SOCIÉTÉ ASIATIQUE

COLLECTION D'OUVRAGES ORIENTAUX

MAS'ŪDĪ

(MORT EN 345/956)

LES PRAIRIES D'OR

TRADUCTION FRANÇAISE DE

BARBIER DE MEYNARD ET PAVET DE COURTEILLE

REVUE ET CORRIGÉE PAR

CHARLES PELLAT

TOME IV

PARIS

1989

D17
.M3914
1962
v.4

CHAPITRE XCVII

RÈGNE DE SULAYMÂN B. 'ABD AL-MALIK

§ 2151. — Sulaymân b. 'Abd al-Malik fut proclamé à Damas le [V, 397] jour même où mourut al-Walîd, le samedi 15 djumâdà II 96/25 février 715. Il mourut à Mardj Dâbiq, dans le ressort du djund de Qinnasrîn, le vendredi[1] 20 safar 99/20 octobre 717; il avait régné deux ans, huit mois et cinq jours, et était âgé de trente neuf ans. Il institua 'Umar b. 'Abd al-'Azîz son successeur au trône. Selon une autre version, Sulaymân serait mort le vendredi[2] 10 safar 99/22 septembre 717, après un règne de deux années, neuf mois et dix-huit jours. Telle est la divergence que nous avons trouvée dans les chroniques et les biographies. Plus loin[3], dans un chapitre spécial, nous évaluerons la durée du règne de chacun des Umayyades. On n'est pas non plus d'accord sur l'âge de Sulaymân: selon les uns, il serait mort à quarante-cinq ans. Nous avons cité en premier lieu l'opinion de ceux qui le font mourir âgé de [V, 398] trente-neuf ans; j'ai trouvé presque tous les *shaykh*s des Banû Marwân, descendants directs de ce prince ou d'autres branches, domiciliés à Damas et ailleurs, d'accord pour dire qu'il mourut à l'âge de trente-neuf ans. Dieu sait mieux la vérité.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE

§ 2152. — Dès qu'il fut investi du pouvoir, il monta en chaire; après avoir loué et glorifié Dieu et appelé Ses bénédictions sur le Prophète, il prononça les paroles suivantes: « Louanges à Dieu qui fait ce qu'Il veut, qui donne et refuse à son gré, qui » exalte et humilie selon qu'il Lui plaît. Peuple, sachez que le monde est un séjour » d'illusion, de mensonge et de [vaine] parure. Ceux qui l'habitent sont le jouet de ses » révolutions; il met le rire à la place des larmes, et les larmes où régnait le rire; il » fait succéder la crainte à la sécurité et la sécurité à la crainte; il enrichit le pauvre

---

1 Le 20 ṣafar étant un samedi, il serait mort dans la soirée du vendredi.
2 Le 10 ṣafar était un mercredi.
3 Voir *infra*, §§ 2276 et 3615.

» et appauvrit le riche. Serviteurs de Dieu, prenez pour directeur le livre de Dieu; [V, » 399] soumettez-vous à ses arrêts; faites-en votre guide et votre conducteur. Car il a » abrogé tout ce qui était avant lui; mais rien ne l'abrogera désormais. Sachez-le, » fidèles, ce livre chassera loin de vous les pièges de Satan et ses tentations, comme[1] » "l'aube, quand elle pointe", fait reculer[2] "la nuit, quand elle s'est étendue"[3] ».

§ 2153. — Après être descendu [de la chaire], il donna une audience publique et confirma dans leur emploi tous les agents nommés avant son avènement. C'est ainsi que Khâlid b. 'Abd Allâh al-Qasrî fut maintenu dans le gouvernement de La Mekke. Khâlid avait introduit plusieurs innovations dans cette ville; il avait, par exemple, fait ranger les fidèles tout autour de la Ka'ba, alors qu'auparavant ils se plaçaient différemment pour prier[4]. Informé de ce propos d'un poète:

Vive la saison du pèlerinage et des stations! Vive la Ka'ba entre tous les temples!

Vivent [les belles] qui se pressent contre nous, quand la foule baise la pierre noire!

[V, 400] Khâlid s'écria: « Désormais, elles ne se presseront plus contre toi », et il ordonna que les deux sexes accomplissent séparément les tournées rituelles.

§ 2154. — Sulaymân était grand mangeur, et [son appétit] dépassait toute mesure. Il aimait les étoffes moelleuses et les tissus à ramages (*washy*). Les [principales] manufactures de *washy* de bonne qualité, sous son règne, étaient au Yémen, à Koufa et à Alexandrie. Chacun se mit à porter cette étoffe en robes, manteaux, pantalons, turbans et bonnets. Aucun membre de sa famille ne se serait présenté devant le prince dans un autre costume; il en était de même de ses courtisans, de ses agents et des domestiques de sa maison. Il était vêtu de cette étoffe, tant à cheval qu'en chaire. Aucun de ses serviteurs ne se montrait devant lui qu'avec ce vêtement, jusqu'au cuisinier qui n'aurait osé se présenter sans un plastron et une coiffure en *washy*. Enfin Sulaymân ordonna que son linceul fût de cette étoffe. Il lui fallait chaque jour pour satisfaire son appétit cent livres[5] irakiennes d'aliments. [V, 401] Quelquefois, ses cuisiniers lui apportaient des broches garnies de poulets rôtis. Dans sa voracité et sa gourmandise, ce prince, qui était vêtu d'une robe de *washy* surchargée d'or, rentrait une de ses mains sous sa manche, saisissait un poulet tout

---

1 Coran, LXXIV, 37.
2 Coran, LXXIV, 36.
3 Coran, LXXXI, 17.
4 Le texte n'est pas plus explicite.
5 *ritl bi-l-'irāqī*.

brûlant et le déchirait à belles dents.

§ **2155.** — Voici ce que raconte al-Asma'î[1] : « Je parlais à ar-Rashîd de la voracité de Sulaymân et de la façon dont il tirait les poulets de la broche [en se protégeant la main] avec sa manche: "Maudit homme, me dit-il, comme tu connais leur histoire! Apprends que, lorsqu'on me présenta les robes (*djubba*) des Umayyades, je remarquai sur chaque manche de celles de Sulaymân une tache qui ressemblait à une tache de graisse. Je ne pouvais comprendre ce que c'était avant l'histoire que tu viens de me raconter. Qu'on m'apporte les robes de Sulaymân". On les lui présenta: nous les examinâmes ensemble et y trouvâmes la trace très apparente de ces taches. Alors il me revêtit d'une de ces robes ». Al-Asma'î la portait de temps à autre, quand il sortait, et disait: « Ce vêtement est celui de Sulaymân; c'est un cadeau d'ar-Rashîd ».

§ **2156.** — [V, 402] On raconte que Sulaymân sortit un jour du bain avec un vif appétit; il fit accélérer les préparatifs du repas et, en attendant qu'il fût prêt, il se fit apporter tout ce qui se trouvait rôti. On lui servit vingt agneaux dont il dévora l'intérieur[2] avec quarante petits pains. Puis, quand on apporta le dîner, il mangea avec ses convives comme s'il n'avait rien pris jusque-là. On rapporte aussi qu'il prenait des corbeilles pleines de friandises[3] et les mettait à côté de son lit. Lorsqu'il se réveillait, sa main ne pouvait tomber que sur une de ces corbeilles dans laquelle il puisait.

§ **2157.** — L'anecdote suivante, racontée par al-Minqarî[4], remonte à Ishâq b. Ibrâhîm, *mawlà* des Banû Umayya, qui habitait la région d'al-Balqâ', dans la province de Damas, et dont la mémoire était riche en souvenirs relatifs à cette dynastie. Pendant son règne, un vendredi, Sulaymân revêtit un costume de Shustar (Tustar) et se parfuma; ensuite il se fit apporter un coffre rempli de turbans et, prenant un miroir, il se mit à les essayer l'un après l'autre, jusqu'à ce qu'il en trouvât un [V, 403] à son goût; il se coiffa alors de ce turban dont il laissa flotter les plis, puis, prenant son bâton de prédicateur[5], il monta en chaire en se regardant avec complaisance; il réunit les gens de sa maison et prononça en leur présence le sermon qui lui plut. Enchanté de lui-même, il alla jusqu'à dire « Je suis le roi plein de jeunesse, le seigneur écouté, généreux et prodigue de largesses ». Une de ses esclaves qui jouissait de sa faveur lui étant apparue, il lui demanda: « Comment trouves-tu le Commandeur des Croyants? — Il serait, répondit-elle, le but des désirs de l'âme et le charme des

---

1 al-Aṣma'ī.
2 Si ces agneaux n'étaient pas farcis, il peut s'agir du foie, du cœur, des rognons.
3 *ḥalwà*.
4 al-Minqarī < al-'Utbī < Isḥāq b. Ibrāhīm b. aṣ-Ṣabbāḥ b. Marwān.
5 *mikhṣara*.

» biens de ce monde au prix de leur vie future (*dîn*), et ta satisfaction au prix de la » colère divine. C'est toi qu'ils craignent en Dieu, et non Dieu qu'ils craignent en toi; » ils ont préféré la guerre à l'autre monde et la paix à celui-ci. Ne leur confie donc » pas ce que Dieu a placé sous ta garde, afin qu'ils n'en puissent dilapider le dépôt, » et commettre contre la nation injustices et exactions. Tu seras responsable de leurs » fautes; mais ils ne le seront pas des tiennes. Ne sacrifie pas ton salut à leurs » intérêts mondains; car personne ne fait un marché plus désavantageux que celui » qui paye de [son propre salut [V, 409] dans] l'autre vie le [bonheur d'un autre dans » ce] monde. — Qui es-tu, Bédouin? lui demanda Sulaymân; en vérité, tu as dégaîné » contre moi une langue plus acérée que ton sabre. — En effet, Commandeur des » Croyants; mais c'est dans ton intérêt et non contre toi. — Par la vie de ton père, » reprit Sulaymân, les Arabes, sous notre règne, sont en pleine possession de la » puissance; le temps de notre domination ne cessera d'apporter toutes sortes de » bienfaits. Si vous obéissiez à d'autres princes, vous applaudiriez alors en nous à ce » que vous critiquez maintenant. — Non! répliqua le Bédouin, il n'en serait pas ainsi » si le pouvoir revenait aux fils d'al-ʿAbbâs, l'oncle de l'Apôtre, le frère germain de » son père, l'héritier des droits dont Dieu a investi Son prophète ». Sulaymân affecta l'indifférence et feignit de n'avoir rien entendu; quant au Bédouin, il sortit, et on ne le revit plus. Cette anecdote m'a été contée, en 300/912, par un *shaykh* de la maison d'al-ʿAbbâs, qui demeurait à Bagdad, dans la « ville » d'Abû Djaʿfar al-Mansûr; il se nommait Ibn Dayhah al-Mansûrî[1], et tenait ce fait de [V, 410] son père, à qui ʿAlî b. Djaʿfar [b. Muhammad] an-Nawfalî l'avait transmis, d'après le récit de [Djaʿfar], son père.

§ **2162.** — On parlait de Muʿâwiya b. Abî Sufyân en présence de Sulaymân. Après avoir prié pour l'âme de ce prince et de ses ancêtres, Sulaymân s'exprima ainsi: « En vérité, son enjouement même était gravité, et sa gravité était sapience. » Assurément personne ne peut être comparé à Muʿâwiya: sa colère était » mansuétude, et sa mansuétude était sagesse ». Cependant ces paroles ont été attribuées aussi à ʿAbd al-Malik.

§ **2163.** — Sulaymân écrivit à Khâlid b. ʿAbd Allâh al-Qasrî, son gouverneur dans le Hidjâz, au sujet d'un Qurayshite[2] qui lui avait demandé protection pour se soustraire à la colère de Khâlid, et il lui fit défense de le persécuter. La lettre fut portée par le Qurayshite lui-même à Khâlid; mais celui-ci, avant d'en rompre le cachet, lui fit donner cent coups de fouet, après quoi il lut la dépêche, et ajouta: « Ce » châtiment, c'est Dieu qui te l'inflige parce que j'ai négligé de lire la lettre; si j'en

---

1 al-Manṣûrî; nous n'avons pu établir le nom de ce personnage qui apparaît sous diverses formes dans les mss.

2 C'était le chef de ses portiers (*ḥâdjib*, pl. *ḥadjaba*).

» avais pris connaissance d'abord, j'aurais agi d'après les instructions qu'elle contient ». Le Qurayshite revint à la cour de [V, 411] Sulaymân. Le poète al-Farazdaq et d'autres personnes qui se trouvaient au palais lui demandèrent comment Khâlid l'avait accueilli; il leur raconta son aventure, ce qui inspira à al-Farazdaq les vers suivants[1]:

Demandez à Khâlid (puisse-t-il être privé des bénédictions de Dieu!) à quelle époque la famille de Qasr a gouverné et conduit les Qurayshites.

Est-ce avant la venue de l'Apôtre de Dieu ou après lui? Les plus gras des Qurayshites en ont été amaigris.

Nous souhaitions qu'il s'amendât; mais Dieu ne dirige pas sa conduite. La mère de Khâlid n'est pas une de ces mères qui sont bénies dans leur grossesse.

Sulaymân, instruit de cette affaire, envoya un de ses officiers avec ordre de donner cent coups de fouet à Khâlid; ce qui fit dire encore à al-Farazdaq[2]:

Sur ma vie, le dos de Khâlid a reçu une averse qui ne venait ni des nuages, ni de la pluie.

Cher Qasrite! C'est ainsi que tu frappes pour crime de rébellion quelqu'un qui n'est pas rebelle? C'est ainsi que tu désobéis au Commandeur des Croyants?

Sans Yazîd b. al-Muhallab, ta main, pourvue de griffes, aurait saisi le petit oiseau dans son nid.

[V. 412] *Mais, sur ma vie, ce Shaybite[3] a suivi une méthode qui t'a fait voir [en plein jour] les étoiles de la nuit dans leur course brillante.*

§ 2164. — Un jour, Sulaymân, dans l'enivrement de sa puissance, disait à 'Umar b. 'Abd al-'Azîz: « Que penses-tu de notre situation? ». 'Umar lui répondit: « Ce serait une fête, si ce n'était une illusion; un bien, si ce n'était un néant; un » grand pouvoir, s'il ne devait périr; la vie, s'il ne fallait mourir; le bonheur, s'il » n'était [suivi] d'un "châtiment douloureux"[4] ». Sulaymân ne put entendre ces paroles sans pleurer.

§ 2165. — Contrairement à al-Walîd, Sulaymân se distinguait par la pureté et l'élégance de sa parole. Al-Walîd ayant dévasté une terre appartenant à 'Abd Allâh b. Yazîd b. Mu'âwiya, son frère Khâlid b. Yazîd vint s'en plaindre devant 'Abd al-Malik. Celui-ci lui cita le verset: « Lorsque les rois entrent dans une ville, ils la dévastent »[5], auquel Khâlid répondit par le verset: « Quand Nous voulons faire périr une cité, Nous

---

1 *Dīwān*, 874.
2 *Dīwān*, 372-3.
3 Ibn Shayba, car les portiers appartenaient à la fraction des Banū Shayba.
4 Coran, II, 9.
5 Coran, XXVII, 34.

» ordonnons aux riches, et ils se livrent à leur scélératesse. La parole contre cette cité » se réalise [V, 413] et Nous la détruisons entièrement[1] — Mon cher, est-ce de 'Abd » Allâh que tu parles? demanda 'Abd al-Malik; quand il s'est présenté hier chez moi, » sa langue balbutiait quelques phrases incorrectes. — Prendrais-tu al-Walîd comme » exemple [de correction]? — Si al-Walîd commet des fautes, reprit 'Abd al-Malik, il » a du moins un frère qui s'appelle Sulaymân. — Si 'Abd Allâh en commet, il a un » frère qui est Khâlid ». Alors al-Walîd [qui était présent] s'écria: « Oses-tu parler » ainsi, toi, un homme sans importance?[2] ». Khâlid reprit: « N'as-tu pas entendu ce » que disait le Commandeur des Croyants? Certes je suis un fils de la caravane et de » la troupe[3]. Ah! si tu parlais des petits figuiers[4] des petits troupeaux de moutons et » de Taïf, [si tu disais]: "Dieu fasse miséricorde à Uthmân", je te donnerais raison ». Par ces paroles, Khâlid faisait allusion à al-Hakam b. Abî l-'Âs qui, exilé à Taïf par le Prophète, y avait gardé les troupeaux jusqu'à ce que 'Uthmân le rappelât.

§ 2166. — Khâlid al-Qasrî se présenta chez Sulaymân, qui était irrité [V, 414] contre lui, et lui tint ce langage: « Commandeur des Croyants, la puissance dissipe le » ressentiment. Tu es toi-même trop auguste pour punir. En conséquence, si tu me » pardonnes, cela est digne de toi; si tu me châties, je suis digne du châtiment ». Sulaymân lui fit grâce. Une personne fit un jour dans le salon de Sulaymân le procès de la parole; mais Sulaymân lui dit: « Celui qui réussit en parlant pourrait aussi » réussir en gardant le silence; tandis que celui qui peut être incapable de bien faire » en parlant réussit en se taisant ».

§ 2167. — Il s'arrêta, un jour, devant le tombeau de son fils Ayyûb, à qui il devait sa *kunya* [d'Abû Ayyûb], et pria en ces termes: « Seigneur, je Vous invoque » pour mon fils, et je redoute pour lui Votre [colère]: exaucez ma prière et dissipez » mes craintes ». Le jour où Sulaymân fut enterré, on entendit un de ses secrétaires prononcer les vers que voici:

Sâlim[5] ne sera bientôt plus sâlim *(c'est-à-dire vivant), si nombreuses que soient sa garde et son armée.*

[V, 415] *Celui qui possédait un palais fortifié et bien gardé en verra le seuil abandonné par son chambellan.*

Lui qui se dérobait aux regards se réveillera seul et sera l'otage d'un séjour

---

1 Coran, XVII, 17/16.

2 Text.: ni dans la caravane ni dans la troupe.

3 Mubarrad, *Kâmil*, 290-1, ajoute: « mon grand-père Abû Sufyân est l'homme de la caravane, et mon grand-père 'Utba b. Rabî'a, celui de la troupe », allusion à des rassemblements qui ont précédé la bataille de Badr.

4 *ḥubaylât*.

5 Nom tiré de la même racine pour désigner Sulaymân.

que rien ne protège.

Ses funérailles seront à peine finies que ses gardes et ses équipages l'abandonneront pour un autre.

Ceux qui le haïssaient secrètement se réjouiront de sa mort; amis et parents, tous le délaisseront.

Pense à ton âme, efforce-toi de lui conquérir le bonheur; tout homme est l'otage de ses œuvres.

§ 2168. — L'histoire fort intéressante de Sulaymân et celle des événements qui ont signalé la durée de son règne ont été développées dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen.* Ici, nous n'en avons présenté que de simple aperçus, recherchant et préférant avant tout la rapidité et la concision. L'assistance vient de Dieu!

CHAPITRE XCVIII

CALIFAT DE 'UMAR B. 'ABD AL-'AZÎZ B. MARWÂN B. AL-HAKAM

§ 2169. — [V, 416] 'Umar b. 'Abd al-'Azîz fut proclamé calife le vendredi[1] 20 safar 99/2 octobre 717, c'est-à-dire le jour même de la mort de Sulaymân. Il mourut à Dayr Sam'ân dans la province d'Émèse, sur les confins du territoire de Qinnasrîn, le vendredi[2] 25 radjab 101/10 février 720, après avoir régné deux ans, cinq mois et cinq jours; il était âgé de trente-neuf ans. Son tombeau existe encore dans la même localité; il est vénéré et attire un grand concours de pèlerins parmi les habitants des villes et les nomades; il a été respecté autrefois, lorsque les sépultures des autres Umayyades ont été profanées. [V, 417] La mère de 'Umar se nommait Umm 'Âsim[3] bint 'Âsim b. 'Umar b. al-Khattab[4]. Plusieurs auteurs font mourir 'Umar b. 'Abd al-'Azîz à quarante ans; d'autres à quarante et un ans; on n'est pas plus d'accord sur la durée de son règne. Nous en donnons le chiffre exact dans le chapitre de chronologie où la durée du règne des Umayyades est précisée.

APERÇU DE SON HISTOIRE; SA VIE ET SA PIÉTÉ

§ 2170. — 'Umar n'avait pas été institué calife par un acte d'investiture antérieure. Voici comment il fut nommé: Sulaymân, la veille de sa mort à Mardj Dâbiq, fit appeler chez lui Radjâ b. Haywa[5], Muhammad b. Shihâb az-Zuhrî, Makhûl[6] et d'autres savants parmi ceux qui avaient participé, dans son armée, aux expéditions victorieuses; il rédigea son testament, le fit certifier par ces témoins et leur dit: « Après ma mort, convoquez le peuple à la prière [V, 418] publique, et lisez cet écrit » en sa présence ». Dès que ses funérailles furent terminées, on annonça la prière

---

1 Le 20 ṣafar était un samedi (voir *supra*, § 2151).
2 Le 25 radjab était un samedi.
3 'Āṣim.
4 Voir *infra*, §§ 2276 et 3615.
5 Ḥaywa.
6 Makḥūl.

publique, et la foule accourut. Les Banû Marwân étaient là, le cou tendu vers le pouvoir qu'ils appelaient de tous leurs vœux. Az-Zuhrî se leva et dit: « Si vous acceptez » celui que le Commandeur des Croyants Sulaymân a désigné dans son testament, je » vous lirai ce [document] ». Tous répondant affirmativement, il donna lecture de cet acte qui désignait 'Umar b. 'Abd al-'Azîz et, après lui, Yazîd b. 'Abd al-Malik. Makhûl se leva et demanda où était 'Umar. Celui-ci, se tenant au dernier rang, recommandait son âme à Dieu[1], tandis que son nom était proclamé à deux et trois reprises. On le souleva par les mains et les bras, et il fut ainsi porté jusqu'à la chaire, mais il ne monta et ne s'assit que sur le deuxième des cinq degrés de cette chaire. Le premier qui vint lui prêter serment fut Yazîd b. 'Abd al-Malik; Sa'îd et Hishâm s'y refusèrent et se retirèrent, mais ils prêtèrent [V, 419] serment deux jours plus tard, lorsque le peuple entier eut accompli cet acte.

§ 2171. — La piété de 'Umar et son humilité étaient extrêmes. Il révoqua tous les agents nommés par les Umayyades ses prédécesseurs et les remplaça par les hommes les plus intègres qu'il put trouver. Ceux-ci conformèrent leur conduite à la sienne. On cessa désormais de maudire en chaire le nom de 'Alî et on récita, en place de cette malédiction, le verset: « Seigneur, pardonne-nous, ainsi qu'à nos frères qui » nous ont précédés dans la foi[2] », ou, selon une autre opinion, le verset: « Dieu » prescrit la justice, la bienfaisance, la libéralité envers les proches; Il interdit la » turpitude, etc.[3] ». D'autres prétendent qu'il fit réciter ces deux versets simultanément; cet usage s'est conservé jusqu'à ce jour dans le prône [du vendredi].

§ 2172. — 'Umar venait d'être élevé au califat, lorsqu'un de ses familiers, Sâlim as-Suddî[4], se présenta chez lui. Le calife lui demanda: « Es-tu satisfait ou » mécontent de me voir sur le [V, 420] trône? — Satisfait pour le peuple, répondit » Sâlim, et mécontent pour toi. — Ce que je crains, continua 'Umar, c'est la perdition » de mon âme. — Tant que tu auras cette crainte, dit Sâlim, tout ira à merveille; » seulement je crains que tu ne craignes plus ». 'Umar lui demandant un bon conseil, il ajouta: « Une seule faute a fait chasser notre père Adam du paradis ». Tâ'ûs[5] écrivit à 'Umar: « Si tu veux que tout prospère sous ton règne, n'emploie que des gens de » bien ». — « Voilà, dit 'Umar, un conseil qui suffit à tout ».

§ 2173. — En montant sur le trône, la première allocution qu'il adressa au peuple fut celle-ci: « Hommes ici rassemblés, nous sommes les rameaux encore

---

1 Text.: prononça la formule: Nous sommes à Dieu et c'est à Lui que nous retournerons.
2 Coran, LIX, 10.
3 Coran, XVI, 92/90.
4 Il semble que ce soit un de ses parents par les femmes, mais sa *nisba* n'a pu être établie avec certitude.
5 Ṭâ'ûs b. Kaysân, *tâbi'î* (m. 104 ou 106/722 ou 25).

» vivants de souches disparues; mais un rameau peut-il vivre longtemps séparé du » tronc? L'humanité n'est ici-bas qu'une des [manifestations] accidentelles [de la » substance] sans cesse détruites par la mort et en butte à toutes sortes de malheurs; » chaque gorgée d'eau vaut une angoisse, chaque bouchée de pain une suffocation. » L'homme n'obtient un bien que s'il en perd un autre; pour chaque jour ajouté à la » vie de ceux d'entre vous à qui [V, 421] elle est conservée, l'existence qui lui est » impartie est réduite d'un jour ».

§ 2174. — Il avait écrit au gouverneur de Médine[1] de partager une somme de dix mille dinars entre les descendants de ʿAlî b. Abî Tâlib. Ce gouverneur l'informa dans sa réponse que ʿAlî avait eu des enfants dans plusieurs familles de Quraysh, et il lui demanda auxquels des héritiers cette somme était réservée. ʿUmar lui répondit: « Si je t'écrivais de sacrifier une brebis, me demanderais-tu si elle doit être noire » ou blanche? Au reçu de cette lettre, distribue entre tous les enfants de ʿAlî issus » de Fâtima, la somme de dix mille dinars. Depuis trop longtemps vous les avez » frustrés de leurs droits. Salut ».

§ 2175. — Dans une de ses allocutions, après les bénédictions d'usage, il prononça les paroles suivantes: « Peuple, sachez qu'il n'y aura plus de livre [révélé] » après le Coran, ni de prophète après Muhammad. Quant à moi, je ne fais pas de » lois, mais je les observe; je ne suis pas un novateur, mais un disciple. En vérité, » celui qui abandonne un imâm injuste n'est pas un rebelle, le véritable rebelle est » l'imâm injuste. Il n'est [V, 422] pas dû à la créature une obéissance qui serait une » révolte contre le Créateur ».

§ 2176. — ʿUmar envoya une ambassade au roi de Byzance pour régler certains intérêts et revendiquer certains droits des Musulmans. Le roi reçut les envoyés, assisté de son interprète, du haut de son trône, la couronne sur la tête, ayant à sa droite et à sa gauche les patrices et devant lui le peuple rangé par classe. Quand ils lui eurent exposé le but de leur mission, il les accueillit gracieusement et leur répondit dans les meilleurs termes, puis ils se retirèrent. Le lendemain, dès le matin, un message les rappela auprès du roi. En entrant chez lui, ils le trouvèrent au pied du trône, le front dépouillé de sa couronne et avec un visage tout différent de celui qu'ils avaient remarqué la veille, comme si un malheur [venait de l'accabler]. Le roi leur demanda s'ils savaient pourquoi il les avait convoqués, et, comme ils répondirent négativement, il ajouta: « Je reçois en ce moment une lettre du chef du poste qui » surveille les frontières du côté des Arabes; il m'annonce que le roi des Arabes, cet » [V, 423] homme si vertueux, vient de mourir ». A ces mots, ils ne purent maîtriser

---

[1] C'était Abū Bakr ibn Ḥazm.

leurs larmes. « Pourquoi pleurez-vous? demanda le roi, est-ce sur votre sort, celui de » votre religion ou de votre roi? — Nous pleurons sur tout cela à la fois. — Ne le » pleurez pas, lui; mais pleurez librement sur vous-mêmes. Quant à lui, il est parti » pour un monde meilleur que celui qu'il a laissé. La crainte de désobéir à Dieu était » si grande dans son cœur que Dieu n'a pas voulu ajouter à ses alarmes en ce monde » celles que lui inspirait la vie future. Tout ce que j'ai appris de sa bonté, de son » mérite, de sa sincérité me porterait à croire que si le pouvoir de ressusciter les » morts avait été donné à quelqu'un après Jésus, c'eût été à lui. J'étais exactement » informé de sa vie privée, comme de sa vie extérieure, je l'ai trouvé constamment » fidèle à ses devoirs envers son Seigneur. Que dis-je? Dans ses heures de » recueillement, son adoration envers Dieu était plus vive encore. Qu'un moine ayant » renoncé au monde adore le Seigneur du haut de sa cellule élevée, je n'en suis pas » surpris. Ce que j'admire, c'est un [roi] qui, au [V, 424] milieu de ce monde qu'il » tenait sous ses pieds, avait conservé le renoncement d'un anachorète. Les âmes » d'élite ne demeurent que peu de temps au milieu des méchants ».

§ 2177. — 'Umar avait écrit à Abû Hâzim[1] al-Madanî al-A'radj pour lui demander un avis sage et concis. Abû Hâzim lui répondit: « Commandeur des Croyants, » figure-toi ce monde comme s'il n'existait pas, et le monde futur comme un séjour » éternel. Salut ».

§ 2178. — Dans une dépêche à un de ses agents, ce calife lui écrivit de sa main: « Tu as soulevé beaucoup de plaintes et mérité peu de remerciements. Observe » la justice ou sinon, démets-toi. Salut ».

§ 2179. — Au rapport d'al-Madâ'inî, 'Umar, avant d'arriver au califat, payait mille dinars un costume qu'il trouvait encore trop grossier quand il le revêtait, tandis qu'une fois au pouvoir, il faisait acheter une simple tunique de dix dirhams et, en la mettant, il se récriait sur la finesse du tissu.

§ 2180. — Sortant un jour avec ses courtisans et passant près d'un cimetière, il les pria de l'attendre tandis qu'il irait saluer les [V, 425] tombes de ceux qu'il avait aimés. En effet, il s'arrêta au milieu de ces tombeaux, les salua, prononça quelques paroles et revint auprès de ses compagnons auxquels il dit: « Ne me demanderez-vous » point ce que j'ai dit et ce qui m'a été répondu? — Commandeur des Croyants, » répondirent-ils, quels discours as-tu tenus, quelles paroles as-tu entendues? — J'ai » passé devant la tombe de ces êtres chers, je les ai salués et ils ne m'ont pas rendu » mon salut; je les ai appelés et ils ne m'ont pas répondu. Mais soudain la terre

---

[1] Ḥāzim.

» m'appelant m'a parlé en ces termes: 'Umar, me reconnais-tu? C'est moi qui ai » effacé la beauté de leurs visages, qui ai arraché de leur peau les lambeaux de leur » suaire; j'ai détaché leurs mains et séparé leurs bras de leurs poignets ». En disant ces mots, il fondit en larmes et faillit perdre le sentiment. Peu de jours après, il allait les rejoindre [dans la tombe].

§ 2181. — Suivant ce que rapporte le même al-Madâ'inî, Mutarrif[1] écrivit un jour à 'Umar: « Ce monde est un lieu de punition. L'homme sans intelligence amasse » seul des biens pour cette vie, l'ignorant seul cède à ses illusions. Sois ici-bas comme » le blessé [V, 426] qui soigne ses plaies; supporte énergiquement la violence du » remède en songeant aux suites funestes du mal ».

§ 2182. — Un rapporteur de traditions historiques raconte que 'Umar avait, dans sa jeunesse, un esclave noir qui se rendit coupable d'une faute envers lui. Déjà il l'avait couché par terre pour le frapper, lorsque l'esclave lui dit: « Maître, pourquoi » me frapper? ». 'Umar lui rappela sa faute. « Et toi, continua l'esclave, ne t'es-tu » jamais exposé, par un délit, à la colère de ton maître ? ». 'Umar en convint. « Et » s'est-Il hâté de te punir? —Mon Dieu, non. — Eh bien, pourquoi es-tu plus pressé de » me châtier que ne l'a été ton maître envers toi-même? — Lève-toi, lui dit 'Umar; » pour l'amour de Dieu, je te déclare libre ». Cette aventure fut la cause de sa conversion; il répétait souvent cette parole dans ses prières et disait: « Ô Clément[2] » qui ne se hâte pas de punir qui Lui désobéit! ».

§ 2183. — Voici ce que racontent plusieurs rapporteurs de traditions historiques: 'Umar, quand il fut investi du califat, reçut les députations des Arabes, et entre autres celle du Hidjâz. Les députés de ce pays [V, 427] avaient choisi et mis à leur tête un jeune homme pour parler en leur nom. Au moment où ce garçon, qui était le plus jeune de la délégation, prenait la parole, 'Umar lui dit: « Doucement, » jeune homme, laisse parler ceux que leur âge rend plus dignes que toi de prendre » la parole. — Doucement, Commandeur des Croyants, répliqua celui-ci; l'homme ne » [se recommande] que par les deux plus petites parties de son [être]: sa langue et son » cœur. Si Dieu accorde à un de Ses serviteurs l'éloquence des lèvres et la mémoire » du cœur, Il fait de lui un être accompli. Commandeur des Croyants, si l'autorité » revenait à l'âge, on en trouverait de plus âgés que toi dans la nation musulmane. — » Parle donc, mon enfant, lui dit le calife. — Commandeur des Croyants, continua le » jeune homme, nous sommes porteurs de félicitations[3] et non de condoléances. Nous

---

1 Muṭarrif [b. al-Mughīra b. Shu'ba ?].
2 *ḥalīm*.
3 Var. « de remerciements ».

» venons de notre pays vers toi, en remerciant Dieu de nous avoir donné un chef tel » que toi. Nous ne sommes attirés ici ni par l'ambition ni par la crainte. C'est [ta » renommée], parvenue jusque dans notre pays, qui nous a inspiré le désir de te voir; » quant à la crainte, Dieu nous a donné dans ta justice une sauvegarde contre tes » rigueurs. — [V, 428] Donne-moi un bon conseil en peu de mots, lui dit 'Umar. — » Commandeur des Croyants, continua le jeune homme, il y a des hommes qui se » laissent égarer par la longanimité de Dieu, par leurs espérances sans limites et par » la flatterie: ne te laisse capter par aucune de ces trois choses, si tu veux éviter une » chute ». 'Umar s'informa de l'âge de cet orateur: il avait une quinzaine d'années[1]; ce qui inspira au calife les vers que voici:

Il faut apprendre: l'homme ne naît pas instruit, et celui qui sait ne ressemble pas à l'ignorant.

Le vieillard, s'il est ignorant, est encore un enfant au milieu de la foule qui l'environne.

§ 2184. — Un habitant de l'Irak était allé à Médine pour y acheter une jeune esclave qu'on lui avait citée comme une bonne lectrice du Coran et une habile chanteuse. Informations prises, il la trouva chez le cadi de Médine; il se rendit chez ce magistrat et le pria de lui montrer son esclave. Le cadi, frappé de son enthousiasme pour celle-ci, lui dit: «Serviteur de Dieu[2], tu t'es donné une peine » infinie pour trouver cette [V, 429] jeune femme. Pourquoi la désirais-tu avec tant d'ardeur? ». L'étranger lui répondit qu'elle était excellente chanteuse; le cadi avoua qu'il ne lui savait pas ce talent. Enfin, cédant aux instances du jeune homme, il consentit à lui montrer l'esclave. Elle parut devant lui, en présence du cadi son maître, et sur la prière du jeune homme, elle chanta ce vers:

[Nous nous sommes dirigés] vers Khâlid[3] et [nos chamelles] se sont agenouillées auprès de Khâlid; on peut à coup sûr s'adresser à cet homme pour réaliser ses espérances.

Le cadi fut enchanté de son esclave, la beauté de sa voix le réjouit et la musique le surexita à ce point qu'il prit la jeune femme sur ses genoux et la supplia de dire un autre vers. Celle-ci chanta:

Chaque soir je vais écouter des sermonnaires populaires et j'attends de Dieu la récompense de mes pas si nombreux.

Le cadi transporté, ne sachant plus ce qu'il faisait, prit ses [V, 430] sandales, les suspendit à ses oreilles, se mit à ramper sur les genoux, et, tenant le bout de ses oreilles d'où pendaient les sandales, il s'écria: « Qu'on me mène à la Ka'ba, je suis une victime destinée au sacrifice! ». Déjà il avait les oreilles en sang, lorsque la chanteuse se tut; il se tourna vers l'étranger et lui dit: « Mon ami, tu peux t'en » retourner: je tenais déjà à cette jeune femme avant de connaître son talent pour le chant; maintenant » j'y tiens bien davantage ». Le jeune homme s'en alla. Quand 'Umar b. 'Abd al-'Azîz apprit cette histoire, il s'écria: « Que Dieu le maudisse; l'émotion a fait de lui un esclave! ». Et il le destitua.

---

1 Moins exactement: « il avait dix et quelques années ».
2 Il s'agit de Khâlid b. 'Abd Allâh al-Qasrî.
3 Var.: Abû 'Abd Allâh.

§ **2185.** — En apprenant sa révocation, le juge s'exclama: « Que ses femmes soient répudiées, si, » entendant cette chanteuse, il ne s'écrie pas: "Qu'on monte sur mon dos, je suis une bête de » somme!".» Ce propos fut répété au calife qui voulut voir le juge et son esclave; quand ils furent l'un et l'autre en sa présence, il ordonna au premier de répéter les discours qu'il avait tenus; le juge s'empressa d'obéir. 'Umar dit alors à la jeune esclave de chanter, et elle dit les vers suivants[1]:

[V, 431] *Il semble qu'il n'y ait plus un seul ami entre al-Hadjûn et as-Safâ[2], et que les causeries du soir aient cessé à La Mekke.*

Oui, nous habitions cette ville, mais les vicissitudes de la fortune et les rigueurs du sort nous ont anéantis.

Elle n'avait pas encore cessé de chanter qu'une vive émotion se manifesta chez le calife; il lui fit répéter trois fois son chant, tandis que de grosses larmes roulaient sur sa barbe; enfin, se retournant vers le juge, il lui dit: « Ton serment n'avait rien d'excessif, retourne dans le poste que tu occupais, et » que Dieu te conduise! ».

§ **2186.** — At-Tûsî[3], al-Umawî ad-Dimashqî et d'autres encore rapportent d'après az-Zubayr b. Bakkâr, qui la tenait de 'Abd Allâh al-Muzanî, l'anecdote suivante: il y avait à Médine un jeune homme de la famille des Banû Umayya, descendant de 'Uthmân, fort aimable de sa personne. Il voyait souvent une esclave chanteuse appartenant à un Qurayshite; leur amour était réciproque, mais ils ne le savaient point. D'ailleurs, l'amour n'était pas inspiré, à cette époque, par un sentiment douteux et [V, 432] coupable. Il voulut, un jour, mettre son cœur à l'épreuve et pria un de ses amis de l'accompagner chez cette chanteuse. Ils rencontrèrent en route quelques personnages distingués de Médine, Qurayshites, Ansâr et autres, qui se joignirent à eux. Aucun de ces amis n'éprouvait pour la chanteuse une passion aussi vive que celle de ce jeune Umayyade, et celle-ci n'avait d'amour que pour lui. Lorsque chacun eut pris sa place, il lui demanda si elle saurait bien chanter les paroles suivantes:

Je vous aime d'un amour [qui s'est emparé] de tout mon être; savez-vous ce que je ressens pour vous?

A ma passion qui redouble donnerez-vous une récompense du même prix? Un cœur généreux rend amour pour amour.

« Oui, dit-elle, et mieux encore ». Elle chanta alors:

A celui qui nous aime, [nous donnons] un amour double du sien, le mérite de celui qui manifeste son amour ne saurait être récompensé.

Si notre sentiment pour vous se révélait, il remplirait ce pays jusqu'aux confins de la Syrie et du Hidjâz.

[V, 433] Le jeune homme fut charmé de son esprit[4], de sa réponse ingénieuse et de la qualité des [vers] qu'elle connaissait. Il sentit son amour redoubler pour elle et chanta:

Tu rendrais excusable l'amant qui déchirerait le voile, fût-il le chaste Joseph.

---

1 Ces vers sont attribués à un poète fort ancien qui serait Mudâḍ b. 'Amr al-Djurhumī, al-Ḥārith b. 'Amr b. Mudâḍ ou son fils 'Amr; cf. § 2632.

2 al-Ḥadjūn et aṣ-Ṣafā.

3 aṭ-Ṭūsī.

4 Var. « de son habileté ».

§ 2187. — 'Umar b. 'Abd al-'Azîz, informé de cette aventure, acheta la chanteuse au prix de dix jardins et en fit don au jeune homme avec un riche trousseau. Elle demeura un an avec lui et mourut. Son amant la suivit de près, après l'avoir pleurée dans ses poésies. Ils furent enterrés l'un près de l'autre. Voici un passage de son élégie:

J'avais souhaité de voir le jardin de l'éternité et j'y pénétrai sans m'en être rendu digne.
Mais j'en fus exclu pour avoir aspiré à ses délices; [maintenant] c'est la mort que je désire.

Ash'ab at-Tâmi'[1] al-Madanî appelle ce jeune homme le roi des martyrs de l'amour et ajoute qu'on immola [V, 434] soixante-dix victimes sur sa tombe. Abû Hâzim al-A'radj al-Madanî disait à ce propos: « Si un amant de Dieu pouvait aller aussi loin! ».

§ 2188. — Sous le règne de 'Umar éclata la révolte de Shawdab al-Khâridjî, qui se fortifia par la coopération des Muhakkima[2] de Rabî'a et d'autres tribus. Voici ce que 'Abbâd b. 'Abbâd al-Muhallabî a entendu raconter à Muhammad b. az-Zubayr al-Hanzalî[3]: Le calife 'Umar m'envoya, en compagnie de 'Awn b. 'Abd Allâh b. 'Utba b. Mas'ûd, en mission chez ces [hérétiques] qui s'étaient révoltés dans la Mésopotamie. Il nous donna une lettre qu'il leur adressait. Lorsqu'ils eurent pris connaissance de cette lettre et de l'objet de notre mission, ils déléguèrent deux de leurs compagnons pour nous accompagner chez le calife; l'un de ces députés était de la tribu des Banû Shaybân[4]; le second, qui se distinguait par l'énergie et la promptitude de ses reparties, portait la marque d'une origine abyssine. Nous arrivâmes à Khunâsira[5] où résidait 'Umar, et nous montâmes dans une salle de repos où il se trouvait en compagnie de son fils 'Abd al-Malik et de son [V, 435] secrétaire Muzâhim[6]. Quand nous l'eûmes informé de l'arrivée de ces deux députés, il nous demanda si nous les avions fouillés, dans la crainte qu'ils ne fussent armés d'un couteau. Cette précaution prise, les deux hommes se présentèrent devant le calife, le saluèrent et s'assirent.

§ 2189. — 'Umar leur parla en ces termes: « Dites-nous quelle est la cause de » votre révolte et expliquez-nous ce que vous nous reprochez ». Le député d'origine abyssine répondit: « Rien dans ta conduite n'a suscité notre désapprobation, car tu » gouvernes avec justice et bienveillance. Une seule chose s'élève entre nous et toi: si » tu nous la concèdes, nous serons avec toi et tu seras des nôtres; si tu la refuses, tu » ne seras pas de notre parti, nous ne serons pas du tien. — Quelle est cette chose? » demanda 'Umar. — Nous voyons que tu rejettes les œuvres de ta famille, que tu les » nommes des iniquités et que tu suis une route différente de la leur. Or si tu crois

---

1 aṭ-Ṭāmi'.
2 Muḥakkima.
3 al-Ḥanẓalī, non identifié; Ṭabarī cite le nom de Muḥammad b. Djarīr b. 'Abd Allāh al-Badjalī.
4 Ṭabarī, II, 1348, l'appelle Mamzūdj.
5 Khunāṣira.
6 Muzāḥim.

» que tu es dans la vérité et qu'ils marchaient dans l'erreur, tu dois les maudire et te » désolidariser d'eux. Voilà ce qui peut nous unir ou nous séparer ». 'Umar reprit la parole: « Je sais, leur dit-il, que vous ne vous êtes [V, 436] point insurgés en vue [des » biens] de ce monde et que vous recherchez uniquement la vie future; seulement » vous faites fausse route. Je veux vous interroger sur certaines questions auxquelles » je vous adjure de répondre sincèrement. Ne considérez-vous point Abû Bakr et » 'Umar comme vos prédécesseurs; ne les mettez-vous pas au nombre de ceux dont » vous êtes les partisans et que vous déclarez sauvés [dans l'Au-delà] ? ». Ils en convinrent. « Savez-vous qu'Abû Bakr, lorsque les Arabes apostasièrent après la mort » de l'Apôtre de Dieu, leur fit la guerre, s'empara de leurs biens, répandit leur sang, » réduisit en esclavage leurs femmes et leurs enfants? — Oui. — Avez-vous entendu » dire que 'Umar, [en succédant à Abû Bakr, ait rendu ces captifs à leurs familles? » — Oui.] — Est-ce que 'Umar s'est désolidarisé d'Abû Bakr? — Non. — Comptez-vous » les combattants d'an-Nahrawân parmi vos prédécesseurs, que vous aimez et que » vous déclarez être sauvés? — C'est vrai. — Les habitants de Koufa, lorsqu'ils » marchèrent contre eux, sont-ils restés les bras croisés? N'ont-ils pas, au contraire », répandu leur sang, troublé leur sécurité, pillé leurs richesses? — Si fait. — Saviez- » vous que les habitants de Bassora [V, 437], quand ils s'avancèrent contre ceux de » Koufa, sous les ordres d'ash- Shaybânî, de 'Abd Allâh b. Wahb ar-Râsibî et de ses » compagnons, les combattirent jusqu'à la mort[1]; que, rencontrant 'Abd Allâh b. » Khabbâb b. al-Aratt, Compagnon du Prophète, ils le tuèrent lui et sa jeune esclave; » que, surprenant et attaquant à l'aube une tribu arabe, ils tuèrent hommes, femmes » et enfants, et allèrent jusqu'à jeter de tout jeunes enfants dans des chaudières où » bouillait de l'*aqit*[2]? — Cela est ainsi. — Eh bien, les habitants de Bassora se sont-ils » désolidarisés de ceux de Koufa, et réciproquement? — Non. — Vous-mêmes, est-ce » que vous excommuniez l'un des deux partis? — Non. — Croyez-vous que la religion » est une, ou qu'il y ait deux religions? — Elle est une. — Vous permet-elle ce » qu'elle me défend à moi? — Non. — Eh quoi, vous reconnaissez Abû Bakr et 'Umar, » lesquels se reconnaissaient l'un l'autre; vous reconnaissez les habitants de Bassora et » de Koufa, lesquels s'admettaient réciproquement, bien que trois intérêts de premier » ordre, la vie, les femmes (*furûdj*), la propriété, fussent [V, 438] l'enjeu de leurs » litiges, et il ne me serait pas permis, selon vous, de faire autrement que de » maudire ma famille et de l'excommunier? Maudire les pécheurs, est-ce donc à vos » yeux une règle canonique de stricte obligation? S'il en est ainsi, réponds-moi, toi » qui m'as adressé la parole, te souviens-tu d'avoir maudit Pharaon? — Je n'ai aucun » souvenir de l'avoir maudit, répondit celui-ci. — Comment, reprit 'Umar, tu serais » libre de ne pas maudire Pharaon, le plus méchant des êtres, tandis que moi je ne

---

1 Le texte porte: *ista'raḍū n-nās yaqtulūna-hum*, mais il ne semble pas que ce verbe ait ici le sens qu'il a chez les Khâridjites.

2 *aqiṭ*: sorte de fromage fait avec du lait caillé.

» saurais me dispenser, selon ta croyance, de maudire et d'excommunier ma famille? » Allons, vous n'êtes qu'une troupe d'ignorants; vous voulez une chose et vous vous » égarez à sa poursuite. Vous condamnez des actes que l'Apôtre approuvait, vous » accordez la sécurité à quelqu'un qui aurait tremblé devant lui; vous faites trembler » ceux qu'il aurait rassurés. — Nous ne sommes pas tels que tu le dis. — Vous allez » bientôt en convenir. Maintenant, dites-moi si vous croyez que l'Apôtre de Dieu a » été envoyé aux hommes lorsqu'ils adoraient des idoles, qu'il les a invités à renverser » ces idoles et à confesser "qu'il n'y a qu'un [V, 439] seul Dieu, que Muhammad est » Son Envoyé". Quiconque a accepté cette confession ne fut-il pas respecté dans sa » vie et ses biens, n'eut-il point droit aux garanties et à l'égalité établies dans la » société musulmane? — Nous en convenons. — Et pourtant, quand vous rencontrâtes » des hommes qui renversaient les idoles, en disant: "Il n'y a de divinité qu'Allâh, » Muhammad est son Envoyé", vous avez considéré comme licite [d'attenter à] leur vie » et à leurs biens. D'autres au contraire, qui avaient repoussé et nié cette croyance, » des homme appartenant au culte juif, chrétien, ou à toute autre religion, ont » obtenu de vous la garantie de leur existence et vous avez interdit de verser leur » sang ». L'Abyssin lui répondit: « Je n'ai jamais entendu une argumentation plus » évidente et plus facile à saisir que la tienne. En conséquence, je confesse que tu es » en possession de la vérité, et je romps avec ceux qui ont rompu avec toi. — Et toi, » dit 'Umar au Shaybânite, que dis-tu? — Tu as bien parlé, répliqua celui-ci, et tes » explications sont d'une grande clarté. Cependant je ne puis imposer quoi que ce » soit aux Musulmans, avant de leur soumettre tes [V, 440] objections et de voir ce » qu'ils ont à répondre. — Cela te regarde », répondit 'Umar. Le Shaybânite partit, mais son compagnon l'Abyssin demeura et reçut une pension; il n'était que depuis quinze jours chez le calife quand il mourut. Le Shaybânite rejoignit ses coreligionnaires et fut tué dans leurs rangs, après la mort de 'Umar.

§ 2190. — Beaucoup d'autres faits relatifs à 'Umar et aux Khâridjites, leurs correspondances et controverses avec lui, avec les Umayyades ses prédécesseurs et d'autres gouverneurs des métropoles [sont racontés dans nos ouvrages précédents]. Nous avons cité ceux que les Khâridjites saluent du titre de Commandeur des Croyants et d'imâm, parmi les Azraqites, les Humrites[1], les Ibâdites[2], les Hamzites[3], les Khalafites, les Sufrites[4], les Nadjadât et autres sectes de Harûrites[5]. Nous avons parlé des contrées qu'ils occupent aujourd'hui, comme le pays de Shahrazûr, le Sistan, Istakhr[6] dans le Fars, le Kirmân, l'Azerbaïdjân, le Makrân, la région montagneuse de l'Oman, Hérat dans le Khorassan, la Mésopotamie, Tâhert as-Suflà et d'autres pays; on trouvera ces renseignements dans nos [V, 441] *Akhbâr az-zamân* et

1 Ḥumriyya.
2 Ibāḍiyya.
3 Ḥamziyya.
4 Ṣufriyya.
5 Ḥarūriyya.
6 Iṣṭakhr.

notre *Livre Moyen* . La réfutation de leur doctrine sur l'arbitrage et d'autres points se trouve dans notre ouvrage intitulé le *Livre du Triomphe*[1], qui est consacré aux sectes khâridjites, et dans le *Livre de la Réflexion*[2].

§ **2191.** — Nous [y] avons fait mention de ceux de leurs anciens chefs qui ont laissé des poésies, et entre autres Masqala[3] b. 'Itbân ash-Shaybânî, un de leurs adhérents les plus haut placés, auteur de ces vers:

Qu'on remette ce message au Commandeur des Croyants: un conseiller juste et sincère est toujours proche de toi;

Sache-le, si tu ne donnes satisfaction à la tribu des Bakr b. Wâ'il, une chaude journée se prépare pour toi en Irak.

Si parmi vous on cite Marwân et son fils[4]*, 'Amr*[5]*, Hâshim*[6] *et Habîb*[7]*,*

Dans nos rangs sont Suwayd, al-Batîn[8]*, Qa'nab; avec nous sont Shabîb, le Commandeur des Croyants,*

Et Ghazâla liée par un vœu, cette héroïne qui aura large part aux gloires des Musulmans.

[V, 442] *Non, point de paix, tant que dans les chaires de nos mosquées retentira la voix d'un prédicateur de Thaqîf*[9]

Nous avons parlé de la mère de Shabîb et du zèle qu'elle déploya dans la foi des Muhakkima. Un poète a dit de cette femme:

La mère de Shabîb a enfanté Shabîb; une louve ne peut enfanter qu'un loup[10].

§ **2192.** — [On trouvera dans ce même ouvrage] l'histoire de leurs principaux docteurs, tels qu'al-Yamân, auteur de plusieurs traités relatifs à leurs doctrines; 'Abd Allâh b. Yazîd al-Ibâdî; Abû Malik al-Hadramî[11], Qa'nab et d'autres savants. Al-Yamân b. Ri'âb[12] appartenait à l'élite des savants khâridjites, tandis que son frère 'Alî faisait partie de l'élite des savants râfidites. Chacun d'eux occupait le premier rang dans sa propre secte. Ces deux frères se réunissaient trois jours par an, pendant lesquels ils se livraient à des controverses; ils se [V, 443] séparaient ensuite et cessaient de se saluer et de s'adresser la parole. De même, Dja'far b. al-Mubashshir se distinguait par son esprit et sa piété parmi les docteurs mu'tazilites, tandis que son frère Hanash (?)[13] b. al-Mubashshir, un des doctes traditionnistes et des chefs de l'école des Hashwiyya[14], professait des doctrines opposées à celles de Dja'far. Longtemps séparés par la discussion et la différence d'opinion qui engendra une haine réciproque, ils jurèrent l'un

---

1 *Kitâb al-Intiṣâr.*
2 *Kitâb al-Istibṣâr.*
3 Masqala, personnage inconnu; en revanche, 'Itbân b. Waṣîla, qui serait son père, est plusieurs fois cité comme l'auteur des vers qui suivent.
4 Sans doute 'Abd al-Malik.
5 Il s'agit probablement de 'Amr b. Sa'îd al-Ashdaq.
6 On ne voit pas encore qui est ce personnage.
7 Il s'agit probablement de Ḥabîb b. al-Muhallab.
8 al-Baṭîn.
9 Il s'agit d'al-Ḥadjdjâdj.
10 Ou: « les chiens ne font pas des chats ».
11 al-Ḥadramî.
12 Ou Ribâb.
13 Ḥanash, que nous n'avons pas encore identifié.
14 Ḥashwiyya.

et l'autre de ne plus s'adresser la parole jusqu'à ce que Dieu les rappelle à Lui. Dja'far b. al-Mubashshir et Dja'far b. Harb[1] étaient deux docteurs mu'tazilites de l'école de Bagdad.

§ **2193** — 'Abd Allâh b. Yazîd al-Ibâdî[2], dont les leçons attiraient à Koufa un concours nombreux de disciples, avait pour associé Hisham b. al-Hakam, qui se distinguait par ses opinions sur le corps (*djism*) [de Dieu] et sur la question de l'imamat selon la doctrine des Qat'iyya[3]; son cours attirait aussi un grand nombre d'auditeurs parmi les Râfidites. Installés l'un et l'autre dans la même boutique, malgré les différences profondes que leurs opinions khâridjites et râfidites[4] établissaient entre eux, jamais ils n'eurent une [V, 444] altercation injurieuse, jamais ils ne sortirent des règles de la science et de la raison, jamais ils ne violèrent les exigences de la loi, ni les règles de la courtoisie en matière de discussion. On raconte que 'Abd Allâh b. Yazîd al-Ibâdî dit un jour à Hishâm: « Tu sais quelle amitié, » quelle communauté durable d'intérêts nous lient l'un à l'autre; je voudrais donc obtenir la main de ta » fille Fâtima ». Hishâm se borna à lui répondre: « Ma fille est une Croyante (*mu'mina*) ». 'Abd Allâh se tut et ne renouvela jamais sa demande, jusqu'à ce que la mort les séparât. Les rapports du même Hishâm avec ar-Rashîd et Ibn Barmak[5] sont racontés dans nos ouvrages précédents.

§ **2194.** — On cite ce propos de 'Amr b. 'Ubayd: « 'Umar b. 'Abd al-'Azîz a » pris le califat sans y avoir droit ni l'avoir mérité; une fois maître du pouvoir, il s'en » est rendu digne par sa justice ».

§ **2195.** — La mort de ce calife fut pleurée par al-Farazdaq[6] dans une élégie dont voici quelques vers:

[V, 445] *Aux porteurs de mauvaises nouvelles qui m'annoncent la mort de 'Umar, je dis: Vous annoncez la mort du soutien de la vérité et de la religion,*

Les fossoyeurs ont enterré aujourd'hui à Dayr Sam'ân [l'homme juste comme] le fléau de la balance,

Celui qui, durant sa vie entière, n'avait trouvé de charme ni à des regards impudiques, ni aux parures[7], ni aux courses de chevaux.

Les discours de ce calife et les détails intéressants de son histoire, autres que les marques de sa piété dont nous avons parlé ici, se trouvent dans nos ouvrages d'une date plus ancienne. Gloire à Dieu le maître des mondes!

---

1 Ḥarb.
2 al-Ibāḍī.
3 Qaṭ'iyya/Qiṭṭī'iyya.
4 *at-tasharrī wa-r-rafḍ.*
5 Il s'agit probablement de Yaḥyà b. Khālid.
6 Les vers ne figurent pas dans le *Dīwān* du poète; ils sont attribués à Kuthayyir 'Azza par Ibn al-Athīr (V, 43).
7 *nakhīl* paraît désigner un bijou, une parure, mais on ne possède aucune précision.

CHAPITRE XCIX

RÈGNE DE YAZÎD B. 'ABD AL-MALIK B. MARWÂN

§ 2196. – Yazîd [II] b. 'Abd al-Malik commença à régner le jour de la mort de 'Umar b 'Abd al-'Azîz, le vendredi[1] [V, 446] 25 radjab 101/10 février 720. Sa *kunya* était Abû Khâlid; il avait pour mère 'Âtika bint Yazîd [Ier] b. Mu'âwiya b. Abî Sufyân. Il mourut à Irbid, dans la Balqâ' qui dépend de la province de Damas, le vendredi 25 sha'bân[2] 105/27 janvier 724; il était âgé de trente-sept ans et avait régné quatre ans, un mois et deux jours.

APERÇU DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE; RÉSUMÉ DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2197. – Yazîd [II] fut dominé par son amour pour une esclave nommée Sallâmat al-Qass, qui avait appartenu d'abord à Suhayl b. 'Abd ar-Rahmân b. 'Awf az-Zuhrî. Yazîd l'acheta au prix de trois mille dinars, devint amoureux d'elle et lui abandonna tout pouvoir sur lui-même. Le poète 'Ubayd Allâh b. Qays ar-Ruqayyât a parlé de cette jeune femme en ces termes[3]:

> [V, 447] *Rayyâ et Sallâma ont fasciné al-Qass[4]; elles ne lui ont laissé ni la raison ni la vie.*

Cependant, grâce au stratagème d'Umm Sa'îd al-'Uthmâniyya, aïeule de Yazîd [II], laquelle fit acheter pour lui une esclave nommée Habâba[5], pour qui ce prince avait eu quelque inclination autrefois, cette dernière prit un empire absolu sur son cœur. Sallâma fut disgraciée et donnée à Umm Sa'îd.

---

1 Le 25 radjab était un samedi.
2 Cf. *infra*, 2218.
3 Voir *Aghânî* (Beyrouth), VIII, 337, 339, 350.
4 Il s'agit de 'Abd ar-Rahmân b. Abî 'Ammâr.
5 Ḥabāba.

§ **2198.** — Maslama b. ʿAbd al-Malik reprochait à Yazîd la tyrannie et les rigueurs qui pesaient sur ses sujets depuis que, retiré dans son palais, il s'adonnait à la boisson et à ses goûts frivoles. « ʿUmar, dont la mort ne date que d'hier, lui dit-il, » était le souverain équitable que tu sais. Il faut qu'à ton tour tu manifestes ta » justice envers tes sujets et que tu renonces au plaisir, puisque toutes tes actions et » ta conduite servent de modèle à tes agents. Dépouille-toi donc de ces funestes » habitudes ». Il abandonna ostensiblement sa conduite et manifesta son repentir; il tint bon pendant quelques jours, mais Habâba, à qui ce [V, 448] changement était odieux, fit demander au poète al-Ahwas[1] et au chanteur Maʿbad de réfléchir à ce qu'ils pourraient faire pour elle en cette circonstance.

§ **2199.** — Al-Ahwas composa une pièce de vers où se trouvait ce passage[2]:

Va, ne lui reproche pas aujourd'hui l'égarement de son esprit: l'homme en proie au chagrin est incapable de se raidir.

Si tu renonces (ô Yazîd) au plaisir et à l'amour, sois donc comme une pierre détachée d'une roche dure et insensible.

Où est la vie, si ce n'est dans ce qui charme, dans ce qui passionne? Qu'importe si un censeur odieux nous blâme et nous taxe de folie?

Maʿbad mit ces paroles en musique, et Habâba les apprit. Quand Yazîd entra chez elle, elle lui dit: « Commandeur des Croyants, permets-moi de te faire entendre un » air, un seul; et après cela agis comme il te plaira ». Elle se mit alors à chanter, et quand elle eut fini, Yazîd ne cessait de répéter ce passage:

Où est la vie, sinon dans ce qui charme, dans ce qui passionne? Qu'importe si un censeur odieux nous blâme et nous taxe de folie?

[V, 449] Et il revint désormais à ses goûts de plaisir et de débauche, en renonçant à toutes ses bonnes résolutions.

§ **2200.** — Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî tient d'Ibn Sallâm la narration suivante. Yazîd citait un jour ce passage d'un poète:

Nous avons pardonné aux fils de Dhuhl et leur avons donné le nom de frères.

Un jour viendra peut-être où cette tribu se montrera telle qu'elle était jadis.

Lorsque le mal s'est manifesté[3], quand il nous est apparu dans sa nudité,

---

1 Al-Aḥwaṣ.

2 Voir *Aghânî*, XV, 100, 102, 103.

3 C'est-à-dire: lorsque la guerre a éclaté.

Nous sommes sortis avec l'allure du lion lorsque la [faim] excite sa colère.
Sous nos coups, [l'ennemi] tombait inanimé, épuisé, sans force.[1]
Le sang jaillissait sous le fer de nos lances comme de l'orifice d'une outre pleine jusqu'au bord.
Cherche ton salut dans le mal, si tu ne le trouves pas dans le bien.

Ces vers sont anciens; on dit qu'ils furent composés par al-Find az-Zimmânî pendant la guerre d'al-Basûs. Yazîd [V, 450] ayant adjuré Habâba de lui chanter ce morceau, elle répondit: « Commandeur des Croyants, je ne connais personne qui » sache le chanter, à l'exception d'al-Ahwal[2] al-Makkî. — C'est vrai, reprit Yazîd, » j'avais entendu Ibn 'Â'isha essayer de le chanter, mais il dut l'abandonner. — Ibn » 'Â'isha, ajouta la chanteuse, l'a emprunté à "Fulân" b. Abî Lahab, qui l'exécutait » avec un talent merveilleux ».

§ **2201.** — Yazîd fit aussitôt partir un courrier pour le gouverneur de La Mekke. « Au reçu de ce message, lui disait-il, remets à Fulân b. Abî Lahab une » somme de mille dinars pour ses frais de route et mets à sa disposition toutes les » bêtes de la poste qu'il voudra ». Cet ordre fut exécuté. Lorsque le musicien parut en sa présence, Yazîd l'invita à chanter les vers d'al-Find, ce dont il s'acquitta avec une habileté surprenante; à la demande du prince, il les répéta avec autant de charme. Yazîd, transporté de joie, lui demanda qui lui avait appris ce morceau. « Commandeur des Croyants, répondit le chanteur, je l'ai reçu de mon père qui le » tenait du sien. — N'eussiez-vous recueilli [V, 451] d'autre héritage que ce chant, en » vérité Abû Lahab vous aurait légué une fortune considérable. — Commandeur des » Croyants, reprit le chanteur, Abû Lahab fut jusqu'à sa mort un infidèle et l'ennemi » de l'Apôtre de Dieu. — Je le sais, répondit Yazîd, mais il était si bon musicien que » je sens en moi une certaine sympathie pour lui ». Puis il fit donner de l'argent et des vêtements [d'honneur] au musicien et le renvoya chez lui comblé de marques de considération.

§ **2202.** — L'acte faisant de Yazîd le successeur de 'Umar b. 'Abd al-'Azîz portait: « Si la puissance te donne une hautaine fierté, pense au pouvoir que Dieu dé- » tient sur toi ». Selon d'autres, ces paroles auraient été écrites par 'Umar dans une dépêche à l'un de ses agents[3]; elles sont citées par az-Zubayr b. Bakkâr avec plus de développement: « Si tu as le pouvoir de tyranniser tes sujets, souviens-toi du contrôle » que Dieu exerce sur ta conduite envers eux; sache que [la conséquence de] tes » actes, passagère sur tes sujets, est durable pour toi, et que Dieu se charge de

---

1 Variante: « humilié ».
2 Al-Aḥwal.
3 Qui serait Alī b. Arṭāt.

» venger l'opprimé sur l'oppresseur. Que ta tyrannie ne s'exerce donc jamais contre » [V, 452] ceux qui ne peuvent lui opposer que la protection de Dieu ».

§ **2203.** — Habâba étant tombée malade, Yazîd ne parut pas en public; lorsqu'elle mourut, dans sa douleur, il défendit pendant plusieurs jours qu'on l'enterrât, si bien que [son corps] finit par répandre une odeur insupportable. On l'avertit que son désespoir donnait lieu à des commentaires que le prestige du califat ne pouvait souffrir; il consentit alors à l'inhumation. Penché sur sa tombe, il répétait ce vers[1]:

Si jamais mon âme se console de ta [perte], si jamais elle renonce à son amour, c'est au désespoir qu'elle le devra, jamais à la résignation.

Il ne lui survécut que de quelques jours.

§ **2204.** — Suivant un récit transmis par Muhammad b. Ibrâhîm et remontant à Abû l-Huwayrîth ath-Thaqafî[2], Yazîd tomba dans un désespoir extrême à la mort de Habâba; il fit appeler et affecta à son service une jeune esclave qui avait servi cette chanteuse. Un jour qu'elle chantait ce vers:

[V, 453] *Pour un amant désolé, c'est assez souffrir que de voir la demeure de sa bien-aimée abandonnée et déserte,*

Yazîd fondit en larmes et tomba en faiblesse; jusqu'à sa mort, il ne quitta plus cette petite esclave qui lui rappelait le souvenir de Habâba.

§ **2205.** — Yazîd écoutait chanter un jour, dans son palais, Habâba et Sallâma. Dans l'excès de son ivresse, il s'écria: « Je veux m'envoler! — Seigneur, répliqua » Habâba, pourquoi laisserais-tu ton peuple et nous-mêmes? ». Voilà pourquoi Abû Hamza[3] al-Khâridjî, quand il parlait des Marwânides et flétrissait leur conduite, citait Yazîd b. ʿAbd al-Malik en disant: « Il a fait asseoir Habâba à sa droite, Sallâma à sa » gauche, et s'est écrié: "Je veux m'envoler" Oui, envole-toi vers la malédiction de » Dieu et Ses châtiments douloureux! ».

§ **2206.** — Yazîd b. al-Muhallab b. Abî Sufra[4] s'étant échappé, pendant la maladie de ʿUmar b. ʿAbd al-ʿAzîz, de la prison où ce dernier le tenait enfermé

---

1 Le vers est de Kuthayyir ʿAzza; voir *Aghânî* (Beyrouth), XV, 111, 112.
2 Abû ʿAbd Allâh Muḥammad b. Ibrâhîm < son père [Ibrâhîm al-Mawṣilî] < Isḥâq al-Mawṣilî < Abû l-Ḥuwayrith ath-Thaqafî.
3 Abû Ḥamza; ces propos figurent dans une célèbre *khuṭba* d'Abû Ḥamza.
4 Ṣufra.

(101/720), se rendit à Bassora, dont le gouverneur était ʿAdî b. Artât[1] al-Fazârî, s'empara de cet agent et le mit aux fers. Puis il sortit [de la ville] [V, 454] pour se rendre à Koufa afin de s'opposer à Yazîd b. ʿAbd al-Malik; les Azdites et les alliés de cette tribu s'étant joints à son parti où se réunirent aussi ses parents et ses amis, sa puissance s'accrut et prit des proportions redoutables. Yazîd envoya contre lui une armée nombreuse commandée par son frère Maslama b. ʿAbd al-Malik et par son neveu al-ʿAbbâs b. al-Walîd b. ʿAbd al-Malik. A l'approche de ces deux généraux, Yazîd b. al-Muhallab, remarquant un certain trouble parmi ses propres soldats, leur en demanda la cause. On lui répondit que Maslama et al-ʿAbbâs venaient d'arriver. « Par Dieu, s'écria-t-il, qu'est-ce que ce Maslama? Une sauterelle jaune! Et al-ʿAbbâs? » Un Grec, fils de Grec[2]! Que sont ces troupes syriennes? Une vile multitude, un » ramassis de paysans, de laboureurs, de tanneurs, de gens sans aveu! Prêtez-moi, une » heure, le secours de vos bras, et nous leur couperons le nez. Il suffit d'une matinée, » d'une soirée pour que Dieu juge entre nous et cette troupe d'oppresseurs. [V, 455] » Mon cheval! ». On lui amena un cheval marqué de blanc aux jambes. Il le monta sans revêtir son armure, et les deux armées s'attaquèrent. La bataille fut acharnée. Yazîd, abandonné des siens, périt sur le champ de bataille; ses frères résistèrent héroïquement et tombèrent ensemble. Un poète[3] a parlé ainsi de cet événement:

Toutes les tribus dociles à ton appel marchèrent obéissantes,
Jusqu'à l'heure du combat. Mais quand tu les as rangées en bataille, en butte aux lances ennemies, elles t'on trahi et se sont envolées.
Tu as été tué, mais cette mort n'a pas été un déshonneur pour toi, tandis qu'il est quelquefois honteux de périr.

§ **2207.** — A la nouvelle de cette victoire, Yazîd [II] b. ʿAbd al-Malik fit éclater sa joie; il ordonna aux poètes de s'acharner tous ensemble contre la famille d'al-Muhallab, et ils obéirent à cet ordre; Kuthayyir seul s'y refusa. « Abû Sakhr[4], lui dit » le prince, c'est la voix du sang qui t'émeut, car les Muhallabides sont des » Yéménites [comme toi] ». Cet événement a inspiré à Djarîr les vers suivants où il célèbre Yazîd et attaque la famille d'al-Muhallab[5]:

[V, 456] *36.— Plus d'une tribu qui vous jalouse ne saurait ni vous succéder ni vous remplacer.*
52.— La famille d'al-Muhallab - que Dieu l'extermine - n'est plus qu'un

---

1 Arṭāt.
2 Alors que Ṭabarī (II, 1398) dit: « celui qui a coupé les jarrets de la chamelle des Thamūd », le texte porte: Nasṭūs ibn Nasṭūs; c'est une allusion à l'origine d'al-ʿAbbās dont la mère était grecque, à ses yeux bleus et à ses cheveux blonds.
3 Il s'agit de Thābit Quṭna; voir *Aghānī* (Beyrouth), XIV, 262.
4 Ṣakhr.
5 *Dīwān*, 389-390.

amas de cendres, elle est ruinée de fond en comble.

54.— L'appel de cet imposteur a valu aux Azdites de terribles blessures à la poitrine et au cou.

55.— Les Azdites avaient pris pour chef al-Mantûf[1]; les bataillons de Dieu les ont massacrés, et ils ont été épilés.

Cette pièce de vers est fort longue.

§ **2208.** — Dans une autre poésie, Djarîr dit en s'adressant à Yazîd [II][2]:

34.— Quand ils sont devenus infidèles, tu as laissé Ibn al-Muhallab atteint d'une fracture sans remède. Puissions-nous ne jamais te perdre!

35.— Ô Ibn al-Muhallab, les hommes savent que le califat appartient au plus éminent des guerriers.

§ **2209.** — Yazîd avait envoyé Hilâl b. Ahwaz[3] al-Mâzinî sur les traces des Muhallabides, en lui ordonnant de décapiter tous ceux de cette famille qui auraient atteint l'âge viril. Hilâl les poursuivit jusqu'à la ville de Qandâbîl, dans [V, 457] le Sind. Deux adolescents appartenant à cette famille furent amenés en sa présence; il demanda à l'un de ces deux prisonniers s'il était homme fait. « Oui », répondit celui-ci en tendant le cou. Son compagnon, saisi de pitié, se mordait les lèvres pour ne pas laisser paraître son émotion, il fut aussi décapité. Le carnage fut tel que les Muhallabides furent presque tous anéantis dans cette contrée. On raconte que, durant les vingt années qui suivirent la persécution exercée contre eux par Hilâl, tous les nouveau-nés de cette famille étaient des enfants mâles et que pas un seul ne mourut. Les vers suivants de Djarîr renferment l'éloge de Hilâl b. Ahwaz et l'apologie de sa conduite[4]:

8.— Je disais à cette nuit dont la durée ne ressemblait pas à celle des autres nuits: Puisse ton aurore briller bientôt!

9-12.— Je tremble pour la vie d'Ibn Ahwaz, lui qui a dissipé les inquiétudes et tranquillisé tous les esprits.

14.— Tu as creusé bien des tombes dans les cimetières auprès de celles des hommes de bien, de Mâlik et de ʿAdî.

[V, 458] *18.— Et les Muhallabides ne conservent plus un seul drapeau pour se rallier, on ne trouve plus un seul soldat de la famille d'al-Muhallab!*

§ **2210.** — Lorsque Yazîd [II] donna à ʿUmar b. Hubayra al-Fazârî le gouvernement de l'Irak en

---

1 « L'épilé », surnom de Sâlim, *mawlà* des Qays b. Thaʿlaba.
2 *Dīwān*, 256.
3 Aḥwaz.
4 *Dīwān*, 241.

y ajoutant celui du Khorassan, Ibn Hubayra, son pouvoir une fois établi, manda auprès de lui al-Hasan b. Abî l-Hasan al-Basrî, 'Âmir b. Shurahbîl[1] ash-Sha'bî et Muhammad b. Sîrîn, en 103/721-2, et leur dit: « Yazîd b. 'Abd al-Malik, vicaire choisi par Dieu pour gouverner Ses créatures, a reçu le serment » de ses sujets; nous avons juré entre ses mains obéissance et fidélité. L'autorité dont vous me voyez » investi, il me l'a déléguée; il m'adresse ses ordres par écrit afin que je les exécute, et je me charge » des missions qu'il me confie, comme vous le voyez ». Ibn Sîrîn et ash-Sha'bî employèrent dans leur réponse la *taqiyya* "restriction mentale". Quant à al-Hasan, pressé par Ibn Hubayra de faire connaître son avis, il s'exprima ainsi: « Ibn Hubayra, crains Dieu en [obéissant à] Yazîd, et ne t'inquiète » [V, 459] pas de Yazîd en obéissant à Dieu, car Dieu te défendra contre Yazîd, tandis que Yazîd ne » peut te défendre contre Dieu. Bientôt viendra un de Ses anges qui te précipitera du haut de ton » trône et te chassera de ce vaste palais dans un étroit tombeau. Alors tu ne pourras attendre ton salut » que de tes œuvres; je te conseille, Ibn Hubayra, de ne pas désobéir à Dieu. Dieu n'a établi ce pouvoir » que pour défendre Sa religion et Ses serviteurs; ne foule pas à tes pieds Son culte et Ses adorateurs, » au nom d'un pouvoir qui vient de Dieu. Aucune obéissance n'est due à la créature qui viole la loi du » Créateur ». On ajoute, dans ce récit, qu'Ibn Hubayra récompensa les trois hommes en donnant deux fois plus à al-Hasan. Ash-Sha'bî disait: « Nous ne lui avons donné que du son, et il nous a rendu du » son ».

§ **2211.** — On raconte que Yazîd [III], informé que son frère Hishâm b. 'Abd al-Malik censurait sa conduite, souhaitait sa mort et blâmait sa frivole passion pour les chanteuses, lui écrivit en ces termes: « On m'apprend que ma vie t'est à charge » [V, 460] et qu'il te tarde que je meure. En vérité, quand je ne serai plus, tes ailes » seront faibles et tes mains impuissantes. En quoi ai-je mérité ce qu'on m'apprend » sur ton compte? ». Voici la réponse de Hishâm: « Si le Commandeur des Croyants » prête l'oreille aux suggestions des hommes malintentionnés et jaloux de sa fortune, » de telles calomnies auront bientôt troublé l'harmonie et brisé les liens de notre » famille. Le Commandeur des Croyants est assez généreux, Dieu l'a comblé de » faveurs assez grandes pour qu'il pardonne les fautes de ceux qui l'ont offensé. » Quant à moi, Dieu me préserve d'avoir jamais trouvé ton existence trop lourde et ta » mort trop lente à venir ».

§ **2212.** — Yazîd lui écrivit alors: « Nous pardonnons ta conduite et taxons de » mensonges ce qu'on nous a dit de toi. Garde la mémoire des conseils que nous » donnait 'Abd al-Malik, quand il nous recommandait de fuir la haine et la trahison » réciproques; souviens-toi de ses dernières volontés et de ses instances pour que la » concorde et l'union règnent entre nous[2]. C'est pour toi le meilleur [V, 461] parti à » prendre et le plus sûr. En t'écrivant, je sais que tu es dans la situation décrite, » jadis, par le poète[3] dans ces vers:

---

1 Shurahbîl.
2 Voir *supra*, § 2123.
3 Il s'agit de Ma'n b. Aws; voir Abû Tammâm, *Hamâsa*, II, 3; *Aghânî* (Beyrouth), XII, 49.

Malgré l'inquiétude que m'inspire depuis longtemps ta conduite, je te pardonne et te suis dévoué.

Te séparer de moi ici-bas, c'est te priver de ton bras droit; vois lequel des deux remplacer.

Mais si tu es injuste envers ton frère, tu le trouveras sur la route de la séparation, tant qu'il conservera le sentiment.

Hishâm, dès qu'il reçut cette lettre, accourut chez son frère, et, dans la crainte des facteurs de discorde et des intrigants, il ne le quitta plus jusqu'à la mort de Yazîd.

§ 2213. — Parmi les personnages [distingués] qui moururent sous le règne de Yazîd [III] on cite 'Atâ'[1] b. Yasâr, *mawlà* de Maymûna, femme du Prophète; sa *kunya* était Abû Muhammad; il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans en 103/721-2. — Mudjâhid b. Djâbir, *mawlà* de Qays b. as-Sa'ib al-Makhzûmî; sa *kunya* était Abû l-Hadjdjâdj; [V, 462] il mourut âgé de quatre-vingt-quatre ans. — Djâbir b. Zayd, *mawlà* des Azd; il habitait Bassora; sa *kunya* était Abû sh-Sha'thâ'. — Yazîd b. al-Asamm[2], qui habitait Raqqa; il était le fils d'une sœur de Maymûna, femme du Prophète. — Yahyâ b. Waththâb al-Asadî, *mawlà* des Banû Kâhil, de Koufa. — Abû Burda ['Âmir] b. Abî Mûsà al-Ash'arî, de Koufa.

§ 2214. — En 104/722-3, mourut Wahb b. Munabbih; mais certains placent sa mort en 116. En la même année 104, mourut Tâ'ûs[3] b. Kaysân, Abû 'Abd ar-Rahmân, *mawlà* de Buhayr al-Himyarî[4] ; selon d'autres, il serait mort à La Mekke, en 106/724-5, et Hishâm b. 'Abd al-Malik aurait accompli la prière à ses funérailles. — En 107/725-6, mourut Sulaymân b. Yasâr, *mawlà* de Maymûna, femme du Prophète et frère de 'Atâ' b. Yasâr, également *mawlà* de Maymûna; sa *kunya* était Abû Ayyûb; il avait soixante-treize ans quand il mourut à Médine; d'autres placent sa mort en 108. — Cette [V, 463] même année 108 vit mourir al-Qâsim b. Muhammad b. Abî Bakr as-Siddîq. — Abû Sa'îd al-Hasan b. Abî l-Hasan al-Basrî mourut en 110/728-9, âgé de quatre-vingt-neuf ou quatre-vingt-dix ans; son père, nommé Yasâr, était le *mawlà* d'une femme des Ansâr; al-Hasan était plus âgé que Muhammad b. Sîrîn, lequel mourut cent jours après lui, en cette même année, à l'âge de quatre-vingt-un ou, selon d'autres, de quatre-vingts ans. Ils étaient cinq frères: Muhammad, Sa'îd, Yahyà, Khâlid et Anas dont le père était un *mawlà* d'Anas b. Mâlik; tous les cinq transmirent des traditions qui sont rapportées sous leur autorité.

---

1 'Aṭā'.
2 Al-Aṣamm.
3 Ṭā'ūs.
4 Buḥayr al-Ḥimyarī.

§ 2215. — Quant à Abû 'Abd Allâh Wahb b. Munabbih, j'ai trouvé les auteurs de chroniques divisés et en désaccord sur la date de sa mort: les uns la placent en l'année que nous avons indiquée ci-dessus [104/722-3]; selon d'autres, il serait mort en 110/728-9 à Sanaa, âgé de [V, 464] quatre-vingt-dix (ou soixante-dix) ans, et il faisait partie des Abnâ'.

§ 2216. — L'an 115/733-4, mourut al-Hakam b. 'Utayba al-Kindî. On place à cette même date la mort de 'Atâ' b. Abî Rabâh[1] et, en 123/740-1, celle d'Abû Bakr Muhammad b. Muslim b. 'Ubayd Allâh b. 'Abd Allâh b. Shihâb az-Zuhrî; cependant, d'après al-Wâqidî, il serait mort en 124/742-3.

§ 2217. — Les traits intéressants de l'histoire de Yazîd [II], les événements et les faits qui ont signalé son règne se trouvent en détail dans nos deux ouvrages, les *Akhbâr az-zamân* et le *Livre Moyen*. En citant la date de la mort de ces savants, de ces rapporteurs de traditions religieuses et historiques, notre but a été d'ajouter à l'utilité de cet ouvrage, de façon qu'il soit d'un intérêt général. Tous nos lecteurs, en effet, n'ont pas les mêmes buts, les résultats qu'ils demandent à l'étude sont différents. L'un recherche les faits historiques et les traditions, un autre ne se préoccupe que d'examen et de spéculation [V, 465] philosophique, un troisième s'adonne à l'étude des traditions religieuses, scrute avec soin les circonstances qui s'y rapportent et la date de la mort de savants tels que ceux que nous avons cités. Nous nous sommes efforcé de satisfaire à toutes ces vues différentes. L'assistance nous vient de Dieu!

---

[1] Rabāḥ.

CHAPITRE C

RÈGNE DE HISHÂM B. 'ABD AL-MALIK B. MARWÂN

§ 2218. — Hishâm fut proclamé le jour où mourut son frère Yazîd, le vendredi 25 shawwâl 105[1]/25 mars 724. Yazîd était mort à l'âge de trente-huit, ou, selon d'autres, de quarante ans. Hishâm mourut à ar-Rusâfa[2], dans le pays de Qinnasrîn, le mercredi [V, 466] 6 rabî' II 125/6 février 743, âgé de cinquante-trois ans; son règne avait duré dix-neuf ans, sept mois et onze jours.

APERÇU DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE

§ 2219. — Hishâm louchait. Il était [d'un caractère] âpre, rude et grossier. Il aimait à augmenter son trésor, et il améliora l'agriculture. Il recherchait les chevaux de bonne race, et il institua des courses où se trouvaient réunis quatre mille chevaux de ses écuries et à d'autres propriétaires, ce qui était sans précédent dans la Djâhiliyya et depuis l'Islam; aussi les poètes ont-ils célébré à l'envi la richesse de ses écuries. Il appréciait aussi les étoffes et les tapis de qualité, les équipements militaires et les cuirasses; il forma des troupes, fortifia les frontières, fit creuser des conduits souterrains et des réservoirs sur la route de La Mekke, et entreprit encore d'autres travaux utiles qui furent détruits par Dâwûd b. 'Alî, au début du règne des 'Abbâsides. On fabriqua sous son règne [V, 467] des tissus de soie [ornés de] dessins et des tapis de velours de soie. Tous ses sujets, marchant sur ses traces, gardaient soigneusement les biens qu'ils avaient acquis; la bienfaisance devint rare, les donations charitables s'arrêtèrent, jamais [les temps] ne furent plus difficiles que sous son règne.

§ 2220. — Sous ce même règne, Zayd b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib périt en martyr en 121/739 ou 122/740. Zayd ayant consulté son frère Abû Dja'far

---

1 Le 25 shawwāl était un dimanche; mais il faut lire sha'bān comme *supra*, § 2196.

2 Ar-Ruṣāfa.

Muhammad b. al-Husayn b. ʿAlî, celui-ci lui avait recommandé de ne pas s'appuyer sur la population déloyale et perfide de Koufa. « C'est dans cette ville, lui disait-il, » que ton aïeul ʿAlî a été tué, que ton [grand-] oncle al-Hasan a été blessé, que ton » [grand-] père al-Husayn a trouvé la mort; c'est là et dans cette province que le nom » de la famille du Prophète (ahl al-Bayt) est accompagné d'injures ». Enfin Abû Djaʿfar lui révéla tout ce que sa [pre]science lui avait enseigné sur la durée de la dynastie des Marwânides et sur les ʿAbbâsides qui devaient leur succéder. Voyant que Zayd persistait dans la résolution de revendiquer ses droits, il ajouta: « Frère, [V, 468] » je crains que tu ne sois demain attaché au gibet dans la voirie (Kunâsa) de Koufa ». Puis il lui fit ses adieux en lui apprenant qu'ils ne se reverraient plus .

§ 2221. — Précédemment, Zayd était allé voir Hishâm à ar-Rusâfa. Quand il se présenta chez lui, il trouva toutes les places occupées et dut s'asseoir tout au bout de la salle. « Commandeur des Croyants, lui dit-il, personne n'est assez grand ni assez » humble pour se dispenser de craindre Dieu. — Silence, misérable, lui répondit » Hishâm, est-ce toi qui oses aspirer au califat, toi le fils d'une esclave? » — Commandeur des Croyants, répliqua Zayd, ma réponse est prête: selon ton désir, » je te répondrai ou je garderai le silence. — Eh bien! parle. — [L'esclavage] des mères » n'a pas empêché les enfants d'arriver aux plus hautes destinées. La mère d'Ismaël » n'était que l'esclave de la mère d'Isaac, ce qui n'a pas empêché Dieu de choisir » Ismaël pour Son prophète, de faire de lui le père des Arabes, et de former de son » sang ce qu'il y a de plus parfait dans l'humanité, [V, 469] Muhammad. Est-ce à moi » que tu tiens ce langage, à moi fils de Fâtima et fils de ʿAlî? ». Il se leva ensuite en prononçant ces vers:

La peur l'a chassé, fugitif et couvert d'opprobre: tel le [combattant] qui, redoutant les ardeurs de la lutte,

Traîne en gémissant ses pieds endoloris dans leur chaussure en lambeaux, sur des cailloux aigus qui les déchirent de leur pointe;

La mort est son unique refuge; la mort, loi rigoureuse sous laquelle l'humanité se courbe.

Si Dieu veut susciter un empire de son choix, Il réduit en cendres les œuvres de Ses ennemis.

§ 2222. — Il se rendit ensuite à Koufa, et sortit de cette ville à la tête des lecteurs du Coran (*qurrâʾ*) et des notables; Yûsuf b. ʿUmar ath-Thaqafî ouvrit les hostilités contre lui et, dès que le combat se fut engagé, Zayd, abandonné de ses partisans et ne conservant qu'une poignée de soldats, se battit avec ardeur en récitant

ces vers[1]:

[V, 470] *Une vie sans gloire ou une mort héroïque, l'une et l'autre ont pour moi une saveur amère.*

Mais s'il faut absolument opter, c'est vers la mort que je cours d'un pas assuré.

Lorsque la nuit sépara les deux partis, Zayd se retira couvert de blessures. Une flèche l'avait atteint au front; on chercha quelqu'un qui pût extraire le fer de la plaie; on trouva un chirurgien de village, auquel on cacha le nom du blessé. Dès que le fer fut retiré, Zayd expira. Ses compagnons l'enterrèrent au fond d'un canal d'arrosage, recouvrirent sa fosse de terre et d'herbe et remirent l'eau. Mais le chirurgien, qui avait assisté à l'inhumation, en connaissait l'emplacement. Dès le lendemain matin, il courut informer Yûsuf b. 'Umar, et le guida vers la place de la tombe. Yûsuf fit exhumer le cadavre, envoya la tête à Hishâm et, sur l'ordre de ce dernier, il le fit attacher nu au gibet. Aussi, un poète [V, 471] des Banû Umayya apostrophe-t-il les Tâlibites et leurs partisans en ces termes:

Nous avons attaché votre Zayd au tronc d'un palmier: je n'avais jamais vu un mahdî *pendu au gibet.*

Un pilier fut dressé sous la potence; plus tard, Hishâm écrivit à Yûsuf de brûler le corps et de jeter les cendres au vent.

§ 2223. — Al-Haytham b. 'Adî at-Tâ'î[2] a recueilli le récit suivant de la bouche de 'Umar b. Hâni' at-Tâ'î: « Je partis avec 'Abd Allâh b. 'Alî pour fouiller les tombes des Banû Umayya sous le règne » d'Abû l-'Abbâs as-Saffâh[3]. Quand nous parvînmes au tombeau de Hishâm, nous en tirâmes le corps » dans un état de conservation parfaite, sauf la partie antérieure du nez, qui s'en était détachée; 'Abd » Allâh lui donna quatre-vingts coups de fouet, puis le livra aux flammes. Nous exhumâmes Sulaymân » de son tombeau à [Mardj] Dâbiq; il ne restait plus que la colonne [V, 472] vertébrale, les côtes et la » tête; nous les jetâmes dans le feu; nous détruisîmes de la même manière les restes des autres Banû » Umayya dont les sépultures se trouvaient à Qinnasrîn. Arrivés à Damas, nous ouvrîmes le tombeau » d'al-Walîd b. 'Abd al-Malik et le trouvâmes entièrement vide. Celui de 'Abd al-Malik n'offrit à nos » investigations que sa boîte crânienne. La tombe de Yazîd b. Mu'âwiya, que nous ouvrîmes ensuite, ne » renfermait qu'un seul os; mais nous remarquâmes dans le fond du sépulcre une poussière noirâtre qui » formait comme une traînée de cendres le long de la pierre. Nous continuâmes ainsi à rechercher leurs » tombeaux dans différentes contrées et à brûler les restes qu'ils renfermaient ». Nous avons cité ici cette narration à cause de la profanation commise par Hishâm sur le corps de Zayd b. 'Alî, et parce que, consumé lui-même par les flammes, il subit les représailles du traitement qu'il avait infligé au cadavre

---

1 Vers attribués à un fils de Maslama b. 'Abd al-Malik b. Marwân dans l'*Aghânî* (Beyrouth), IV, 346, à Muḥammad b. 'Abd al-Malik chez Ibn Taghrîbirdî, I, 258.

2 Aṭ-Ṭā'ī.

3 As-Saffāḥ.

de son ennemi.

§ 2224. — Selon Abû Bakr Ibn 'Ayyâsh et certains chroniqueurs, le corps de Zayd demeura, pendant cinq ans, attaché au gibet [V, 473] de la Kunâsa, à Koufa, dans un état de nudité complète, mais la partie la plus secrète de son corps fut constamment voilée par Dieu et dérobée aux regards. Plus tard, sous le règne d'al-Walîd [II], lorsque Yahyà b. Zayd se révolta dans le Khorassan, al-Walîd ordonna à son agent à Koufa de brûler le corps de Zayd ainsi que son gibet. Le gouverneur exécuta cet ordre et fit jeter les cendres au vent, sur les bords de l'Euphrate.

§ 2225. — Dans notre livre intitulé *Discours sur les principes des religions*[1], nous avons expliqué l'origine du nom des Zaydites, ainsi nommés parce qu'ils se révoltèrent avec Zayd b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib; mais on a diversement expliqué ce nom, ainsi que nous l'avons rapporté dans nos écrits précédents. [Nous avons parlé] des différences qui séparent les Zaydites des Imâmites, et des divergences entre ces deux sectes, comme entre les autres sectes shî'ites. Quelques auteurs d'ouvrages sur les doctrines, les opinions et les croyances, tant parmi les Shî'ites que [V, 474] chez les autres, tels notamment qu'Abû 'Îsà Muhammad b. Hârûn al-Warrâq, disent que les Zaydites se divisaient à cette époque en huit groupes: — 1. les Djârûdiyya, disciples d'Abû l-Djârûd Ziyâd b. al-Mundhir al-'Abdî, qui limitaient la qualité d'Imâm exclusivement aux descendants d'al-Hasan et d'al-Husayn. — 2. les Marthadiyya. — 3. les Abraqiyya. — 4. les Ya'qûbiyya, disciples de Ya'qûb b. 'Alî al-Kûfî. — 5. les Nu'aymiyya. — 6. les Abtariyya, disciples de Kathîr al-Abtar et d'al-Hasan b. Sâlih b. Hayy[2]. — 7. les Djarîriyya, disciples de Sulaymân b. Djarîr. — 8. les Yamâniyya, disciples de Muhammad b. al-Yamân al-Kûfî. Chacun de ces groupes ajouta quelque chose à la secte [mère], et les bases de leurs croyances se développèrent en différents sens.

§ 2226. — Il en fut de même chez les Imâmites, qui étaient divisés en trente-trois sectes, selon ce que rapportent les auteurs anciens. Nous avons [V, 475] exposé aussi le schisme des Qat'iyya[3] après la mort d'al-Hasan b. 'Alî b. Muhammad b. Abî Mûsà b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. Abî Tâlib, la thèse soutenue par les Kaysâniyya, les points sur lesquels cette secte et d'autres encore se séparent du reste des Shî'ites. Ceux-ci se divisent en soixante-treize sectes, sans parler des subdivisions intérieures fondées sur des différences d'interprétation. Quant aux Ghulât, ils forment aussi huit groupes, dont quatre sont les Muhammadiyya et les quatre autres les Mu'tazila, nommés aussi 'Alawiyya. Si ce livre n'était pas consacré à l'histoire, nous parlerions en détail des sectes et des doctrines qui se sont produites autrefois et de nos jours, des arguments sur lesquels elles fondent leur croyance en la venue de celui qui est annoncé et promis [c'est-à-dire du *mahdî*], enfin des opinions que chaque secte s'est formées sur ce point parmi les partisans du cycle (*dawr*), du voilement (*satr*[4]), de l'illumination (*tashrîq*) et d'autres groupes imâmites.

---

1 *Al-Maqâlât fî uṣûl ad-diyânât.*
2 Ṣâliḥ b. Ḥayy.
3 Qaṭ'iyya / Qiṭṭî'iyya.
4 Ce terme n'est pas sûr, les mss donnant des variantes dont une, *sayrûra*, est reprise au § 2261.

§ **2227.** — [V, 476] Un jour que Hishâm inspectait ses troupes à Émèse[1], un habitant de cette ville passa devant lui monté sur un cheval rétif. Hishâm lui demanda ce qui l'avait porté à choisir pour monture un cheval difficile. « Non, Commandeur des Croyants, répondit le Homsiote, par le Dieu » clément et miséricordieux, mon cheval n'est pas rétif; mais en te voyant loucher, il a cru voir l'œil de » Ghazwân le vétérinaire. — Va-t'en, lui dit Hishâm, et que Dieu vous maudisse toi et ton cheval! ». Ce Ghazwân le vétérinaire était un Chrétien de Homs qui ressemblait à Hishâm, car il louchait comme lui et avait aussi, sur le front, une mèche rebelle.

§ **2228.** — Un jour, ce prince était assis dans l'intimité, ayant auprès de lui al-Abrash al-Kalbî, lorsqu'une esclave entra vêtue d'une robe traînante. « Taquine cette femme, dit Hishâm à al-Abrash ». Celui-ci dit à l'esclave: « Donne-moi ta robe. — Tu es plus avide qu'Ash'ab », répliqua l'esclave. Hishâm lui demandant ce qu'était cet Ash'ab, elle lui apprit que c'était un amuseur de Médine et lui conta quelques-unes de ses histoires. Hishâm se mit à rire et ordonna qu'on écrivît à Ibrâhîm b. Hishâm [b. Ismâ'îl], gouverneur de Médine, pour qu'il lui [V, 477] envoyât cet [humoriste]. Après avoir scellé sa dépêche, Hishâm demeura longtemps la tête baissée, puis il dit à al-Abrash: « Hishâm écrirait à la ville » de l'Apôtre pour qu'on lui expédie un bouffon! Non, par Dieu, cela ne sera pas! ». Et il récita ce vers qui convenait à la circonstance[2]:

Si tu cèdes à ta passion, elle t'entraînera vers quelque action qui te fera blâmer.

En conséquence, il déchira[3] la lettre.

§ 2229. — On raconte qu'un homme lui fit présent de deux oiseaux; Hishâm les ayant admirés, cet homme lui dit: « Commandeur des Croyants, ma récompense? — Malheureux, lui répondit Hishâm, » quelle récompense veux-tu pour deux oiseaux? — Ce qui te plaira. — Prends donc un de ces » oiseaux ». L'homme s'approcha du plus beau des deux et s'en empara. « Et encore, s'écria Hishâm, tu » choisis? — Oui certes, je choisis, répondit l'autre. — Allons, laisse-le! » répliqua le souverain, et il lui fit donner quelque menue monnaie.

§ 2230. — [V, 478] Hishâm visitant un de ses vergers, en compagnie de ses intimes, ceux-ci s'y promenèrent et mangèrent les fruits de toute espèce dont il était rempli, en s'écriant: « Que Dieu » bénisse le Commandeur des Croyants! ». — Hishâm leur dit: « Comment Dieu bénirait-il en ma faveur » un jardin que vous mettez au pillage? ». Il appela alors son intendant et lui ordonna d'arracher tous les arbres fruitiers et de planter des oliviers, afin que personne n'en pût manger les fruits.

§ **2231.** — Sulaymân son fils lui écrivit que sa mule était devenue faible et qu'il priait le Commandeur des Croyants de lui en faire donner une autre, s'il le voulait bien. Voici la réponse de Hishâm: « Le Commandeur des Croyants a pris » connaissance de la lettre par laquelle tu l'instruis de la faiblesse de ta monture. Il » pense que ton défaut de surveillance sur sa nourriture et la perte du fourrage sont » la cause unique de sa maladie. Soigne-la toi-même, et le Commandeur des Croyants

---

1 Ḥimṣ.
2 Voir *Aghānī*, VII, 16.
3 Var.: « il arrêta ».

» verra ensuite ce qu'il a à faire concernant ton équipage ».

§ **2232.** — [V, 478] Hishâm voyant un homme[1] qui montait un cheval du Tukharistân[2], lui demanda comment il l'avait en [V, 479] sa possession. Celui-ci lui répondit que c'était un cadeau d'al-Djunayd b. 'Abd ar-Rahmân. Hishâm s'écria: « Les » chevaux du Tukharistân sont donc bien nombreux, qu'ils servent de monture au » peuple! Lorsque le Commandeur des Croyants 'Abd al-Malik mourut, il n'y avait » dans ses écuries qu'un seul cheval de cette race, et ses fils se le disputèrent avec » tant d'âpreté que ceux d'entre eux qui ne purent l'avoir avaient l'impression d'être » passés à côté du trône! — Tu m'envies ce beau cheval! », répliqua le cavalier.

§ **2233.** — Un jour, Maslama plaisantait son frère Hishâm en ces termes, avant son avènement au trône: « Hishâm, se peut-il qu'un avare et un poltron tel que toi » possède un jour le califat? — Moi, s'écria ce prince, par Dieu, je suis un homme » savant et longanime[3] ».

§ **2234.** — Al-Haytham b. 'Adî, al-Madâ'inî et d'autres notent que la dynastie des Umayyades compte trois vrais hommes politiques: Mu'âwiya, 'Abd al-Malik et Hishâm. Avec ce dernier, finit la période du sage gouvernement et de la bonne administration. On ajoute que, dans la plupart des circonstances de sa vie politique et de ses actes administratifs, al-Mansûr suivait les précédents établis par [V, 480] Hishâm, dont il avait étudié à fond l'histoire et le gouvernement.

§ **2235.** — Les principaux traits de l'histoire de Hishâm, sa biographie, les actes de son gouvernement, ce qu'on a conservé de ses poésies et de ses discours publics, enfin les événements de son règne, se trouvent dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen.* On y trouvera également un fragment tiré[4] du livre intitulé *al-Wâhida*[5] sur les vertus (*manâqib*) et les vices (*mathâlib*) qui appartiennent en propre aux Arabes à l'exclusion de tout autre [peuple], ce qui se rapporte à chaque tribu descendant de Qahtân et de Nizâr, les conversations tenues, à différentes époques, à la cour de Hishâm, entre al-Abrash al-Kalbî, al-'Abbâs b. al-Walîd, Khâlid b. Salama al-Makhzûmî et an-Nadr b. Abî Maryam al-Himyarî[6], les qualités signalées par ce dernier dans sa tribu de Himyar et Kahlân, celles que le Makhzûmite attribuait à sa tribu [descendant de] Nizâr b. Ma 'add b. 'Adnân, les critiques dirigées par chacun

---

1 Il s'appelait al-Walīd b. Khulayd, d'après Ṭabarī, II, 1735.
2 *birdhawn ṭukhārī.*
3 Cf. *Coran,* IV, 16/12 et *passim.*
4 Var: « les paroles qui ont motivé la composition du ».
5 *al-Wāḥida;* nous n'avons pas identifié cet ouvrage.
6 an-Naḍr... al-Ḥimyarī.

d'eux contre les autres tribus [V, 481] et contre tout ce qui n'était pas de sa race et de sa famille. On dit que cet ouvrage a pour auteur Abû 'Ubayda Ma'mar b. al-Muthannà, *mawlà* des Taym b. Murra b. Ka'b. b. Lu'ayy, qui y a mis en scène ces personnages et a attribué son livre à ceux-ci ou à d'autres Shu'ûbites. Dieu sait mieux la vérité.

[VI, 1] *CHAPITRE CI*

RÈGNE D'AL-WALÎD [II] B. YAZÎD B. 'ABD AL-MALIK

§ 2236. — Al-Walîd b. Yazîd fut proclamé le jour même de la mort de Hishâm, le mercredi 6 rabî' II 125/6 février 743. Il fut tué à al-Bakhrâ', le jeudi[1] 28 djumâdà II 126/17 avril 744, après un règne d'une année, deux mois et vingt-deux jours; il était âgé de quarante ans. Il fut enterré dans l'endroit [VI, 2] même où il périt; c'était un village de la province de Damas, nommé al-Bakhrâ', comme nous venons de le dire. Les détails relatifs à sa mort se trouvent dans notre *Livre Moyen.*

PRINCIPAUX TRAITS DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE

§ 2237. — Sous le règne d'al-Walîd II, éclata la révolte de Yahyà b. Zayd b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib, dans le Djûzdjân, qui dépend du Khorassan; insurgé contre la tyrannie et l'injustice dont le peuple tout entier était victime, il fut combattu par Salm b. Ahwaz[2] al-Mâzinî que Nasr[3] b. Sayyâr avait envoyé contre lui, et périt dans une bataille livrée près d'un village nommé Arghûna[4]. Il y fut enterré, et son tombeau bien connu y est encore visité. Yahyà, après de nombreux combats, fut tué dans cette bataille par une flèche qui l'atteignit [VI, 3] à la tempe. Tous ses partisans l'ayant abandonné, on lui coupa la tête, et elle fut envoyée à al-Walîd, tandis que son corps était pendu au gibet dans le Djûzdjân; il y demeura jusqu'à l'époque de la révolte d'Abû Muslim, le promoteur de la dynastie 'abbâside. Après avoir tué Salm b. Ahwaz, Abû Muslim fit descendre du gibet le corps de Yahyà, récita les prières mortuaires, entouré de plusieurs de ses compagnons, et le fit inhumer en cet endroit. Les Khorassaniens, n'ayant plus à redouter [les rigueurs de] l'autorité des Umayyades, célébrèrent [le martyre] de Yahyà par un deuil public de sept jours, dans toute l'étendue de leur province. La douleur et les regrets que cet

---

1 Le 28 djumādà II était un vendredi, cf. *infra,* § 2253.
2 Ahwaz.
3 Nasr.
4 Non identifié; Ṭabarī II, 1773, ne cite pas le nom du village.

événement suscita dans le Khorassan furent tels que tous les enfants nés cette année-là reçurent le nom de Yahyà ou de Zayd. La révolte de Yahyà eut lieu à la fin de l'année 125, ou dans les premiers mois de l'année suivante. Les détails que nous avons donnés sur son histoire et ses combats dans le *Livre Moyen* et nos autres ouvrages [VI, 4] nous dispensent d'y revenir ici. Le jour où il fut tué, Yahyà répéta souvent ce vers d'al-Khansâ'[1]:

Nous méprisons la vie, et ce dédain de la vie est ce qui convient le mieux aux âmes, le jour du péril.

§ **2238.** — Al-Walîd [II] aimait le vin et le plaisir. Passionné pour la musique et les concerts de chant, il fut le premier qui fit venir des musiciens de tous les pays, s'entoura d'amuseurs, et se livra publiquement à la boisson et [au plaisir] de la musique instrumentale. Ce fut le temps du chanteur Ibn Suraydj, de Ma'bad, d'al-Gharîd[2], d'Ibn 'Â'isha, d'Ibn Muhriz[3], de Tuways[4] et de Dahmân[5]; le goût du chant se répandit partout, dans le peuple comme parmi les grands. Al-Walîd, qui entretenait des esclaves chanteuses (*qiyân*), était un libertin [aux mœurs] dissolues, [perdu de] débauche. Deux jours après son avènement, mis en joie [par la musique] et incapable de dormir, il déclama ces vers[6]:

[VI, 5] *Je passais en buvant les longues heures de la nuit, quand une mort m'a été annoncée d'ar-Rusâfa par un messager[7]:*
Qui m'apportait le manteau, le bâton et le sceau du califat.

§ **2239.** — Le cynisme (*mudjûn*) de son esprit se révèle dans les vers suivants qu'il composa à la mort de Hishâm, lorsqu'un messager vint lui en donner la nouvelle et le saluer du titre de calife[8]:

Mon ami, j'ai entendu des lamentations du côté de Rusâfa.
Et me suis avancé, traînant le pan de mon manteau pour m'informer de ce qui arrivait à ces [femmes]:
C'étaient les filles de Hishâm qui pleuraient leur père
Et criaient: « Ô douleur, ô désespoir! », car le malheur s'était abattu sur elles.
Mais, sur ma foi, qu'on m'appelle impuissant, si je ne possède pas leurs

---

1 *Dīwān*, 115.
2 al-Gharīḍ.
3 Muḥriz.
4 Ṭuways.
5 Daḥmān.
6 *Dīwān*, éd. Gabrieli, 49.
7 Var. « un heureux messager m'est arrivé à ar-Ruṣāfa ».
8 *Dīwān*, 71.

faveurs!

§ 2240. — Comme on lui demandait si quelque plaisir avait encore de l'attrait pour lui: « Oui, répondit-il, une causerie avec des amis [VI, 6] par un beau clair de » lune, sur une dune de sable fin ». Apprenant que Shurâʿa b. az-Zandabudh était un homme d'un commerce agréable et de charmantes relations, il le fit venir en sa présence et l'accueillit en disant: « Ce n'est pas pour t'interroger sur le Coran, ni sur » la tradition, que je t'ai appelé auprès de moi. — Je ne suis pas de ceux qui les » possèdent, répondit Shurâʿa. — C'est le vin, reprit al-Walîd, qui sera le sujet de mes » questions. — Commandeur des Croyants, interroge-moi à ton gré. — Quel est ton » avis sur les boissons? — De laquelle veux-tu parler? — Que dis-tu de l'eau? — Le » mulet et l'âne en boivent aussi. — Et le vin (*nabîdh*) de raisins secs? — C'est la » torpeur et le malaise. — Le vin de dattes? — Rien que des vents. — Et le vin. — Ah! » c'est la moitié de moi-même, le compagnon inséparable de ma vie! — Que penses-tu » de la musique? — Elle pousse, par la langueur [qu'elle provoque], au souvenir des » douleurs de l'âme, [mais] soustrait l'esprit aux effets de la tristesse. Elle charme la » solitude et l'abandon; elle rend la joie à l'amant délaissé et rafraîchit les cœurs » [brûlés par la passion]. Seule parmi tous les divertissements, [VI, 7] elle inspire une » pensée qui, montant du fond de la conscience, s'infiltre rapidement dans tout le » corps, excite l'âme et accroît la sensibilité. — Quel lieu préfères-tu pour tes » réunions? — Celui d'où je puis voir le ciel, sans en redouter [les intempéries]. — Que » dis-tu [des plaisirs] de la table? — Un buveur n'a pas de préférences: il mange ce » qu'il trouve ». Al-Walîd fit de lui son compagnon de plaisir.

§ 2241. — Voici encore quelques jolis vers de ce prince sur le vin[1]:

Cette liqueur, jaune dans le verre, comme le safran, la mer nous l'apporte d'Askalon.

Elle fait voir les coupes[2] dont l'épaisseur la protège contre l'atteinte des doigts.

Les bulles [qui pétillent] chaque fois qu'on l'agite, la font ressembler à l'éclair [qui déchire un nuage] venu du Sud.

Et parmi ses poésies bachiques et licencieuses, ces vers adressés à l'échanson[3]:

Verse, Yazîd, au doux murmure des voix, tandis que d'harmonieux instruments nous ravissent.

[VI, 8] *Verse, verse encore; mes péchés sont à leur comble et rien ne peut les expier!*

---

1 *Dîwân*, 97.; la version de Masʿûdî a été conservée, mais les leçons du *Dîwân* sont meilleures.

2 Var.: « le fétu de paille »; c'est-à-dire: elle est si transparente qu'on peut voir...

3 *Dîwân*, 40.

§ **2242.** — Le cadi Abû Khalîfa al-Djumahî[1] nous a rapporté le fait suivant que racontait le père d'un *shaykh* syrien: « En ma qualité de préposé au rideau, [à la » cour] d'al-Walîd, j'entendis, un jour, le chanteur Ibn 'Â'isha chanter ces vers sur » l'invitation [du souverain]:

Dès l'aurore [de la fête] des sacrifices, j'ai rencontré des houris [dont les yeux brisent] les résolutions les plus fermes,

Telles les étoiles, se levant à l'horizon du soir, entourent la lune [brillante].

J'était parti comptant sur un ample profit [moral], et je reviens plié sous le poids [de mes péchés]!

— « En vérité, c'est à merveille, ô mon prince, s'écria al-Walîd, par 'Abd Shams, » recommence! »— Après une seconde audition, il le complimenta de nouveau et le pria, au [VI, 9] nom d'Umayya, de redire son chant, passant ainsi du père au fils à chaque nouvelle audition, jusqu'à ce que, arrivant à lui-même, il s'écriât: « Sur ma » vie, recommence encore! ». Le chant terminé, al-Walîd se leva et, s'agenouillant devant Ibn 'Â'isha, il couvrit de baisers tous les membres de son corps. Arrivé près des parties secrètes, il y portait ses lèvres, lorsque le chanteur fit un croisement de jambes pour se dérober à ses caresses; mais al-Walîd ayant juré qu'il ne céderait pas, Ibn 'Â'isha se découvrit, et al-Walîd se donna satisfaction, en répétant: « Ô bonheur, » ô délices! ». Puis il se dépouilla de ses vêtements, les jeta au musicien et demeura entièrement nu, jusqu'à ce qu'on lui eût apporté d'autres effets. Enfin, il lui fit compter mille dinars et lui offrit sa mule, en ajoutant: « Monte-la [ici-même] sur mon » tapis et éloigne-toi, car tu laisses en moi un feu plus ardent que les charbons du » tamarix ».

§ **2243.** — Ibn 'Â'isha ayant fait entendre autrefois le même chant à Yazîd [II] b. 'Abd al-Malik, père d'al-Walîd, ce prince en fut ravi; on ajouta même que, son extase le rendant impie, il dit entre autres [VI, 10] choses à son échanson: « Par le qua» trième ciel[2], verse-nous à boire! ». Al-Walîd aurait donc hérité de l'enthousiasme paternel pour cette poésie. Les paroles sont d'un Qurayshite, et la musique est attribuée à Ibn Suraydj ou à Mâlik, selon les différentes versions citées dans les ouvrages consacrés aux chansons; Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî[3] a fait mention de cette incertitude dans son *Kitâb al-Aghânî*; elle a été également signalée par Ibrâhîm ibn al-Mahdî, surnommé Ibn Shakla, dans son ouvrage sur le même sujet, ainsi que par d'autres auteurs qui ont écrit sur la question.

---

1 al-Faḍl b. al-Ḥubāb al-Djumaḥī < Muḥammad b. Sallām al-Djumaḥī < un *shaykh* syrien < son père.
2 La sphère du Soleil; voir *supra*, § 195.
3 al-Mawṣilī.

§ **2244.** — Al-Walîd [III] est appelé "le Débauché des Banû Marwân". Récitant un jour ce verset[1]: « Ils appelèrent la décision divine! Déçu fut tout insolent indocile. » Il est promis à la Géhenne. Il sera abreuvé d'eau fétide », il se fit apporter le Livre Saint, le plaça devant lui comme une cible et se mit à le percer de ses flèches en chantant[2]:

Tu menaces l'insolent indocile! Eh bien, cet insolent, cet indocile, c'est moi!

[VI, 11] *Quand tu comparaîtras devant ton maître, au jour de la résurrection, dis-lui: « Seigneur, c'est al-Walîd qui m'a mis en lambeaux! »*

§ **2245.** — Au rapport du grammairien Muhammad b. Yazîd al-Mubarrad, al-Walîd a commis une impiété dans une pièce de vers où, parlant du Prophète, il nie que Dieu lui ait révélé [le Coran]. Voici un fragment de cette poésie[3]:

Un Hâshimite [nous] a leurrés en [se prétendant] vicaire [de Dieu], sans avoir reçu ni révélation, ni livre.

Accuse-le devant Dieu en disant: Il me défend de manger! Accuse-le en disant: Il me défend de boire!

Son arrêt ne se fit pas attendre; quelques jours après avoir prononcé ces paroles, il fut tué.

§ **2246.** — La mère d'al-Walîd était Umm al-Hadjdjâdj bint Muhammad b. Yûsuf ath-Thaqafiyya. Lui-même portait la *kunya* d'Abû l-'Abbâs.

§ **2247.** — On lui avait apporté un vase de cristal de roche, ou, selon d'autres, de la pierre nommée améthyste (*djamast*), dans laquelle, s'il faut en croire certains philosophes, on [VI, 12] peut boire du vin sans jamais s'enivrer. J'ai parlé de cette propriété dans mon livre *Kitâb al-Qadâyâ*[4] *wa-t-tadjârib*, [en ajoutant] qu'un morceau de la même pierre, placé sous le chevet ou monté en chaton de bague, ne procure que des songes agréables. Al-Walîd fit remplir de vin le vase en question; la lune parut à l'horizon pendant qu'il buvait avec ses familiers. — « Quelle est la position de » la lune, cette nuit? » demanda-t-il. Quelqu'un lui répondit qu'elle était dans tel signe du zodiaque. — « Non, reprit un autre convive, elle est dans ce vase ». En effet, la lune scintillait dans les facettes de la pierre précieuse, et son image se reflétait dans le vin. « Vraiment, s'écria al-Walîd, j'allais justement le dire[5] » et, dans un accès de joie, il ajouta: « Je veux boire au matin durant *heft hefté*! » (c'est une expression

---

1 Coran, XIV, 18-19/15-16.
2 *Dîwân*, 31.
3 *Dîwân*, 21.
4 *al-Qadâyâ*.
5 Text.: « tu n'as pas dépassé ce que j'avais dans l'âme ».

persane qui signifie "sept semaines") — Survint un chambellan, qui lui dit: « Commandeur des Croyants, l'entrée du palais est remplie de délégués des Arabes et » d'autres représentants de Quraysh. Le califat ne saurait s'abaisser à pareil état et se » mettre dans une telle posture ». Al-Walîd ordonna qu'on versât à [VI, 13] boire à son chambellan et, comme il s'y refusait, il lui fit introduire dans la bouche un tuyau par lequel on l'abreuva de vin, jusqu'à ce qu'il tombât ivre mort.

§ **2248.** — Son père [Yazîd II] avait eu l'intention de le nommer son héritier, mais, eu égard à son jeune âge, il désigna son [propre] frère Hishâm, et après lui al-Walîd. Amateur passionné de chevaux, ce dernier se plaisait à les réunir et à donner des courses. Son cheval, nommé al-Sindî, était le meilleur de son temps; cependant, dans les courses qui eurent lieu sous le règne de Hishâm, il était battu par le cheval de ce dernier, qu'on nommait adh-Dhâ'id; quelquefois il arrivait égal; d'autres fois deuxième[1].

§ **2249.** — Il y a en effet plusieurs termes pour désigner le rang d'arrivée des concurrents: le premier est dit *sâbiq*; le deuxième est *musallî*, ce qui signifie que sa tête arrive au garrot[2] du premier; puis viennent le troisième, le quatrième, etc. jusqu'au neuvième. Quant au dixième, il est nommé *sukayt* ou *sukkayt* (avec un *k* long). Les chevaux qui viennent ensuite ne comptent plus; cependant, le dernier de tous les coureurs engagés est appelé *fiskil*.

§ **2250.** — [VI, 14] C'est à ar-Rusâfa qu'al-Walîd donna une course qui ne comptait pas moins de mille chevaux[3]. Tandis qu'il attendait l'arrivée d'adh-Dhâ'id, ayant à ses côtés Sa'îd b. 'Amr b. Sa'îd b. al-'Âs, qui avait aussi parmi les coureurs engagés un cheval nommé al-Misbâh[4], il lui récita ces vers au moment où apparut le peloton:

Mes chevaux, par le maître de la Ka'ba sacrée, dépassent ceux des hommes de basse origine,

Comme nous les dépassons nous-mêmes et arrivons seuls à la gloire. Ainsi, depuis les âges reculés,

Nous avons été en possession des grandeurs et des plus hautes dignités.

Un cheval nommé al-Waddâh[5] appartenant à al-Walîd, tenait la tête et il approchait du but, quand son cavalier fut désarçonné; al-Misbâh, le cheval de Sa'îd, le suivait de près avec son cavalier; déjà Sa'îd, comptant sur la victoire, fredonnait aux

---

1 *muṣallī*.
2 *ṣalā*.
3 *qārih*: cheval de 4 à 5 ans.
4 al-Miṣbāḥ.
5 Waḍḍāḥ.

oreilles d'al-Walîd:

[VI, 15] Nous avons battu aujourd'hui les chevaux des gens de basse origine: c'est à nous que Dieu a dévolu la gloire.

Ainsi, depuis les âges reculés, nous avons été en possession des grandeurs et des plus hautes dignités.

Ces paroles firent sourire al-Walîd; mais craignant de laisser la victoire à Sa'îd, il mit son cheval au galop, arriva au niveau d'al-Waddâh, s'élança sur [la selle vide] et arriva premier. C'est lui qui établit ce précédent et lui donna force de loi dans les courses; son exemple fut suivi, plus tard, par al-Mahdî, sous le règne d'al-Mansûr, et par al-Hâdî, sous le règne d'al-Mahdî. Al-Walîd, passant en revue les chevaux engagés dans la seconde course et remarquant un cheval qui appartenait à Sa'îd, dit à celui-ci: « Abû 'Anbasa, nous nous garderons de te disputer la victoire depuis que tu as dit:

Nous avons battu aujourd'hui les chevaux des gens de basse origine.

— « Non vraiment, Commandeur des Croyants, s'écria Sa'îd, ce ne sont pas mes » paroles: j'ai dit seulement:

[VI, 16] *Nous avons battu aujourd'hui des chevaux de basse origine.*

Al-Walîd sourit et l'embrassa en ajoutant: « Puisse Quraysh ne jamais manquer » d'hommes qui te ressemblent! ».

§ **2251.** — On rapporte de curieuses anecdotes sur les courses organisées par al-Walîd; ainsi, il réunissait mille chevaux de quatre à cinq ans dans l'arène, et faisait lutter ensemble deux coursiers célèbres, adh-Dhâ'id et as-Sindî, qui avaient battu tous les chevaux de leur temps. C'est ce que racontent plusieurs chroniqueurs et historiens, tels qu'Ibn 'Ufayr, Abû 'Ubayda et Dja'far b. Sulaymân. Nous avons donné dans le *Livre Moyen* des détails intéressants sur le goût de ce prince pour les chevaux, sur les courses, sur adh-Dha'id, as-Sindî et Ashqar, [le cheval] de Marwân, ainsi que sur d'autres faits relatifs aux Umayyades à diverses époques. Mais ici nous devons nous borner à présenter le résumé de leur histoire, les généralités concernant leur règne et leur biographie. Nous avons réuni ailleurs les notions dont la connaissance est la plus appréciable sur la nature du [VI, 17] cheval, ses qualités, ses membres, ses défauts, sa conformation; sur les jeunes chevaux et les vieux; sur la couleur de leur robe et la forme de leurs touffes de poil (*dâ'ira*) que l'on apprécie; sur la durée ordinaire de leur vie et l'âge extrême où ils peuvent parvenir; sur les différentes opinions relatives au nombre de ces *dâ'iras*, dont les unes passent pour une beauté, et les autres pour un défaut, et qui, selon quelques connaisseurs, sont au nombre de dix-huit, selon d'autres, au-dessous ou au-dessus de ce chiffre, d'après ce que l'habitude et l'expérience ont démontré; enfin sur les chevaux arrivés premiers dans les courses. En un mot, tout ce qui a été dit touchant la race chevaline et tout ce qui l'on doit en savoir se trouve dans nos écrits précédents.

§ **2252.** — Sous le règne d'al-Walîd [II], mourut Abû Dja'far Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib. Cependant la date de sa mort n'est pas certaine: quelques-uns [VI, 18] la reportent au règne de Hishâm, à l'an 117/736-7; d'autres le

font mourir sous le règne de Yazîd II, à l'âge de cinquante-sept ans. Il mourut à Médine et fut enterré dans le cimetière d'al-Baqî', auprès de son père 'Alî b. al-Husayn et d'autres de ses ancêtres dont nous reparlerons, si Dieu le veut.

CHAPITRE CII

RÈGNE DE YAZÎD [III] B. AL-WALÎD B. 'ABD AL-MALIK B. MARWÂN ET DE [SON FRÈRE] IBRÂHÎM

§ 2253. — Yazîd b. al-Walîd assaillit la ville de Damas, le vendredi[1] 23 djumâdà II [126]/12 avril 744, et il y reçut le serment du peuple après le meurtre d'al-Walîd b. Yazîd. Il mourut à Damas, le dimanche[2] 1er dhû l-hidjdja 126/14 septembre 744; la durée de son règne, depuis le meurtre d'al-Walîd [III] jusqu'à sa propre [VI, 19] mort, fut de cinq mois et deux jours. — Son frère Ibrahîm b. al-Walîd lui succéda et reçut le serment d'allégeance; il demeura à Damas et fut destitué au bout de quatre mois, ou, selon d'autres, après deux mois seulement. Son règne forme une curieuse période de troubles incessants, de désordres, de discordes et d'affaiblissement de l'autorité. Un poète de cette époque a dit, en parlant d'Ibrâhîm:

> *Nous prêtons serment à Ibrâhîm, tous les vendredis. C'en est fait du pouvoir, quand un homme tel que toi en est investi.*

Yazîd [III] fut enterré à Damas entre Bâb al-Djâbiya et Bâb as-Saghîr; il était âgé de trente-sept ou de quarante-six ans: les avis sont partagés sur ce point.

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DU TEMPS DE CES DEUX [PRINCES]

§ 2254. — Yazîd [III] louchait; il avait reçu le sobriquet de Nâqis[3] [VI, 20] (incomplet), non pas à cause d'une infirmité physique ou intellectuelle, mais parce qu'il avait diminué[4] la solde des troupes d'un *djund*, qui l'appelèrent Yazîd an-Nâqis. Il suivait les doctrines des Mu'tazilites relativement aux cinq principes, à savoir:

---

1 Le 23 djumādà II était un dimanche: cf. *supra*, § 2236.
2 Le 1er dhū l-ḥidjdja était un lundi.
3 Yazīd an-Nāqiṣ.
4 *naqaṣa*.

l'unicité [de Dieu], [la] justice, les promesses et menaces, les qualifications juridiques[1], c'est-à-dire la *manzila bayn al-manzilatayn*, enfin la commanderie du bien et l'interdiction du mal.

§ **2255.** — Voici l'explication de la doctrine des Mu'tazilites sur le premier de leurs principes, celui de l'unicité [divine], qui est unanimement adopté par les membres des écoles de Bassora, de Bagdad et d'ailleurs, malgré les divergences qui les séparent sur les questions subsidiaires. Dieu, disent-ils, n'est pas comme les choses; Il n'est ni un corps, ni un accident, ni un élément, ni un atome, ni une substance, mais, au contraire, le créateur des corps, des accidents, des atomes, des substances. Il échappe à toute perception des sens, aussi bien dans ce monde que dans [VI, 21] l'autre; Il n'est ni limité dans l'espace, ni contenu dans un lieu, mais éternel, indépendant du temps et de l'espace, sans fin et sans limites; c'est Lui qui crée toutes choses et qui les produit du néant. Lui seul existe de toute éternité; tout ce qui n'est pas Lui est créé. Leur second dogme est celui de la justice [divine]. Dieu, disent-ils, n'aime pas le mal; Il n'est pas l'auteur des actes humains; les hommes pratiquent [le bien] qui leur est ordonné, ils évitent [le mal] qu'il leur est défendu de faire, à l'aide d'un pouvoir (*qudra*) que Dieu leur a accordé et qu'Il a incarné en eux. Il n'ordonne que ce qui Lui plaît; Il ne défend que ce qui Lui est odieux. Il est solidaire de toute bonne action qu'Il a ordonnée, mais n'a aucune responsabilité dans les mauvaises qu'Il a défendues. Il n'impose pas à Ses adorateurs [un fardeau] au-dessus de leurs forces, et ne leur demande que ce qu'ils peuvent donner. La faculté de faire ou de ne pas faire[2] n'existe chez eux qu'en vertu de cette puissance que Dieu leur a communiquée, qu'Il possède exclusivement, qu'Il anéantit ou qu'Il maintient selon Sa volonté. Il aurait, s'Il l'eût voulu, contraint [VI, 22] l'homme à Lui obéir; Il l'aurait préservé nécessairement de tout acte de désobéissance; Il pouvait le faire, et s'Il ne l'a pas voulu, c'est afin de ne pas supprimer les épreuves et les maux auxquels l'homme est assujetti. Passant au troisième principe, celui de la promesse et de la menace (*al-wa'd wa-l-wa'îd*), ils soutiennent que Dieu ne pardonne le péché grave (*kabîra*) que grâce à un repentir sincère; qu'Il est véridique dans Ses promesses et Ses menaces, immuable dans Ses paroles.

§ **2256.** — En ce qui concerne l'état intermédiaire (*al-manzila bayn al-manzilatayn*), qui est le quatrième de leurs principes, ils disent que le *fâsiq* coupable de péché grave n'est ni croyant, ni infidèle, mais simplement *fâsiq*, qualification sur laquelle s'accorde la communauté des fidèles. C'est ce point particulier qui a donné naissance au nom des Mu'tazilites [dont la doctrine], nommée *i'tizâl*, est encore caractérisée par les noms et les qualifications juridiques, outre le principe précédent de la menace, selon lequel le *fâsiq* sera éternellement en enfer. Le principe relatif à [VI, 23] l'obligation d'ordonner le bien et d'interdire le mal forme leur cinquième dogme: elle incombe à tous les croyants dans le mesure de leur capacité[3] et [peut leur être imposée] par le sabre, ou tout autre moyen moins [rigoureux]; elle constitue donc une obligation semblable au *djihâd*, puisqu'il n'y a aucune différence entre la guerre contre l'infidèle et celle contre le *fâsiq*. Telles sont les [doctrines professées] unanimement par les Mu'tazilites; quiconque les accepte toutes les cinq mérite ce nom; c'est cette adhésion absolue aux cinq dogmes, et non pas une acceptation partielle, plus ou moins étendue, qui vaut à ses sectateurs le nom de Mu'tazilites. Mais on est loin d'être d'accord sur les questions dérivées de ces principes. Nous avons exposé l'ensemble de leurs doctrines sur les principes et les développements de leur croyance, leurs

---

1 *al-asmâ' wa-l-aḥkâm* « les noms et les jugements » relatifs au Musulman en état de péché grave.
2 *qabḍ* et *basṭ*.
3 *istiṭâ'a*.

théories et celles des autres sectes nées dans l'Islam comme les Khâridjites, les Murdji'ites, les Râfidites[1], les Zaydites, les Hashwiyya[2], etc. dans notre livre intitulé: *Discours sur les principes des religions*[3]. Enfin, dans un ouvrage [VI, 24] spécial qui a pour titre *al-Ibâna*[4], où nous avons fait un choix de ces doctrines pour notre propre usage, nous signalons les différences qui séparent les Mu'tazilites des Imâmites, et les points sur lesquels chacun de ces groupes est en désaccord.

§ 2257. — En effet, les Mu'tazilistes et d'autres écoles soutiennent que la qualité d'imâm s'obtient par le [libre] suffrage de la nation: Dieu et son apôtre, disent-ils, n'ont pas désigné un imâm spécial, et les Musulmans n'ont pas réuni leurs suffrages sur un homme expressément désigné; mais le choix en est confié à la nation. Celle-ci a seule le droit de choisir parmi ses membres son propre mandataire, auquel elle délègue le pouvoir exécutif, sans s'inquiéter s'il appartient à la tribu de Quraysh ou à toute autre famille de la communauté musulmane; pourvu qu'il possède la moralité (*'adâla*) et la foi, ils ne tiennent compte ni de son origine, ni d'aucune autre considération. Cette règle de conduite, selon eux, est rigoureusement imposée à la nation, à toutes les époques de sa vie. Ainsi, l'opinion d'après laquelle l'imamat peut appartenir à toute famille, aussi bien qu'à [VI, 25] celle de Quraysh, est professée par les Mu'tazilites, sans exception, et par quelques Zaydites, comme al-Hasan b. Sâlih b. Hayy[5] et ses disciples; nous en avons déjà parlé dans les pages précédentes, au règne de Hishâm[6].

§ 2258. — Cette même doctrine est adoptée par toutes les sectes khâridjites, telles que les Ibâdites, etc. à l'exception des Nadjadât, lesquels prétendent que l'imamat n'est pas une institution nécessaire. Quelques Mu'tazilites anciens et modernes, se ralliant à cette opinion, ajoutent cependant que la nation ne peut se passer d'un imâm que si elle est composée de justes, et si elle ne renferme pas un seul *fâsiq*. Au nombre des arguments à l'appui de leur thèse, ils citent cette parole de 'Umar b. al-Khattâb: « Si Sâlim vivait encore, je n'aurais pas eu le moindre doute [sur son élection] », paroles qu'il prononça en remettant le soin [de choisir son successeur] aux membres du conseil (*shûrà*). Sâlim, disent-ils, était simplement un *mawlà* d'une femme des Ansâr; or si 'Umar n'avait pas su que l'imâm peut être choisi parmi [VI, 26] tous les croyants, sans distinction, il ne se fût pas exprimé en ces termes et n'eût pas déploré la mort de Sâlim, c'est-à-dire d'un *mawlà* d'Abû Hudhayfa[7]. D'ailleurs, ce principe est confirmé à leur avis par plusieurs traditions émanées du Prophète, celle-ci, par exemple: « Soyez obéissants » et soumis [à votre chef], fût-ce même à un esclave estropié » et par la parole divine[8]: « Le plus noble » d'entre vous, aux yeux de Dieu, est le plus pieux ».

§ 2259. — Au contraire, Abû Hanîfa, la majorité des Murdji'ites et des Zaydites (Djârûdites et autres), enfin toutes les sectes shî'ites, râfidites et râwandites affirment que l'imamat ne peut appartenir à aucune famille autre que celle de Quraysh, en vertu de cette parole du Prophète: « L'imamat [doit » être établi] dans [la tribu de] Quraysh » et cette autre sentence : « Mettez Quraysh à votre tête, et ne » vous placez jamais au-dessus de Quraysh ». Ils rappellent l'argument invoqué, le jour de la *saqîfa* des Banû Sâ'ida, par les Muhâdjirûn contre les Ansâr: « L'imamat [doit être établi] dans [la tribu de]

---

1 *Rāfiḍa.*
2 *Ḥashwiyya.*
3 *al-Maqālāt fī uṣūl ad-diyānāt.*
4 *al-Ibāna 'an uṣūl ad-diyāna.*
5 Ṣāliḥ b. Ḥayy.
6 Voir *supra*, § 2225.
7 Ḥudhayfa.
8 Coran, XLIX, 13.

» Quraysh,parce que [VI, 27] ses membres, lorsqu'ils sont investis du pouvoir, administrent selon la » justice », argument auquel plusieurs Ansâr se rallièrent. Ce qui distingue les Imâmites des autres sectes, c'est qu'ils professent que l'imamat émane d'une désignation textuelle de Dieu et de Son apôtre sur la personne même de l'imâm et sur son nom; qu'ainsi désigné, il est connu dans la suite des siècles; que la preuve de Dieu[1], à cet égard, ne fait jamais défaut aux hommes, soit ostensiblement, soit en secret si l'imâm est réduit à employer la dissimulation tactique (*taqiyya*), quand sa vie est en danger. Pour prouver que l'imamat émane d'une désignation spéciale, ils invoquent toutes sortes de preuves rationnelles et textuelles sur la nécessité de l'imâm, qui s'appliquent à sa personne et à son impeccabilité. Tel est le verset où Dieu, parlant d'Abraham, dit[2]: « Je vais faire de toi un guide (*imâm*) » pour les hommes », et la question d'Abraham: « [Feras-Tu de même] de ma descendance? », suivie de la réponse de Dieu: « Mon pacte ne vaudra point pour les injustes ».

§ 2260. — La lecture de ce passage démontre, au dire des Imâmites, [VI, 28] que l'imamat est de droit divin; car, si c'était une institution humaine, la question adressée par Abraham, lorsque Dieu lui apprend qu'Il l'a élu, n'aurait plus de raison d'être. La suite des paroles divines: « Mon pacte ne vaudra point pour les injustes », prouve que l'homme juste est seul compris dans le pacte fait avec Dieu. Aussi exigent-ils de l'imâm les qualités suivantes: il doit posséder en lui-même l'impeccabilité car, s'il n'avait pas reçu ce privilège, il serait exposé à pécher comme les autres hommes et serait passible d'une peine légale, aussi bien que ceux contre lesquels il la prononce; il faudrait donc un autre imâm [pour le condamner; celui-ci, à son tour, aurait besoin d'un nouvel imâm], et ainsi de suite à l'infini; en outre, il serait à craindre que l'imâm, dans son for intérieur, ne devînt *fâsiq*, impie, infidèle. [Il faut] que l'imâm soit le plus savant de tous les hommes car, s'il ne l'est pas, il est exposé à retourner la loi de Dieu et Ses institutions, à infliger le châtiment du glaive à quelqu'un qui mérite [seulement] la peine [du bâton], et réciproquement; en un mot, à dénaturer la loi [VI, 29] divine. L'imâm doit être le plus brave des hommes, parce qu'on s'en rapporte à lui, pendant la bataille, et qu'en montrant sa lâcheté, en fuyant, il s'expose à la colère de Dieu. Il doit être supérieur aux autres hommes par sa générosité, puisqu'il n'est que le trésorier, le dépositaire des Musulmans; sans cette qualité, il convoiterait leur fortune et envierait ce qu'ils possèdent, [crime] menacé de la damnation éternelle. Ils énumèrent ainsi les vertus nombreuses qui conduisent au plus haut degré de perfection, et dans lesquelles l'imâm ne peut être égalé.

§ 2261. — Or tous ces mérites, ils les trouvent chez ʿAlî b. Abî Tâlib et chez ses enfants: leur antériorité dans l'Islam, [leur participation] à l'hégire, la parenté du Prophète, la justice de leur gouvernement, les guerres qu'ils soutinrent pour la cause de Dieu, leur vie scrupuleuse et austère. Dieu lui-même, disent-ils, a constaté, par Sa parole, la conformité de leur conduite avec les sentiments de leur cœur; Il a signalé la libéralité avec laquelle ils ont nourri le pauvre, [VI, 30] l'orphelin, le captif, uniquement pour être agréables à Dieu[3]. Il a révélé leurs destinées futures et la belle récompense qui leur est réservée, au jour du jugement. [Ils citent] les paroles de Dieu déclarant qu'Il les a lavés de toute souillure et qu'Il les a purifiés: c'est sur ces preuves et d'autres du même genre qu'ils appuient leur argumentation. Enfin, ils disent que ʿAlî a désigné [pour son héritier] son fils Hasan, et après lui, Husayn; que Husayn a désigné son fils ʿAlî, et ainsi de suite jusqu'au douzième [imâm], qui est le Maître

---

1 *ḥudjdjat Allâh.*
2 Coran, II, 118/124.
3 Voir Coran, LXXVI, 8-9.

de l'Heure[1]; nous avons indiqué l'ordre et le nom [des imâms] dans d'autres passages de cet ouvrage[2]. Parmi les sectes shî'ites, les Imâmites dissertent aujourd'hui (332/943) longuement sur l'occultation (*ghayba*), sur l'emploi de la dissimulation tactique (*taqiyya*), sur les classes des imâms et des *wasîs*[3], détails qu'un livre d'information comme le nôtre ne saurait comporter. L'enchaînement du récit nous a seul [VI, 31] conduit à parler sommairement de ces écoles et de leurs doctrines; [il faudrait également dire un mot des] opinions professées par des sectes autres que les Imâmites, telles que celles des partisans du cycle (*dawr*) et du voilement[4] et de ce dont ils attendent l'apparition. Mais nous avons traité de tout cela dans nos ouvrages précédents, où se trouvent exposées les théories sur l'apparent et le caché, sur le principe de mouvement, de rotation et de stabilité, et sur d'autres points de doctrine non moins mystérieux.

§ 2262. — Yazîd [III] b. al-Walîd se révolta donc, à Damas, contre al-Walîd b. Yazîd, avec les Mu'tazilites et d'autres partisans qui habitaient Dârayyâ et al-Mizza dans la Ghûta[5] de Damas. L'impiété manifeste d'al-Walîd, sa tyrannie qui s'exerçait sur tous ses sujets, furent la cause de cette révolte. Les faits relatifs au meurtre d'al-Walîd sont racontés en détail dans nos ouvrages précédents et résumés dans ce livre[6]. Yazîd [III] est le premier souverain né d'une esclave qui arriva au pouvoir: sa mère, nommée Shâhfirand, était la fille de Fîrûz [VI, 32] fils de Chosroès. Yazîd fait lui-même allusion à cette origine dans le vers suivant:

Je suis fils de Kisrâ et mon père est Marwân;
Mon aïeul fut César, mon aïeul fut Khâqân.

Sa *kunya* était Abû Khâlid. Quant à Ibrâhîm, son frère, il était fils, lui aussi, d'une esclave nommée Dayra[7]. Les Mu'tazilites préfèrent, du point de vue religieux, Yazîd [III] à 'Umar b. 'Abd al-'Azîz à cause des doctrines que nous avons exposées précédemment.

§ 2263. — En l'année 127/744-5, Marwân b. Muhammad b. Marwân sortit de la Mésopotamie et envahit Damas, d'où Ibrâhîm b. al-Walîd s'enfuit; il s'empara plus tard de ce dernier, le tua et fit pendre son corps au gibet; il massacra ses partisans et ses alliés, et tua 'Abd al-'Azîz b. al-Hadjdjâdj, avec Yazîd b. Khâlid al-Qasrî. Une ruine prochaine menaçait la dynastie des Umayyades.

§ 2264. — Al-Yahsubî rapporte le fait qui suit, d'après [VI, 33] al-'Alâ'[8], petit-

---

1 *ṣâḥib al-waqt.*
2 Voir à l'index les noms des Imâms.
3 *waṣî* pl. *awṣiyâ'*.
4 La leçon *sayrûra* a été remplacée, comme au § 2226, par *satr*, mais notre choix n'est pas absolument assuré.
5 Ghûṭa.
6 Voir *supra*, § 2236 et suiv.
7 Dayra, Budayra, Barîra, Barbara, etc. dans les mss; la forme exacte de ce nom n'a pu être fixée.
8 al-Yaḥṣubî < al-Khalîl b. Ibrâhîm as-Sabî'î < Ibn al-Djumaḥî < al-'Alâ' b. bint Dhî l-Kalâ'.

fils de Dhû l-Kalâ'. Ce 'Alâ' était le confident de Sulaymân b. Hishâm b. 'Abd al-Malik qu'il ne quittait presque jamais; c'était à l'époque où le parti des 'Abbâsides (*al-Musawwida*), surgissant dans le Khorassan et les contrées orientales, s'étendait vers la Médie et se rapprochait de l'Irak. De toutes parts, s'élevaient des clameurs séditieuses: les ennemis de la dynastie régnante s'exprimaient librement sur le compte des Umayyades et de leurs soutiens.

§ 2265. — Je me trouvais un jour, raconte al-'Alâ', avec Sulaymân, vers la fin du règne de Yazîd an-Nâqis; il buvait près de la Rusâfa de son père [Hishâm] en écoutant Hakam[1] al-Wâdî chanter la poésie suivante d'al-'Ardjî[2]:

Au crépuscule, les chameaux de ton ami[e] sont partis, et tes larmes ne cessent de couler.

Garde un peu de pudeur; tu pleures et gémis, mais les lamentations servent-elles à quelque chose?

[VI, 34] *Hélas! que j'aimais cette caravane, et cette personne qui vivait ici, et tous ceux qui lui ressemblaient!...*

Le musicien déployait ainsi son talent, tandis que Sulaymân vidait une coupe d'un *ritl*[3], en notre compagnie. Enfin [nous nous endormîmes] la tête appuyée sur le bras. Soudain, je me réveillai en me sentant secoué par Sulaymân. Je me levai en toute hâte: « Que désire le prince? lui demandai-je. — Attends, me répondit-il. Je rêvais » que j'étais dans la mosquée de Damas. Tout à coup, un homme m'apparaît, un » poignard à la main, et la tête ornée d'une couronne, dont je vois encore étinceler » les joyaux. Il me récite ces vers d'une voix éclatante:

Enfants d'Umayya, l'heure approche où vous serez dispersés, où votre royauté s'évanouira sans retour.

Les douceurs du [pouvoir] appartiendront à un ennemi cruel envers ses propres bienfaiteurs, et qui sera accablé,

Après leur mort, du souvenir de leurs belles actions. L'infâme! Que ses œuvres seront horribles!

» — Cela n'arrivera jamais » dis-je au prince, tout en [VI, 35] m'étonnant de la fidélité de sa mémoire, car il n'était pas coutumier du fait. Il demeura quelque temps silencieux et plongé dans ses réflexions, puis il me dit: « Himyarite, ce qui » semble éloigné est bientôt réalisé par la destinée ». Ce fut notre dernière buverie. — Dès le début de l'année 132/750, la lutte entre les *Musawwida* et Marwân b.

---

1 Ḥakam.
2 *Dīwān*, 69-70.
3 *ritl*.

Muhammad al-Dja'dî s'accomplissait.

§ **2266.** — Au rapport d'al-Minqarî, un des *shaykhs* et des fonctionnaires des finances[1] des Umayyades, interrogé, peu de temps après que leur pouvoir eut passé aux mains des 'Abbâsides, sur les causes de la chute de sa famille, répondit en ces termes: « Nous donnions au plaisir le temps qu'il eût été de notre devoir de consacrer » aux affaires. Nos sujets, tyrannisés par nous et désespérant d'obtenir justice, » souhaitèrent d'être délivrés de nous; les contribuables, accablés d'impôts, » s'éloignèrent de notre parti; nos domaines devinrent incultes et nos finances » s'épuisèrent. Nous avions confiance en nos ministres: ils sacrifièrent nos intérêts à » leurs propres avantages et conduisirent les affaires sans notre participation [VI, 36] » et à notre insu. L'armée, dont la solde était toujours en retard, cessa de nous obéir; » cédant aux suggestions de nos ennemis, elle les aida à nous vaincre; enfin, le petit » nombre de nos alliés nous laissa sans défense contre les attaques de nos adversaires. » Mais l'ignorance où nous étions des événements fut une des causes principales de la » chute de notre empire ». C'est Dieu qui accorde assistance.

---

1 *muḥaṣṣil.*

CHAPITRE CIII

DES CAUSES DE LA RIVALITÉ FANATIQUE[1] QUI S'ÉLEVA ENTRE LES TRIBUS YÉMÉNITES ET NIZÂRITES

§ **2267.** — Voici ce que rapporte Abû l-Hasan ʿAlî b. Muhammad b. Sulaymân an-Nawfalî, d'après son père: lorsque al-Kumayt b. Zayd al-Asadî — des Asad de Mudar b. Nizâr — eut composé ses *Hâshimiyyât*, il alla trouver al-Farazdaq, à Bassora, et lui dit: « Abû Firâs, je suis le fils de ton frère »; puis, sur l'invitation que lui adressa le poète, il lui indiqua sa généalogie. [VI, 37] « Tu as dit vrai, dit al-Farazdaq, » eh bien, que désires-tu? — Le souffle de l'inspiration a passé sur mes lèvres, » répliqua al-Kumayt; comme tu es le *shaykh* et le poète des Mudarites, je veux te » soumettre les vers que j'ai composés. S'ils sont bons, tu me permettras de les » publier; dans le cas contraire, et si tu m'ordonnes de les celer, [ils resteront cachés] » et tu ne révéleras rien de ma [démarche]. — Fils de mon frère, lui répondit al- » Farazdaq, je suppose que tes vers sont à la hauteur de ton intelligence; voyons donc » le fruit de ton heureuse inspiration ». Al-Kumayt commença ainsi[2]:

Je suis en joie, mais ce n'est pas l'amour des blanches [jeunes filles] qui m'inspire, ce n'est pas un jeu auquel l'homme chenu[3] peut céder.

— Si, joue au contraire.

— Je ne subis pas le charme du séjour [d'une belle] ni des vestiges de [son] campement; une main teinte de safran n'excite pas mon émotion.

— Quel est donc le sujet qui t'inspire de la joie?

— [VI, 38] *Je ne suis point de ceux dont l'âme se trouble au vol d'un oiseau, au cri d'un corbeau, au passage d'un renard...*

---

1 *ʿaṣabiyya.*
2 *Dīwān,* 118.
3 Var.: « en proie au désir ».

— Qui es-tu alors, et vers qui se dirigent tes aspirations?

— Qu'importe si les [gazelles] se présentent le soir, venant de droite ou de gauche; si la corne [du bélier] qui passe est intacte ou brisée!

— Pour cela, tu as bien raison.

— Non, mes vœux s'envolent vers des hommes doués de toutes les perfections morales et de la sagesse, les plus généreux enfants d'Ève, car on recherche ce qui est bon.

— Qui sont-ils, je t'en supplie?

— Ces glorieux héros, que je me fais, auprès de Dieu, un mérite d'aimer, dans toutes les vicissitudes de ma destinée.

— Fais-moi la grâce de me les nommer.

— [VI, 39] Les enfants de Hâshim, le clan du Prophète, car c'est avec eux et pour eux que mon cœur se réjouit, ou s'irrite.

« Mon cher enfant, lui dit alors al-Farazdaq, que tu as bien fait, que tu as raison de » t'éloigner des hommes vils et méprisables. Aussi tes flèches ne peuvent manquer le » but, tes paroles ne seront point démenties ». Et lorsque le poète eut terminé, al-Farazdaq ajouta: « Publie [tes vers], publie-[les sans relâche] et déjoue les ennemis. » Tu es le premier poète parmi les anciens, le premier parmi les modernes! ».

§ 2268. — Al-Kumayt se rendit ensuite à Médine, chez Abû Dja'far Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî. Il fut admis de nuit, et lui récita [ses œuvres]. Parvenu à ce passage de son poème rimé en *mîm*[1]:

Et parmi eux, celui qui fut tué à at-Taff[2]*, trahi par la canaille et la lie du peuple...*

Abû Dja'far pleura et lui dit: « Kumayt, si nous étions riches, nous te récompen- » serions. Reçois du moins ces [VI, 40] paroles que l'apôtre de Dieu adressait à » Hassân[3] b. Thâbit: Que l'esprit saint[4] ne cesse de t'assister, tant que tu prendras la » défense de notre famille! ». Le poète le quitta pour aller réciter ses vers à 'Abd Allâh b. al-Hasan b. 'Alî qui lui dit: « Abû l-Mustahill, je possède un domaine que j'ai » payé quatre mille dinars, en voici le titre de propriété (*kitâb*) passé en ton nom » par-devant témoins », et il le lui présenta. Le poète répondit: « Ô toi qui m'es plus

---

1 Voir *Dîwân*, 107-117.
2 aṭ-Ṭaff; il s'agit du grand-père d'Abû Dja'far, al-Ḥusayn b. 'Alî b. Abî Ṭâlib.
3 Ḥassân.
4 Rûḥ al-qudus = Gabriel.

» cher que mon père et ma mère, lorsque mes vers s'adressaient à d'autres que vous, » je recherchais, il est vrai, [les biens de] ce monde et la fortune. Mais, je le jure, il » n'est pas un seul de ces vers inspirés par vous qui ne soit composé en vue de [plaire » à] Dieu; je ne puis donc, pour une œuvre dont Dieu seul est le mobile, accepter ni » argent, ni récompense ». Cependant, comme ʿAbd Allâh insistait et refusait de reprendre son cadeau, al-Kumayt prit le titre de propriété et se retira. Quelques jours plus tard, il revint et lui dit: « Ô toi pour qui je donnerais mon père et ma » mère! fils de l'apôtre de Dieu, j'ai une demande à t'adresser. — Quelle est-elle? » demanda ʿAbd Allâh, [VI, 41] je n'ai rien à te refuser. — Quoi que ce soit ? dit le » poète. — Oui. — Voici donc ton acte [de propriété], daigne l'accepter et reprendre » ton domaine »; puis il laissa le titre entre les mains de son hôte, qui ne le refusa point.

§ 2269. — Alors ʿAbd Allâh b. Muʿâwiya b. ʿAbd Allâh b. Djaʿfar b. Abî Tâlib prit un morceau d'étoffe d'un tissu solide, en chargea quatre de ses esclaves, et se présenta dans les demeures des Hâshimites en disant: « Enfants de Hâshim, ce » Kumayt vous a chantés dans ses vers; alors que personne [n'osait] affirmer votre » supériorité, il a exposé sa vie à [la colère des] Umayyades; c'est à vous de le ré- » compenser comme vous le pourrez ». Chacun mit dans le drap toutes les pièces d'or et d'argent dont il pouvait disposer. Les femmes, dès qu'elles furent averties, offrirent tout ce qu'elles pouvaient donner; elles allèrent même jusqu'à se dépouiller de leurs bijoux. La somme, en pièces d'or et d'argent, se montait à cent mille dirhems; ʿAbd Allâh la porta à al-Kumayt et lui dit: « Abû l-Mustahill, je te présente l'obole du » pauvre, car nous sommes au pouvoir de nos ennemis. [VI, 42] Voici l'argent que » nous avons pu recueillir; il y a aussi des bijoux de femme, comme tu le vois; ce » sera pour subvenir à tes besoins ». Al-Kumayt répondit: « Ô toi qui m'es plus cher » que mon père et ma mère! Votre libéralité est excessive et sans limite. En vous » glorifiant, je n'ai cherché qu'à plaire à Dieu et à Son apôtre: je ne veux accepter, » en retour, aucun salaire en ce monde. Rends cet argent à qui il appartient ». ʿAbd Allâh s'efforça par mille ruses de le lui faire accepter, mais il ne put vaincre les refus du poète: « Puisque tu ne veux rien recevoir, lui dit-il enfin, je suis d'avis que tu » composes quelque chose de nature à allumer la colère des Arabes les uns contre les » autres. Les discordes qui en résulteront sans doute peuvent produire un événement » d'accord avec tes sympathies ».

§ 2270. — Al-Kumayt se mit à l'œuvre et composa la *qasîda* dans laquelle il célèbre les mérites de son propre peuple, celui de Mudar b. Nizâr b. Maʿadd, et des autres tribus nizârites: Rabîʿa, Iyâd et Anmâr; il place bien haut leur supériorité, il s'étend avec complaisance sur leurs vertus et les met au-dessus des [VI, 43] Qahtânites. C'est par ce moyen qu'il jeta l'irritation entre les Yéménites et les

Nizârites. Le poème dont nous parlons commence par ce vers[1]:

Quoi, tu rougirais de nous, ô Médine? Y aurait-il un mal à saluer?

jusqu'au passage où, tantôt clairement et tantôt allusivement, il rappelle l'invasion du Yémen par les Abyssins et d'autres conquérants. Voici ses propres paroles:

A nous la lune [qui brille] au ciel, à nous toute étoile vers laquelle se tend la main de ceux qui conduisent dans la bonne voie.

Je sais que Dieu, lorsqu'Il nomma Nizâr, lorsqu'Il lui donna La Mekke pour résidence,

Nous a fait don des vertus les plus pures: Il a placé les autres hommes en arrière, et nous a accordé la première place[2].

Les chamelles de Nizâr ne sont point saillies par de lourds étalons venus de l'étranger.

Les ânes ne saillissent pas nos juments de pur sang et n'en diminuent point la valeur.

[VI, 44] *On ne trouve point chez les filles des Banû Nizâr des épouses pour des hommes de couleur noire ou rouge.*

§ 2271. — Di'bil b. 'Alî al-Khuzâ'î, répondant à cette *qasîda* d'al-Kumayt et à d'autres pièces de ce genre, a fait le panégyrique du Yémen, chanté les vertus de ses rois et d'autres personnages, [attaquant] les autres tribus avec franchise ou par allusions, suivant le même procédé qu'al-Kumayt, dans la *qasîda* qui débute ainsi[3]:

Trêve de reproches, ô noble dame: mes quarante ans passés te fournissent un sujet de blâme suffisant.

N'es-tu point affligée de ces désastres du sort qui font blanchir les boucles et les tresses?

Je fais rougir les plus nobles parmi l'élite de notre famille, «mais tu rougis de nous, ô Médine?».

Si la race d'Israël est la vôtre, si les non-Arabes sont votre orgueil,

N'oublie pas [l'histoire des Juifs] métamorphosés en porcs et en singes ignobles[4].

A Elath et dans le détroit [de Gibraltar], leur souvenir subsiste encore, et leurs vestiges n'ont pas été effacés [par le temps].

[VI, 45], *Ce que veut al-Kumayt, c'est exciter la haine, tandis que notre secours [au Prophète] nous a valu des invectives.*

---

1 *Dīwān*, 91-93.
2 Text.: « aux autres Il a donné la nuque et à nous, le front ».
3 *Dīwān*, éd. Ashtar, 193-197; éd. Nadjm, 148-150.
4 Cf. Coran, II, 66 et VII, 166.

Nizâr le sait, ma famille fut la première à prêter assistance au prophétat.

Cette pièce est très longue.

§ **2272.** — Lorsque les vers d'al-Kumayt se répandirent parmi les Nizârites et les Yéménites, les deux peuples rivaux se glorifièrent à l'envi et se targuèrent de leurs propres mérites; des groupes partisans se formèrent, et l'esprit de corps s'enflamma chez les nomades comme dans les villes. Cette [rivalité] eut pour conséquence l'apparition de Marwân b. Muhammad al-Dja'dî, son attachement fanatique à sa famille issue de Nizâr, au détriment des Yéménites, qui se détachèrent de son parti pour épouser la cause 'abbâside; et enfin, l'enchaînement des circonstances fit passer le pouvoir des fils d'Umayya aux fils de Hâshim. Plus tard, [cette rivalité] provoqua les actes commis au Yémen par Ma'n b. Zâ'ida qui, dans son fanatisme pour les Rabî'a [VI, 46] et les autres tribus nizârites, massacra les habitants et rompit l'ancienne alliance qui unissait les Yéménites aux Rabî'ites. [Elle fit naître aussi les représailles sanglantes exercées] par 'Uqba b. Sâlim dans le Bahreïn et l'Oman, contre les 'Abd al-Qays et d'autres tribus rabî'ites, ainsi que tous les éléments nizârites établis dans ces contrées; 'Uqba obéissait ainsi à sa haine pour Ma'n et à son attachement pour sa tribu, qui était qahtânite. En un mot, tous ces événements et d'autres encore d'une date plus ou moins ancienne, furent le résultat de la rivalité qui éclata entre Nizâr et Qahtân.

CHAPITRE CIV

RÈGNE DE MARWÂN B. MUHAMMAD B. MARWÂN B. AL-HAKAM AL-DJA'DÎ

§ **2273.** — Il fut proclamé à Damas, le lundi[1] 14 safar 127/25 novembre 744 ou, d'après une autre version, il appela le peuple à le reconnaître à Harrân, dans le Diyâr Mudar, et reçut le serment d'investiture [VI, 47] dans cette ville. Sa mère était une esclave nommée *Rayyâ* ou *Taruba*[2]; elle avait appartenu d'abord à Mus'ab[3] b. az-Zubayr; après le meurtre de celui-ci, elle passa aux mains de Muhammad b. Marwân, père de Marwân [II]. La *kunya* de Marwân [II] était Abû 'Abd al-Malik. Les Syriens reconnurent tous son autorité, à l'exception de Sulaymân b. Hishâm b. 'Abd al-Malik et de quelques autres Umayyades. Depuis la prestation de serment, à Damas, jusqu'à sa mort, Marwân règna cinq ans et dix jours ou, selon d'autres, cinq ans et trois mois. Il fut tué au commencement de l'année 132, au mois de muharram/août-septembre 749, d'après les uns, de safar/septembre-octobre selon les autres, ou à une autre date; car les historiens et les biographes diffèrent sur ce point, en raison de la durée variable qu'ils donnent à son règne. Les uns l'évaluent à cinq ans et trois mois; d'autres à cinq ans, deux mois et dix jours; d'autres à cinq ans et dix jours. Marwân périt à Bûsîr[4], village du Fayyûm, dans la Haute-Égypte.

§ **2274.** — On n'est pas plus d'accord sur son âge que sur [VI, 48] la durée de son règne: les uns prétendent qu'il fut tué à l'âge de soixante et dix ans, d'autres à soixante-neuf ans, d'autres encore à soixante-deux ans, d'autres enfin à cinquante-huit ans. Nous citons ces divergences afin que le lecteur ne puisse supposer que nous avons négligé ces détails, ou bien omis quelques-uns des faits qui font l'objet de cet ouvrage, bien que nous ayons rapporté toutes les opinions émises à ce propos dans

---

1 Le 14 ṣafar était un mercredi.
2 Ṭarūba, mais rien n'est moins sûr ; peut-être s'appelait-elle Zubāda.
3 Muṣ'ab.
4 Būṣīr.

nos *Akhbâr az-zamân* et dans le *Livre Moyen*. Plus loin[1], nous résumerons les circonstances du meurtre de Marwân, son histoire, les faits principaux de sa vie et de ses campagnes, l'historique de [la lutte] entre les deux dynasties, celle du passé, c'est-à-dire les Umayyades, et celle de l'avenir, les ʿAbbâsides. En outre, nous allons consacrer un chapitre spécial[2] au résumé chronologique de la dynastie umayyade, sous le titre de « Durée du règne des Umayyades ». Puis viendront les faits principaux concernant la dynastie ʿabbâside, [VI, 49] l'histoire d'Abû Muslim, le califat d'Abû l-ʿAbbâs al-Saffâh et des califes de la maison de ʿAbbâs qui se succédèrent, jusqu'à l'année 332/943 sous le règne d'Abû Ishâq al-Muttaqî li-llâh Ibrâhîm ibn al-Muqtadir bi-llâh. Plaise à Dieu, le dispensateur des secours, de seconder notre entreprise!

1 Voir *infra*, § § 2286 et suiv.
2 Voir *infra*, § § 2275 et suiv.

CHAPITRE CV

DURÉE DU RÈGNE DES UMAYYADES

§ 2275. — La durée totale de la domination des Umayyades, jusqu'à la proclamation d'Abû l-'Abbâs as-Saffâh, est de mille mois complets, ni plus ni moins: en effet, ils régnèrent [VI, 50] pendant quatre-vingt-dix ans, onze mois et treize jours[1]. Un grand désaccord règne sur les dates de cette dynastie. Les chiffres que nous allons donner méritent toute confiance et sont reconnus exacts par les savants et par tous ceux qui ont fait de l'histoire de ce monde une étude particulière.

§ 2276. — Mu'âwiya [Ier] régna 20 ans. — Yazîd [Ier], 3 ans, 8 mois, 14 jours. — Mu'âwiya [II], 1 mois, 11 jours. — Marwân [Ier], 8 mois, 5 jours. — 'Abd al-Malik, 21 ans, 1 mois, 20 jours. — al-Walîd [Ier], 9 ans, 8 mois, 2 jours. — Sulaymân, 2 ans, 6 mois[2], 15 jours. — 'Umar b. 'Abd al-'Azîz, 2 ans, 5 mois, 5 jours[3]. — Yazîd [II], 4 ans et 13 jours. — Hishâm, 19 ans, 9 mois, 9 jours. — al-Walîd [II], 1 ans et 3 mois. — Yazîd [III], 2 mois et 10 jours.

Nous supprimons ici la période d'Ibrâhîm b. al-Walîd [Ier]; [VI, 51] de même que nous ne tiendrons pas compte du règne d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî parmi les califes 'abbâsides. — Marwân [II] régna 5 ans, 2 mois et 10 jours, jusqu'au jour où as-Saffâh fut proclamé. Le total est quatre-vingt-dix ans, onze mois, treize jours[4] En ajoutant les huit mois pendant lesquels Marwân [II] combattit les 'Abbâsides, jusqu'à ce qu'il périt, nous avons, pour la durée des Umayyades, quatre-vingt-onze ans, sept mois, treize jours[5]. Défalquons de ce chiffre le règne d'al-Hasan b. 'Alî [b. Abî Tâlib], soit cinq mois et dix jours, en second lieu, la période de 'Abd Allâh b. az-Zubayr jusqu'à sa mort, soit sept ans, dix mois et trois jours, il nous reste quatre-vingt-trois ans et

---

1 Le texte est visiblement incomplet, et il conviendrait d'ajouter ici: « mais il faut défalquer de ce total 91 mois et 13 jours »; voir § § suivants.

2 *Supra*, § 2151: 9 mois; *infra*, § 3615: 7 mois.

3 *Infra*, § 3615: 15 jours.

4 Ce total serait de 90 a. 8 m. et 24 j.

5 91 a. 4 m. et 24 j. d'après notre calcul.

quatre mois[1], ou [en d'autres termes], un total de mille mois exactement.

§ **2277.** — Il y a des gens qui expliquent le verset du livre de Dieu[2]: « La nuit » de la destinée vaut mieux que mille mois », par la [VI, 52] durée de la dynastie des Umayyades, telle que nous l'avons calculée. Une tradition fait dire à ʿAbd Allâh b. ʿAbbâs: « En vérité, les enfants de ʿAbbâs régneront deux fois ce que ceux d'Umayya » auront régné: deux jours pour un jour, deux mois pour un mois, deux années pour » une année, deux califes pour un calife ». Ce fut en 132/749 qu'eut lieu l'avènement de la dynastie des ʿAbbâsides, après la chute des Umayyades: il y a donc, en la présente année 332/943, deux cents années [lunaires] que les Banû l-ʿAbbâs sont au pouvoir; car Abû l-ʿAbbâs as-Saffâh fut proclamé calife au mois de rabîʿ II 132/novembre-décembre 749, et nous écrivons ce chapitre de notre livre en rabîʿ I 332/novembre 943, sous le règne d'Abû Ishâq al-Muttaqî li-llâh. Dieu seul connaît les destinées réservées aux membres de cette famille pendant les jours qui vont suivre.

§ **2278.** — Nous avons pu, grâce à Dieu, donner dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen* les faits principaux de leur histoire, les particularités de [VI, 53] leurs noms, les détails les plus curieux sur leur règne, leurs testaments et leurs recommandations, leur correspondance, l'historique des événements [graves, de l'activité] des Khâridjites tels que les Azraqites, les Ibâdites et d'autres [sectes], les [noms des] Tâlibites qui se révoltèrent pour revendiquer un droit, prescrire le bien et interdire le mal, et trouvèrent la mort; enfin, nous avons donné les mêmes détails, pour les différentes époques de la dynastie ʿabbâside, jusqu'au règne du calife actuel al-Muttaqî li-llâh, en 332/943. — Le résumé chronologique présenté dans ce chapitre contredit parfois, pour le nombre des jours, des décennies ou des mois, les chiffres cités précédemment dans les chapitres consacrés au règne de chacun de ces [souverains]: mais l'évaluation de la durée de leur règne, telle qu'elle est présentée ici, mérite toute confiance pour l'exactitude des chiffres indiqués. Mais Dieu est plus savant.

---

1 83 a. 1 m. et 11 j., soit 997 m. et 11 j.
2 Coran, XCVII, 3.

[VI, 54] *CHAPITRE CVI*

LA DYNASTIE DES 'ABBÂSIDES – APERÇU DE L'HISTOIRE DE MARWÂN; SA MORT; RÉSUMÉ DE SES CAMPAGNES ET DE SA VIE.

§ 2279. – Nous avons déjà mentionné dans le *Livre Moyen* l'opinion soutenue par les Râwandites, c'est-à-dire les partisans de la maison d'al-'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib au Khorassan et dans d'autres contrées, [à savoir] qu'après la mort du Prophète, l'homme le plus digne de l'imamat était ce même 'Abbâs, en sa qualité d'oncle paternel et d'héritier agnatique, et en vertu de cette parole de Dieu[1]. « Ceux » que des liens de consanguinité unissent sont plus proches les uns des autres selon » le Livre de Dieu ». Al-'Abbâs, disent-ils, fut spolié de ses droits et injustement privé [du califat], et cette situation dura jusqu'au jour où Dieu remit ses [descendants] dans leurs [droits]. Ils rejettent Abû Bakr [VI, 55] et 'Umar, mais ils acceptent l'investiture de 'Alî b. Abî Tâlib, puisqu'elle fut reconnue par Ibn 'Abbâs, lorsqu'il lui adressa ces paroles: « Fils de mon frère, viens recevoir mon serment, afin que tu » n'aies point deux adversaires ». [Ils invoquent aussi] les paroles de Dâwûd b. 'Alî, dans la chaire de Koufa, le jour où fut proclamé Abû l-'Abbâs: « Peuple de Koufa, » vous n'avez pas eu d'imâm depuis le Prophète, si ce n'est 'Alî b. Abî Tâlib, et celui » qui est aujourd'hui à votre tête », c'est-à-dire Abû l-'Abbâs as-Saffâh.

§ 2280. – Ces [sectaires] ont composé, pour soutenir leurs prétentions, des traités qui sont répandus parmi eux et chez leurs adhérents; de ce nombre, est un livre écrit par 'Amr b. Bahr al-Djâhiz[2] et intitulé *Kitâb Imâmat wuld al-'Abbâs* « Traité de l'imamat des descendants d'al-'Abbâs ». L'auteur y produit les arguments favorables à la doctrine en question; il rappelle la décision d'Abû Bakr au sujet de Fadak et d'autres propriétés, ses démêlés avec Fâtima lorsqu'elle réclama l'héritage de son père, en invoquant comme témoins son époux, ses deux fils et [VI, 56] Umm Ayman, les discussions nombreuses et les contestations qu'elle soutint contre Abû Bakr, ses arguments, la réponse de ses adversaires, tirée de ce propos de Muhammad son père: « Nous autres prophètes, nous n'héritons pas et l'on » n'hérite pas de nous »; à quoi Fâtima opposa cette parole de Dieu[3]: « Salomon hérita de David », ce

---

1 Coran, VIII, 76.
2 Bahr al-Djâhiz.
3 Coran, XXVII, 16.

qui exclut seulement la transmission héréditaire du prophétat et laisse intact l'héritage [temporel]. Djâhiz cite encore toute la suite de la contestation. Mais en composant ce traité, avec toute une argumentation en faveur des Râwandites qui sont partisans de la postérité d'al-'Abbâs, [il n'a pas cherché à les soutenir] puisque telles n'étaient pas sa doctrine et sa conviction, mais il a voulu simplement plaisanter et se divertir.

§ 2281. — Il a écrit un [autre] livre où il développe à sa manière une argumentation, appuyée de preuves et fortifiée de toutes les inductions que son esprit lui fournissait: c'est le livre intitulé: ***Kitâb al-'Uthmâniyya***; il y détruit, du moins le croit-il, les [VI, 57] vertus et les mérites de 'Alî, et argumente en faveur d'un autre personnage[1], cherchant ainsi à étouffer le droit et à combattre ceux qui le possèdent, mais[2] « Dieu va parachever Sa lumière, en dépit de l'aversion des infidèles ». Non content d'écrire ce livre intitulé ***al-'Uthmâniyya***, il le fit suivre d'une autre composition sur l'imamat des Marwânides et les opinions de leurs adhérents. J'ai vu cet ouvrage; il a pour titre ***Kitâb Imâmat Amîr al-Mu'minîn Mu'âwiya b. Abî Sufyân***, pour servir à sa défense contre 'Alî b. Abî Tâlib et ses partisans râfidites; l'auteur y passe en revue les membres de la famille de Marwân et soutient l'imamat des Umayyades, Marwânides et autres. Il écrivit ensuite un livre nommé ***Kitâb Masâ'il al-'Uthmâniyya***, dans lequel il répara ses propres omissions et compléta sa prétendue réfutation des vertus et des mérites du Commandeur des Croyants 'Alî.

§ 2282. — Les écrits de Djâhiz dont nous parlons ici, comme le ***Kitâb al-'Uthmâniyya*** et d'autres, ont été réfutés par nos soins, ainsi que par les théologiens shî'ites, entre autres Abû 'Îsâ al-Warrâq, al-Hasan b. [VI, 58] Mûsa an-Nawbakhtî et quelques autres écrivains de cette secte, qui ont discuté ces questions, en résumé ou en détail, dans des traités sur l'imamat. Le livre de Djâhiz sur les 'Uthmâniyya a été également combattu par un des ***shaykh***s et des principaux Mu'tazilites de Bagdad, homme austère et religieux, qui s'était déclaré pour la supériorité de 'Alî et la doctrine de l'imamat du préféré[3]; je veux parler d'Abû Dja'far Muhammad b. 'Abd Allâh al-Iskâfî, mort en 240/854-5, la même année qu'Ahmad b. Hanbal. Nous mentionnerons plus tard[4] la mort de Djâhiz et celle de quelques Mu'tazilites, bien que ces détails se trouvent dans nos ouvrages précédents.

§ 2283. — [Nous y avons également parlé] des doctrines des Râwandites tardifs qui ont changé d'attitude et ont abandonné l'ensemble des Kaysânites partisans de l'imamat de Muhammad ibn al-Hanafiyya, c'est-à-dire les Djaryâniyya[5], parce qu'ils avaient pour chef Abû Muslim 'Abd ar-Rahmân b. Muhammad, le « Missionnaire des 'Abbâsides », lequel avait reçu le sobriquet de Djaryân. D'après cette secte, Muhammad ibn al-Hanafiyya est le véritable imâm, après 'Alî b. Abî Tâlib; [VI, 59] il a légué cette qualité à son fils Abû Hâshim; celui-ci à 'Alî b. 'Abd Allâh b. 'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib; 'Alî à Muhammed son fils; ce dernier à son fils Ibrâhîm l'Imâm, tué à Harrân; Ibrâhîm, enfin, à son frère Abû l-'Abbâs 'Abd Allâh ibn al-Hârithiyya.

§ 2284. — L'origine d'Abû Muslim donne matière à contestation: les uns le

---

1 Il s'agit d'Abû Bakr et non de 'Uthmân.

2 Coran, LXI, 8.

3 *imâmat al-mafdûl*.

4 Voir *infra*, § 3146.

5 Leçon provisoirement conservée, aucune indication n'ayant encore été trouvée sur le surnom d'Abû Muslim; au demeurant, il faut peut-être lire simplement Khurramdîniyya.

disent arabe, les autres font de lui un esclave qui fut ensuite affranchi. Selon eux, il était originaire d'un village nommé Khartîna[1], dans le canton d'al-Birs et d'al-Djâmi'ân où se fabriquent les étoffes *birsiyya* particulièrement connues sous le nom de *khartîniyya*[2]; ce canton fait partie du Sawâd de Koufa. D'abord simple intendant d'Idrîs b. Ma'qil al-'Idjlî, son rôle s'accrut et ses destinées grandirent, jusqu'à ce qu'il s'attachât à Muhammad b. 'Alî, et, plus tard, à Ibrâhîm b. Muhammad l'Imâm. Ibrâhîm[3] l'envoya dans le Khorassan, auprès de ses prosélytes, en leur recommandant de lui obéir et de se soumettre à ses ordres et à tout ce qu'il [VI, 60] déciderait. Une fois sa cause affermie et son autorité reconnue, Abû Muslim arbora la couleur noire comme signe distinctif dans le costume, sur les drapeaux et les bannières. Le premier, parmi les habitants du Khorassan, à Nichapour, qui adopta ostensiblement cette couleur fut Usayd b. 'Abd Allâh; son exemple se propagea bientôt dans la plupart des villes et des districts du Khorassan.

§ 2285. — Tandis que la cause d'Abû Muslim allait se fortifiant, celle de Nasr[4] b. Sayyâr, gouverneur du Khorassan au nom de Marwân al-Dja'dî, s'affaiblissait. Dans ses campagnes contre Nasr, Abû Muslim multiplia les ruses et les stratagèmes; il jeta la division entre les Yéménites et les Nizârites qui, établis dans le Khorassan, soutenaient Nasr, et il eut recours encore à d'autres expédients pour vaincre son ennemi. Le récit de la lutte que Nasr soutint contre al-Kirmânî, qu'il finit par tuer, se trouve dans les *Akhbâr az-zamân* et le *Livre Moyen*. Nous y racontons l'histoire de Djuday' b. 'Alî al-Kirmânî depuis son origine; la guerre qui éclata entre ce général et Salm b. Ahwaz[5], partisan de Nasr b. Sayyâr; le rôle [VI, 61] joué dans ces événements par Khâlid b. Barmak, par Qahtaba[6] b. Shabîb et d'autres missionnaires qui résidaient dans le Khorassan pour y répandre la propagande 'abbâside, tels que Sulaymân b. Kathîr, Abû Dâwûd Khâlid b. Ibrâhîm et leurs semblables. [Nous y mentionnons] les signes de ralliement adoptés par eux pour la manifestation de leur mission; leur cri de guerre : «Muhammad, ô Victorieux!»[7], et enfin les raisons qui leur firent choisir le noir de préférence à toute autre couleur.

§ 2286. — Nasr b. Sayyâr, dans une suite de dépêches adressées à Marwân, lui faisait connaître la situation, la manifestation de la cause 'abbâside et les progrès qu'elle accomplissait chaque jour. Il l'informait également de ce qui concernait Abû Muslim et ses partisans: ses recherches, l'enquête qu'il avait faite sur cet homme, lui

---

1 Khartîna ; mais il faut lire : Khuṭarniya.
2 *khartîniyya ;* il faut lire : *khuṭarniyya.*
3 Var. : « 'Alî et Ibrâhîm ».
4 Naṣr.
5 Aḥwaz.
6 Qaḥṭaba.
7 *Muḥammad, yâ Manṣûr.*

avaient révélé en lui un missionnaire d'Ibrâhîm b. Muhammad b. 'Alî b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs. A sa dépêche, Nasr avait joint les vers qui suivent:

[VI, 62] *Je vois la faible lueur des charbons sous la cendre: ils ne tarderont pas à s'enflammer.*

La flamme jaillit du frottement de deux morceaux de bois: la guerre commence par des paroles.

Si vous n'éteignez pas ces [braises], elles produiront une guerre acharnée qui fera blanchir la tête des jeune gens.

Dans mon étonnement, je m'écrie: Puissé-je savoir si les Umayyades sont éveillés ou s'ils dorment!

Si les nôtres sont encore plongés dans le sommeil du matin, criez-leur: Debout, voici le moment de l'action!

[Femme,] défends ta demeure, et souhaite le salut à l'Islam et aux Arabes.

§ **2287.** — Cette lettre trouva Marwân absorbé par ses guerres contre les Khâridjites dans la Mésopotamie et d'autres contrées: il avait alors à lutter contre ad-Dahhâk b. Qays al-Harûrî[1] qu'il finit par tuer après plusieurs combats, entre Kafar Tûtâ et Ras al-'Ayn. Ad-Dahhâk s'était insurgé dans le pays de Shahrazûr; quand il fut tué, les Khâridjites placèrent à leur tête al-Khaybarî: ce chef périt aussi et fut remplacé par [VI, 63] Abû dh-Dhalfâ' Shaybân ash-Shaybânî. [Mentionnons aussi] la guerre entre Marwân et Nu'aym b. Thâbit[2] al-Djudhâmî qui, après s'être révolté contre Marwân, dans le pays de Tibériade et du Jourdain, en Syrie, fut tué par lui en 128/745-6. Ainsi Marwân, au milieu de toutes ces guerres, de toutes ces séditions, ne savait quelle conduite tenir à l'égard de Nasr b. Sayyâr et du Khorassan, ni comment lui porter secours. Il se borna à répondre en ces termes à la lettre de Nasr: « Celui » qui est présent voit ce que ne voit pas l'absent. Extirpe la verrue qui te gêne ». En recevant cette réponse, Nasr dit à ses intimes: « En vérité, votre maître vous fait » savoir qu'il est hors d'état de remporter la victoire ».

§ **2288.** — Pendant presque toute sa vie et jusqu'au jour où il périt, Marwân s'abstint de la société des femmes. Il dit, un jour, à l'une de ses esclaves qui se présentait devant lui: « Non, par Dieu, je ne m'approcherai pas de toi, et je ne » dénouerai pas un seul œillet de ta robe, pendant que Nasr b. Sayyâr [VI, 64] est » aux prises avec le Khorassan agité, incendié par la révolte, et qu'Abû Mudjrim le » tient serré à la gorge ». Cependant, au milieu de tous ces périls, Marwân poursuivait la lecture de la chronique des rois perses et étrangers; il étudiait leur histoire et leurs campagnes. Un de ses amis qu'il traitait avec familiarité, lui reprochant son dédain

---

1 aḍ-Ḍaḥḥāk... al-Ḥarūrī.

2 Il faudrait lire: Thābit b. Nu'aym.

pour les femmes, les parfums et les voluptés de ce genre, Marwân lui fit cette réponse: « Ce qui m'éloigne d'elles, c'est ce qui en éloignait aussi » le Commandeur des Croyants 'Abd al-Malik. — Commandeur des Croyants, lui » demanda le courtisan, quel est donc cet [obstacle]? ». Marwân reprit: « Le » gouverneur de l'Ifrîqiya avait envoyé à 'Abd al-Malik une esclave d'une beauté » accomplie, riche de toutes les perfections et dont la vue inspirait les désirs. Quand » elle fut en sa présence, il se mit à contempler cette belle personne; il tenait à la » main une lettre d'al-Hadjdjâdj, campé alors à Dayr al-Djamâdjim, en face d'Ibn al-» Ash'ath[1]. Il laissa tomber cette dépêche, en disant à l'esclave: En vérité, ta beauté » est idéale! — Commandeur des Croyants, répondit [VI, 65] cette femme, quel motif » peut encore te retenir, si je suis telle que tu le dis? — Par Dieu, s'écria 'Abd al-» Malik, ce vers d'al-Akhtal[2]:

Une troupe qui, pendant la guerre, serre les attaches de son vêtement contre les [séductions des] femmes, même lorsqu'elles sont en état de pureté.

» Eh quoi! je m'adonnerais au plaisir, quand Ibn al-Ash'ath se prépare à attaquer » Abû Muhammad [al-Hadjdjâdj]? quand les plus vaillants guerriers de l'Arabie ont » déjà perdu la vie? Que Dieu m'en préserve! ». Mais il fit veiller sur cette jeune fille, et, après la mort d'Ibn al-Ash'ath, ce fut la première de ses esclaves qu'il appela dans son intimité.

§ 2289. — Nasr b. Sayyâr, ne comptant plus sur l'assistance de Marwân, écrivit à Yazîd b. 'Umar b. Hubayra al-Fazârî, gouverneur de l'Irak au nom de ce prince, en lui demandant des secours et sa coopération contre l'ennemi. Il inséra dans sa lettre les vers que voici:

Apprends à Yazîd — les meilleures paroles sont les plus sincères, et je sais que le mensonge ne vaut rien —

[VI, 66] *[Apprends-lui] que j'ai vu dans le Khorassan des œufs qui, s'ils viennent à éclore, produiront un prodige:*

Des poussins de deux ans (sic), mais qui sont déjà grands: ils ne volent pas encore et sont couverts de duvet;

Mais s'ils prennent leur essor, si l'on ne parvient pas à les réprimer, ils allumeront l'incendie de la guerre, et quel incendie!

Yazîd b. 'Umar laissa cette lettre sans réponse, occupé qu'il était à réprimer la révolte de l'Irak.

---

1 Voir *supra*, § 2065.

2 Al-Akhṭal; voir *Aghānī* (Beyrouth), XV, 82.

§ 2290. — Les Khâridjites du Yémen envahirent La Mekke et Médine, conduits par Abû Hamza al-Mukhtâr b. 'Awf al-Azdî et Baldj b. 'Uqba al-Azdî. Ces deux chefs et leurs compagnons prêchaient la cause de 'Abd Allâh b. Yahyà al-Kindî, qui se donnait le surnom de Tâlib al-Haqq[1] et que l'on appelait Commandeur des Croyants quand on s'adressait à lui; il était ibâdite et comptait au nombre des principaux Khâridjites. Cela se passait en l'année 129/746-7. L'année suivante, Marwân mit sur pied une armée dont il donna le commandement à 'Abd al-Malik b. Muhammad b. 'Atiyya[2] as-Sa'dî. Les Khâridjites furent attaqués à [VI, 67] Wâdî l-Qurà, et Baldj périt dans cette bataille. Abû Hamza conduisit les débris de son armée à La Mekke; mais 'Abd al-Malik l'atteignit et lui livra une seconde bataille, dans laquelle Abû Hamza fut tué avec le plus grand nombre des Khâridjites qui l'accompagnaient. Ensuite 'Abd al-Malik prit la tête des troupes syriennes de Marwân et marcha contre le Yémen: le Khâridjite 'Abd Allâh b. Yahyâ al-Kindî sortit de Sanaa, et les deux partis se rencontrèrent dans le district de Taïf, sur le territoire de Djurash. Ce fut une terrible bataille qui coûta la vie à 'Abd Allâh et à la plupart des Ibâdites qu'il commandait. Le reste des Khâridjites se réfugia dans le Hadramawt, dont la population est encore presque toute ibâdite, actuellement, en 332/943; elle ne diffère pas, en fait de croyances, des Khâridjites de l'Oman.

§ 2291. — 'Abd al-Malik, continuant sa marche avec les troupes de Marwân, campa dans Sanaa (130/747-8). D'autre part, Sulaymân b. Hishâm b. 'Abd al-Malik, redoutant [le ressentiment de] Marwân, s'était joint aux Khâridjites de la Mésopotamie, pendant que 'Abd Allâh [VI, 68] b. Mu'âwiya b. 'Abd Allâh b. Dja'far s'emparait de Persépolis[3] et d'autres parties du Fars. Chassé ensuite de ce pays, 'Abd Allâh se rendit dans le Khorassan où il tomba au pouvoir d'Abû Muslim. Il existe une secte qui le reconnaît pour imâm et se soumet à ses lois; nous en avons parlé dans notre livre intitulé *Discours sur les principes des religions*, dans le chapitre relatif aux ramifications des Shî'ites et à leurs doctrines. Abû Muslim, dont le parti se fortifiait, conquit la majeure portion du Khorassan, tandis que son adversaire, Nasr b. Sayyâr, épuisé par le manque de secours, sortait de ce pays pour se rendre à Ragès (ar-Rayy) et de là à Sâwa, ville située entre Hamadân et ar-Rayy, où il mourut de chagrin.

§ 2292. — Ce même Nasr, se trouvant sur la route du Khorassan à ar-Rayy, avait écrit à Marwân pour l'informer qu'il venait de quitter le Khorassan et lui apprendre que le parti sous lequel il succombait finirait par faire la conquête de

---

1 *Ṭālib al-Ḥaqq* = qui cherche le droit.
2 'Aṭiyya.
3 Iṣṭakhr.

l'empire. Sa lettre renfermait les quelques vers que voici:

[VI, 69] *Nous ne cachons pas notre situation: nous sommes comme le taureau qui marche vers le sacrificateur,*

Ou semblables à la [jeune fille] que sa famille croit vierge et chaste, tandis qu'elle est déjà dans son neuvième [mois de grossesse] [1].

Quand une étoffe est usée jusqu'à la trame, elle déjoue les efforts de l'ouvrier le plus habile;

Ainsi, nous avons essayé de réparer [notre désastre], mais la déchirure s'est agrandie sous nos doigts.

§ **2293.** — Marwân n'avait pas achevé la lecture de cette lettre, lorsque quelques-uns de ses officiers, préposés à la garde des routes, lui amenèrent un courrier qu'Abû Muslim avait envoyé du Khorassan porteur d'une lettre adressée à Ibrâhîm b. Muhammad l'Imâm pour l'informer de sa situation et de la tournure que prenaient les affaires. Marwân, après avoir pris connaissance de la dépêche d'Abû Muslim, dit au messager: « Rassure-toi et dis-moi combien t'a donné ton maître. » — Telle somme, répondit le messager. — Eh bien! voici 10 000 dirhams pour toi, car » en vérité, il ne t'avait que médiocrement payé. Maintenant, porte cette lettre à » Ibrâhîm, ne lui [VI, 70] révèle rien de ce qui vient de se passer, prends sa réponse » et apporte-la-moi ». Cet homme obéit. Marwân lut la réponse qu'Ibrâhîm avait écrite de sa main pour engager Abû Muslim à redoubler de zèle, d'efforts et de ruse afin [de tromper] leurs ennemis, et dans laquelle il lui donnait différents ordres. Marwân fit garder à vue le courrier; puis il envoya à al-Walîd b. Mu'âwiya b. Marwân, qui gouvernait Damas, l'ordre d'écrire au gouverneur de la Balqâ' qu'il se rendît dans le bourg nommé Karâr al-Humayma[2], afin d'y arrêter Ibrâhîm b. Muhammad, et qu'il le lui envoyât garrotté et sous bonne escorte. Cet agent, au reçu du message d'al-Walîd, surprit Ibrâhîm assis dans la mosquée de ce bourg, se saisit de lui tandis qu'il se tournait et l'envoya à al-Walîd; ce dernier le livra à Marwân, qui fit emprisonner son captif à Harrân.

§ **2294.** — Une longue discussion s'éleva entre les deux [adversaires] lorsque Ibrâhîm parut en présence de Marwân; il répondit à ce prince en termes véhéments, et nia d'avoir eu [aucun rapport] avec Abû Muslim, comme il l'en accusait. « Fourbe » que tu es, lui [VI, 71] dit Marwân, n'est-ce point là ta réponse à la lettre qu'Abû » Muslim t'a écrite? » et, faisant comparaître le messager, il ajouta: « Connais-tu cet » homme? ». A son aspect, Ibrâhîm garda le silence et comprit qu'il était perdu.

---

[1] B. de M. traduit: ou comme la chamelle que son maître croit vierge et âgée de trois à six ans, alors qu'elle est dans sa neuvième année.

[2] al-Ḥumayma.

Cependant la puissance d'Abû Muslim ne faisait que s'accroître. On avait emprisonné avec Ibrâhîm plusieurs Hâshimites et Umayyades; parmi ces derniers, 'Abd Allâh b. 'Umar b. 'Abd al-'Azîz b. Marwân et al-'Abbâs b. al-Walîd b. 'Abd al-Malik b. Marwân, car ils inspiraient tous deux des inquiétudes à Marwân, qui craignait une tentative d'insurrection de leur part. Parmi les Hâshimites prisonniers, se trouvaient 'Îsà b. 'Alî, 'Abd Allâh b. 'Alî et 'Îsà b. Mûsà. Un de leurs compagnons de captivité, Abû 'Ubayda ath-Tha'labî, raconte qu'une troupe de *mawâlî* de Marwân, persans et autres, envahirent la prison où ils étaient enfermés, à Harrân; ils pénétrèrent dans le cachot où était Ibrâhîm avec al-'Abbâs et 'Abd Allâh; ils y demeurèrent un certain temps, [VI, 72] puis ils sortirent en cadenassant la porte. Le lendemain, [ajoute le narrateur], nous pénétrâmes dans le cachot de nos compagnons de captivité et nous vîmes qu'ils avaient été exécutés. Deux jeunes esclaves gisaient à demi morts à leurs côtés; ils nous virent, nous reconnurent et, en réponse à nos questions, [nous racontèrent qu'] on avait jeté des coussins sur al-'Abbâs et 'Abd Allâh, que l'on s'était assis dessus et qu'ils étaient morts[1] après quelques convulsions. Quant à Ibrâhîm, [ses tortionnaires] lui avaient passé la tête dans un sac plein de chaux vive pilée dont ils s'étaient munis; après quelques convulsions, il était également retombé, inerte.

§ 2295. — Dans la réponse adressée à Abû Muslim par Ibrâhîm et interceptée par Marwân, les vers suivants, du mètre *radjaz*, venaient après de longs détails:

Saisis l'occasion dont les symptômes apparaissent: un chemin s'ouvre droit [devant toi].

Il ne reste plus qu'une chose, le glaive; [tire-le] hors du fourreau.

§ 2296. — [VI, 73] Il court plusieurs autres versions sur le meurtre d'Ibrâhîm l'Imâm; nous les avons données toutes dans notre *Livre Moyen*, [où nous racontons] aussi la rencontre qui eut lieu entre Qahtaba[2] et Ibn Hubayra, sur [les bords de] l'Euphrate, la mort de Qahtaba dans les eaux de ce fleuve et l'entrée à Koufa de son fils al-Hasan. — Marwân, se trouvant campé sur le Petit Zâb, où il avait fait jeter un pont de bateaux, 'Abd Allâh b. 'Alî vint l'y attaquer avec les troupes et les officiers du Khorassan (2 djumâdà II 132/16 janvier 750). La bataille s'engagea : Marwân avait partagé sa cavalerie en escadrons de mille et de deux mille hommes; il fut battu et mis en fuite. Un grand nombre de ses soldats fut massacré, ou se noya. Trois cents Umayyades périrent, ce jour-là, dans les eaux du Zâb, sans compter les autres victimes; parmi les Umayyades noyés dans cette affaire se trouvait Ibrâhîm b. al-Walîd b. 'Abd al-Malik le Déchu (al-Makhlû'), frère de Yazîd [III] an-Nâqis. [VI, 74] Selon une relation différente, Marwân aurait tué Ibrâhîm b. al-Walîd et attaché son corps

---

1 Text. : « s'étaient refroidis ».

2 Qaḥṭaba.

au gibet, avant sa propre défaite sur le Zâb, laquelle aurait eu lieu le samedi[1] 11 djumâdà II 132/25 janvier 750.

§ 2297. — Marwân arriva, dans sa fuite, jusqu'à Mossoul; mais les habitants lui en refusèrent l'entrée et, voyant sa fâcheuse situation, ils arborèrent la couleur noire [des 'Abbâsides]. Il se rendit alors à Harrân, où était le palais dans lequel il résidait ordinairement. La population de cette ville, à l'époque où les malédictions contre 'Alî b. Abî Tâlib furent supprimées de la prière publique du vendredi[2], avait refusé de se soumettre à cette mesure, sous prétexte qu'il n'y avait pas de prière valable sans la malédiction prononcée contre le nom d'Abû Turâb; ils persistèrent donc dans cette pratique, jusqu'aux événements d'Orient et à la victoire des Musawwida. Cependant Marwân se garda de les imiter[3], à cause de la désaffection [VI, 75] dont il était l'objet. A peine avait-il quitté Harrân et traversé l'Euphrate en compagnie des membres de sa famille et des autre Umayyades, que 'Abd Allâh b. 'Alî campa aux portes de cette ville; il démolit le château, qui avait coûté dix millions de dirhams à Marwân, et fit main basse sur le trésor et les propriétés de ce prince. Marwân, suivi de ses courtisans et de sa famille, arriva sur les bords de la rivière Abû Futrus[4] dans la région du Jourdain, en Palestine, et s'y arrêta.

§ 2298. — Cependant 'Abd Allâh b. 'Alî vint assiéger Damas, occupée alors par al-Walîd b. Mu'âwiya b. Marwân et 'Abd al-Djabbâr b. Yazîd b. 'Abd al-Malik b. Marwân, avec 50 000 combattants. L'esprit de parti, qui portait les Yéménites et les Nizârites à se prétendre supérieurs les uns aux autres, se réveilla. Al-Walîd b. Mu'âwiya b. Marwân et 'Abd al-Djabbâr b. Yazîd furent pris et envoyés à Abû l-'Abbâs as-Saffâh, qui les fit tuer et suspendre au gibet à al-Hîra. 'Abd Allâh b. 'Alî, après avoir inondé de sang la ville de Damas, tandis que Marwân [VI, 76] arrivait en Égypte, vint camper sur la rivière Abû Futrus, où il fit mettre à mort plus de quatre-vingts Umayyades, le mercredi[5] 15 dhû l-qa'da 132/25 juin 750. Sulaymân, autre fils de Yazîd [III], fut tué dans la Balqâ', et sa tête fut envoyée à 'Abd Allâh b. 'Alî. Sâlih b. 'Alî, se mit alors à la poursuite de Marwân; il était accompagné d'Abû 'Awn 'Abd al-Malik b. Yazîd et de 'Âmir b. Ismâ'îl al-Madhhidjî[6]. Ils le rejoignirent en Égypte, à Bûsîr, où il était campé, et surprirent sa troupe, pendant la nuit, au son des timbales, du *takbîr*, et aux cris de: «Vengeons Ibrâhîm!». Le camp de Marwân se crut enveloppé par toutes les troupes des Musawwida, et ce prince fut tué. Il y a

---

1 Le 11 djumādà II était un dimanche.
2 Voir *supra*, § 2171.
3 En réalité, on ne sait si Marwān refusa de supprimer la malédiction ou de se conformer à la coutume des habitants de Ḥarrān.
4 nahr Abī Fuṭrus.
5 Le 15 dhū l-qa'da était un jeudi.
6 al-Madhḥidjī.

différentes versions sur la façon dont il périt dans le combat de cette nuit (lundi[1] 27 dhû l-hidjdja 132/6 août 750).

§ 2299. — Son meurtrier, 'Âmir b. Ismâ'îl, allait pénétrer dans l'église où les filles et les femmes de Marwân s'étaient [réfugiées], lorsqu'un esclave de ce dernier [VI, 77] apparut un sabre à la main, cherchant à pénétrer auprès d'elles. On le prit et on l'interrogea; il répondit; « Marwân m'a ordonné, s'il était tué, de couper la tête à » ses femmes et à ses filles ». Ils allaient le tuer, lorsqu'il leur dit: « Épargnez-moi, » car si vous me tuez, vous perdrez les reliques (*mîrâth*) de l'Apôtre de Dieu ». Et comme on lui recommandait de faire bien attention à ses paroles, il ajouta: « Si je » mens, faites-moi mourir. Venez, suivez-moi! ». On y consentit: il conduisit ses [gardiens] hors du village, dans un endroit sablonneux, et leur dit: « Cherchez ici ». Ils fouillèrent le terrain et découvrirent le manteau rayé, la baguette du Prophète et un bâton [qu'il tenait en prêchant]; Marwân avait fait enterrer [ces reliques] pour qu'elles ne puissent échoir aux Hâshimites; elles passèrent successivement de 'Âmir b. Ismâ'îl à [Sâlih b. 'Alî, puis à son frère] 'Abd Allâh b. 'Alî qui les envoya à Abû l-'Abbâs as-Saffâh, et elles restèrent dans la succession des califes 'abbâsides jusqu'à al-Muqtadir, qui portait, dit-on, le manteau rayé, le jour où il fut assassiné. J'ignore si elles sont toutes encore [VI, 78] aujourd'hui (332/943) en la possession d'al-Muttaqî li-llâh, dans sa résidence d'ar-Raqqa, ou bien si elles sont perdues.

§ 2300. — 'Âmir conduisit ensuite les filles et les femmes esclaves de Marwân ainsi que les [autres] captifs auprès de Sâlih b. 'Alî. Quand elles se présentèrent de vant lui, l'aînée de ses filles lui dit: « Oncle du Commandeur des Croyants, que Dieu » te protège au gré de Sa volonté, qu'Il te favorise, en toutes circonstances, de Ses » grâces spéciales, qu'Il t'accorde le salut en ce monde et dans l'autre! Nous sommes » tes filles, les filles de ton frère et de ton cousin. Soyez aussi cléments pour nous » que nous avons été injustes à votre égard. — Non, répondit Sâlih, nous ne laisserons » la vie ni à un seul homme, ni à une seule femme d'entre vous! Ton père n'a-t-il » pas, tout récemment, tué mon neveu Ibrâhîm l'Imâm dans sa prison de Harrân? » Hishâm n'a-t-il pas tué Zayd b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî et pendu [son corps] au » gibet dans le dépotoir (*zubâla*) de Koufa? La femme de Zayd n'a-t-elle point péri, à » al-Hîra, par les mains de Yûsuf b. 'Umar ath-Thaqafî? [VI, 79] Al-Walîd b. Yazîd » n'a-t-il pas fait mettre à mort et pendre au gibet, au Khorassan, Yahyà b. Zayd? » 'Ubayd Allâh b. Ziyâd n'a-t-il pas tué, à Koufa, le missionnaire Muslim b. 'Aqîl b. » Abî Tâlib? Et Yazîd b. Mu'âwiya n'a-t-il pas fait massacrer par 'Umar b. Sa'd [b. » Abî Waqqâs] al-Husayn b. 'Alî avec tous les membres de sa famille, qui moururent » sous ses yeux? N'est-ce pas ce même 'Umar qui conduisit captives les femmes de

---

[1] Le 27 dhû l-ḥidjdja était un jeudi.

» l'Apôtre de Dieu devant Yazîd? N'est-ce pas lui qui, avant l'arrivée de ces » prisonniers, fit parvenir à Yazîd la tête de Husayn, après l'avoir promenée, fichée » au bout d'une lance, à travers les districts et les villes de Syrie? N'a-t-elle pas été » jetée devant Yazîd, à Damas, comme on eût pu le faire de la tête d'un mécréant? » Et les femmes du Prophète n'ont-elles pas été, elles aussi, placées comme un lot » d'esclaves à vendre, devant ces soldats de Syrie vils et grossiers qui les palpaient et » demandaient à leur chef de leur distribuer ces épouses de l'Apôtre, au mépris de » ses droits, en insultant Dieu et [VI, 80] en méconnaissant Ses bienfaits? Lequel de » nous, membres de la famille du Prophète, avez-vous épargné? Quand vous êtes-vous » montrés justes à notre égard? — Oncle du Commandeur des Croyants, répliqua la » fille de Marwân, que votre pardon s'étende sur nous tous. — Le pardon! répliqua » Sâlih, soit, il vous est accordé. Veux-tu que je te fasse épouser mon fils al-Fadl, » que je donne pour mari à ta sœur 'Abd Allâh, le frère de Fadl? — Oncle du » Commandeur des Croyants, répondit-elle, est-ce le moment de célébrer des » mariages? Fais-nous plutôt conduire à Harrân. — Je ferai cela pour vous, avec la » permission de Dieu », dit Sâlih, et il les envoya dans cette ville. Elles y entrèrent en déplorant à grands cris la mort de Marwân et, déchirant leurs vêtements, elles excitèrent l'émotion des troupes par leurs lamentations et leurs gémissements funèbres.

§ 2301. — Le règne de Marwân, jusqu'à la proclamation d'Abû l-'Abbâs as-Saffâh, avait duré cinq ans, deux mois et dix jours, en tenant compte des différentes évaluations de cette période, comme nous l'avons dit précédemment[1]. Il s'écoula [VI, 81] huit mois, entre la proclamation d'as-Saffâh et le meurtre de Marwân à Bûsîr; ce qui fait, pour la durée totale de son règne et jusqu'à sa mort, cinq ans, dix mois et dix jours. Nous avons parlé déjà des différentes versions relatives à son âge et à son histoire; quant aux détails, ils se trouvent dans nos autres ouvrages.

§ 2302. — Marwân avait pour secrétaire 'Abd al-Hamîd b. Yahyà b. Sa'd, le [célèbre] auteur des épîtres et des morceaux d'éloquence, le premier qui développa les épîtres et introduisit des formules de louange[2] dans ses lettres, usage qui s'est répandu après lui. On raconte que Marwân, pressentant la chute prochaine de son pouvoir, dit à ce secrétaire: « Il est utile pour moi que tu résides auprès de mes ennemis et » que tu paraisses m'avoir trahi. Leur admiration pour ton mérite littéraire, le besoin » qu'ils ont d'un rédacteur tel que toi les engageront à t'accorder leur confiance. Tu » pourras peut-être me rendre service, même de mon vivant, ou, tout au moins, il ne » te sera pas impossible de protéger [VI, 82] l'honneur de mes femmes après ma

---

1 Voir *supra*, § 2276.
2 *tahmîd*.

mort ». 'Abd al-Hamîd répondit: « Ce que tu me proposes renferme l'alternative la »plus avantageuse pour toi, et la plus infâme pour moi. Il ne me reste qu'à prendre » patience, jusqu'à ce que Dieu te délivre ou que je meure avec toi », et il ajouta:

[Il faudrait] cacher ma fidélité et avoir l'apparence d'un traître! Mais qui me trouverait une excuse acceptable pour tout le monde?

§ **2303.** — L'histoire et le meurtre d'Abû l-Ward et de Bishr b. 'Abd Allâh al-Wâhidî[1] se trouvent dans notre *Livre Moyen*, ce qui nous dispense d'en parler ici.

§ **2304.** — Ismâ'îl b. 'Abd Allâh al-Qasrî raconte ceci: « Marwân étant, dans sa fuite, arrivé à Harrân, me fit appeler et me dit: « Abû Hâshim (il ne m'avait jamais » appelé jusque là par ma *kunya*), tu connais la situation, tu es un homme sûr et "il » n'y a pas à dissimuler le parfum après 'Arûs[2]"; dis-moi donc ce que tu me » conseilles de faire. — Commandeur des Croyants, lui répondis-je, quel est ton » projet? — J'ai résolu, continua Marwân, de partir avec mes *mawâlî* et [VI, 83] ceux » qui voudront me suivre, de passer un col [du Taurus] (*darb*) et de me diriger vers » quelque ville des Rûm. Là, j'écrirai à leur souverain et je m'assurerai sa protection; » plusieurs rois de Perse ont agi ainsi; [une démarche de] ce [genre] n'est donc pas » déshonorante pour un prince. Les fugitifs, tous ceux que la crainte ou l'ambition » couduiront chez moi, grossiront le nombre de mes partisans, et j'attendrai que Dieu » éclaire ma situation et m'aide à vaincre mes ennemis ». Lorsque j'eus connaissance de ce plan, et il était sage, je vis quelles conséquences, quelles suites fâcheuses il aurait pour le peuple de Qahtân, auquel j'appartenais: « Commandeur des Croyants, » m'écriai-je, que Dieu te détourne d'un tel dessein! Eh quoi! Tu laisserais tes filles, » tes femmes à la merci des infidèles, à des gens sans foi, comme les Rûm? Tu » ignores ce que la fortune te réserve: si quelque accident funeste t'arrivait en pays » chrétien, et je souhaite que tu n'y trouves rien que d'heureux, ceux que tu » laisserais après toi seraient perdus. Non, traverse l'Euphrate, [VI, 84] mobilise l'un » après l'autre les *djunds* de Syrie, car ils te soutiennent et te respectent. Tu » trouveras dans chacun d'eux des soldats dévoués qui te suivront jusqu'en Égypte: tu » seras là dans la contrée du monde la plus riche, la mieux pourvue en cavalerie et » en hommes. Tu auras devant toi la Syrie, derrière toi l'Ifrîqiya: si le succès répond » à tes espérances, tu pourras revenir en Syrie; dans le cas contraire, tu gagneras » l'Ifrîqiya. — Tu dis vrai, répliqua Marwân, j'implore l'aide de Dieu puissant et » glorieux! ». Et il traversa l'Euphrate, n'ayant, en vérité, avec lui que deux Qaysites:

---

1 Non identifié.

2 Proverbe signifiant: « il n'y a rien à cacher, il faut dire toute la vérité ».

Ibn Hamza as-Sulamî[1], son frère de lait, et al-Kawthar b. al-Aswad al-Ghanawî.

§ **2305.** — Ainsi, l'attachement de Marwân pour les Nizârites ne lui fut d'aucun secours; loin de là, ils le trahirent et l'abandonnèrent. Quand il traversa le pays de Qinnasrîn et de Khunâsira[2], les Tanûkhites résidant à Qinnasrîn tombèrent sur les arrières de son armée. Emèse s'insurgea contre lui; à Damas, il eut à lutter contre al-Hârith b. [VI, 85] 'Abd ar-Rahmân al-Djurashî; dans le district du Jourdain, à la fois contre Hâshim b. 'Amr al-Qaysî[3] et les Madhhidjites[4]; en Palestine, contre al-Hakam b. Dab'ân b. Rawh[5] b. Zinbâ', que sa mauvaise fortune engageait à [changer de camp]. Marwân comprit qu'Ismâ'îl b. 'Abd Allâh al-Qasrî lui avait donné un avis perfide au lieu de le conseiller sincèrement, que c'était une faute d'avoir consulté un homme de Qahtân impatient de vengeance et fanatiquement hostile aux Nizârites, les adversaires de son peuple; [il comprit enfin] que le projet vraiment sage était celui dont il méditait lui-même l'exécution, c'est-à-dire de passer les cols, de s'établir dans une des places des Rûm et d'entrer en correspondance avec leur souverain, en attendant de pouvoir aviser à ses affaires.

§ **2306.** — Au rapport d'al-Madâ'inî, d'al-'Utbî et d'autres [historiens], Marwân, en venant camper sur le Zâb, enrôla cent mille cavaliers tous bien montés, choisis parmi les troupes que la Syrie, la Mésopotamie et d'autres provinces lui avaient [VI, 86] fournies. Le jour de la bataille, lorsque 'Abd Allâh b. 'Alî se montra à la tête des Musawwida, lorsque sur le front de l'armée se déployèrent les bannières noires que portaient des cavaliers montés sur des chameaux bactriens, dont la selle était en bois de saule ou de *gharb*, Marwân dit alors à son entourage: « Voyez-vous leurs lances » qui se dressent serrées comme un bois de palmier? Voyez-vous, sur ces chameaux, » leurs bannières qui s'avancent semblables à d'épais nuages noirs? ». Il parlait encore, lorsqu'une volée de corbeaux sortit d'un fourré et se ramassa autour du premier drapeau de 'Abd Allâh, mêlant la noirceur de leur plumage à celle des bannières et des étendards. Marwân remarqua [cette circonstance] et en tira un présage fâcheux: « Voyez-vous, dit-il, le noir se mêler au noir? ». En effet, ces corbeaux ressemblaient à de sombres nuées; et, s'apercevant que les troupes qu'il avait choisies donnaient des signes d'inquiétude, d'anxiété et de découragement, il ajouta: « Voilà une grande foule, [VI, 87] mais que peut le nombre lorsque le terme » [fatal] est échu? ».

---

1 Ibn Ḥamza, personnage non identifié.
2 Khunāṣira.
3 Non identifié.
4 al-Madhḥidjiyyūn.
5 al-Ḥakam b. Ḍab'ān b. Rawḥ.

§ **2307.** — Les autres faits relatifs à Marwân, pendant la bataille du Zâb, se trouvent dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen*; nous n'avons donc pas à y revenir ici. — Dieu est le dispensateur du secours!

CHAPITRE CVII

CALIFAT D'ABÛ L-'ABBÂS 'ABD ALLÂH B. MUHAMMAD AS-SAFFÂH

§ 2308. — Abû l-'Abbâs as-Saffâh ('Abd Allâh b. Muhammad b. 'Alî b. 'Abd Allâh b. 'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib) fut proclamé le vendredi[1] 13 rabî' II 132/29 novembre 749 ou, selon d'autres, le mercredi[2] 11 du même mois, ou bien encore le 15 djumâdà II/29 janvier 750. [VI, 88] Sa mère se nommait Rayta[3] bint 'Ubayd Allâh b. 'Abd Allâh b. 'Abd al-Madân al-Hârithiyya. Le vendredi suivant, il se rendit en cortège à la grande-mosquée[4] et prêcha debout dans la chaire, contrairement à l'usage des Umayyades, qui prêchaient assis; aussi le peuple l'acclama-t-il en disant: « Cousin » de l'apôtre de Dieu, tu as ressuscité la [sainte] coutume! ». Après un califat de quatre ans, neuf mois et vingt jours, il mourut à al-Anbâr, dans la ville qu'il avait fondée. Sa mort eut lieu le dimanche[5] 12 dhû l-hidjdja 136/8 juin 754; il était âgé ou de trente-trois ou de vingt-neuf ans. Sa mère avait épousé [en premières noces] 'Abd al-Malik b. Marwân, et lui avait donné un fils nommé al-Hadjdjâdj[6]; à la mort de son premier mari, elle épousa Muhammad b. 'Alî b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs dont elle eut 'Abd Allâh b. Muhammad as-Saffâh, 'Ubayd Allâh, Dâwûd et Maymûna.

[VI, 89] RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2309. — Ibrâhîm "l'Imâm", prisonnier à Harrân et convaincu qu'il ne pour rait plus se soustraire au [ressentiment de] Marwân, fit son testament en faveur de son frère Abû l-'Abbâs 'Abd Allâh. Par cet acte, il l'engageait à fonder la dynastie; [il lui recommandait] d'agir avec énergie et promptitude, de ne pas rester un moment de

---

1 Le 13 rabî' II était un samedi, cf. *infra*, § 2316.
2 Le 11 rabî' II était un jeudi.
3 Rayṭa.
4 de Kûfa.
5 Le 12 dhû l-ḥidjdja était un samedi; cf. *infra*, § 2370.
6 La mère d'al-Ḥadjdjādj b. 'Abd al-Malik serait une esclave *(Nasab Quraysh*, 165).

plus à al-Humayma[1], mais d'aller sans retard à Koufa. Le pouvoir, lui disait-il, devait infailliblement lui appartenir; une tradition certaine lui en donnait l'assurance. Il lui révélait l'œuvre accomplie, dans le Khorassan, par les missionnaires et les *naqîb*s; il lui traçait la ligne de conduite à suivre à cet égard et lui recommandait de ne pas s'en écarter. Il confia cet acte, avec toutes les instructions qu'il renfermait, à Sâbiq al-Khawârazmî, son *mawlâ*: ce dernier avait l'ordre, si son maître était victime, la nuit ou le jour, d'une agression de la part de Marwân, de se rendre en toute [VI, 90] hâte à al-Humayma et de remettre le testament à son frère Abû l-'Abbâs.

§ 2310. — Après la mort d'Ibrâhîm, Sâbiq courut immédiatement à al-Humayma, donna à Abû l-'Abbâs le testament de son frère et lui annonça qu'il avait cessé de vivre. Abû l-'Abbâs lui prescrivit de ne pas dire un mot de cet écrit, et de se contenter de faire connaître la mort d'Ibrâhîm. Ensuite, il mit au courant de ses projets, en leur demandant aide et coopération, quelques-uns de ses parents: son frère Abû Dja'far 'Abd Allâh b. Muhammad, son neveu 'Îsà b. Mûsà b. Muhammad et son oncle 'Abd Allâh b. 'Alî; puis il fit route rapidement vers Koufa, accompagné de ces personnages et de quelques autres membres de sa famille. Une Bédouine rencontra les voyageurs près d'un puits, sur la route qui les conduisait à Koufa. Losque Abû l-'Abbâs, son frère Abû Dja'far et 'Abd Allâh, son oncle, s'approchèrent du puits avec leur escorte, cette femme s'écria: « Par Dieu, je n'ai jamais vu d'hommes de cette » mine! Il y a là un calife, un second [VI, 91] calife, et un rebelle (*khâridjî*). » — Servante de Dieu, lui demanda Abû Dja'far al-Mansûr, que veux-tu dire? — En » vérité, reprit-elle, cet homme régnera », et elle désigna as-Saffâh; « toi tu lui » succéderas, et voici celui qui se révoltera contre toi » , en montrant 'Abd Allâh b. 'Alî.

§ 2311. — En arrivant à Dawmat al-Djandal, ils rencontrèrent Dâwûd b. 'Alî et son fils Mûsà partis de l'Irak pour se rendre à al-Humayma, dans le pays d'ash-Sharât. Dâwûd demanda [à Abû l-'Abbâs] quel était le but de son voyage; il lui en révéla les motifs, lui apprit que le Khorassan s'était soulevé en leur faveur avec Abû Muslim, et enfin qu'il voulait assaillir Koufa. — « Abû l-'Abbâs, lui dit alors Dâwûd, » tu songes à t'emparer de Koufa, tandis que Marwân, *shaykh* et chef des » Umayyades, au milieu des populations de Syrie et de Mésopotamie, menace » celles de l'Irak, et qu' Ibn Hubayra, le chef des Arabes, commande à l'élite des » Arabes d'Irak! — Cher oncle, lui répliqua as-Saffâh, qui aime la vie, tombe dans » l'humiliation », et il récita ce vers d'al-A'shà:

[VI, 92] *Non, la mort, si je la subis sans faiblesse, n'est pas une honte, alors*

---

[1] al-Humayma.

que l'existence est en péril.

§ 2312. — Dâwûd, se retournant vers son fils Mûsà, lui dit: « Mon enfant, ton » cousin a raison; retournons avec lui, et nous vivrons puissants ou mourrons no- » blement! »; puis, tournant bride, ils le suivirent. As-Saffâh continua sa route et entra dans Koufa. Il avait déjà rencontré Abû Muslim. Or Abû Salama Hafs[1] b. Sulaymân, qui était du parti d'as-Saffâh, ayant appris la mort d'Ibrâhîm "l'Imâm", couvait le projet d'abandonner la propagande ʿabbâside pour se vouer à la famille d'Abû Tâlib. Abû l-ʿAbbâs étant donc arrivé secrètement à Koufa, avec ceux de ses parents que nous venons de nommer, Abû Salama, chef du parti des Musawwida dans cette ville, hébergea tous ces étrangers ensemble dans une maison appartenant à al-Walîd b. Saʿd et située dans [le quartier du] clan yéménite des Banû Awd. Plus haut[2], dans le chapitre consacré à l'histoire d'al-Hadjdjâdj, nous avons cité les qualités et les mérites de cette tribu et l'éloignement qu'elle éprouve pour ʿAlî et sa postérité sans tache. Jusqu'à ce jour (332/943), dans toutes les contrées [VI, 93] que j'ai parcourues, dans tous les pays lointains que j'ai visités, je n'ai jamais vu un homme de cette tribu que je n'aie trouvé, en sondant ses sentiments secrets, hostile aux Alides[3] et attaché aux Marwânides et à leur parti. Abû Salama se tut sur l'arrivée d'Abû l-ʿAbbâs avec sa suite qu'il confia à l'un de ses officiers. Abû l-ʿAbbâs était entré dans Koufa au mois de safar 132/septembre-octobre 749 et, durant cette même année, la poste commença à porter des lettres adressées aux Banû l-ʿAbbâs.

§ 2313. — Abû Salama, depuis le meurtre d'Ibrâhîm "l'Imâm", redoutait la ruine du parti [qu'il avait embrassé] et ses funestes conséquences pour lui-même; il envoya donc Muhammad b. ʿAbd ar-Rahmân b. Aslam (ce dernier était un *mawlà* du Prophète) porteur de deux lettres de la même teneur et adressées, l'une à Abû ʿAbd Allâh Djaʿfar b. Muhammad b. ʿAlî b. al-Husayn b. ʿAlî b. Abî Tâlib, l'autre à Abû Muhammad ʿAbd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan b. ʿAlî b. Abî Tâlib, les invitant l'un et l'autre à venir le trouver [VI, 94] pour être le but de sa propagande et recevoir le serment des Khorassaniens. Il recommanda à ce messager de se hâter et de ne pas se donner l'apparence d'un missionnaire. Muhammad b. ʿAbd ar-Rahmân se rendit à Médine, chez Abû ʿAbd Allâh Djaʿfar b. Muhammad, où il arriva de nuit, se fit connaître pour un messager d'Abû Salama, et lui remit la lettre. Abû ʿAbd Allâh lui dit: « Qu'ai-je de commun avec Abû Salama, puisqu'il est le partisan d'un autre? — Je ne » suis qu'un envoyé, répondit cet homme, lis cette lettre et réponds comme tu le » jugeras convenable ». Abû ʿAbd Allâh se fit apporter un flambeau, prit la lettre d'Abû Salama, la tint au-dessus du flambeau, jusqu'à ce qu'elle fût consumée et,

---

1 Ḥafṣ.
2 Cf. *supra*, § 2089.
3 *nâṣibî*.

s'adressant au messager: « Informe ton maître, lui dit-il, de ce que tu as vu »; puis, il récita ce vers d'al-Kumayt b. Zayd[1]:

Ô toi qui allumes le feu dont la lumière sera pour un autre; ô bûcheron dont le bois n'entrera pas dans ton fagot!

§ 2314. — [VI, 95] Le courrier le quitta pour aller chez 'Abd Allâh b. al-Hasan, auquel il remit la lettre. Celui-ci y porta les lèvres[2], en fit la lecture et manifesta sa satisfaction. Le lendemain du jour où il avait reçu ce message, 'Abd Allâh monta sur un âne et se rendit au logis d'Abû 'Abd Allâh Dja'far b. Muhammad as-Sâdiq, lequel, en le voyant, parut fort surpris de sa visite. 'Abd Allâh était plus âgé qu'Abû 'Abd Allâh[3]: « Abû Muhammad, s'écria ce dernier, c'est sans doute une affaire [grave] qui » t'amène? — Plus sérieuse qu'on ne saurait le dire. — Quelle est-elle? reprit Abû » 'Abd Allâh. — Voici une lettre par laquelle Abû Salama m'invite à le rejoindre; déjà » nos partisans sont venus du Khorassan, et se réunissent chez lui ». Abû 'Abd Allâh lui répondit: « Depuis quand le peuple du Khorassan a-t-il embrassé ta cause? Est-ce » toi qui as envoyé Abû Muslim dans ce pays? Est-ce toi qui lui as ordonné de se » vêtir de noir? Ces [étrangers] venus en Irak, est-ce pour toi qu'ils se sont réunis? Les » as-tu convoqués? [VI, 96] Connais-tu même un seul d'entre eux? ». 'Abd Allâh entama alors une discussion et il finit par dire: « Ce qu'on veut, c'est Muhammad » mon fils, parce qu'il est le *mahdî* de cette nation. — Ton fils n'est pas le *mahdî* de » ce peuple, s'écria Abû 'Abd Allâh, et sitôt qu'il tirera son sabre hors du fourreau, il » périra! ». De là, nouvelle discussion, où 'Abd Allâh s'emporta jusqu'à dire: « En » vérité, ton opposition n'a qu'un mobile, c'est la jalousie! — Dieu sait que je ne veux » que ton bien, répliqua Abû 'Abd Allâh, [sache donc] qu'Abû Salama m'a écrit dans » les mêmes termes qu'à toi; seulement son messager n'a pas reçu de moi un aussi » bon accueil: j'ai brûlé sa lettre sans la lire ». 'Abd Allâh s'éloigna mécontent de chez Dja'far. Le messager ne retourna pas auprès d'Abû Salama jusqu'à ce qu'as-Saffah fût reconnu calife.

§ 2315. — Voici ce qui se passa: Abû Humayd at-Tûsî[4], quittant un jour le camp, vint à Koufa et rencontra Sâbiq al-Khawârazmî, au marché d'al-Kunâsa. Il lui demanda des nouvelles d'Ibrâhîm "l'Imâm", [VI, 97] et apprit qu'il avait été tué dans sa prison, par ordre de Marwân, qui se trouvait alors à Harrân. « Quel est son héritier » désigné? demanda Abû Humayd. — Son frère Abû l-'Abbâs, répondit Sâbiq. — Où » est-il? — Auprès de toi, ici à Koufa, avec son frère, ses oncles et quelques autres

---

1 Voir *Dîwân*, 125.

2 Le ms. M. porte bien *fa-qabbala-hu*.

3 Confusion facile entre le nom de l'un et la *kunya* de l'autre; l'étonnement de Dja'far (=Abû 'Abd Allâh) semble bien indiquer qu'il était plus jeune que son visiteur.

4 Abû Ḥumayd aṭ-Ṭûsî.

» parents. — Depuis quand sont-ils ici? demanda Abû Humayd. — Depuis deux mois. » — Veux-tu me conduire chez eux aujourd'hui? ». Sâbiq lui donna rendez-vous au même endroit pour le lendemain matin, désirant auparavant obtenir l'autorisation d'Abû l-'Abbâs. Quand il alla raconter à celui-ci ce qui venait de se passer, Abû l-'Abbâs lui reprocha de ne pas lui avoir amené Abû Humayd sur-le-champ.

§ 2316. — De son côté, Abû Humayd se hâta d'apprendre la nouvelle à quelques officiers du Khorassan qui se trouvaient dans le camp d'Abû Salama, entre autres à Abû l-Djahm et à Mûsà b. Ka'b qui était leur chef. Sâbiq vient le lendemain au lieu indiqué; il y trouva Abû Humayd, et ils se rendirent ensemble dans la demeure où Abû l-'Abbâs [se cachait avec les siens]. « Qui de vous est l'imâm? » demanda Abû Humayd. Dâwûd b. 'Alî, [VI, 98] lui désigna Abû l-'Abbâs, en disant: « Voici » votre calife ». [Le général] se prosterna aux pieds de ce dernier, les baisa et le salua du titre de calife, avant même qu'Abû Salama en fût informé. Les principaux chefs de l'armée arrivèrent alors et prêtèrent serment. Abû Salama, dès qu'il sut la nouvelle, sa hâta de prononcer le sien. Ensuite, l'armée entra en grande tenue dans la ville et se forma en lignes. On fit prendre les devants aux cavaliers; Abû l-'Abbâs monta à cheval avec sa suite, et le cortège entra dans le palais du gouvernement, le vendredi[1] 12 rabî' II 732/28 novembre 749. Nous avons signalé plus haut[2] la différence d'opinion concernant le mois où Abû l-'Abbâs fut proclamé. Après cela, il passa du palais du gouvernement dans la grande-mosquée, loua et remercia Dieu, exalta le gloire du Seigneur et Ses bienfaits, puis les mérites de Muhammad et de ceux qui avaient transmis le pouvoir et l'héritage [du Prophète] jusqu'à lui-même; enfin, il fit de bonnes promesses au peuple et cessa de parler.

§ 2317. — Son oncle [VI, 99] Dâwûd b. 'Alî, qui se tenait dans la chaire au-dessous de lui, prit alors la parole en ces termes: « En vérité, de l'époque du » Prophète à la vôtre, vous n'avez eu d'autres califes que 'Alî et le Commandeur des » Croyants qui est derrière moi ». Ils descendirent de la chaire, et Abû l-'Abbâs se rendit au camp, dans le demeure même d'Abû Salama. Il chargea son oncle Dâwûd b. 'Alî de gouverner en son nom la ville et la région de Koufa. Son autre oncle, 'Abd Allâh b. Alî, reçut l'ordre de se joindre à Abû 'Awn 'Abd al-Malik b. Yazîd, et ils marchèrent ensemble contre Marwân. Nous avons raconté déjà[3] comment les deux partis se rencontrèrent sur le Zâb, et la défaite de Marwân. Abû l-'Abbâs apprit bientôt que son rival avait été tué, à Bûsîr, de la main de 'Âmir b. Ismâ'îl.

---

1 Cf. *supra*, § 2308: vendredi 13.
2 Voir *supra*, § 2308.
3 Voir *supra*, § 2296.

§ **2318.** — 'D'autres prétendent que Marwân fut tué dans ce combat nocturne par un cousin de 'Âmir, nommé Nâfi' b. 'Abd al-Malik, qui le frappa sans le connaître. 'Âmir, dit-on, après avoir coupé la tête de Marwân et s'être emparé de son camp, pénétra dans l'église où [VI, 100] Marwân s'était installé, s'assit sur son [siège couvert de] tapis et participa au repas de son [ennemi]. La fille aînée de celui-ci, nommée Umm Marwân, se présenta devant 'Âmir et lui dit: « Le destin qui a précipité Marwân » de son siège pour t'y asseoir, qui t'a permis de manger à sa table, de t'emparer de ses biens et de » disposer de son royaume, ce même destin peut aussi bien t'enlever les faveurs qu'il t'accorde ». Abû l-'Abbâs sut la conduite de 'Âmir et le langage tenu par cette femme; il en fut irrité et écrivit à 'Âmir: « Malheureux, la bonne conduite (*adab*) enseignée par Dieu ne devait-elle pas t'interdire de manger le » repas de Marwân, de t'asseoir sur son siège, sur ses tapis, de t'emparer de ses coussins? En vérité, si le » Commandeur des Croyants ne préférait croire que tu as agi ainsi par ignorance et sans [céder au désir » d'assouvir ton] appétit, certes sa colère saurait t'infliger une leçon terrible qui serait, à la fois, un » châtiment pour toi et un exemple pour les autres. Dès que tu recevras la lettre du Commandeur des » Croyants, fais amende honorable devant le Dieu très-haut; éteins Son [VI, 101] courroux par des » aumônes et des prières qui manifesteront ton humilité: jeûne pendant trois jours et ordonne à tes » compagnons d'armes de jeûner avec toi ».

§ **2319.** — Abû l-'Abbâs, lorsque la tête de Marwân fut apportée et posée devant lui, s'agenouilla et demeura longtemps prosterné; puis, levant les yeux au ciel, il dit: « Louange à Dieu, qui n'a pas laissé ma vengeance [inassouvie] devant toi ni de » vant ton clan! Louange à Dieu, qui m'a donné sur toi une victoire totale! ». Et il ajouta: « Que m'importe maintenant quand viendra la mort? J'ai vengé al-Husayn [b. » 'Alî] et la postérité de son père dans le sang de deux cents Umayyades, j'ai vengé » mon cousin Zayd b. 'Alî en brûlant le cadavre de Hishâm, et le meurtre de Marwân » a expié celui d'Ibrâhîm mon frère ». Ensuite, ce vers lui revint en mémoire[1]:

S'ils avaient bu mon sang, ils ne se seraient pas désaltérés: tout leur sang ne peut non plus apaiser ma colère!

Et, se tournant vers La Mekke, il resta prosterné longtemps: puis il s'assit et, le visage épanoui, il prononça ces vers d'al-'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib:

[VI, 102] *Notre tribu nous a refusé justice; mais ces sabres dégouttant de sang dans nos mains nous ont fait justice.*

Ils sont l'héritage de cheikhs d'une valeur éprouvée, qui les brandissaient en marchant au combat, où ils étaient au premier rang.

Lorsque ces sabres touchent les têtes humaines sur le champ de bataille, ils les laissent semblables à des œufs d'autruche brisés en morceaux.

Le sort de Marwân a inspiré abondamment les poètes.

---

1 L'auteur de ce vers est Dhû l-Iṣba' al-'Adawânî; voir *Aghânî* (Beyrouth), IV, 345.

§ **2320.** — Abû l-Khattâb tient ce qui suit d'Abû Dja'da ibn Hubayra al-Makhzûmî[1]. Cet Abû Dja'da était un des ministres et des familiers de Marwân; mais, lorsque la fortune se déclara pour Abû l-'Abbâs, il se joignit à son parti et figura parmi les officiers et les compagnons que le prince s'était choisis. Il se trouvait dans la salle de réception, ce jour-là, lorsque la tête de Marwân fut exposée devant Abû l-'Abbâs, qui résidait alors à al-Humayma. Le futur calife se tourna vers le groupe de ses courtisans et demanda: « Qui de vous connaît cet homme? ». Abû Dja'da ajoute: « Je pris la parole et dis: « Moi, » c'est la tête d'Abû 'Abd al-Malik Marwân b. Muhammad, de celui qui, hier encore, était [VI, 103] » notre calife (que Dieu l'agrée!) ». Aussitôt, les Shî'ites se tournèrent vers moi et me défièrent du regard. « Et en quelle année était-il né? me demanda Abû l-'Abbâs. — En l'année 76 », répondis-je. Abû l-'Abbâs se leva alors, pâle de colère, et l'assemblée se sépara; je m'éloignai aussi, en me repentant de mon [imprudence]. Cette scène fut bientôt divulguée et devint l'objet de toutes sortes de commentaires. « Mon Dieu, me disais-je, voilà une faute qui ne se pardonnera pas et dont le souvenir ne s'effacera » jamais ». De retour chez moi, je consacrai le reste de la journée à prendre mes dispositions dernières et à faire mon testament. La nuit venue, je fis mes ablutions et me disposai à accomplir la prière; [en effet], lorsque Abû l-'Abbâs méditait quelque projet, c'était pendant la nuit qu'il le faisait exécuter. Je veillai donc jusqu'au matin.

§ **2321.** — Quand le jour fut venu, je montai sur ma mule et cherchai dans ma pensée à qui je pourrais m'adresser dans la situation où j'étais. Je ne trouvai personne de plus apte à me servir que Sulaymân b. Khâlid, *mawlâ* des Banû Zuhra; attaché au [VI, 104] parti d'Abû l-'Abbâs, il occupait une place élevée auprès de lui. J'allai donc le trouver et lui dis: « Est-ce que le Commandeur des Croyants a » parlé de moi, hier soir? — Oui, me répondit-il; il a été question de toi, et le calife s'est exprimé en » ces termes: Abû Dja'da est le fils de notre sœur. [Puisqu'] il est fidèle à la mémoire de son [ancien] » maître, si nous lui accordons notre faveur, il se montrera plus reconnaissant encore envers nous ». Je remerciai mon interlocuteur et lui témoignai ma reconnaissance; puis je le quittai en lui exprimant tous mes vœux. Je continuai donc de me présenter chez Abû l-'Abbâs, comme j'en avais l'habitude, et je ne reçus de lui que de bons traitements. Cependant les propos que j'avais tenus dans son salon, quand on apporta la tête de Marwân, s'étaient ébruités, et ils parvinrent aux oreilles d'Abû Dja'far et de 'Abd Allâh b. 'Alî. 'Abd Allâh dénonça, dans une lettre à Abû l-'Abbâs, ce qu'il avait appris de mes discours, en ajoutant que c'était chose qui ne se pouvait supporter. Au contraire, Abû Dja'far, après lui avoir fait part de ses informations, écrivit au calife: [VI,105] « Cet homme est le fils de notre sœur; il est plus » digne de nous de lui faire du bien et de le traiter avec bonté ». Les termes de ces deux lettres me furent répétés. Je gardai le silence et le temps passa.

§ **2322.** — [Longtemps après] je me trouvais, un jour, à la cour d'Abû l-'Abbâs, où mon crédit n'avait fait qu'augmenter et ma faveur que s'accroître; comme je me disposais à partir avec toute l'assistance, Abû l-'Abbâs me dit: « Attends un peu, Ibn Hubayra ». Je m'assis; bientôt il se leva pour entrer [dans ses appartements]; je me levai en même temps que lui, mais il m'invita à demeurer, leva le rideau et s'éloigna. Je restai assis à ma place et l'attendis quelque temps. Enfin le rideau se leva de nouveau et le calife se montra vêtu d'un manteau et d'une tunique de soie à ramages; je ne l'avais jamais vu si beau ni si richement mis. Au moment où le rideau fut tiré, je me levai. Abû l-'Abbâs m'invita derechef à m'asseoir; j'obéis. « Ibn Hubayra, me dit-il alors, je vais t'entretenir d'une affaire que tes » lèvres ne doivent divulguer à personne » et il continua ainsi: « Tu le sais, nous avons promis le

---

[1] Ce personnage n'a pas été identifié, mais il est probable qu'il s'appelle Dja'da et descend du Dja'da b. Hubayra qui fut gouverneur du Khurāsān sous 'Alī b. Abī Ṭālib; cf. *infra*, § 2323.

» pouvoir et le titre d'héritier [VI, 106] présomptif à celui qui tuerait Marwân. C'est notre oncle 'Abd » Allâh b. 'Alî qui l'a fait périr, puisque c'est son armée et ses hommes [qui en sont venus à bout]. Mais » Abû Dja'far, mon frère, puis-je, malgré sa supériorité, sa science, son âge, son dévouement à la cause » de Dieu, puis-je l'écarter du trône? »; et il fit longuement l'éloge d'Abû Dja'far.

§ 2323. — Je lui répondis alors: « Commandeur des Croyants, que Dieu te protège! Je n'ai pas » de conseils à te donner, mais laisse-moi te raconter un fait dont tu pourras tirer un enseignement. » — Parle », me dit-il. Je continuai ainsi: « J'étais avec Maslama b. 'Abd al-Malik l'année où nous » pénétrâmes dans le détroit de Constantinople, lorsque arriva une lettre de 'Umar b. 'Abd al-'Azîz » annonçant la mort de Sulaymân et sa propre accession au pouvoir. Maslama me fit appeler et, à mon » entrée, me tendit cette dépêche que je lus; puis Maslama fondit en larmes: "*Amîr*, lui dis-je, que Dieu » te protège! Ce n'est pas ton frère qu'il faut pleurer, mais le trône qui vient de passer des enfants de » ton père à ceux de ton oncle". Il répandit des larmes si abondantes que sa barbe en fut toute » mouillée ». [VI, 107] Mon récit terminé, Abû l-'Abbâs me répondit: « N'en dis pas davantage, je t'ai » compris; maintenant tu peux sortir ». Je me levai, et à peine avais-je fait quelques pas, qu'il me rappela; je me retournai et rebroussai chemin. « Va, me dit-il, tu as assez marqué ta reconnaissance » envers l'un[1] et satisfait ta vengeance envers l'autre[2] ». Je sortis, ne sachant ce que je devais admirer le plus, de sa pénétration ou du souvenir qu'il avait conservé du passé. Cet Abû Dja'da était un descendant de Dja'da b. Hubayra al-Makhzûmî dont la mère était Umm Hâni' Fâkhita bint Abî Tâlib et qui avait donc 'Alî, Dja'far et 'Aqîl pour oncles maternels. Nous avons parlé de lui dans un des précédents chapitres de ce livre[3].

§ 2324. — J'ai trouvé dans la Chronique d'al-Madâ'inî l'anecdote qui suit, rapportée par Muhammad b. al-Aswad. Tandis que 'Abd Allâh b. 'Alî accompagnait son frère Dâwûd et que 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan se trouvait avec eux, Dâwûd dit à ce dernier: « Pourquoi n'as-tu pas ordonné à tes deux fils de se montrer? — « Patience, répondit-il, le [VI, 108] moment n'est pas encore venu pour eux ». 'Abd Allâh b. 'Alî, se tournant alors de son côté: « Tu parais croire, lui dit-il, que Marwân » a été tué par tes deux fils. — Le fait est exact. — Doucement » reprit 'Abd Allâh b. 'Alî; et il cita ce vers sous forme d'allusion:

Tu trouveras, pour te répondre, un homme qui méprise la mort, un guerrier au corps maigre, parmi les enfants de Cham.

« Par Dieu, le seul meurtrier de Marwân, c'est moi! » — On disait à ce même 'Abd Allâh b. 'Alî: «'Abd Allâh b. 'Umar b. 'Abd al-'Azîz prétend avoir lu quelque part que » Marwân serait tué par quelqu'un dont le nom et ceux de son père et de son grand- » père commencent par la lettre *'ayn*, et il espérait qu'il s'agirait de lui-même. — Cet » homme, c'est moi! s'écria 'Abd Allâh b. 'Alî; je l'emporte sur lui de trois lettres, » puisque je suis 'Abd Allâh, fils de 'Alî, fils de 'Abd Allâh, fils de 'Abbâs, fils de

---

1 Abû Dja'far.
2 'Abd Allâh b. 'Alî.
3 Voir *supra*, § 1616.

» ʿAbd al-Muttalib b. Hâshim, dont le vrai nom était ʿAmr, fils de ʿAbd Manâf. »

§ **2325.** — Lorsque les deux armées, celle de Marwân et celle de ʿAbd Allâh b. ʿAlî, [VI, 109] étaient en face l'une de l'autre, Marwân dit à quelqu'un qui se trouvait près de lui: « Quel était celui » qui discutait, en ta présence, contre ʿAbd Allâh b. Muʿâwiya b. ʿAbd Allâh b. Djaʿfar, cet homme au » nez aquilin, au regard perçant et au charmant visage? ». [Le narrateur ajoute]: « Dieu tout-puissant, » répondis-je, donne l'éloquence à qui Lui plaît. — C'est ce même homme [ʿAbd Allâh b. ʿAlî]? demanda » Marwân. — Lui-même. — De la postérité d'al-ʿAbbâs b. ʿAbd al-Muttalib? — Certainement ». Marwân s'écria: « Nous sommes à Dieu et nous retournons à Lui! Hélas! je pensais avoir pour adversaire un » descendant d'Abû Tâlib, et c'est un des fils d'al-ʿAbbâs que j'ai contre moi, un ʿAbd Allâh! » Comprends-tu, maintenant, pourquoi j'ai désigné comme héritier présomptif mon fils ʿUbayd Allâh, après ʿAbd Allâh, au détriment de Muhammad, son frère aîné? — Je l'ignore, répondis-je. — C'est, reprit Marwân, parce qu'une tradition nous annonçait que le trône passerait après moi à ʿAbd Allâh et ʿUbayd Allâh; or ʿUbayd Allâh étant plus rapproché, par son nom, [VI, 110] de ʿAbd Allâh, que son frère Muhammad, je l'ai désigné de préférence à ce dernier ». Après avoir communiqué cette tradition à son confident, Marwân fit dire en secret à ʿAbd Allâh b. ʿAlî: « Cousin, le pouvoir va t'appartenir. Que » la crainte de Dieu [te fasse respecter] les femmes [de ma famille]! ». A quoi ʿAbd Allâh répondit par le message suivant: « Nous avons droit à ta vie, nous te devons le respect de tes femmes ».

§ **2326.** — Musʿab[1] az-Zubayrî rapporte d'après son père qu'Umm Salama bint Yaʿqûb b. Salama b. ʿAbd Allâh b. al-Walîd [b. al-Walîd] b. al-Mughîra al-Makhzûmî avait été mariée à ʿAbd al-ʿAzîz b. al-Walîd [Ier] b. ʿAbd al-Malik; devenue veuve, elle épousa Hishâm, qui mourut avant elle. Un jour, étant assise dans sa demeure, elle vit passer Abû l-ʿAbbâs as-Saffâh, qui était beau et d'un extérieur séduisant. Elle demanda qui il était, et quand elle sut de qui il s'agissait, elle lui envoya une *mawlât* à elle pour lui proposer sa main et une somme de sept cents dinars, car elle avait de grands biens, des bijoux et un nombreux domestique. Lorsque la messagère lui eut fait part [VI, 111] des propositions de sa maîtresse: « Je suis pauvre, répondit Abû l-ʿAbbâs; je ne possède aucune fortune ». La femme lui remit l'argent, et il accepta les propositions. Il alla trouver le frère d'Umm Salama et lui demanda la main de sa sœur. Celui-ci lui accorda son consentement. Abû l-ʿAbbâs versa un douaire de cinq cents dinars et distribua les deux cents autres dinars. Il entra dans sa chambre le soir même et la trouva couchée sur un lit magnifiquement orné, et en gravit les marches; mais elle était tellement surchargée de parures et de bijoux que son abord était inaccessible. Appelant alors une de ses esclaves, elle descendit du lit de parade, changea de toilette, se vêtit d'un costume en étoffe coloriée et fit préparer un lit par terre, au-dessous de celui qu'elle occupait d'abord. Abû l-ʿAbbâs échoua encore. « Que cela ne » t'inquiète pas, lui dit-elle; mes premiers [maris] ont éprouvé les mêmes difficultés que toi ». Enfin, après maints efforts, il put consommer le mariage cette nuit-là. Elle sut si bien se faire aimer qu'il lui jura de ne jamais épouser une autre femme et de ne pas prendre de concubines. Elle lui donna un fils, [VI, 112] Muhammad, et une fille nommée Rayta[2]. L'ascendant qu'elle avait pris sur son mari était si grand qu'il ne décidait de rien sans ses conseils ni même sans son ordre. Parvenu au califat, il ne connut jamais d'autre femme, soit libre, soit esclave, et tint fidèlement la promesse qu'il lui avait faite de ne pas lui donner de rivale.

---

1 Muṣʿab; cet auteur *(Nasab Quraysh*, 330) dit qu'Umm Salama épousa successivement Maslama b. Hishām b. ʿAbd al-Malik et as-Saffāḥ; il ne parle (165) que d'une épouse de ʿAbd al-ʿAzīz b. al-Walīd, une descendante d'Abū Bakr.

2 Rayṭa.

§ **2327.** — Un jour, pendant son règne, il se trouvait en tête à tête avec Khâlid b. Safwân[1]: « Commandeur des Croyants, lui dit celui-ci, je réfléchis souvent à une chose: toi, monarque puissant, » maître d'un vaste royaume, tu te contentes d'une seule femme qui exerce sur toi un empire total. Si » elle tombe malade, tu tombes malade; si elle s'absente, tu t'absentes aussi. Tu renonces volontairement » au plaisir d'avoir de nouvelles esclaves, de connaître toutes leurs petites histoires, de satisfaire avec » elles tous tes caprices. Et pourtant, Sire, il y a la fille grande et souple, le tendron à la peau blanche, » l'affranchie au teint brun, la brunette piquante, la Berbère aux formes rebondies, parmi toutes ces » jolies Médinoises de sang mêlé qui ont [VI, 113] un langage séduisant, un tête-à-tête voluptueux; que » pense le Commandeur des Croyants des filles de bonne naissance, de leur beauté, du charme de leur » conversation? Ah! Si tu avais vu la femme grande au visage éblouissant, la brune au teint cuivré, la » jaune aux puissants contours! Et ces jolies métisses de Bassora et de Koufa, dont le ramage est si doux! » Quelle taille fine! Quelles hanches minces! Des cheveux arrondis en boucles, des paupières teintée de » koheul, une gorge faite au tour! Quelle riche toilette, quelles merveilleuses parures! Assurément tu » aurais eu là un charmant spectacle! » Et Khâlid poursuivit ainsi sa description que le charme de son langage et la précision des détails rendaient séduisante.

§ **2328.** — Quand il eut achevé, Abû l-'Abbâs lui dit: « Mon cher Khâlid, vraiment des paroles » aussi charmantes n'avaient jamais encore frappé mon oreille; fais-les moi entendre une seconde fois, » car elles m'ont vivement impressionné ». Khâlid recommença sa description, qu'il rendit plus belle encore que la [VI, 114] première fois; puis il s'éloigna, laissant le calife méditer sur ce qu'il venait d'entendre. Survient Umm Salama; elle trouve son mari pensif, préoccupé: « Commandeur des » Croyants, lui dit-elle, je ne te reconnais pas. Te serait-il arrivé quelque accident fâcheux? Aurais-tu » reçu quelque nouvelle attristante? — Rien de tout cela, répond as-Saffâh. — Que s'est-il donc passé? » insiste Umm Salama. Le calife essaie de biaiser, mais elle fait tant et si bien qu'il finit par lui répéter la conversation de Khâlid. « Et qu'as-tu répondu à ce fils de prostituée? — Dieu tout-puissant, s'écrie le » calife, il me donnait de sages conseils, et tu l'injuries! ». Elle s'éloigne furieuse et envoie sur-le-champ chez Khâlid une troupe de Bokhariens armés de leurs gourdins (*kâfirkûbât*), en leur ordonnant de ne pas lui laisser un membre intact.

§ **2329.** — Laissons parler Khâlid: Je rentre chez moi tout joyeux de l'émotion manifestée par le calife et du succès de mes discours: nul doute qu'une riche récompense ne me soit envoyée de sa part. Je suis assis sur le seuil de ma [VI, 115] porte, lorsque je vois arriver ces Bokhariens: ils s'avancent de mon côté. Me voilà persuadé que la fortune m'arrive. Ils s'arrêtent devant moi et me demandent où est Khâlid; je leur réponds que c'est moi; aussitôt l'un d'eux, armé d'un gros bâton, se précipite sur moi. Je saute dans ma demeure, je referme la porte sur moi et cours me cacher. Je suis resté ainsi pendant plusieurs jours sans oser sortir de ma retraite, car je soupçonnais que l'agression avait été inspirée par Umm Salama. Cependant le calife avait prescrit de me chercher rigoureusement; un beau jour, je me vis assailli à l'improviste par une troupe d'hommes qui me dirent d'aller parler au Commandeur des Croyants. Je me croyais perdu et je montai à cheval, n'ayant plus "ni chair ni sang". Avant d'entrer au palais, je rencontrai encore d'autres messagers à mon adresse. Je fus introduit chez as-Saffâh, que je trouvai seul. Il demeura silencieux pendant quelques instants. Je remarquai derrière moi une porte, fermée par une portière baissée, et derrière cette [VI, 116] porte, quelque chose qui bougeait.

§ **2330.** — « Khâlid, me dit le calife, pourquoi ne t'ai-je pas vu pendant ces trois [jours] ?

---

1 Ṣafwān.

» — Commandeur des Croyants, répondis-je, j'étais malade. — Mon cher, reprit-il, tu m'as fait, lors de » ta dernière visite, une description de femmes et d'esclaves telle que je n'ai rien entendu d'aussi beau; » je te prie de la recommencer. — En effet, Commandeur des Croyants, je t'ai dit que les Arabes font » dériver le mot *darra*[1] de *darr*, et que celui d'entre eux qui a plus d'une femme en éprouve des » tourments. — Misérable! s'écria as-Saffâh, tu n'as pas dit un mot de cela! — Si, vraiment, » Commandeur des Croyants, et j'ai ajouté que [l'homme qui a épousé] trois femmes est comme la » chaudière qui bout sur son trépied ». Abû l-'Abbâs répliqua: « Je répudie ma parenté avec le » Prophète s'il est vrai que tu m'aies fait entendre ce langage! ». Je continuai: « Je te disais aussi que, » pour un homme, quatre femmes sont une accumulation de maux, qu'elles lui font blanchir les » cheveux, le rendent décrépit, impotent. — Non, par Dieu, jamais, avant ce [VI, 117] moment, je » n'avais entendu de semblables paroles, de toi ni d'un autre. — Mais si, je le jure. — Malheureux! » s'exclama le calife, et tu me donnes un démenti! — Et toi, Commandeur des Croyants, tu veux me » perdre! — Continue », fit-il. Je repris: « Je te disais enfin que les jeunes filles esclaves sont des » hommes..., il ne leur manque que peu de chose ». En cet instant, un éclat de rire retentit de l'autre côté du rideau; je continuai ainsi: « Oui, Sire, et j'ajoutais aussi que les Banû Makhzûm sont la fleur de » Quraysh, et que tu possèdes la fleur des fleurs, ce qui ne t'empêche pas de convoiter du regard » femmes libres et esclaves ». Alors une voix, sortant du rideau, fit entendre ces paroles: « Tu dis vrai, » mon ami; tu as fait ton devoir en parlant ainsi au Commandeur des Croyants. C'est lui qui a changé, » dénaturé tes discours et qui t'a prêté ce langage ». Abû l-'Abbâs me dit: « Eh bien! que t'en semble? » Que Dieu te haïsse, qu'Il t'humilie et t'inflige tous Ses châtiments! ». Je quittai le calife et m'éloignai, certain que [VI, 118] j'étais sauvé. En effet, presque aussitôt les gens d'Umm Salama vinrent m'apporter de sa part dix mille dirhams, un coffre, un cheval, et un jeune esclave.

§ 2331. — Aucun calife ne se plut, autant qu'Abû l-'Abbâs as-Saffâh, à converser avec les hommes [de mérite]; il disait souvent: « Je m'étonne qu'on puisse » négliger l'occasion de s'instruire et préférer l'occasion d'augmenter son ignorance ». Abû Bakr al-Hudhalî lui demandant l'explication de ces paroles, il ajouta: « C'est-à- » dire qu'on abandonne ta société et celle de tes pareils pour rechercher celle d'une » femme ou d'une esclave chez qui l'on n'entend que des sottises, où l'on ne voit que » des imperfections. — C'est parce que vous avez cette qualité, répliqua al-Hudhalî, » que Dieu vous a donné la supériorité sur le reste du monde et a placé dans votre » famille le sceau de la prophétie ».

§ 2332. — Le poète Abû Nukhayla vint, un jour, chez as-Saffâh; après l'avoir salué et s'être présenté, il lui dit: « Commandeur des Croyants, ton esclave, ton poète » te demande la permission de te réciter ses vers. — Que Dieu [VI, 119] te maudisse! » répondit le calife. N'as-tu pas célébré Maslama b. 'Abd al-Malik b. Marwân en ces » termes:

Maslama, ô fils des califes, héros sur le champ de bataille, orgueil du monde,

---

[1] *ḍarra* « coépouse »; *ḍarr/ḍurr* « dommage, nuisance ».

Je te remercie, car la reconnaissance est un des liens de la piété, et tous ceux à qui tu as fait du bien n'ont pas su le reconnaître.

Tu as ranimé ma gloire, non qu'elle se fût obscurcie, mais il y a des éloges plus glorieux que les autres.

« Commandeur des Croyants, répliqua le poète, c'est moi qui ai dit:

Quand nous avons vu ta main tenir fortement [le pouvoir], nous étions de ceux qui redoutent les maîtres:

Aucune chose au monde n'était capable de nous arrêter, excepté le crime d'infidélité.

Tout ce que j'ai pu dire d'autres que toi est mensonge et ces paroles renient toutes celles que j'ai pu prononcer.

Avant [ces derniers événements], nous attendions ton père; puis nous avons attendu ton frère;

[VI, 120] *Tu as été ensuite l'objet de notre espérance, et te voici accordé à nos désirs.*

Le calife, satisfait de cette réponse, accorda au poète une large gratification.

§ 2333. — As-Saffâh ne se montrait jamais d'aussi bonne humeur qu'à l'heure des repas; aussi Ibrâhîm b. Makhrama al-Kindî, s'il avait quelque demande à lui adresser, attendait-il ce moment pour solliciter. Le calife lui dit un jour: « Ibrâhîm, » quel motif te porte à interrompre mon repas avec tes requêtes? ». Le courtisan répondit: « C'est parce que j'espère qu'elles seront alors exaucées. — Avec cette belle » pénétration, tu ferais un excellent souverain », répliqua as-Saffâh. Un différend venait-il à s'élever entre deux de ses courtisans ou de ses familiers, le calife se refusait à entendre et encore plus à accueillir tout ce que l'un pouvait dire au sujet de l'autre, quelle que fût à ses yeux la valeur du témoignage de son interlocuteur. Même après leur réconciliation, il n'admettait pas le témoignage de l'un pour ou contre l'autre: « Un ressentiment ancien, disait-il, [VI, 121] engendre l'inimitié la plus » cruelle; il cherche à se dissimuler sous les apparences de la réconciliation; mais il » entretient dans le cœur une vipère qui ne fait point grâce quand elle s'est » fortifiée ».

§ 2334. — Au début de son règne, il se montrait à ses courtisans; mais au bout d'une année, après une certaine affaire dont nous avons parlé dans nos autres ouvrages[1], il se déroba à leurs regards et demeura assis derrière le rideau, se conformant à l'usage que nous avons mentionné dans le chapitre consacré à la biographie

---

[1] Ps.-Djâḥiẓ, *Couronne*, 61 : « sur le conseil d'Usayd b. 'Abd Allâh al-Khuzâ'î ».

d'Ardéchir, fils de Babek[1], et à l'histoire de son règne. C'est là, comme nous le racontions, qu'il manifestait la joie [que provoquait en lui la musique] et, au chanteur qui le charmait, il criait de derrière le rideau: « Par Dieu, c'est à merveille, redis ton » morceau! ». Jamais aucun de ses courtisans et de ses artistes ne le quittait sans avoir obtenu ou une somme d'argent ou un riche vêtement: « Nous avonc reçu, disait » le calife, notre plaisir argent comptant; il n'est pas permis de différer le paiement » de celui qui nous a procuré cette [VI, 122] satisfaction ». En cela encore, il avait été devancé par un roi de l'ancienne Perse, par Vahrâm Gôr.

§ **2335.** — Abû Bakr al-Hudhalî se trouvait, un jour, auprès d'as-Saffâh[2] qui, tourné vers lui, faisait le récit d'une expédition entreprise par Anouchirvan, dans l'Orient [de la Perse], contre un roi étranger. Tout à coup, une rafale de vent fit tomber du toit, dans le salon, de la terre et des morceaux de tuiles, dont la chute fit tressaillir et alarma tous les assistants. Seul al-Hudhalî, les yeux fixés sur le calife, ne partageait pas l'émotion générale. « Cher Abû Bakr, lui dit as-Saffâh, que Dieu te ré- » compense! Je n'ai rien vu d'aussi [surprenant]. N'as-tu donc pas eu peur comme nous? N'as-tu pas été » frappé, comme nous, de cet accident? — Commandeur des Croyants, répondit-il[3],"Dieu n'a pas mis » deux cœurs dans une même poitrine", l'homme n'a qu'un seul cœur et, lorsqu'il déborde de joie en » écoutant la conversation de son souverain, aucun accident n'a de prise sur lui. Si Dieu accorde à » quelqu'un une faveur spéciale et s'Il veut en perpétuer le souvenir, Il la place sur [VI, 123] les lèvres » de Son prophète Mohammed ou de son calife. La grâce dont je viens d'être privilégié avait exercé une » telle attraction sur mon esprit et si complètement absorbé ma pensée que, si le firmament était tombé » sur la terre, je ne l'aurais pas remarqué, ou du moins je n'aurais éprouvé d'autre inquiétude que celle » que doit m'inspirer [la conservation] du Commandeur des Croyants — que Dieu le glorifie! ». As-Saffâh le remercia en ces termes: « Je souhaite de vivre assez longtemps pour élever [au-dessus de ta » dépouille] un tertre si haut que les fauves ne pourront rôder à l'entour ni les aigles s'y poser ».

§ **2336.** — Nous avons, dans un chapitre précédent, cité le conseil donné par ʿAbd al-Malik à ash-Shaʿbî[4] sur le mérite de savoir bien écouter un roi. On prête les paroles suivantes à ʿAbd Allâh b. ʿAyyâsh al-Mantûf: « Rien ne peut être plus agréable aux rois que l'obéissance chez leurs sujets, de » [fidèles] services chez leurs esclaves et une fervente attention de la part de leurs courtisans ».

§ **2337.** — On attribue aussi à Rawh[5] b. Zinbâʿ al-Djudhâmî [VI, 124] la sentence qui suit: « Qui » veut avoir l'oreille du roi, doit aussi prêter une oreille attentive à ses discours. Pour moi, je ne sais » plus adresser de reproches à celui qui m'écoute avec soin: toutes les accusations portées contre lui » glissent sur mon cœur, tant je suis flatté de l'attention qu'il m'a accordée ».

§ **2338.** — La tradition cite enfin ces paroles de Muʿâwiya[6]: « Un souverain peut être dominé » jusqu'à l'assujetissement par deux choses: la douceur opposée à sa violence, l'attention prêtée à ses dis-

---

1 Voir *supra*, § 583.
2 Cf. Ps.-Djâḥiẓ, *Couronne*, 86-7.
3 Coran, XXXIII, 4.
4 Voir *supra*, § 1974.
5 Rawḥ, cf. Ps.-Djâḥiẓ, *Couronne*, 87-8.
6 Cf. Ps. Djâḥiẓ, *Couronne*, 88.

» cours ».

§ **2339.** — Voici une anecdote que j'ai trouvée dans les livres sur les Vies des rois persans. Shîrawayh, fils de Perviz[1], était venu dans un de ses parcs de plaisance situés en Irak. Or [l'étiquette ne permettait à] personne de marcher de front avec le roi sans y être invité; tous les grands dignitaires se rangeaient derrière lui, d'après l'ordre hiérarchique. Si le roi se tournait à droite, le chef de l'armée se rapprochait de lui; s'il se tournait à gauche, c'était le grand-môbedh; il ordonnait alors à celui de ces deux fonctionnaires qui s'était approché de faire avancer la [VI, 125] personne avec laquelle le roi désirait s'entretenir. Shîrawayh, se tournant à droite, pendant cette excursion, demanda au général, qui, sur ce mouvement, s'était approché de lui, où était Bandâr b. Khurshîd. Ce courtisan fut appelé et se plaça à côté du roi: « Te souviens-tu, lui dit-il, de l'histoire de mon aïeul Ardéchir, fils de Babek, » lors de son expédition contre le roi des Khazars? Raconte-la moi, si tu en as conservé le souvenir ». Or Bandâr avait entendu ce récit [de la bouche] d'Anouchirvan[2] lui-même; il savait parfaitement le piège imaginé par ce roi et dans lequel le chef des Khazars était tombé; cependant il feignit l'ignorance et laissa le roi supposer qu'il ne connaissait pas ces détails. Shîrawayh se mit à les lui raconter, et le courtisan l'écoutait de tout son être. On côtoyait alors un canal: tout entier au récit, Bandâr négligea de surveiller les pas de sa monture; un des sabots de devant glissa, la bête roula vers le canal, s'effaroucha et projeta son cavalier dans l'eau. Aussitôt la suite du roi et ses pages vinrent porter secours; on dégagea le cavalier de sa monture, on le hissa hors de l'eau en le portant à bras. [VI, 126] Le roi, peiné par cet accident, descendit de cheval; on étendit pour lui [des tapis sur le sol] et il déjeuna en cet endroit. Il fit apporter des vêtements de sa propre garde-robe, et Bandâr les endossa, puis il partagea le repas du roi; ce dernier lui dit: « Tu avais donc négligé de regarder où ton cheval mettait le pied? — Sire, répondit » le courtisan, Dieu, s'Il accorde à l'homme quelque faveur, l'assortit d'une épreuve et d'une infortune » qui la compensent. Les malheurs sont en proportion des événements heureux. Or Dieu m'avait favorisé » de deux grâces précieuses: d'une part, l'honneur que m'a fait le roi en me distinguant dans cette foule » immense; de l'autre, le profit que j'ai tiré des plans stratégiques d'Ardéchir, d'après qui le roi » daignait me les retracer. Aussi, fussé-je parvenu aux confins du levant ou du couchant, je serais » toujours gagnant. Mais deux faveurs aussi glorieuses ne peuvent se réunir en un même temps, sans » qu'une représaille se mette à l'encontre. Sans les chevaliers du roi et l'heureuse influence de son » aïeul, j'étais perdu. Mais même si je m'étais noyé, [VI, 127] même si j'avais disparu de la face du » monde, le roi m'aurait assuré une gloire perpétuelle, aussi durable que la lumière et les ténèbres, que » le vent du sud et l'aquilon ». Ce langage charma le roi: « J'ignorais toute la valeur qui est en toi », lui dit-il. Il lui emplit la bouche de pierres précieuses, de perles fines du plus grand prix, et fit de lui son favori, dont il finit par subir l'ascendant dans presque toutes ses affaires.

§ **2340.** — Nous n'avons cité ce trait de l'histoire des anciens rois de Perse que pour montrer qu'Abû Bakr al-Hudhalî ne fut pas le premier à agir ainsi, mais qu'il eut des prédécesseurs et des devanciers.

§ **2341.** — Ainsi, une des plus grandes satisfactions qu'on puisse donner à un roi, c'est d'écouter ses récits et d'en tirer profit. Comme l'ont dit les sages de la Grèce: « C'est un devoir pour celui auquel » un roi ou un grand personnage fait une narration, de l'écouter de tout son cœur. Lors même que le

---

1 Dans Ps.-Djâḥiẓ, *Couronne*, 83-5, il s'agit d'Anûshirwân; la suite du texte montre d'ailleurs que Mas'ûdî a commis une confusion au début de son récit.

2 L'histoire perd toute sa saveur, car il fallait remplacer ici aussi le nom d'Anûshirwân par celui de Shîrawayh; voir *supra*.

» sujet serait connu, il doit paraître l'entendre pour la première fois et se montrer heureux de l'utilité » qu'il peut [VI, 128] en tirer, autant que flatté d'écouter la parole royale. Il trouve à cela deux » avantages: le premier est de montrer sa bonne éducation, car il remplit son devoir envers le roi en » l'écoutant avec attention et en admirant un récit qu'il est censé ne pas connaître; le second est de » manifester le plaisir de recevoir de lui un enseignement, car l'homme est naturellement enclin à » profiter de la société et de la conversation des rois plus volontiers que de celles des gens de la plèbe » et des classes inférieures ».

§ **2342.** — Plusieurs historiens, entre autres Ibn Da'b, rapportent une aventure presque semblable[1] qui se passa entre Mu'âwiya b. Abî Sufyân et Yazîd b. Shadjara ar-Rahâwî. Ce Yazîd accompagnait un jour Mu'âwiya, qui le traitait avec faveur et prenait plaisir à sa conversation. Le calife lui racontait en route la bataille sanglante et meurtrière qui eut lieu entre les Khuzâ'a et les Banû Makhzûm [renforcés par] d'autres Qurayshites, avant l'Islam ou seulement, dit-on, [VI, 129] avant l'hégire. Abû Sufyân s'y était signalé par une action généreuse en créant un précédent dans la conduite des chefs: en effet, alors que les deux partis étaient près de s'anéantir, il monta sur une éminence et interpella les combattants en leur faisant un geste de la manche; aussitôt les adversaires, se soumettant à ses ordres, se séparèrent. Mu'âwiya aimait à citer cette histoire; pendant qu'il la racontait à Yazîd b. Shadjara fort attentif, et qu'ils se laissaient aller au plaisir, l'un de narrer, l'autre d'écouter, un caillou perdu vint frapper Yazîd au front et le blessa. Le sang coulait sur son visage, sa barbe et ses vêtements, et lui cependant gardait son immobilité d'auditeur. « Pour l'amour de Dieu, lui dit Mu'âwiya, ne vois- » tu pas ce qui t'arrive? — Quoi donc, Commandeur des Croyants? — Voilà du sang qui coule sur ton » vêtement. — Que j'affranchisse tous mes esclaves, répliqua Yazîd, s'il n'est pas vrai que le récit du » Commandeur des Croyants me charmait jusqu'à absorber ma pensée et [VI, 130] envelopper mon cœur. » Je n'avais rien senti de tout cela avant que le Commandeur des Croyants m'en eût averti ». Mu'âwiya reprit: « On a commis une injustice envers toi, en te donnant une pension de mille [dirhams] et en te » privant de celle à laquelle ont droit les fils des Muhâdjirûn et les troupes qui ont combattu avec nous » à Siffîn ». Et aussitôt, sur la route même, il lui fit compter cinq cent mille dirhams, augmenta de mille dirhams sa pension et fit de lui son ami le plus intime.[2]

§ **2343.** — Un homme instruit et cultivé[3], auteur d'ouvrages sur le sujet qui nous occupe et sur d'autres thèses de ce genre, fait les réflexions suivantes à propos de cette aventure de Mu'âwiya et d'Ibn Shadjara: Si Ibn Shadjara donna le change à Mu'âwiya, en cette circonstance, s'il le trompa, et ce prince n'était pas de ceux qui se laissent duper, on peut lui appliquer ce proverbe: A malin, malin et demi[4]. [VI, 131] Si, au contraire, Ibn Shadjara était aussi lourdaud et obtus de sens qu'il se plaisait à le dire, il méritait bien peu la récompense de cinq cent mille dirhams et l'augmentation de sa pension. Je ne pense pas que tout cela ait échappé à Mu'âwiya[5].

§ **2344.** — Les sages ont développé à l'envi cette thèse, en insistant sur la nécessité de savoir écouter et se taire. Ils disent: « La conversation n'est agréable que si l'on se comprend bien ». — « Apprends à bien écouter, comme tu apprends à bien parler ». — « Bien écouter, c'est laisser au nar-

---

1 Cf. Ps.-Djâḥiẓ, *Couronne*, 85-6.

2 Text.: « il le plaça entre sa peau et son vêtement ».

3 Le texte qui précède est emprunté au *Livre de la Couronne*, attribué à Djâḥiẓ, ou à une source commune, et il est regrettable que Mas'ûdî reste dans le vague.

4 B. de M. traduit littéralement cet hémistiche passé en proverbe: *Qui futuit asinum silvestrem, saepe futuentem futuit.*

5 Mas'ûdî omet d'ajouter, comme dans le texte qu'il copie: « mais il a sciemment fermé les yeux... ».

» rateur le temps d'achever son récit ». Il est de règle et d'absolue nécessité qu'il ne soit pas interrompu, qu'on ne lui coupe pas la parole, qu'il puisse donner à son récit les développements qui conviennent et y insérer les détails qu'il juge à propos, de sorte qu'un sujet en amène un autre, comme le dit le proverbe: « Le discours est un arbre touffu », ce qui signifie que le discours part d'un tronc commun pour se développer et s'épanouir en tous sens. Le vrai bonheur c'est [VI, 132] de causer avec un ami intelligent. Quelqu'un disait: « Grand Dieu, que le *hadîth*[1] est chose ennuyeuse! » — On lui répondit: « C'est l'ancien qui ennuie et non le nouveau ».

§ **2345.** — Ce sujet a été également traité à fond par les poètes. Voici des vers de 'Alî b. al-'Abbâs ar-Rûmî sur la même question[2]:

Tout ce qui flattait mes désirs m'inspire du dégoût: les plaisirs les plus doux me semblent vides.
La conversation seule [me charme], car elle est, comme le dit son nom (mithlu smi-h), *toujours jeune.*

Personne n'a mieux exprimé la même pensée qu'Ibrâhîm b. al-'Abbâs:

Le temps et [les cheveux blancs] que tu vois sur ma tête ont emporté mes illusions; je me suis noblement retiré.
Tout m'est à charge aujourd'hui, excepté la société d'un narrateur dont la parole agréable ajoute à mon savoir.

§ **2346.** — Un [auteur] moderne d'*adab* dit qu'une [VI, 133] des règles de la bienséance exige que le convive n'allonge pas son récit, qui aura plus de charme et produira plus d'effet s'il évite les développements, les digressions et le remplissage, grâce auxquels les conteurs charment [l'oreille] et captivent le cœur des auditeurs [réunis] pour veiller et vider des coupes lorsqu'ils sont achevés. De tels récits sont plus dignes des cercles de sermonnaires populaires[3] que des réunions de choix. 'Abd Allâh ibn al-Mu'tazz exprime excellemment la même opinion et exige cette qualité des convives que le plaisir de boire rassemble:

Une courte causerie entre les verres est un enchantement, le reste n'est que vaines paroles.
Et les échansons, debout au milieu des convives, s'élèvent comme des alifs au-dessus des lignes.

Ceux qui, dans le même sens, parlent des conversations badines, énoncent les mêmes règles.

§ **2347.** — Le premier personnage qui reçut le titre de *wazîr* sous la dynastie 'abbâside, fut Abû Salama Hafs[4] b. Sulaymân [VI, 134] al-Khallâl al-Hamdânî, *mawlà* des Sabî'. Le calife Abû l-'Abbâs éprouvait quelque [ressentiment] à son égard pour avoir songé à détourner la couronne au profit d'une autre famille.[5] Abû Muslim s'exprimait ainsi dans une lettre où il engageait le calife à le faire mettre à mort: « Commandeur des Croyants, Dieu te permet de répandre le sang de cet homme,

---

1 Jeu de mots sur *ḥadîth*: "nouveau" et "discours, récit".
2 *Dîwân*, éd. Kaylânî, 183.
3 *qâṣṣ*, pl. *quṣṣâṣ*.
4 Ḥafṣ.
5 Voir *supra*, § 2312.

» puisqu'il a violé et parjuré [son serment] et changé [de parti] ». Mais al-Saffâh lui répondit: « Je ne veux pas inaugurer mon règne par le meurtre d'un de mes partisans » et surtout d'un homme tel qu'Abû Salama qui, propagateur zélé de notre cause, a » exposé sa vie, joué son existence et dépensé sa fortune pour servir sincèrement son » imâm et combattre ses ennemis ». Son frère Abû Dja'far et son oncle Dâwûd b. 'Alî eurent des conférences avec lui, Abû Muslim leur ayant écrit pour les prier de conseiller à as-Saffâh cette exécution. Le calife leur fit la même réponse: « Je ne sa- » crifierai pas, leur dit-il, tout le bien qu'il nous a fait, les [VI, 135] épreuves qu'il a » supportées et tout un passé de dévouement, pour une faute légère qu'il faut attri- » buer aux suggestions de Satan et à la fragilité humaine. — Commandeur des » Croyants, répliquèrent ces deux [conseillers], il importe de te tenir sur tes gardes: » nous ne répondons pas de ce qu'il peut entreprendre contre toi. — Et moi, je ré- » ponds de lui, s'écria as-Saffâh, la nuit aussi bien que le jour, en secret et publi- » quement, seul et devant tout le monde! ».

§ 2348. — Ces paroles transmises à Abû Muslim lui parurent très graves. Craignant de la part d'Abû Salama une tentative criminelle contre sa personne, il envoya quelques-uns de ses affidés avec la mission d'employer la ruse pour le délivrer du vizir. Le calife aimait la société d'Abû Salama et l'associait aux causeries à la veillée, car ce ministre était spirituel, intéressant, cultivé et fort au courant de la politique et du gouvernement. Ce fut, dit-on, un soir, en sortant sans escorte de chez le calife, alors dans sa ville d'al-Anbâr, qu'il fut assailli par les agents d'Abû Muslim et assassiné. Cependant le [VI, 136] calife, quand il fut instruit de l'événement, prononça ce vers:

Au feu éternel lui et ses pareils! Qu'y a-t-il dans sa conduite passée à notre égard qui puisse nous laisser des regrets?

§ 2349. — Abû Muslim avait été surnommé Amîn âl-Muhammad, et Abû Salama, Wazîr âl-Muhammad. Lorsque ce ministre périt dans le guet-apens dont nous venons de parler, un poète fit les vers suivants[1];

Le crime inspire quelquefois de la joie, et souvent on devrait se réjouir de ce qui inspire de la répugnance.

Le vizir, le ministre de la famille de Muhammad, vient de périr, et tu fais ton vizir de celui que te hait!

Tous les détails relatifs au meurtre et à l'histoire d'Abû Salama se trouvent dans notre *Livre Moyen.*

---

[1] L'auteur de ces vers serait Sulaymân b. al-Muhâdjir al-Badjalî, d'après Ṭabarî, III, 60.

§ 2350. — As-Saffâh aimait la causerie; il se plaisait au récit des compétitions de gloire entre les Arabes de Nizâr et ceux du Yémen. Les faits intéressants concernant Khâlid [VI, 137] b. Safwân[1] et d'autres Qahtânites, leurs joutes de jactance, leurs entretiens dans les réunions du soir chez as-Saffâh se trouvent cités en détail, ou du moins nous en avons choisi les traits principaux, dans les *Akhbâr az-Zamân* et le *Livre Moyen*; nous n'avons donc pas à y revenir ici.

§ 2351. — Mais au nombre de ces anecdotes et de ces récits de la veillée qui se sont propagés, il en est un [que nous allons reproduire][2]: as-Saffâh aimait à causer, le soir, entre hommes. Un soir que j'étais présent à l'un de ces entretiens, rapporte Yazîd ar-Raqâshî, il me dit: « Yazîd, raconte-moi » l'histoire la plus amusante que tu aies recueillie. — Commandeur des Croyants, lui répondis-je, même » si elle touche aux Banû Hâshim? — Elle n'en sera que plus curieuse pour moi, répondit as-Saffâh. — » Je commençai ainsi: Commandeur des Croyants, un Tanûkhite était descendu dans une fraction des » 'Âmir b. Sa'sa'a[3] et, tout en déchargeant chacune de ses affaires, il répétait ce vers[4]:

[VI, 138] *Je le jure sur ta vie, les caleçons des 'Âmir seront immondes, aussi longtemps que ces gens-là conserveront leur peau.*

» Une jeune fille de la tribu sort de sa tente, cause avec lui d'un ton familier, l'interroge et, une fois la » connaissance faite, elle lui demande: "De quelle tribu es-tu, mon ami?. — Des Banû Tamîm" répond le » Tanûkhite. — Sais-tu qui a dit[5]:

Les Tamîm connaissent mieux le chemin de la honte que le ganga[6] [celui de la citerne]; mais qu'ils suivent les routes de la gloire, ils s'égarent.

Si une puce chevauchant sur un pou attaque deux troupes de Tamîm, les voilà en déroute.

Nous sacrifions en prononçant le nom de Dieu, et notre sacrifice est complet; mais les Tamîm n'ont jamais rien immolé en prononçant ce nom.

Je vois le jour dissiper les ténèbres; mais ce que je n'ai jamais vu dissiper, ce sont les grandes lâchetés des Tamîm.

§ 2352. — « Non, par Dieu, je ne suis pas des Tamîm, reprit le Tanûkhite. — Qui es-tu donc? » — Je suis de la tribu des 'Idjl. — Sais-tu qui a dit:

[VI, 139] *Je vois distribuer partout de riches présents, mais ceux des Banû 'Idjl ne sont que de trois ou quatre [dirhams]!*

Qu'un 'Idjlite meure en quelque lieu que ce soit, on lui creuse une fosse d'une coudée et d'un pouce.

«Non vraiment, je ne suis pas des 'Idjl. — Qui es-tu donc? — Je suis des Banû Yashkur. — Connais-tu » celui qui a dit[7]:

---

1 Ṣafwān.
2 Avec l'*isnād* suivant: al-Buhlūl b. al-'Abbās < al-Haytham b. 'Adī aṭ-Ṭā'ī < Yazīd ar-Raqāshī.
3 Ṣa'ṣa'a.
4 L'auteur de ce vers est Aws b. Maghrā', d'après *Aghānī* (Beyrouth), V, 12.
5 L'auteur de ces vers est aṭ-Ṭirimmāḥ; voir son *Dīwān*, 133.
6 *qatā*.
7 Vers de Ziyād al-A'djam; voir *Aghānī* (Beyrouth), XIII, 101.

Si le vêtement d'un Yashkurite vient à frôler le tien, aie soin de ne pas prier Dieu avant de te purifier.

§ **2353.** — « Non, je ne suis pas des Yashkur. — Qui donc es-tu? — Je suis des Banû 'Abd al-» Qays. — Sais-tu qui a dit:

J'ai vu les 'Abd al-Qays tomber dans la misère; [heureux] s'ils trouvent un oignon, du vinaigre, une vieille saumure qui sent mauvais.

Le soir, il dégainent devant leurs femmes, comme des Nabatéens qui arrachent des roseaux humides.

[VI, 140] « Non, je ne suis pas des 'Abd al-Qays. — Alors, qui es-tu? — Je suis des Bâhila. — Sais-tu qui » a dit:

Lorsque les braves courent en foule à la gloire, le Bâhilite s'écarte de la foule.
Le calife, s'il était bâhilite, ne pourrait rivaliser avec les hommes de cœur.
L'honneur d'un Bâhilite a beau être gardé, il est toujours [souillé] comme un linge de table.

§ **2354.** — « Je ne suis pas des Bâhila. — D'où es-tu donc? — Je suis des Banû Fazâra. — Sais-tu » qui a dit[1]:

Si tu es seul avec un Fazârite, prends garde à ta jeune chamelle, couds-lui [la vulve] avec des lanières de cuir.

Méfie-toi du Farâzite pour ton âne, depuis que l'un d'eux a fait rôtir un membre d'âne sur la braise.

Quand un hôte descend dans le territoire de leur tribu, ce sont des gens qui crient à leur mère: pisse sur le feu.

[VI, 141] « Je ne suis pas Fazârite. — Qui donc es-tu? — Je suis de la tribu des Thaqîf. — Connais-tu » celui qui a dit:

Le père des Thaqîf met les généalogistes dans l'embarras: cette tribu n'a d'autre père que l'égarement.

Qu'on cherche pour elle un ancêtre, ou qu'elle le cherche elle-même, c'est une œuvre impossible.

Ces porcs de latrines, tuez-les; vous avez le droit de répandre leur sang.

« Je ne suis pas de Thaqîf » — « D'où es-tu donc? » — « Des Banû 'Abs » — « Sais-tu qui a dit[2]:

Si une femme 'Absite met au monnde un garçon, annonce lui une honte bien acquise.

§ **2355.** — « Je ne suis pas des Banû 'Abs. — Qui es-tu donc? — Je suis des Tha'laba. — Sais-» tu qui a dit:

[VI, 142] *Tha'laba b. Qays, la pire des tribus, la plus infâme, la plus perfide envers ses protégés!*

« Je ne suis pas des Tha'laba. — D'où es-tu? — De la tribu des Ghanî. — Connais-tu celui qui a dit:

---

1 Vers de Sālim b. Dāra; voir *Shi'r*, 363, etc.
2 Ce vers pourraît être de Musāwir b. Hind; cf. *Bukhalā'*, 196, 215.

Quand une Ghanawite accouche d'un garçon, annonce-lui un excellent tailleur.

« Non vraiment, je ne suis pas de Ghanî. — Qui es-tu, alors? — Un des Banû Murra. — Sais-tu qui a dit:

Dès qu'une fille murrite teint ses doigts[1]*, marie-la et gare à l'adultère!*

§ **2356.** — « Non par Dieu, je ne suis pas des Banû Murra. — Qui donc es-tu? — Un des Banû » Dabba[2]. — Sais-tu qui a dit[3]:

Tu as les yeux bleus, ô fils de Muka'bar, comme les Dabbites ont le visage bleu de honte.

[VI, 143] « Par Dieu, je ne suis pas des Banû Dabba. — D'où es-tu? — De la tribu des Badjîla. — Sais-tu » qui a dit:

Nous demandons où les Badjîla ont posé leur camp pour savoir où ils se sont fixés[4]*.*
Quand on les invite à répondre, ils ne savent si Qahtân est leur père, ou bien Nizâr.
Aussi les Badjîla errent-ils çà et là, rejetés de partout comme on rejette toute pudeur.

« Non certes, je ne suis pas des Badjîla. — D'où es-tu donc? — De la tribu des Azd. — Sais-tu qui a dit:

La femme azdite met-elle au monde un garçon, annonce-lui un vaillant matelot.

§ **2357.** — « Non, je ne suis pas des Azd. — D'où es-tu alors? N'as-tu pas honte [de mentir]? Dis » enfin la vérité. — Je suis des Khuzâ'a. — Sais-tu qui a dit[5]:

[VI, 144] *Les Khuzâ'a qui faisaient tant valoir leur antique [illustration], nous avons trouvé que leur gloire était toute dans la boisson.*
Ils ont publiquement troqué le temple d'ar-Rahmân contre une outre [de vin]; quel piètre titre de gloire que la débauche!

« Non vraiment je ne suis pas des Khuzâ'a. — Qui es-tu donc? — Je suis des Salîh[6]. — Connais-tu celui » qui a dit:

Oh! les Salîh. Puisse Dieu les disperser!; leurs doigts seuls connaissent l'amour, et leur corps languit dans l'impuissance.

§ **2358.** — « Par Dieu, je ne suis pas des Salîh. — D'où es-tu donc? — Des Banû Laqît[7] . » — Connais-tu celui qui a dit:

Je le jure, les mers et les déserts sont moins larges que les podex *des Banû Laqît.*
Laqît! les plus infâmes parmi ceux qui montent à cheval, les plus vils parmi ceux qui foulent le sol.
Que Dieu maudisse les Banû Laqît, ces esclaves, ces derniers débris de la race de Lot!

[VI, 145] « Non, je ne suis pas des Laqît. — Alors, d'où es-tu? — De Kinda. — Sais-tu qui a dit:

---

1 Avec du henné, c'est-à-dire dès qu'elle est nubile.
2 Ḍabba.
3 Vers attribué à Suwayd b. Abī Kāhil dans *Aghānī*, XXI, 420.
4 C'est-à-dire à quel grand groupe de tribus ils appartiennent.
5 Voir *supra*, § 966-967.
6 Salīḥ; B. de M. lit Sulaym, mais il sera question de cette tribu au § 2366.
7 Laqīṭ.

Si le Kindite, ce mignon à la chevelure bouclée, se glorifie,
C'est d'un tissu, d'une bottine, d'un manteau ou d'une parure.
Laisse les Kindites à leurs tissus; le summum de leur gloire, c'est la gale[1]

« Non vraiment, je ne suis pas Kindite. — Qui es-tu donc? — Je suis des Khath'am. — Connais-tu celui » qui a dit:

Lance aux Khatha'mites un coup de sifflet, et ils se répandent dans la contrée en compagnie des sauterelles.

§ **2359.** — « Par Dieu, je ne suis pas de Khath'am. — D'où es-tu donc? — De la tribu de Tayyi'[2]. » — Sais-tu qui a dit:

Les Tayyi' ne sont que des Nabatéens rassemblés; ils ont dit taya'nâ[3], *et ce nom leur est resté.*
Qu'un moustique étende ses ailes sur les deux montagnes des Tayyi', cette tribu pourra s'y mettre à l'ombre.

[VI, 146] « Par Dieu, je ne suis pas des Tayyi'. — Alors, d'où es-tu? — Des Muzayna. — Connais-tu celui » qui a dit:

Les Muzayna ne sont-ils pas une tribu infime dont on n'espère ni générosité, ni foi?.

«Non, je ne suis pas de Muzayna. — D'où es-tu donc. — De la tribu d'an-Nakha'. — Sais-tu qui a dit:

Lorsque les Nakha', cette infâme tribu, courent tous ensemble, on souffre de leur odeur forte.
Ils ne prétendent pas à la gloire que donne une noble action et ne sont pas au fond des hommes généreux.

§ **2360.** — « Certainement, je ne suis pas des Nakha'. — Alors, d'où es-tu? — Des Banû Awd. » — Connais-tu qui a dit:

Si tu descends sur le territoire des Awd, sache bien que tu n'as pas à espérer de salut.
[VI, 147] *Méfie-toi, chez eux, du vieillard comme du jeune homme, car, dans cette tribu, il n'y a que des brigands.*

« Je ne suis pas des Awd. — Alors, d'où es-tu? — Des Lakhm. — Sais-tu qui a dit:

Si une tribu se glorifie de son passé, la gloire de la générosité s'enfuit loin de tous les fils de Lakhm.

« En vérité, je ne suis pas des Lakhm. — D'où es-tu donc? — Des Djudhâm. — Sais-tu qui a dit:

Lorsque la coupe de vin circule, invitant à une action généreuse, écarte-toi des Djuhâm.

§ **2361.** — « Par Dieu, non, je ne suis pas des Djudhâm. — D'où es-tu donc, malheureux? N'as-tu » pas honte de tous ces mensonges? — Je suis des Tanûkh, c'est bien la vérité. — Sais-tu qui a dit:

[VI, 148] *Si les Tanûkh capturent un abreuvoir sur la route de leur razzias et de leurs*

---

1 *'urra;* ou *ghurra* "des dents blanches", etc.
2 Ṭayyi'.
3 Une étymologie de Ṭayyi' est *ṭawà l-manāhil,* c'est-à-dire "passer près d'un point d'eau sans s'y arrêter"; *ṭaya'nā/ṭayānā* serait donc la prononciation prêtée aux Nabatéens.

vengeances,

Ils rapportent l'ignominie aux yeux du Dieu très-haut, et la honte pour leur famille et leurs clients.

« Mais vraiment, je ne suis pas des Tanûkh. — Que ta mère pleure ta mort! D'où es-tu donc? — De la » tribu de Himyar. — Connais-tu celui qui a dit[1]:

On m'annonçait que la tribu de Himyar me critique. J'ai répondu: Je ne les croyais pas vivants, ni parmi les créatures de ce monde.

Car Himyar est un peuple sans racine, semblable au morceau de bois qui gît dans la plaine, privé de sève et de feuillage.

Si longue que soit leur existence, ils ne se multiplient pas. Qu'un renard pisse sur eux, c'en est assez pour les noyer.

§ **2362.** — « Non, par Dieu, je ne suis pas de Himyar. — D'où es-tu donc? — Des Yuhâbir[2]. » — Sais-tu qui a dit:

Si un grillon fait entendre un bruit stridulant dans le pays des Yuhâbir, les voilà tous morts et réduits en poussière.

[VI, 149] « Je ne suis pas des Yuhâbir. — Qui es-tu donc? — Je suis des Qushayr. — Sais-tu qui a dit:

Banû Qushayr, j'ai tué votre chef; je ne vous dois aujourd'hui ni rançon, ni talion.

« Certainement, je ne suis pas des Qushayr. — Alors, d'où es-tu? — De la famille d'Umayya. — Sais-tu » qui a dit:

L'édifice des Umayya s'est écroulé; leur ruine a été indifférente à Dieu.
Les Umayya ont autrefois abusé de leur pouvoir contre Dieu même.
La race de Harb a désobéi au Prophète, et son Marwân n'a pas craint l'Éternel.

§ **2363.** — « Par Dieu, je ne suis pas des Banû Umayya. — De quelle tribu es-tu donc? — Des » Banû Hâshim. — Connais-tu celui qui a dit:

[VI, 150] *Enfants de Hâshim, retournez à vos palmiers: les dattes maintenant se vendent à peine un dirham le boisseau.*

Et si vous dites: «[Nous sommes de] la famille de Muhammad le Prophète», est-ce que les Chrétiens ne sont pas de la famille de Jésus, fils de Marie?

« Non vraiment, je ne suis pas des Hâshim. — Alors, qui es-tu? — Un des Banû Hamdân. — Connais-tu » celui qui a dit:

Lorsque la guerre fait tournoyer sa meule sur la tête des guerriers,
Tu vois les Hamdân exciter leurs chevaux et fuir précipitamment loin du champ de bataille.

§ **2364.** — « Je ne suis pas des Hamdân. — Alors, d'où es-tu? — Des Qudâ'a[3]. — Sais-tu qui a dit:

Qu'un Qudâ'ite ne se targue point de sa naissance, car elle ne procède purement ni du

---

1 Vers attribués à Ziyâd al-A'djam; voir *Aghânî* (Beyrouth), XIV, 271.
2 Yuḥâbir.
3 Quḍâ'a.

Yémen, ni de Mudar.

Ces enfants douteux, dont Qahtân n'est point le père, pas plus que Nizâr, laissez-les à l'enfer!

[VI, 151] « Je ne suis certainement pas de Qudâ'a. — D'où es-tu donc? — De la tribu des Shaybân. — » Connais-tu celui qui a dit:

Shaybân ! famille nombreuse; mais tout plèbe, tout canaille.

Parmi eux, pas un seul héros, pas un noble, personne qu'illustre sa grandeur ou sa générosité.

« Mais je ne suis pas des Shaybân — Alors, d'où es-tu? — Des Banû Numayr. — Sais-tu qui a dit:

Puisque tu es des Numayr, baisse les yeux: tu es encore loin des Ka'b et des Kilâb.

Que les Numayr s'asseyent sur de la limaille de fer, elle ne tardera pas à être en fusion.

§ **2365.** — « Par Dieu, je ne suis pas des Numayr. — D'où es-tu? — Des Taghlib. — Sais-tu qui a » dit:

Ne cherche pas d'oncles maternels parmi les Taghlib, car ceux des Zandj sont plus nobles qu'eux.

[VI, 152] *Lorsqu'on invoque son hospitalité, le Taghlabite se gratte la fesse et cite des proverbes.*

« Je ne suis pas de Taghlib. — Alors, de quelle tribu es-tu? — Des Mudjâshi'. — Connais-tu celui qui a » dit:

Les filles de Mudjâshi' pleurent-elles [un mari] absent, il semble qu'on entende le braiment d'un âne.

« Je ne suis pas de Mudjâshi'. — Eh bien, qui es-tu? — Je suis des Kalb. — Sais-tu qui a dit:

N'approchez pas des Kalb; ne frappez point à leur porte: que peut espérer le voyageur qui voit briller leurs feux au milieu des ténèbres?

§ **2366.** — « Certainement je ne suis pas des Kalb. — Alors, d'où es-tu? — Des Banû Taym. » — Connais-tu celui qui a dit:

La Taymite a un clitoris long comme une trompe d'éléphant: et quand il s'agit de diriger la meule, elle n'est pas manchotte.

[VI, 153] « En vérité, je ne suis pas des Taym — Eh bien, d'où es-tu? — Des Djarm. — Sais-tu qui a dit:

La tribu de Djarm m'invite à boire le jus de la grappe; mais qu'importe Djarm, qu'importe le vin?

Quand il était permis, ils n'en buvaient pas, car ils ne voulaient pas le payer cher, le jour du marché.

Mais, depuis que la prohibition en est venue du ciel, il n'y a plus un Djarmite qui se tienne sur ses jambes.

« Non, par Dieu, je ne suis pas des Djarm. — Alors, qui es-tu? — Un des Sulaym[1]. — Sais-tu qui a dit:

Si tu viens, comptant sur le déjeuner des Sulaym, tu t'en iras comme tu étais venu, affamé, le ventre vide.

§ **2367.** — « Non, je ne suis pas des Sulaym. — Qui es-tu donc? — Je fais partie des *mawâlî.* » — Connais-tu celui qui a dit:

[VI, 154] *Qui veut voir la honte, l'ignominie et l'opprobre? Il les trouvera réunis en un seul corps[2] chez les* mawâlî.

« Je me suis trompé sur mon origine. Par le maître de la Ka'ba, je suis un homme de la Susiane (Khûz). » — Connais-tu celui qui a dit:

Que Dieu mon Seigneur vous refuse à jamais Ses bénédictions, ô peuples du Khûz, car vous êtes condamnés au feu de l'enfer.

« En vérité, je ne suis pas du Khûz. — Qui donc es-tu? — Un fils de Cham. — Sais-tu qui a dit:

Ne formez pas d'union avec les fils de Cham, les plus laides créatures de Dieu, sauf Ibn Akwa'[3].

§ **2368.** — « Eh bien non, je ne suis pas un fils de Cham, mais un fils de Satan le lapidé. — Que » Dieu te maudisse et, avec toi, Satan ton père! Sais-tu qui a dit:

Serviteurs de Dieu, voici votre ennemi[4] et l'ennemi de l'apôtre, voici Iblis qui brait.

[VI, 155] — « Il ne me reste plus qu'à implorer ta protection — Lève-toi et sors d'ici comme un chien » battu. Désormais, lorsque tu demanderas l'hospitalité aux gens, ne récite pas de poésies avant de » savoir à qui tu as affaire. Ne te mêle plus de rechercher les défauts d'autrui: le bien et le mal se » rencontrent réunis dans toutes les familles, excepté chez les envoyés du Seigneur des Mondes et ceux » de ses fidèles qu'il a élus et prémunis contre leur ennemi [Satan]. Quant à toi, on peut te dire ce que » Djarîr[5] disait à al-Farazdaq:

12. — Quand tu étais descendu dans une maison étrangère, tu en repartais avec un affront et y laissais le déshonneur.

L'homme lui fit alors serment, par le nom de Dieu, de ne plus jamais réciter de vers.

§ **2369.** — Le calife, [ce récit terminé], dit au narrateur; « Si cette narration est ton œuvre, si » tu es l'auteur des vers que tu attribues à tes personnages, je t'en fais mon compliment: tu es le roi des » imposteurs. Mais, en admettant le caractère historique de cette aventure [VI, 156] et la véracité de ton » anecdote, il faut convenir que ta jeune 'Âmirite avait la repartie prompte et connaissait à merveille » les défauts de chaque tribu ». D'autres récits relatifs à as-Saffâh, d'autres traits intéressants de ses veillées sont racontés en détail dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen.*

---

1 Voir *supra*, § 2357.
2 Text.: « le cou et les deux extrémités ».
3 Ce personnage n'a pas encore été identifié.
4 Allusion à Coran, XX, 115/117 et *passim.*
5 Voir son *Dîwân*, 281.

CHAPITRE CVIII

CALIFAT D'ABÛ DJA'FAR AL-MANSÛR

§ 2370. — Abû Dja'far 'Abd Allâh b. Muhammad b. 'Alî b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib, al-Mansûr, fut proclamé calife, tandis qu'il était sur la route de La Mekke. Son oncle, 'Îsà b. 'Alî, reçut le serment au nom d'al-Mansûr d'abord et au nom de 'Îsà b. Mûsà comme son successeur, le lundi[1] 12 dhû l-hidjdja 136/8 juin 754. Al-Mansûr avait alors quarante et un ans, puisqu'il [VI, 157] était né au mois de dhû l-hidjdja 95/août-septembre 714, d'une esclave berbère nommée Sallâma. Il mourut le samedi 6 dhû l-hidjdja 158/7 octobre 775, après un règne de vingt-deux ans moins neuf jours. Il faisait le pèlerinage et allait arriver à La Mekke quand la mort le surprit au lieu dit Bustân Banî 'Âmir, sur la grand-route de l'Irak. Il avait alors soixante-trois ans; il fut enterré à La Mekke, le visage découvert, parce qu'il avait revêtu l'*ihrâm*. Cependant, d'après une autre version, il serait mort à al-Bathâ'[2], près de Bi'r Maymûn et aurait été enterré à al-Hadjûn[3], âgé de soixante-cinq ans.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA BIOGRAPHIE
APERÇU DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2371. — Sa mère Sallâma faisait, dit-on, le récit suivant: Étant enceinte d'Abû Dja'far, je vis [en songe] un lion [VI, 158] sortir de mon sein, et s'accroupir en rugissant et battant [le sol avec] sa queue. Alors, des lions surgirent de tout côté et se dirigèrent vers lui, et chacun de ces animaux, en s'approchant de lui, se prosternait.

§ 2372. — Au rapport d'Abû l-Hasan 'Alî b. Muhammad al-Madâ'inî, al-Mansûr lui-même racontait ce qui suit: Me rendant en Syrie, j'eus pour compagnon de voyage

---

1 Le 12 dhû l-hidjdja était un samedi; cf. *supra*, § 2308.
2 al-Baṭḥâ'.
3 al-Ḥadjûn.

un aveugle[1] qui allait offrir à Marwân b. Muhammad des vers qu'il avait composés à sa louange. Sur le désir que je lui exprimais de les connaître, il me récita ceux-ci:

Que je voudrais savoir si le parfum du musc s'est exhalé? J'imagine encore mes compagnons à al-Khayf,

Maintenant que n'y vont plus les Banû Umayya, cette fleur de la race de 'Abd Shams.

Ces orateurs occupent la chaire comme de vaillants champions, et leur voix ne reste jamais muette.

On ne les blâme pas s'ils gardent le silence et, lorsqu'ils parlent, ils touchent le but et s'expriment sans artifice.

Ils sont pleins de longanimité, alors même que la longanimité est méprisée, et leurs visages brillent comme des pièces d'or.

[VI, 159] Ce poète, ajoute al-Mansûr, n'avait pas achevé sa récitation, qu'il me semblait devenir aveugle à mon tour; c'était un agréable causeur et un compagnon de voyage accompli.

§ **2373.** — Plus tard, en l'année 141/759, je faisais le pèlerinage; pour accomplir un vœu, j'étais descendu de ma chamelle, entre les deux collines de Zarûd, et je cheminais à pied dans le sable, lorsque je me retrouvai auprès de mon aveugle. Je fis signe à mon escorte de rester en arrière, puis je m'approchai, lui pris la main et le saluai. « Qui es-tu? me dit-il, je ne suis pas bien sûr de te connaître. — C'est moi, » lui répondis-je, ton compagnon sur la route de Syrie, du temps des Umayyades; tu » te rendais alors auprès de Marwân ». Aussitôt il me salua et prononça ces vers en soupirant:

Les femmes des Umayyades sont maintenant des veuves; le trépas a rendu leurs filles orphelines.

La fortune de cette dynastie s'est assoupie, et leur étoile est tombée, car les étoiles passent et la fortune s'endort.

[VI, 160] Leurs chaires et leurs trônes demeurent vides: qu'ils reçoivent mon salut jusqu'à ma dernière heure!

« Quelle somme as-tu reçue de Marwân? demandai-je au poète. — Il m'a enrichi et » je n'ai plus à implorer personne après lui. — Mais combien? insistai-je. — Quatre » mille dinars, des vêtements de prix et deux chameaux de selle. — Où cela? — A » Bassora, répondit-il. — Me reconnais-tu maintenant? lui dis-je. — Comme » compagnon de voyage, oui, certainement; mais quelle est ta famille, je l'ignore. — » Je suis Abû Dja'far al-Mansûr, le Commandeur des Croyants. — Commandeur des

[1] Il s'appelait Abû l-'Abbâs as-Sâ'ib b. Farrûkh al-A'mà.

» Croyants, répondit l'aveugle, tout tremblant, pardonne-moi, puisque Muhammad » ton cousin a dit: "Les cœurs sont naturellement portés à aimer qui leur a fait du » bien et à haïr qui leur a fait du mal" ». Al-Mansûr achève ainsi son récit: Ma première pensée fut de le punir; puis je réfléchis aux droits qu'il s'était acquis auprès de moi, et j'ordonnai à al-Musayyab de le mettre en liberté; ce qui fut fait. Changeant d'idée et voulant profiter de sa conversation, le soir, je le fis rechercher; mais le désert l'avait avalé.

§ 2374. — [VI, 161] Ar-Rabî' raconte que, dans une réunion chez al-Mansûr, où se trouvaient 'Îsà b. 'Alî, 'Îsà b. Mûsà, Muhammad b. 'Alî, Sâlih b. 'Alî, Qutham b. al-'Abbâs, Muhammad b. Dja'far[1] et Muhammad b. Ibrâhîm, la conversation tomba sur les califes umayyades, sur la conduite et la politique qu'ils avaient suivies, et sur les causes de leur chute. Al-Mansûr s'exprima ainsi: « 'Abd al-Malik fut un tyran » orgueilleux, qui agissait sans se soucier des conséquences. Sulaymân ne vécut que » pour la gourmandise et la luxure. 'Umar b. 'Abd al-'Azîz fut comme un borgne au » milieu des aveugles; le seul grand homme de la famille a été Hishâm. Les » [premiers] Umayyades gouvernèrent d'une main ferme l'empire soumis à leur » autorité; ils surent contenir, protéger et défendre les États que Dieu leur avait » confiés, parce qu'ils se maintinrent dans une sphère élevée et qu'ils évitèrent toute » action vulgaire. Mais leurs fils, nageant dans la facilité, n'eurent d'autre pensée, en » arrivant au pouvoir, que de satisfaire leurs passions, que d'enfreindre les lois » divines pour s'adonner à tous les plaisirs. Ignorant que [VI, 162] la vengeance de » Dieu s'avance lentement, et ne redoutant pas les ruses qu'Il emploie, ils oublièrent » de protéger le califat, foulèrent aux pieds les droits de Dieu et ceux de la » couronne, et devinrent incapables de gouverner. Alors Dieu les dépouilla de leur » puissance, les revêtit d'opprobre et les priva de Ses bienfaits ».

§ 2375. — Sâlih b. 'Alî, prit la parole et dit: « Commandeur des Croyants, » lorsque 'Abd Allâh b. Marwân parvint en fugitif dans le pays des Nubiens avec un » petit nombre de partisans, le roi de cette contrée voulut connaître leur état, leur » situation et les malheurs qui les avaient frappés; il s'informa de leur conduite, et, » quand il eut reçu tous ces renseignements, il vint trouver 'Abd Allâh, lui adressa » des questions sur plusieurs événements relatifs à lui et à sa famille et sur les » causes de leur disgrâce, et lui fit entendre des paroles dont je n'ai pas gardé le » souvenir; après quoi, il l'expulsa de Nubie. Le Commandeur des Croyants pourrait » faire appeler 'Abd Allâh et l'inviter à raconter lui-même son aventure ».

§ 2376. — En conséquence, al-Mansûr le fit sortir de prison, et, quand il fut

---

[1] Muḥammad b. Dja'far b. 'Ubayd Allāh b. al-'Abbās.

en [VI, 163] sa présence, il lui dit: « 'Abd Allâh, raconte-moi l'histoire de tes » rapports avec le roi des Nubiens ». Celui-ci répondit en ces termes: « Commandeur » des Croyants, j'étais en Nubie depuis trois jours, lorsque le roi vint me trouver: il » s'assit par terre, quoique j'eusse fait préparer de riches tapis et, comme je lui » demandais pourquoi il refusait de s'asseoir sur un tapis qui m'appartenait, il me » répondit: "Parce que je suis roi, et que le devoir d'un roi est de s'humilier devant » la puissance du Dieu qui l'a fait grand"; puis il ajouta: "Pourquoi buvez-vous du » vin, lorsque votre Livre vous le défend?" — Je répondis: "C'est une infraction » commise par nos esclaves et nos sujets. — Pourquoi, reprit-il, [permettez-vous à vos » cavaliers de] dévaster les moissons sous les pieds de leurs chevaux, tandis que votre » Livre vous défend de détruire? — Ce sont encore nos esclaves, nos sujets qui ont » agi ainsi par ignorance. — Pourquoi, continua le roi, portez-vous de la brocatelle, de » la soie, de l'or, malgré les prohibitions de votre Livre et [VI, 164] de votre loi » religieuse?" — Je répliquai: "La puissance s'éloignant de nous, nous avons invoqué » l'appui de races étrangères qui ont embrassé notre religion et adopté ce costume » malgré nous" Le roi baissa la tête et tantôt remuant la main, tantôt la fixant sur » le sol, il murmurait: "Nos esclaves, nos sujets, des étrangers qui ont embrassé notre » religion!" puis, relevant la tête, il s'écria: "La chose n'est pas telle que tu le dis. » Non, votre famille s'est permis ce que Dieu a défendu; elle a enfreint Ses » interdictions et fait du pouvoir un usage tyrannique: c'est pourquoi Dieu vous a » retiré l'autorité et vous a revêtus de l'ignominie pour vous punir de vos propres » crimes. Le terme de Sa vengeance ne peut être connu; je crains que Son châtiment » n'éclate pendant que vous serez dans mon pays et ne m'atteigne en même temps » que vous. Les droits de l'hospitalité s'exercent pendant trois [jours]: approvisionne- » toi de tout ce qui t'est nécessaire et sors ensuite de mon royaume " — Je me » conformai à cet ordre ». Ce récit impressionna al-Mansûr; il se laissa aller à ses réflexions et, ému du sort de son prisonnier, il songeait déjà à lui [VI, 165] rendre la liberté; mais 'Îsà b. 'Alî lui ayant rappelé que cet homme avait reçu le serment [en qualité d'héritier présomptif de Marwân], il le fit reconduire en prison.

§ 2377. — La dixième année du règne d'al-Mansûr mourut Abû 'Abd Allâh Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib, l'an 148/765-6; il fut enterré au Baqî', près de son père et de son aïeul; il avait soixante-cinq ans et périt, dit-on, par le poison. Leur tombeau, dans le Baqî', est fermé par une dalle de marbre portant cette inscription: « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Gloire à » Dieu qui suscite les nations et ranime les ossements desséchés[1]. Ici sont les tombes » de Fâtima, fille de l'Apôtre de Dieu, la reine des femmes de l'univers, d'al-Hasan b. » 'Alî b. Abî Tâlib, de 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî, de Muhammad b. 'Alî et de Dja'far

[1] Cf. Coran, XXIX, 19.

» b. Muhammad. Que Dieu les ait tous en Sa sainte grâce! ».

§ 2378. — Après avoir employé Ibn 'Atiyya[1] al-Bâhilî comme vizir, Abû Dja'far al-Mansûr donna ces fonctions à Abû [VI, 166] Ayyûb al-Mûriyânî al-Khûzî. Plusieurs motifs avaient décidé le calife en sa faveur, et celui-ci entre autres: Abû Ayyûb servait comme secrétaire sous Sulaymân b. Habîb b. al-Muhallab, lorsque ce chef, au temps des Umayyades, condamna al-Mansûr au supplice du fouet; il allait même ordonner sa mort, lorsque Abû Ayyûb parvint à le tirer de ses mains. Telle fut l'origine de sa faveur. Cependant, après l'avoir nommé ministre, al-Mansûr le soupçonna de différents [crimes], surtout de concussion et d'intentions perfides. Pendant longtemps, il médita sa perte; toutes les fois que le ministre se présentait chez le calife, il se croyait perdu, et chaque fois il se retirait sain et sauf. C'est ce qui a fait dire qu'il portait sur lui un onguent magique dont il avait la précaution de s'oindre les sourcils, avant d'entrer chez al-Mansûr: de là l'expression populaire "l'onguent d'Abû Ayyûb". Il finit néanmoins par être exécuté. Abân b. Sadaqa[2] exerça alors les fonctions de secrétaire jusqu'à la mort du calife.

§ 2379. — On parlait devant al-Mansûr des plans stratégiques conçus [VI, 167] par Hishâm dans une de ses campagnes; il envoya quérir un personnage domicilié à Rusâfat[3] Hishâm, afin de l'interroger à ce sujet. Quand il fut devant lui, le calife lui demanda: « Tu étais un des officiers de Hishâm? — Oui, Commandeur des Croyants, » répondit cet homme. — Eh bien, reprit al-Mansûr, explique-moi ses manœuvres » dans les campagnes de telle et telle année ». — L'officier répondit: « Il fit ceci et » cela, que Dieu lui accorde sa grâce! Il manœuvra de telle et telle façon, que Dieu » lui fasse miséricorde! ». Ces [formules] irritèrent al-Mansûr: « Va-t'en, lui dit-il, que » Dieu te maudisse! Tu foules mes tapis et tu oses bénir la mémoire de mon » ennemi! ». Le vieillard s'éloigna en murmurant ces paroles: « Ton ennemi a attaché » autour de mon cou un collier de reconnaissance que seul arrachera celui qui lavera » mon cadavre! ». Al-Mansûr le fit revenir et lui demanda ce qu'il disait. « Hishâm, » répondit le vieillard, m'avait placé à l'abri du besoin et épargné la honte des » sollicitations; depuis que je l'ai connu, je n'ai plus eu à frapper à la porte de » personne. [VI, 168] N'est-ce donc pas un devoir pour moi de bénir sa mémoire et » de célébrer son souvenir? — C'est bien, s'écria le calife, que Dieu récompense celle » qui t'a enfanté! J'atteste que tu es né d'une mère libre et le rejeton d'une noble » race! ». Et après avoir écouté son récit, il lui fit accorder une récompense. « Commandeur des Croyants, lui dit le vieil officier, j'accepte, non par besoin, mais

---

1 'Aṭiyya.
2 Ṣadaqa.
3 Ruṣāfa.

» parce que tes dons honorent et que ta générosité illustre celui qui en est l'objet ». Il prit donc le présent du calife, qui lui adressa ces autres paroles: « Quel curieux » homme[1]! Serais-tu le seul rejeton de ta famille, tu lui laisseras une gloire » immortelle ». Et s'adressant à ses courtisans, après son départ, il ajouta: « C'est » envers de pareils hommes que la générosité est belle, que les bienfaits sont bien » placés et qu'on se priverait des biens les plus précieux! Où trouver dans mon » armée [des caractères qui] lui ressemblent? ».

§ **2380.** — Voyant entrer, un jour, Ma'n b. Zâ'ida, il lui dit: « Eh bien, Ma'n, » c'est donc toi qui donnas cent mille dirhams à Marwân b. Abî Hafsa[2] pour ce vers:

[VI, 169] *Ma'n b. Zâ'ida! avec lui les Banû Shaybân ajoutent gloire sur gloire!*

— « Oh! non, Sire, répliqua Ma'n, les vers que j'ai récompensés sont les suivants:

A la journée d'al-Hâshimiyya, tu n'as cessé de brandir ton sabre pour protéger le vicaire du Dieu clément.

Tu as interdit son abord et défendu sa vie contre l'atteinte des glaives acérés et des lances.

— « A la bonne heure, répliqua le calife, tu as bien fait ».

§ **2381.** — [Il faut savoir] que ce Ma'n avait été d'abord au service de Yazîd b. 'Umar b. Hubayra: il ne sortit de la retraite où il se cachait qu'à l'époque de [l'insurrection] d'al-Hâshimiyya; quelques régiments khorassaniens[3] s'étant soulevés contre le calife, Ma'n parut sur le théâtre [de l'émeute, la tête et le visage] cachés sous un turban et un voile. Voyant qu'al-Mansûr allait être attaqué par les insurgés, il s'élança, le sabre à la main, entre eux et le calife, les repoussa et les mit en fuite. Al-Mansûr voulant savoir qui il était, il se découvrit le visage en disant: « Je suis » celui que tu faisais chercher, je suis Ma'n b. Zâ'ida ». Al-Mansûr ne [VI, 170] s'éloigna qu'après l'avoir amnistié, récompensé, vêtu d'une robe d'honneur et lui avoir conféré un grade. — Ce même Ma'n se présenta, une autre fois, chez al-Mansûr qui lui dit: « Comme la jalousie des hommes frappe vite ta famille! ». — A quoi il répondit: « Commandeur des Croyants,

La grue[4] peut être un objet d'envie, mais on ne connaîtra jamais d'envieux à l'homme vulgaire!

---

1 Text.: « meurs quand tu voudras, tu es à Dieu ».
2 Ḥafṣa; les vers se trouvent dans l'*Aghānī* (Beyrouth), X, 88, 90, 96.
3 Il s'agit des Râwandites.
4 Symbole d'élévation, parce qu'elle vole haut.

§ **2382.** — Au rapport d'Ibn 'Ayyâsh al-Mantûf, al-Mansûr était assis, un jour, dans le pavillon surmontant la Porte du Khorassan, dans la nouvelle ville qu'il venait de se faire construire et à laquelle il avait donné son propre nom, Madînat al-Mansûr; de là il dominait le Tigre. Au-dessus de l'arcade de chacune des portes de la ville avait été construit un pavillon d'où la vue s'étendait sur tout le pays environnant. Ces portes, au nombre de quatre, donnaient accès aux rues principales, elles étaient voûtées [VI, 171] et on peut encore les voir aujourd'hui (332/943). La première, la porte du Khorassan, était également nommée Bâb ad-Dawla, parce que la fortune des 'Abbâsides avait eu son point de départ dans le Khorassan; puis venaient le Bâb ash-Shâm dans la direction de la Syrie, la porte de Koufa et la porte de Bassora, ainsi appelées parce qu'elles conduisaient à ces deux villes. Nous avons dit ailleurs dans quelles circonstances al-Mansûr bâtit cette ville, et pourquoi il donna la préférence à ce territoire situé entre le Tigre, l'Euphrate, le Dudjayl et le Sarât[1], canaux dérivés de l'Euphrate; [nous avons raconté la fondation del Bagdad, expliqué son nom d'après les différentes traditions, décrit la coupole verte[2], élevée par al-Hadjdjâdj dans la ville de Wâsit[3], où elle se voit encore à présent, en 332/943. On trouvera tous ces détails dans notre *Livre Moyen*, dont le présent ouvrage n'est que le complément.

§ **2383.** — Al-Mansûr donc [VI, 172] était assis dans le pavillon placé sur la porte du Khorassan, lorsqu'une flèche, partie on ne sait d'où, vint tomber devant lui. Après avoir éprouvé une émotion violente, il ramassa cette flèche et se mit à la retourner dans ses mains. Entre les deux ailerons, se lisaient ces vers:

Espères-tu vivre jusqu'au jour de l'appel réciproque, et crois-tu ne jamais paraître au tribunal de Dieu?

Tu auras à y répondre de tes péchés et de tes fautes, puis [de la conduite] de tes sujets.

Sur l'un des deux ailerons, al-Mansûr lut ces vers:

Tu souris à la fortune quand elle te sourit, et tu ne redoutes pas les coups du destin.

Les nuits te sont favorables et tu te laisses séduire par elles; mais c'est au sein des nuits sereines que se forme la tempête.

Et sur l'autre:

Ainsi les destinées courent à grandes guides, c'est à toi de prendre patience, puisqu'elles ne peuvent souffrir la stabilité.

[VI, 173] *Un jour, elles te montrent l'homme de rien à l'apogée de sa fortune, et le lendemain, la chute de celui qu'elles avaient élevé.*

Enfin, un des côtés de la flèche portait les mots: « Hamadhân; un homme de cette » ville est retenu injustement dans tes prisons ».

---

1 aṣ-Ṣarāt.
2 al-Qubba al-Khaḍrā'.
3 Wāsiṭ al-'Irāq.

§ **2384.** — Sans perdre un instant, il envoya quelques-uns de ses officiers fouiller les prisons et les geôles de la ville. Dans un de ces cachots, on trouva un vieillard près duquel brûlait une lampe: une étoffe se déroulait en forme de portière le long de l'entrée de son cachot. Son corps était chargé de chaînes: tourné vers La Mekke, il répétait le verset[1]: « Ceux qui sont injustes sauront vers quel destin ils se » tournent ». On lui demanda d'où il était, et, quand il eut nommé Hamadhân, on le transporta aussitôt chez le calife. Interrogé par al-Mansûr, il répondit qu'il appartenait à la classe aisée de cette ville. « Ton gouverneur, ajoutait-il, en arrivant dans » notre pays, a appris que j'étais propriétaire d'un domaine valant un million de » dirhams. Il a voulu me [VI, 174] l'extorquer et, comme je résistais, il m'a mis aux » fers et fait conduire en ta présence sous l'inculpation de révolte. C'est ainsi que j'ai » été jeté au fond d'un cachot. — Et depuis longtemps? demanda al-Mansûr. — » Depuis quatre ans ».

§ **2385.** — Aussitôt le calife le fit délivrer de ses chaînes, il ordonna qu'on le traitât avec égards et, après l'avoir mis en liberté, il lui fit donner un appartement très convenable. Ensuite il le rappela et lui dit: « Cheikh, je te rends ton domaine » exempt d'impôts pendant toute la durée de ta vie et aussi longtemps que je vivrai. » En outre, je te nomme gouverneur de Hamadhân, ta patrie; quant à celui qui la » gouvernait, je le laisse à ta merci et t'autorise à le traiter comme il te plaira ». Après avoir remercié le calife et fait des vœux pour la durée de son règne, le vieillard parla en ces termes: « Commandeur des Croyants, j'accepte le domaine, » mais je ne suis pas fait pour l'emploi que tu m'offres; et, quant au gouverneur, je » lui pardonne ». Al-Mansûr lui donna encore une grosse somme d'argent et de riches cadeaux, et, quand il prit congé, il le fit conduire honorablement jusque dans son pays. Il destitua l'ancien gouverneur et le punit pour s'être écarté des [VI, 175] règles de la justice et du droit chemin de l'équité. En outre, il invita le vieillard à correspondre avec lui pour l'informer de sa situation, de l'état de sa province, et l'éclairer sur la conduite des agents du pouvoir, en ce qui touchait à la guerre et à l'impôt foncier. C'est à cette occasion qu'il dit ces vers:

L'homme qui s'attache à la fortune n'est pas un seul jour à l'abri de ses révolutions; le monde n'est qu'un mélange de douceur et d'amertume.

Tout être ici-bas, si longue que soit sa prospérité, lorsque le terme fatal arrive, doit inévitablement périr.

§ **2386.** — Al-Mansûr demandant, un jour, à Salm b. Qutayba son opinion sur

---

1 Coran, XXVI, 228/227.

l'affaire d'Abû Muslim, il reçut la réponse suivante[1]: « Si, [dans le ciel et sur la terre] » étaient des divinités autres qu'Allah, ils seraient en décomposition ». « Ibn » Qutayba, répliqua al-Mansûr, c'est bien, voilà des paroles que recueille une oreille » attentive »[2].

§ **2387.** — Ibn Da'b et d'autres transmetteurs de traditions rapportent, d'après 'Îsà b. 'Alî, les paroles suivantes: Al-Mansûr ne cessa de nous consulter sur toutes ses affaires que lorsque le poète Ibrâhîm [VI, 176] b. Harma, eut dit dans une *qasîda* où il faisait l'éloge du calife:

S'il prend une résolution, il ne la révèle qu'à son propre cœur; c'est la révéler à un confident dont la sagesse n'oscille point.

Aucune oreille n'est initiée aux secrets de ses affaires, car le contact de deux doigts use la corde la plus solide.

§ **2388.** — Lorsque al-Mansûr forma le projet de tuer Abû Muslim, il tomba dans l'incertitude, ne sachant pas s'il devait agir de son chef ou prendre conseil en cette conjoncture. Dans ses insomnies, il répétait:

Deux choses me partagent, et ma prudence ne les a pas encore mises à l'épreuve; je n'ai pas encore épuisé mes forces [à y réfléchir] (?)[3]

Mon cœur est assailli comme par une sourde douleur dont les assauts se renouvellent sans cesse.

Mais les fils de 'Adnân savent que devant une telle entreprise je serai résolu et plein d'audace.

§ **2389.** — 'Abd Allâh b. 'Alî venait de se révolter contre al-Mansûr et, appelant à la défense de sa cause ses troupes de [VI, 177] Syrie et d'autres régions, il reçut d'elles le serment d'investiture, en faisant courir le bruit qu'al-Saffâh avait promis sa succession à celui qui se chargerait de tuer Marwân. A la nouvelle de la révolte de 'Abd Allâh, al-Mansûr lui écrivit:

Je me mettrai en face de toi à la place que toi-même tu m'as désignée. La destinée nous réserve des journées dont les conséquences seront graves.

Et il fit marcher Abû Muslim contre le rebelle. Plusieurs batailles furent livrées dans la province de Nisibe[4], à l'endroit nommé Dayr al-A'war; les deux partis tinrent bon

---

1 Coran, XXI, 22.

2 Allusion à Coran, LXIX, 12.

3 *wa-lam ta'ruk qiwāyā l-karākiru:* « les *karākir* n'ont pas usé mes forces », mais on ne sait ce que désigne ici le mot *karākir* qui signifie notamment « troupes nombreuses », « partie calleuse du poitrail du chameau », « fourreau du pénis du chameau », etc. Métaphoriquement, *ḥazz al-karākir* s'applique à une rude tâche.

4 Naṣībīn.

pendant plusieurs mois et creusèrent des retranchements; enfin la cause de 'Abd Allâh eut le dessous, et ce chef, suivi de quelques officiers, se réfugia à Bassora, gouvernée alors par son frère Sulaymân b. 'Alî, oncle d' al-Mansûr. Le camp de 'Abd Allâh tomba tout entier au pouvoir d'Abû Muslim; al-Mansûr chargea Yaqtîn[1] b. Mûsà de prendre toutes les richesses [dont le général [VI, 178] venait de se rendre maître]. En se présentant chez Abû Muslim, Yaqtîn lui dit: « Que le salut soit sur » toi, *amîr*! — Que Dieu repousse ton salut, fils de l'incirconcise (*lakhnâ'*), répondit » le général, on me trouve bon pour répandre le sang, mais non pour garder un » trésor! — *Amîr*, répliqua le messager, qu'est-ce qui a pu t'inspirer pareille pensée? » — Ton maître, dit Abû Muslim, ne t'a-t-il point envoyé pour confisquer toutes les » richesses dont je me suis rendu possesseur? — Que ma femme soit répudiée par » trois, s'écria l'agent du calife, s'il ne m'a pas envoyé uniquement pour te féliciter » de ta victoire et de tes succès ». A ces mots, Abû Muslim le serra dans ses bras et le fit asseoir à côté de lui; néanmoins, après le départ de Yaqtîn, il dit à ses officiers: « Par Dieu, je sais que cet homme vient de répudier sa femme, mais c'est » par fidélité à son maître ».

§ 2390. — Une fois résolu à se révolter contre al-Mansûr, Abû Muslim sortit de la Mésopotamie et alla rejoindre la route du Khorassan en évitant de traverser l'Irak. De son côté, al-Mansûr quitta al-Anbâr, vint à [VI, 179] al-Madâ'in et campa dans Rûmiyyat al-Madâ'in, cette ville bâtie par Chosroès [Anushirvan] dont nous avons parlé dans un des chapitres précédents de ce livre[2]. De là, il écrivit à Abû Muslim: « Je désire t'entretenir d'affaires qui ne se peuvent confier à une lettre; » viens auprès de moi, ton séjour n'y sera pas de longue durée ». Le général lut cette missive et persista dans sa résolution. Al-Mansûr lui adressa alors Djarîr b. Yazîd b. Djarîr b. 'Abd Allâh al-Badjalî qui était le premier et le plus fin diplomate de son siècle; il avait fait depuis longtemps la connaissance d'Abû Muslim, au Khorassan. En se présentant devant lui, Djarîr lui tint ce langage: « *Amîr*, tu as combattu, sans » pitié ni scrupules, pour la cause de cette famille, et c'est toi qui prends » maintenant un pareil parti! Je crains bien que tu ne sois blâmé dans les deux » camps et qu'on ne dise de toi: Après avoir entrepris de les venger, il a violé son » serment! Tu auras alors pour ennemis ceux-là même qui t'inspirent toute » confiance. Le calife n'a encore pris aucune disposition qui puisse t'inspirer quelque » crainte: tu n'as donc, selon [VI, 180] moi, aucun motif de suivre cette voie ». Abû Muslim était prêt à promettre qu'il rebrousserait chemin, lorsque Mâlik b. al-Haytham le pressa de n'en rien faire. « Mon cher, lui répondit Abû Muslim, j'ai » résisté aux suggestions du diable, mais non pas à celle d'un pareil homme ». Il

---

1 Yaqṭîn.
2 Voir *supra*, § 621.

voulait parler de Djarîr.

§ **2391.** — En effet, ce dernier n'eut de cesse qu'il ne le conduisît chez le calife. Abû Muslim avait lu sa propre destinée dans les livres anciens, et des prédictions[1] lui avaient appris qu'il serait tué à "ar-Rûm", après avoir anéanti une dynastie et créé une autre dynastie à sa place. Après avoir été accueilli par la foule, il entra auprès d'al-Mansûr, qui l'embrassa et lui souhaita la bienvenue, puis lui dit: « Encore » un peu et tu partais sans me laisser le temps d'accomplir tout ce que je te réserve ». — Me voici, Commandeur des Croyants, répondit Abû Muslim, fais-moi connaître » tes ordres ». Le calife lui enjoignit de retourner dans sa demeure pour y attendre l'occasion et les événements. Abû Muslim fit plusieurs visites à al-Mansûr, qui ne laissa rien percer de ses sentiments; au bout d'un certain temps, il vit bien que le souverain cherchait des [VI, 181] prétextes contre lui. Il alla donc trouver 'Îsà b. Mûsà, en qui il avait grande confiance, et le pria de l'accompagner à cheval auprès d'al-Mansûr pour qu'il assistât à la scène que le calife allait lui faire. 'Îsà lui conseilla d'y aller le premier, en lui promettant de le suivre de près. Abû Muslim se présenta devant la tente d'al-Mansûr, qui était alors campé sur le Tigre, à Rûmiyyat al-Madâ'in; il entra et s'assit sous l'auvent (*shirâ'*) ou, dit-on, dans le péristyle (*riwâq*), car on l'avait informé que le calife faisait ses ablutions préparatoires à la prière. Or al-Mansûr avait donné ses ordres au chef de la garde, 'Uthmân b. Nahîk, et à quelques-uns de ses officiers, tels que Shabîb b. Wâdj al-Marwarrûdhî et Abû Hanîfa Harb b. Qays; il leur avait recommandé de se poster derrière le siège devant lequel Abû Muslim se tiendrait, de ne pas se montrer tant qu'il lui adresserait des reproches et que sa voix se ferait entendre; mais dès qu'il frapperait des mains, ils avaient ordre de paraître, de le frapper à la nuque et partout où il pourraient l'atteindre avec leurs sabres.

§ **2392.** — Quand al-Mansûr se fut assis, Abû Muslim [VI, 182] quitta sa place, entra et le salua. Al-Mansûr lui rendit son salut, lui permit de s'asseoir et conversa quelques moments avec lui. Bientôt il se mit à le réprimander et à faire l'énumération de tous ses méfaits. Abû Muslim s'écria: « Il n'est pas permis de me » parler ainsi, après tous mes services et tout mon [dévouement]. — Fils de » courtisane, répliqua al-Mansûr, tes succès, tu les dois à notre fortune et à » l'influence heureuse de nos destinées; une esclave noire en aurait fait autant à ta » place. N'est-ce pas toi qui, dans les lettres que tu m'adresses, oses placer ton nom » le premier? N'est-ce pas toi qui m'as demandé la main d'Umayma bint 'Alî? Ne

---

[1] *malâḥim*.

» prétends-tu point être le fils de Salît[1] b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs? Homme de rien, » tu t'es élevé à une position d'un accès difficile! ». Abû Muslim, saisissant la main du calife, la pétrissait, la couvrait de baisers et se confondait en excuses. « Que Dieu » me fasse périr, s'écria al-Mansûr - et ce furent ses dernières paroles - si tu ne » meures aujourd'hui! ». Et il lui rappela encore qu'il avait tué Sulaymân b. Kathîr. Puis il frappa des mains et ses gardes accoururent.

§ 2393. — 'Uthmân b. Nahîk se jeta le premier sur Abû Muslim, [VI, 183] mais il ne l'atteignit que légèrement, et son sabre ne coupa que le baudrier [soutenant] le sabre du condamné. Shabîb b. Wâdj le frappa à son tour et lui coupa un pied; ensuite les meurtiers l'assaillirent à coups redoublés et mirent le cadavre en morceaux tandis qu'al-Mansûr criait: « Frappez, que Dieu mutile vos mains! ». Abû Muslim, au premier coup dont il fut atteint, supplia le prince en ces termes: « Commandeur des Croyants, laisse-moi vivre pour [combattre] tes ennemis! ». Mais al-Mansûr lui répondit: « Que Dieu me fasse mourir si je consens à ce que tu vives! » Ai-je un ennemi plus redoutable que toi? ». Ce meurtre s'accomplit au mois de sha'bân 136/février 754, l'année même de la proclamation d'al-Mansûr et de la défaite de 'Abd Allâh b. 'Alî.

§ 2394. — Le cadavre venait d'être roulé dans un tapis, lorsque 'Îsà b. Mûsà entra et demanda au calife où était Abû Muslim. « Il était ici, il n'y a qu'un instant, » répondit al-Mansûr. — Commandeur des Croyants, poursuivit 'Îsà, tu connais son » obéissance, sa sincérité [à ton égard] et le cas qu'Ibrâhîm "l'Imâm" [VI, 184] faisait » de lui. — Ô le plus sot des hommes, répliqua al-Mansûr, tu n'avais pas, je crois, en » ce monde un ennemi plus acharné que lui. Tiens, le voilà dans ce tapis ». 'Îsà s'écria: « Nous appartenons à Dieu, et c'est vers Dieu que nous retournerons! ». Alors entra Dja'far b. Hanzala[2], et al-Mansûr lui demanda ce qu'il pensait d'Abû Muslim. « Commandeur des Croyants, répondit cet homme, si tu as enlevé un seul cheveu de » sa tête, tue, tue, tue toujours. — Que Dieu te soit propice! répliqua al-Mansûr, tu » vois ce tapis? Il est là ». A l'aspect du cadavre, Dja'far dit à al-Mansûr: « Commandeur des Croyants, compte cette journée comme la première de ton » règne ». Le calife as-Saffâh avait, lui aussi, médité la mort d'Abû Muslim, sur les instances d'al-Mansûr, mais il n'avait pas osé la mettre à exécution.

§ 2395. — Al-Mansûr, s'avançant vers les témoins de cette scène, dit [en apostrophant] le cadavre de son ennemi, qui gisait à ses pieds:

---

[1] Salīṭ.
[2] Ḥanẓala.

Tu prétendais que les dettes ne se réclament pas. Tiens, reçois le paiement de la mienne à pleine mesure, ô Abû Mudjrim.

[VI, 185] *A la coupe que tu as souvent présentée aux autres, bois à ton tour [un breuvage] plus amer au gosier que la coloquinte.*

§ **2396.** — On raconte qu'al-Mansûr fit appeler Nasr[1] b. Mâlik, chef des gardes d'Abû Muslim, et lui dit: « Ton maître t'a consulté sur son voyage chez moi et tu » l'en as dissuadé? — C'est vrai. — Et pourquoi? — Parce que j'ai entendu ton frère » Ibrâhîm "l'Imâm" citer cette parole de son père: l'homme ne fait que grandir en » intelligence, lorsqu'il donne un conseil sincère à qui le consulte. Tel j'ai été pour » Abû Muslim, tel je serai pour toi dorénavant ».

§ **2397.** — Une grande agitation régnait parmi les compagnons d'Abû Muslim; mais on leur distribua de l'argent, en leur annonçant la mort de leur chef, et ils se turent, soit par cupidité, soit par crainte. Après ce meurtre, al-Mansûr prononça en chaire les paroles suivantes: « Peuple, ne quittez pas la [région] paisible de » l'obéissance pour les [horribles] déserts de la révolte. Ne conspirez plus secrètement » contre vos imâms; si quelqu'un médite en secret cette trahison, Dieu révèle ses » pensées les plus intimes [en lui faisant commettre] des inadvertances de langage et » des actes maladroits. [VI, 186] Dieu les révèle à Son imâm, à celui qu'Il a choisi » pour glorifier Sa religion, et dont le triomphe est la revendication de la vérité. » Nous ne cherchons pas à amoindrir vos droits ni ceux que la religion possède sur » vous. Quant à celui qui voudrait nous disputer un seul bouton de cette tunique, [le » glaive] qui est dans ce fourreau se chargera de le jeter à terre. Abû Muslim nous » avait juré fidélité et il avait reçu le serment de nos sujets, à la condition que la » violation de ce serment nous rendrait licite le sang du coupable. Or lui-même l'a » violé, et nous lui avons appliqué la sentence qu'il avait prononcée contre d'autres, » en notre nom: le respect des droits qu'il s'est acquis ne nous a pas empêché » d'appliquer les droits [que nous avons] sur lui ».

§ **2398.** — La nouvelle de l'exécution d'Abû Muslim, quand elle se répandit dans le Khorassan et les régions montagneuses de l'Est, agita les Khurramiyya, secte nommée aussi Muslimiyya parce qu'elle proclame Abû Muslim et le reconnaît comme imâm. Cependant des divergences surgirent parmi eux au lendemain de sa mort. Les uns croient qu'il est encore [VI, 187] vivant et qu'il ne mourra pas avant de paraître une seconde fois et de répandre la justice sur le monde. Une autre secte, affirmant qu'il est mort, professe que l'imamat a passé à Fâtima, sa fille, d'où le nom de

---

[1] Naṣr.

Fâtimiyya[1] donné particulièrement à ces sectateurs. Aujourd'hui, en 332/943, la plupart des Khurramiyya sont des Kardakiyya et des Lûdshâhiyya: ce sont les deux ramifications principales des Khurramiyya, auxquels appartenait Bâbak al-Khurramî, lequel se révolta contre al-Ma'mûn et al-Mu'tasim à al-Badhdhayn, dans le pays de l'Arrân et de l'Azerbeïdjân. Il sera question plus tard[2] de son insurrection et de sa mort, dans l'histoire du calife d'al-Mu'tasim.

§ **2399.** —La majorité des Khurramiyya habitent le Khorassan, Ragès (ar-Rayy), Ispahan, l'Azerbeïdjân, la ville de Karadj [fondée par] Abû Dulaf, al-Burdj (dans une localité nommée ar-Radhdh et al-Wandanîdjân[3]); on les trouve aussi dans les environs d'as-Saymara[4], d'as-Sîrawân et d'Arîwadjân dans la province du Mâsabadhân, et dans quelques autres centres de ce pays; ils sont pour la plupart fixés dans les bourgs et les domaines ruraux. Ils comptent sur leur [VI, 188] triomphe futur et attendent le succès promis dans l'avenir. Dans le Khorassan et d'autres pays, on les désigne sous le nom de Bâtiniyya[5]. Il est traité de leurs doctrines et de leurs sectes dans nos *Discours sur les principes des religions;* d'ailleurs le même sujet avait été étudié avant nous par d'autres auteurs d'ouvrages d'hérésiographie (*maqâlât*).

§ **2400.** — Les Khurramiyya se réunirent donc au Khorassan en apprenant la mort d'Abû Muslim; l'un d'eux, nommé Sunfâd, prit la tête de la révolte à Nichapour, en demandant vengeance de ce meurtre; il réunit une nombreuse armée et se rendit du Khorassan à ar-Rayy, dont il s'empara, ainsi que de la Comisène (Qûmis) et des territoires environnants. A ar-Rayy, il fit main basse sur les trésors d'Abû Muslim et fortifia ensuite son parti dans la Médie et le Tabaristân. A la nouvelle de cette révolte, le calife al-Mansûr envoya, pour la réprimer, Djahwar b. Marrâr al-'Idjlî avec dix mille hommes, et le suivit avec [le gros de] l'armée[6]. Une rencontre eut lieu entre Hamadhân et [VI, 189] ar-Rayy, sur la limite de désert; après une lutte acharnée dans laquelle les deux partis déployèrent une résistance énergique, Sunfâd fut tué, et son parti prit la fuite, laissant soixante mille morts et une multitude de prisonniers, femmes et enfants. Cette révolte, qui, depuis l'apparition de Sunfâd jusqu'à sa mort, ne dura que soixante et dix jours, éclata l'an 136/754-5, quelques mois après le meurtre d'Abû Muslim.

§ **2401.** — En l'année 145/763-4, Muhammad b. 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan b. 'Alî b. Abî Tâlib se souleva à Médine, après avoir reçu l'hommage de plusieurs grandes villes; on l'appelait an-Nafs az-Zakiyya à cause de sa piété et de son

---

1 Fāṭimiyya.
2 Voir *infra*, §§ 2806-2814.
3 La leçon de B. de M.: *al-Warsindjān*, a été corrigée par conjecture.
4 aṣ-Ṣaymara.
5 Bāṭiniyya.
6 Mas'ūdī copie Ṭabarī (III, 119) en ajoutant ce dernier détail de son propre chef.

austérité. Il ne s'était pas manifesté sous le règne d'as-Saffâh, et avait vécu dans la clandestinité sous al-Mansûr, jusqu'au jour où ce calife s'empara de son père ʿAbd Allâh b. al-Hasan, de ses oncles et de plusieurs autres de ses parents et partisans. Quand éclata la manifestation de Muhammad b. ʿAbd Allâh à Médine, al-Mansûr fit appeler [VI, 190] Ishâq b. Muslim al-ʿUqaylî, vieillard sage et expérimenté, et lui demanda conseil au sujet d'un rebelle qui venait de s'insurger contre lui. « Dépeins-» le moi » demanda le vieillard. Al-Mansûr lui répondit: « C'est un des descendants » de Fâtima, fille du Prophète, un homme pieux, instruit et de mœurs pures. — Et » quels sont ses partisans? reprit Ishâq. — Les descendants de ʿAlî, de Djaʿfar, de » ʿAqîl, de ʿUmar b. al-Khattâb, d'az-Zubayr b. al-ʿAwwâm, tous les autres » Qurayshites et la postérité des Ansâr ». Le vieillard ayant demandé la description du pays où avait éclaté la révolte, le calife répondit: « C'est une contrée dépourvue » de terres arables et de troupeaux, et sans commerce étendu ». Son interlocuteur réfléchit un moment et ajouta: « Eh bien, Commandeur des Croyants, remplis de » troupes la ville de Bassora ». Al-Mansûr se dit en lui-même: « Cet homme est » gâteux! Je lui parle d'une insurrection à Médine et il me répond: Fortifie la » garnison de Bassora! »; aussi il le congédia.

§ **2402.** — Mais peu de temps après arrivait la nouvelle de la manifestation d'Ibrâhîm [b. ʿAbd Allâh] à Bassora; il fit aussitôt [VI, 191] appeler le ʿUqaylite, et dès qu'il fut chez lui, il le prit à part et lui dit: « Quand je te consultai naguère au sujet » de l'insurrection de Médine, tu me conseillas de garnir Bassora de troupes. Avais-tu » donc quelque intelligence particulière dans cette place? — Non, répondit le » vieillard, mais tu m'as appris d'abord la révolte d'un homme tel que son » mouvement est suivi par la totalité de la population. Quant à la contrée qu'il » habitait, tu me l'as dépeinte comme un pays étroit, incapable de contenir une » armée, et j'en ai conclu qu'il devrait chercher ailleurs que dans sa patrie. Serait-ce » l'Égypte? Non, elle est trop bien gardée; ce ne pouvait être non plus, et pour la » même raison, la Syrie ou Koufa. Mais, en réfléchissant que Bassora était dégarnie » [de soldats], j'ai craint une tentative contre cette ville et t'ai conseillé de la remplir » de troupes. — Et tu as eu raison, répliqua al-Mansûr, car son frère vient de s'y » insurger. Que me conseilles-tu de faire contre celui qui est maître de Médine? — » De le combattre avec ses propres armes. Si l'on dit: "Voilà le fils du Prophète!" » que d'autres disent: "Voilà le cousin du [VI, 192] Prophète" ». Al-Mansûr jugea que le vieillard avait raison.

§ **2403.** — Il demanda donc à ʿÎsà b. Mûsà [de lui donner son avis]: « Veux-tu » marcher contre les rebelles, tandis que je demeurerai et t'enverrai des renforts, lui » dit-il, ou bien préfères-tu prendre ma place ici et demeurer en arrière, afin que je » dirige moi-même l'expédition? — Commandeur des Croyants, répondit ʿÎsà, c'est à

» moi de te défendre, c'est moi qui dois marcher contre l'ennemi ». En conséquence, le calife le fit partir de Koufa à la tête de quatre mille cavaliers et de deux mille fantassins; Muhammad b. Qahtaba[1] reçut l'ordre de le suivre de près avec le gros de l'armée. Ils ne cessèrent de combattre Muhammad dans Médine, jusqu'à ce qu'il périt, âgé de quarante-cinq ans.

§ **2404.** — Ibrâhîm était à Bassora, quand il reçut la nouvelle que son frère venait d'être tué; montant en chaire, il annonça sa mort et cita ces vers[2]:

Guerrier sans cesse en marche, ô toi le plus vaillant des cavaliers, ceux qui déplorent la mort de tes pareils sont accablés de chagrin.

Dieu le sait, si j'avais redouté [ces ennemis], si la crainte avait pu impressionner mon cœur,

[VI, 193] *Ils ne l'auraient pas tué, et je ne leur aurais pas livré mon cher frère; nous serions morts ensemble ou nous vivrions l'un et l'autre.*

§ **2405.** — Les fils et les frères de Muhammad s'étaient répandus en tous sens pour appeler le peuple à reconnaître son imamat. Parmi ces missionnaires, son fils 'Alî se rendit en Égypte et y périt; un autre fils, 'Abd Allâh, après avoir parcouru le Khorassan, s'en éloigna pour échapper aux recherches et trouva la mort dans le Sind. Un troisième fils, al-Hasan, se dirigea vers le Yémen et y fut retenu prisonnier jusqu'à sa mort. Parmi ses frères, Mûsà passa en Mésopotamie; Yahyà alla à ar-Rayy et dans le Tabaristân; nous aurons occasion de parler de lui[3], au règne d'ar-Rashîd. Un autre frère, Idrîs, se rendit au Maghrib, où il trouva un grand nombre d'adhérents: devenu maître d'un État puissant dans ce pays, il mourut empoisonné par un agent secret d'al-Mansûr. Son fils Idrîs b. Idrîs monta sur le trône paternel, et la contrée où ils régnèrent reçut alors le nom de pays d'Idrîs b. Idrîs. On [VI, 194] trouvera dans le *Livre Moyen* le récit de ces événements, dans les pages où nous racontons l'histoire de 'Ubayd Allâh, le maître du Maghrib, et celle de la fondation par ses soins de la ville appelée al-Mahdiyya, celle de son fils Abû l-Qâsim, qui lui succéda, et les circonstances qui les forcèrent à sortir de Salamiyya, ville du territoire d'Émèse, pour se rendre au Maghrib.

§ **2406.** — Cependant Ibrâhîm b. 'Abd Allâh, frère de Muhammad, s'était emparé de Bassora, et il avait réuni un grand nombre de partisans parmi les populations du Fars, de la Susiane et d'autres régions. Il sortit alors, à la tête d'une forte armée [recrutée parmi] les Zaydites et un groupe de Mu'tazilites qui professaient

---

1 Il faut probablement lire: Ḥumayd b. Qaḥṭaba.
2 Qui lui sont attribués par Mubarrad, *Kâmil*, I, 221.
3 Voir infra, §§ 2505-2506.

les mêmes doctrines qu'aujourd'hui la branche bagdadienne [de l'école]. Il était accompagné de ʿÎsà b. Zayd b. ʿAlî b. al-Husayn b. ʿAlî b. Abî Tâlib. Le calife al-Mansûr leur opposa une armée commandée par ʿÎsà b. Mûsà et par Saʿîd b. Salm. Ibrâhîm périt, les armes à la main, en un lieu nommé Bâkhamrà, à seize pasaranges de [VI, 195] Koufa, dans la région d'at-Taff[1]. Cette localité est souvent citée dans les vers élégiaques composés en l'honneur d'Ibrâhîm; un des poètes qui en ont parlé est Diʿbil b. ʿAlî al-Khuzâʿî, dans la *qasîda* qui débute ainsi[2]:

Là où s'enseignaient les versets [du Coran], la [pieuse] récitation ne s'entend plus; le lieu où descendait la parole divine n'est plus qu'une solitude.

Dans ce même poème se trouvent ces vers:

Des tombes [s'élèvent] à Kûfân[3], d'autres à Tayba[4], d'autres à Fakhkh[5]; qu'elles soient bénies!

Le Djûzdjân[6] renferme d'autres sépultures: une tombe s'élève à Bâkhamrà[7], près des levées de terre.

Quatre cents, d'autres disent cinq cents de ses partisans zaydites furent tués en même temps que lui.

§ **2407.** — Un chroniqueur rapporte l'anecdote qui suit, d'après Hammâd at-Turkî: al-Mansûr était descendu au couvent situé sur la rive supérieure du Tigre, près de l'endroit nommé aujourd'hui al-Khuld; c'était à l'époque où l'on bâtissait la ville de Bagdad. A l''heure de la grande chaleur, arriva ar-Rabîʿ; le calife [VI, 196] dormait dans une chambre de ce couvent, et Hammâd veillait assis sur le seuil de la porte. Ar-Rabîʿ, tenant à la main des dépêches qui annonçaient l'insurrection de Muhammad b. ʿAbd Allâh, pria Hammâd de lui ouvrir la porte. Ce dernier poursuit ainsi son récit: « En ce moment, lui dis-je, le calife fait la sieste. — Ouvre, » malheureux », me cria ar-Rabîʿ. Al-Mansûr, éveillé par ces clameurs, se leva, ouvrit lui-même la porte, prit son courrier, lut les dépêches qu'il contenait et prononça ensuite ce verset[8]: « Nous avons excité entre eux l'hostilité et la haine jusqu'au Jour » de la Résurrection. Chaque fois qu'ils ont allumé le feu de la guerre, Dieu l'a » éteint. Ils s'évertuent à semer le désordre sur la terre, alors que Dieu n'aime pas les » semeurs de désordre». Sur-le-champ, il réunit ses généraux, ses *mawâlî*, les

---

1 aṭ-Ṭaff.
2 *Dīwān*, éd. Ashtar, 71; éd. Nadjm, 36.
3 Kūfān = Kūfa (tombe de ʿAlī et des membres de sa famille morts en prison sous al-Manṣūr).
4 Ṭayba = Médine (tombes de Fāṭima, d'al-Ḥasan, de ʿAlī b. al-Ḥusayn, Zayn al-ʿĀbidīn, de Muḥammad b. ʿAbd Allāh b. al-Ḥasan).
5 Tombes d'al-Ḥusayn b. ʿAlī b. Abī Ṭālib et de ses compagnons.
6 Tombes de Yaḥyà b. Zayd b. ʿAlī b. al-Ḥusayn et de ses compagnons.
7 Tombe d'Ibrāhīm b. ʿAbd Allāh b. al-Ḥasan.
8 Coran, V, 69/64.

membres de sa famille, ses courtisans; il ordonna à Hammâd at-Turkî de faire seller les chevaux, à Sulaymân b. Mudjâlid de prendre le commandement de l'avant-garde, à al-Musayyab b. Zuhayr de préparer les vivres de [VI, 197] campagne.

§ **2408.** — Ensuite il se rendit à la mosquée, monta en chaire, et, après avoir invoqué le nom de Dieu et prié pour le Prophète, il parla ainsi:

Pourquoi serais-je indulgent envers Sa'd lorsqu'il m'insulte; les Banû Sa'd, si je les avais insultés, seraient restés tranquilles.

Grossiers envers nous, ils tremblent devant leurs ennemis. Oh les tristes défauts que le peu de raison et la couardise!

« En vérité, ils sont impuissants devant l'œuvre que nous avons entreprise, mais ils » ne savent ni remercier celui qui l'entreprend, ni glorifier celui qui les supplée. On » leur aplanit la route et ils la trouvent difficile; on leur fait une situation enviable » et ils la méprisent. Qui donc voudrait me contraindre à boire avec angoisse un » breuvage troublé? Non, par Dieu, plutôt une mort glorieuse qu'une vie d'infamie! » S'il[1] ne veut pas du pardon que nous lui offrons, il poursuit alors un but que nous » ne lui laisserons pas atteindre. Heureux celui qui profite de l'expérience » d'autrui! ». Tout aussitôt, il descendit de la chaire, dit à son écuyer de lui présenter [sa monture], monta à cheval et courut au camp [VI, 198] en ajoutant cette prière: « Mon Dieu, je ne me fie pas aux hommes, car ils me perdraient; ni à moi- » même, car je suis trop faible. Je mets toute ma confiance en Toi seul ».

§ **2409.** — On raconte qu'on servit, un jour, à al-Mansûr une omelette de moelle et de sucre: il la trouva exquise et s'écria: « Ibrâhîm aurait bien voulu me » priver de cette [douceur] et d'autres du même genre! ». Une autre fois, après la mort de Muhammad et d'Ibrâhîm, il disait à ses courtisans: « Jamais il n'y eut de » serviteur plus dévoué que ne le fut al-Hadjdjâdj pour les Banû Marwân ». Al-Musayyab b. Zuhayr ad-Dabbî[2] se leva et répondit: « Commandeur des Croyants, » on ne peut citer d'exemple où nous ne soyons allés aussi loin qu'al-Hadjdjâdj [dans » le dévouement]; certes Dieu n'avait pas fait naître ici-bas une créature qui nous fût » plus chère que Son Prophète; eh bien, quand tu nous as ordonné de tuer ses » enfants, nous t'avons obéi, nous avons exécuté cet ordre. Est-ce du dévouement ou » non? — Assieds-toi gredin![3] », s'écria al-Mansûr.

---

1 Muḥammad b. 'Abd Allâh.
2 ad-Ḍabbî.
3 Text.: « puisses-tu ne plus t'asseoir ».

§ 2410. — Ce calife, comme nous l'avons raconté[1], avait fait [VI, 199] arrêter 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan b. 'Alî, ses deux enfants Muhammad et Ibrâhîm[2], et plusieurs autres membres de sa famille en 144/761-2, à son retour du pèlerinage. On les transféra de Médine à ar-Rabadha, sur la grand-route des pèlerins de l'Irak. Parmi ceux qui y furent conduits en même temps que 'Abd Allâh, se trouvaient Ibrâhîm b. al-Hasan b. al-Hasan, Abû Bakr ibn al-Hasan b. al-Hasan, 'Alî al-Khayr et son frère 'Abbâs, 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Husayn, accompagnés de Muhammad b. 'Abd Allâh b. 'Amr b. 'Uthmân b. 'Affân. Ce Muhammad était le frère utérin de 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan; leur mère était Fâtima bint al-Husayn b. 'Alî, et leur aïeule, Fâtima, fille du Prophète. Par ordre d'al-Mansûr, Muhammad fut dépouillé de ses vêtements et frappé de mille coups de fouet[3], à ar-Rabadha. On le pressa de dire où étaient ses deux neveux Muhammad et Ibrâhîm, mais il déclara qu'il l'ignorait. En cette circonstance, le corps du descendant de 'Uthmân fut couvert de sang et un de ses yeux fut blessé[4].

§ 2411. — Al-Mansûr [VI, 200] quitta ar-Rabadha et voyagea en palanquin, tandis que ses prisonniers, chargés de chaînes, étaient transportés à poil sur des bêtes de somme. 'Abd Allâh b. al-Hasan, le voyant passer en palanquin sur son dromadaire, lui cria: « Abû Dja'far, est-ce ainsi que nous vous traitions à la journée de » Badr? ». Transportés à Koufa, ils furent enfermés dans un souterrain où le jour ne pouvait se distinguer de la nuit. On mit en liberté Sulaymân et 'Abd Allâh, tous deux fils de Dâwûd b. al-Hasan b. al-Hasan, Mûsà b. 'Abd Allâh et al-Hasan b. Dja'far. Les autres restèrent jusqu'à leur mort dans cette prison, située sur les bords de l'Euphrate, dans le voisinage du Pont de Koufa; c'est encore aujourd'hui, en 332/943, un lieu de pèlerinage, bien que la prison ait été démolie sur leurs cadavres. Obligés de "faire leurs ablutions" dans le cachot même, ils étaient suffoqués par la puanteur; cependant un de leurs *mawâlî* put leur faire passer de la civette, et ils la respiraient pour corriger ces [VI,201] odeurs délétères. Enfin leurs jambes enflèrent et l'œdème gagnant peu à peu le cœur, ils moururent.

§ 2412. — D'après une relation différente, lorsqu'ils furent jetés dans ce cachot, par ordre d'al-Mansûr, les prisonniers, ne pouvant plus connaître les heures de la prière, partagèrent le Coran en cinq parties (*djuz'*), et chaque fois que l'un d'eux avait achevé la récitation de son *djuz'*, ils faisaient la prière. Il ne restait plus que

---

1 Voir *supra*, § 2401.

2 Inadvertance de Mas'ûdî; Muḥammad et Ibrâhîm n'avaient pu être arrêtés, car ils se cachaient avant de se révolter; voir d'ailleurs la fin du paragraphe.

3 Encore une exagération de l'auteur; 150 coups seulement (!) chez Ṭabarî, III, 176.

4 Le texte n'a pas été établi, mais nous avons donné le sens de la phrase en nous inspirant de Ṭabarî, III, 177.

cinq survivants. Ibrâhîm[1] b. al-Hasan ayant succombé, on laissa son cadavre pourrir au milieu d'eux; bientôt Dâwûd b. al-Hasan mourut suffoqué par ces exhalaisons. Al-Mansûr, ayant reçu la tête d'Ibrâhîm b. 'Abd Allâh b. al-Hasan, chargea ar-Rabî' de la porter dans leur prison; quand cet officier la plaça sous leurs yeux, 'Abd Allâh faisait sa prière; un de ses frères[2] lui dit: « Abû Muhammad, hâte-toi [d'achever] ta » prière »; après le *taslîm*, 'Abd Allâh se retourna, posa la tête [de son fils] sur ses genoux et dit: « Sois le bienvenu, ô Abû l-Qâsim. En vérité, tu as toujours été, que » je sache, un de ceux dont Dieu a dit[3]: [VI, 202] "Ceux qui observent le pacte de » Dieu et ne violent point l'alliance. Ceux qui maintiennent le lien que Dieu a » ordonné de maintenir, etc.". — Comment était Abû l-Qâsim en lui-même? » demanda ar-Rabî'. — 'Abd Allâh répondit: Il était comme l'a dit le poète:

Un brave que son épée défendait contre la honte, et que la haine du péché protégeait contre ses souillures.

Puis se tournant vers ar-Rabî', il ajouta: « Dis à ton maître [de notre part]: Des jours » de notre infortune se sont écoulés, [mais autant] de jours de ton bonheur se sont » enfuis; nous nous retrouverons au jour de la Résurrection! ». Ar-Rabî' [racontant ce fait] disait: « Je n'ai jamais vu al-Mansûr plus profondément abattu que le jour où je » lui transmis ce message ». Le poète al-'Abbâs b. al-Ahnaf a inséré dans ses vers cette même pensée de 'Abd Allâh[4]:

Si tu considères, un moment, ma situation et la tienne d'un regard que la passion n'a pas aveuglé,
Tu verras que, pour chaque jour de ma malheureuse vie, se compte un jour de ton bonheur.

[VI, 203] Comme nous avons raconté tout au long, dans nos *Akhbâr az-Zamân*, la mort et les persécutions des Tâlibites, nous nous sommes dispensé de nous étendre ici sur ce sujet.

§ 2413. — Al-Mansûr, après s'être rendu maître de 'Abd Allâh b. al-Hasan et des frères et parents qui étaient avec lui, monta en chaire dans la ville d'al-Hâshimiyya[5] et, ayant récité les prières et les bénédictions d'usage, il prononça ce discours: « Peuple du Khorassan, vous êtes nos partisans, nos auxiliaires, les mis- » sionnaires de notre cause; votre serment, si vous l'aviez prononcé pour d'autres, ne

---

1 Mas'ûdî avait écrit par inadvertance: Ismâ'îl, et l'on pourrait songer à Ismâ'îl b. Ibrâhîm, mais Ibrâhîm b. al-Hasan mourut le premier, au témoignage de Ṭabarî, III, 183.
2 Un ms. précise: son frère Idrîs.
3 Coran, XIII, 20-1.
4 *Dîwân*, 61.
5 La relation de Ṭabarî (III, 430-432) ne fait pas état de cette ville.

» se serait pas adressé à des [souverains] meilleurs que nous. Les enfants de ʿAlî, je le » jure par le Dieu unique, nous les avions laissés autrefois maîtres du califat, sans » leur susciter la moindre opposition. ʿAlî b. Abî Tâlib, une fois au pouvoir, n'a pas » été secondé par la fortune; il a confié la décision aux deux arbitres, et la discorde » a partagé la nation, l'union a été détruite parmi ses sujets. Assailli par ses » partisans, par ses propres auxiliaires, il a succombé sous leurs coups.

§ **2414.** — « Son fils [VI, 204] al-Hasan lui succéda; mais par Dieu, ce n'était » pas l'homme du commandement; on lui offrit des richesses et il les accepta; » Muʿâwiya lui glissa à l'oreille une promesse de succession, et il abdiqua; il se » dépouilla de l'autorité pour en revêtir son adversaire. Toujours occupé de ses » femmes, épousant un jour celle-ci, répudiant le lendemain celle-là, il n'eut plus » d'autre souci et mourut dans son lit. Son successeur, al-Husayn b. ʿAlî, fut le jouet » du peuple d'Irak, des habitants de Koufa, de cette population rebelle, perfide, » amoureuse de guerre civile; des habitants de cette ville de malheur (et de la main » il désignait Koufa), qui ne m'est ni assez hostile pour que je lui fasse la guerre, ni » assez amie pour que je lui accorde la paix; que Dieu élève une barrière entre elle » et moi! Koufa l'a trahi, renié et livré à ceux qui l'ont tué.

§ **2415.** — « Son successeur, Zayd b. ʿAlî, a été, lui aussi, trahi et joué par les » Koufiens; il a été vendu par ceux qui avaient provoqué et soutenu son » insurrection. Vainement Muhammad b. ʿAlî, mon père, le conjura de [VI, 205] ne » pas prendre les armes: "Repousse les offres mensongères de Koufa, lui disait-il; » notre [pre]science nous a révélé qu'un des nôtres sera pendu à la Kunâsa, et nous » craignons que tu ne sois la victime désignée". Vainement mon oncle Dâwûd b. ʿAlî » le supplia dans les mêmes termes, en le mettant en garde contre la perfidie de » Koufa; Zayd, sourd à ces conseils, persista dans sa révolte; il fut tué et pendu au » gibet à la Kunâsa. C'est alors que les Umayyades, se déchaînant contre nous, nous » dépouillèrent de nos honneurs, et nous arrachèrent notre puissance, non pas en » vérité pour satisfaire à leur haine contre nous, mais à cause des ʿAlides et » provoqués par leurs séditions. Exilés de notre patrie, nous errions entre Taïf, la » Syrie et [les montagnes] d'ash-Sharât, lorsque Dieu vous a enfin suscités, vous, nos » adhérents et nos auxiliaires; par vous, peuple du Khorassan, Il a ravivé notre gloire » et fortifié notre puissance; Il a fait triompher votre vérité contre les tenants de » l'erreur; Il a manifesté nos titres légitimes et nous a rendu notre pouvoir et » l'héritage de notre Prophète. Les fondements de [VI, 206] la vérité ont été posés; » Dieu a fait jaillir Sa lumière; Il a exalté ses auxiliaires et détruit jusqu'au dernier » les tyrans. Gloire à Dieu, le maître des mondes!

§ **2416.** — « Puis, quand notre pouvoir eut été solidement établi par la grâce

» de Dieu et les décrets de Sa justice, [les fils de 'Alî] se sont levés contre nous, » envieux de notre [fortune], jaloux de la supériorité que Dieu nous avait accordée » sur eux, du califat et de l'héritage dont Il nous avait gratifiés à leur place. Lâches » devant les Umayyades, ils ont été audacieux contre nous[1]:

Grossiers envers nous, ils tremblent devant vos ennemis: Oh les tristes défauts que la couardise et l'avarice!

» En vérité, peuple du Khorassan, dans cette affaire, je n'ai pas agi les yeux fermés » et sur un simple soupçon. Quand j'ai connu leur côté vulnérable, j'ai détaché vers » eux des agents à moi, j'ai dit à l'un: Pars et emporte cet argent; à l'autre: Prends » telle et telle somme. Je leur ai [VI, 207] tracé des instructions à suivre; arrivés à » Médine, ils ont abordé nos adversaires et leur ont glissé cet argent. Il n'en est pas » resté un seul, vieillard ou enfant, petit ou grand, auquel ils n'aient fait prêter » serment en mon nom. Maître désormais de leur sang, il m'a été également permis » de le répandre quand ils ont violé la foi jurée, semé la discorde et cherché » l'occasion de se révolter contre mon autorité ». [Descendant] les marches de la chaire, le calife récita les versets[2]: « Une [barrière] s'élèvera entre eux et l'objet de » leurs désirs, comme il arriva jadis à leurs semblables, qui vivaient dans » l'incertitude et le doute ».

§ 2417. — Al-Mansûr disait un jour à ar-Rabî': « Que veux-tu obtenir [de » moi]? — Commandeur des Croyants, je sollicite ton amitié en faveur d'al-Fadl, mon » fils. — Mon cher, reprit le calife, encore faut-il avoir des motifs pour aimer. — » Commandeur des Croyants, répliqua ar-Rabî', ces motifs, Dieu t'a donné le pouvoir » de les faire naître. — Comment cela? demanda al-Mansûr. — Traite-le avec bonté: » si tu agis ainsi, il s'attachera à toi et [VI, 208] son amitié inspirera la tienne. — En » vérité, s'écria al-Mansûr, je l'aimais déjà, même avant d'avoir des motifs pour » l'aimer. Mais pourquoi as-tu choisi l'amitié de préférence à toute autre chose? » — Ar-Rabî' répondit: « Quand tu l'aimeras, ses moindres services te paraîtront grands, » ses fautes les plus graves ne seront à tes yeux que des peccadilles, que des » enfantillages, et les demandes qu'il t'adressera seront [exaucées] comme celles de » "l'intercesseur nu" (*ash-shafî' al-'uryân*) ». — Un autre jour, le calife disait à ar-Rabî': « Que la vie serait douce, mon cher, s'il ne fallait mourir! — C'est à la mort » que la vie doit toute sa douceur, répliqua ar-Rabî'. — Comment cela? — Sans la » mort, tu ne serais pas assis sur ce trône. — Tu dis vrai », conclut al-Mansûr.

§ 2418. — Voici ce que raconte Ishâq b. al-Fadl. J'étais devant le palais

---

1 Cf. *supra*, § 2408, où le vers est cité sous une forme plus proche de celle que l'on trouve chez Ṭabarî, III, 432.
2 Coran, XXXIV, 53-4.

d'al-Mansûr lorsque 'Amr b. 'Ubayd arriva, descendit de son âne et s'assit. Ar-Rabî' vint à sa rencontre et lui dit: « Abû 'Uthmân, je te prie, lève-toi [et viens] ». Quand il parut devant [VI, 209] al-Mansûr, ce dernier fit étendre pour lui des tapis de feutre, l'invita à s'approcher et le fit asseoir après qu'il eut salué. « Abû 'Uthmân, lui » dit-il ensuite, donne-moi de sages conseils ». 'Amr lui adressa ses exhortations; il se disposait à partir lorsque le calife lui dit: « Nous t'avons accordé dix mille dirhams. » — Je n'en ai que faire, répondit 'Amr. — Par Dieu, répliqua Abû Dja'far, tu les » accepteras. — Par Dieu, je ne les prendrai pas! » riposta 'Amr. Al-Mahdî, présent à cette scène, s'écria: « Eh quoi, le Commandeur des Croyants jure [qu'une chose sera] » et tu jures [le contraire]! ». 'Amr, se tournant vers al-Mansûr: « Qui est ce jeune » homme? lui demanda-t-il. — C'est mon fils Muhammad al-Mahdî, mon héritier » présomptif, répondit le calife. — En vérité, s'écria 'Amr, tu l'as revêtu d'un » costume qui n'est pas celui d'un homme pieux, tu lui as donné un nom qu'il n'a » rien fait pour mériter; tu as aplani sous ses pas une route où, plus il aura de » jouissance, plus il deviendra négligent ». Ensuite, se tournant vers al-Mahdî, il continua ainsi: « C'est vrai, fils de mon frère, ton père a fait un serment et ton » oncle l'a obligé à se [VI, 210] parjurer. C'est que ton père est plus que ton oncle en » état d'expier [un serment parjuré]. — Abû 'Uthmân, lui dit al-Mansûr, as-tu » quelque demande à nous adresser? — Oui, ne m'envoie pas chercher et attends » que je vienne. — Mais alors nous ne nous verrons plus. — C'est tout ce que je » désire », répondit 'Amr, et il s'éloigna. Al-Mansûr le suivit du regard et dit:

Vous marchez tous à pas mesurés, tous vous poursuivez une proie. Excepté 'Amr b. 'Ubayd.

§ **2419.** — 'Amr b. 'Ubayd s'étant présenté chez al-Mansûr après la désignation d'al-Mahdî comme héritier du trône, le calife lui dit: « Abû 'Uthmân, voici le fils du » Commandeur des Croyants, le futur calife des Musulmans. — Commandeur des » Croyants, répondit 'Amr, tu as solidement établi la puissance qui doit passer à ton » fils, mais seul tu en seras responsable ». Al-Mansûr, les larmes aux yeux, lui demanda quelques exhortations; 'Amr reprit: « Commandeur des Croyants, puisque » Dieu t'a accordé le monde entier, [donnes-en] une partie pour Lui acheter [VI, 211] » le salut de ton âme. Le pouvoir qui est aujourd'hui dans tes mains, s'il était resté » aux mains d'un autre, comment aurait-il pu venir jusqu'à toi? Redoute la nuit qui » enfantera un jour auquel d'autres nuits ne succéderont plus ». Et il ajouta ces vers:

Ô toi que l'espérance aveugle, les déceptions et le terme fatal te séparent de ce que tu espères.

Ne vois-tu pas que le monde avec ses attraits n'est qu'une station où le voyageur campe un moment et s'éloigne?

Ses pièges sont mortels, ses plaisirs une angoisse; sa sérénité n'est que trou-

ble, son empire n'est que vicissitudes.

La quiétude de l'homme y est troublée par de perpétuelles alarmes, ni la douceur, ni la violence n'y peuvent rien.

L'homme est comme le but des catastrophes et du trépas, le jouet des [adversités], filles du destin;

Il fuit pour sauver sa vie, et la mort est en embuscade; chacun de ses faux pas est une chute.

Il se consume en efforts au profit de ses héritiers, et c'est la tombe qui recueille le fruit de ses fatigues.

§ 2420. — 'Amr b. 'Ubayd mourut sous le règne d'al-Mansûr, en 144 ou 145/761-763; il s'appelait Abû 'Uthmân 'Amr b. Bâb et était *mawlà* de la fraction tamîmite des Banû Mâlik b. Hanzala[1]; il habitait Balkh, et son aïeul Bâb avait fait partie des prisonniers [qui tombèrent au pouvoir des Musulmans], à Kaboul, dans les régions montagneuses du Sind. 'Amr fut le chef des Mu'tazilites de son temps, le docteur le plus éminent de cette école, et personne ne l'a éclipsé depuis; il a laissé des traités, des discours et un grand nombre de dissertations sur la justice divine, sur l'unité de Dieu, etc. Nous avons donné un aperçu de sa biographie, de ses discours et controverses dans nos *Discours sur les principes des religions.*

§ 2421. — En l'année 141/758-9, al-Mansûr se rendit à Jérusalem, y célébra la prière pour accomplir un vœu qu'il avait fait et repartit aussitôt.

§ 2422. — En 146/763-4, mourut Hishâm b. 'Urwa b. az-Zubayr [VI, 213] âgé de quatre-vingt-cinq ans. Si quelqu'un lui faisait entendre des paroles déplaisantes, Hishâm avait coutume de dire: « Je place mon âme au-dessus de ton [atteinte] ». 'Alî b. al-Hasan[2] étant à l'agonie, Hishâm accourut auprès de lui; 'Alî lui dit: « C'est moi » aujourd'hui qui t'appelle au but où tu appelais les autres[3] ».

§ 2423. — En 150/768-9, sous le règne d'al-Mansûr, à Bagdad, Abû Hanîfa an-Nu'mân b. Thâbit, *mawlà* de la fraction des Taym al-Lât des Bakr b. Wâ'il, mourut alors qu'il se prosternait pour prier; il avait soixante-dix ans. Même année, mort d'Abû l-Walîd 'Abd al-Malik b. 'Abd al-'Azîz b. Djuraydj al-Makkî, *mawlà* de Khâlid b. Asîd, à l'âge de soixante-dix ans. Même année, mort d'Abû 'Abd Allâh Muhammad b. Ishâq b. Yasâr, *mawlà* des Qays b. Makhrama, des Banû l-Muttalib; d'autres placent sa mort en 151 ou 152.

---

[1] Hanẓala.
[2] Ce doit être 'Alī al-Khayr.
[3] Allusion probable à la piété de Hishām.

§ **2424.** — Mort d'al-Awzâ'î, Abû 'Amr 'Abd ar-Rahmân b. 'Amr, originaire de Syrie. Il n'était pas de la [VI, 214] tribu des Awzâ', mais seulement domicilié dans leur quartier à Damas, ce qui lui valut l'ethnique d'al-Awzâ'î; il avait été capturé dans le Yémen[1]. Il mourut à la fin du règne d'al-Mansûr, en 157/774, âgé de soixante-dix ans. C'est également sous le califat d'al-Mansûr que mourut Layth b. Abî Sulaymân al-Kûfî, *mawlà* de 'Anbasa b. Abî Sufyân, en 158/774-5. En 156/772-3, mort du cadi Sawwâr b. 'Abd Allâh. En 154/771, mort d'Abû 'Amr ibn al-'Alâ'. Tout cela sous le règne d'al-Mansûr.

§ **2425.** — L'incarcération de 'Abd Allâh b. 'Alî dans les prisons d'al-Mansûr fut longue; on prétend qu'elle dura neuf ans, mais on n'est pas d'accord à cet égard. Lorsque le calife partit en pèlerinage, en 149/766-7, il remit le prisonnier à 'Îsà b. Mûsà, en lui ordonnant de le tuer sans que personne en eût connaissance. 'Îsà fit mander Ibn Abî Laylà et Ibn Shubruma et délibéra avec eux. Le [VI, 215] premier lui conseilla d'exécuter les ordres du calife; au contraire, Ibn Shubruma lui dit: « Le » Commandeur des Croyants t'a placé sur un abîme effroyable, ne t'y précipite pas » de toi-même ». 'Îsà, ne voulant pas verser le sang de 'Abd Allâh, se contenta de l'enfermer au secret, tout en laissant croire au calife qu'il l'avait fait périr. La mort de 'Abd Allâh s'ébruita, et les fils de 'Alî firent parler al-Mansur au sujet de leur frère: il leur affirma qu'il était confié à la garde de 'Îsà. Alors ils allèrent à La Mekke et interrogèrent 'Îsà, qui déclara l'avoir mis à mort. Ils revinrent faire part de cette déclaration à al-Mansûr. Celui-ci feignit une grande irritation et s'écria: « Puisque 'Îsà a tué mon oncle sans y être autorisé, il périra à son tour ».

§ **2426.** — Le désir secret du calife était que 'Îsà eût réellement accompli ce meurtre, afin de pouvoir le tuer sous ce prétexte et de se débarrasser des deux en même temps. Il le fit donc appeler et lui dit : « Est-il vrai que tu as tué mon oncle? » — Oui, répondit 'Îsà, c'est toi-même qui me l'as ordonné. — Je ne t'ai point donné » cet [VI, 216] ordre, s'écria al-Mansûr. — Voici la lettre que tu m'as adressée. — Je » ne l'ai pas écrite ». 'Îsà, voyant que le calife ne plaisantait point et craignant pour sa propre vie, finit par avouer que le prisonnier avait été épargné et qu'il était chez lui. Le calife lui ordonna de le remettre aux mains d'Abû l-Azhar al-Muhallab b. Abî 'Îsà, ce qui fut fait, et 'Abd Allâh demeura dans sa nouvelle prison jusqu'à ce que sa mort fût décidée.

§ **2427.** — Quand Abû l-Azhar vint [exécuter la sentence], il trouva son prisonnier avec une de ses esclaves; il commença par lui, l'étrangla et coucha son cadavre

---

1 *sic;* il faut comprendre, soit qu'il descendait d'un captif yéménite, soit qu'il avait été capturé dans le Sind et était arrivé par le Yémen.

sur le lit. Il allait faire subir le même sort à la jeune femme, quand elle lui dit: « Serviteur de Dieu, [j'implore] un autre genre de mort! ». — Ce fut la seule fois, raconte Abû l-Azhar, que j'éprouvai de la pitié en exécutant une sentence de mort. Je détournai les yeux en donnant l'ordre de la tuer; elle fut étranglée et placée sur le lit à côté de son maître. Je les enlaçai dans les bras l'un de l'autre, comme deux amants et je fis démolir la maison, sous les décombres de [VI, 217] laquelle ils restèrent enfouis. Le cadi Ibn 'Ulâtha et d'autres témoins vinrent, d'ordre d'al-Mansûr, reconnaître les deux cadavres; ensuite le corps de 'Abd Allâh fut enterré dans le cimetière d'Abû Suwayd, près de la porte de Syrie, dans le quartier occidental de Bagdad.

§ 2428. — 'Abd Allâh b. 'Ayyâsh al-Mantûf raconte que, se trouvant chez » al-Mansûr, le calife fit cette question: « Connaissez-vous un tyran dont le nom » commence par la lettre *'ayn*, qui tua trois autres tyrans dont le nom commence » aussi par *'ayn*. — Oui, Sire, répondis-je, 'Abd al-Malik b. Marwân, qui fit périr » 'Amr b. Sa'îd b. al-'Âs, puis 'Abd Allâh b. az-Zubayr, et en troisième lieu, 'Abd ar- » Rahmân b. Muhammad b. al-Ash'ath ». Le calife reprit: « Connaissez-vous un calife » dont le nom commence par un *'ayn*, qui fit mourir trois tyrans dont le nom » commence par cette même lettre? — Toi-même, Commandeur des Croyants, » répondis-je, puisque tu as tué 'Abd ar-Rahmân b. Muslim et 'Abd al-Djabbâr b. » 'Abd ar-Rahmân; [VI, 218] en outre, ton oncle 'Abd Allâh b. 'Alî est mort sous les » décombres de sa prison. — Puisque sa prison s'est écroulée sur lui, reprit le calife, » je ne suis donc pas coupable. — Non, tu ne l'es pas », répondis-je. Al-Mansûr sourit; ensuite il me demanda: « As-tu retenu les vers composés par la femme[1] d'al- » Walîd b. 'Abd al-Malik, qui était la sœur de 'Amr b. Sa'îd, lorsque son frère fut » tué par ordre de 'Abd al-Malik? — Oui, Commandeur des Croyants, répondis-je, » cette femme sortit le visage découvert, le jour où son frère 'Amr fut tué, et elle » dit[2]:

Pleurez mes yeux, répandez vos larmes sur 'Amr, dans cette fatale nuit où le califat lui a été ravi par la violence.

Vous avez trahi 'Amr, ô fils de Khayt Bâtil[3], car chacun de vous ne bâtit que sur la trahison.

'Amr n'était pas coupable de faiblesse, mais la mort est venue sur lui soudainement et à son insu.

A voir les Banû Marwân accomplissant ce meurtre, on eût dit des

---

1 Elle s'appelait Āmina bint Sa'īd b. al-'Āṣ.

2 Vers attribués à Yaḥyà b. al-Ḥakam b. Abī l-'Āṣ dans *Nasab Quraysh*, 179.

3 Khayṭ Bāṭil = Marwān.

passereaux réunis autour [du cadavre] d'un faucon.

[VI, 219] Dieu maudisse ce monde qui voue ses habitants au feu éternel, et qui déchire les voiles de la famille!

Oh ma pauvre tribu si fidèle et si cruellement trahie! Honte à ceux qui ont fermé la porte derrière 'Amr[1]

Quand la nuit est venue pour nous et nos détracteurs, il semblait que des blocs de pierre pesaient sur leur cou.

§ **2429.** — Ibn 'Ayyâsh continue ainsi sa narration: « Al-Mansûr me demanda » alors si je savais les vers adressés par 'Amr b. Sa'îd à 'Abd al-Malik. — Voici, » répondis-je, les vers que 'Amr lui écrivit:

Le fils de Marwân médite des projets qui, je crois, lui feront trouver en moi un coursier rétif:

Il veut briser le pacte noué par Marwân, et il emploie pour cela la haine et le mensonge.

Je lui ai cédé le pas, alors que ma place était avant la sienne, et combien de calamités ma déférence n'a-t-elle pas détournées!

Mais ma générosité envers Marwân a été une faute, car elle montre que j'ai été moins avisé que d'autres dans une affaire grave.

Si vous exécutez ce qui est convenu entre nous, nous marcherons ensemble sur une route aisée et spacieuse.

[VI, 220] *Mais si 'Abd al-'Azîz doit le pouvoir à l'injustice, les Banû Harb en sont plus dignes que nous et que lui-même.*

§ **2430.** — Al-Mansûr était né l'année où mourut al-Hadjdjâdj b. Yûsuf, c'est-à-dire en 95/714. Il disait souvent: « C'est au mois de dhû l-hidjdja que je suis né, » que j'ai été circoncis, que je suis arrivé au califat, et je pense que je mourrai » pendant ce même mois ». La chose arriva comme il le disait. Al-Fadl b. ar-Rabî' raconte le fait suivant: J'accompagnais al-Mansûr dans le voyage au cours duquel il mourut. Arrivé à une des stations [de la route], il m'envoya chercher. Je le trouvai assis dans son pavillon, le visage tourné contre le mur. Il me dit: « Ne vous avais-je » pas défendu de laisser le peuple entrer dans ces gîtes d'étape et y écrire des » choses funestes? — De quoi s'agit-il, Commandeur des Croyants? lui demandai-je. » — Ne vois-tu pas ce qui est écrit sur la muraille:

Abû Dja'far, le moment de mourir est arrivé; tes années sont révolues, et la volonté de Dieu va nécessairement s'accomplir.

[VI, 221] *Abû Dja'far, est-ce qu'un devin ou un astrologue pourrait conjurer*

---

[1] Voir *supra*, §§ 1998 et suiv.

les décrets de Dieu? Ou bien es-tu plongé dans l'ignorance?

» — En vérité, répliquai-je, je ne vois aucune inscription sur ce mur, la surface en » est lisse et toute blanche. — [Jure] Dieu, me dit-il. — Je jurai. — C'est donc, reprit- » il, un avertissement donné à mon âme [afin qu'elle se prépare] à son prochain » départ. Hâtons-nous d'arriver sur le territoire sacré, afin que je me mette sous la » protection de Dieu, en abjurant mes fautes et mes excès ». Nous continuâmes notre voyage, mais al-Mansûr était très malade. Arrivé au Bi'r Maymûn, je lui nommai cet endroit et lui annonçai que nous étions sur le territoire sacré; il prononça les mots: « Dieu soit loué! » et mourut ce jour-là.

§ 2431. — La prudence d'al-Mansûr, la rectitude de son jugement, la sagesse de sa politique sont indicibles. Il ne reculait pas devant les libéralités les plus grandes, quand elles étaient payées de retour, mais il refusait la plus minime faveur, si elle était accordée en pure perte. Il eût [VI, 222] volontiers dit comme Ziyâd: « Si » je possédais mille chameaux dont un seul fût atteint de lèpre, je le soignerais » comme si je ne possédais que celui-là ». Sa succession s'élevait à six cents millions de dirhams et quatorze millions de dinars. Cette [grande fortune] ne l'empêchait pas d'être très regardant et de descendre dans des détails que le vulgaire lui-même néglige. Ainsi, il stipula avec son cuisinier que celui-ci garderait les têtes, les abats et les peaux, à charge pour lui de fournir en retour le bois et les assaisonnements.

§ 2432. — En 133/754-5, mort, à al-Anbâr, d'Abû 'Uthmân Rabî'a b. Abî 'Abd ar-Rahmân Farrûkh, surnommé Rabî'at ar-Ra'y; c'était un *mawlà* des Âl al-Munkadir. Même année, mort de Zayd b. Aslam, *mawlà* de 'Umar b. al-Khattâb.

§ 2433. — En un seul jour, al-Mansûr distribua dix mille dirhams à ses dix oncles, dont voici les noms : 'Abd Allâh, 'Abd as-Samad, Ismâ'îl, 'Îsà, Dâwûd, Sâlih, Sulaymân, Ishâq, Muhammad[1] et Yahyà, tous fils de 'Alî [b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs]. Cinquante mille hommes travaillaient à la construction de [la partie de] Bagdad qu'il faisait bâtir et qui porte son nom[2]. Al-Mansûr [VI, 223] eut comme enfants: Muhammad al-Mahdî et Dja'far, nés l'un et l'autre d'Umm Mûsà al-Himyariyya (Dja'far mourut sous le règne de son père), 'Îsà, Sulaymân, Ya'qûb et Dja'far le Jeune, nés de Kurdiyya[3], Sâlih[4] surnommé al-Miskîn et une fille du nom de 'Âliya.

§ 2434. — Les anecdotes intéressantes d'al-Mansûr avec ar-Rabî', 'Abd Allâh b.

---

1 Muḥammad b. 'Alī était le père d'al-Manṣūr, mais l'auteur énumère tous les fils de 'Alī b. 'Abd Allāh b. al-'Abbās.
2 C'est-à-dire Madīnat al-Manṣūr.
3 Ou : « d'une femme kurde ».
4 Ṣāliḥ.

'Ayyâsh, Dja'far b. Muhammad, 'Amr b. 'Ubayd et d'autres personnages, ses discours, ses exhortations, sa vie et les actes de son gouvernement sont racontés tout au long et avec leurs détails les plus curieux dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen*. Nous n'en donnons ici qu'un résumé, en appelant l'attention du lecteur sur nos ouvrages précédents. Le secours vient de Dieu!

[VI, 224] *CHAPITRE CIX*

CALIFAT D'AL-MAHDÎ

§ **2435**. — Ensuite fut proclamé al-Mahdî, dont la *kunya* est Abû 'Abd Allâh et [le nom complet] Muhammad b. 'Abd Allâh b. Muhammad b. 'Alî b. 'Abd Allâh b. al-'Abbâs. Sa mère, Umm Mûsà, était la fille d'al-Mansûr b. 'Abd Allâh b. Dhî Sahm b. Abî Sarh[1], de la postérité de Dhû Ru'ayn, un des rois himyarites. Le serment d'investiture fut reçu à La Mekke par son *mawlà* ar-Rabî', le samedi 6 dhû l-hidjdja 158/7 octobre 775. Un autre *mawlà*, Minâra, vint lui annoncer la mort de son père et sa nomination au califat. Al-Mahdî s'enferma pendant les deux jours qui suivirent l'arrivée de Minâra; ensuite il monta en chaire, publia la mort de son père et demanda le serment d'investiture au peuple, qui le lui accorda. Al-Mahdî était né en 127/744-45. L'an 169/785, il [VI, 225] sortit de Bagdad pour aller à Qarmasîn, dans la province de Dînawar; mais ayant entendu vanter le climat du Mâsabadhân, dans le pays d'as-Sîrawân et Djurdjân[2], il se dirigea vers la localité nommée Arzan et ar-Rân[3], et mourut dans le village de Raddayn[4], le jeudi[5] 23 muharram 169/5 août 785, après un règne de dix ans, un mois et quinze jours. Il était âgé de quarante-trois ans; mais on n'est pas d'accord sur ce point. La prière des funérailles fut accomplie par son fils Hârûn ar-Rashîd, en l'absence de Mûsà al-Hâdî, qui était dans le Djurdjân. D'après une version qu'on peut lire dans notre *Livre Moyen*, al-Mahdî serait mort empoisonné en mangeant des beignets[6]. Sa jeune esclave Hasana[7] et d'autres femmes de sa suite se vêtirent de cilices et de voiles noirs en signe de deuil; c'est à cette circonstance que se rapportent les vers suivants d'Abû l-'Atâhiya[8]:

---

1 Sarḥ, mais cette généalogie est fausse.
2 Djurdjān n'est pas dans cette région, et al-Mahdī s'y rendait pour convaincre ar-Rashīd (voir Ṭabarī, III, 523).
3 Il n'existe pas de localité de ce nom, et il semble bien que le texte ait été altéré ou que Mas'ūdī se soit fourvoyé.
4 ou ar-Radhdh.
5 Le 23 muharram était un vendredi.
6 *qaṭā'if*.
7 Ḥasana.
8 *Dīwān*, 66.

[VI, 226] *14.– [Hier encore], elles marchaient dans la soie et les voilà aujourd'hui couvertes d'un cilice!*

15.– Le bélier a beau vivre longtemps, il ne peut éviter le jour où ses cornes seront brisées.

17.– Tu n'es pas immortel, dût ta vie se prolonger comme celle de Noé.

16.– Et, puisqu'il faut que tu gémisses, c'est sur ta propre destinée que tu dois gémir!

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE: PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2436. – Voici ce que raconte al-Fadl b. ar-Rabî': le cadi Sharîk vint, un jour, chez al-Mahdî, qui lui dit: « Il faut que tu acceptes une de mes trois propo- » sitions. – Quelles sont-elles, Commandeur des Croyants? demanda Sharîk. – » Exercer les fonctions de juge, ou enseigner la tradition à mes fils et diriger leurs » études, ou bien partager mon repas ». Après réflexion, Sharîk opta pour le repas, comme la plus facile des trois conditions. Le calife le retint, après avoir ordonné au chef de ses cuisines de préparer des plats de moelle [VI, 227] prise avec du sucre blanc et dur[1], du miel et d'autres condiments. Le repas terminé, l'intendant de l'office dit au calife: « Commandeur des Croyants, maintenant qu'il a goûté à ce » plat, le cheikh est à tout jamais perdu ». En effet, continue al-Fadl b. ar-Rabî', depuis ce jour, Sharîk enseigna les traditions à la cour, se chargea de l'éducation des princes et accepta la fonction de cadi. Ayant reçu un bon pour aller percevoir son traitement chez le payeur (*djahbadh*), il fit des difficultés au sujet de quelques pièces. « Après tout, lui dit le *djahbadh*, tu n'es pas marchand de toiles. – Ce que » j'ai vendu à ce prix est plus précieux que de la toile, lui répondit Sharîk; j'ai » vendu ma religion! ».

§ 2437. – Au rapport du [même] al-Fadl b. ar-Rabî', al-Mahdî faisant une promenade avec son *mawlà* 'Umar b. Bazî', qui était poète, il s'écarta de ses gardes et de son escorte, tout en chassant. Il se sentit en grand appétit et dit à 'Umar: « Y a-t-il quelque chose [à manger]? – Rien. – Trouve-moi » quelqu'un qui puisse nous donner à manger ». 'Umar se mit en campagne et finit par [VI, 228] découvrir un paysan qui avait un jardin potager à côté de sa petite chaumière. Il entra chez cet homme et lui demanda s'il avait quelque chose à manger. « Oui, répondit-il; j'ai quelques miches de pain » d'orge, de la *rubaythâ'*[2], les légumes que voici et des poireaux. – Si tu as avec cela de l'huile, lui dit » al-Mahdî, ce sera parfait. – Il m'en reste un peu », fit le paysan; et il leur servit ses provisions, qu'ils mangèrent de bon appétit. Le calife trouva le repas délicieux et y fit si bien honneur qu'il ne laissa pas une miette. Il dit alors à 'Umar de composer des vers de circonstance, et le poète improvisa

---

1 *tabarzad.*

2 Plat fait de petits poissons, d'herbes et de vinaigre.

ceux-ci:

Celui qui nous a servi de la rubaythâ' *avec de l'huile, du pain d'orge et des poireaux,*
Mérite pour son mauvais procédé une taloche ou deux, mettons-en même trois.

« — Voilà de fâcheuses paroles, s'écria al-Mahdî; tu aurais dû plutôt dire:

Mérite pour son bon procédé une bourse ou deux, mettons-en même trois.

[VI, 229] En ce moment, arrivaient les gardes, l'argent et les équipages du calife, avec ses domestiques, et il fit donner trois bourses de dirhams au maraîcher.

§ 2438. — Une autre fois, étant à la chasse, son cheval l'emporta au loin, et il arriva mourant de faim près de la tente d'un nomade. « Bédouin, lui dit-il, peux-tu m'héberger? Je suis ton hôte ». Le Bédouin répondit: « Tu me parais être un homme de bonne mine, puissant et de grande famille; » cependant, si tu te contentes de ce qui se trouve chez moi, je te l'offre. — Apporte ce que tu as », répondit al-Mahdî. Le nomade lui présenta d'abord du pain cuit sous la cendre; le calife le mangea, manifesta son plaisir et demanda la suite du repas. Son hôte apporta une vessie remplie de lait qu'il lui servit: « Délicieux, s'écria al-Mahdî. As-tu quelque autre chose à m'offrir? ». L'hôte alla chercher un reste de *nabîdh* enfermé dans une outre de cuir, et, après en avoir bu une gorgée, il la présenta à al-Mahdî. Celui-ci but à son tour et lui dit: « Sais-tu qui je suis? — Vraiment non », répondit le Bédouin. Al-Mahdî reprit: « Je suis un des serviteurs de la cour. — Que Dieu bénisse ton emploi, fit [VI, 230] le » Bédouin, et qu'il prolonge tes jours, qui que tu sois! ». Ensuite il but une seconde écuelle et en servit une à son hôte, qui, après avoir bu, lui demanda encore: « Sais-tu qui je suis? — Oui, répliqua le » nomade, tu m'as dit que tu étais un des serviteurs de la cour. — Eh bien, cela n'est pas, reprit al- » Mahdî. — Alors, qui es-tu? — Un des officiers d'al-Mahdî ». Le Bédouin le félicita en ces termes: « Que » ta demeure soit vaste, et qu'il soit agréable de te visiter! ». Il se versa une nouvelle rasade et offrit à boire à son hôte; celui-ci, ayant bu cette troisième coupe, renouvela sa question. « Je le sais, répondit le » Bédouin, tu prétends être un des officiers d'al-Mahdî. — Non, répliqua celui-ci; je suis le » Commandeur des Croyants en personne ». A ces mots, le Bédouin prit son outre dont il ferma l'orifice en le nouant. « Verse-moi encore à boire, dit al-Mahdî. — Par Dieu, s'écria le nomade, tu n'en boiras » plus, même une gorgée. — Et pourquoi? » demanda al-Mahdî. L'hôte reprit: « A la première coupe, tu » t'es annoncé comme un serviteur de la cour; j'ai passé là-dessus. Après la deuxième, tu t'es donné » comme un des [VI, 231] officiers du calife, passe encore; mais voilà qu'à la troisième, tu deviens » Commandeur des Croyants. Par Dieu, si je te verse à boire une quatrième fois, j'ai peur que tu ne » deviennes le Prophète! ».

§ 2439. — Al-Mahdî riait encore de cette boutade, lorsque ses cavaliers entourèrent la tente. A la vue de ces fils de rois, de ces grands personnages qui mettaient pied à terre devant son hôte, le Bédouin perdit la tête et ne songea qu'à déguerpir. Déjà il avait pris sa course lorsqu'on le ramena devant le calife; celui-ci le rassura et lui fit donner une grosse somme d'argent, des vêtements, des armes et toutes sortes d'effets. Le Bédouin lui dit alors: « Je jure maintenant que tu es un homme » véridique: si tu avait prétendu à la quatrième et à la cinquième [dignités], tu t'en serais aussi bien » tiré ». Le calife rit de cette saillie[1] au point qu'il faillit tomber de cheval lorsque le nomade lui parla de "quatrième et cinquième". Ensuite il attacha ce Bédouin à son service particulier avec un traitement

---

[1] Parce qu'il se serait présenté successivement comme le Prophète et comme Dieu lui-même.

régulier.

§ **2440.** — Ce calife eut pour vizir Abû 'Ubayd Allâh Mu'âwiya b. 'Abd Allâh al-Ash'arî, aïeul de Muhammad b. 'Abd [VI, 232] al-Wahhâb al-Kâtib. Abû 'Ubayd Allâh avait rempli les fonctions de secrétaire auprès d'al-Mahdî, avant son avènement au califat; un de ses fils[1] ayant été mis à mort par ordre du prince, sous l'inculpation de *zandaqa*, cette circonstance brouilla al-Mahdî et le ministre. Abû 'Ubayd Allâh, destitué de son emploi, vécut jusqu'en 170/786. Le nouveau favori fut Ya'qûb b. Dâwûd as-Sulamî; un décret adressé à tous les bureaux de l'administration portait que le Commandeur des Croyants l'avait institué son frère [d'adoption]. Ya'qûb avait seul le droit d'entrer chez son maître en tout temps. Plus tard, al-Mahdî le soupçonna de manœuvres en faveur des Tâlibites et songea à s'en défaire; mais il se borna à le jeter en prison; Ya'qûb y demeura jusqu'au règne d'ar-Rashîd, qui lui rendit la liberté. Il considérait, dit-on, l'imamat comme dévolu de droit au plus âgé des descendants d'al-'Abbâs et soutenait, par conséquent, que la couronne revenait non à al-Mahdî, mais à l'un de ses oncles.

§ **2441.** — Al-Mahdî s'était fait aimer de toutes les classes de son peuple par les actes qui inaugurèrent son règne: il rendit lui-même [VI, 233] la justice, fit grâce de la vie et accorda l'amnistie à ceux qui redoutaient son châtiment; enfin il fit respecter les droits des opprimés et multiplia les libéralités. Il dépensa de la sorte non seulement la succession d'al-Mansûr qui s'élevait à six cents millions de dirhams et quatorze millions de dinars, mais aussi tout le produit de l'impôt. Le trésor étant épuisé, Abû Hâritha an-Nahdî, grand trésorier de l'État, vint en jeter les clefs devant lui en s'écriant: « A quoi servent les clefs quand les caisses sont vides? ». Le calife fit partir vingt esclaves dans toutes les directions afin de presser le paiement [de l'impôt]. Au bout de quelques jours, l'argent affluait au Trésor. Abû Hâritha, tout entier à ses recettes et à ses vérifications, resta, pendant trois jours, absent de chez le calife. Al Mahdî, en le voyant reparaître, lui demanda quelle cause l'avait retenu; le trésorier répondit que c'était la vérification de ses comptes: « Tu n'es qu'un Bédouin » inintelligent, lui dit le calife; tu croyais donc que l'argent ne viendrait pas chez » moi quand j'en aurais besoin? ». Abû Hâritha répliqua: « Il peut survenir tel [VI, » 234] événement soudain qui ne te laissera le temps ni de faire lever l'impôt ni d'en » assurer la rentrée ».

§ **2442.** — On raconte qu'al-Mahdî distribua en dix jours dix millions de dirhams de son propre capital. Après cet [acte de munificance], Shabba b. 'Iqâl, dans une allocution prononcée en présence du calife, s'exprima en ces termes: « Al-Mahdî

---

[1] Il s'appelait 'Abd Allāh b. Abī 'Ubayd Allāh.

» peut être comparé à la lune brillante, au printemps dans sa fleur, au lion dans son » antre, à la mer qui mugit. La lune brillante lui ressemble par sa beauté et son » éclat; le printemps naissant, par ses parfums et sa douceur; le lion dans son antre, » par son impétuosité et sa fougue, et la mer aux flots mugissants rappelle sa » générosité et sa munificence! ».

§ 2443. — Al-Khayzurân, mère d'al-Hâdî et d'ar-Rashîd, était, un jour, dans son hôtel nommé aujourd'hui Ashnâs, au milieu de concubines de califes et de princesses de la maison de Hâshim; al-Khayzurân sur un tapis arménien, les princesses sur des coussins d'Arménie, et parmi elles, à la place d'honneur, Zaynab [VI, 235] bint Sulaymân b. 'Alî. Un eunuque d'al-Khayzurân entra et dit: « Il y a à » la porte une femme d'une beauté accomplie, mais habillée de vêtements usés; elle refuse de se faire » connaître à d'autres que vous et demande à être admise ». Al-Mahdî avait recommandé à al-Khayzurân de vivre dans la société de Zaynab bint Sulaymân: « Profite, lui disait-il, des leçons de sa culture et de » sa vertu, car elle est la matrone vénérable de notre famille et elle a connu nos ancêtres ». Al-Khayzurân dit à l'eunuque de faire entrer. Une femme se présenta, majestueuse et belle, mais vêtue de haillons; elle parla et déploya une élocution élégante. Comme on lui demandait qui elle était, elle répondit: « Je suis Muzna, la femme de Marwân b. Muhammad; vous voyez à quelle triste situation la » destinée m'a réduite, et encore ces vêtements usés ne sont-il pas à moi. Maintenant que vous nous avez » vaincus et nous avez ravi le pouvoir, je crains que, mêlée au bas peuple et dans cette misérable » condition, je ne sois exposée à quelque agression déshonorante. Je suis donc venue [VI, 236] me mettre » sous votre protection pour vivre de quelque manière que ce soit, jusqu'au jour où Celui qui appelle » toutes les créatures me rappellera à Lui ». Les yeux d'al-Khayzurân se remplirent de larmes.

§ 2444. — Mais, au contraire, Zaynab, se tournant vers l'étrangère, lui dit: « Muzna, que Dieu » n'allège pas ta misère! Te souviens-tu du jour où je me présentai devant toi à Harrân? Tu étais assise » sur le tapis que voici, au milieu des femmes de ta famille, sur ces mêmes coussins. Je venais » t'implorer au sujet du cadavre d'Ibrâhîm "l'Imâm", et tu as repoussé ma prière, et tu m'as fait jeter » dehors, en disant: "Est-ce que les femmes se mêlent des affaires des hommes?". En vérité, Marwân » respectait mieux que toi la justice, car lorsque je le vis, il me jura qu'il n'était pas le meurtrier » d'Ibrâhîm. Il mentait, je le sais; néanmoins il me proposa, ou de me rendre le corps, ou de se charger » de l'enterrer, et j'acceptai la première de ces propositions; il m'offrit même une somme d'argent que je » refusai ». — Muzna lui répondit: « En vérité, je crois que la fortune ne m'a mise où vous me voyez que » pour me punir [VI, 237] de ma conduite en cette circonstance. On dirait vraiment que tu la trouves » convenable et que tu excites Madame à agir comme moi; cependant il serait de ton devoir de » l'encourager à faire une bonne action et de la détourner des représailles cruelles, car c'est ainsi » qu'elle assurerait son bonheur et préserverait sa religion ». Et elle ajouta en s'adressant encore à Zaynab: « Ma cousine, que penses-tu du châtiment infligé par Dieu à notre ingratitude? Et pourtant tu » refuses de soulager nos maux! ». Puis elle s'éloigna en pleurant.

§ 2445. — Al-Khayzurân, ne voulant pas contrarier [ouvertement] Zaynab, fit signe à une de ses esclaves de conduire l'étrangère dans une chambre retirée de son appartement. On exécuta cet ordre à l'insu de Zaynab; al-Khayzurân fit donner d'autres vêtements à la malheureuse, et la traita avec égards. Lorsque al-Mahdî arriva, après le départ de Zaynab, car c'était sa coutume de se réunir tous les soirs aux favorites de son harem, al-Khayzurân lui conta l'aventure et l'informa des soins donnés par son ordre à l'étrangère. Le calife fit appeler l'esclave qui avait été chargée de la conduire et lui demanda: « Lorsque tu la menais [VI, 238] dans son appartement, as-tu entendu ce qu'elle disait? — Sire, répondit

» l'esclave, je l'ai rejointe à tel passage; elle pleurait en sortant mais, pour se consoler, récitait ce » verset[1]: "Dieu propose la parabole d'une cité qui a été paisible et tranquille, qui a reçu sa nourriture » en abondance de toutes parts et qui a nié les bienfaits de Dieu. Celui-ci, en punition de ce que les » habitants de cette cité ont accompli, leur a fait goûter la faim et la peur". — Le calife, se tournant » vers al-Khayzurân, lui dit: Par Dieu! Si tu n'avais pas agi comme tu l'as fait, je ne t'aurais plus parlé de ma vie! ». Et il répandit d'abondantes larmes en ajoutant: « Seigneur, préservez-nous des revers de la » fortune! ». Il désapprouva l'attitude de Zaynab à l'égard de Muzna et dit: « Si elle n'était l'aînée des » princesses de notre famille, je jurerais de ne plus lui adresser la parole ».

§ **2446.** — Il envoya alors une esclave dans l'appartement qu'on avait réservé à la veuve de Marwân et lui fit les recommandations suivantes: « Tu la salueras et lui diras de ma part: Ma cousine, tes sœurs sont réunies chez moi, et si [VI, 239] je ne craignais de te causer du trouble, j'irais moi-même te trouver ». Au reçu du message, Muzna comprit l'intention d'al-Mahdî. Zaynab bint Sulaymân venait d'arriver. Muzna se présenta en laissant traîner [majestueusement] sa robe; al-Mahdî l'accueillit avec faveur, la pria de s'asseoir près de lui et lui désigna une place au-dessus de celle de Zaynab. L'entretien étant tombé sur les hommes et les choses du passé et sur les déplacements du pouvoir, Muzna ne laissa à personne le dernier mot; aussi le calife finit-il par lui dire: « Ma cousine, en vérité, s'il ne me » répugnait d'associer en quoi que ce soit à nos affaires la famille à laquelle tu appartiens, je ferais de » toi ma femme. Mais ta meilleure sauvegarde est de demeurer ici sous ma protection, de vivre dans » mon palais au milieu de tes sœurs, dont tous les intérêts te seront communs, jusqu'au jour où t'arrivera » la sentence de Celui qui commande à toute la création ». En conséquence, il lui fit une donation[2] et des présents, et, comme aux autres femmes, lui assigna des serviteurs. [VI, 240] Muzna vécut au palais jusqu'à la mort d'al-Mahdî, pendant le règne d'al-Hâdî et jusqu'au début de celui d'ar-Rashîd. Elle mourut du temps de ce calife. On ne faisait nulle distinction entre elle et les princesses hâshimites ni aucune des favorites libres ou esclaves. Sa mort fut un deuil pour ar-Rashîd et pour tout le harem.

§ **2447.** — Ar-Riyâshî a transmis le récit suivant qu'il tenait d'al-Asma'î: 'Abd Allâh b. 'Amr b. 'Utba, venu adresser ses condoléances à al-Mahdî à la mort d'al-Mansûr, lui parla en ces termes: « Que Dieu dédommage le Commandeur des » Croyants du malheur qu'il a éprouvé en perdant le précédent Commandeur des » Croyants; qu'Il le bénisse dans ce que son prédécesseur lui a laissé! Il n'est pas de » plus grand malheur que la perte d'un imâm, qui était aussi un père; il n'est pas de » compensation plus glorieuse que le califat accordé par Dieu à ceux qu'Il aime. » Commandeur des Croyants, reçois de Dieu la plus grande de Ses faveurs et espère » que te sera comptée auprès de Lui la plus noble des douleurs ».

§ **2448.** — Quelques transmetteurs de traditions rapportent que le poète Abû l-'Atâhiya ayant dédié un nombre excessif de poésies amoureuses à 'Utba, esclave [VI, 241] d'al-Khayzurân, elle se plaignit à sa maîtresse de la fâcheuse publicité qui lui était faite. Al-Mahdî la trouvant tout en pleurs chez sa maîtresse, l'interrogea et, ayant appris la cause de sa douleur, il fit venir Abû l-'Atâhiya; quand on le lui eut amené, le calife, s'adressant au poète debout devant lui, lui dit: « Tu es l'auteur de ce vers

---

1 Coran, XVI, 112/113.
2 *iqṭâ'*.

» sur 'Utba:

Que Dieu [juge] entre moi et ma maîtresse, puisqu'elle ne me témoigne que dédains et reproches!

» 'Utba t'a-t-elle jamais accordé ses faveurs pour que tu aies le droit de te plaindre de ses dédains? — » Commandeur des Croyants, répondit Abû l-'Atâhiya, je n'ai pas dit cela, mais voici des vers dont je » suis l'auteur:

Ô ma chamelle, conduis-moi rapidement; ne te laisse pas charmer par ce que tu crois être le repos.
Porte-moi jusque chez un roi dont Dieu a couronné le front de toutes les vertus,
[Ce roi qui], si le vent s'élève, lui demande: Ô vent, veux-tu rivaliser avec moi?
[VI, 242] *Deux couronnes ornent son front: la couronne de beauté, la couronne d'humilité!*

§ 2449. — Al-Mahdî resta quelque temps le front penché vers la terre, qu'il frappait à petits coups de sa baguette; ensuite il releva la tête et ajouta: « Tu as dit aussi[1]:

A quoi pense ma maîtresse, lorsqu'elle se montre coquette à mon égard?
Il y a parmi les esclaves des rois une jeune fille qui loge sous sa robe la Beauté elle-même!

» Et comment sais-tu ce qui loge sous sa robe? » demanda le calife. Abû l-'Atâhiya improvisa alors sur le même mètre et la même rime les vers suivants[2]:

Le califat est venu à lui obéissant et traînant majestueusement son manteau;
Il ne convenait qu'à lui, comme il n'était fait que pour lui.

Mais le calife le pressant de question, Abû l-'Atâhiya s'embarrassa dans ses réponses et fut condamné à la flagellation. Il venait de subir presque autant de coups de fouet que le prévoit la Loi[3], [VI, 243] lorsque 'Utba le rencontra en ce piteux état. Le poète lui adressa ce reproche:

Gloire à toi! Gloire, 'Utba! C'est à cause de toi que le calife a répandu le sang d'un homme!

Des larmes jaillirent dans les yeux de 'Utba; elle courut en sanglotant et tout en pleurs chez al-Khayzurân, sa maîtresse; elle y rencontra le calife. Il demanda pourquoi elle pleurait, et apprenant qu'elle avait vu le poète après sa condamnation, il lui adressa quelques consolations; puis il fit donner une somme de cinquante mille dirhams à Abû l-'Atâhiya, qui la distribua aux personnes réunies à la porte [du palais]. Al-Mahdî, informé de cette [libéralité], lui fit demander pourquoi il disposait ainsi de l'argent qu'il venait de recevoir du calife. Le poète répondit: « Je n'aurais pas voulu profiter du bé- » néfice de mon amour »; al-Mahdî lui envoya cinquante mille autres dirhams, mais en lui faisant jurer qu'il ne l'emploierait pas en de nouvelles largesses. Le poète les prit et se retira.

§ 2450. — Muhammad b. Yazîd al-Mubarrad[4] rapporte qu'Abû l-'Atâhiya [VI, 244] offrit à al-Mahdî, à l'occasion du Nawrûz ou du Mihradjân, un vase chinois renfermant une étoffe parfumée de

---

1 *Dîwân*, 309.
2 *Dîwân*, 309.
3 Mas'ûdî parle simplement de *hadd* « peine légale »; comme il s'agit sans doute d'une imputation calomnieuse de fornication *(qadhf)* le peine est de 80 coups de verge (Qayrawânî, *Risâla*, 257).
4 *Kâmil*, 689.

musc, sur laquelle étaient tracés avec de l'ambre ces deux vers[1]:

Mon âme est attachée à l'un des biens de ce monde; l'accomplissement de ses désirs dépend de Dieu et d'al-Mahdî, Son vicaire.

Je désespère de l'obtenir; mais le mépris que le monde et tout ce qu'il renferme t'inspirent ranime mes espérances!

§ **2451.** — Le calife songeait à lui donner 'Utba quand cette jeune fille lui dit: « Commandeur » des Croyants, veux-tu, au mépris des droits sacrés que je me suis acquis et de mes longs services, me » livrer à un marchand de poterie, à un homme qui bat monnaie avec sa poésie? ». Al-Mahdî fit dire au poète: « Quant à 'Utba, tu ne l'obtiendras jamais; mais j'ai fait remplir d'argent (*mâl*) pour toi le vase » que tu m'as offert ». 'Utba vint à passer et trouva son poète en contestation avec les secrétaires, leur soutenant que le calife avait voulu parler de pièces d'or, et ceux-ci lui répondant que le mot *mâl* signifiait des dirhams. « Si tu aimais sincèrement 'Utba, [VI, 246] lui dit-elle, tu ne songerais pas à » distinguer entre l'or et la monnaie d'argent ».

§ **2452.** — Abû l-'Atâhiya, dont le vrai nom est Ismâ'îl b. al-Qâsim, faisait le commerce des poteries; il se distinguait par la facilité de sa parole autant que par son aptitude à la versification. Telle était la douceur de son langage qu'il semblait s'exprimer en vers en toute circonstance et qu'il haranguait ses auditeurs de toute classe, soit en vers, soit en prose. On raconte que dans une assemblée où Abû Nuwâs se trouvait avec d'autres poètes, l'un d'eux se fit apporter de l'eau et, après avoir bu, s'écria[2]:

Que l'eau est douce et savoureuse!

Il invita les assistants à terminer l'hémistiche; tous firent quelques tentatives, mais aucun d'eux ne put trouver une expression assez facile et simple pour s'adapter à ce début lorsque Abû l-'Atâhiya apparut: « Voilà notre homme ». dirent-ils. Il leur demanda de quoi il s'agissait: « C'est un fragment de vers qui » nous est donné, dirent-ils, et nous nous évertuons à l'achever ». Sur sa demande, ils lui répétèrent le premier hémistiche:

[VI, 246] *Que l'eau est douce et savoureuse!*

Et sur-le-champ Abû l-'Atâhiya termina ainsi le vers[3]:

Quelle boisson délicieuse!

§ **2453.** — Nous choisissons, dans les vers adressés par le poète à 'Utba, ceux où il exprime sa passion pour elle:

Je t'en conjure, ô toi aux yeux si doux, viens avant que j'expire, ou permets que j'aille vers toi!

Je te propose deux choses: Choisis celle que tu préfères, sinon laisse la mort m'appeler à elle.

Ordonnes-tu que je meure? Mon âme est depuis longtemps en ton pouvoir. Veux-tu que je vive? Seule tu peux me rendre la vie.

'Utba! être charmant, tu n'es pas de cette argile dont les autres créatures ont été pétries!

---

1 *Dîwân*, 319-320.
2 Vers attribué à Abû l-'Atâhiya; voir *Dîwân*, 345.
3 *Dîwân*, 34.

J'admire la puissance de l'amour qui m'entraîne vers celle qui m'éloigne et me repousse!

Ma demande n'est pas excessive; si tu accordes une légère satisfaction à mes désirs, je m'en contenterai.

§ 2454. — Voici d'autres vers non moins charmants parmi ces extraits:

[VI, 247] *'Utba, astre d'ar-Rusâfa*[1]*, toi qui joins la beauté à la grâce,*

Le ciel t'a dotée de mon amour, de ma tendresse, et toi pour qui je donnerais ma vie, tu ne m'as pas accordé ta pitié!

Quand je te vois, je me courbe en tremblant, comme si tu étais envoyée pour être le malheur de ma vie.

L'amour me rend languissant, malade, accablé comme l'homme qui succombe sous l'ivresse!

§ 2455. — Citons encore ce fragment tiré des vers adressés à 'Utba; il est estimé des gens de goût:

Combien on ignore mes souffrances, ma peine et ma misère!

Ceux qui me reprochent d'aimer ne connaissent pas le mal dont je souffre.

Qu'il est triste pour moi d'être à la merci d'une femme qui tient en ses mains mon bonheur!

Son amour a fait de moi un étranger sans patrie ni dans ce monde ni aux cieux!

Mes souffrances ont atteint leur dernière limite: où trouverais-je des motifs pour espérer et me consoler?

Tu es ma douleur, tu es mon mal, et toi seule aussi tu saurais me guérir.

[VI, 248] *Hélas! je ne puis t'entendre nommer sans que les larmes inondent mes vêtements!*

Bonté divine, ô toi que j'aime, quel motif te porte à me battre froid?

Tu es cependant ma seule pensée du matin, ma seule pensée du soir.

Malgré tes rigueurs envers moi, j'aime à cause de toi ma souffrance.

Quelle différence entre toi et ton amant, si sincère et si fidèle!

Je t'ai voué l'amour le plus pur, et voilà comment tu m'en récompenses!

§ 2456. — Muhammad b. Yazîd al-Mubarrad et d'autres auteurs racontent que Rayta[2] bint Abî l-'Abbâs as-Saffâh, s'étant adressée à 'Abd Allâh b. Mâlik al-Khuzâ'î pour l'achat d'esclaves destinés à être affranchis, elle ordonna à sa jeune esclave 'Utba qui fut, dit-on, en sa possession, avant d'appartenir à al-Khayzurân, d'assister à l'opération. Un jour, Abû l-'Atâhiya entra chez 'Utba sous le déguisement d'un pauvre dévot à la mine pateline et humble; il se présenta devant elle et lui dit: « Que » Dieu me permette d'être ta rançon! je suis un pauvre vieillard [VI, 249] affaibli par les années et » incapable de travailler. Si tu veux bien (que Dieu te récompense!) ordonner mon rachat et mon » affranchissement, ce sera une œuvre méritoire ». La jeune fille, s'adressant à 'Abd Allâh, lui dit: « Abû l-'Abbâs, cet homme est d'un extérieur respectable, et sa faiblesse est manifeste; il est éloquent et » persuasif. Achète-le et rends-lui la liberté ». 'Abd Allâh fit un signe d'assentiment. Alors Abû l-'Atâhiya dit à 'Utba: « Que Dieu te protège! Me permets-tu de baiser ta main en reconnaissance de » cette noble action et du bienfait que tu m'accordes? ». 'Utba y consentit; le poète lui baisa la main et s'éloigna. 'Abd Allâh se mit à rire et demanda à 'Utba si elle connaissait cet homme. « Non, fit-elle. — » Eh bien, reprit 'Abd Allâh, c'est Abû l-'Atâhiya qui a eu recours à cette ruse pour te baiser les » mains ». 'Utba palissant de dépit, s'écria: « C'est honteux de ta part, Abû l-'Abbâs! une pareille

---

1 ar-Ruṣāfa.

2 Rayṭa.

» plaisanterie chez un homme tel que toi! J'ai été la dupe de tes paroles! ». Elle s'éloigna brusquement [VI,250] et ne revint jamais chez lui.

§ 2457. — Nous citerons plus loin[1], en racontant le règne des califes suivants, d'autres aventures de ce poète et des fragments de ses meilleures poésies; nous donnerons un aperçu de son histoire, des extraits de ses compositions que nous apprécions le plus et la date de sa mort. Abû l-'Atâhiya n'aurait composé que ces [deux] vers, où il dépeint une amitié sincère et un dévouement sans mélange, qu'il l'emporterait encore sur tous les poètes de son siècle[2]:

Celui-là est ton frère véritable qui demeure sans cesse avec toi, qui compromet ses propres intérêts pour te rendre service,
Et qui, si une disgrâce du sort tombe sur toi, sacrifie jusqu'à sa vie pour te sauver.

Hélas! un pareil dévouement n'existe plus aujourd'hui; c'est une chose perdue qu'il est difficile de rencontrer et dont on n'a jamais le spectacle!

§ 2458. — Abû l-Qâsim Dja'far b. Muhammad b. Hamdân al-Mawsilî[3] rapporte l'anecdote suivante racontée par Ibn 'Ayyâsh et Ibn Da'b. Lorsque [VI, 251] al-Mansûr laissa [son fils] al-Mahdî pour gouverner ar-Rayy, il plaça auprès de lui ash-Sharqî b. al-Qutâmî[4] pour instruire le prince des "journées" célèbres des Arabes, des beaux traits de leur caractère, lui enseigner leur histoire et lui réciter leurs poésies. Al-Mahdî pria un soir son précepteur de le divertir par le récit de quelque anecdote amusante. — J'obéis, prince, que Dieu te protège! répondit ash-Sharqî. On raconte qu'un certain roi de Hîra[5] avait deux courtisans qu'il aimait à l'égal de lui-même; ils ne le quittaient jamais ni dans ses plaisirs, ni dans ses réunions sociales, ni la nuit ni le jour, au palais ou en voyage. Il ne prenait aucune décision sans les consulter et n'avait d'autre volonté que la leur. Ils vécurent ainsi pendant longtemps; mais, un soir, le roi, ayant bu avec excès, et cédant à l'influence de l'ivresse qui troublait sa raison, demanda son sabre, le tira hors du fourreau et, se jetant sur ses deux amis, il les tua; puis vaincu par le sommeil, il s'endormit.

§ 2459. — Le lendemain matin, quand il fut instruit de ce qu'il avait fait, il se jeta la face contre terre, la mordant avec fureur, pleurant ses amis et se lamentant sur leur perte. [VI, 252] Il s'abstint de toute nourriture et jura que pendant le reste de sa vie il se priverait du breuvage qui lui avait enlevé la raison. Ensuite il les fit enterrer et éleva une colonne[6] sur [chacune] des deux tombes qu'il nomma *al-Ghariyyân;* il ordonna, en outre, que personne ne passe devant ce monument sans se prosterner. Or toute coutume établie par un roi de ce pays se transmettait toujours vivante dans la mémoire de ses sujets; elle ne pouvait être abolie, et devenait une loi de l'État, une prescription rigoureuse, enseignée par les pères à leurs enfants. La volonté de ce roi fut respectée pendant longtemps; ses sujets de toute condition ne passaient jamais devant les deux tombeaux sans se prosterner; cet usage devint pour eux comme un rite religieux qu'ils observaient dans toute sa rigueur. D'ailleurs, le roi avait ordonné que quiconque refuserait de s'y conformer, serait puni de mort après avoir exprimé deux

---

1 Voir *infra*, §§ 2535-2542, 2766-2771, etc.
2 *Dîwân*, 190.
3 b. Ḥamdân al-Mawṣilî.
4 al-Quṭâmî.
5 Il s'agirait d'al-Mundhir III b. Imru' al-Qays.
6 B. de M. lit *al-'arsh*, qu'il traduit par « autel ».

souhaits qui devaient lui être accordés, quels qu'il fussent.

§ **2460.** — Un jour passe un foulon portant sur son dos un ballot de linge et [VI, 253] son battoir. Les gardiens du mausolée lui ordonnent de s'agenouiller, il refuse; ils le menacent de la mort, il persiste dans son refus. On le conduit devant le roi, qu'on instruit de l'affaire. « Pourquoi as-tu refusé » de te prosterner? demande le roi. — Je me suis prosterné, répond l'homme, mais on m'a calomnié. — » Tu mens, réplique le roi; forme deux souhaits, ils te seront accordés et ensuite tu mourras. — Rien ne » peut donc me soustraire à la mort après l'accusation de ces gens-là? demande le foulon. — Rien. — Eh » bien, reprend le foulon, voici mon souhait: je veux asséner un grand coup de battoir sur la tête du » roi. — Imbécile, réplique le roi, il eût mieux valu pour toi me condamner à enrichir ceux que tu » laisses après toi. — Non, répond le foulon, je ne veux pas autre chose que frapper le roi sur la » nuque ».

§ **2461.** — Le roi s'adressant à ses ministres: « Que pensez-vous, leur dit-il, du souhait formé par » cet insensé? — Cette coutume, répondirent-ils, c'est toi qui l'as instituée; tu sais mieux que personne » que la violation des [VI, 254] coutumes est une honte, une calamité, un crime qui entraîne la damna » tion[1]. D'ailleurs, après avoir violé une loi coutumière, tu en violeras une seconde, puis une troisième; » tes successeurs en feront autant et toutes nos coutumes seront abandonnées ». Le roi reprit: « Engagez » cet homme à demander ce qu'il voudra; pourvu qu'il m'épargne, je suis prêt à exaucer tous ses vœux, » quand il irait jusqu'à réclamer la moitié de mon royaume ». En vain on fit part de ces propositions au foulon en cherchant à l'amadouer; il déclara qu'il ne désirait pas autre chose que de frapper le roi. Ce dernier, voyant que se résolution était inébranlable, convoqua une audience publique; le foulon fut amené, il prit son battoir et asséna sur la nuque du roi un coup si violent qu'il le renversa de son trône et l'abattit par terre sans connaissance. Le roi resta pendant six mois entre la vie et la mort et si gravement atteint qu'il ne pouvait boire que goutte à goutte.

§ **2462.** — Enfin il se rétablit, retrouva l'usage de la parole et put boire et manger. Il demanda des nouvelles du foulon; on lui répondit qu'il [VI, 255] était en prison; il le fit venir et lui dit: « Il te » reste un vœu à former; décide-toi, afin que j'ordonne aussitôt ta mort, conformément à la coutume. — » Puisqu'il faut absolument que je meure, dit le foulon, je demande à te frapper une seconde fois sur » l'autre côté du cou ». A ces mots, le roi se laissa choir de saisissement en s'écriant que c'en était fait de lui. Enfin il dit au foulon: « Misérable, renonce à une prétention sans profit pour toi; quel avantage t'a » procuré ton premier souhait? Demande autre chose, quel que soit ton désir, je te l'accorderai. — Je ne » réclame que mon droit, répliqua cet homme, le droit de frapper encore ». Le roi consulta ses vizirs, qui répondirent que le meilleur parti pour lui était de se résigner à mourir afin d'obéir à la loi. « Malheureux, s'écria le roi, s'il me frappe de l'autre côté du cou, je ne pourrai plus jamais boire d'eau; » je sais ce que j'ai déjà souffert. — Nous n'y pouvons rien », répliquèrent les ministres.

§ **2463.** — En cette extrémité, le roi dit au foulon: « Réponds; le jour où tu fus amené par les » gardiens des Ghariyyân, ne [VI, 256] t'ai-je pas entendu affirmer que tu t'étais prosterné et qu'ils » t'avaient calomnié? — Je l'ai dit, fit le foulon, mais on n'a pas voulu me croire. — Enfin tu t'es » prosterné? — Certainement ». Le roi bondit hors de son siège, baise le foulon au front et s'écrie: « J'atteste que tu es plus véridique que ces drôles et qu'ils en ont menti à tes dépens; je te donne leur

---

1 Text.: « un grand crime et le feu », mais le mot *an-nâr* ne figure pas dans tous les mss., et il est possible qu'il ait été ajouté pour la rime.

» place et t'autorise à leur infliger la leçon qu'ils méritent ». Al-Mahdî riait et trépignait en écoutant ce récit; ensuite il complimenta le conteur et le récompensa généreusement.

§ **2464.** — J'étais à la réception d'al-Mahdî, raconte al-Haytham b. 'Adî, lorsque le chambellan vint lui annoncer qu'Ibn Abî Hafsa[1] demandait audience. « Ne le laisse pas entrer, s'écria le calife, c'est » un hypocrite et un menteur! ». Enfin, cédant aux sollicitations d'al-Hasan b. Qahtaba[2], il le reçut et lui dit: « Hypocrite, n'est-ce pas toi qui as loué Ma'n en ces termes:

[VI, 257] *[Il est comme] une montagne escarpée et inébranlable sur laquelle le peuple de Nizâr se réfugie.*

» — Oui, répondit le poète; mais voici ce que j'ai dit de toi, Commandeur des Croyants:

Ô fils de celui qui a recueilli l'héritage du Prophète Muhammad de préférence à ses parents les plus proches, etc.

Et il lui récita la pièce tout entière. Le calife, satisfait, accorda au poète une récompense.

§ **2465.** — Al-Qa'qâ' b. Hakîm raconte le trait suivant: J'étais auprès d'al-Mahdî lorsqu'on lui amena Sufyân ath-Thawrî. En entrant, il adressa au calife la salutation du peuple et non celle qui est en usage pour les souverains. Ar-Rabî' se tenait debout derrière al-Mahdî, appuyé sur son sabre et prêt à exécuter ses ordres; le calife, se tournant vers Sufyân d'un air souriant, lui dit: « Sufyân, tu nous » échappes tantôt ici et tantôt là et tu crois que, si je voulais te punir, je n'en aurais » pas le pouvoir. Te voici maintenant en ma puissance; ne crains-tu pas que je » prononce contre toi un arrêt tel qu'il me plaira de le dicter? — Si tu me » condamnes, répondit Sufyân, un [VI, 258] autre souverain plus puissant, qui » distingue entre le juste et l'injuste, te condamnera à son tour. — Commandeur des » Croyants, s'écria ar-Rabî', cet insolent aurait le droit de t'aborder de la sorte? » Laisse-moi lui couper la tête. — Silence, lui répondit al-Mahdî, cet homme et ses » pareils ne demandent pas mieux que de mourir par nos mains, pour notre » damnation et leur salut [éternel]. Qu'on rédige sa nomination de juge à Koufa, avec » défense absolue de contrôler ses arrêts ». L'acte fut dressé et remis à Sufyân, qui le prit; mais, en sortant, il le jeta dans le Tigre et s'enfuit. On fit des recherches dans toutes les villes, sans qu'il fût possible de le trouver.

§ **2466.** — Alî b. Yaqtîn[3] raconte qu'il avait accompagné al-Mahdî au Mâsabadhân. Un jour, dit-il, le calife me fit savoir qu'il avait faim et m'ordonna de lui apporter des galettes de pain et de la viande froide; j'exécutai cet ordre. Al-Mahdî, après avoir mangé, entra dans l'intérieur de sa tente et s'endormit, tandis que

---

1 Marwân b. Abî Ḥafṣa.
2 al-Ḥasan b. Qaḥṭaba.
3 Yaqṭîn.

nous demeurions dans le [VI, 259] péristyle. Ses gémissements nous ayant éveillés, nous accourûmes auprès de lui: « L'avez-vous vu comme moi? » nous dit-il. Comme nous lui répondîmes que nous n'avions rien vu, il ajouta: « Devant moi est » apparu un homme dont je reconnaîtrais la voix et la figure au milieu de mille per- » sonnes, et il a prononcé ces paroles:

Je crois voir déjà disparaître les hôtes de ce palais; son enceinte et ses demeures vont rester abandonnées.

Le souverain de ce peuple a quitté ses splendeurs et son trône pour un sépulcre recouvert de dalles.

Il ne reste de lui qu'un souvenir, qu'une plainte que murmurent ses femmes en deuil

Le narrateur ajoute que le calife mourut dix jours après avoir vu cette apparition.

§ 2467. — Le *faqîh* Zufar b. al-Hudhayl, disciple d'Abû Hanîfa an-Nu'mân b. Thâbit, mourut en 158/775, l'année même de l'avènement d'al-Mahdî, ainsi que nous l'avons dit[1]. — Abû 'Abd Allâh Sufyân b. Sa'îd b. Masrûq ath-Thawrî, des Banû Tamîm, mourut à Bassora en 161/778, [VI, 260] sous le règne d'al-Mahdî; il avait soixante-trois ans. — En 159/776, Ibn Abî Dhi'b, qui s'appelait en réalité Abû l-Hârith Muhammad b. 'Abd ar-Rahmân b. al-Mughîra, mourut à Koufa. — En 160/777, mort d'Abû Bistâm[2] Shu'ba b. al-Hadjdjâdj, *mawlà* de la fraction azdite des Banû Shuqra. — Même année, mort de 'Abd ar-Rahmân b. 'Abd Allâh al-Mas'ûdî. — En 166/783-4, sous le règne d'al-Mahdî, mort de Hammâd b. Salama.

§ 2468. — Les faits intéressants concernant al-Mahdî, les événements qui signalèrent son règne, ses guerres, etc., sont racontés en détail dans notre *Livre Moyen*; on y trouvera aussi mentionnés les jurisconsultes, traditionnistes et autres personnages qui moururent à cette époque.

---

1 Voir *supra*, § 2435.

2 Abū Bisṭām.

[VI, 261] *CHAPITRE CX*

CALIFAT DE MÛSÀ AL-HÂDÎ

§ 2469. — Mûsà b. Muhammad al-Hâdî fut proclamé à l'âge de vingt-quatre ans et trois mois, le jeudi[1] 23 muharram 169/5 août 785, dès le matin qui suivit la nuit où son père al-Mahdî mourut. Al-Hâdî mourut à 'Îsà'âbâd, près de Bagdad, le 18 rabî' I 170/17 septembre 786, après avoir régné un an et trois mois. Il portait la *kunya* d'Abû Dja'far. Sa mère, qui fut aussi celle d'ar-Rashîd, se nommait al-Khayzurân bint 'Atâ'[2]; c'était une esclave (*umm walad*) de Djurash. Au moment de sa proclamation, al-Hâdî faisait la guerre dans le Tabaristân et le Djurdjân; dès qu'il l'apprit, il revint en utilisant les chevaux de la poste; son frère Hârûn avait présidé [VI, 262] pour lui à la cérémonie du serment. Un poète[3], rappelant ces [circonstances], a dit:

Lorsque [la nouvelle de sa promotion au] califat de Dieu parvint, au Djurdjân, au meilleur des Banû Hâshim,

Il se disposait à combattre avec une prudence exempte d'ignorance et de timidité.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE; PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2470. — Mûsà [al-Hâdî] était dur de cœur, âpre de mœurs, d'un abord difficile; mais lettré et passionné pour la littérature, brave, énergique, d'un caractère libéral et généreux. Yûsuf b. Ibrâhîm al-Kâtib, qui était l'ami d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, rapporte l'anecdote suivante d'après ce dernier. Ibrâhîm était auprès d'al-Hâdî, qui, monté sur un âne, se promenait dans un jardin de Bagdad auquel il a laissé son nom, quand on vint lui annoncer qu'un Khâridjite avait été fait prisonnier.

---

1 Le 23 muḥarram était un vendredi.
2 'Aṭā'.
3 Il s'agit de Salm al-Khāsir; voir *Aghānī* (Beyrouth), XIX, 241.

Il ordonna qu'on le fît venir. Le Khâridjite, dès qu'il fut près de lui, s'empara du sabre d'un garde et marcha [VI, 263] droit au calife. Je me jetai à l'écart [raconte Ibrâhîm] avec tous ceux qui m'entouraient; al-Hâdî demeura en selle sans faire un mouvement, mais, au moment où le Khâridjite s'approchait, il cria: « Coupez-lui la » tête! » [en employant le duel, comme s'il s'adressait à deux gardes], pour tromper cet homme, car il n'y avait personne derrière lui. En effet, le prisonnier se retourna pour regarder. Aussitôt le calife, prenant son élan, se jeta sur lui, le terrassa et, lui arrachant le sabre des mains, lui trancha la tête. Nous redoutions la colère du calife plus que nous n'avions eu peur du Khâridjite, mais il ne blâma point notre désertion et ne nous adressa aucun reproche; seulement, à dater de ce jour, il renonça aux promenades à dos d'âne et ne se sépara jamais de son sabre.

§ 2471. — Un des favoris du calife était ʿÎsà b. Da'b; originaire du Hidjâz, Ibn Da'b était l'un des hommes les plus lettrés, les plus instruits de son époque, un de ceux qui connaissaient le mieux l'histoire et les "journées" des Arabes. Al-Hâdî lui faisait donner un coussin, faveur que nul autre courtisan n'eût osé espérer, et il lui disait souvent: « ʿÎsà, si tu tardes à venir [VI, 264] pendant une journée ou une » soirée et si tu t'absentes, il me semble que je ne vois personne d'autre »[1].

§ 2472. — Le même ʿÎsà b. Da'b raconte qu'al-Hâdî reçut un jour le rapport suivant: un habitant de Mansûra, dans le Sind, parmi les plus nobles et les plus puissants de cette ville, un membre de la famille d'al-Muhallab b. Abî Sufra[2], avait élevé un jeune esclave indien ou sindien. Ce jeune homme séduisit la femme de son maître et obtint ses faveurs. Un jour, le maître les surprit ensemble; il mutila son esclave et fit de lui un eunuque; mais il le fit soigner jusqu'à ce que sa blessure fût guérie. L'esclave patienta pendant quelque temps: son maître avait deux fils, l'un encore enfant, l'autre adolescent; profitant de l'absence de leur père, le Sindien prit les deux enfants et monta avec eux sur le mur le plus haut de la maison, attendant ainsi le retour de son maître. Lorsque celui-ci rentra et qu'en levant les yeux il aperçut ses deux fils avec son esclave sur le bord du mur, il lui cria: « Malheureux, tu » exposes leur vie! — Laissons cela, répondit le Sindien; je [VI, 265] jure que tu vas te mutiler à » l'instant devant moi, ou je précipite tes enfants ». En vain son maître le supplia d'avoir pitié de lui-même et de ses fils: « Il ne s'agit pas de cela, répondit l'esclave, je n'ai que ma vie au monde et je la » donnerais pour un verre d'eau ». Déjà il se mettait en devoir d'exécuter sa menace, lorsque son maître, prenant un couteau se priva de sa virilité. L'esclave attendit la fin de l'opération, puis il poussa les deux enfants et ils vinrent se briser [contre le sol]. « Ta blessure, lui dit-il, est l'expiation de la » mienne et ma vengeance y ajoute la mort de tes deux enfants ». Le calife écrivit alors au gouverneur du Sind de faire périr cet esclave dans les supplices les plus atroces; en outre, il expulsa du royaume tous les Sindiens; voilà pourquoi le prix des esclaves du Sind baissa tellement à cette époque qu'on pouvait s'en procurer pour une bouchée de pain.

§ 2473. — Al-Hâdî avait nommé ar-Rabîʿ vizir, en joignant à ce titre le bureau

---

1 Var. de Ṭabarī, II, 589: « Je souhaite de ne voir personne d'autre ».
2 Ṣufra.

du contrôle (*zimâm*), fonction qui avait appartenu à 'Umar b. Bazî'; plus tard, il donna à ce dernier le poste [VI, 266] de vizir avec la chancellerie (*dîwân ar-rasâ'il*), en ne laissant à ar-Rabî' que le *zimâm*. Ar-Rabî' mourut en cette même année, empoisonné, dit-on, par ordre du calife, pour certains propos qu'il aurait tenus sur une esclave qui, après lui avoir appartenu, avait été donnée par al-Mahdî à son fils al-Hâdî. Mais il y a d'autres versions sur les causes de sa mort.

§ **2474.** — C'est sous le même règne qu'éclata la révolte d'al-Husayn b. 'Alî b. al-Hasan b. al-Hasan [b. al-Hasan] b. 'Alî b. Abî Tâlib, lequel fut tué à Fakhkh, à six milles de La Mekke, le jour de la *tarwiya*[1]. Parmi les officiers de l'armée envoyée contre lui, se trouvaient plusieurs Hâshimites tels que Sulaymân b. Abî Dja'far, Muhammad b. Sulaymân b. 'Alî, Mûsà b. 'Îsà, al-'Abbâs b. Muhammad b. 'Alî, qui commandaient quatre mille cavaliers. Al-Husayn périt avec la majeure partie de ses compagnons; leurs cadavres, privés de sépulture pendant trois jours, furent dévorés par les animaux carnassiers et les oiseaux de proie. Parmi ses partisans, Sulaymân b. 'Abd Allâh [VI, 267] b. al-Hasan b. al-Hasan b. 'Alî fut fait prisonnier dans cette affaire et décapité à La Mekke, par la main du bourreau; 'Abd Allâh b. Ishâq b. Ibrâhîm b. al-Hasan b. al-Hasan b. 'Alî fut tué à côté d'al-Husayn; al-Hasan b. Muhammad b. 'Abd Allâh b. al-Hasan fut pris et livré au bourreau; 'Abd Allâh b. al-Hasan b. 'Alî et al-Husayn b. 'Alî[2] obtinrent l'*amân*, mais ils furent tués un peu plus tard, après avoir été retenus prisonniers chez Dja'far b. Yahyà b. Khâlid b. Barmak.

§ **2475.** — Al-Hâdî s'emporta contre Mûsà b. 'Îsà qui avait tué al-Husayn b. 'Alî, au lieu de le lui amener pour qu'il statuât sur son sort; en conséquence, les biens de Mûsà furent confisqués. Les gens qui lui apportèrent la tête d'al-Husayn se présentèrent d'un air joyeux, mais al-Hâdî pleura et leur adressa des reproches: « Vous venez ici souriants, leur dit-il, comme si vous m'apportiez la tête d'un Turc » ou d'un Daylamite, et pourtant cette tête est celle d'un membre de la famille de » l'Apôtre. La moindre [VI, 268] sanction que je puisse vous infliger est de vous » priver de toute récompense ». Al-Husayn b. 'Alî, le Sâhib Fakhkh, a été [pleuré] en ces termes par un poète[3] qui fut son contemporain:

Je veux pleurer et gémir sur le sort d'al-Husayn et d'al-Hasan;
Sur le fils de 'Âtika, qui fut inhumé sans linceul.
On les abandonna, le matin, dans la plaine de Fakhkh, loin de leur foyer, loin de leur patrie.

---

1 Le 8 dhū l-ḥidjdja 169/11 juin 786.
2 Ce personnage, homonyme du héros de Fakhkh, n'a pas été identifié. Il est possible que Mas'ūdī ait commis une erreur.
3 'Îsà b. 'Abd Allāh b. al-Qāsim b. Muḥammad b. Dja'far.

C'étaient de nobles cœurs; ils moururent impassibles et sans lâcheté.

Ils ont été purifiés de toute honte, comme des vêtements sont lavés de toute souillure.

Leur zèle dirigeait les serviteurs de Dieu, et le peuple leur doit des actions de grâce.

§ **2476.** — Al-Hâdî était plein de déférence pour al-Khayzurân, sa mère, et lui accordait tout ce qu'elle demandait en faveur de ses protégés; aussi de nombreux équipages affluaient à [VI, 269] sa porte; c'est ce qui fait dire à Abû l-Muʿâfà:

Quelle chance, Khayzurân, quelle chance que les hommes soient gouvernés par tes deux fils!

§ **2477.** — Un jour cependant elle lui demanda une faveur qu'il lui fut impossible d'accorder et, comme il cherchait des prétextes, elle s'écria: « Il faut abso» lument que tu consentes. — Je ne le puis », répliqua al-Hâdî. — Sa mère ajouta qu'elle avait garanti le succès de sa démarche à ʿAbd Allâh b. Mâlik. A ces mots, le calife se fâcha: « Malheur, dit-il, à ce fils de prostituée, je savais bien que la » demande venait de lui. Vrai Dieu, je ne te l'accorderai pas. — Dieu sait alors que je » ne te demanderai plus rien, dit al-Khayzurân. — Dieu sait, répliqua al-Hâdî, que je » ne m'en soucie guère ». Il s'emporta; sa mère, non moins courroucée, se levait pour partir: « Reste, lui dit-il, et écoute bien mes paroles. Je renie ma parenté avec le » Prophète si je viole le serment que voici: si j'apprends que quelqu'un est allé » solliciter chez toi, de mes officiers, de mon [VI, 270] entourage ou de mes » serviteurs, il aura la tête coupée et ses biens seront confisqués; s'expose qui » voudra. Que signifient ces équipages qui, chaque jour, assiègent ta porte dès le » matin? N'as-tu pas un fuseau pour t'occuper, un Coran pour prier, une chambre » pour te dérober [à ces sollicitations]? Prends garde, et malheur à toi si tu ouvres la » bouche en faveur de qui que ce soit, Musulman ou tributaire! ». Al-Khayzurân s'éloigna interdite et ne sachant où elle allait: depuis ce jour, elle cessa d'adresser la parole à son fils[1].

§ **2478.** — Al-Hâdî, raconte Ibn Da'b, me fit venir de nuit à une heure inaccoutumée: j'accourus et le trouvai assis dans une pièce d'hiver assez petite; devant lui était un registre dans lequel il lisait. « ʿÎsà, me dit-il. — Commandeur des » Croyants, me voici. — Je ne puis dormir au milieu des réflexions qui m'assiègent, » des préoccupations qui m'accablent; et je pense maintenant avec quelle [cruauté] » les Umayyades, autant les enfants de Harb que ceux de Marwân, ont répandu » notre sang ». Je lui répondis en ces termes: [VI, 271] « Commandeur des Croyants,

---

[1] Text.: Elle ne prononça plus devant lui [paroles] douces ni amères.

» mais 'Abd Allâh b. 'Alî a tué tel et tel membre de cette famille sur les bords de » l'Abû Futrus[1] (et je nommai la plupart de ceux qui périrent dans cette bataille); » 'Abd as-Samad[2] b. 'Alî en a massacré d'un seul coup, dans le Hidjâz, presque » autant que 'Abd Allâh b. 'Alî; c'est lui qui, après avoir exterminé ses ennemis, » disait:

Mon cœur ne souffre plus; son mal a été dissipé par la vengeance que j'ai exercée sur les fils de Marwân,

Et sur la famille de Harb. Ah! que notre cheikh n'était-il présent quand je répandais le sang des enfants d'Abû Sufyân!

Mes paroles, continue Ibn Da'b, charmèrent al-Hâdî; la joie se peignait sur son visage. — « 'Îsà, me dit-il, c'est Dâwûd b. 'Alî qui a composé ces vers et exterminé » ces ennemis dans le Hidjâz; mais, quand tu me les rappelais, il me semblait les » entendre pour la première fois. — Commandeur des Croyants, lui répondis-je, on » les attribue aussi à 'Abd Allâh b. 'Alî, qui les aurait composés pendant la bataille » d'Abû Futrus ». Le calife en convint.

§ **2479.** — De propos en propos, la conversation [VI, 272] finit par tomber sur l'Égypte, ses maux et ses avantages, et sur son fleuve, le Nil. Al-Hâdî déclara que les qualités de ce pays l'emportaient [sur ses défauts]. « Commandeur des Croyants, repris-je, c'est une assertion que les » Égyptiens avancent sans la démontrer; or c'est au demandeur qu'incombe la preuve. Les habitants de » l'Irak nient formellement ce [point de vue] et soutiennent que le mal l'emporte sur le bien dans ce » pays. — En quoi, par exemple? demanda le calife. — Commandeur des Croyants, continuai-je, un de » ses désavantages est la rareté de la pluie, et, quand par hasard il pleut, le peuple en éprouve un » désagrément et implore le ciel. Or Dieu a dit[3]: "C'est Lui qui déchaîne les vents en signes avant-» coureurs de Sa grâce". Voilà une grâce divine qui se répand sur eux, et ils la détestent, parce que la » pluie leur est plus nuisible que profitable; elle empêche les moissons de mûrir et la terre de produire » ses fruits. Un autre de ses maux est le vent du Sud qu'ils nomment *marîsî*, du mot *Marîs*, par lequel » ils désignent la partie supérieure du Sa'îd[4] [VI, 273] jusqu'à la Nubie. Lorsque ce vent du Sud ou » *marîsî* souffle pendant treize jours consécutifs, les Égyptiens achètent linceuls et baumes, convaincus » qu'ils sont de l'approche d'un fléau qui répand partout la mort. L'Égypte a encore un autre » désavantage: ses variations de température obligent les habitants à changer de costume plusieurs fois » par jour, et à prendre tantôt un tissu léger, tantôt un manteau et des vêtements chaudement doublés; » tels sont les effets des changements atmosphériques aux différentes heures et des variations du vent, » dans chaque saison, aussi bien la nuit que le jour. Comme l'Égypte nourrit les autres contrées et ne » reçoit rien de celles-ci, la disette, quand elle se déclare chez elle, décime sa population.

§ **2480.** — « Quant au Nil, il suffira de te rappeler ce qui le distingue de tous les autres fleuves

---

1 Abû Futrus = Antipatris.
2 'Abd aṣ-Ṣamad.
3 Coran, VII, 55/57; cf. XXV, 50/48, XXVII, 64/63.
4 aṣ-Ṣa'îd.

» grands et petits: ni l'Euphrate, ni le Tigre, ni l'Oxus, ni le Pyramus[1], ni le Saros[2] ne renferment de » crocodiles, ces monstres du Nil qui nuisent au lieu de servir et dévastent au lieu de produire. C'est ce » qui fait dire à un poète:

[VI, 274] *Je n'ai qu'aversion et dégoût pour le Nil, depuis qu'on m'a dit que seul il contenait des crocodiles.*

Qu'un autre aille admirer ce fleuve de ses propres yeux et près de ses bords; je ne veux le voir que dans les bawâqil*!*

» — Et qu'est-ce donc que ces *bawâqil* où l'on voit le Nil? demanda al-Hâdî. — Ce sont, répondis-je, les » cruches et les vases auxquels on donne ce nom en Égypte. — Quelle était, me dit-il, la pensée du poète » en s'exprimant ainsi? — Il a voulu dire qu'il ne goûterait de l'eau du Nil que dans des récipients, tant » les abords du fleuve sont dangereux à cause des crocodiles qui enlèvent des hommes aussi bien que » des animaux. — C'est vrai, répondit le calife, les monstres de cette espèce privent les habitants de » tous les avantages que leur offrirait le fleuve. J'avais grand désir de le voir, mais ta description m'en » a dégoûté ». Al-Hâdî, ajoute Ibn Da'b, me demanda ensuite à quelle distance Dongola, capitale de la Nubie, se trouvait d'Aswân. « On prétend, répondis-je, qu'il y a quarante jours de marche en suivant le » Nil, à travers un pays cultivé sans interruption ».

§ **2481.** — « Ibn [VI, 275] Da'b, me dit alors le calife, c'est bien, laissons l'Occident et les récits » qui le concernent et arrivons aux mérites de Bassora et de Koufa, aux avantages que les distinguent » l'une de l'autre ». Je continuai ainsi: « Voici ce qu'on rapporte sur l'autorité de 'Abd al-Malik b. » 'Umayr: Nous reçumes à Koufa la visite d'al-Ahnaf[3] b. Qays lorsqu'il accompagnait Mus'ab[4] b. az- » Zubayr. Tout ce que j'avais vu de laideur en ce monde se trouvait représenté en al-Ahnaf: il avait la » tête petite, le cou mince, le nez crochu, les oreilles tombantes, les yeux enfoncés dans leur orbite, les » joues saillantes, la bouche de travers; ses dents avançaient les unes sur les autres; il avait peu de » barbe, et un de ses pieds était tordu. Mais, dès qu'il parlait, il se transfigurait. Un jour, nous faisions » l'éloge, lui de Bassora, nous de Koufa; nous lui disions que le sol de Koufa était plus fécond, plus sain, » plus étendu et meilleur, Un des nôtres ajouta: "En vérité, je ne saurais mieux comparer Koufa qu'à » une jeune fille belle et de noble naissance, mais sans fortune; quand [VI, 276] on parle de sa pauvreté, » les prétendants s'abstiennent. Je ne puis assimiler Bassora qu'à une matrone richement dotée; on a » beau vanter son opulence et ses grands biens, les prétendants ne la recherchent pas davantage". Al- » Ahnaf répliqua: "Bassora [se divise en trois zones]: en bas, des roseaux; au milieu, des bois; au-dessus, » des dattes. Nous avons plus que vous le teck (*sâdj*), l'ivoire et le brocart; plus que vous le sucre (*qand*) » et le numéraire. Vraiment, j'entre toujours avec joie dans cette ville et je n'en sors qu'à regret". Un » jeune homme de la tribu des Bakr b. Wâ'il se leva et lui demanda: "Abû Bahr[5], à quoi dois-tu le rang » que tu occupes dans [le cœur de tes] compatriotes? Tu ne l'emportes cependant sur les autres hommes » ni par ta beauté, ni par ta générosité, ni par ta bravoure. — Mon ami, répondit al-Ahnaf, c'est en » faisant le contraire de ce que tu fais. — Que veux-tu dire? répliqua le jeune homme. — C'est, continua » al- Ahnaf, en laissant de côté ce qui ne me regarde pas, tandis que toi tu te mêles de mes affaires, » lorsque tu ne devrais point t'en occuper" ».

---

1 Djayḥān.
2 Sayḥān.
3 al-Aḥnaf.
4 Muṣ'ab.
5 Baḥr.

§ **2482.** — Les rapports d'Ibn Da'b avec al-Hâdî offrent toutes sortes de [VI, 277] détails intéressants qui demanderaient de longs développements et d'amples commentaires; nous ne pouvons donc leur donner place dans ce livre, puisque nous avons pris l'engagement de résumer et d'abréger, en supprimant les *isnâds* et en évitant les répétitions.

§ **2483.** — De grandes controverses ont surgi entre les habitants de Bassora, ceux de Koufa et les riverains du Tigre, sur la nature et les qualités bonnes et mauvaises des eaux dont ils disposent. C'est ainsi que les habitants de Koufa, reprochant à ceux de Bassora de boire une eau trouble, terreuse et fétide, ces derniers leur répondent: « Comment notre eau serait-elle trouble? L'eau de la mer est » naturellement limpide, celle de la Batîha[1] l'est aussi, et elles se mêlent l'une à l'autre, au centre même » de notre pays ». Mais les Koufiens ripostent en ces termes: « C'est une loi naturelle que, si l'eau douce » et pure se mêle à celle de la mer, le mélange qui en résulte est trouble: qu'on essaie de la filtrer [VI, » 278] pendant quarante jours, elle n'en sera pas moins, dans le flacon où l'on en aura versé un peu, » trouble et couverte d'écume ». Aussi les Koufiens placent-ils leur eau, qui leur vient de l'Euphrate, bien au-dessus de celle du Tigre, qui alimente Bassora. « Notre eau, disent-ils, est la plus douce et la » plus nutritive de toutes; elle est plus salutaire que celle du Tigre, et l'Euphrate l'emporte même sur » le Nil. L'eau du Tigre supprime les désirs [amoureux] chez l'homme, et le hennissement chez le cheval; » ce qui veut dire qu'elle enlève à ce dernier sa vivacité et sa force. Les voyageurs, s'ils ne prennent la » précaution de manger de la graisse, voient bientôt leur corps dépérir et leur peau se dessécher; aussi » tous les Arabes nomades, lorsqu'ils campent près du Tigre, se gardent bien d'y abreuver leurs » chevaux, et leur donnent à boire l'eau des puits et des outres, parce qu'ils savent que le Tigre n'est » qu'un mélange de toute provenance et qu'il n'est pas un seul cours d'eau, mais le produit de » nombreux affluents, tels que les deux Zâb, etc. Or, il n'en est pas des boissons comme des aliments; » ceux-ci peuvent être variés sans qu'il en résulte le moindre [VI, 279] inconvénient, tandis que la » diversité des boissons, comme le vin de raisin ou de dattes et d'autres liqueurs, est nuisible à la santé. » Si telle est la supériorité de notre eau sur celle du Tigre, à plus forte raison l'emporte-t-elle sur celle » des Basriens, qui n'est que le mélange de la mer avec une eau stagnante au milieu des roseaux et des » joncs. Dieu a dit[2]: "[C'est Lui qui a fait confluer les deux mers]: celle-ci est potable et douce, celle-là » saumâtre et non potable". Or le mot *furât*, qui désigne l'eau la plus douce, est dérivé du nom de » [l'Euphrate], le fleuve de Koufa et ne s'applique qu'aux eaux qui ont cette qualité ».

§ **2484.** — Les Koufiens adressent encore d'autres critiques aux habitants de Bassora: « Votre » pays, leur disent-ils[3], est le plus exposé de tous à une rapide destruction; il n'y a pas de sol plus » ingrat, plus déprimé, plus promptement inondé ». Les habitants de Bassora, à leur tour, répondent à toutes les objections de ceux de Koufa, à toutes leurs critiques. Les riverains du Tigre n'épargnent pas non plus les gens de Koufa; ils signalent les désavantages de cette contrée, la propension [VI, 280] naturelle de ceux qui l'habitent à se montrer avares de nourriture et de boisson, leur fourberie, leur déloyauté. Nous avons parlé de tout cela dans nos *Akhbâr az-zamân*. En outre, les propriétés de la terre et des eaux, les saisons de l'année, la division en climats et tout ce qui se rattache à ces questions ayant été développé dans nos ouvrages précédents, nous nous bornons ici à de simples aperçus. Mais terminons cette digression et revenons à l'histoire d'al-Hâdî.

---

1 al-Baṭīḥa / al-Baṭā'iḥ.
2 Coran, XXV, 55/53.
3 Ce jugement est attribué à 'Alī b. Abī Ṭālib.

§ 2485. — Ce calife désirait dépouiller son frère ar-Rachîd du titre d'héritier présomptif pour le donner à son propre fils Dja'far. Il avait emprisonné Yahyà b. Khâlid et il songeait à le faire périr, mais Yahyà, qui était chargé des intérêts d'ar-Rachîd, dit un jour au calife: « Commandeur des Croyants, penses-tu que si un » événement que je prie le ciel d'éloigner et de détourner de nous, en accordant une » longue existence à notre souverain, penses-tu, dis-je, que si cet événement se réa- » lisait, le peuple livrerait le pouvoir à ton fils Dja'far, alors qu'il n'est pas encore » pubère, et qu'il accepterait qu'il dirigeât la prière, le pèlerinage et la guerre? — Je » ne le crois pas, répondit le calife. — Ne crains-tu point, reprit Yahyà, que les » principaux chefs de votre famille n'aspirent au trône, que d'autres encore ne le » convoitent et que le pouvoir ne sorte de la ligne directe pour passer à des » étrangers? Tu aurais toi-même excité tes sujets à violer [leurs engagements] et à » faire bon marché de leurs serments. Si, au contraire, tu maintiens la désignation » de ton frère, et si tu fais reconnaître ton fils comme son héritier, [tu prendras le » parti] le plus solide. Puis, lorsque Djafar aura atteint l'âge d'homme, tu inviteras » ton frère à lui céder [le rang suprême]. — C'est vrai, répondit le calife, tu me » suggères un plan dont je ne m'étais jamais avisé ».

§ 2486. — Mais plus tard il voulut obtenir la renonciation [d'ar-Rachîd], de gré ou de force, et le fit serrer de près dans presque toutes ses actions. Yahyà conseilla à son maître de demander l'autorisation d'aller à la chasse et l'engagea à y passer une grande partie de son temps, puisque l'horoscope tiré au moment [VI, 282] de la naissance d'al-Hâdî annonçait que la vie de ce calife serait de courte durée. Ar-Rashîd demanda et obtint cette permission; il se rendit sur le bord de l'Euphrate dans la région d'al-Anbâr et de Hît, et s'engagea ensuite en plein désert du côté de la Samâwa. Al-Hâdî lui écrivit pour le rappeler et, voyant qu'il multipliait les prétextes [pour rester éloigné], il se répandit en invectives contre lui. Il eut même l'idée de se diriger vers la région d'al-Hadîtha; mais il tomba malade en route et revint sur ses pas. Son mal prit un caractère si grave que personne n'osait entrer chez lui, à l'exception des domestiques de basse condition. Il leur fit signe de lui amener al-Khayzurân, sa mère, et, lorsqu'elle fut à son chevet, il lui dit: « Je vais mourir, et mon frère Hârûn » me succédera cette nuit même, car tu connais l'arrêt prononcé par le destin au » moment de ma naissance, à ar-Rayy. J'ai dû t'imposer quelquefois mes refus ou » mes ordres pour obéir aux nécessités de la politique, et malgré les sentiments » affectueux que la religion exige d'un fils; mais, loin d'avoir été un enfant ingrat, » [VI, 283] je n'ai cessé ni de te protéger ni d'éprouver pour toi une constante » affection ». Puis il prit la main de sa mère, la mit sur son cœur et rendit le dernier soupir. Al-Hâdî était né à ar-Rayy, ainsi que son frère Hârûn; sa mort, l'avènement d'ar-Rashîd et la naissance d'al-Ma'mûn eurent lieu durant cette même nuit.

§ 2487. — On raconte qu'on amena un jour devant al-Hâdî un des grands du royaume, qui s'était rendu coupable de plusieurs crimes. Le calife les lui rappela les uns après les autres: « Commandeur des Croyants, répondit cet homme, m'excuser » des faits que tu me reproches, ce serait démentir tes paroles; accepter tes accu- » sations, ce serait me reconnaître coupable; j'aime mieux dire avec le poète:

Si c'est la sécurité que tu demandes au châtiment, ne te prive pas cependant de la récompense réservée à celui qui pardonne.

Al-Hâdî lui rendit la liberté et lui fit un présent.

§ 2488. — Quelques chroniqueurs bien instruits de l'histoire de cette dynastie racontent que Mûsà [al-Hâdî] disait un jour à son frère [VI, 283] ar-Rashîd: « Il me » semble que tu penses [sans cesse] à l'accomplissement du songe[1] et que tu am- » bitionnes [de voir se réaliser] un espoir lointain, mais il faut d'abord arracher les » épines de l'adragant[2]. — Commandeur des Croyants, répondit Hârûn, l'orgueilleux » sera abaissé, l'homme humble sera glorifié et l'injuste abandonné. Si l'autorité » arrive dans mes mains, j'attirerai ceux que tu auras éloignés, je donnerai à qui tu » auras refusé; tes enfants seront plus haut placés que les miens, ils épouseront mes » filles et je m'acquitterai ainsi de ma dette envers l'imâm al-Mahdî ». Ces paroles dissipèrent la colère du calife, et il dit à son frère d'un air joyeux: « Abû Dja'far, » c'est bien là ce que j'attendais de toi. Approche ». Hârûn se leva, baisa la main de son frère, et il regagnait sa place lorsque Mûsà lui dit: « Non, par le cheikh illustre, » par le roi glorieux, tu ne t'assiéras que près de moi, à la place d'honneur ». Et s'adressant à son trésorier: « Porte sur l'heure, lui dit-il, un million de dinars chez » mon frère, et, dès que l'impôt sera rentré, tu lui en remettras la moitié ». Enfin, lorsque ar-Rashîd [VI, 285] voulut se retirer, on lui amena sa monture jusqu'au [bord du] tapis.

§ 2489. — 'Amr ar-Rûmî rapporte qu'il demanda à ar-Rashîd des explications sur le songe [en question]; ar-Rashîd lui cita les propres paroles d'al-Mahdî: « J'ai rêvé » que je donnais une branche d'arbre à Mûsà et une autre branche à Hârûn. La » branche de Mûsà ne produisit que quelques feuilles vers son extrémité; celle de » Hârûn, au contraire, se couvrit de feuillage d'un bout à l'autre ». Al-Mahdî ayant raconté son rêve au sage Ibn Ishâq as-Saymarî[3], qui expliquait les songes, reçut cette réponse: « Ils régneront tous les deux; mais le règne de Mûsà sera court, celui de » Hârûn dépassera la durée de tout autre calife: ce sera une ère de prospérité et une

---

1 Voir *infra*, § 2489.

2 *khart al-qatād*; c'est-à-dire: « voilà une affaire bien difficile ».

3 Curieuse confusion: le « sage » (qui ne l'était point) Muḥammad b. Isḥāq aṣ-Ṣaymarī, plus connu sous sa *kunya* d'Abū l-'Anbas, vivait au IIIe/IXe siècle; il faut lire avec Ṭabarī (III, 577): al-Ḥakam b. Mūsà aḍ-Ḍamrī.

» période glorieuse entre toutes ». ʿAmr ajoute que Hârûn ar-Rashîd, en arrivant au trône, maria sa fille Hamdûna[1] à Djaʿfar, son autre fille Fâtima à Ismâʿîl, tous deux fils d'al-Hâdî, et qu'il tint toutes les promesses qu'il avait faites à son frère.

§ 2490. — ʿAbd Allâh b. ad-Dahhâk[2] cite la tradition suivante d'après al-Haytham b. ʿAdî: al-Mahdî avait donné à son fils Mûsà [VI, 286] al-Hâdî le [fameux] sabre nommé as-Samsama[3], qui avait appartenu à ʿAmr b. Maʿdîkarib. Devenu calife, al-Hâdî se fit, un jour, apporter ce sabre, le plaça devant lui, avec un panier plein de dinars et, ayant ordonné à son chambellan de laisser entrer les poètes, il les invita à choisir le sabre pour sujet de leurs vers.

§ 2491. — Ibn Yâmîn al-Basrî prit le premier la parole et dit:

Mûsà al-Amîn, seul entre tous les hommes, possède la Samsâma de ʿAmr az Zabîdî,

Le sabre de ʿAmr, qui fut, d'après la tradition, la plus noble lame que fourreau ait renfermée.

La foudre lui a communiqué ses étincelles, la mort l'a trempé dans son poison foudroyant.

Quand tu le tires du fourreau, c'est un soleil dont la splendeur peut à peine être contemplée.

L'éclat et la trempe qui circulent sur ses deux faces ressemblent à une eau limpide;

Et quand vient le moment de frapper, peu importe que ce soit avec le tranchant de droite, ou celui de gauche.

— « Prends le sabre et la corbeille de dinars, dit le calife [VI, 287] au poète; je te les » donne l'un et l'autre ». Celui-ci distribua l'or aux autres poètes en leur disant: « Vous étiez venus en même temps que moi; c'est à cause de moi que vous n'êtes » pas récompensés; et ce sabre me tient lieu de tout autre salaire ». Le calife le lui fit racheter au prix de cinquante mille [dirhams].

§ 2492. — L'histoire de ce règne, intéressant malgré sa courte durée, est développée dans les *Akhbâr az-zamân* et le *Livre Moyen*. Le secours vient de Dieu!

---

1 Ḥamdūna.
2 aḍ-Ḍaḥḥāk.
3 aṣ-Ṣamṣāma.

CHAPITRE CXI

CALIFAT DE HÂRÛN AR-RASHÎD

§ 2493. — Hârûn, fils d'al-Mahdî, fut proclamé à Bagdad, un vendredi[1], dans la matinée qui suivit la nuit où mourut al-Hâdî, le 18 rabî' I 170/17 septembre 786. [VI, 288] Hârûn mourut dans un village nommé Sanâbâdh, près de Tous[2], le samedi[3] 4 djumâdâ II 193/25 mars 809; son règne avait duré vingt-trois ans et six mois, ou, selon une autre opinion, vingt-trois ans, deux mois et dix-huit jours. Il fut proclamé calife à l'âge de vingt et un ans et deux mois; il mourut âgé de quarante-quatre ans et quatre mois.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE; PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2494. — A son avènement, ar-Rashîd fit venir Yahyà b. Khâlid et lui dit: « Mon cher père, c'est toi qui m'as placé sur ce trône, par ton assistance bénie du » ciel, par ton heureuse influence et ta sage direction: aussi je te confie le pouvoir »; et il lui remit son propre anneau. Cette circonstance est rappelée dans les vers suivants d'al-Mawsilî[4]:

[VI, 289] *N'as-tu pas vu le soleil, jusque-là languissant, répandre des flots de lumière à l'avènement de Hârûn,*

Par l'influence bénie du confident de Dieu, Hârûn le très généreux? Hârûn est le maître du trône et Yahyà en est le vizir.

§ 2495. — Rayta[5] bint Abî l-'Abbâs as-Saffâh mourut quelques mois après l'avènement d'ar-Rashîd ou, d'après une autre version, à la fin du règne d'al-Hâdî. La

---

1 Le 18 rabī' I était un dimanche.
2 aṭ-Ṭūs.
3 Le 4 djumādà II était un dimanche; ar-Rashīd mourut le 3 de ce mois.
4 Ibrāhīm al-Mawṣilī.
5 Rayṭa.

mère de ce calife et d'ar-Rashîd, al-Khayzurân, mourut en 173/789-90, et ar-Rashîd marcha devant son cercueil. Les revenus d'al-Khayzurân s'élevaient à cent soixante millions de dirhams.

§ 2496. — En la même année, mourut Muhammad b. Sulaymân; ar-Rashîd confisqua tous ses biens, à Bassora et dans d'autres villes; ils représentaient une valeur dépassant cinquante millions de dirhams, sans compter les terres, les maisons et autres propriétés de rapport; son revenu était, dit-on, de cent mille dirhams par jour. On raconte que ce Muhammad b. Sulaymân, suivant un jour, à [VI, 290] cheval, dans les rues de Bassora, le convoi funèbre d'une cousine, et ayant à ses côtés le cadi Sawwâr, un fou connu dans la ville sous le sobriquet de Ra's an-na'dja ("tête de brebis"), se planta devant lui en disant: « Muhammad, est-il juste que tu aies cent mille dirhams de revenu par jour, et que moi je » demande un demi-dirham et ne puisse l'obtenir? ». Puis s'adressant à Sawwâr, il ajouta: « Si c'est là » votre justice, je la renie ». Les valets de l'escorte coururent sur lui, mais Muhammad les fit éloigner et ordonna qu'on lui remît cent dirhams. A son retour, alors qu'il était toujours accompagné de Sawwâr, Ra's an-na'dja lui barra encore le chemin et lui dit: « Que Dieu bénisse tes fonctions, qu'il glorifie tes » ancêtres, qu'il embellisse ton visage et élève ton rang! Je désire que toutes ces faveurs te soient » accordées pour que tu réalises le bien que Dieu veut accomplir par toi, et je te souhaite tous les » bonheurs dans ce monde et dans l'autre! ». Alors Sawwâr s'approcha et lui dit: « Drôle, tu ne tenais » pas le même langage, la première fois! — Pour l'amour de Dieu et de l'émir, répliqua le fou, je te prie » de me dire à quelle sourate appartient le verset[1]: [VI,291] "S'ils en[2] reçoivent en don, ils sont » satisfaits; s'ils n'en reçoivent point en don, les voilà qui se courroucent". — A la sourate *Barâ'a*, » répondit Sawwâr. — Tu dis vrai, s'écria le fou, que Dieu et Son Apôtre te renient[3]! » Cette saillie excita chez Muhammad une telle hilarité qu'il faillit tomber de cheval.

§ 2497. — Le même Muhammad b. Sulaymân venait de faire construire un palais sur les bords d'un des canaux de Bassora, lorsque 'Abd as-Samad[4] b. Shabîb b. Shayba se présenta chez lui; Muhammad lui demanda comment il trouvait cette nouvelle demeure: « C'est un édifice magnifique, » répondit celui-ci, bâti sur un emplacement délicieux, sur un terrain dégagé, sous un ciel toujours » pur, parmi les matelots, les poissons et les gazelles. — Ta réponse, lui dit Muhammad, est un édifice » plus splendide que le mien ». Selon d'autres, ces paroles auraient été adressées par 'Abd as-Samad à 'Îsà b. Dja'far, par qui le château en question aurait été bâti; telle est du moins la tradition rapportée par Muhammad b. Zakariyyâ' al-Ghalâbî sur l'autorité d'al-Fadl b. 'Abd ar-Rahmân b. Shabîb [VI, 292] b. Shayba. Le poète Ibn Abî 'Uyayna[5] a parlé du même château dans ces vers:

Va voir Wâdî l-Qasr; quel château et quelle vallée!
Il faut le visiter une fois, sans avoir besoin de rendez-vous.
Va admirer ce palais dont rien n'approche parmi les monuments du présent ou du passé.
De grands vaisseaux y jettent l'ancre, tandis qu'on voit, tout autour, des chameaux, des lézards, d'énormes poissons, des matelots et des chameliers.

§ 2498. — En 175/791-2, Abû l-Hârith al-Layth b. Sa'd al-Misrî al-Fahmî

---

1 Coran, IX, 58.
2 Il s'agit des aumônes.
3 Jeu de mots sur *barâ'a* « innocence », mais aussi « fait de se désolidariser de quelqu'un, de le renier ».
4 'Abd aṣ-Ṣamad.
5 Vers également attribués à al-Khalîl b. Aḥmad et cités avec de nombreuses variantes.

mourut à l'âge de quatre-vingt-deux ans; il avait accompli le pèlerinage en l'an 113/732 et recueilli les leçons de Nâfi'.

§ 2499. — En 177/793-4, mort d'Abû 'Abd Allâh Sharîk b. 'Abd Allâh an-Nakha'î; ce cadi, mort à l'âge de quatre-vingt-deux ans, était né à Bokhara; il ne faut pas le confondre avec Sharîk b. 'Abd Allâh b. Abî Namir al-Laythî, lequel mourut en 140/757; c'était une remarque à faire, car ces deux personnages, qui se ressemblent par le nom de leur père et de leur mère, sont pourtant [VI, 293] séparés par un intervalle de trente-sept ans. Sharîk b. 'Abd Allâh an-Nakha'î exerça les fonctions de cadi à Koufa sous le règne d'al-Mahdî et fut révoqué par Mûsà al-Hâdî. C'était un homme intelligent, instruit, d'un esprit fin et pénétrant. Dans le cours d'une discussion qu'il soutint contre Mus'ab[1] b. 'Abd Allâh en présence d'al-Mahdî, Mus'ab lui reprochant d'amoindrir le mérite d'Abû Bakr et de 'Umar, Sharîk lui répondit: « Je ne diminue même pas le mérite de ton aïeul[2], qui leur était ce- » pendant inférieur ». — On vantait devant lui la longanimité[3] de Mu'âwiya: « Non, » répondit-il, il ne méritait pas le nom de ***halîm***, celui qui bafoua la justice et » combattit 'Alî b. Abî Tâlib ». — Un jour qu'il exhalait une odeur de ***nabîdh***, quelques traditionnistes lui firent remarquer que, si une pareille odeur se faisait sentir chez eux, ils en seraient honteux. « C'est que vous pouvez être suspects », leur répondit Sharîk.

§ 2500. — Sous le règne d'ar-Rashîd, Abû 'Abd Allâh Mâlik b. Anas b. Abî 'Âmir al-Asbahî[4] [VI, 294] mourut âgé de quatre-vingt-dix ans, au mois de rabî' I [179]/mai-juin 795. Il était resté trois ans dans le sein de sa mère. On dit que la prière des funérailles fut accomplie par Ibn Abî Dhi'b, mais il faut tenir compte du désaccord qui règne sur la mort de ce dernier. — Au rapport d'al-Wâqidî, Mâlik fréquentait autrefois la mosquée, assistait aux prières, aux offices du vendredi et aux funérailles; il visitait les malades et remplissait, en un mot, tous les devoirs [d'un homme pieux]; mais il abandonna toutes ces [pratiques] et, à ceux qui lui en témoignèrent [leur étonnement], il répondit: « Il n'est pas donné à tout homme de » produire lui-même ses excuses ». Victime auprès de Dja'far b. Sulaymân d'une dénonciation et accusé de ne pas considérer comme légitime le serment de fidélité envers les ['Abbâsides], il fut condamné au supplice du fouet et étendu [sur le chevalet] au point que ses épaules se disloquèrent. — L'année de la mort de Mâlik fut aussi celle où mourut Hammâd b. Zayd (179/795-6).

---

1 Muṣ'ab.
2 C'est-à-dire az-Zubayr b. al-'Awwām.
3 *ḥilm*.
4 al-Aṣbaḥī.

§ 2501. — En 161[1], le *faqîh* ʿAbd Allâh b. al-Mubârak al-Marwazî [VI, 295] mourut à Hît après son retour de Tarsous.

§ 2502. — En 182/789-9, mort du cadi Abû Yûsuf Yaʿqûb b. Ibrâhîm, à l'âge de soixante-neuf ans; il appartenait à une famille d'Ansâr; nommé aux fonctions de cadi en 166/782-3, au moment de l'expédition d'al-Hâdî à Djurdjân, il les exerça jusqu'à son dernier jour, [c'est-à-dire pendant] quinze années. Umm Djaʿfar[2] ayant soumis une question [de droit] à l'appréciation d'Abû Yûsuf et ayant reçu de lui une réponse qui, fondée sur son interprétation des données de la *sharîʿa* et le résultat de son effort personnel de réflexion (*idjtihâd*), était conforme à ses désirs, elle lui offrit en présent une boîte d'argent, dans laquelle se trouvaient d'autres boîtes d'argent renfermant chacune un parfum différent; [elle lui envoya aussi] une coupe d'or pleine de pièces d'argent, une coupe d'argent remplie d'or, des esclaves, des coffres garnis de riches étoffes, un âne et un mulet. Quelqu'un qui se trouvait auprès d'Abû Yûsuf en ce moment-là, lui cita la sentence du Prophète: « Celui qui reçoit un » présent doit le partager [VI, 296] avec ceux en compagnie desquels il se trouve ». Abû Yûsuf répondit: « Tu expliques ces paroles d'après leur sens extérieur; mais » l'*istihsân*[3] doit faire repousser une déduction pareille, car les présents à cette » époque consistaient en dattes et en laitages, tandis que les présents d'aujourdhui » sont de l'or, de l'argent et d'autres choses précieuses. Or[4] "voilà la faveur d'Allah! » Il la donne à qui Il veut. Allah est le détenteur de la faveur immense" ».

§ 2503. — Voici ce que raconte al-Fadl b. ar-Rabîʿ: un jour, ʿAbd Allâh b. Musʿab b. Thâbit b. ʿAbd Allâh b. az-Zubayr vint me dire que Mûsà[5] b. ʿAbd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan b. Alî voulait exiger de lui le serment d'investiture. Confrontés l'un à l'autre en présence d'ar-Rashîd, le Zubayrite dit à Mûsà: « Vous agissiez contre » nous et vous souhaitiez la chute de notre dynastie. — Qui donc êtes-vous? » se borna à répondre Mûsà. Le calife, pris d'une irrésistible envie de rire, regardait le plafond pour dissimuler son hilarité, lorsque Mûsà, s'adressant à lui: « Commandeur » des Croyants, lui dit-il, ce même homme dont [VI, 297] tu entends les calomnies à » mon adresse, s'est révolté, je l'affirme, avec mon frère Muhammad b. ʿAbd Allâh, » contre al-Mansûr, ton aïeul, et il a composé une longue poésie où se trouve ce vers:

Levez-vous et exigez le serment d'allégeance; nous nous hâterons d'obéir, car le califat vous appartient, ô fils de Hasan.

---

1 Il faut lire: 181/797-8.
2 Épouse d'al-Hâdî.
3 *istiḥsân:* critère ḥanafite consistant à interpréter en fonction de l'intérêt général, de ce qui est « bon ».
4 Coran, LVII, 21, LXII, 4.
5 Cf. *infra*, § 2505.

« Commandeur des Croyants, sa dénonciation n'est inspirée ni par sa sympathie pour » toi ni par son dévouement envers ta dynastie, mais par la haine qu'il a vouée à » toute la famille du Prophète dont je fais partie; s'il pouvait trouver un auxiliaire » pour nous combattre tous, il s'unirait à lui. Ce qu'il vient de dire est faux, » cependant je le somme de l'affirmer par serment; s'il jure que j'ai tenu les propos » dont il m'accuse, que le Commandeur des Croyants dispose de ma vie! ».

§ **2504.** — Ar-Rashîd invita 'Abd Allâh à prononcer le serment; mais, malgré les instances de Mûsà, il chercha toutes sortes de prétextes et refusa. « Pourquoi ce » refus? lui demanda al-Fadl; ne prétendais-tu pas tout à l'heure qu'il avait » prononcé, en te parlant, les paroles que tu as citées? » 'Abd Allâh répondit alors qu'il était prêt à l'affirmer par serment. Mûsà [VI, 298] lui dicta la formule suivante: « Que je sois réduit à ma seule puissance et à ma seule force, que je sois privé de » celles de Dieu et livré à moi-même, si ce que j'ai dit de toi n'est pas la vérité! » 'Abd Allâh répéta ces paroles: « Dieu est grand! s'écria Mûsà; mon père m'a enseigné » sur la foi de nos ancêtres jusqu'à 'Alî, que le Prophète a dit: "Quiconque prononce » cette formule de serment pour affirmer un mensonge, reçoit de Dieu son » châtiment avant trois jours". Je n'ai pas menti, jamais je n'ai été accusé de » mensonge; maintenant, Commandeur des Croyants, me voici devant toi et en ton » pouvoir. Fais-moi d'abord garder à vue: si, dans trois jours, il n'est rien arrivé à » 'Abd Allâh b. Mus'ab, le calife aura le droit de disposer de ma vie ». Ar-Rashîd dit à al-Fadl: « Conduis Mûsà et retiens-le chez toi, jusqu'à ce que j'avise à cette » affaire ».

§ **2505.** — Al-Fadl achève ainsi son récit: En vérité, je n'avais pas encore dit la prière du *'asr*[1] ce même jour, lorsque j'entendis de bruyantes clameurs partir de la demeure de 'Abd Allâh; j'envoyai aux informations: on m'apprit qu'il venait d'être atteint de [VI, 299] la lèpre (*djudhâm*), que son corps se tuméfiait et devenait tout noir. Je courus auprès de lui et j'eus de la peine à le reconnaître; son corps était enflé comme une outre énorme et il devenait noir comme du charbon. Je me rendis chez ar-Rashîd pour lui apprendre la nouvelle; mais je n'avais pas encore achevé mon récit qu'on m'annonçait la mort de 'Abd Allâh. Sortant en toute hâte, j'ordonnai de presser la dernière cérémonie et de la terminer sans délai; j'effectuai moi-même la prière des funérailles. Quand on descendit le cercueil dans la fosse, un éboulement se produisit et le cercueil roula avec la terre; une odeur intolérable se répandit. En ce moment, j'avisai des gens qui passaient portant des fascines; je fis apporter toute la charge et la fis placer dans la fosse; mais elle ne fut pas mieux étayée, et un second éboulement eut lieu. Je demandai alors des planches de teck: on couvrit la fosse avec

---

[1] *'aṣr;* prière de l'après-midi.

ces planches et l'on jeta de la terre par-dessus. Je retournai auprès d'ar-Rashîd et lui racontai la scène dont je venais d'être témoin; il éprouva un grand [VI, 300] saisissement et m'ordonna de rendre la liberté à Mûsà b. 'Abd Allâh et de lui donner mille dinars. Il le fit appeler ensuite et lui demanda pourquoi il avait renoncé à se servir d'une des formules usitées pour le serment; Mûsà répondit: « Parce que nous avons conservé dans notre famille ces paroles de 'Alî, notre aïeul: » "Si quelqu'un glorifie Dieu en faisant un serment, Dieu se fait scrupule d'accélérer » son châtiment; celui au contraire qui, dans un faux serment, révoque la force et la » puissance de Dieu, est puni avant qu'il soit trois jours" ». On a prétendu cependant que le héros de cette scène était Yahyà b. 'Abd Allâh, frère de Mûsà; c'est le même Yahyà qui, s'étant réfugié dans le Daylam, fut vendu par le chef de ce pays à l'agent d'ar-Rashîd, au prix de cent mille dirhams[1], et mis à mort. (Que Dieu lui fasse miséricorde!). D'après un récit différent, car les versions ne s'accordent pas et les narrations se sont multipliées à cet égard dans les traités de généalogies et les chroniques, Yahyà fut jeté dans une fosse (*birka*) où se trouvaient des lions qu'on avait fait jeûner; cependant, au lieu de le dévorer, ils demeurèrent dans un [VI, 301] coin et n'osèrent s'approcher de lui. Alors on l'enterra vivant sous un pilier de maçonnerie et de pierres.

§ 2506. — Muhammad b. Dja'far b. Yahyà b. 'Abd Allâh b. al-Hasan b. al-Hasan, traqué en Égypte, où il s'était réfugié, pénétra dans le Maghrib jusqu'à Tâhert as-Suflà. Là, il réunit un grand nombre de partisans et se distingua par la justice et la sagesse de son gouvernement; il mourut empoisonné dans ce pays. Son histoire avec tous les faits qui le concernent se trouve dans nos *Jardins des intelligences*[2], ou Histoire de la famille du Prophète et de sa dispersion.

§ 2507. — L'an 188/804, ar-Rashîd accomplit son dernier pèlerinage à La Mekke. On raconte qu'Abû Bakr ibn 'Ayyâsh, un des savants les plus éminents de l'époque, prononça cette prédiction, au moment où ar-Rashîd traversait Koufa à son retour de La Mekke: « Ar-Rashîd ne reviendra plus par cette route, et elle ne sera » jamais suivie par aucun des califes 'abbâsides qui lui succéderont. — [Dois-tu cette » [VI, 302] prévision à] une sorte [de connaissance] de l'inconnaissable? lui demanda- » t-on. — Oui, répondit Abû Bakr. — Est-ce une révélation du ciel? — Oui. — » Directement adressée à toi? — Non, répliqua Ibn 'Ayyâsh, mais à Muhammad et » transmise par celui qui a péri en ce lieu », et il désignait de la main le quartier de Koufa où 'Alî avait été assassiné.

---

1 Un million chez Ṭabarī, III, 614.
2 *Ḥadā'iq al-adhhān.*

§ 2508. — En 189/805, sous le règne d'ar-Rachîd, mourut Abû l-Hasan 'Alî b. Hamza[1] al-Kisâ'î, le spécialiste des lectures coraniques. Il avait accompagné ar-Rashîd à ar-Rayy et il mourut dans cette ville. Le cadi Abû 'Abd Allâh Muhammad b. al-Hasan ash-Shaybânî, qui accompagnait aussi le calife, mourut et fut enterré à ar-Rayy; sa mort inspira de tristes pressentiments à ar-Rashîd à cause d'un rêve qu'il avait fait. — La même année vit mourir Yahyà b. Khâlid b. Barmak.

§ 2509. — En 188/804 'Abd al-Malik b. Sâlih[2] encourut la [VI, 302] disgrâce d'ar-Rashîd. Yamût b. al-Muzarra' rapporte, d'après ar-Riyâshî, le récit suivant fait par al-Asma'î: Je me trouvais auprès d'ar-Rashîd, lorsqu'on amena en sa présence 'Abd al-Malik b. Sâlih; il traînait péniblement ses chaînes. Le calife, en le voyant, lui parla en ces termes: « Eh bien, 'Abd al-Malik, il me semble, en te regardant, voir » tomber la pluie [de sang] et l'éclair briller dans la nue; j'entends retentir la menace » du châtiment qui fera tomber des mains mutilées et des têtes séparées du tronc. » Doucement, enfants de Hâshim, doucement, la montagne s'est aplanie devant » vous, [l'horizon chargé de] noirs [nuages] s'est éclairci, tout marche au gré de vos » désirs; mais méfiez-vous de moi avant l'arrivée de la catastrophe qui s'avance sur » vous, rapide comme un cheval au galop. — Faut-il dans ma réponse, demanda le » prisonnier, que je me serve d'une [flèche] (*fadhdh*) ou de deux à la fois (*taw'âm*)? » — Des deux, dit le calife. — Commandeur des Croyants, reprit 'Abd al-Malik, » crains Dieu dans l'exercice du pouvoir qu'Il t'a accordé, redoute-Le en [VI, 304] » gouvernant le troupeau qu'Il a confié à ta garde. Oui, j'ai aplani[3] les montagnes » devant toi aussi; j'ai inspiré à tous les cœurs la crainte et l'espérance à ton égard, » mais tu es, comme le disait ce membre de la tribu de Dja'far b. Kilâb[4]:

Dans un lieu étroit que j'ai élargi par la parole, la persuasion ou la discussion.

L'éléphant et celui qui le conduit, placés dans le lieu où je me trouve, glisseraient ou s'en éloigneraient promptement.

§ 2510. — Yahyà b. Khâlid al-Barmakî, voulant discréditer 'Abd al-Malik dans l'esprit du calife, dit: « 'Abd al-Malik, on prétend que tu es un homme d'une haine » implacable. — Dieu protège le vizir! répondit celui-ci, si la haine est le souvenir des » bienfaits et des injures que j'ai reçus, oui ces deux choses restent gravées dans » mon cœur ». Ar-Rashîd s'adressant à al-Asma'î lui dit: « Mets ces paroles par écrit, » car personne n'a fait l'apologie de la haine aussi bien que 'Abd al-Malik ». Ensuite, il le fit reconduire dans sa prison et, se tournant vers al-Asma'î, il ajouta: « J'ai

---

1 Ḥamza.
2 'Abd al-Malik b. Ṣāliḥ b. 'Abd Allāh b. al-'Abbās b. 'Abd al-Muṭṭalib.
3 Une phrase omise par Mas'ūdī, mais citée dans Ṭabarī, III, 690-1, incite à lire la suite à la première personne.
4 Il s'agit de Labīd b. Rabī'a.

» regardé plus d'une [VI, 305] fois sa nuque[1], mais [le souci] d'épargner ma famille » m'a retenu ».

§ **2511.** — Yûsuf b. Ibrâhîm ibn al-Mahdî[2] a recueilli le récit suivant de Sulaymân al-Khâdim al-Khurâsânî, un *mawlà* d'ar-Rashîd. Cet eunuque se tenait auprès du calife, qui déjeunait à Hîra, lorsque le chef de cette ville, 'Awn al-'Ibâdî, entra, tenant à la main un plat où se trouvait un poisson très gras; il le posa devant ar-Rashîd en même temps qu'un pot [contenant un assaisonnement] préparé spécialement. Le calife allait goûter de ce plat, mais [son médecin], Djibrîl b. Bakhtîshû', le lui défendit et fit signe au maître d'hôtel d'ôter le poisson et de le mettre en réserve pour lui-même: ar-Rashîd s'aperçut de ce [manège]. La table desservie et les ablutions terminées, le médecin s'éloigna. Ar-Rashîd, raconte Sulaymân, m'ordonna de le suivre, de le surprendre dans son appartement au moment du repas et de lui rendre compte de ce que j'aurais vu. J'exécutai cet ordre; mais je m'aperçus, aux précautions que je vis prendre [VI, 306] à Djibrîl, qu'il se doutait de la mission dont j'étais chargé. En effet, il se rendit dans une pièce de la maison de 'Awn et ordonna qu'on servît le repas. Parmi les plats figurait le poisson en question. Il se fit apporter trois coupes: dans la première, il mit un morceau du poisson, qu'il arrosa de vin de Tayzanâbâd[3] (c'est un village situé entre Koufa et al-Qâdisiyya; riche en vignes, en arbres, en palmiers et en vergers, il est arrosé par plusieurs canaux dérivés de l'Euphrate [et descendant] des hauteurs [avoisinantes]; son vin est aussi renommé que celui de Qutrabbul[4]). Après avoir ainsi arrosé le poisson, il dit: « Voici comment » Djibrîl le mange ». Il mit dans la seconde coupe un autre morceau de poisson, sur lequel il versa de l'eau très glacée, et dit: « Voici comment le mange le Commandeur » des Croyants (que Dieu le glorifie!), s'il ne le mélange pas avec d'autres mets ». Dans la troisième coupe il mit, avec un morceau de poisson, toutes sortes de viandes, du rôti, des douceurs[5], des variantes (*bawârid*), des légumes, en un mot, de [VI, 307] tous les mets servis, il prit un petit morceau de la valeur d'une ou deux bouchées seulement, et versa sur le tout de l'eau glacée. « Voilà, dit-il, le mets du calife, » s'il goûte à d'autres plats avec le poisson ». Puis il rendit les trois coupes au maître d'hôtel et lui recommanda de les mettre à part jusqu'au réveil du Commandeur des Croyants. Après quoi, il attaqua le poisson et en mangea jusqu'à étouffer; mais, chaque fois qu'il avait soif, il se faisait verser une rasade de vin pur. Ensuite il fit la sieste. Le calife, en se réveillant, me demanda des nouvelles de Djibrîl et s'il avait ou

---

1 Text.: « l'endroit du sabre ».
2 Ibrâhîm ibn al-Mahdî n'ayant pas d'enfant du nom de Yûsuf, il faut certainement lire : Yûsuf b. Ibrâhîm, [l'ami d'Ibrâhîm] ibn al-Mahdî.
3 Ṭayzanâbâd ou Ṭîzanâbâd.
4 Quṭrabbul.
5 *ḥalwà*.

non goûté au fameux poisson; je lui racontai ce qui s'était passé; aussitôt il se fit apporter les trois coupes. Dans la première, celle que le médecin avait désignée comme sa part et sur laquelle il avait versé du vin pur, on trouva le poisson réduit en miettes, et liquéfié comme de la bouillie. Dans la seconde, celle que Djibrîl avait considérée comme la part du calife et sur laquelle il avait versé de l'eau glacée, [VI, 308] le mets s'était gonflé au double[1] de son volume primitif; dans la troisième coupe, celle qui renfermait, au dire de Djibrîl, la portion du calife s'il mangeait avec le poisson d'autres aliments, le poisson s'était corrompu et il s'en exhalait une odeur si infecte qu'ar-Rashîd, lorsqu'il l'approcha, en eut des nausées. Le calife m'ordonna alors de porter cinq mille dinars à Djibrîl, et il ajouta: « Pourrait-on me blâmer » d'aimer un homme qui me gouverne avec cette prudence? ». Quant à moi, je portai cette somme à son adresse.

§ 2512. — Voici un autre récit dû à 'Abd Allâh b. Mâlik al-Khuzâ'î, un des officiers du palais d'ar-Rashîd et le chef de sa police. Un envoyé du calife se présenta chez moi à une heure où je ne recevais jamais de messages; il me fit lever et m'emmena sans me laisser changer de vêtements, ce qui m'inspira une vive frayeur. Quand nous fûmes au palais, l'esclave me précéda pour prévenir le calife de mon arrivée. On me fit entrer sur-le-champ: je le trouvai assis sur son lit; je le saluai, il demeura silencieux; j'étais [VI, 309] interdit et je sentais ma peur redoubler. Enfin il m'adressa la parole et me dit: « 'Abd Allâh, sais-tu pourquoi je t'ai fait appeler en » un pareil moment? — Commandeur des Croyants, répondis-je, je l'ignore. — Je » rêvais tout à l'heure, reprit-il, qu'un Abyssin se présentait devant moi une lance à » la main et me disait: "Rends sur-le-champ la liberté à Mûsà b. Dja'far[2] ou je te » perce de cette arme". Cours, 'Abd Allâh, et fais-le sortir de prison. — Commandeur » des Croyants, demandai-je par trois fois, est-ce bien Mûsà b. Dja'far qu'il faut » mettre en liberté? — Lui-même, me dit-il, va-t'en sur l'heure le délivrer de sa » prison, remets-lui trente mille dirhams et dis-lui de ma part: Si tu veux demeurer » auprès de nous, tu seras traité comme tu peux le souhaiter; si tu préfères te » rendre à Médine, la permission t'en est accordée ».

§ 2513. — Je me dirigeai vers la prison pour m'acquitter de ma mission. En me voyant entrer, Mûsà se leva brusquement, pensant que j'étais chargé de quelque ordre funeste. « Rassure-toi, lui dis-je, le Commandeur des Croyants m'a ordonné de » te remettre en [VI, 310] liberté et de te donner trente mille dirhams; en outre, il » te fait savoir que, si tu veux rester auprès de lui, tu seras bien traité; si tu » préfères retourner à Médine, tu es absolument libre de t'y rendre ». Après lui avoir

---

1 *nisf.*
2 C'est-à-dire Mûsà al-Kāẓim.

remis les trente mille dirhams et lui avoir ouvert les portes de la prison, je lui exprimai l'étonnement que m'inspirait cette aventure. « Je te dirai tout, me répondit » Mûsà. Le Prophète s'est présenté à moi pendant mon sommeil et m'a parlé ainsi: » Mûsà, ta captivité est injuste; prononce ces paroles et tu ne coucheras pas cette » nuit en prison. — Ô toi qui m'es plus cher que mon père et ma mère, dis-je au » Prophète, quelles sont ces paroles? — Prie en ces termes: Ô Toi qui entends les » plaintes et devances toute chose, Toi qui revêtiras les os de leur chair et » ressusciteras les morts, je T'implore par Tes noms glorieux, je T'implore par Ton » Grand Nom, le plus sublime, nom caché et mystérieux que nulle créature ne » connaît. Dieu bon, dont la patience est invincible. Dieu bienfaisant, dont les » faveurs sont [VI, 311] incessantes comme elles sont innombrables, viens à mon » secours! — Tu vois que j'ai été exaucé ».

§ **2514.** — Hammâd b. Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî rapporte le récit suivant qui lui a été raconté par Ibrâhîm ibn al-Mahdî. Je faisais le pèlerinage avec ar-Rashîd; pendant que nous cheminions, je restai à l'écart et poursuivis ma route à cheval, loin de mes compagnons. Vaincu par le sommeil, je ne remarquai point que ma monture était sortie du bon chemin, et lorsque je m'éveillai, je me trouvai hors de la grand-route. La chaleur était accablante, et une soif ardente me dévorait. Bientôt j'aperçus devant moi une tente de nomade et une sorte de dôme, qui abritait un puits dans le voisinage d'un champ cultivé; c'était entre La Mekke et Médine. Ne voyant aucun être vivant, en m'approchant pour examiner l'édicule, je remarquai qu'un Noir s'y était endormi. Il sentit ma présence, ouvrit ses grands yeux, rouges comme deux coupes pleines de sang, et se mit sur son séant: il était d'une taille colossale. « Noir, lui dis-je, puise pour moi de l'eau à ce [VI, 312] puits ». Il répéta mes paroles en me singeant et ajouta: « Si tu as soif, mets pied à terre et bois ». Le cheval que je montais étant rétif et prompt à s'emporter, je n'osais descendre de peur qu'il ne s'échappât; je lui donnai un coup [de cravache] sur la tête, puis, ayant recours à mon talent de chanteur, qui ne m'avait jamais été plus utile qu'en cette circonstance, j'élevai la voix et entonnai la chanson[1]:

[Ô mes deux compagnons], si je meurs, enveloppez mon corps de la chemise d'Arwâ et donnez-moi à boire l'eau du puits de 'Urwa;

Elle a un campement printanier près d'Udjâdj et un campement d'été près du château de Qubâ'.

Tiède pendant l'hiver, fraîche pendant l'été, elle[2] *brille comme la pleine lune dans les ténèbres de la nuit.*

§ **2515.** — Alors l'esclave leva la tête et me dit: « Que préfères-tu, de l'eau simple, ou mélangée » avec du *sawîq*? » Je lui répondis que je la voulais avec ce mélange. Il prit une gourde pleine de *sawîq*, dont il versa le contenu dans une écuelle et me l'offrit; puis il se frappa la tête et la poitrine en criant: « Oh! que mon sein est [VI, 313] brûlant! Oh que mon cœur est en flammes! Maître, [chante] » encore et je continuerai [à verser] ». Quand j'eus achevé de boire, il reprit: « Maître, tu es à plusieurs » milles de la route; je crains que tu n'aies soif; je veux remplir mon outre que voici et la porter devant

---

1 Les vers sont d'as-Sarî b. 'Abd ar-Rahmân; voir *Aghânî* (Beyrouth), XX, 157.

2 Il s'agit sans doute de l'eau du puits; mais l'ordre des vers serait à modifier pour placer celui-ci après le premier des trois; cf. d'ailleurs Yâqût, s.v. Bi'r 'Urwa.

» toi ». Je le lui permis; il remplit l'outre et se mit à me précéder en sautillant, sans jamais manquer la mesure du chant. Sitôt que je m'arrêtais pour reprendre haleine, il venait à moi et me demandait si j'avais soif; je continuai ainsi à lui faire entendre la mélodie du désert[1] jusqu'à ce qu'il m'eût remis sur le bon chemin. « Pars, me dit-il alors, que Dieu te garde et qu'Il te conserve les dons précieux dont Il » t'a comblé! ». Tel était du moins le sens de ses paroles, car il parlait dans sa langue barbare. Je rejoignis la caravane; ar-Rashîd, inquiet de mon absence, avait envoyé à ma recherche dans le désert des courriers à cheval ou montés sur des chameaux à deux bosses (*bukht*); sa joie fut grande quand il me revit.

§ **2516.** — Dès que je lui eus conté mon aventure, il ordonna qu'on lui amenât [VI, 314] le Noir; peu d'instant après, l'esclave était devant lui: « Ami, lui demanda le calife, pour quel [objet brûle] ton » cœur? — Pour Maymûna, Seigneur, répondit-il. — Et qui est Maymûna? — La fille de Hubshiyya. — » Quelle Hubshiyya? demanda le calife. — La fille de Bilâl ». Ar-Rashîd le fit interroger [dans sa langue maternelle]: il apprit alors que cet homme était un esclave des descendants de Dja'far at-Tayyâr, et que la Maymûna qu'il aimait appartenait à une famille descendant d'al-Hasan b. 'Alî. Il voulut acheter cette esclave, mais ses maîtres refusèrent d'en recevoir un prix quelconque et l'offrirent au calife; puis il racheta le Noir, et le maria à sa belle, après les avoir affranchis l'un et l'autre; en outre, il lui donna deux jardins fruitiers pris sur son domaine de Médine, et trois cents dinars.

§ **2517.** — Ibn as-Sammâk se présenta, un jour, chez ar-Rashîd; devant le calife, une colombe picotait des graines. Ar-Rashîd lui ordonna de dépeindre cet oiseau en quelques mots. [VI, 315] « Il » semble, reprit le poète, qu'elle regarde à travers deux rubis, qu'elle pique le grain avec deux perles » et qu'elle marche sur deux cornalines ».

§ **2518.** — On m'a cité aussi cette description, due à un autre poète:

Elle gémit d'une voix plaintive à l'annonce du départ de son compagnon chéri.
Un collier, arrondi comme la lettre nûn *et coloré aux extrémités, [orne son cou].*
Il semble qu'elle te regarde à travers deux rubis.
Les deux cavités d'où sortent ses gémissements ressemblent à deux perles,
Et ses deux pennes, à des jardins.
Derrière son cou, deux plumes se frisent comme des boucles de cheveux;
Ses pattes sont colorées comme deux branches de corail;
Et deux capuchons sont tissés au-dessus de ses ailes.
La couleur de son plumage, entre l'extrémité de ses deux ailes, est celle du paon.
Abritée sous la feuillée d'un bocage, retraite paisible,
[VI, 316] *Elle pleure son compagnon; le désir et l'absence excitent ses gémissements.*
Elle le pleure sans répandre de larmes; ses paupières restent sèches.
Et elle ne connaît pas le fard dont je me sers pour colorer mes yeux.

§ **2519.** — Ma'n b. Zâ'ida[2] vint en présence d'ar-Rashîd, qui avait conçu du ressentiment contre lui. Comme il marchait à petits pas, le calife lui dit: « En vérité, » Ma'n, tu as vieilli. — Oui, Commandeur des Croyants; mais c'est à ton service,

---

1 *naṣb.*
2 Ma'n b. Zā'ida étant mort en 151/768-9, il faut lire Yazīd b. Mazyad, neveu de Ma'n.

» répondit-il. — Il te reste encore de la vigueur. — Elle t'appartient, Commandeur » des Croyants. — Tu es un homme constant. — Contre tes ennemis, Commandeur » des Croyants ». Le calife lui pardonna et lui confia un gouvernement. Un dévot de Bassora, ʿAbd ar-Rahmân b. Zayd, à qui l'on rapportait ces paroles, s'écria: « Le » malheureux, il n'a donc rien laissé à son Seigneur! ». Ce même Maʿn b. Zâ'ida[1] répondit, un jour, à ar-Rashîd, qui lui disait le tenir en réserve pour une mission importante: « Commandeur des Croyants, Dieu m'a donné, pour te servir, un cœur » cimenté de dévouement, une main toujours [VI, 317] prête à exécuter tes ordres, » une épée dirigée contre tes ennemis. Fais-moi donc connaître ta volonté ». On a attribué aussi cette réponse à Yazîd b. Mazyad.

§ 2520. — Je me présentai, un jour, devant ar-Rashîd, raconte al-Kisâ'î; après lui avoir offert mon tribut d'hommages et de vœux, j'étais sur le point de me retirer lorsqu'il m'ordonna de m'asseoir. Je restai donc auprès de lui jusqu'au moment où la foule des courtisans s'étant retirée, il ne resta qu'un petit nombre de favoris: « ʿAlî, » me dit le Commandeur des Croyants, te plairait-il de voir Muhammad et ʿAbd » Allâh[2]? — Commandeur des Croyants, répondis-je, je ne puis éprouver un plus vif » désir, ni une joie plus grande que de voir combien Dieu t'a béni dans ces deux » enfants ». Il ordonna qu'on les amenât. Les deux jeunes princes se présentèrent bientôt, semblables à deux étoiles du firmament, charmants de douceur et de gravité: ils avancèrent, les yeux baissés et d'un pas lent, jusqu'au seuil de la salle. Là, ils adressèrent à leur père le salut califal, accompagné des vœux les mieux tournés. [VI, 318] Ar-Rashîd leur dit d'approcher et plaça Muhammad à sa droite, ʿAbd Allâh à sa gauche. Il m'invita alors à les faire lire et à leur adresser quelques questions; ils répondirent à toutes de la manière la plus satisfaisante et sortirent de l'épreuve avec succès. Ar-Rashîd était enchanté et ne dissimulait pas sa joie: « ʿAlî, » me demanda-t-il, que dis-tu de leurs progrès, que penses-tu de leurs réponses? — » Commandeur des Croyants, répondis-je, on peut dire d'eux ce que disait le poète:

Je vois deux astres de gloire, deux rameaux du califat, qu'embellit la noblesse de l'origine et du lignage.

« Commandeur des Croyants, ces deux rameaux [sont nés] d'un noble tronc; ils ont » poussé dans une terre féconde, où leurs racines sont vigoureuses, où une sève » abondante les nourrit. Fils d'un père illustre, tout-puissant, d'une science étendue, » d'une sagesse immense, ils régneront avec la même justice; ils brilleront de son » éclat, parleront son langage et se développeront sous son heureuse influence. Que » par eux Dieu fasse la joie de leur père! qu'Il prolonge leurs jours et ceux [VI, 319]

---

1 Même erreur, d'ailleur en partie corrigée à la fin du §.
2 Muḥammad, le futur al-Amîn, et ʿAbd Allâh, le futur al-Maʾmûn.

» du calife pour le bonheur de la nation! ».

§ **2521.** — Je leur demandai après cela s'ils savaient par cœur quelques poésies anciennes; ils me répondirent affirmativement, et Muhammad commença ainsi[1]:

Pauvre, j'ai la pudeur de ma pauvreté; riche, je mets ma fortune en commun; j'écarte ceux dont le caractère n'est pas conforme au mien.

Je fais de mes biens le bouclier de mon bonheur, et c'est à mon mérite seul que je dois ma supériorité.

'Abd Allâh récita ensuite les vers que voici:

Elle se hâte, dès l'aurore, de blâmer ta conduite; mais elle blâme parfois ce qu'elle ne connaît pas.

Le roi de l'univers a tout pouvoir sur moi; seul Il accorde le bonheur à qui lui plaît.

Que d'autres se réjouissent de l'infortune [d'autrui], ou gémissent sur les rigueurs de la destinée;

Moi, j'ai pour me défendre une lance bien droite qui ne se laisse pas facilement briser.

Je n'avais jamais vu parmi les enfants de califes, ces rameaux d'un arbre béni, deux jeunes princes à la langue [VI, 320] plus déliée, au langage plus élégant, et plus aptes à utiliser ce qu'ils avaient appris par cœur que les deux fils d'ar-Rachîd; aussi fis-je pour leur bonheur mille vœux auxquels leur père s'associa par le mot *amen*. Il les attira sur son cœur, les tint longtemps embrassés, et, lorsqu'il les laissa, je vis que des larmes coulaient sur sa poitrine.

§ **2522.** — Enfin, il leur permit de se retirer, et, après leur départ, il se tourna de mon côté en disant: « Il me semble vous voir, vous et ces deux enfants, lorsque l'arrêt du destin s'accomplira, » lorsque la fatalité descendra du ciel et que le terme assigné par le Livre sera arrivé; l'union cessera » de régner entre les deux frères, ils seront divisés d'intérêts et deviendront ennemis. Leurs hostilité » fera couler des flots de sang, la mort étendra ses ravages, l'honneur des femmes sera foulé aux pieds, » et bien des survivants souhaiteront d'être au nombre des morts. — Commandeur des Croyants, » demandai-je, [tes paroles sont-elles inspirées par] un indice lié à [la date de] leur naissance ou par une » tradition recueillie par le Commandeur des Croyants à propos de leur venue au monde? — Non, me » répondit ar-Rashîd, c'est une prédiction (*athar*) inexorable transmise aux [VI, 321] savants par les » légataires[2] et à ceux-ci par les prophètes ».

§ **2523.** — Le grammairien al-Ahmar[3] raconte qu'ar-Rashîd le fit appeler pour lui confier l'éducation de Muhammad al-Amîn. Quand j'entrai chez le calife, dit-il, il me parla en ces termes: « Ahmar, le Commandeur des Croyants te confie son sang le » plus précieux, le fruit de son cœur. Il te laisse pleine autorité sur son fils et lui » fait un devoir de t'obéir; sois à la hauteur de la mission que le calife t'a donnée; » apprends à ton élève le Coran, enseigne-lui les traditions; orne sa mémoire des

---

1 Les vers sont de Ḥâtim aṭ-Ṭâ'î, voir *Aghânî* (Beyrouth), XVII, 282.

2 *awṣiyâ'*, pl. de *waṣî* (des prophètes).

3 'Alî b. al-Ḥasan al-Aḥmar.

» poésies [classiques]; instruis-le dans la tradition du Prophète; apprends-lui à » commencer un propos et à mesurer l'effet de ses paroles; interdis-lui de rire en » dehors des heures [vouées au divertissement]; apprends-lui à recevoir avec respect » les anciens de la famille de Hâshim qui se présenteront chez lui et à traiter avec » considération les chefs qui assisteront à ses réceptions. Ne laisse point passer une » heure du jour sans la mettre à profit pour son instruction; ne sois ni assez sévère » pour que son intelligence dépérisse, ni assez indulgent pour qu'il s'adonne à [VI, » 322] la paresse et s'y accoutume. Corrige-le, autant qu'il dépendra de toi, en » employant l'amitié et la douceur; mais, si elles n'ont pas d'effet sur lui, use de » sévérité et déploie ta rigueur ».

§ 2524. — On raconte que le poète al-'Umânî prononça devant ar-Rashîd une harangue dans laquelle il ne cessa d'exalter le mérite de Muhammad [al-Amîn], en exhortant le calife à renouveler en faveur de son fils le pacte de succession. Quand il eut cessé de parler, le calife lui dit: « Réjouis-toi, 'Umânî, Muhammad sera mon » successeur. — Commandeur des Croyants, répondit le poète, [ma joie est] celle de » l'herbe qui reçoit la pluie, de la femme stérile qui devient mère, du malade qui, » après une douloureuse maladie, retrouve la santé. Muhammad est un prince in- » comparable, qui saura défendre sa gloire et ressemblera à son aïeul ». Le calife lui demanda ce qu'il pensait de 'Abd Allâh [al-Ma'mûn]. — « Bon pâturage, répliqua al- » 'Umânî, mais moins bon que le *sa'dân*[1] ». Ar-Rashîd sourit: « Maudit Bédouin, dit- » il, comme il sait trouver ce qui laisse à désirer! Quant à moi, vrai Dieu, je retrouve » chez 'Abd Allâh la sagesse énergique d'al-Mansûr, la piété d'al-Mahdî, la fierté [VI, » 323] d'al-Hâdî, et si Dieu me permettait de lui trouver une quatrième analogie[2], il » me serait facile de le faire ».

§ 2525. — Voici ce que raconte al-Asma'î: Me trouvant auprès d'ar-Rashîd dans une de ses réunions du soir, je remarquai chez ce prince une agitation extraordinaire: tantôt il s'asseyait, tantôt il se couchait, tantôt il s'accoudait; à un moment donné, il récita ces vers:

Confie le gouvernement des serviteurs de Dieu à un homme sûr, stable dans ses projets, sans faiblesse ni manque d'entrain.

Et dédaigne les propos de ces bavards qui ne comprennent pas ce que le peuple lui-même a compris.

En entendant ces paroles, je devinai que le calife méditait quelque projet important.

---

1 Plante fourragère considérée comme la meilleure pour les chameaux; locution proverbiale dont le sens est: « il n'est pas mal, mais il y a mieux ».

2 Se fondant sur une anecdote (VI, 231 = § 2439), B. de M. pense ici au prophète (voir sa note sur VI, 323), mais c'est peut-être une simple coïncidence.

Bientôt il ordonna à Masrûr al-Khâdim d'aller chercher Yahyà; quelques instants après, Yahyà était auprès de lui: « Abû l-Fadl, lui dit ar-Rashîd, le Prophète » est mort sans faire de testament: l'Islam était alors dans toute la force de sa » jeunesse, la foi venait de naître; l'union régnait parmi les Arabes auxquels Dieu » avait accordé [VI, 324] la sécurité après le péril, la gloire après l'abaissement. Mais » la masse des Arabes ne tarda pas à renier Abû Bakr, et tu sais ce qui arriva à cette » époque. Abû Bakr ayant désigné 'Umar pour lui succéder, la nation le reconnut et » l'accepta comme calife. Mais 'Umar confia [le choix de son successeur] à un conseil, » et tu n'ignores pas qu'à la suite des discordes civiles qui éclatèrent après lui, » l'autorité sortit des mains qui devaient la posséder. Je veux, quant à moi, régler » solidement ma succession; je veux l'assurer à un homme dont j'approuve la » conduite et dont j'estime les actes, à un homme qui, j'en suis sûr, gouvernera » habilement, sans qu'on ait à redouter de sa part ni pusillanimité ni faiblesse, je » veux parler de 'Abd Allâh. Cependant les suffrages de la famille de Hâshim » inclinent vers Muhammad, malgré sa tendance à obéir à ses passions, à céder à ses » instincts, malgré la facilité avec laquelle il prodigue sa fortune et associe les » femmes, et jusqu'aux esclaves, à ses desseins. Au contraire, 'Abd Allâh ne mérite » que des éloges: son jugement est solide et les affaires les plus importantes [VI, 325] » peuvent lui être confiées. Or si je témoigne mes préférences pour lui, je déchaîne » contre nous la famille de Hâshim; si je fais de Muhammad mon unique héritier, je » crains que ce choix ne jette le trouble dans l'État. Fais-moi connaître ta manière » de voir dans cette affaire, donne-moi un sage conseil qui aille dans l'intérêt de » tous, car tu es, grâce à Dieu, un homme de bon conseil et d'une rare pénétration. » — Commandeur des Croyants, répondit Yahyà, toute faute peut être corrigée, » toute erreur est réparable, excepté celle qui concerne la succession au trône; car » une erreur à cet égard est pleine de périls, une faute sans remède. Mais ce n'est ni » le moment ni le lieu d'en délibérer ». Le calife comprit que son conseiller voulait [l'entretenir] en particulier, et il m'ordonna de me tenir à l'écart; je me levai et allai m'asseoir dans un coin d'où je pouvais entendre ce qui se disait. Ils entamèrent une longue discussion et leur délibération dura toute la nuit; ils ne se séparèrent qu'après avoir décidé que la couronne passerait à 'Abd Allâh après Muhammad.

§ 2526. — Umm Dja'far [Zubayda] vint, un jour, [VI, 326] chez ar-Rashîd et lui dit: « Tu es injuste envers ton fils Muhammad; tu lui donnes le gouvernement de » l'Irak et lui refuses subsides et généraux, tandis que tu accordes tout cela à [son » frère] 'Abd Allâh. — Es-tu qualifiée, répondit ar-Rashîd, pour faire une distinction » entre les diverses fonctions et mettre les hommes à l'épreuve? J'ai donné à ton fils » un [gouvernement] paisible, et à 'Abd Allâh un [pays en état de] guerre; or le chef » d'une province hostile a plus besoin de troupes que le chef d'un gouvernement » pacifié. D'ailleurs, c'est ton fils que je redoute pour 'Abd Allâh, mais 'Abd Allâh

» ne serait pas un danger pour ton fils, si celui-ci venait à être proclamé calife ».

§ 2527. — En l'année 186/802, ar-Rashîd fit le pèlerinage avec ses deux héritiers présomptifs, al-Amîn et al-Ma'mûn; il rédigea les deux chartes [qui réglaient les droits] des deux frères et les fit suspendre à la Ka'ba. Ibrâhîm an-Nakha'î raconte que l'acte tomba par terre au moment où on le hissait sur les murs du temple: « Je » me dis en moi-même, ajoute Ibrâhîm, de même que cet écrit est tombé avant » d'être arboré, de même ce pouvoir s'évanouira avant d'arriver à son terme ».

§ 2528. — [VI, 327] Voici aussi ce que rapporte Sa'îd b. 'Âmir al-Basrî: je faisais le pèlerinage cette année-là; or le peuple était fort ému de l'affaire des chartes et du serment prêté dans la Ka'ba. Je rencontrai un Hudhaylite qui conduisait son chameau en chantant ce vers:

Parfois d'une allégeance les serments sont violés, et souvent la révolte brûle de tous ses feux.

« Malheureux, m'écriai-je, que dis-tu là? — Je dis, répliqua le Bédouin, que les » sabres vont sortir du fourreau, que la discorde et les dissensions vont déchirer » l'empire. — Comment le sais-tu? lui demandai-je. — Vois, me dit-il, ce chameau » qui demeure immobile, ces deux hommes qui se disputent, ces deux corbeaux qui » se vautrent dans le sang. Vrai Dieu, cela finira par des guerres et des calamités! ».

§ 2529. — On raconte qu'al-Amîn, après avoir prononcé le serment à ar-Rashîd, allait sortir de la Ka'ba, lorsque Dja'far b. Yahyà le rappela et lui dit: « Que » Dieu te maudisse si tu trahis ton frère! ». Il répéta trois fois ces paroles et, chaque fois, il lui fit redire son serment. Telle fut, [VI, 328] dit-on, la cause de la haine qu'Umm Dja'far conçut contre Dja'far b. Yahyà: cette princesse fut dès lors une des première à exciter le ressentiment du calife et à lui inspirer la condamnation de ce favori.

§ 2530. — En l'année 187/803, ar-Rashîd fit reconnaître son fils al-Qâsim en qualité de successeur d'al-Ma'mûn, avec cette clause qu'al-Ma'mûn, une fois investi du califat, déciderait en dernier ressort s'il devait confirmer al-Qâsim dans ce titre ou le lui enlever.

§ 2531. — En cette même année 187, mourut Abû 'Alî al-Fudayl b. 'Iyâd[1]; né dans le Khorassan, il vint à Koufa, où il suivit l'enseignement d'al-Mansûr b. al-Mu'tamir et d'autres [traditionnistes]. Ensuite, il se voua au culte de Dieu et se rendit

[1] al-Fuḍayl b. 'Iyāḍ.

à La Mekke, où il résida jusqu'à sa mort. Voici une anecdote racontée par Sufyân b. 'Uyayna: ar-Rashîd nous ayant fait appeler, nous allâmes chez lui accompagnés d'al-Fudayl, qui s'avança le dernier, la tête couverte de son manteau: « Sufyân, me dit-» il, lequel de ces hommes est le Commandeur des Croyants? — Le voici », lui répondis-je en [VI, 329] désignant ar-Rashîd. Il lui adressa alors les paroles suivantes: « Toi qui es beau de visage, toi qui tiens dans tes mains et sous ta responsabilité le » sort de ce peuple, un lourd fardeau pèse sur toi ». Ar-Rashîd ne put retenir ses larmes; il fit donner ensuite à chacun de nous une bourse d'argent, que tous nous acceptâmes, à l'exception d'al-Fudayl. « Abû 'Alî, lui dit le calife, si tu ne crois pas » licite de garder cet argent, prends-le pour exonérer un débiteur, pour nourrir un » affamé, pour vêtir quelqu'un qui est nu ». Cependant [le saint personnage] persista dans son refus. Je lui dis en sortant: « Abû 'Alî, tu as eu tort de ne pas accepter cet » argent, tu aurais pu le consacrer aux bonnes œuvres ». Mais lui, me prenant par la barbe, me répondit: « Abû Muhammad, comment toi, le *faqîh* de cette ville, toi que » l'on admire, peux-tu commettre une pareille erreur? Si cet argent était bon pour » ces gens-là, il le serait pour moi aussi ».

§ 2532. — Mûsà b. Dja'far[1] mourut [VI, 330] empoisonné à Bagdad, dans la quinzième année du règne d'al-Rashîd (186/802); il était âgé de cinquante-quatre ans. Dans notre *Risâlat al-Bayân fî asmâ' al-a'imma al-quittî'iyya*[2] *min ash-Shî'a*, nous avons cité les noms [des imâms reconnus par les Shî'ites dits *qat'iyya*], celui de leur mère, l'emplacement de leurs tombeaux; nous avons indiqué l'âge qu'ils avaient [à leur mort], le nombre d'années pendant lesquelles ils vécurent [jusqu'au décès de] leur père, et nommé les grands-parents que chacun d'eux put connaître.

§ 2533. — Les vers suivants, qui ont pour auteur Kulthûm al-'Attâbî, sont adressés à ar-Rashîd:

Un imâm qui tient entre ses mains le sceptre de la religion, dont le bois ne saurait être taillé.

Son regard enveloppe toutes les créatures, qu'elles soient proches ou éloignées.

L'esprit vif et éveillé, il passe la nuit en confidences pour trouver un remède aux [soucis que] recèlent ses entrailles.

Il entend la prière de celui qui l'invoque du fond de sa misère: une seule prière lui suffit et n'a pas besoin d'être répétée.

§ 2534. — Yamût b. al-Muzarra' rapporte ce qui suit d'après [VI, 331] son oncle maternel 'Amr

---

1 Mūsà b. Dja'far b. Muḥammad b. 'Alī b. al-Ḥusayn b. 'Alī b. 'Abī Ṭālib.

2 *al-qiṭṭī'iyya / al-qaṭ'iyya.*

b. Bahr al-Djâhiz[1]: Kulthûm al-'Attâbî dénigrait le talent d'Abû Nuwâs; le *râwiya* de ce dernier lui dit un jour: « Comment oses-tu rabaisser le mérite d'Abû Nuwâs après des vers comme ceux-ci[2]:

5. — Si nous célébrons une de tes belles actions, tu es l'objet de nos louanges et supérieur encore à ce qui nous admirons en toi;

6. — Mais si nos éloges s'adressent à un autre, c'est encore de toi que nous voulons parler.

« C'est un plagiat, s'écria al-'Attâbî. — Au préjudice de quel poète? demanda le rhapsode. — D'Abû » Dahbal al-Djumahî[3] — Dans quel passage? — Dans celui-ci:

Si l'on dit de l'un d'eux: « il est la fleur des héros », c'est parler du fils d'al-Mughîra.

Le sein d'une femme n'a jamais porté un homme tel que lui; pour un pareil enfantement les autres femmes demeurent infécondes.

Son interlocuteur lui cita ensuite avec admiration les vers suivants [d'Abû Nuwâs][4]:

[VI, 332] *[Cette douce liqueur] circule dans leurs veines, comme la guérison s'infiltre dans un corps malade.*

« Encore un plagiat, s'exclama al-'Attâbî. — De quel poète? — De Shawsa[5] al-Faq'asî, répondit al-'Attâbî. » — En quel endroit? — Dans celui-ci:

Dès que le malade dénoue l'orifice de l'outre, ce breuvage bienfaisant monte et descend dans tout son être;

Et quand il se mêle à ses entrailles, on ne peut plus croire que la douleur les déchirait autrefois.

« Voici encore un beau vers [d'Abû Nuwâs], reprit le rhapsode:

Leurs mains ne sont faites que pour répandre des bienfaits, leurs pieds ne sont créés que pour gravir les marches de la chaire.

« Autre plagiat, remarqua al-'Attâbî. — Au détriment de qui? demanda le rhapsode. — De Marwân b. » Abî Hafsa[6] — Et quels sont les vers qu'il a pillés? — Les voici:

Leurs mains ne sont faites que pour répandre des bienfaits, leurs langues que pour prononcer d'éloquents discours.

[VI, 33] *Tantôt ils luttent de générosité avec le vent [qui apporte la pluie bienfaisante]; tantôt ils prodiguent leurs dons à l'orateur éloquent.*

Le rhapsode garda le silence; mais eût-il cité tous les vers d'Abû Nuwâs, son contradicteur eût répondu: « Plagiat! »

§ 2535. — Au rapport d'Abû l-'Abbâs Ahmad b. Yahyà Tha'lab, le poète Abû l-Atâhiya pressa si vivement ar-Rashîd de lui accorder 'Utba, que le calife lui promit

---

1 Bahr al-Djāḥiẓ.
2 *Dīwān*, 415.
3 al-Djumaḥī.
4 *Dīwān*, 41.
5 Il m'a été impossible d'établir le nom de ce poète, qui doit être très altéré.
6 Ḥafṣa.

sa main et prit l'engagement d'en faire lui-même la demande, en ajoutant que, si elle était bien accueillie [par la jeune esclave], il fournirait le trousseau de la mariée et donnerait au poète une somme considérable. Mais bientôt arrivèrent des affaires qui absorbèrent tout son temps; Abû l-Atâhiya, ne pouvant trouver accès auprès du calife, lui fit remettre par Masrûr, le chef de ses eunuques, trois éventails. Masrûr, quand il lui présenta ces trois objets réunis ensemble, trouva son maître d'humeur souriante. Sur le premier, ar-Rashîd lut cette suscription[1]:

J'ai interrogé la brise sur le succès de mes demandes, et elle m'a apporté le parfum de tes mains généreuses.

[VI, 334] « Le drôle a réussi! » s'écria ar-Rashîd. Sur le second éventail, il lut:

Pour obtenir de toi ce qui tient mon cœur en suspens, je donne à ma monture les allures les plus rapides.

« A merveille! » fit ar-Rashîd. Le troisième portait ce vers:

Souvent je cède au désespoir, puis je me dis: Non, celui qui m'a garanti le succès est un cœur généreux.

« Le maudit homme, ajouta le calife, comme il tourne les vers! » Puis il le fit venir et lui dit: « Abû l-Atâhiya, tu as ma parole; dès demain, si Dieu le permet, je » donnerai satisfaction à tes vœux ».

§ 2536. — Il fit prévenir 'Utba qu'il avait besoin de la voir et qu'elle eût à l'attendre chez elle dans la soirée; ce message inquiéta et troubla 'Utba qui courut demander au calife de lui épargner [cette visite]; mais ar-Rashîd jura qu'il ne lui ferait connaître sa demande que chez elle. En effet, la nuit venue, il se rendit chez 'Utba, accompagné de ses eunuques favoris, et lui dit: « Avant de te présenter ma » requête, promets-moi qu'elle sera exaucée. — Je suis ton [VI, 335] esclave, répondit » 'Utba, et tes ordres seront exécutés, pourvu qu'il ne soit pas question d'Abû l- » 'Atâhiya. Je me suis engagée à cet égard devant ton père (que Dieu ait son âme!), » par tous les serments qui peuvent lier l'homme vertueux comme le méchant, j'ai » juré d'aller pieds nus à La Mekke, et, dès que mon pèlerinage serait accompli, de » m'en imposer un autre, sans pouvoir le racheter par une pénitence quelconque, j'ai » juré également de faire abandon aux pauvres de tous les biens qui pourraient » m'échoir en partage, à l'exception [du tapis] sur lequel je prie ». Et elle fondit en larmes devant le calife, qui, touché de compassion, se retira sans insister.

§ 2537. — Le lendemain matin, Abû l-'Atâhiya, ne doutant plus de son tri-

[1] *Dîwân* d'Abû l-'Atâhiya, 322.

omphe, se présenta chez ar-Rashîd, qui lui dit: « Je t'assure que je n'ai pas négligé » tes intérêts: Masrûr, Husayn, Rashîd et d'autres encore sont là pour en témoigner », et il lui donna alors l'explication de ce qui s'était passé. En écoutant le récit du calife, raconte Abû l-'Atâhiya, je restai interdit pendant un moment; enfin je lui répondis: « Je désespère maintenant d'obtenir 'Utba, puisqu'elle t'a opposé un » refus, et je suis [VI, 336] convaincu que personne après toi ne pourra obtenir d'elle » une réponse favorable ». Ce fut à la suite de cette aventure qu'il revêtit la bure. Voici des vers de sa composition dans lesquels il rappelle cette circonstance:

J'ai rompu les fils de l'espérance qui me rattachaient à toi, j'ai retiré la selle du dos de mes chevaux[1].

Le désespoir glacial a pénétré dans mon cœur, et désormais il m'est indifférent de rester ou de partir.

§ 2538. — On raconte qu'après avoir eu connaissance de ce vers d'Abû l-'Atâhiya sur 'Utba,

Hélas une gazelle du calife m'a pris dans ses filets! Comment pourrais-je fuir une gazelle qui appartient au calife?

ar-Rachîd se fâcha de ce qu'il considérait comme une raillerie à son adresse; il fit mettre le poète en prison et le livra à Tundjâb, l'officier de l'exécution de ses châtiments qui était un homme d'un caractère dur et cruel. Abû l-'Atâhiya lui adressa les vers que voici[2]:

Tundjâb, ne hâte point mon [supplice]: telle n'est pas la volonté du calife,

[VI, 337] *Les éclairs que je voyais briller dans le ciel [de sa générosité] me faisaient concevoir d'autres espérances.*

§ 2539. — Voici d'autres vers qu'il composa dans sa prison et après une longue captivité[3]:

Ô toi qui n'es que clémence et bonté, puisse Dieu accroître ton bonheur et tes bienfaits!

Dans ton ombre bénie, je suis délaissé et reste [en prison]; combien durera cette détention?

On me dit que j'ai trouvé grâce devant toi. Ah! qui pourra me montrer les signes de ton pardon?

« Pauvre poète, s'écria ar-Rashîd, si je l'avais vu, il ne serait pas en prison; car je ne

---

1 C'est-à-dire: « j'abandonne ».
2 *Dīwān*, 322.
3 *Dīwān*, 322.

» me suis permis de prononcer cette condamnation que parce qu'il était loin de mes » yeux »; et il le fit mettre en liberté sur-le-champ.

§ **2540.** — Abû l-'Atâhiya est l'auteur de ces vers[1]:

Le nom de la mort nous épouvante quand on le prononce; nous cédons aux illusions de cette vie, à ses frivolités, à ses jeux.

Quoique enfants de ce monde, nous sommes créés pour un autre séjour; mais les biens d'ici bas sont chose bien attrayante.

Du même poète[2]:

[VI, 338] *La mort se tient en embuscade; les plaisirs [de ce monde] sont troubles, ses tourments sont cruels et son empire n'est que révolutions.*

Du même[3]:

1. — L'homme dont l'existence se prolonge ressemble à une étoffe que le temps a usée.

7. — Chose étrange! pendant qu'il est éveillé, il gaspille ce qui lui sera nécessaire le jour où il s'endormira.

Du même[4]:

2. — Méfie-toi des perfidies de ce monde: combien de tes semblables n'ont-ils pas été trompés!

6. — Tous les hommes s'accordent à le maudire; mais je ne vois personne y renoncer.

§ **2541.** — Autres vers d'Abû l-'Atâhiya[5]:

1.— Tu n'es qu'un emprunteur tenu à restitution prochaine; car il faut rendre ce qu'on emprunte.

2.— Comment l'homme est-il épris des charmes d'une existence dont chaque souffle est compté?

[VI, 339] Autres vers[6]:

1.— Ta vie n'est qu'un nombre limité de souffles: chaque fois que tu respires, tu perds un atome de ton existence.

2.— A chaque instant, [le même souffle] qui renouvelle ta vie en abrège la durée. Le guide qui conduit ta caravane en chantant ne plaisantera pas avec toi.

Du même auteur[7]:

3.— Ô mort, il n'est donc point de refuge contre toi? tu arrives et ne te montres ni injuste ni partiale.

---

1 *Dīwān*, 25.
2 *Dīwān*, 222.
3 *Dīwān*, 56.
4 *Dīwān*, 186.
5 *Dīwān*, 78.
6 *Dīwān*, 10.
7 *Dīwān*, 23.

4.– Tu viens anéantir ma vieillesse, comme celle-ci avait anéanti mes jeunes années.

§ **2542.** – Autre pensée du même[1]:

1.– Dans mon fol égarement, j'oubliais la mort, comme si je ne l'avais jamais vue à l'œuvre.
2.– N'est-elle pas cependant le but suprême de tout ce qui existe? Pourquoi ne pas abandonner dès à présent ce qui doit nous échapper?

Autres vers[2]:

[VI, 340] *1.– Les disgrâces de la fortune viennent t'avertir; muettes et mystérieuses, elles pleurent sur ton sort;*
2.– Elles te parlent d'ossements qui tombent en poussière, de formes qui s'évanouissent;
3.– Elles te montrent ta tombe au milieu de tant de sépulcres, et tu es encore au nombre des vivants!

Il a dit aussi[3]:

Souvent l'homme qui construit une demeure pour s'y mettre à l'abri devient l'hôte du tombeau, et sa maison reste inhabitée.

§ **2543.** – J'étais un soir chez ar-Rashîd, raconte Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî, et je lui chantais un morceau qui le mit en joie; il m'invita à ne pas interrompre mon chant, et je continuai jusqu'à ce qu'il s'endormît. Alors je m'arrêtai, déposai mon luth et restai à ma place. Tout à coup, je vis apparaître un jeune homme beau et bien fait; il était vêtu d'une courte robe de soie, et sa tournure était élégante; il entra, salua et s'assit. L'arrivée de cet inconnu dans un pareil moment, en un pareil lieu, et sans être [VI, 341] annoncée, me surprit beaucoup; mais je me dis en moi-même que ce devait être un de ces fils d'ar-Rashîd que je n'avais ni vus ni rencontrés jusqu'alors. L'étranger, prenant le luth où je l'avais laissé, le plaça sur ses genoux et se mit à l'essayer le plus habilement du monde; il l'accorda comme je n'aurais pas su le faire, et après un prélude tel que je n'en avais jamais entendu d'aussi beau, il commença cet air[4]:

Versez-moi encore quelques coupes avant de nous séparer [ô mes deux compagnons]; échanson, sers-moi de ce vin pur et limpide.
Déjà l'éclat naissant du matin déflore les ténèbres et déchire les voiles de la nuit.

Après quoi il déposa le luth et me dit: « Dégoûtant personnage, quand tu chantes, » voilà comment tu devrais chanter »; et il sortit. Je courus sur ses traces et demandai au chambellan quel était ce jeune homme qui venait de sortir; il me

---

1 *Dīwān*, 38.
2 *Dīwān*, 52.
3 *Dīwān*, 278.
4 Les vers sont d'Abū Nuwās; voir son *Dīwān*, 93.

répondit qu'il n'était entré ni sorti personne. « Si fait, répliquai-je, je viens de voir » passer près de moi, il n'y a qu'un [VI, 342] instant, un jeune homme fait de telle » et telle façon ». Mais le chambellan m'affirma qu'il n'avait vu personne. Mon étonnement redoublait. Comme je regagnais ma place, le calife s'éveilla et me demanda ce qui m'arrivait; je lui contai mon histoire, dont il demeura fort surpris: « Certainement, me dit-il, tu viens de recevoir la visite d'un démon ». Ensuite, sur sa demande, je lui redis l'air que je venais d'entendre; il l'écouta avec le plaisir le plus vif, et me fit donner un riche présent. Après quoi je me retirai.

§ 2544. — Ibrâhîm al-Mawsilî fait le récit suivant. Ar-Rashîd réunit, un jour, ses chanteurs dans un concert auquel prirent part tous les plus grands artistes[1]; j'étais du nombre. Al-Miskîn al-Madanî, connu sous l'appellatif d'Abû Sadaqa[2], s'était joint à nous; c'était un musicien né, qui marquait la mesure avec une baguette; il était très habile, d'un commerce agréable et savait conter des anecdotes plaisantes. Excité par les fumées du *nabîdh*, ar-Rashîd voulut entendre un certain air; sur son ordre, l'officier préposé [VI, 343] à la garde du rideau invita Ibn Djâmi' à chanter ce morceau. Celui-ci obéit, mais ne réussit pas à satisfaire le calife. Chacun des musiciens présents fut invité à son tour à l'exécuter, sans obtenir plus de succès; alors l'officier, s'adressant à al-Miskîn, lui dit: « Le Commandeur des Croyants t'ordonne » de lui faire entendre cet air, si tu peux le chanter avec talent ». L'artiste commença aussitôt de chanter, à la grande surprise de l'auditoire, qui ne pouvait comprendre comment un [musicien] tel que lui osait exécuter devant nous un morceau que nous n'avions pas su rendre au gré du calife. Dès qu'il l'eut achevé, j'entendis ar-Rashîd élever la voix et lui demander une seconde audition; al-Miskîn recommença son air avec une puissance, une verve, une chaleur qui lui permirent une réussite totale; le calife le félicita et le combla d'éloges, puis il fit écarter le rideau qui le séparait de nous. « Commandeur des Croyants, lui dit alors al-Miskîn, » une histoire curieuse se rattache à ce morceau »; le calife l'invita à la raconter.

§ 2545. — J'étais autrefois, dit-il, l'esclave d'un membre de la famille d'az-Zubayr et j'exerçais le métier de tailleur. [VI, 344] Mon maître prélevait deux dirhams sur ma journée, et, cette taxe une fois payée, j'étais libre de vaquer à mes propres affaires. J'aimais le chant avec passion. Un jour, un Tâlibite pour lequel j'avais confectionné une chemise me la paya deux dirhams, me retint à déjeuner et me fit boire généreusement. Je sortais de chez lui tout guilleret, lorsque je rencontrai une négresse qui, portant sa cruche sur l'épaule, chantait l'air que vous venez d'entendre. Dans mon ravissement, oubliant toute affaire sérieuse et ne songeant plus à ma pauvreté, je dis à cette femme: « Par l'hôte de ce tombeau

---

1 B. de M. traduit *ru'asâ'* par « personnages éminents à la cour », mais la construction de la phrase permet de penser qu'il s'agit bien de chanteurs.

2 Abû Ṣadaqa, qui est d'ailleurs également connu sous l'appellatif d'Ibn Ṣadaqa.

» et maître de cette chaire[1], je te conjure de m'apprendre ton air. — Par le maître du tombeau et de la » chaire, me répondit-elle, je ne te l'apprendrai que si tu me le payes deux dirhams ». Alors, Commandeur des Croyants, je tirai de ma poche les deux dirhams destinés à ma taxe [journalière] et les donnai à la négresse; celle-ci déposa sa cruche, s'assit par terre et, se mettant à marquer le rythme sur la cruche, elle chanta son morceau et le répéta jusqu'à ce qu'il fût gravé dans ma mémoire. Je retournai [VI, 345] ensuite chez mon maître. Dès qu'il m'aperçut, il réclama sa taxe (*kharâdj*); je lui racontai mon aventure: « Fils d'incirconcise, me dit-il, ne t'ai-je pas averti que je n'accepterais jamais d'excuse, ne » manquât-il qu'un liard? » Ce disant, il me coucha par terre, et d'un bras vigoureux m'appliqua cinquante coups de verge; en outre, il me fit raser la tête et le menton. En vérité, Commandeur des Croyants, je passai la nuit la plus triste du monde; le supplice cuisant que je venais de subir m'avait fait oublier mon air, et rien ne me rendait plus malheureux que la perte de ce chant. Le lendemain, je m'enveloppai la tête, je mis dans ma manche mes grands ciseaux de tailleur et me dirigeai vers le lieu où j'avais rencontré la négresse. Je demeurai là fort embarrassé, ne sachant ni son nom, ni sa demeure. J'étais dans cette perplexité, lorsque je la vis s'avancer; la joie de la revoir dissipa tous mes ennuis; je m'approchai, et elle me dit: « Par le Seigneur de la Ka'ba, tu as oublié la chanson! — C'est comme tu le » dis », lui répondis-je; je lui racontai comment ma tête et mon menton avaient été rasés et lui offris la rénumération [VI, 346] qu'elle fixerait, si elle voulait redire son chant. « Par ce tombeau et celui qui » l'habite, me répondit cette femme, je ne le recommencerai pas à moins de deux dirhams ». Je tirai mes ciseaux de ma manche et courus les mettre en gage pour deux dirhams, que je lui donnai. Elle déposa la cruche qu'elle portait sur sa tête et se mit à chanter comme elle l'avait fait la veille; mais un moment après qu'elle eut commencé son air: « Rends-moi mes deux dirhams, lui dis-je, je n'ai pas besoin » de ton chant. — Par Dieu, répondit-elle, tu ne les reverras plus; n'espère pas que je te les rende » jamais »; et elle ajouta: « Je te vois déjà recevoir, pour les quatre dirhams que tu as dépensés, quatre » mille dinars de la part du calife ». Puis elle reprit le chant en s'accompagnant sur sa cruche et ne cessa de le répéter jusqu'à ce qu'il fût fixé dans ma mémoire. Nous nous séparâmes; je retournai chez mon maître, mais fort inquiet et tremblant. En me voyant, il exigea le paiement de ma taxe; ma langue bredouillait des excuses: « Fils d'incirconcise, me dit-il, la leçon d'hier ne te [VI, 347] suffit donc pas? » — Je veux te parler franchement et sans mensonge, lui répondis-je, l'argent de la taxe d'hier et de » celle d'aujourd'hui a servi au paiement de cette chanson »; et je m'empressai de la lui faire entendre. « Comment, s'écria-t-il, tu savais un pareil air depuis deux jours et tu ne m'en disais rien! Que je » répudie ma femme s'il n'est pas vrai que je t'aurais affranchi dès hier si tu me l'avais fait entendre! » Tu as la tête et le menton rasés; à cela je ne peux plus rien; mais je te fais remise de ton impôt, pour » l'amour de Dieu, jusqu'à ce que tes cheveux repoussent ».

§ **2546.** — Ar-Rashîd rit de bon cœur et dit au musicien: « Je ne sais ce qui » est le plus agréable de ton histoire ou de ton chant; je veux à mon tour que la » sentence de la négresse soit ratifiée! » Et, en effet, al-Miskîn ne sortit qu'après avoir touché ses quatre mille dinars. Quant aux paroles du morceau, les voici:

Arrête-toi un instant devant ces campements et cherche si un éclaireur peut y être reçu.

Ils n'ont pas encore été explorés, et je pense que je vais en faire l'épreuve,

---

[1] Il s'agit du Prophète.

monté sur ma selle de voyage[1]

§ 2547. — [VI, 348] Ar-Rashîd faisait courir des chevaux à Rakka; le signal du départ ayant été donné, il alla prendre sa place à l'extrémité de l'hippodrome où devait avoir lieu l'arrivée des concurrents, et s'y arrêta sans mettre pied à terre; quand le peloton de tête apparut, deux chevaux s'en détachaient et couraient exactement à la même hauteur; il les regarda avec attention et s'écria: « Par Dieu, c'est mon » cheval! » puis reconnaissant l'autre, il ajouta: « Et voilà le cheval de mon fils (il » s'agissait d'al-Ma'mûn) qui arrive second[2] ». Et en effet, précédant les autres coureurs, son cheval arrivait premier et celui d'al-Ma'mûn le suivait immédiatement; cette double victoire remplit de joie ar-Rashîd; les autres chevaux ayant ensuite atteint le but et la course étant terminée, il songeait au départ, lorsque al-Asma'î présent à la fête et témoin de la joie éprouvée par le calife, dit à al-Fadl b. ar-Rabî': « Abû l-'Abbâs, voici un jour propice entre tous; fais-moi le plaisir de m'introduire » auprès du Commandeur des Croyants ». Al-Fadl alla trouver ar-Rashîd et lui dit: « Commandeur des Croyants, al-Asma'î est [VI, 349] ici: il veut réciter sur la victoire » des deux chevaux quelque chose qui, grâce à Dieu, ne peut que redoubler » l'allégresse du calife ». Ar-Rashîd ordonna de le laisser entrer, et, quand il le vit s'approcher, il lui dit: « Eh bien, Asma'î, que nous apportes-tu? — Commandeur des » Croyants, répondit ce dernier, tu es avec ton fils, après la victoire de vos deux » chevaux, dans la situation décrite en ces termes par al-Khansâ[3]:

Luttant de vitesse avec son père, ils s'avançaient au premier rang et, se tenant côte à côte,

Ils ressemblaient, dans leur course rapide, à deux faucons qui fondent sur un nid.

Son père le devançait et volait au but comme une flèche;

Mais nul ne serait plus digne que son fils de rivaliser avec lui, s'il ne respectait [en son père] le nombre des années et la gloire.

§ 2548. — L'anecdote qui suit est racontée par Ibrâhîm ibn al-Mahdî: Ar-Rashîd étant à Rakka voulut bien accepter mon invitation et se rendre chez moi. Il avait l'habitude de manger les mets chauds avant les [hors-d'œuvre] froids; quand on servit ces derniers (*bawârid*), il aperçut [VI, 350] près de lui un plat contenant une sorte de matelote[4] de poisson et, trouvant que les morceaux en étaient bien menus, il me demanda pourquoi mon cuisinier avait haché le poisson en morceaux aussi minces. « Commandeur des Croyants, répondis-je, ce sont des langues de poisson. —

---

1 Cette traduction n'est pas très satisfaisante, mais on ne voit pas comment l'améliorer.

2 *musallī.*

3 *Dīwān,* éd. Cheikho, 73; éd. K. Bustānī, 108 (le texte de Mas'ūdī en diffère sur plusieurs points).

4 *qarīṣ.*

» Il me semble, répliqua ar-Rashîd, qu'il y en a bien une centaine dans ce plat ». Murâqib, mon valet, fit observer au calife qu'il y avait plus de cent cinquante langues. Ar-Rashîd l'adjura de dire combien ce mets avait coûté; l'esclave répondit que le prix dépassait mille dirhams. Le calife, cessant de manger, jura qu'il ne toucherait à aucun mets jusqu'à ce que Murâqib lui eût apporté mille dirhams. Cette somme lui ayant été remise, il ordonna de la distribuer aux pauvres: « Je veux, me » dit-il, que ce soit l'expiation de ta folle prodigalité. Mille dirhams pour un plat de » poisson! » Et, prenant le plat, il le remit à un de ses valets en disant: « Sors de » l'hôtel de mon frère, attends le premier mendiant qui passera et donne-lui ceci ». Or ce plat que j'avais acheté en l'honneur du calife [VI, 351] m'avait coûté deux cent soixante dix dinars. Je fis signe à un de mes domestiques de sortir en même temps que le serviteur d'ar-Rashîd et de racheter le plat à celui qui en deviendrait possesseur; mais ar-Rashîd comprit mon intention, il rappela son valet et lui dit: « Lorsque tu le donneras au pauvre, recommande-lui, de la part du Commandeur » des Croyants, qu'il se garde bien de le vendre moins de deux cents dinars, et » encore vaut-il plus que cela ». Le valet accomplit fidèlement sa mission et, en effet, pour racheter au mendiant cet objet précieux, il m'en coûta deux cents dinars ».

§ 2549. — Je me trouvais, raconte encore Ibrâhîm ibn al-Mahdî, en compagnie d'ar-Rashîd, sur un bateau[1] qui nous conduisait à Mossoul; nous jouions aux échecs, pendant que les mariniers tiraient sur l'aviron. La partie terminée, le calife me dit: « Ibrâhîm, quel est, à ton avis, le plus beau des noms? — C'est, répondis-je, le nom » de l'apôtre de Dieu. — Et ensuite? — Hârûn, celui du Commandeur des Croyants. » — Et quel est, selon toi, continua le calife, [VI, 352] le nom le plus laid? — » Ibrâhîm » répliquai-je; mais il me rabroua: « Eh quoi, fit-il, Ibrâhîm n'est-il pas le » nom d'Abraham, l'ami de Dieu? — Oui, répondis-je, aussi, grâce à ce nom funeste, » il fut persécuté par Nemrod. — Cependant, riposta ar-Rashîd, le fils du Prophète se » nommait Ibrâhîm. — C'est vrai, répliquai-je, voilà pourquoi il n'a pas vécu » [longtemps]. — Et Ibrâhîm "l'Imâm"? — C'est parce que son nom n'était pas » bénéfique que Marwân al-Dja'dî le fit périr dans un sac de chaux vive. Veux-tu » d'autres exemples? Ibrâhîm b. al-Walîd a été détrôné; Ibrâhîm b. 'Abd Allâh b. al- » Hasan a été tué; en un mot, je vois que tous ceux qui ont porté ce nom ont été » condamnés à la mort, au supplice du bâton ou à l'exil ». Je parlais encore quand j'entendis un marinier d'un des bateaux crier à tue-tête à son camarade: « Holà, » Ibrâhîm! nage! », puis: « Eh, Ibrâhîm, espèce de salaud, nage donc! » Je me tournai vers le calife en ajoutant: « Eh bien, Commandeur des Croyants, me croiras- » tu quand je soutiens que le plus néfaste des noms [VI, 353] est celui d'Ibrâhîm? ».

---

[1] *ḥarrâqa.*

Ar-Rashîd se mit à rire et à trépigner de joie.

§ **2550.** — J'étais un jour, chez le calife, raconte le même Ibrâhîm b. al-Mahdî, lorsqu'un messager apporta des plateaux de bambou (*khayzurân*), recouverts de serviettes, et une lettre [qu'il remit à ar-Rashîd]. Celui-ci la lut et s'écria: « Que » Dieu le bénisse et le récompense! — Commandeur des Croyants, lui dis-je, [fais-» nous savoir] à qui s'adressent ces vœux chaleureux, afin que nous puissions joindre » nos remerciements aux tiens. — C'est à 'Abd Allâh b. Sâlih », répondit ar-Rashîd; ensuite il écarta les serviettes et nous vîmes plusieurs plateaux superposés contenant des pistaches, des noisettes et plusieurs sortes de fruits. « Commandeur des » Croyants, ajoutai-je, ce présent ne me semble pas justifier de pareilles actions de » grâces; à moins qu'il n'y ait dans la lettre une chose que j'ignore ». Il me la présenta et j'y lus ces mots: « Commandeur des Croyants, je suis allé visiter le jardin » attenant à mon hôtel et que j'ai pu cultiver grâce à tes bontés. Ses fruits [VI, 354] » étaient en pleine maturité; j'en ai cueilli de toutes les espèces; je les ai placés dans » des plateaux faits de tiges[1] et je les adresse au calife, afin d'obtenir ses vœux bénis » du ciel, de même que j'ai été favorisé de ses dons généreux. — En vérité, dis-je à » ar-Rashîd, je ne trouve rien dans cette lettre qui mérite tant de compliments. — » Étourdi, me répondit-il, tu ne vois donc pas qu'il a employé par métonymie le mot » *qudbân* au lieu de *khayzurân*, par respect pour al-Khayzurân, notre mère, que » Dieu ait son âme! ».

§ **2551.** — On raconte qu'un Umayyade s'arrêta sur le chemin que suivait ar-Rashîd et lui présenta une lettre en forme de placet[2], où se lisaient les quatre vers suivants:

Ô dépositaire du pouvoir de Dieu, mes paroles sont celles d'un homme sincère, sage et de bonne naissance;

Autant vous l'emportez sur nous, autant nous sommes, grâce à vous, supérieurs aux autres Arabes.

'Abd Shams marchait après Hâshim, mais après tout, ils avaient la même mère et le même père.

[VI, 355] *C'est à toi de respecter notre parenté: 'Abd Shams était l'oncle paternel de 'Abd al-Muttalib.*

Le calife, charmé de ces paroles, lui fit donner mille dinars pour chaque vers, et lui dit: « Si tu en avais dit davantage, nous aurions ajouté à ta récompense ».

---

1 *quḍbān.*
2 *qiṣṣa.*

§ 2552. — Un jour, se trouvaient chez ar-Rashîd le cadi Abû Yûsuf et 'Abd al-Wahhâb al-Kûfî; la conversation roulait sur les dattes fraîches. Abû Yûsuf soutenait que la qualité nommée *sakar* l'emportait sur celle qu'on nomme *mushân*; 'Abd al-Wahhâb prétendait le contraire. Le calife fit aussitôt servir le repas, et il y invita quelques Hâshimites qui se trouvaient chez lui: ils prirent tous des *sakar* et laissèrent les *mushân* « Abû 'Abd ar-Rahmân, dit le calife à 'Abd al-Wahhâb, ils » viennent de prononcer contre toi, et pourtant ils ne savaient rien de la discus- » sion ». Celui-ci répondit qu'il n'avait jamais vu de *mushân* plus mauvaises que celles qu'on avait servies; à quoi Abû Yûsuf répliqua: « Il en est toujours ainsi » lorsque les deux espèces sont l'une à côté de l'autre ».

§ 2553. — [VI, 356] 'Abd al-Malik b. Sâlih allait rendre visite au calife, lorsque le chambellan le prévint que, pendant la nuit précédente, le Commandeur des Croyants venait de perdre un fils et qu'un fils lui était né, qu'il aurait donc à joindre ses condoléances à ses félicitations. 'Abd al-Malik se présenta devant ar-Rashîd et lui tint ce langage: « Commandeur des Croyants, Dieu t'a donné une » grande joie dans l'objet même de la douleur qu'il t'a infligée; Il a compensé l'une » par l'autre, parce qu'Il récompense la résignation et rémunère la reconnaissance ».

§ 2554. — La maladie dont ar-Rashîd était atteint s'aggrava pendant son voyage à Tous en 193/809. Ses médecins ne paraissant y attacher aucune importance, il envoya chercher un empirique[1] persan établi dans cette ville. Plusieurs fioles d'urine, parmi lesquelles se trouvait celle du calife, lui furent présentées; en examinant cette dernière fiole dont il ne connaissait pas l'origine, le médecin ajouta: « Prévenez le malade qu'il est perdu et dites-lui qu'il fasse son testament, car sa » maladie est sans remède ». Ar-Rashîd, en [VI, 357] apprenant ce [funeste] diagnostic, pleura amèrement, et il se retourna sur sa couche, en répétant ces deux vers:

Le médecin, malgré sa science et ses remèdes, ne peut repousser l'arrêt terrible du destin.

Pourquoi faut-il qu'il succombe lui-même au mal qu'il avait su guérir autrefois chez les autres?

§ 2555. — La faiblesse du calife augmenta quand il se sut condamné; aussitôt le bruit de sa mort se répandit. Il l'apprit, fit venir un âne et voulut le monter; mais ses jambes retombèrent inertes et il ne put se tenir en selle: « Aidez-moi à des- » cendre, dit-il alors; ces alarmistes ont dit vrai ». Il fit étendre devant lui plusieurs linceuls et en choisit un pour lui-même; il fit creuser sa fosse, et en la voyant, il

---

[1] *mutatabbib.*

s'écria[1]: « De rien ne m'a servi ma fortune! Disparu, loin de moi, est mon pouvoir! » Ensuite il ordonna qu'on amenât le frère de Râfi' et lui dit: « Voilà où vous m'avez » réduit, c'est vous qui m'avez forcé d'entreprendre cette expédition, malgré ma » maladie et ma faiblesse ». [VI, 358] Le frère de Râfi' b. al-Layth avait pris part à la révolte contre ar-Rashîd: « Par Dieu, ajouta le calife, je te ferai périr dans des » supplices qui n'ont été infilgés à personne jusqu'à ce jour ». En effet, il lui fit couper les membres un à un; quant à Râfi', il alla par la suite demander l'*amân* à al-Ma'mûn; son histoire détaillée se trouve dans nos *Akhbâr az-zamân*.

§ 2556. — Après cela, ar-Rashîd réunit tous les Hâshimites qui se trouvaient dans son armée et leur dit: « Tout ce qui vit doit périr; tout ce qui est jeune doit » vieillir: vous voyez ce que le destin a fait de moi. Je vous adresse trois » recommandations: observez religieusement vos engagements; soyez sincères dans les » avis que vous donnerez à vos imâms et restez unis entre vous; surveillez » Muhammad et 'Abd Allâh: si l'un des deux se révolte contre son frère, étouffez son » insurrection, flétrissez sa perfidie et sa déloyauté ». Ce même jour, il distribua des sommes considérables, des domaines et des maisons.

§ 2557. — Abû Khalîfa al-Fadl b. al-Hubâb al-Djumahî[2] et Muhammad b. al-Hasan b. Durayd rapportent, d'après [VI, 359] ar-Riyâshî, le récit suivant dû à al-Asma'î. Je trouvai un jour ar-Rashîd lisant un écrit: des larmes coulaient le long de ses joues; je restai debout; quand il se fut calmé, il se tourna vers moi et m'invita à m'asseoir, puis il me demanda si j'avais été témoin de ses larmes. « Oui, » Commandeur des Croyants, répondis-je. — Tu n'en aurais pas vu couler pour une » affaire de ce monde », me dit-il, et il me tendit la feuille qu'il tenait à la main et sur laquelle étaient tracés en beaux caractères les vers suivants d'Abû l-'Atâhiya[3]:

12.— Profiteras-tu de l'exemple que te présente celui qui a laissé désertes ses demeures splendides, le matin de sa mort;

15.— Celui dont le cadavre gît abattu par le trépas, et abandonné par ses proches parents;

13.— Celui dont le trône et les chaires demeurent vacants?

7.— Où sont les rois, où est leur puissance? ils sont allés où tu iras à ton tour,

12.— Ô toi qui as opté pour le monde et ses plaisirs, toi [dont l'oreille est sans cesse] prête à recueillir la flatterie,

---

1 Coran, LXIX, 28-9.
2 al-Faḍl b. al-Ḥubāb al-Djumaḥī.
3 *Dīwān*, 123.

[VI, 360] *Épuise à ton gré les jouissances de ce monde, la mort en est toujours le terme.*

« Ne dirait-on pas, ajouta ar-Rashîd, que ces paroles s'adressent exclusivement à » moi? » Il ne devait pas tarder à mourir.

§ **2558.** — Les faits principaux, les généralités du règne d'ar-Rashîd se trouvent dans nos ouvrages précédents et dans ce livre. Mais en mentionnant l'histoire de ce calife, nous n'avons encore rien dit ici de celle des Barmécides; nous allons donc consacrer le chapitre suivant à retracer rapidement cette histoire, aux jours fastes et néfastes de leur existence, bien que nous ayons donné ailleurs plus de détails sur cette famille et sur la période brillante de sa faveur.

[VI, 361] *CHAPITRE CXII*

LES BARMÉCIDES (*AL-BARÂMIKA*); LEUR HISTOIRE; RÔLE QU'ILS ONT JOUÉ À CETTE ÉPOQUE

§ 2559. — Khâlid b. Barmak, par sa profonde sagesse, son énergie, son savoir et toutes ses qualités, n'eut point d'égaux parmi ses descendants: ni [son fils] Yahyà, malgré sa prudence et son intelligence profonde; ni les fils de Yahyà: al-Fadl, avec sa générosité et ses talents, Dja'far, avec [ses capacités dans] la profession de secrétaire de chancellerie et l'élégance de son style, Muhammad, avec la noblesse de ses sentiments et ses vues élevées, Mûsà, si brave et si énergique, [ne purent atteindre au rang de Khâlid]. Le poète Abû l-Ghûl a dit d'eux:

Les enfants de Yahyà b. Khâlid, au nombre de quatre, sont [tous] des chefs que l'on suit.

[VI, 362] *Si tu cherches à connaître leurs vertus, elles sont réparties entre eux et réunies en eux tous.*

§ 2560. — Les Barmécides, élevés au rang de vizirs par ar-Rashîd, lorsqu'il arriva au califat, attirèrent à eux toutes les richesses [de l'empire], sans les partager avec le souverain qui ne pouvait obtenir les sommes, même minimes, dont il avait besoin. Ce fut l'an 187/803 qu'ar-Rashîd les jeta en disgrâce; les causes en sont diversement expliquées: les motifs apparents furent l'accaparement des richesses et l'ordre donné par eux de mettre en liberté un descendant d'Abû Tâlib dont la garde leur avait été confiée; mais, quant aux causes intimes, elles restent ignorées. On en a donné différentes explications dont Dieu seul connaît [la véritable]; nous allons rapporter celles qui se présentent à notre esprit dans ce chapitre consacré à leur histoire; mais esquissons d'abord les faits importants des jours de leur faveur.

§ 2561. — Au rapport d'un de ceux qui connaissent bien l'histoire [VI, 363] de la famille de Barmak, ar-Rashîd, un jour qu'il avait auprès de lui Yahyà b. Khâlid, reçut du directeur des postes dans le Khorassan, une dépêche dans laquelle il l'informait que la chasse et le soin exclusif de ses plaisirs détournaient al-Fadl b. Yahyà du gouvernement des affaires. Ar-Rashîd, après avoir parcouru la lettre, la jeta

devant Yahyà en disant: « Cher père, lis ce message et écris à ton fils dans des » termes qui préviendront de semblables [écarts] ». Yahyà prit l'écritoire du calife et ajouta les lignes suivantes, adressées à al-Fadl, sur le verso de la dépêche du chef des postes: « Mon enfant, que Dieu te protège et qu'Il te conserve à notre affection! » Le Commandeur des Croyants vient d'apprendre que, sans cesse occupé de chasse » et d'amusements, tu négliges l'examen des affaires de tes administrés et il » réprouve ta conduite. Reviens à des occupations qui te feront plus d'honneur; car » des habitudes honorables ou déshonorantes qu'un homme a prises dépend le » jugement que ses contemporains portent sur lui. Adieu ». Quelques vers terminaient cette lettre:

[VI, 364] *Consacre ta journée à la poursuite de la gloire et supporte patiemment l'absence de l'être que tu chéris;*

Puis lorsque la nuit s'avance, lorsqu'elle jette un voile sur les fautes,

Profites-en pour te livrer au plaisir: l'homme bien avisé fait de la nuit le jour.

Combien, parmi ceux dont tu admires l'austérité, passent d'une étrange façon les heures de la nuit!

Protégés par les voiles dont elle les couvre, ils veillent au sein des plaisirs et des voluptés.

Le sot met seul ses plaisirs au grand jour et s'expose aux critiques de l'ennemi qui l'épie.

Ar-Rashîd suivait de l'œil les lignes tracées par Yahyà; la lettre terminée, il lui dit: « Cher père, c'est à merveille ». Quant à al-Fadl, dès qu'il eut reçu cette lettre, il passa toutes ses journées à la mosquée et cela jusqu'au moment où il quitta ses fonctions.

§ **2562.** — Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî raconte que, dans un festin où ar-Rashîd avait réuni les Barmécides, une jeune esclave amenée par Yahyà b. Khâlid chanta l'air suivant:

[VI, 365] *Mes veilles sont si longues qu'on me croirait amoureux de l'insomnie.*

Mon corps se consume à ce point que la souffrance semble innée en lui.

Mon cœur est englouti dans un torrent de larmes. A-t-on vu jamais un être brûler au fond de l'eau?

Ar-Rashîd voulut connaître l'auteur de ces vers; on lui nomma Khâlid b. Yazîd al-Kâtib, et il le fit venir. Laissons parler Khâlid: Lorsque je fus en présence du calife, il ordonna à la chanteuse de redire son air; l'exécution terminée, il me demanda de qui était la poésie: « Commandeur des Croyants, lui répondis-je, elle est de moi ». Nous

en étions là, lorsqu'une esclave se présenta, tenant à la main une pomme sur laquelle était tracé, avec de la civette, le vers que voici:

Le bonheur t'a fait oublier une promesse que tu m'avais faite: je charge cette pomme de te la rappeler.

Ar-Rashîd prit une autre pomme sur laquelle il écrivit:

Tu réclames l'accomplissement d'une promesse que je n'ai pas oubliée: cette pomme plaidera mon excuse.

Il m'invita ensuite à improviser quelque chose sur ce sujet, et je dis ces vers:

[VI, 366] *Une pomme où se trouve l'empreinte des perles de sa bouche est pour moi plus enviable que le monde et ses richesses.*

Blanche, rehaussée de rouge et parfumée à la civette, on la croirait cueillie aux joues de celle qui l'a offerte.

§ **2563.** — Al-Mubarrad doit à al-Djâhiz[1] le fait suivant transmis à celui-ci par quelqu'un qui le tenait d'Anas b. Abî Shaykh. Un jour, Dja'far b. Yahyà monta à cheval et ordonna à un de ses serviteurs de prendre une somme de mille dinars, en ajoutant: « Je vais passer chez al-Asma'î: si tu me vois rire » des récits qu'il me fera, dépose cet or devant lui ». Il fit sa visite; al-Asma'î se mit à lui raconter les choses les plus amusantes, les anecdotes les plus gaies, sans réussir à le dérider. Lorsque Dja'far sortit de chez son hôte, Anas b. Abî Shaykh lui dit: « Tu viens de m'étonner: tu destinais à al-Asma'î un présent » de mille dinars, et, après qu'il s'est épuisé en efforts pour t'amuser, tu sors de chez lui sans même » avoir souri; ce n'est pas cependant ton habitude de remettre dans ta bourse l'argent que [VI, 367] tu » en as tiré. — Mon cher, lui répondit Dja'far, al- Asma'î a déjà reçu de moi cent mille dirhams, et » pourtant je n'ai trouvé chez lui que lambeaux et guenilles; il portait une vieille chemise en loques; il » était assis sur un coussin crasseux; tout chez lui avait un aspect misérable. Or je suis d'avis que le » spectacle de la prospérité est plus éloquent que son langage et que l'exposition des bienfaits porte en » soi une louange ou une satire supérieures à celles qu'il compose. Pourquoi donc le gratifierais-je de » mes dons, puisque rien ne proclame chez lui les bienfaits qu'il a reçus de moi, puisqu'il ne me prouve » pas, par sa prospérité, qu'il est reconnaissant? ».

§ **2564.** — Un poète a parlé en ces termes d'ar-Rashîd et de Dja'far b. Yahyà:

Glorifions ar-Rashîd pour ses califats, et [pour avoir su fortifier] les liens relâchés du commandement.

Après un premier serment [en faveur d'al-Amîn], il en a obtenu un autre [pour al-Ma'mûn], et le succès en est dû au seul Dja'far.

Les fils de Barmak ont fondé sa royauté et assuré le trône à son héritier.

§ **2565.** — [VI, 368] Yayhà b. Khâlid b. Barmak, qui possédait de [vastes] connaissances dans le domaine religieux et profane, était enclin à la discussion et au libre examen; il réunissait chez lui en

---

1 Voir *Avares*, 295.

conférences de nombreux savants habitués à la controverse et à la spéculation, parmi les théologiens de l'Islam et les docteurs des différentes sectes religieuses. Dans une de ces réunions, il leur parla en ces termes: « Vous avez longuement disserté sur la théorie des [forces] potentielles et apparentes, sur la » prééternité et la création du monde, sur la négation et l'affirmation [de l'anthropomorphisme], le » mouvement et le repos, la contiguïté et la séparation, sur l'existence et la non-existence, sur les corps » et les accidents, sur l'acceptation et la récusation [des autorités], sur la négation et l'affirmation des » attributs [de Dieu], sur la "capacité" [d'agir] et les actes, sur la substance, la quantité, la modalité, la » relation, sur la génération et la corruption; [vous avez examiné] si la qualité d'Imâm est conférée par » une [disposition] textuelle ou une élection, vous avez étudié toutes les questions relatives aux » principes et aux applications qui en dérivent. Passez maintenant à la définition de l'amour-passion » (*'ishq*) mais, sans entamer de discussion, que chacun de vous se borne à [VI, 369] exposer les idées qui » lui viendront à l'esprit ».

§ **2566.** — Le premier qui prit la parole fut 'Alî b. Mîtham[1], qui était imâmite et figurait parmi les théologiens shî'ites les plus célèbres. « Vizir, dit-il, l'amour est le fruit de la conformité et » l'indice de la fusion de deux âmes; il émane d'un océan de subtilité, de finesse dans la créature[2] et de » pureté dans la substance. Son étendue est sans limites; son accroissement, une cause de déperdition » pour le corps »

§ **2567.** — Le deuxième orateur, Abû Mâlik al-Hadramî, qui appartenait à la secte des Khâridjites connus sous le nom de Shurât, s'exprima ainsi: « Vizir, l'amour est un souffle magique: c'est » un feu qui couve avec plus d'ardeur que la braise et qui n'existe que par l'union de deux âmes et le » mélange de deux formes. Il pénètre et s'infuse dans le cœur, comme l'eau des nuages dans les pores de » la terre; il règne en souverain sur tous les traits de la personnalité, soumet la raison et dompte » l'esprit. La fortune, ancienne ou acquise, lui est sacrifiée et ne compte plus devant lui. ».

§ **2568.** — Le troisième qui prit la parole fut Abû l-Hudhayl Muhammad b. al-Hudhayl [VI, 370] al-'Allâf[3]; il était mu'tazilite et chef de l'école de Bassora: « L'amour, dit-il, met un bandeau sur les » yeux et imprime son sceau sur les cœurs; son pâturage est dans le corps, son aiguade dans les » entrailles. Il jette le désordre dans la pensée et la confusion dans l'esprit; rien de ce qui existe ne le » satisfait, aucune promesse n'est à ses yeux sacrée; toutes les infortunes s'abattent sur lui. L'amour est » une goutte tirée du philtre de la mort, une gorgée prise au bassin du malheur. Mais il procède d'une » certaine vivacité naturelle, d'une grâce[4] inhérente au tempérament de l'homme. L'homme qui aime est » prodigue, sourd aux appels de l'avarice, insensible aux reproches ».

§ **2569.** — Hishâm b. al-Hakam al-Kûfî, chef des Imâmites de son temps, et maître du "métier" de son temps, fut le quatrième qui parla: « Vizir, dit-il, la destinée a placé l'amour comme un filet, où » ne peuvent tomber que les cœurs sincèrement solidaires dans l'infortune. Quand un amant tombe dans » ses lacs et se prend à ses pièges, il ne lui est plus possible de s'en tirer sain et sauf ni de s'échapper en » fuyant. L'amour naît [VI, 371] de la beauté proportionnée de la forme, de la similitude du compor- » tement, de l'accord des aspirations. Avec lui, la mort pénètre jusqu'aux entrailles et au fond du cœur;

---

1 Daylamî, § 113, attribue cette définition à Ibrâhîm an-Nazzâm.
2 La leçon de Daylamî, *sifa*, « attribut », paraît meilleure.
3 La définition qui lui est attribuée par Daylamî, § 114, est beaucoup plus brève.
4 Leçon de Daylamî: *talâqa* « sérénité ».

» la langue la plus éloquente s'embrouille; le possédant devient possédé, le maître devient esclave et » s'humilie davant le plus infime de ses serviteurs ».

§ 2570. — Le cinquième fut Ibrâhîm b. Sayyâr an-Nazzâm[1], qui était mu'tazilite et l'un des principaux dialecticiens de l'école de Bassora à cette époque: « L'amour, dit-il au vizir, est plus subtil » que le mirage, plus prompt que le vin circulant dans les veines. C'est une argile parfumée, pétrie » dans le vase de la séduction[2]. Tant qu'il est modéré, ses fruits sont pleins de saveur; mais s'il dépasse » les bornes, il dégénère en une folie mortelle, en un mal dont les ravages sont terribles et dont on ne » peut espérer le remède. Semblable à un nuage, il fond en pluie sur les cœurs; il y fait pousser un » sentiment violent dont le fruit est la souffrance. L'homme vaincu par l'amour languit sans trêve; sa » poitrine se soulève avec effort, un mal incurable le menace; toujours plongé dans sa réflexion, il est » incapable de trouver le sommeil [VI, 372] quand la nuit a étendu ses voiles et, quand survient la » lumière du jour, il est en proie à l'anxiété. Il passe de la souffrance aux plaintes comme du jeûne à » l'alimentation ».

§ 2571. — Un sixième orateur, 'Alî b. al-Mansur[3] qui était imâmite et figurait au nombre des dialecticiens shî'ites et des disciples de Hishâm b. al-Hakam, s'exprima ainsi: « L'amour est un mal qui » évolue subtilement, qui s'infiltre dans l'âme et l'envahit; il pénètre dans la pensée et s'y répand ra- » pidement. Quiconque boit à sa coupe ne se guérit pas de son ivresse; quiconque est épuisé par lui ne » se relève plus. L'amour participe de l'identité[4] et de l'affinité des tempéraments et des conforma- » tions ».

§ 2572. — La septième définition fut donnée par Mu'tamir b. Sulaymân[5], qui était mu'tazilite et l'un des principaux chefs de l'école. « Ô vizir, dit-il à Yahyà, l'amour est le résultat de l'affinité et le » produit de la similitude; il s'insinue à la manière des fourmis; celui qu'il asservit ne peut briser ses » liens, celui qu'il terrasse peut rarement se relever. C'est une [re]connaissance mutuelle des natures, un » contact des esprits, un appel réciproque des âmes, une attirance des semblables; mais le bonheur qu'il » procure n'est point parfait, car il est troublé par l'appréhension [VI, 373] de la séparation quand [les » amants] sont réunis, et altéré par la crainte de s'exposer aux méfaits des intrigants. Aussi les » philosophes l'ont surnommé le fléau de la lucidité et la ruine de l'édifice [du corps humain] ».

§ 2573. — Bishr b. al-Mu'tamir parla le huitième. Ce Mu'tazilite était le maître de l'école de Bagdad, le chef de file des théologiens spéculatifs de cette ville, tels que Dja'far b. Harb, Dja'far b. Mubashshir, etc. « L'amour, dit-il, bannit toute quiétude; c'est un facteur de servitude. L'homme soumis » à son empire est plus docile qu'un agneau, même s'il a la puissance du lion; affable pour tout ce qui » est esclave, il se laisse enchaîner par le moindre soupir; il a la bouche pleine de ses souhaits et se » nourrit d'illusions. [La moindre chose qu'il donne à l'être aimé, c'est d'aller à lui et de se présenter

---

1 an-Nazẓâm; cette définition est attribuée par Daylamî, § 115, à an-Nazẓâm « aṣ-Ṣaghîr ».
2 Daylamî dit: « pétrie de douceur et levée dans le vase de la séduction », mais il s'en tient là.
3 Daylamî, § 114, ne cite que la fin de la définition.
4 *mutâbaqa;* Daylamî: *ṭalâqa* « sérénité ».
5 *Sic;* il faut lire avec Daylamî: Mu'ammar b. 'Abbâd.

» sous les traits du bonheur; rencontrer l'aimé et aller chez lui le comble de félicité, mais il se délecte » de sa simple image[1] ».

§ **2574.** — Le neuvième qui prit la parole fut le Mu'tazilite Thumâma b. Ashras[2]. « Vizir, dit- » il, l'amour naît quand les substances des âmes se sont mêlées, grâce au lien de l'affinité, à la res- » semblance et au voisinage; il en émane des rayons d'une lumière éclatante qui éclaire les yeux de » l'esprit [VI, 374] et sous l'illumination de laquelle vibrent les natures simples de la vie. De ce foyer, » sort une flamme pure qui s'attache à l'âme et s'incorpore à son essence; voilà ce qu'on nomme *'ishq* ».

§ **2575.** — As-Sakkâk[3] de l'école imâmite et disciple de Hishâm b. al-Hakam, donna la dixième définition: « L'amour, dit-il, est le produit de la bonté, le résultat de l'affinité; il prouve [l'existence » du] principe immatériel de la sympathie et démontre l'attachement mutuel des espèces semblables. Il » envahit le corps, comme l'ivresse qui résulte du vin. Celui qui aime est illuminé d'une flamme » intérieure; tout son être resplendit, et ses qualités deviennent supérieures. Mais l'agitation de ses sens » révèle [sa passion] aux regards, et, avant d'être glorifié, il débute par l'humiliation ».

§ **2576.** — Le onzième orateur, as-Sabbâh[4] b. al-Walîd, qui était murdji'ite, définit ainsi l'amour: « Il se fait deviner avant de se manifester clairement. Le cœur d'un homme marqué au coin de » la pureté et de la beauté ne repousse pas l'amour, car c'est l'affinité qui seule le fait naître; et quand » [VI, 375] un homme éprouve de l'amour, on dit qu'il le doit à une extrême délicatesse ».

§ **2577.** — Ibrâhîm b. Malik[5], jurisconsulte de Bassora, controversiste habile, qui n'appartenait à aucune école et ne se rattachait à aucune secte en particulier, parla le douzième: « Vizir, dit-il, » l'amour n'est qu'une suite de circonstances qui tantôt réduisent l'homme à l'impuissance et tantôt le » consolent, et, par l'émotion qu'elles engendrent dans son cœur, elles consument ses entrailles ».

§ **2578.** — Le treizième orateur fut le *môbed*, c'est-à-dire le juge des Mazdéens (il s'agit d'un titre en pehlevi, qui est le persan primitif): « Vizir, dit-il, l'amour est un feu qui s'allume dans le sang » du cœur et se propage entre celui-ci et les côtes. Ce feu est inhérent à l'existence des êtres et à la » conjonction des corps [célestes] parce qu'il tire son origine des mouvements animaux et dépend de » causes matérielles. L'amour est la fleur de la jeunesse, le jardin de la générosité, la revivification et le » divertissement de l'âme. Les éléments l'engendrent, les astres le produisent, les vents le meuvent, » l'action des mystères sublimes lui donne [VI, 376] sa forme. Ensuite, il provient des substances les » meilleures, des éléments les plus nobles, de l'attraction réciproque des cœurs, de la conformité des » passions, de la fusion des âmes, du rapprochement des corps, de l'échange de sentiments purs et de la » connaissance mutuelle des cœurs. Il ne peut exister sans une beauté physique équilibrée, sans » l'intelligence, sans la délicatesse des sens, sans la pureté de la complexion, l'harmonie et l'équilibre » des éléments [du corps]; en effet, son origine sublime donne naissance à des mouvements dans les » sphères célestes qui correspondent ensuite avec la sensation dont les corps sont doués ».

---

1 Barbier de Meynard avait renoncé à établir le texte de cette phrase, que nous avons traduite sans grande conviction.
2 Daylamī, § 117, fait parler Thumāma en présence d'al-Ma'mūn.
3 Daylamī, § 115, attribue cette définition à Abū Ḥafṣ al-Ḥaddād.
4 aṣ-Ṣabbāḥ; Daylamī, § 116, attribue une partie de cette définition à Ḥammād b. Abī Ḥanīfa.
5 Daylamī, § 117, cite une partie de cette définition qu'il met dans la bouche de Yaḥyà b. Aktham.

§ 2579. — Les anciens et les modernes se sont livrés à des discussions relativement aux circonstances qui président à la naissance de l'amour (*hawà*): résulte-t-il du sens de la vue et de l'ouïe, de la volonté ou de la fatalité? Quelles sont les causes qui le font naître là où il n'existait pas, et celles qui le détruisent après sa manifestation? Sont-elles dues à l'âme raisonnable, ou bien au corps et à son tempérament? Voici la définition qu'on attribue à Hippocrate: « Cette passion, dit-il, consiste dans le » mélange de deux [VI, 377] âmes, analogue au mélange de deux eaux de même nature, qu'il est » difficile, et même impossible, par quelque procédé que ce soit, de séparer. L'âme étant plus fine, plus » subtile en son cours que l'eau même, l'action du temps ne peut effacer l'amour, la durée ne peut » l'amoindrir ni l'user, et il résiste à tous les obstacles. Sa marche échappe à toute conjecture, et son » centre d'action, à tous les regards. La raison ne peut dire comment il établit son empire: elle sait » seulement que son point de départ et sa principale puissance sont dans le cœur, d'où il se répartit » dans tous les organes. Alors se manifestent le tremblement dans les extrémités, la pâleur, le » bégaiement, l'affaiblissement de l'esprit, l'embarras de la langue, le trébuchement sur les mots, [toutes » maladresses] qui font croire à une diminution de l'intelligence chez celui qui subit l'empire de cette » passion ». Plusieurs naturalistes et spécialistes de recherches médicales considèrent l'amour comme un appétit qui prend naissance dans le cœur, s'y développe et attire à lui tous les éléments du désir. A [VI, 378] mesure que sa force s'accroît, l'homme devient plus agité, plus irritable; il s'absorbe dans ses pensées, ses vagues aspirations et ses tristesses; il respire avec effort, ne sort plus de ses rêveries et perd l'appétit; son intelligence dépérit, son cerveau se dessèche, sa vie s'épuise; car, par l'action persistante du désir, le sang s'échauffe et se convertit peu à peu en bile noire. Celle-ci s'accroît et envahit le siège de la pensée; et quand la pensée absorbe toutes les forces en espérances irréalisables, la fièvre se développe, la bile jaune s'enflamme, se trouble, se corrompt et finit par se mêler à l'atrabile, dont elle devient partie intégrante en augmentant sa force. Or une des propriétés de l'atrabile est [d'agir sur] la pensée; par le trouble qu'elle y apporte, les chymes se mêlent, se décomposent; de là extravagance, débilité intellectuelle, désir de l'impossible et finalement folie. Alors l'amoureux ou se suicide, ou meurt de chagrin et de désespoir. Quelquefois un simple regard qu'il jette sur sa bien-aimée le fait mourir de joie, d'amour et de regret; ou bien il pousse un grand cri et tombe en léthargie pendant vingt-quatre [VI, 379] heures: on le croit mort et on l'enterre, bien qu'il soit encore vivant. D'autres fois, il exhale un soupir profond; son sang afflue autour du cœur, le cœur se contracte, et il n'est délivré de cet état que par la mort; ou bien encore si, après avoir souhaité ardemment de voir la personne aimée, elle se présente devant lui à l'improviste, la vie l'abandonne aussitôt. Chacun a pu remarquer un amant lorsqu'il entend parler de celle qu'il aime: son sang disparaît et son visage change de couleur.

§ 2580. — A en croire certains philosophes, Dieu, dans Sa sagesse pleine de bonté, a donné à toutes les âmes, en les créant, une forme arrondie comme celle de la sphère; puis Il les a divisées en moitiés égales et a placé chaque moitié dans deux corps différents. Lorsque l'un de ces corps en rencontre un autre qui renferme la moitié de l'âme dont il possède lui-même l'autre moitié, l'amour naît fatalement entre eux en vertu de l'unité primitive [de ces deux moitiés d'âme]; ensuite il se développe avec plus ou moins de puissance, selon la [VI, 380] différence des tempéraments. Les auteurs de cette théorie l'on développée largement: selon eux, les âmes, substances lumineuses et simples, descendent des hauteurs [de l'infini] vers les corps qu'elles viennent habiter, [puis cette substance, si elle s'est bien comportée, retourne à son point de départ]; les âmes se recherchent les unes les autres, selon qu'elles étaient plus ou moins voisines dans le monde de l'âme [universelle].

§ 2581. — La même doctrine a éte adoptée par plusieurs de ceux qui professent l'Islam, lesquels la défendent à l'aide de preuves tirées du Coran, de la Sunna et, prétendent-ils, du raison-

nement analogique. Ils citent, par exemple, cette parole de Dieu[1]: « Et toi, âme apaisée, retourne vers » ton Seigneur, satisfaite et agréée! Entre parmi Mes serviteurs, entre dans Mon jardin ». Or, disent ces derniers, le retour à un état suppose nécessairement une existence antérieure. Ils produisent également cette sentence du Prophète transmise par Sa'îd b. Abî Maryam et remontant à 'Â'isha[2]: « Les âmes sont » comme [VI, 381] des troupes armées: celles qui se connaissent font alliance; celles qui ne se connaissent » pas se combattent ». Une opinion semblable a eu cours chez quelques Bédouins, ainsi que le prouvent les vers où Djamîl b. 'Abd Allâh b. Ma'mar al-'Udhrî, à propos de Buthayna, évoque leur [union] au moment de la création, [c'est-à-dire à une époque] où ils étaient en état de non-existence, [bien longtemps] avant leur apparition en ce monde:

Mon âme était suspendue à la sienne avant que nous fussions créés, avant d'avoir été sevrés et couchés dans le berceau,

[Notre amour] a grandi et s'est développé en même temps que nous; la mort ne pourra en briser les promesses.

Il survivra à toutes les vicissitudes du sort et nous visitera dans les ténèbres de la tombe sous les dalles du sépulcre.

§ 2582. — Selon Galien, l'amour naît entre deux êtres intelligents à cause de la conformité même de leur intelligence; mais il ne peut exister entre deux êtres d'un esprit borné du fait de la sottise qui leur est commune. En effet, dit-il, l'intelligence suit une voie régulière, et il est possible [VI, 382] à deux êtres qui suivent le même chemin de s'y rencontrer, tandis que la sottise procède d'une façon irrégulière, qui rend toute rencontre impossible.

§ 2583. — Plusieurs de ceux qui s'occupent d'astronomie et d'astrologie prétendent que l'amour est soumis à l'influence de [trois planètes]: Saturne, Mercure et Vénus. Saturne fait naître le désir, le chagrin, le délire d'amour, les tristesses, la folie, les obsessions; Mercure favorise la poésie, les épîtres, les discours propres à aplanir les aspérités de l'amour et à en ouvrir les portes; Vénus, l'amour, la délicatesse et cette humidité [associée à] la féminité et à l'accroissement des appétits et des désirs voluptueux. Lorsque, dans un thème de nativité, Mercure se trouve dans une position favorable et que, placé dans son exaltation, il suit une direction régulière et que l'arc de ses aspects est favorable, cela signifie qualité de la poésie et des épîtres amoureuses. Si Mercure se trouve dans une position défavorable, s'il décline et se place à l'opposé [de sa maison], s'il rétrograde dans le sens de la déjection, les vers seront médiocres, [VI, 383] et les dispositions naturelles affaiblies. De même, celui qui naît lorsque Saturne occupe un point favorable dans la sphère éprouvera faiblement les désirs amoureux; mais si cette planète est en décroissance, son but en amour sera inévitablement la mort. De même Vénus: si elle est dans une position favorable au moment de la naissance de l'amoureux, elle lui apportera amitié, réussite et stabilité en amour; si elle est en décroissance, sa vie réglée par la fatalité sera malheureuse et troublée.

§ 2584. — Ptolémée distingue trois catégories dans l'amitié: d'abord l'harmonie de deux âmes, c'est-à-dire le sentiment réciproque nommé ordinairement amour (*ta'âshuq*) et en vertu duquel on ne peut éviter d'aimer; or cette union réciproque provient de la présence [du Soleil et de la Lune], au moment de la naissance des deux sujets, dans un même signe du zodiaque, ou sous le trine aspect, ou le sextile; en ce cas, les deux êtres sont prédestinés à l'amour, surtout si, dans les deux thèmes généth-

---

1 Coran, LXXXIX, 27-30.

2 Sa'îd b. Abî Maryam < Yaḥyà b. Ayyūb < Yaḥyà b. Sa'îd < 'Amra < 'A'isha. Cf. *supra*, § 1502.

liaques, [la planète] présente des aspects fastes, sans aucun aspect néfaste. En second lieu, l'intérêt (*manfa'a*): c'est-à-dire que si deux êtres ont, dans leur thème de nativité, la part de la fortune placée entre eux dans le même signe, ou en aspect trine ou sextile, [VI, 384] leur intérêt et leur bonheur auront la même source et ils seront utiles l'un à l'autre; de cette utilité réciproque naîtront l'amitié et l'attachement. La troisième catégorie est celle où le signe du zodiaque est en opposition: si les "ascendants" de deux êtres sont dans le même signe et tous deux en aspect favorable, sans aucune influence néfaste, ils éprouveront [tour à tour] amour et chagrin, sans persister dans l'un des deux états.

§ **2585.** — On cite encore ce vers d'un Bédouin qui avait adopté à peu près la même classification:

Il y a trois sortes d'amours: l'un est un lien, le second une caresse, le troisième un trépas.

§ **2586.** — Une fraction des Soufis et des propagandistes qui rejettent de leur doctrine l'union et la séparation, Bagdadiens et autres, soutient que Dieu éprouve l'homme par l'amour, comme pour l'exercer à l'obéissance envers l'objet aimé; en souffrant des rigueurs, en se réjouissant de la tendresse de la personne qu'il chérit, l'homme en déduit la [VI, 385] portée de l'obéissance qu'il doit au Tout-Puissant, au Dieu incomparable et sans égal qui l'a créé sans y être contraint, qui le nourrit et le comble spontanément de Ses bienfaits. Puisque l'homme se soumet aux lois de son semblable, il convient à plus forte raison qu'il recherche la faveur de Dieu. Cette thèse est longuement développée par les Bâtinites soufis et les auteurs de Directives (*ishârât*). — On cite également cette parole de Platon: « J'ignore ce qu'est l'amour (*hawà*): je sais seulement que c'est une folie divine, [une passion] qui n'est ni » louable, ni digne de blâme ». — Un scribe raffiné écrivait dans le même sens à un de ses frères: « J'ai » trouvé en toi la substance de mon âme: en t'obéissant de mon plein gré, je ne mérite pas d'éloge, » puisque les âmes se suivent mutuellement ».

§ **2587.** — L'essence de l'amour, sa nature, sa manifestation et sa définition ont donné lieu à de longues théories, à des controverses inépuisables chez les anciens et les modernes, parmi les philosophes déistes et naturalistes, parmi les dualistes de l'école de Manès et de leurs frères, adeptes des doctrines déïsanites et [VI, 386] marcionites. Le même sujet a été étudié chez les Musulmans par des théologiens soufis, par des écrivains de talent, des gens de discernement et de culture, et aussi par des Arabes du désert. Les opinions et arguments de chacun de ces groupes se trouvent dans notre livre intitulé *Akhbâr az-zamân*[1]. Mais cette discussion sur l'amour et les citations auxquelles nous nous sommes laissé entraîner nous ont éloigné de l'histoire des Barmécides, qui nous occupait au début de ce chapitre; revenons donc à ce sujet et voyons comment leur puissance et leur prospérité s'abîmèrent dans une catastrophe terrible.

§ **2588.** — Voici ce que raconte une personne bien instruite de l'histoire des Barmécides. Yahyà b. Khâlid b. Barmak, ses deux fils Dja'far et al-Fadl et d'autres membres de cette famille étaient à l'apogée de leur puissance; maîtres d'une autorité sans bornes, et inébranlables dans leur haute [VI, 387] position, le temps de leur gouvernement était considéré comme des jours d'hyménée, comme une fête continuelle et sans fin. Ce fut à cette époque qu'ar-Rashîd dit à Dja'far b. Yahyà: « Mon

[1] L'auteur répète ici le titre complet; voir *supra*, § 1.

» cher Dja'far, il n'y a pas une personne au monde qui me soit plus chère et plus » sympathique que toi, une société qui ait pour moi plus d'attraits et de douceur » que la tienne. Or ma sœur al-'Abbâsa occupe dans mon cœur une place qui n'est » pas inférieure à celle que je t'y ai donnée. En consultant les sentiments que tous » deux vous m'inspirez, j'ai vu que je ne pourrais pas plus facilement me passer de » toi que de ma sœur; je ne saurais goûter aucun plaisir ni éprouver une satisfaction » complète auprès d'elle quand tu es absent, et, si je suis avec toi seulement, son » éloignement m'inspire les mêmes regrets. Or je connais le moyen de me procurer » ce double plaisir et de jouir désormais des douceurs de votre amitié. — Comman- » deur des Croyants, répondit Dja'far, que Dieu seconde tes desseins, qu'Il t'inspire » de sages pensées dans toutes tes entreprises! ». Ar-Rashîd continua ainsi: « Je veux » te faire épouser al-'Abbâsa et t'autoriser, par ce mariage, [VI, 388] à passer tes » soirées avec elle, à la voir, à te trouver près d'elle partout où je serai avec vous » deux. Mais tes privilèges s'arrêteront là ».

§ 2589. — En effet, le mariage eut lieu, après une certaine résistance de la part de Dja'far: en présence des eunuques et des *mawâlî* favoris du calife, il dut jurer à la face de Dieu et s'engager par les serments les plus solennels de ne jamais visiter sa femme, ni demeurer seul avec elle, ni se trouver sous le même toit, à moins qu'ar-Rashîd ne fût en tiers avec eux. Ces engagements pris, Dja'far les accepta sincèrement et se considéra comme lié par sa parole: toutes les fois qu'ils se réunissaient dans ces conditions, il évitait de regarder sa femme, il tournait la tête, par respect pour le calife et pour observer la foi jurée à ar-Rashîd. [Al-'Abbâsa, cependant, s'éprit de lui et chercha secrètement un moyen de parvenir à ses fins]; elle lui [avoua] par lettre [son amour], mais il chassa son émissaire avec toutes sortes d'invectives et de menaces; elle revint à la charge et trouva le même accueil. En désespoir de cause, elle s'adressa à la mère de Dja'far, femme de peu de sens et d'un esprit assez borné; elle s'en fit [VI, 389] bien venir à force de présents magnifiques, de bijoux, d'argent, et de tous les cadeaux princiers possibles. Lorsqu'elle vit que cette femme lui serait soumise comme une esclave, dévouée et tendre comme une mère, elle lui révéla une partie de ses desseins; elle lui fit entrevoir les heureuses conséquences pour elle-même et combien il serait glorieux pour son fils d'être le beau-frère du calife; enfin, elle lui fit croire que cet événement, s'il se réalisait, assurerait sa sécurité et celle de Dja'far, et qu'ils n'auraient plus à craindre une disgrâce, ni la perte de leurs dignités.

§ 2590. — La mère de Dja'far accueillit ces propositions; elle promit d'employer la ruse pour les faire réussir et de se consacrer avec zèle au rapprochement des deux époux. En conséquence, elle se rendit, un jour, chez son fils et lui dit: « Mon enfant, on m'a parlé d'une jeune esclave qui habite dans tel château; elle

» a reçu une éducation royale; elle est lettrée et instruite, gracieuse et charmante, » elle possède une beauté incomparable, une taille faite à ravir, enfin un ensemble » de perfection [VI, 390] comme on n'en a jamais vu. J'ai l'intention de l'acheter pour » toi, et l'affaire est presque conclue avec son maître ». Dja'far accueillit avec joie les paroles de sa mère qui lui inspira ainsi le désir exclusif de voir ce projet se réaliser; mais elle se mit à temporiser afin d'aviver son impatience et d'aiguiser sa passion. Ses sollicitations, l'ardeur avec laquelle il la suppliait de remplir sa promesse prouvant à sa mère qu'il était incapable de patienter davantage et en proie à une inquiétude extrême, elle lui promit que, telle nuit qu'elle lui désigna, elle lui conduirait la jolie esclave. Al-'Abbâsa reçut d'elle un message qui l'instruisait de tout cela.

§ 2591. — Le moment arrivé, elle fit des apprêts dignes de son rang, et se rendit chez la mère de Dja'far. Cette nuit-là, Dja'far, la tête encore troublée par les fumées du vin, sortit de chez le calife pour venir au rendez-vous. A peine entré chez lui, il s'enquit de la nouvelle esclave: on lui répondit qu'elle était arrivée. Al-'Abbâsa fut introduite auprès d'un homme que l'ivresse empêchait de reconnaître ses traits et de savoir [VI, 391] qui elle était. Le mariage une fois consommé et les désirs de son mari satisfaits, al-'Abbâsa lui demanda ce qu'il pensait des ruses employées par les filles de sang royal. « De quelles princesses veux-tu parler? » répondit-il, convaincu qu'il s'adressait à quelque esclave des Rûm. — « De moi-même, répondit-elle, de moi, » ta maîtresse, al-'Abbâsa, fille d'al-Mahdî ». Dja'far se leva épouvanté: son ivresse disparut et la raison lui revint. Il courut chez sa mère et lui dit: « Tu m'as vendu à » vil prix et tu m'as placé au bord d'un abîme; vois quel sera le dénouement de la » situation où je me trouve ».

§ 2592. — Al-'Abbâsa, lorsqu'elle partit de chez son époux, était mère; elle mit au monde un garçon, qu'elle confia à la garde d'un de ses eunuques nommé Riyâsh, et choisit parmi ses femmes une nourrice du nom de Barra. Mais, craignant que l'aventure ne s'ébruitât et ne finît par se répandre, elle envoya son enfant à La Mekke avec les deux serviteurs qu'elle avait chargés du soin de l'élever. Les jours s'écoulèrent; Dja'far, son père et ses frères étaient [VI, 392] devenus les maîtres de l'empire.

§ 2593. — Umm Dja'far Zubayda, l'épouse d'ar-Rashîd, jouissait auprès de lui d'un crédit que nulle de ses rivales n'avait obtenu. Or Yahyà b. Khâlid surveillait sans cesse les femmes du calife et leur défendait de se faire servir par les eunuques [de leur choix]; Zubayda s'en plaignit à ar-Rashîd, qui dit à Yahyà: « Cher père, » quels sont donc les griefs d'Umm Dja'far contre toi? — Commandeur des Croyants, » répondit Yahyà, doutes-tu de la loyauté de mes services comme intendant de ton » harem et du palais? — Assurément non, dit ar-Rashîd. — Eh bien, répliqua Yahyà,

» n'écoute pas ce qu'elle peut dire contre moi ». Ar-Rashîd promit de ne plus parler de cette affaire, et Yahyà fit exécuter ses prohibitions avec plus de rigueur que jamais à l'égard de Zubayda: la nuit venue, il exigeait que les portes du harem fussent fermées et il en emportait les clefs chez lui.

§ **2594.** — Cette mesure mit le comble à l'exaspération de Zubayda; elle alla, un jour, trouver le calife et lui dit: « Commandeur des Croyants, quel motif a donc » Yahyà pour continuer ainsi à me priver du service de mes esclaves et à ne pas me » [VI, 393] traiter comme il sied à mon rang? ». Ar-Rashîd lui répondit qu'il n'avait aucun reproche à faire à Yahyà dans la surveillance qu'il exerçait sur le harem. — « S'il en était ainsi, répliqua Zubayda, il aurait su empêcher son fils de faire ce qu'il » a fait ». Ar-Rashîd la priant de s'expliquer, elle lui raconta toute l'affaire et lui révéla l'intrigue d'al-'Abbâsa avec Dja'far. Ar-Rashîd resta interdit: « As-tu, lui » demanda-t-il, une preuve, un témoin? — Y a-t-il, répliqua Zubayda, une preuve » plus évidente que [l'existence de] l'enfant? — Où est-il? reprit le calife. — Il était » ici; mais sa mère, craignant le scandale, l'a envoyé à La Mekke. — Quelqu'un » d'autre que toi connaît-il cette affaire? — Il n'y a pas au palais une seule esclave » qui n'en soit instruite ». Ar-Rashîd garda le silence et dissimula son ressentiment.

§ **2595.** — Bientôt après, il manifesta l'intention d'aller en pèlerinage et se mit en route avec Dja'far. Al-'Abbâsa écrivit aussitôt à l'eunuque et à la nourrice d'emmener l'enfant dans le Yémen. Ar-Rashîd, en arrivant à La Mekke, chargea quelques personnes de confiance de prendre des informations sur l'enfant et les deux [VI, 394] serviteurs; il apprit que tout cela était vrai. Son pèlerinage accompli, il partit en couvant des projets de disgrâce et de vengeance contre la famille de Barmak. Après un séjour de courte durée à Bagdad, il se rendit à al-Anbâr. Au jour fixé pour la mort de Dja'far, il fait appeler as-Sindî b. Shâhak, lui ordonna de se rendre à Bagdad et de faire cerner les demeures habitées par les Barmécides, leurs secrétaires, leurs fils et leurs parents; il lui recommanda aussi d'agir dans le plus grand secret, de peur que la chose ne s'ébruitât avant son arrivée à Bagdad, et, une fois dans la ville, de ne mettre dans sa confidence que ceux de ses proches et amis sur lesquels il pouvait compter. As-Sindî accomplit sa mission.

§ **2596.** — Ar-Rashîd passa la journée le plus agréablement du monde avec Dja'far, dans un quartier d'al-Anbâr nommé al-'Umr. Lorsque Dja'far prit congé du calife, celui-ci sortit avec lui et l'accompagna jusqu'à son cheval; puis il rentra, s'assit sur son trône et fit enlever tous les restes [de la fête] qu'il avait encore sous les yeux. [VI, 395] De retour dans sa demeure, Dja'far, qui n'était pas tout à fait dégrisé, fit appeler Abû Zakkâr, chanteur et habile timbalier, et avec lui son secrétaire Ibn Abî

Shaykh. Des esclaves musiciennes prirent place derrière le rideau et accompagnèrent de leur voix et de leurs instruments Abû Zakkâr, qui chanta cet air:

Que veulent-ils de nous? Pourquoi s'occuper de nous sans cesse?
C'est que leur seule pensée est de divulguer ce que nous avons enseveli [dans le mystère].

§ 2597. — Ar-Rashîd, en rentrant, fit aussitôt appeler un de ses esclaves, Yâsir, surnommé Rikhla, et lui dit: « Je vais te confier une mission que ni » Muhammad, ni 'Abd Allâh, ni al-Qâsim[1] ne me paraissent capables de remplir; je » ne connais que toi qui puisses en assurer le succès. Justifie ma confiance et garde-» toi de me désobéir: ce serait compromettre ta position et t'exposer à toutes mes » rigueurs. — Commandeur des Croyants, répondit Yâsir, [VI, 396] si tu m'ordonnais » de me passer mon sabre au travers du corps en ta présence, j'obéirais. Fais-moi » donc savoir ta volonté et tu me trouveras prêt à l'accomplir. — Connais-tu Dja'far » b. Yahyà al-Barmakî? — Je ne connais que lui, répliqua Yâsir; peut-on ne pas » connaître un homme tel que Dja'far? — As-tu remarqué que je l'ai reconduit au » moment de son départ? — Certainement. — Va chez lui sur l'heure et, quelle que » soit la situation où tu le trouves, apporte-moi sa tête ». A ces mots, Yâsir eut le souffle coupé, fut pris d'un tremblement et demeura sans réponse. — « Yâsir, reprit » le calife, ne t'ai-je pas prévenu du danger qu'il y aurait pour toi à me désobéir? — » Assurément, reprit celui-ci; mais l'affaire est plus grave encore: cet ordre que le » Commandeur des Croyants vient de me signifier, je souhaiterais de mourir plutôt » que de prendre la moindre part à son exécution. — Assez [d'hésitation], s'écria ar-» Rashîd, va où je t'ai ordonné d'aller ».

§ 2598. — Yâsir se rendit aussitôt chez Dja'far, qu'il trouva occupé à ses plaisirs, [VI, 397] et il l'informa des ordres que le calife lui avait donnés. « Le » Commandeur des Croyants, dit Dja'far, aime à plaisanter avec moi: c'est sans » doute une de ses plaisanteries. — Par Dieu, répliqua l'officier, il n'avait pas l'air de » vouloir rire. — Alors il était ivre. — Non vraiment, il m'a paru maître de toute sa » raison, et les actes de dévotion que je l'ai vu accomplir me font croire qu'il n'a pas » bu de *nabîdh* aujourd'hui ». Dja'far reprit: « Si je me suis acquis quelques droits » sur toi, tu ne trouveras jamais meilleure occasion de les reconnaître qu'en ce » moment. — Tu m'y vois tout disposé, en tout ce qui n'est pas contraire à la volonté » du calife. — Retourne auprès de lui, continua Dja'far, et dis-lui que tu as exécuté » ses ordres: s'il en témoigne du regret, je te devrai la vie, et tu peux compter sur » de nouvelles faveurs de ma part. Si, au contraire, sa décision est toujours la même, » dès demain tu exécuteras son ordre ». L'officier ayant répondu que cela n'était pas

---

[1] C'est-à-dire al-Amîn, al-Ma'mûn et al-Mu'taman.

possible, Dja'far ajouta: « Je t'accompagnerai jusqu'à la tente du Commandeur des » Croyants, et je m'y placerai de [VI, 398] façon à entendre ses paroles et ta » réponse; si, après que tu auras fait l'impossible pour le convaincre, il n'a de cesse » que tu ne lui apportes ma tête, tu viendras aussitôt remplir ta mission. — Quant à » cela, j'y consens », répondit Yâsir.

§ 2599. — Ils se dirigèrent donc ensemble vers la tente d'ar-Rashîd. Yâsir entra auprès du calife et lui dit: « Commandeur des Croyants, j'ai apporté la tête, elle » est ici à côté[1] — Présente-la sur-le-champ, s'écria ar-Rashîd, ou je te jure que la » tienne tombera la première ». Yâsir alla rejoindre Dja'far et lui dit: « Tu as » entendu? — Oui, répondit celui-ci, fais ce qui t'est commandé », puis, tirant un mouchoir de sa manche, il se banda les yeux et tendit le cou. Yâsir abattit la tête et vint l'offrir au calife, qui la fit placer devant lui et se mit à énumérer tous ses griefs contre le coupable. Puis il ordonna à Yâsir de lui amener quelques personnes qu'il désigna, et, quand elles furent arrivées, il leur dit: « Coupez le cou à cet homme, je » ne puis supporter la vue du meurtrier de Dja'far! ».

§ 2600. — [VI, 399] Voici ce que raconte al-Asma'î: ar-Rashîd m'envoya chercher cette nuit-là. Dès qu'il me vit entrer, il me dit: « J'ai fait quelques vers et » je désire te les soumettre. — Parle, Commandeur des Croyants » répondis-je; alors il prononça les vers suivants:

Si Dja'far avait redouté la mort, un coursier rapide, bridé pour le voyage, eût sauvé sa vie.

Pour éviter le trépas, il eût pu trouver un abri inaccessible à l'aigle chargé d'années.

Mais, son heure étant venue, aucun astrologue n'aurait été assez habile pour conjurer son destin.

Je retournai chez moi, ajoute al-Asma'î, et je n'étais pas encore arrivé, que déjà la nouvelle du meurtre de Dja'far était dans toutes les bouches.

§ 2601. — Le matin qui suivit la nuit où ce meurtre fut accompli et la disgrâce des Barmécides consommée, on trouva sur la porte du château de 'Alî b. 'Isà b. Mâhân, dans le Khorassan, le distique suivant, tracé en beaux caractères:

[VI, 400] *Les malheureux enfants de Barmak ont succombé sous les disgrâces de la fortune:*

Leur sort est pour nous un exemple; puisse-t-il profiter à l'hôte de ce palais!

---

[1] *bi-l-hadra.*

§ 2602. — La durée des Barmécides, celle de leur autorité, des jours heureux et fortunés de leur domination, entre l'avènement d'ar-Rashîd et le meurtre de Dja'far, fut de dix-sept ans, sept mois et quinze jours. Leur disgrâce donna naissance à un grand nombre de poésies où leur gloire était rappelée. Une des plus remarquables parmi ces élégies est due à Ibn Abî Mu'âdh[1]; voici un fragment de cette pièce, qui est fort longue:

Ô toi que la fortune a séduit, la fortune est pleine de vicissitudes et de perfidies.

Redoute les assauts qu'elle prépare contre toi, sois en garde contre ses [revirements].

Si tu ignores combien elle est capricieuse, regarde le cadavre pendu au gibet sur le pont [de Bagdad].

[VI, 401] *C'est une leçon terrible: mets-la à profit, toi qui es sage, toi qui raisonnes et médites.*

Prends les jours heureux qui te sont accordés, et abandonne-toi au courant de la destinée.

[Dja'far] était le vizir du vicaire agréé de Dieu, il brillait par sa sagesse, son mérite et sa gloire;

Le monde entier lui était soumis, sur le continent et la surface des mers;

Son génie gouvernait l'empire et y faisait respecter partout sa volonté.

Ce Dja'far, au faîte de la puissance, était à al-'Umr, dans la soirée du vendredi,

Il tenait le monde sous ses ailes et comptait sur une vie d'une étermelle durée,

Lorsque la fortune l'a entraîné dans l'abîme; que le ciel nous préserve d'une telle disgrâce!

Son pied a glissé, et son corps s'est brisé dans cette chute.

Le malheureux, la nuit du samedi, au lever de l'aurore, il n'était plus qu'un cadavre.

Lorsque al-Fadl b. Yahyà s'est éveillé, son vieux [père] était cerné sans le savoir;

[VI, 402] *Le vieux Yahyà, emmené avec ses enfants, marchait au milieu d'eux, chargé de chaînes et captif.*

Les Barmécides et leur partisans, répandus dans toutes les contrées et les villes,

Semblaient convoqués à un rassemblement pareil à celui où le genre humain sera appelé, au jour de la résurrection,

---

[1] Il s'appelle 'Alī b. Mu'ādh b. Abī Mu'ādh.

Et leur [infortune] est devenue l'objet de toutes les conversations. Gloire à Celui qui possède la toute-puissance!

§ 2603. — Au nombre des poètes qui leur dédièrent de belles élégies se trouve Ashdja' as-Sulamî[1]; voici un fragment d'une *qasîda* de sa composition:

Arrêtons-nous et laissons reposer nos chevaux: il n'y a plus de bienfaiteurs, il n'y a plus de solliciteurs.

Annonce aux montures qu'elles n'ont plus à craindre de voyager la nuit, plus de vastes solitudes à parcourir l'une après l'autre.

Dis à la générosité: Tu es morte avec al-Fadl; — à l'adversité: Tu peux te renouveler chaque jour.

Voyez comme le sabre acéré des Barmécides a été brisé par le sabre hâshimite, au fin tranchant.

§ 2604. — [VI, 403] Un des poètes qui ont célébré cette famille avec le plus de talent est Salm al-Khâsir[2], dans le passage suivant:

Les astres de la générosité ont disparu; la main de la bienfaisance s'est desséchée, l'océan de la munificence s'est retiré, depuis que les Barcémides n'existent plus.

Les étoiles de cette famille, qui indiquaient le droit chemin au guide de la caravane, ne brillent plus à l'horizon.

§ 2605. — Un autre poète parmi les panégyristes des Barmécides, Sâlih[3] al-A'râbî n'a pas été moins bien inspiré dans ces vers:

La fortune a trahi aujourd'hui les fils de Barmak; mais quel roi n'a pas été victime de ses trahisons?

Yahyà ne gouvernait-il pas le monde entier? et le lendemain il était parmi les hôtes des tombeaux.

§ 2606. — Au nombre des élégies les plus remarquables sur ce sujet, on cite encore ces vers d'Abû Hazra al-A'râbî, que d'autres attribuent à Abû Nuwâs[4]:

La fortune, en renversant le pouvoir des Barmécides, ne les a point frappés d'une disgrâce étrange.

---

1 Ces vers sont également attribués à d'autres poètes, comme ar-Raqāshī et Abū Nuwās; ils ne figurent d'ailleurs pas dans le chapitre consacré par Ṣūlī *(Awrāq, Akhbār ash-Shu'arā'*, 74-137), à Ashdja' as-Sulamī.

2 Salm al-Khāsir (m. 186) ne peut être l'auteur de ces vers, que Ṭabarī (III, 687) attribue à Sayf b. Ibrāhīm.

3 Abū Ḥazra; Ṣāliḥ b. Ṭarīf, d'après Ibn Khallikān, n° 129.

4 Voir le *Dīwān* d'Abū Nuwās, 582.

[VI, 404] *Le destin, qui a méconnu les droits de Yahyà, ne respectera pas non plus ceux de la famille d'ar-Rabî'.*

Et ces vers non moins beaux d'un autre poète[1]:

Fils de Barmak, que je plains votre sort, que je regrette les jours de votre prospérité!

La terre était, grâce à vous, brillante comme une jeune fiancée: aujourd'hui, la voilà veuve et privée de ses enfants!

§ 2607. — Autres vers d'Ashdja' as-Sulamî:

Les enfants de Barmak ont quitté ce monde; mais s'ils avaient continué à se transmettre le pouvoir, ils n'auraient pu faire davantage:

Les jours de leur domination ont été pour le genre humain comme une fête perpétuelle.

Un autre poète a dit dans le même sens:

Les jours de leur domination, par leur brillante prospérité, ressemblaient aux grandes solennités du pèlerinage, des fêtes et des vendredis.

§ 2608. — Vers de Mansûr an-Namarî:

Annonce au monde la mort des fils de Barmak, afin qu'il pleure sur leur sort, dans toutes les vallées.

[VI, 405] *Ils avaient embelli la terre comme une fiancée, et la laissent aujourd'hui dans le veuvage.*

Citons encore ces beaux vers dont l'auteur est Di'bil al-Khuzâ'î[2]:

As-tu vu les disgrâces des Barmécides, celles d'Ibn Nahîk, et les catastrophes des siècles passés?

Ils semblaient tenir au sol aussi solidement que les racines du palmier, et ils ont été fauchés comme une herbe potagère.

Et ceux-ci, dus à Ashdja':

La fortune a renversé les fils de Barmak, sans en conserver un seul à notre amour.

Ils étaient possesseurs de tous les biens et dignes de les posséder, mais tous ces biens sont sortis de ce monde avec eux.

---

1 Qui serait également Ṣāliḥ b. Ṭarîf d'après Ibn Khallikān, n° 129.

2 *Dīwān*, éd. Ashtar, 168; éd. Nadjm, 122.

§ **2609.** — Après le meurtre de Dja'far, Yahyà et al-Fadl furent arrêtés et tenus dans une étroite captivité: ils demeurèrent en butte aux plus cruelles privations et à une série de rigueurs qu'al-Fadl b. Yahyà a rappelées dans les vers suivants[1]:

C'est vers Dieu que, dans notre infortune, s'élèvent nos supplications, car le remède à nos douleurs et à notre affliction est dans Ses mains.

[VI, 406] *Nous avons quitté ce monde, et pourtant nous l'habitons encore: nous ne comptons ni parmi les morts, ni parmi les vivants;*

Et lorsque le geôlier entre pour son service dans notre cachot, [nous le regardons] avec étonnement et nous disons: « Cet homme vient du monde des vivants ».

§ **2610.** — Ar-Rashîd répétait souvent ce distique, après la disgrâce des Barmécides:

Les dédains de la [fortune] sont proportionnés aux honneurs qu'elle avait d'abord accordés.

Lorsque la fourmi voit pousser ses ailes pour s'envoler, sa fin est prochaine.

§ **2611.** — Voici une anecdote racontée par Muhammad [b. Ghassân] b. 'Abd ar-Rahmân al-Hâshimî, qui était, à Koufa, préposé à la Prière: Étant allé visiter ma mère, le jour de la fête des Sacrifices, je la trouvai causant avec une femme d'un air respectable, mais vêtue de haillons. Elle me demanda si je connaissais cette personne: je lui répondis que non. « C'est, reprit ma mère, 'Abbâda, la mère de Dja'far b. » Yahyà ». Je me tournai vers elle et la saluai avec respect. Après quelques [VI, 407] instants de conversation: « Madame, quelle est la chose la plus extraordinaire que » vous ayez vue? — Mon enfant, me répondit-elle, il fut un temps où cette même » fête me trouvait escortée de quatre cents esclaves, et encore pensais-je que mon » fils se montrait ingrat envers moi. Aujourd'hui, la fête est revenue, et je ne désire » plus que deux peaux de mouton, l'une pour me servir de lit, l'autre pour me » vêtir ». Je lui donnai, ajoute [le narrateur], cinq cents dirhams, et elle faillit en mourir de joie. Elle ne cessa dès lors de nous visiter, jusqu'au jour où la mort nous sépara.

§ **2612.** — On raconte qu'un oncle d'ar-Rashîd se rendit chez Yahyà b. Khâlid au moment où le calife changeait [de sentiments] à son égard, mais avant la disgrâce qui en fut la conséquence. « Le Commandeur des Croyants, lui dit-il, aime à » amasser des richesses; ses enfants sont nombreux, et il désire les doter de » propriétés foncières: voilà pourquoi il vous trouve trop riches, toi et tes amis. Si tu » dresses l'inventaire de ce qu'ils possèdent en argent et en terres, et si tu en fais

---

1 Ces vers sont attribués à divers poètes (voir *Wafayāt*, n° 500).

» abandon aux enfants du [VI, 408] calife, j'espère que ce sacrifice sauvera ta vie et » te rendra ses bonnes grâces ». Yahyà lui répondit: « Par Dieu, plutôt perdre toutes mes richesses que de spolier ceux dont la fortune est mon ouvrage! ».

§ 2613. — Al-Khalîl b. al-Haytham ash-Sha'bî, à qui ar-Rashîd avait confié la surveillance de Yahyà et d'al-Fadl dans leur prison, raconte ce qui suit. L'eunuque Masrûr se présenta, un jour, chez moi, accompagné de plusieurs esclaves: l'un d'eux portait une serviette pliée. Je pensais d'abord qu'ar-Rashîd, se relâchant de sa sévérité à l'égard des deux prisonniers, leur envoyait quelque cadeau. Masrûr me dit de lui amener al-Fadl b. Yahyà, et, quand celui-ci fut en sa présence, il lui parla en ces termes: « Le Commandeur des Croyants te fait dire ceci: je t'ai sommé de me » révéler toute la vérité relativement aux biens de ta famille; tu prétends avoir parlé » sincèrement; mais il est avéré pour moi que tu as conservé des sommes » importantes. J'ai chargé Masrûr, si tu ne lui donnes pas des indications précises, de » te frapper de deux [VI, 409] cents coups de fouet. — Abû Hâshim, répondit al-Fadl » s'adressant à Masrûr, je suis perdu! — Abû l-'Abbâs, répliqua ce dernier, je te » conseille de ne pas préférer tes richesses à ta vie; car je crains bien que, si » j'exécute les ordres que j'ai reçus, tu n'y laisses ton existence. — Abû Hâshim, » reprit al-Fadl en relevant la tête, je n'ai jamais menti au calife; si je possédais le » monde entier, et qu'il me fallût ou tout abandonner ou recevoir un seul coup de » fouet, je n'hésiterais pas devant ce sacrifice. Le Commandeur des Croyants sait » bien, et tu sais toi aussi que nous avons toujours sacrifié la fortune à l'honneur; » voudrions-nous aujourd'hui protéger notre fortune contre vos [assauts] au prix de » notre vie? Si tu as reçu des ordres, exécute-les ». Masrûr fit déplier la serviette et il s'en échappa un fouet garni de ses nœuds: deux cents coups furent infligés au prisonnier. Les esclaves chargés de l'exécution y mirent une telle vigueur et une si grande cruauté qu'ils le laissèrent pour mort, ou du moins nous eûmes cette crainte.

§ 2614. — Al-Khalîl [VI, 410] b. al-Haytham ajoute qu'il s'adressa alors à son second nommé Abû Yahyà, et lui dit: « Il y a dans cette prison quelqu'un qui s'entend à soigner de pareilles blessures » et des plaies de ce genre; va le trouver et prie-le de venir donner ses soins au malade ». [Abû Yahyà continue la narration] en ces termes: J'allai remplir ma commission. Cet homme me répondit: « C'est » sans doute pour al-Fadl que tu demandes mon assistance, je sais ce qui lui est arrivé. — C'est en effet » pour cela, répliquai-je. — Eh bien, reprit-il, conduis-moi auprès de lui, je le soignerai ». Après l'avoir examiné, il dit: « Je pense qu'il a reçu cinquante coups de fouet. — Non vraiment, m'écriai-je, deux » cents coups! — C'est faux, répondit-il, il n'y a trace que de cinquante coups. Il faut maintenant que le » blessé s'étende sur une natte de joncs, pour que je piétine sur sa poitrine ». Al-Fadl, effrayé d'abord de ce traitement, finit par s'y soumettre. Le médecin se mit à l'œuvre; après l'avoir piétiné, il le prit par la main et, l'attirant, le força à se redresser: de grands lambeaux de chair restèrent adhérents à la natte. Il continua [VI, 411] à le visiter et à lui prodiguer ses soins, jusqu'à ce qu'un jour, après avoir examiné le dos du malade, il tomba à genoux et se prosterna. — « Qu'as-tu donc? lui demandai-je. — » Abû Yahyà, me dit-il, Abû l-'Abbâs est guéri; approche-toi et regarde ». En effet, je m'approchai et je vis que la chair avait repoussé sur son dos. [Le médecin] me demanda ensuite: « Te souviens-tu que je

» disais: il n'y a trace que de cinquante coups? — Assurément », répondis-je. Il repris: « Par Dieu, s'il » avait reçu mille coups de fouets, sa blessure n'eût pas été plus terrible. Je ne disais cela que pour » qu'il prît courage et me secondât dans mon traitement ».

§ 2615. — Ayant prononcé ces paroles, il s'éloigna. Al-Fadl me dit alors: « Abû Yahyà, j'ai » besoin de dix mille dirhams: va chez le nommé as-Sanâ'î, et dis-lui qu'il me les faut ». Je m'acquittai de mon message; cet homme fit porter la somme à al-Fadl, qui me dit ensuite: « Je désire que tu portes » cet argent chez celui qui m'a guéri; tu solliciteras son indulgence pour ce modeste présent, et le » prieras de l'accepter ». J'allai chez cet homme et le trouvai assis sur [VI, 412] une natte; une pandore pendue à la muraille, quelques cruches de *nabîdh* et un pauvre mobilier [garnissaient son cachot]. « Abû Yahyà, me dit-il, que me veux-tu? » — Je lui présentai les excuses d'al-Fadl, je rappelai la détresse dans laquelle il se trouvait et lui fis connaître ensuite le motif de ma visite. Il s'emporta et cria si impétueusement que j'en fus effrayé. « Dix mille dirhams! » répétait-il [avec colère]. J'eus beau m'évertuer à les lui faire accepter, il refusa net. Je retournai auprès d'al-Fadl et lui racontai ce qui s'était passé. « Mon Dieu, s'écria-t-il, il a trouvé mon cadeau trop mesquin! » Puis il ajouta: « Je te prie » de retourner chez as-Sanâ'î, et de lui dire que j'ai encore besoin de dix mille dirhams. Dès qu'il te les » aura remis, porte les vingt mille dirhams chez notre homme ». Le narrateur continue: Après avoir retiré l'argent, je retournai auprès du médecin avec la somme entière et le mis au courant de tout cela. Mais il refusa encore de rien accepter et me dit: « Comment, moi, j'accepterais un salaire pour des soins » donnés à un noble descendant des Abnâ'! [VI, 413]. Sors d'ici et sache bien que si tu m'avais offert » dix mille dinars, je ne les aurais pas acceptés [davantage] ». Al-Fadl, lorsque je vins lui rapporter l'aventure, me dit: « Abû Yahyà, rappelle-moi la plus noble de nos actions que tu aies vue ou que tu » aies entendu raconter ». Après que je lui en eus cité quelques-unes, il m'interrompit en disant: « Laissons cela. Par Dieu, le beau trait de cet homme l'emporte sur nos plus belles actions, durant tout » le cours de notre puissance ».

§ 2616. — Dja'far b. Yahyà fut tué à l'âge de quarante-cinq ans; d'autres disent qu'il était plus jeune. Son père, Yahyà b. Khâlid mourut à Rakka, en 189/805, comme nous l'avons dit précédemment[1].

§ 2617. — Plusieurs traits intéressants de l'histoire et de la vie d'ar-Rashîd se trouvent dans nos ouvrages d'une date plus ancienne, dans les pages consacrées aux rois de Byzance après l'Islam. Quant à ses rapports avec Nicéphore nous en avons déjà parlé dans ce livre[2].

§ 2618. — L'histoire si remarquable des Barmécides, leurs grandes [VI, 414] qualités, leurs bienfaits, leurs nobles actions, tous ce qui constitue enfin leur biographie si intéressante, les panégyriques [composés en leur honneur] et les élégies [dédiées à leur mémoire], tout cela est rapporté en détail dans nos *Akhbâr az-zamân* et notre *Livre Moyen*. Nous nous contentons ici d'esquisser les faits dont nous n'avions pas fait mention dans nos ouvrages précédents. On trouvera dans ces mêmes ouvrages

---

1 Voir *supra*, § 2508.
2 Voir *supra*, §§ 757 et suiv.

les origines de la famille de Barmak avant la naissance de l'Islam; leurs fonctions au Nûbahâr, c'est-à-dire au pyrée de Balkh dont il a déjà été question dans ce livre[1]; l'explication du nom de Barmak; les démêlés de Barmak l'Ancien avec les rois des Turcs; l'historique de cette famille depuis l'Islam, sous les Umayyades et, en particulier, sous Hishâm b. 'Abd al-Malik, etc. enfin avec le calife al-Mansûr. Les simples aperçus que nous donnons ici de leur histoire et de leur biographie nous paraissent suffisants. Dieu sait mieux la vérité.

1 Voir *supra*, § 1374.

[VI, 415] *CHAPITRE CXIII*

CALIFAT DE MUHAMMAD AL-AMÎN

§ 2619. — Muhammad b. Hârûn fut proclamé calife le jour même où Hârûn ar-Rashîd mourut dans la ville de Tous, le samedi 4 djumâdà I 193[1]. L'eunuque Radjâ' lui porta la nouvelle de sa nomination; la cérémonie du serment fut présidée par al-Fadl b. ar-Rabî'. La *kunya* d'al-Amîn était Abû Mûsà. Sa mère était Zubayda bint Dja'far b. Abî Dja'far al-Mansûr. Il naquit à Rusâfa, et périt assassiné, à l'âge de trente-trois ans[2], six mois et treize jours; son corps fut enterré à Bagdad, et sa tête envoyée dans le Khorassan. Son califat avait duré quatre ans et six mois; selon d'autres, quatre ans et neuf mois, ou bien huit mois et six jours, car nous avons trouvé [VI, 416] un certain désaccord sur ce point, dans les chroniques. On pense qu'au moment de son avènement, il était âgé de vingt-deux ans, sept mois et vingt et un jours; il avait six mois de moins qu'al-Ma'mûn. La durée du siège qu'il soutint [à Bagdad], depuis sa déchéance jusqu'à sa mort, fut d'un an, six mois et treize jours, y compris les deux jours de son incarcération.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA BIOGRAPHIE
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2620. — Ar-Rashîd étant mort et al-Ma'mûn résidant alors à Merv, Sâlih, autre fils d'ar-Rashîd, dépêcha l'eunuque Radjâ', *mawlà* de Muhammad, pour porter au nouveau calife la nouvelle de cet événement. Radjâ' ne mit que douze jours pour arriver jusqu'à Bagdad, où il entra le jeudi 15 djumâdà II [193] / 5 avril 809.

§ 2621. — Quelques chroniqueurs et certains historiens des [VI, 417] 'Abbâsides, comme al-Madâ'inî, al-'Utbî et d'autres, rapportent que Zubayda, la nuit même où elle devint grosse de Muhammad, rêva que trois femmes entraient dans

---

1 Il mourut le 3 djumâdà II 193/24 mars 809; cf. *supra*, § 2493.

2 Ce chiffre est faux, car al-Amîn vécut moins de 28 années lunaires.

l'appartement où elle se trouvait et s'asseyaient, deux à sa droite et la troisième à sa gauche. L'une d'elles s'approcha et, posant sa main sur le ventre d'Umm Dja'far [Zubayda], prononça ces paroles: « [Il sera] un roi orgueilleux, prodigue dans ses » largesses; son joug sera lourd et son autorité impitoyable ». La deuxième, après avoir imité le geste de la première, s'exprima ainsi: « Un roi malchanceux[1], sans » prestige réel, peu sincère dans son amitié; il régnera en despote et sera trahi par la » fortune ». La troisième, imitant celle qui l'avait précédée, dit: « Un roi voluptueux, » prodigue, assailli par la révolte et avare de justice ».

§ 2622. — [Elle poursuit ainsi son récit]: Je me réveillai saisie d'épouvante. La nuit où je mis au monde Muhammad, elles m'apparurent pendant mon sommeil, telles que je les avais vues la première fois; elles s'assirent à mon chevet et [VI, 418] me regardèrent fixement. L'une d'elles me dit alors: « Un arbre verdoyant, une belle » plante odoriférante, un jardin florissant ». La deuxième continua ainsi: « Une » source abondante, mais de brève durée, promptement tarie, et bientôt disparue ». La troisième: « Ennemi de lui-même, manquant de courage, prompt à la tromperie, » il sera renversé du trône ». Je me réveillai en sursaut et saisie de frayeur. Une des gouvernantes de ma maison, à qui je racontai ce rêve, me persuada que ce n'était qu'un accident du sommeil, un jeu des démons familiers (*tâbi'a*).

§ 2623. — Après le sevrage de mon fils Muhammad, une nuit que je me mettais au lit, ayant près de moi le berceau où dormait mon enfant, les trois femmes m'apparurent encore et se dirigèrent vers le berceau. La première prononça ces paroles: « Un roi despote, prodigue, radoteur, prompt à trébucher, dont les [mé]faits » auront des effets durables ». La deuxième ajouta: « Contredit dans tous ses » discours, vaincu sur le champ de bataille, frustré dans ses désirs, malheureux et » accablé de soucis ». La troisième acheva ainsi: « Creusez sa tombe, ouvrez son » sépulcre, [VI, 419] déroulez son linceul, apprêtez son convoi. Sa mort sera » préférable à sa vie ». Je me réveillai toute troublée et inquiète du sort de mon fils. En vain les interprètes de songes et les astrologues que je consultai m'assurèrent qu'il vivrait heureux et durant de longues années, mon cœur rejetait leurs [promesses]. Je finis cependant par me reprocher [ma faiblesse], et je me dis à moi-même: « Est-ce » que la tendresse [d'une mère], sa sollicitude, sa prudence peuvent conjurer le » destin, et l'affection réussit-elle à repousser le terme fatal? ».

§ 2624. — En 193/809, mort d'Abû Bakr ibn 'Ayyâsh al-Kûfî al-Asadî âgé de quatre-vingt-dix-huit ans, dix-huit jours après ar-Rashîd.

---

1 Ou : « incapable d'un effort assidu ».

§ **2625.** — Lorsque al-Amîn méditait la déchéance d'al-Ma'mûn, il voulut avoir l'avis de 'Abd Allâh b. Khâzim; celui-ci lui répondit: « Commandeur des » Croyants, je te conjure de ne pas être le premier calife qui aura violé sa promesse, » brisé ses engagements et foulé au pied son serment. — Tais-toi, que Dieu rende ta » langue muette! répliqua al-Amîn; 'Abd al-Malik [VI, 420] b. Sâlih était mieux avisé » que toi, lorsqu'il disait: "Deux étalons ne peuvent se trouver ensemble dans le » même troupeau de chameaux" ». Il réunit alors ses généraux et les consulta: tous l'approuvèrent dans ses projets. Seul Khuzayma b. Khâzim, lorsque son tour fut venu, parla en ces termes: « Commandeur des Croyants, celui qui te ment ne sert » pas tes intérêts; celui qui te dit la vérité ne te trahit pas. N'encourage pas tes » officiers à voter une déchéance, car c'est toi qu'ils détrôneraient un jour; ne les » incite point à violer la foi jurée, car ils violeraient plus tard le serment qu'ils t'ont » prêté. Qui trompe sera vaincu, qui se parjure sera trahi ».

§ **2626.** — En ce moment, entrait 'Alî b. 'Îsà b. Mâhân. Le calife lui dit en souriant: « Mais le *shaykh* de notre cause, la défense[1] de notre dynastie, ne se » révolte pas contre l'imâm et ne viole point l'obéissance qui lui est due ». Et il lui conféra des dignités plus grandes que celles qu'il lui avait accordées jusqu'à ce jour, pour le récompenser d'avoir, le premier parmi les généraux, accepté la déchéance d'al-Ma'mûn. Il lui donna [VI, 421] ensuite le commandement d'une armée nombreuse et l'envoya au Khorassan. Lorsque 'Alî arriva près d'ar-Rayy et qu'il apprit que Tâhir b. al-Husayn se trouvait dans cette ville, convaincu qu'un pareil adversaire ne pourrait lui résister, il s'écria: « Par Dieu! Tâhir n'est qu'une épine sortie de mes » branches, qu'une étincelle jaillissant de ma flamme. Un homme comme lui n'est » pas fait pour recevoir le commandement d'une armée; à peine aura-t-il jeté un » regard sur nos forces innombrables qu'il sera un homme mort. L'agneau peut-il » résister aux cornes du bélier? Le renard ose-t-il affronter l'attaque du lion? » Comme son fils lui conseillait d'envoyer ses éclaireurs en avant, afin de choisir un campement avantageux, 'Alî répondit: « Pour combattre un Tâhir, il n'est besoin ni » de stratagèmes, ni de précautions, ni de prudence. Il ne peut échapper à cette » alternative: ou il se retranchera dans ar-Rayy, et les habitants, en se révoltant » contre lui, feront notre besogne; ou bien il sortira de ses murs et, à la seule » approche de notre cavalerie, il prendra la fuite ». Son fils lui répondant que l'étincelle pouvait devenir [VI, 422] incendie, « Tais-toi, ajouta 'Alî; Tâhir n'est pas » un rival digne de moi; les braves ne s'inquiètent que des ennemis qui les valent ».

§ **2627.** — Puis, continuant sa marche, il s'approcha avec son armée de la ville d'ar-Rayy; là, voyant avec quel soin Tâhir s'était préparé au combat et fortifié, il se

---

[1] *nâb :* « canine ; défense d'éléphant ».

détourna sur la droite et alla camper dans un district (*rustâq*)[1] des environs. Tandis que les troupes d'Ibn Mâhân se détendaient après avoir posé le camp, Tâhir, à la tête de quatre mille cavaliers, alla reconnaître les forces ennemies. Convaincu qu'il ne pourrait venir à bout d'une armée si nombreuse et si bien équipée, il déclara à ses officiers qu'il fallait faire la guerre à la khâridjite. En conséquence, il divisa sa cavalerie en escadrons, et il marcha lui-même contre le centre de l'ennemi avec sept cents cavaliers tirés du Khârezm et du Khorassan. Un chevalier sortit du centre et vint à sa rencontre: c'était al-'Abbâs b. al-Layth, *mawlà* d'al-Mahdî. Tâhir fondit sur lui, tenant son sabre à deux mains, et [VI, 423] al-'Abbâs fut renversé. En même temps, un nommé Dâwûd Siyâh se précipitant sur 'Alî b. 'Îsà qui montait un cheval bai brun portant une tache blanche à une jambe[2], le renversa d'un coup de sabre à la faveur de la mêlée. Les guerriers, se jetant alors sur 'Alî, se disputèrent son anneau et sa tête: un certain Tâhir b. ar-Râdjî[3] acheva de l'égorger; un autre s'empara d'une touffe de poils de sa barbe; un troisième, de sa bague. Le coup de sabre que Tâhir asséna des deux mains sur al-'Abbâs b. al-Layth détermina la fuite de l'armée [de Bagdad] et sa défaite. A partir de ce moment, et en souvenir de cette manière de frapper, Tâhir fut surnommé Dhû l-Yamînayn (ambidextre).

§ **2628.** — Voici ce que raconte Ahmad b. Hishâm, un des principaux généraux [de l'armée d'al-Ma'mûn]: Je me rendis dans la tente de Tâhir, qui croyait que j'avais été tué dans cette bataille; mon valet portait dans une musette la tête de 'Alî, qu'il jeta devant Tâhir. Bientôt arriva le corps de ce général; les pieds et les mains étaient attachés ensemble, de la même manière qu'on attache une bête de [VI, 424] somme qui vient de mourir. Tâhir fit jeter ces restes dans un puits; ensuite il annonça son triomphe au général-ministre (Dhû r-ri'âsatayn) al-Fadl b. Sahl dans les termes suivants: « Que Dieu t'accorde longue vie, qu'il renverse tes ennemis [et » fasse que ceux qui te haïssent te servent de rançon]. En t'écrivant ces lignes, j'ai » devant moi la tête de 'Alî b. 'Îsà, et son anneau est à mon doigt. Gloire à Dieu, le » Seigneur des mondes! » Al-Ma'mûn reçut cette nouvelle avec joie, et c'est à dater de ce jour qu'il fut salué du titre de calife.

§ **2629.** — Umm Dja'far n'ayant point donné d'enfant à ar-Rashîd, le calife se plaignit un jour de la stérilité de sa femme à un médecin de la cour, auquel il demanda conseil à cet égard. Celui-ci lui suggéra l'idée de la rendre jalouse et lui cita l'exemple d'Abraham, l'ami [de Dieu]: Sarah était restée stérile; mais lorsque Agar, l'esclave qu'elle avait donnée à Abraham, était devenue mère d'Ismaël, Sarah,

---

1 Ṭabarī, III, 799, l'appelle: Rustâq Banî r-Râzî.
2 *ardjal:* Ṭabarī, III, 801, dit: *arḥal* « au dos blanc ».
3 at-Tâdjî, dans Ṭabarī, III, 801.

stimulée par la jalousie, avait donné le jour à Isaac. Ar-Rashîd acheta [donc une esclave qui devint grosse et fut] la mère [VI, 425] d'al-Ma'mûn; à son tour, Umm Dja'far, jalouse de cette fécondité, conçut Muhammed.

§ **2630.**— Nous avons, dans un autre passage de ce livre[1], signalé les discussions relatives à ce point de l'histoire d'Abraham, d'Ismaël et d'Isaac; l'opinion de ceux qui pensent que la victime désignée pour le sacrifice fut Isaac, et de ceux qui soutiennent que ce fut Ismaël; enfin les controverses auxquelles ce fait à donné lieu parmi les anciens et les modernes. Telle est, par exemple, la discussion qui s'engagea, relativement au même sujet, entre 'Abd Allâh b. 'Abbâs et son *mawlà* 'Ikrima l'exégète. 'Ikrima demandant, un jour, à Ibn 'Abbâs lequel des enfants d'Abraham fut désigné pour être sacrifié, Ibn 'Abbâs se prononça pour Ismaël, et il s'appuya sur ce passage du livre de Dieu[2]: « [Nous lui » annonçâmes Isaac] et après Isaac, Jacob ». — « Ne vois-tu pas, dit Ibn 'Abbâs à 'Ikrima, que Dieu » annonça à Abraham la naissance prochaine d'Isaac comme une bonne nouvelle; comment lui aurait-Il » ordonné ensuite de l'égorger? — Et moi, répliqua 'Ikrima, je te prouverai, [VI, 426] par les paroles » mêmes du Coran, que l'enfant marqué pour le sacrifice fut Isaac ». A l'appui de son assertion, il cita le verset suivant[3]: « Ainsi ton Seigneur te choisira. Il t'enseignera l'interprétation des récits. Il te » comblera de Ses bienfaits, toi et la famille de Jacob, comme Il en a comblé, avant toi, tes aïeux » Abraham et Isaac », [et ajouta]: « Le bienfait de Dieu à l'égard d'Abraham est de l'avoir sauvé du » bûcher ardent, à l'égard d'Isaac, de l'avoir délivré du sacrifice ». Abû 'Abd Allâh 'Ikrima, *mawlà* d'Ibn 'Abbâs, mourut en 105/722-3, le même jour que Kuthayyir 'Azza, ce qui fit dire que le plus grand des juristes et des savants et le premier des poètes venaient de mourir. Ash-Sha'bî mourut aussi cette année-là.

§ **2631.** — Yûsuf b. Ibrâhîm al-Kâtib a recueilli l'anecdote suivante de la bouche d'Abû Ishâq Ibrâhîm ibn al-Mahdî: Muhammad al-Amîn me fit appeler: c'était pendant le siège [de Bagdad]. Je me rendis chez lui, et le trouvai [VI, 427] assis dans un pavillon[4] en bois d'aloès et de santal, ayant dix [coudées de long] sur dix [de large]. Près de lui, au fond du pavillon, se trouvait Sulaymân b. al-Mansûr. Le pavillon en question, où al-Amîn avait coutume de se tenir, était une sorte de tente ronde, tapissée et garnie de soie, de brocatelle verte rehaussée d'or rouge, et d'autres étoffes de soie. Le calife avait devant lui une coupe de cristal ornée de pierreries, pleine de vin et dont la capacité dépassait cinq *ritl*s. Je le saluai et m'assis en face de Sulaymân; on m'apporta une coupe semblable et de la même contenance; une autre toute pareille fut placée devant Sulaymân.

§ **2632.** — [Al-Amîn] nous parla en ces termes: « Je vous ai fait venir parce » que j'ai appris que Tâhir b. al-Husayn est parvenu jusqu'à an-Nahrawân. Accablé » par les attaques et les persécutions de cet homme, je vous ai appelés pour trouver

---

1 voir *supra*, §§ 77 et suiv.
2 Coran, XI, 74/71.
3 Coran, XII, 6.
4 *ṭāruma*.

» en vous et dans votre conversation un soulagement à mes maux ». Nos paroles, nos consolations dissipèrent sa tristesse et lui rendirent un peu de gaieté. Il fit venir une de ses esclaves favorites nommée Da'f[1] (faiblesse), nom qui me parut de mauvais augure en de telles [VI, 428] circonstances. Il lui ordonna de chanter. Elle plaça son luth sur ses genoux et débuta ainsi[2]:

Sur ma vie, Kulayb comptait plus d'alliés, sa prudence était plus grande que la tienne, et cependant voilà son cadavre souillé de sang.

A ces mots, le calife fut saisi de tristes pressentiments; il fit taire la chanteuse en l'accablant de malédictions, et il retomba dans ses sombres rêveries. Cependant notre conversation enjouée finit par le calmer, il se dérida, et, se tournant vers la chanteuse, il lui demanda un autre air. Elle chanta ce vers[3]:

Il l'ont tué pour usurper sa place: c'est ainsi que Chosroès succomba jadis aux pièges de ses Marzubâns.

Al-Amîn lui imposa silence avec des paroles pleines de menace; il était devenu plus sombre que jamais.

§ **2633.** — Nos consolations réussirent pourtant à lui rendre encore sa gaieté. Pour la troisième fois, il s'adressa à l'esclave, en lui ordonnant de chanter. Elle nous fit entendre ces vers[4]:

[VI, 429] *Il semble qu'il n'y ait plus un seul ami entre al-Hadjûn et as-Safâ[5] et que les causeries du soir aient cessé à La Mekke.*

Oui, nous habitions cette ville, mais les vicissitudes de la fortune et les rigueurs du sort nous ont anéantis.

Ou celui-ci, d'après une variante du récit[6]:

Par le maître du repos et du mouvement, les routes du destin sont semées de pièges!

« Sors d'ici et sois maudite de Dieu! », lui dit al-Amîn.

§ **2634.** — [La chanteuse], en se levant, heurta du pied la coupe placée devant le calife; elle se brisa et le vin se répandit. La lune brillait alors de tout son éclat sur

---

1 Ḍa'f (ou Ḍu'f « faiblesse morale ou intellectuelle »).
2 Le vers est d'an-Nābigha al-Dja'dī; voir son *Dīwān*, 106.
3 Le vers est d'al-Walīd b. 'Uqba.
4 voir *supra*, § 2185.
5 al-Ḥadjūn et aṣ-Ṣafā.
6 Vers d'Abū l-'Atāhiya; voir *Dīwān*, 316.

les rives du Tigre et dans le château d'al-Khuld, où cette scène se passait. En ce moment, j'entendis quelqu'un prononcer ces paroles[1]: « Décrété est l'ordre sur lequel » vous me consultez ». Je me levais, ajoute Ibn al-Mahdî en voyant le calife bondir, lorsqu'une voix venue de l'autre bout du château nous fit entendre ces deux vers:

[VI, 430] *Que rien ne te surprenne plus: un événement se prépare qui détruit tout étonnement,*
Une catastrophe horrible qui épouvantera l'homme plein de superbe.

Ce fut la dernière fois que nous tînmes compagnie au calife, jusqu'au jour de son assassinat. Que Dieu ait pitié de son âme!

§ **2635.** — Al-Amîn aimait passionnément une de ses esclaves nommée Nazm[2], qui lui donna son fils Mûsà, le même qu'il surnomma an-Nâtiq bi-l-haqq[3] et au profit duquel il voulut destituer al-Ma'mûn. Nazm, mère du jeune prince, étant morte, al-Amîn en éprouva un violent chagrin. Sa mère, Umm Dja'far Zubayda, informée de cet événement, se fit porter par ses gens chez le calife. Ce dernier vint à sa rencontre en s'écriant: « Hélas, Madame, Nazm est morte! ». Zubayda lui répondit par les vers suivants:

Ô toi pour qui je donnerais mon âme, ne cède pas au désespoir: ta vie remplace ce qui n'est plus.
Mûsà est pour toi le dédommagement d'une douleur qui devient ainsi moins pénible: cet enfant doit te faire oublier celle que tu as perdue.

§ **2636.** — [VI, 431] Un jour, raconte Ibrâhîm ibn al-Mahdî, je demandai à entrer chez al-Amîn; c'était à l'époque où la capitale était enveloppée par un blocus rigoureux. On refusa d'abord de m'annoncer, et je dus le prendre de haut[4] pour forcer l'entrée. Je trouvai le calife occupé à regarder attentivement le Tigre à travers les grilles; en effet, il y avait au milieu du château un large bassin communiquant avec le fleuve par un passage muni de grilles en fer. Je le saluai; il continua à regarder du côté du fleuve, tandis que ses valets et ses pages fouillaient çà et là dans le bassin. Il paraissait frappé de stupeur. Lorsque je m'inclinai et le saluai pour la seconde fois, il me dit: « Tu ne sais pas, mon oncle? mon poisson aux boucles » d'oreilles[5] vient de passer du bassin dans le Tigre ». Il appelait ainsi un poisson qu'on avait pêché tout jeune et qu'il avait orné de deux boucles d'or enrichies de deux grosses perles ou de rubis. Je m'éloignai, désespérant de son salut et me disant

---

1 Coran, XII, 41.
2 Nazm.
3 an-Nâṭiq bi-l-ḥaqq.
4 Var.: « insister beaucoup ».
5 *muqarraṭa.*

en moi-même: « Si jamais il [VI, 432] devait renoncer à sa sotte conduite, ce serait » bien le moment ».

§ 2637. — Ce calife était doué d'une force, d'une vigueur peu communes; il était hardi, beau et bien fait, mais d'un esprit faible, incertain dans ses projets et incapable de pensées sérieuses. On raconte qu'un matin, pendant qu'il était occupé à boire, les piqueurs et les hallebardiers qu'il chargeait ordinairement de faire la chasse aux fauves, enfourchant leurs mules, se mirent à la poursuite d'une bête féroce[1] qui leur avait été signalée dans le canton de Kûthâ et d'al-Qasr[2]. Ils la prirent [au piège] et la conduisirent dans une cage de bois que portait un chameau de Bactriane; la cage fut déchargée à la porte du palais puis transportée dans la cour, à l'endroit où le calife buvait. « Soulevez la porte de la cage, dit-il à ses gens, » et mettez l'animal en liberté. — Commandeur des Croyants, répondirent ceux-ci, » c'est un lion brun très sauvage et féroce. — Rendez-lui la liberté », répéta al-Amîn. On obéit. La porte ayant été ouverte, [VI, 433] un lion brun, couvert de grands poils et semblable à un taureau, sortit en rugissant et battant le sol de sa queue. A sa vue, tout le monde s'enfuit, les portes se fermèrent devant lui; seul al-Amîn demeura assis à sa place sans manifester la moindre émotion. L'animal vint droit à lui; à son approche, al-Amîn saisit un coussin arménien derrière lequel il s'abrita; au moment où le lion dirigeait sa patte sur lui, al-Amîn la tira de son côté, saisit l'animal à la naissance des oreilles et le serra fortement, puis il le secoua rudement et le rejeta: le lion tomba sur son arrière-train et expira. On s'empressa autour du calife; il avait les doigts et le poignet démis; un rebouteur fut appelé et opéra sur-le-champ la réduction du membre luxé, après quoi le calife se rassit, comme s'il n'avait fait rien [d'extraordinaire]; cependant, en ouvrant le corps du lion, on constata que son fiel s'était répandu tout autour du foie.

§ 2638. — On rapporte qu'al-Mansûr donnant un jour audience aux Hâshimites et à d'autres personnages de sa [VI, 434] famille, leur dit d'un air souriant: « Je vous annonce qu'Abû 'Abd Allâh » Muhammad al-Mahdî est père, depuis hier, d'un garçon auquel nous avons donné le nom de Mûsà ». Les assistants accueillirent ces paroles avec tristesse: on eût dit que leur front était couvert de cendres; ils restèrent silencieux et n'articulèrent aucune réponse. Al-Mansûr, frappé de leur maintien, ajouta: « Ce serait le moment de nous exprimer vos vœux et vos félicitations et vous vous taisez! » Et après avoir prononcé la formule: « Nous appartenons à Dieu, etc. », il continua ainsi: « Je vois bien que c'est » ce nom de Mûsà qui vous attriste; vous pensez avec terreur que, sous le règne d'un Mûsà b. » Muhammad, la disorde éclatera, que le sang coulera à flots, les trésors seront mis au pillage, et le » royaume bouleversé; que son père mourra assassiné et que lui-même sera déchu du califat. Mais cette » prophétie ne s'applique ni à cet enfant ni à notre temps; je vous jure que l'aïeul de l'enfant (il voulait » parler de Hârûn ar-Rashîd) que ces malheurs menacent n'est pas encore né ». L'assemblée adressa alors

---

1 *sabu'*; il s'agissait d'un lion.
2 Il s'agit de Qasr Ibn Hubayra.

ses vœux et ses compliments à [VI, 435] al-Mahdî en l'honneur du nouveau-né, qui était Mûsà al-Hâdî, frère d'ar-Rashîd.

§ **2639.** — Le pacte qu'ar-Rashîd avait établi par écrit entre al-Amîn et al-Ma'mûn et déposé dans la Ka'ba, portait que celui des deux princes qui trahirait son frère serait considéré comme déchu, et que le pouvoir appartiendrait à celui qui aurait été l'objet de cette trahison.

§ **2640.** — Yâsir, un des eunuques et des confidents d'Umm Dja'far, raconte que, cette princesse s'étant présentée tout en larmes chez son fils Muhammad pendant le siège de Bagdad, il lui adressa les paroles suivantes: « Silence! ce n'est pas » avec les gémissements et les alarmes des femmes que les têtes sont couronnées. Les » affaires du califat ne peuvent être contenues dans une poitrine faite pour donner » du lait. Allez, éloigne-toi! ».

§ **2641.** — On rapporte aussi que Tâhir, qui considérait al-Amîn comme un homme d'un caractère faible, se promenant un jour dans son jardin, reçut une lettre de la main même du calife et ainsi conçue: « Au nom de Dieu [VI, 436] clément et » miséricordieux! Sache bien, Tâhir, que, depuis notre avènement, quiconque s'est » révolté contre nos droits n'a expié son crime que par le glaive. Tremble donc pour » ta vie, ou renonce à tes projets ». [Le narrateur] ajoute: Tâhir parut rester sous l'impression de cette lettre; plus tard, lorsqu'il retourna dans le Khorassan, il la communiqua à ses confidents et leur dit: « Par Dieu, ce n'est point là la lettre d'un » lâche, mais celle d'un homme qu'on abuse ».

§ **2642.** — Il n'y a pas eu, dans le passé et jusqu'à la présente année 332/943 d'autres califes nés d'un père et d'une mère hâshimites, si ce n'est 'Alî b. Abî Tâlib et Muhammad ibn Zubayda. [Voilà pourquoi le poète] Abû l-Ghûl[1], parlant de ce dernier, a dit:

Un roi, dont le père et la mère sont sortis de la souche qui a produit le flambeau éclatant de la nation;

[Cette souche] a bu, dans les vallons voisins de La Mekke, l'eau pure et sans mélange du prophétat.

§ **2643.** — Ce fut en 194/809-810 qu'al-Amîn commença à travailler [VI, 437] contre son frère al-Ma'mûn.

§ **2644.** — En 197/812-813, sous le règne d'al-Amîn, mourut à Rakka 'Abd al-Malik b. Sâlih b.

---

[1] Vers attribués à Ashdja' as-Sulamī dans *Aghānī* (Beyrouth), XVIII, 156.

'Alî, l'homme le plus éloquent de son siècle parmi les descendants d'al-'Àbbâs. On raconte qu'ar-Rashîd, passant sur le territoire de Manbidj, en Syrie, aperçut un château bien fortifié et un parc couvert d'arbres et rempli de fruits; il voulut savoir de 'Abd al-Malik qui en était le propriétaire: « Commandeur des Croyants, répondit celui-ci, c'est toi d'abord, et moi ensuite, grâce à toi ». Le calife lui demandant comment était construit le château, il ajouta: « Il le cède à tes palais et dépasse toute » autre demeure ». Ar-Rachîd l'interrogea sur la ville qu'il gouvernait; 'Abd al-Malik répondit: « L'eau » y est douce, la température fraîche, le sol dur et solide; les maladies y sont rares. — Et ses nuits? » demanda le calife. — Une aurore perpétuelle, répliqua 'Abd al-Malik ». Une autre fois, ar-Rashîd lui disait: « Abû 'Abd ar-Rahmân, c'est un beau pays que le vôtre! — Pourrait-il en être autrement? » répondit celui-ci: une terre rouge, de jaunes moissons, des arbres verdoyants, des plaines couvertes de » pâturages, des montagnes [VI, 438] qui se montrent sous des touffes d'aurones et d'armoises ». Ar-Rashîd, se tournant alors vers al-Fadl b. ar-Rabî': « Le fouet du bourreau, lui dit-il, me ferait moins » souffrir que ces paroles ».

§ 2645. — Lorsque al-Amîn donna à son fils Mûsà le nom de Nâtiq bi-l-haqq[1] et que son ministre al-Fadl b. ar-Rabî' le fit reconnaître comme héritier du trône, Mûsà était un enfant qui balbutiait encore et ne pouvait distinguer le bien du mal, un enfant qui, à toute heure du jour et de la nuit, éveillé ou endormi, assis ou debout, avait besoin des soins de ses serviteurs, et dont l'éducation était confiée à 'Alî b. 'Îsà b. Mâhân. Voici comment s'exprime, à ce sujet, un poète aveugle de Bagdad, connu sous le nom de 'Alî b. Abî Tâlib:

[C'en est fait] du califat: la trahison du vizir, les débauches de l'imâm et de [perfides] conseillers l'ont perdu.

Qu'est-ce cela, sinon la route de l'erreur, de toutes les routes la plus funeste?

[VI, 439] *La conduite[2] du calife est étrange, celle du vizir est plus étrange encore;*

Mais ce qui est plus surprenant que l'une et l'autre, c'est le serment que nous avons prêté à un jeune enfant,

Un pauvre être qui ne sait pas encore essuyer son nez et qui reste cloué sur les genoux de sa nourrice.

Voilà donc un rebelle et un égaré qui cherchent de concert à déchirer le livre de lumière!

Sans les caprices de la fortune, seraient-ils jamais comptés parmi les hommes de mérite[3]?

Mais de ces jeux de la destinée surgissent des sommets où sont hissés des humbles méprisables.

§ 2646. — Tâhir b. al-Husayn, après avoir vaincu et tué 'Alî b. 'Îsà b. Mâhân,

---

1 Nāṭiq bi-l-ḥaqq.

2 Var.: « la sodomie ».

3 Text.: « Seraient-ils dans le *'ir* ou dans le *nafīr*? »: voir *supra*, § 2165.

poursuivit sa marche et vint camper à Hulwân[1], à cinq journées de Bagdad. Les progrès qu'il faisait chaque jour, les revers des partisans d'al-Amîn, leurs défaites en toute rencontre, excitèrent l'étonnement du peuple et inspirèrent à tous les cœurs le pressentiment que Tâhir aurait le dessus et qu'al-Ma'mûn triompherait de son frère. Quant à al-Fadl [VI, 440] b. ar-Rabî' et ses partisans, ils en étaient confondus. Le poète aveugle dont nous avons déjà parlé[2], né et domicilié à Bagdad, et aussi dévoué à al-Ma'mûn qu'il était acharné contre al-Amîn, fit alors les vers suivants:

J'admire [la confiance] de ce parti qui espère le succès d'une cause avec laquelle rien ne saurait aboutir.

[L'édifice de] leurs folles espérances peut-il être achevé, lorsque la base sur laquelle il repose est le crime?

Ils sont entraînés à leur perte par un infidèle, par un démon dont les promesses sont mensongères,

Qui les égare et se joue d'eux, comme le vin, de celui qui en boit [avec excès].

Ils ont tendu leurs pièges contre Dieu et contre al-Ma'mûn; mais l'homme perfide ne triomphe jamais.

[Al-Ma'mûn] est parmi nous le juste, l'illustre, le bon; l'amour qu'il nous inspire vit au plus profond de nos cœurs.

L'avenir est à lui certainement: la loi et les prophètes[3] lui en ont rendu témoignage.

Il régnera pendant quarante années entières, avec leur nombre complet de nouvelles lunes et de mois.

[VI, 441] *Réunissez donc vos efforts et vos pièges contre lui; ces pièges mêmes contribuent à assurer le bonheur.*

§ 2647. — Muhammad [al-Amîn], en apprenant les [progrès obtenus] par Tâhir, réunit en conseil ses généraux ainsi que ses plus intimes confidents: « Donnez-moi » maintenant votre assistance, leur dit-il, comme le Khorassan a donné la sienne à » [mon frère] 'Abd Allâh, en se conformant à ce vers d'al-A'shà des Rabî'a:

Et alors ils n'ont pas eu peur; ils ont, au contraire, poussé en avant le bélier de la guerre dont les cornes renversent tous les obstacles.

« Dieu sait si j'ai étudié les traditions des peuples anciens, si j'ai lu le récit de leurs » guerres et l'histoire de ceux qui ont exercé l'autorité: eh bien! par la mémoire de » mon père, je jure n'y avoir pas trouvé une histoire comparable à celle de cet

---

1 Ḥulwân.
2 Ci-dessus, § 2645.
3 Text.: « La *sharî'a* et les Psaumes ».

» homme[1], pour son intrépidité et sa sagesse politique. C'est contre moi qu'il agit, je » suis le but de son attaque audacieuse; il a réuni pour me combattre une puissante » armée, un nombre considérable de généraux et de stratèges habiles. A votre tour » aujourd'hui de montrer ce que vous êtes ». Ses conseillers lui répondirent: « Dieu » protégera [VI, 442] l'existence du Commandeur des Croyants; Il le défendra, » comme Il a défendu les califes précédents, contre l'injuste révolte des insurgés ». Mais, après que l'armée d'al-Amîn eut été dispersée par Tâhir et réduite à l'impuissance, Sulaymân b. al-Mansûr prononça ces paroles: « Que la malédiction de » Dieu tombe sur ce fourbe![2] Quels maux ses ruses et son aveuglement n'ont-ils pas » attirés sur le peuple! Que Dieu le rejette de la communauté des bons; qu'Il a eu » vite fait de faire triompher la cause d'al-Ma'mûn à l'aide du bélier de l'Orient » (*kabsh al-Mashriq*) » (c'est-à-dire de Tâhir)!

§ **2648.** — Voici des vers qui expriment la même pensée:

Malheur au pécheur, malheur à l'athée (mutazandiq)*! Qui donc l'a poussé au crime fatal?*

A la trahison contre le bon, le pieux, le vertueux Ma'mûn, ce chef qui ne fait jamais fausse route?

[Al-Ma'mûn], la parure du califat, de l'imamat et de la sagesse; le maître de la générosité, de la bienfaisance sans limites.

Si, dans votre folie, vous conspirez contre l'héritier d'Ahmad[3], contre le légataire de tant de [princes] favorisés du ciel dans toutes leurs entreprises,

[VI, 443] *Al-Ma'mûn aura les meilleurs auxiliaires: Dieu et le guerrier glorieux, le bélier de l'Orient.*

§ **2649.** — Al-Amîn était enveloppé par les forces ennemies, à la fois dans le quartier oriental et dans le quartier occidental [de Bagdad]. Harthama b. A'yan campait du côté d'an-Nahrawân, près de la Porte du Khorassan et de trois portes; Tâhir cernait la partie occidentale de la ville, du côté d'al-Yâsiriyya, de Bâb al-Muhawwal[4] et d'al-Kunâsa. Muhammad réunit alors ses généraux et leur adressa les paroles suivantes: « Gloire à Dieu, dont la puissance élève et abaisse à Son gré; gloire à Dieu, » qui a le pouvoir de donner et de refuser; gloire à Lui, lorsque sa main se ferme ou » qu'elle répand ses bienfaits! C'est vers Dieu que toute chose retourne[5]. Je Le bénis » dans les disgrâces de la fortune, dans les trahisons de mes alliés, au milieu de ma » ruine et des défaillances du cœur. J'implore Sa bénédiction pour Muhammad Son

---

1 Allusion à Ṭāhir b. al-Ḥusayn.
2 Allusion à al-Amīn.
3 Aḥmad = le Prophète.
4 Bāb al-Muḥawwal.
5 Cf. Coran, II, 246/245, et *passim*.

» prophète, et pour sa famille ». Puis il prononça une longue allocution qu'il termina ainsi: « Je vous quitte, le cœur brisé, l'âme attristée et accablée de regrets; je » cherche [VI, 444] une ruse pour me sauver. Puisse le Seigneur m'accorder Sa » protection ».

§ **2650.** — Il écrivit ensuite à Tâhir: « Tu es un serviteur, un subordonné: on » a compté sur ton dévouement et tu en as donné la preuve; tu as combattu et tu as » triomphé. Parfois le vainqueur est vaincu, le victorieux est trahi. Je considère » maintenant comme une chose sage de favoriser mon frère et d'abdiquer pour lui le » pouvoir, puisqu'il est le plus méritant et le plus digne. Donne-moi un sauf-conduit » pour moi, pour mes enfants, ma mère, mon aïeule, mes serviteurs et ma maison, » mes partisans et alliés. J'irai alors vers toi et je me dépouillerai du pouvoir au » profit de mon frère, lequel ratifiera ton amnistie, ou agira selon ce qu'il jugera » juste et convenable ». Tâhir prit connaissance de cette lettre et s'écria: « Maintenant qu'il est serré à la gorge, que ses ailes sont brisées et que ses soldats » impies sont dispersés! Non, par Celui qui tient ma vie entre Ses mains! Non, pas » avant qu'il ait mis sa main dans la mienne et qu'il se soit rendu à ma merci! » Al-Amîn écrivit alors à Harthama, en lui proposant de se rendre aux conditions qu'il lui [VI, 445] dicterait.

§ **2651.** — Al-Makhlû'[1] avait, avant cela, équipé une troupe d'Abnâ' et d'autres défenseurs qui s'étaient ralliés à lui, afin de repousser le parti d'al-Ma'mûn. Cette troupe s'était dirigée contre Harthama, qui venait de recevoir des renforts de Tâhir b. al-Husayn; mais Harthama n'eut pas à lutter sérieusement, car à l'approche des troupes ennemies, Bishr et Bashîr, deux Azdites qui commandaient ces troupes, effrayés par le ton menaçant des messages que leur adressait Tâhir, et alarmés des suites que sa prochaine victoire aurait pour eux, abandonnèrent leur poste, et l'armée se débanda. Tâhir était alors campé dans le jardin connu sous le nom de Bâb al-Kannâs[2] at-Tâhirî.

§ **2652.** — Un des voyous (*'ayyârûn*) sortis des prisons de Bagdad fit ces vers de circonstance:

Tâhir nous a fait une journée sérieuse et pleine de périls,
Dans laquelle il a triomphé de nous à l'aide de ce chien de Harthama.
[VI, 446] *Mais nous avons rendu à Abû t-Tayyib*[3] *une journée véritablement*

---

1 Le « Détrôné », surnom d'al-Amîn.
2 Dans Ṭabarî, III, 891, cette porte s'appelle Bâb al-Kunâsa, ce qui est plus vraisemblable.
3 Abû ṭ-Ṭayyib, *kunya* de Ṭâhir.

laborieuse.

Tous les coupe-jarrets, tous les voleurs rongés par la gale se sont rués sur lui,

En même temps que les soldats nus, aux flancs labourés par le bâton;

Et, tandis qu'il arrivait par le quartier de l'est, nous l'avons attaqué en venant du couchant.

§ 2653. — Cependant Muhammad, réunissant toutes ses ressources, avait distribué à chacun de ses nouveaux officiers cinq cents dirhams[1] et une fiole de civette[2], sans rien accorder aux vétérans. Tâhir, informé de cette circonstance par ses émissaires et ses espions, noua une correspondance avec les [mécontents]; à force d'alléchantes promesses, il sut soulever les inférieurs contre leurs chefs et, profitant de leur ressentiment, il les décida à se révolter contre al-Amîn (mercredi 6 dhû l-hidjdja 196/18 août 812). Un des ennemis d'al-Amîn dit à ce propos:

[VI, 447] *Annonce à celui qui se dit le dépositaire* (amîn) *de Dieu que des fioles de civette ont suffi pour disperser son armée.*

Tâhir (que ma vie soit la rançon de la sienne!), grâce à ses ressources et à des équipements suffisants,

Tient entre ses mains les rênes du royaume, en face d'une bande rebelle.

Toi qui es déloyal, victime de ta propre trahison, tes hontes se sont promptement dévoilées.

Voici le lion qui s'avance, plein de menaces, contre toi; il rugit au milieu d'autres lions affamés.

Fuis donc; mais peux-tu échapper à un tel ennemi autrement qu'en tombant dans les flammes et l'abîme infernal[3]?

§ 2654. — Tâhir se transporta ensuite d'al-Yâsiriyya à Bâb al-Anbâr et commença le siège de la ville. La guerre se poursuivit à outrance, le jour et la nuit, au point que la lassitude se manifesta dans les deux camps. Les maisons, les monuments les plus remarquables s'écroulèrent; la cherté devint excessive (196/811-812). Le frère tournait ses armes contre le frère, le fils contre le père; les uns étaient pour Muhammad, les autres pour al-Ma'mûn[4]. [VI, 448] Les maisons furent détruites, les palais devinrent la proie des flammes, les richesses de la capitale furent mises au pillage.

§ 2655. — Voici comment le poète aveugle connu sous le nom de 'Alî b. Abî

---

1 Le texte portait: 500 000, chiffre qui paraît exagéré; nous adoptons celui de Ṭabarī, III, 866.

2 On les surnomma *quwwād al-ghāliya.*

3 Cf. Coran, CI, 6-8/9-11.

4 Muḥammadiyya et Ma'mūniyya.

Tâlib décrit ce désastre:

Les liens du sang sont déchirés entre les familles; ils sont méconnus même des hommes pieux et sages.

La vengeance de Dieu éclate sur Ses créatures pour les punir des forfaits qu'elles ont commis.

Nous ne nous repentions pas de nos péchés; nous ne cherchions point à guérir nos cœurs de la corruption,

Nous restions sourds aux exhortations et aux prières; ni les ordres, ni les défenses n'agissaient plus sur nous.

Pleurons sur l'Islam maintenant que sa puissance est brisée et que ce sont les mécréants qui espèrent [profiter] de ses biens.

Les hommes se déchirent entre eux, il n'y a plus que des vaincus humiliés et des vainqueurs.

Les chefs se portent eux-mêmes au pouvoir; chaque scélérat usurpe le commandement.

Les méchants ne respectent pas les droits des bons, et ceux-ci ne peuvent repousser les méchants.

[VI, 449] *Ici l'un prêche avec zèle la cause de l'erreur, là un innovateur impose à l'avenir une loi qui n'est pas la nôtre.*

On dirait une meute de loups attirés par la vue du sang et que nul obstacle n'arrête.

Dès qu'une maison tombe sous les efforts de l'ennemi, toutes les autres ne sont bientôt qu'un amas de ruines.

Les troupeaux errent au milieu des demeures, fuyant les sabres acérés qui les chassent.

Dans chaque tribu, des scélérats tombent sur leurs rivaux le poignard à la main.

Nous pleurons la mort d'un ami, d'un frère généreux, d'un voisin, dont la sollicitude nous protégeait.

Une mère éplorée gémit sur son fils, et les oiseaux, émus de pitié, partagent sa douleur.

C'est en vain qu'après cette perte cruelle elle se résigne avec courage: ses larmes trahissent sa résolution.

Une épouse, devenue veuve, pleure à chaudes larmes celui qu'elle a perdu:

« Tu étais, dit-elle, ma force et mon appui, et je reste maintenant sans force, sans protecteur! »

Je pleure sur les décombres fumants de nos demeures, sur ces cadavres, sur nos richesses et nos biens mis au pillage.

[VI, 450] *Les habitantes du harem sont exposées aux regards, tête nue, sans*

voile ni manteau.

On les voit errer perplexes, ne sachant où aller, éperdues, pareilles à des gazelles effarouchées.

N'y a-t-il donc plus de religion, plus d'honneur pour empêcher la violation du foyer de la famille?

Bagdad n'était-elle pas la plus belle des villes, le plus attrayant spectacle offert aux regards enchantés?

Si, elle était tout cela; mais sa beauté s'est effacée, la volonté du destin en a fait un désert.

Son peuple, frappé d'une disgrâce commune à tant de peuples avant lui, est devenu un objet de pitié pour le genre humain.

Ô Bagdad, ville des rois, objet de tous les désirs, centre des chaires [de l'Islam],

Paradis sur la terre, toi que recherchait la fortune et qui faisais surgir la richesse dans les magasins,

Dis-nous où sont ceux que nous étions habitués à rencontrer sur les routes fleuries du plaisir.

Où sont ces rois semblables, au milieu de leur cortège, à des étoiles brillantes?

Ces juges décidant, avec les lumières de leur raison, les questions les plus difficiles du droit?

[VI, 451] *Ces prédicateurs, ces poètes, inspirés par la sagesse, parlant un langage harmonieusement construit?*

Où sont tes jardins pleins de charmes, ces châteaux qui ornaient ton rivage, au milieu d'un pays si prospère?

Où sont ces résidences royales que j'ai connues scintillantes de pierreries?

Le sol était arrosé d'eau de musc et de rose; le parfum des cassolettes se répandait au loin;

Chaque soir, de joyeux convives s'y réunissaient chez un hôte généreux et magnifique.

Sur un ordre de lui, de jeunes musiciennes faisaient entendre leurs accents mélodieux, auxquels se mariaient les soupirs de la flûte.

Que sont devenus les rois glorieux de la famille de Hâshim, et leurs partisans comblés de titres et d'honneurs,

Qui marchaient sous la puissance de ces rois, comme sous le pouvoir ami d'une même famille?

Mais les grands ont refusé de défendre leurs rois, et les mains injustes des petits les ont renversés.

Je le jure, si les rois avaient su se liguer pour leur commune défense, le cou des oppresseurs se fût incliné dans la terreur.

§ 2656. — Harthama b. A'yan détacha Zuhayr b. al-Musayyab [VI, 452] ad-Dabbî[1] du camp du quartier oriental. Zuhayr occupa al-Mâtir[2] dans les environs de Kalwâdhâ; il préleva la dîme sur les bateaux chargés de marchandises venant de Bassora et de Wâsit; ensuite, il dressa les mangonneaux contre Bagdad et plaça ses troupes sur la berge de Kalwâdhâ et le rivage de l'île. Le peuple ayant à souffrir de ses assauts, des corps de *'ayyârûn* et de prisonniers [libérés] marchèrent contre Zuhayr. Ils allaient au combat [presque] nus, n'ayant autour des reins qu'un caleçon court (*tubbân*) ou un pagne (*mi'zar*); ils s'étaient couvert la tête de sortes de coiffures (*dawâkhil*) en feuilles de palmier qu'ils baptisaient "casques"; leurs boucliers étaient faits de ces mêmes feuilles et de nattes de jonc enduites de poix et bourrées de gravier et de sable.

§ 2657. — Chaque troupe de dix hommes était commandée par un *'arîf*, dix *'arîf*s par un *naqîb*, dix *naqîb*s par un *qâ'id*, dix *qâ'id*s par un *amîr*. Chacun de ces gradés avait un équipage proportionné au nombre d'hommes qu'il commandait; ainsi le *'arîf* avait, outre ses soldats, un certain nombre d'hommes qui lui servaient de monture; de même le *naqîb*, [VI, 453] le *qâ'id* et l'*amîr* avaient pour montures des hommes [presque] nus, le cou orné de grelots et de [houppes en] laine rouge et jaune; [ils étaient pourvus de] brides et de mors, et [s'étaient fabriqué] une queue [de cheval] avec des balais et des chasse-mouches. Le *'arîf* allait à l'ennemi, monté sur un de ses hommes et précédé de ses dix soldats, coiffés de leur casque en feuilles de palmier et armés de leur bouclier de jonc. Le *naqîb*, l'*amîr* marchaient en pareil équipage. Les curieux s'amassaient pour assister au combat de ces hommes contre les cavaliers ennemis, montés sur de fringants chevaux, munis de cuirasses, de cottes de mailles, de bardes, de brassards, armés de lances et de boucliers tibétains. Les uns donc étaient nus, et leurs adversaires, équipés comme nous venons de le dire.

§ 2658. — [La lutte engagée] tourna d'abord au désavantage de Zuhayr [b. al-Musayyab]; mais du renfort lui arriva de la part de Harthama, et il mis les "nus" en déroute. Les hommes qui servaient de chevaux se débarrassèrent de leurs cavaliers, et les "nus", pressés de tous côtés, furent massacrés. Un grand nombre de morts, [VI, 454] tant parmi les combattants que parmi les curieux, restèrent sur le champ de bataille.

§ 2659. — Les vers suivants du poète aveugle se rapportent à l'attaque dirigée par Zuhayr [b. al-Musayyab] à l'aide de ses balistes, ainsi qu'au massacre de la foule

---

1 aḍ-Ḍabbī.
2 al-Māṭir.

et des "nus":

Ne t'expose pas aux mangonneaux ni aux pierres [des balistes]; vois ce cadavre qu'on dépose dans sa fosse:

C'est celui d'un homme qui était venu dès le matin pour ne pas manquer ce spectacle; mais la mort l'a forcé à l'abandonner.

Il ne voulait pas qu'un autre racontât l'issue du combat, et lui-même ignorait ce qui lui était réservé.

Toi qui manœuvres ces machines, qu'as-tu fait? Pourquoi tes mains ne font-elles pas grâce?

Ce n'était pas là l'événement qu'il désirait; mais, hélas! les désirs de l'homme sont impuissants contre la destinée.

§ 2660. — Al-Amîn, ne sachant plus comment payer ses troupes, fit fondre en secret des vases d'or et d'argent afin de distribuer la solde. Cependant Tâhir s'était emparé d'al-Harbiyya et d'autres faubourgs entre Bâb al-Anbâr, Bâb al-Harb et Bâb [VI, 455] Qutrabbul[1]. La lutte était donc engagée dans le cœur de la ville occidentale, et les machines continuaient leur œuvre de destruction entre les deux camps. 'Alî l'aveugle[2] rappelle ainsi cette circonstance:

Servants des mangonneaux, vous êtes tous sans pitié;

Vous ne vous souciez pas plus des amis que des ennemis.

Malheureux! savez-vous qui vous frappez? Des passants dans le chemin,

De belles jeunes filles, gracieuses dans leur marche comme une branche verdoyante,

Qui, croyant rentrer chez elles, sont devenues la pâture des corbeaux.

Elles ont été arrachées à ce monde, à leur douce existence,

Et sans pouvoir résister au destin, elles sont restées exposées aux regards, le jour de l'incendie.

§ 2661. — Cependant les flammes et les ruines s'amoncelaient dans Bagdad, à al-Karkh et dans d'autres quartiers de l'une et de l'autre rive. Toutes les splendeurs de la capitale s'écroulaient. La situation devenait critique. Les habitants, chassés de [VI, 456] leurs quartiers et de leurs rues, erraient de place en place; l'épouvante était générale, et, comme le disait alors le poète[3]:

Qui a jeté sur toi le mauvais œil, ô Bagdad? N'étais-tu pas autrefois le charme des regards?

---

1 Qutrabbul.

2 Vers attribués à 'Amr b. 'Abd al-Malik al-'Itrī al-Warrāq, par Ṭabarī, III, 869-870.

3 Vers également attribués à 'Amr b. 'Abd al-Malik al-'Itrī par Ṭabarī, III, 870-871, 939-940.

Le séjour d'une foule d'hommes dont la présence était une de tes gloires?

Mais le destin a donné le signal de la séparation: ils sont partis, et que de regrets me laisse leur éloignement!

Je mets sous la garde de Dieu les absents dont le seul souvenir fait couler mes larmes.

Ils étaient [ici]: le sort les a séparés et désunis, car il se plaît à séparer les amis.

§ **2662.** — La guerre continua ainsi entre les Ma'mûniyya et les Muhammadiyya pendant quatorze mois. La population de Bagdad ne savait plus où se loger: les mosquées étaient désertes, et les prières, abandonnées. Jamais pareils désastres ne s'y étaient produits depuis sa fondation par Abû Dja'far al-Mansûr. Plus tard cependant, à l'époque des guerres d'al-Musta'în et d'al-Mu'tazz, les habitants eurent à souffrir de [VI, 457] scènes presque semblables. Les *'ayyârûn* de la ville marchèrent encore au combat avec des hommes pris parmi eux pour servir de chevaux; ils étaient commandés par un certain Nînawayh[1], par Khâlawayh, et d'autres chefs, montés chacun sur l'un de ces *'ayyârûn* et conduisant sur le champ de bataille cinquante mille [combattants] nus. Mais aucune guerre ne fut plus désastreuse pour Bagdad que celle d'al-Ma'mûn et d'al-Makhlû'.

§ **2663.** — En la présente année 332/943, les habitants considèrent comme un malheur inouï le départ d'Abû Ishâq al-Muttaqî li-llâh[2]; ils se plaignent des désastres qu'attira sur eux, dans les années précédentes, la lutte entre les Barîdites, Ibn Râ'iq et le Turc Tûzûn; ils déplorent comme une calamité la révolte d'Abû Muhammad al-Hasan b. Abî l-Haydjâ' 'Abd Allâh b. Hamdân[3] qui porte le titre honorifique de Nâsir ad-dawla[4], et celle de son frère 'Alî b. 'Abd Allâh, Sayf ad-dawla. C'est que le temps s'est écoulé depuis les désastres qui accablèrent [VI, 458] autrefois leur patrie; c'est que cet événement d'une date reculée s'est effacé de leur souvenir et que la guerre des *'ayyârûn* qui signala l'époque dont nous racontons l'histoire remonte déjà à une époque éloignée.

§ **2664.** — La lutte entre les Ma'mûniyya et les soldats "nus" et autres partisans d'al-Makhlû' devenait de plus en plus acharnée; al-Amîn était tenu en échec dans son château nommé Sâlih[5], sur la rive occidentale. Après une grande bataille où périt beaucoup de monde dans les deux partis, Husayn, que sa vie débauchée avait fait surnommer al-Khalî', composa les vers suivants:

Amîn Allâh, espère en Dieu: Il te donnera la patience et le succès.

---

1 Ces noms ne sont pas établis avec certitude.
2 Le calife était allé s'installer à Mossoul en djumâdà 330 / février-mars 942.
3 Ḥamdān.
4 Nāṣir ad-dawla.
5 Ṣālih.

Mets ton sort entre Ses mains: Dieu le tout-puissant te protégera.
Sa grâce nous accordera la victoire: nous attaquerons l'ennemi, au lieu de fuir;
[Elle donnera] aux hérétiques, tes adversaires, un jour de honte et de défaite.
La coupe de la mort est un breuvage odieux et d'une saveur amère;
[VI, 459] *Nous l'avons bue et fait boire, mais la dernière sera pour eux.*
Telles sont les vicissitudes de la guerre: un jour, nous sommes vaincus, un autre jour, vainqueurs.

§ 2665. — La situation devenant chaque jour plus périlleuse pour al-Amîn et son parti, la population de Bagdad se partagea en deux factions. Une mêlée générale eut lieu dans un quartier de la ville occidentale nommé Dâr ar-Raqîq; elle fut très meurtrière; les grandes voies, les rues, les impasses et les ruelles étaient jonchées de cadavres. Les combattants s'entretuaient en criant les uns le nom d'al-Ma'mûn, les autres celui d'al-Makhlû'. Les ruines s'amoncelaient partout et le feu étendait ses ravages. Dans cette extrémité, c'était un bonheur inouï, une joie immense pour ceux, hommes et femmes, vieillards et enfants, qui pouvaient se sauver, avec les débris de leur fortune, dans le camp de Tâhir; là du moins leur existence et leurs biens n'étaient plus menacés.

§ 2666. — Un témoin de cette triste journée la rappelle dans les vers qui suivent[1]:

[VI, 460] *C'est sur Bagdad que je pleure, après avoir perdu les douceurs d'une vie fortunée.*
Nous avons échangé notre bonheur contre le chagrin, notre aisance contre la misère.
Le regard funeste de l'envie nous a atteints et nous a décimés sous les coups des machines de guerre.
Les uns sont jetés brutalement dans les flammes; ici une femme pleure l'un des siens qui a péri noyé;
Une autre appelle à grands cris sa famille, une autre, son compagnon chéri.
Une jeune fille aux yeux noirs, gracieusement parée d'une tunique parfumée au safran (khalûq),
Appelle son frère; mais elle n'a plus de frère: il est tombé à côté de son ami.
Là une famille est bannie de ce monde, et ses biens sont mis en vente dans les souks.
Un étranger, venu de loin, gît, cadavre sans tête, au milieu de la rue.

---

1 Vers également anonymes chez Ṭabarī, III, 883-885.

Le massacre s'étend partout, et les partis ne peuvent plus se reconnaître.
Le fils ne défend plus son père; l'ami fuit loin de l'ami.
Le souvenir du passé peut s'estomper, mais jamais je n'oublierai le Dâr ar-Raqîq.

§ 2667. — [VI, 461] Un général originaire du Khorassan vint trouver Tâhir[1]. A la vue de ces hommes qui se battaient nus et sans armes, il s'écria avec mépris: « Que peuvent les stratagèmes de ces gens qui n'ont pas même d'armes contre nos » troupes fortes, vaillantes, bien armées et équipées? » Se voyant épié par un des "nus", il arma son arc, pointa sa flèche et sortit des rangs. Son adversaire avait au bras un bouclier en jonc et, sous l'aisselle, un sac rempli de pierres et de morceaux de brique. Chaque fois que l'officier décochait une flèche, le gueux se protégeait de son bouclier dans lequel elle venait se ficher (ou elle tombait non loin de là); alors, il la ramassait et la serrait dans un coin de son bouclier, qu'il avait, pour cette destination, disposé en forme de carquois (*qandîl an-nushshâb*). Il continua ainsi jusqu'à ce que son adversaire, ayant épuisé ses flèches, fondît sur lui le sabre à la main. Le gueux tirant une pierre de son sac[2], l'atteignit juste à l'œil; une autre pierre faillit le renverser à bas de son cheval. L'officier s'enfuit à [VI, 462] toute bride en laissant tomber son casque. « Non, s'écria-t-il en s'éloignant, ce ne sont pas des hommes, » mais des démons! ».

§ 2668. — Voici ce que dit à ce propos un témoin oculaire, Abû Ya'qûb al-Khuraymî, partisan de Muhammad et ennemi fanatique d'al-Ma'mûn, dans une *qasîda* excessivement longue où il décrit la sédition et les combats dont Bagdad fut le théâtre[3]:

71 — Les marchés d'al-Karkh sont abandonnés: les 'ayyârûn *et les vagabonds y errent au hasard.*
72 — La guerre a suscité, parmi la canaille, des lions au cou épais.

§ 2669. — Le passage suivant d'une poésie de 'Alî l'aveugle confirme aussi notre récit:

Nos guerres ont fait surgir des hommes qui ne sont ni de Qahtân ni de Nizâr:
Une troupe armée de cuirasses en laine, qui se précipite au combat comme des lions féroces;

---

1 Var.: « Un général originaire du Khurāsān demanda à Ṭāhir de lui confier le commandement; ce que fit Ṭāhir; le général sortit et, à la vue, etc. »; cf. Ṭabarī, III, 885.
2 Dans Ṭabarī, il se sert d'une fronde *(miqlā')* pour lancer la pierre.
3 Cette fameuse *qaṣīda* est citée intégralement par Ṭabarī, III, 872-880.

Une coiffure en feuilles de palmier leur tient lieu de casque, des nattes de jonc, de bouclier.

[VI, 463] *Ils ne savent ce que c'est que fuir, à l'heure où les plus braves cherchent leur salut dans la fuite.*

Un seul d'entre eux, nu et n'ayant pas même un caleçon, attaque une troupe de deux mille hommes;

Et ce héros s'écrie en frappant: « Tiens, voilà de la part du jeune ʿayyâr*! »*

Combien de nobles ont été rejetés dans l'ombre! Combien de joueurs et de filous ont été élevés!

§ 2670. — Chaque jour, la lutte devenait plus acharnée, et la résistance des deux partis, plus opiniâtre. Al-Amîn n'avait plus d'autres défenseurs, d'autres troupes que ces soldats nus, qui se distinguaient par leurs casques en feuilles de palmier et leurs boucliers de jonc. Tâhir pressait vivement le siège; toutes les rues de Bagdad tombaient l'une après l'autre en son pouvoir, et les habitants, à mesure qu'ils passaient sous sa domination, lui prêtaient main-forte contre l'ennemi. La portion de la ville qu'il n'avait pas conquise fut soumise à de graves destructions, puis il fit creuser des retranchements entre ses troupes et celles d'al-Makhlûʿ à la place des maisons, des hôtels et des palais. Autant son armée était vaillante et favorisée par le succès, autant celle [VI, 464] d'al-Amîn diminuait et s'affaiblissait. Tandis que les soldats de Tâhir amoncelaient ruines sur ruines, ceux d'al-Makhlûʿ pillaient des maisons, emportant les boiseries, les vêtements et d'autres objets.

§ 2671. — C'est à ce fait que font allusion les vers suivants d'un partisan de Muhammad qui était farouchement hostile à al-Maʾmûn[1]:

Chaque jour s'ouvre devant nous une brèche que nous ne pouvons fermer; [l'ennemi] avance vers son but, tandis que nous diminuons.

Quand une maison s'écroule sous ses coups, nous ramassons les débris de sa toiture et nous attendons l'heure de réunir d'autres décombres semblables.

Ils rétrécissent constamment notre espace et, à cause d'eux, les nôtres sont à l'étroit[2]*.*

Ils lèvent le gibier au bruit de leurs tambours et, quand une proie passe devant eux, ils la frappent.

Ils ont ravagé notre pays du levant au couchant, et nous ne savons plus où aller.

Ils sont présents, ils racontent ce qu'ils ont vu; si aucun désastre n'a lieu de-

---

1 Ce serait ʿAmr b. ʿAbd al-Malik al-ʿItrî, d'après Ṭabarî, III, 887.

2 La var. de Ṭabarî, III, 888, est plus logique : « et ils trouvent de quoi y séjourner à l'aise ».

vant eux, ils en inventent.

On voit cependant un brave guerrier, célèbre en toute rencontre, se coucher[1] *comme un chien à l'aspect des [soldats] nus.*

Nos lecteurs [du Coran] ont donné la permission de combattre [l'ennemi] et seuls ont tué ceux qui en avaient l'autorisation.

§ 2672. — [VI, 465] Tâhir, irrité de la constance des partisans d'al-Makhlû' en face de la mort, malgré les ruines, l'ncendie et le carnage causés par les machines, leur coupa les vivres du côté de Bassora, de Wâsit et des autres voies d'approvisionnement. Alors, tandis que dans tel quartier de Bagdad habité par les Ma'mûniyya, le pain se payait un dirham les vingt livres, dans tel autre quartier au pouvoir des Muhammadiyya, une seule livre de pain coûtait un dirham. Le peuple, accablé de misère et en proie aux horreurs de la famine, désespérait de son salut. La joie régnait dans le camp de Tâhir, le découragement dans celui de Muhammad al-Makhlû'.

§ 2673. — On en trouve la preuve dans ces vers de 'Alî l'aveugle:

Les habitants ruinés et pourchassés sont l'objet de mille récits différents.

Ô toi qui veux connaître leur situation, regarde et tu n'auras plus besoin d'interroger.

Jadis leur takbîr *s'adressait au Miséricordieux, aujourd'hui c'est pour eux un cri de guerre.*

[VI, 466] *Jette les yeux sur leur rassemblement, attends la miséricorde [de Dieu]*[2] *et compte les nuits.*

Il n'y a plus à Bagdad que des malheureux voués à la misère et chargés de famille;

Que des échappés de prison, qui ne sont ni arabes ni même mawâlî.

La mère n'est plus protégée dans sa demeure sacrée, il n'y a plus d'oncle ni d'autre protecteur pour en défendre le seuil.

Pourquoi sommes-nous tués pour notre foi? Sois loué, ô Dieu de majesté!

§ 2674. — Tâhir, un dimanche, dit avancer ses troupes de plusieurs endroits à la fois, et se dirigea sur Bâb al-Kannâs[3] Le combat fut sanglant: les chefs couraient partout; le sabre et le feu répandaient la mort. La résistance fut énergique de part et d'autre; cependant les troupes d'al-Makhlû' périrent en plus grand nombre dans le fleuve et les flammes; il y eut beaucoup de victimes parmi les "nus". Ces soldats portaient un sac rempli de pierres et de briques, un casque en feuille de palmier et

---

1 Text.: « remuer la queue ».

2 *rūḥ;* cf. Coran, XII, 87.

3 Bāb al-Kunāsa chez Ṭabarī, III, 891; cf. *supra,* § 2651.

un bouclier en nattes [de roseau] et de jonc; ils étaient armés de lances de roseau; des lambeaux [VI, 467] d'étoffe leur servaient de bannières, et [ils soufflaient dans] des tubes de roseau et des cornes de bœuf.

§ 2675. — Le poète aveugle[1] parle en ces termes de cette bataille:

Le combat de dimanche laissera des souvenirs ineffaçables.
Qù j'en ai vu de ces cadavres amoncelés les uns sur les autres!
Cet homme que sa curiosité poussait à épier le combat
Est atteint d'une flèche perdue, qui le déchire et pénètre dans son sein.
Un fils réclame son père; une mère appelle son enfant mort.
Plus d'un guerrier endurant se débat [et périt dans les flots];
Les filles de la ville regretteront seules son absence.
Un autre se tord dans un incendie ardent comme celui du Lion;
Il reste sur le champ de bataille, planté droit comme le pieu d'une tente.
« Ils en ont tué mille et pas davantage », dit l'un.
[VI,468] *« Un plus grand nombre, répond l'autre, on ne saurait compter les morts ».*
Je m'adresse à un homme atteint d'un coup de lance qui ne l'a pas tué:
« Qui es-tu, infortuné, lui demandè-je, malheureux partisan de Muhammad? »
Il me répond: « je n'ai ici ni famille ni patrie.
Je n'ai combattu ni au nom de l'erreur, ni pour défendre la vérité,
Mais pour que des biens de ce monde périssable tombent entre mes mains ».

§ 2676. — Dans cette situation critique, et le blocus devenant de plus en plus rigoureux, Muhammad chargea un de ses officiers nommé Zurayh[2] de faire des perquisitions chez tous ceux, habitants de la ville ou étrangers, qui possédaient de l'argent et des objets précieux ou qui étaient supposés en posséder. Il lui adjoignit dans cette mission un autre individu du nom d'al-Hirsh. Ces deux hommes s'abattirent sur les habitants et les dépouillèrent sur de simples soupçons; ils recueillirent ainsi des sommes considérables. Pour se dérober aux perquisitions de Zurayh et d'al-Hirsh, [VI, 469] les Bagdadiens et, en particulier, les riches, sortirent de la ville sous prétexte d'accomplir le pèlerinage. Le poète aveugle[3] a mentionné cette circonstance:

---

1 Vers attribués à ʿAmr b. ʿAbd al-Malik al-ʿItrī par Ṭabarī, III, 891.
2 Zurayḥ.
3 Vers attribués à al-Qarāṭīsī par Ṭabarī, III, 893.

Ils font semblant d'aller en pèlerinage, mais ce n'est pas là leur but: ils veulent fuir loin d'al-Hirsh.

Que d'hommes s'étaient éveillés heureux, que la nuit trouve dans la plus horrible misère!

Chaque maison où Zurayh a passé reste livrée à la détresse et à la destruction.

Ces vers sont extraits d'un long poème.

§ **2677.** — En présence des rigueurs qui s'étendaient sur les gens aisés, les marchands se réunirent à al-Karkh afin d'écrire à Tâhir qu'il leur était interdit de quitter Bagdad pour aller le rejoindre; que leur personne et leurs biens était exposés à toutes sortes de violences; enfin que les "nus", les colporteurs et la plèbe étaient le fléau [de la ville]. Mais l'un d'eux objecta que, s'ils nouaient une correspondance avec Tâhir, ils fourniraient par là un nouveau prétexte aux brutalités de Muhammad al-Makhlû'. « Laissez-les, ajoutait-il, et [attendez que] Dieu les fasse périr ». C'est ce que dit aussi un de leurs poètes:

[VI, 470] *Laissez la canaille des rues: elle tombera bientôt dans les griffes des lions.*

Le cœur de ces hommes grossiers sera déchiré, et la tombe les attend.

Dieu les exterminera jusqu'au dernier, pour les châtier de leur révolte et de leurs forfaits.

§ **2678.** — Un de ces jours-là, les "nus" au nombre de cent mille environ, armés de lances, de bâtons, coiffés de cimiers[1] en papier et soufflant dans des roseaux ou des cornes de bœuf, se joignirent aux autres Muhammadiyya et s'élancèrent par plusieurs des issues de la ville sur les partisans d'al-Ma'mûn. Tâhir fit avancer contre eux, de plusieurs côtés à la fois, un certain nombre de ses officiers et généraux. Une action très meurtrière s'engagea. C'était un lundi; les "nus" eurent le dessus jusqu'à midi sur les Ma'mûniyya; mais, attaqués ensuite avec les autres soldats de Muhammad par tout le parti d'al-Ma'mûn, ils lâchèrent pied. Environ dix mille des leurs se noyèrent ou périrent par le fer et le feu.

§ **2679.** — Le poète aveugle[2] a dit de cette journée:

[VI, 471] *Avec l'émir et Tâhir b. al-Husayn, ils nous ont assaillis dès l'aube du lundi.*

---

[1] Traduction conjecturale de *ṭarrādāt,* terme désignant une lance, mais aussi une embarcation; les casques pouvaient ressembler à des barques renversées (?).

[2] Vers encore attribués par Ṭabarī, III, 897, à 'Amr b. 'Abd al-Malik al-'Itrī.

Ils se sont rassemblés dans la nuit et ont crié: « Tirez aujourd'hui vengeance du meurtre d'al-Husayn[1] ».

A l'appel de leurs tambours, tous les guerriers dont le bras vigoureux manie la lance accoururent contre eux.

Victime des soldats nus, toi qui gis sur les bords du fleuve, piétiné par les cavaliers des deux partis,

Qu'avais-tu dans les mains lorsque les gens se sont mis d'accord? Quel était ton rang?

Etais-tu un vizir, un général? Hélas, te voilà aussi loin que Facardin[2] de ces deux [dignités]!

Que de curieux venus avec leurs deux yeux pour se repaître de ce spectacle, qui se sont éloignés n'ayant plus qu'un œil!

L'ennemi n'a pas frappé à côté, et il ne visait qu'aux yeux.

Si l'on me demande qui ils sont, je répondrai que ce sont les pires des hommes que je connaisse; personne d'autre n'est semblable à ces deux-là.

Ce sont les pires des vivants et des morts, les pires qui se puissent voir parmi les humains et les génies.

§ 2680. — Le calife détrôné, réduit aux abois, fit vendre secrètement tout ce que renfermait son trésor pour entretenir ses troupes. Mais il n'eut plus rien à leur donner: les réclamations augmentèrent. Tâhir, campé à Bâb al-Anbâr, dans le jardin voisin de cette porte, le serrait de près. « Je souhaiterais, s'écria alors al-Amîn, que » Dieu détruisît les deux partis ensemble; car je n'ai que des ennemis, aussi bien » ceux qui sont avec moi que ceux qui me combattent: les [VI, 472] uns en veulent » à mes biens, et les autres à ma vie ». Puis il ajouta:

Séparez-vous et laissez-moi, vous qui êtes mes auxiliaires;
Car vous êtes tous des hommes à plusieurs faces.
Je ne vois partout que mensonge et chimériques espérances.
Je ne possède plus rien, allez interroger mes trésoriers.
C'est la mort que j'attends de celui qui campe dans le jardin,

c'est-à-dire de Tâhir.

§ 2681. — La situation du calife déchu était critique et des plus périlleuses: Harthama b. A'yan occupait la ville orientale; presque tout le quartier occidental était aux mains de Tâhir; il ne restait plus à Muhammad que la [vieille] ville d'Abû Dja'far. Il consulta son entourage sur les moyens de fuir: chacun exprima son opinion

---

1 Il s'agit d'al-Ḥusayn b. 'Alī b. 'Īsà b. Māhān.

2 Facardin, alfarcadeyn, etc. = al-Farqadān[i] (β et γ de la Petite Ourse).

et lui donna son conseil. L'un d'eux lui dit: « Écris à Tâhir, et, par des » engagements propres à lui inspirer confiance, promets-lui de remettre ton [VI, 473] » royaume et ton autorité entre ses mains. Il se peut qu'il accuille cette demande. — » Puisse ta mère pleurer ta mort! répliqua Muhammad. J'ai eu grand tort de te » consulter. Ne sais-tu pas que cet homme ne se laissera amener à aucune trahison? » Al-Ma'mûn, livré à ses seules ressources et ne prenant conseil que de lui-même, » aurait-il obtenu le dixième de ce que lui a valu la coopération de Tâhir? Après » avoir épié cet homme et sondé ses desseins, j'ai compris qu'il ne recherchait que » les actions d'éclat, la gloire, la fidélité [à ses engagements]. Puis-je donc espérer de » le flétrir par mes présents et de le tromper? Ah! s'il reconnaissait mon autorité, s'il » se joignait à moi, c'est en vain que les Turcs et les Daylamites se ligueraient contre » moi; je ne m'inquiéterais pas de leur hostilité; car je pourrais m'appliquer ce que » dit Abû l-Aswad ad-Du'alî au sujet des Azd, quand Ziyâd b. Abîh se plaça sous » leur protection:

Lorsqu'il vit qu'ils cherchaient son ministre et se dirigeaient vers lui, après une longue attente,

[VI, 474] *Ziyâd se présenta chez les Azdites, redoutant la [disgrâce] sans compensation; et ce fut une sage résolution que celle de Ziyâd.*

Les Azdites lui dirent: « Sois le bienvenu parmi nous: tu as bien fait; dis-nous » qui il faut combattre avec toi ».

Dès lors, il n'eut plus à redouter un seul ennemi au monde, lors même qu'on l'eût attaqué avec la puissance des 'Âdites.

« Par Dieu! je souhaiterais qu'il acceptât ma demande: mes trésors lui seraient » ouverts, mon pouvoir passerait en ses mains, et je consentirais volontiers à vivre » sous sa protection. Mais je sais bien que, eussé-je mille vies, je ne pourrais lui » échapper. — En vérité, Commandeur des Croyants, tu as raison, lui répondit » as-Sindî; serais- tu son propre père al-Husayn b. Mus'ab[1], il ne t'épargnerait pas ». Muhammad ajouta: « Comment pourrais-je me réfugier auprès de Harthama, » puisqu'il[2] "n'est plus temps de se sauver"? ».

§ 2682. — Cependant il correspondit avec ce général et lui témoigna une certaine inclination. A toutes ses demandes, Harthama répondit affirmativement et lui promit sa protection contre ceux qui tramaient sa mort. Tâhir en fut informé; il s'en montra mécontent, irrité. Harthama s'engagea alors à conduire son [VI,475] prisonnier dans un bateau jusqu'au quai de la Porte du Khorassan, et à l'amener au camp de

---

1 al-Ḥusayn b. Muṣ'ab.
2 Coran, XXXVIII, 2.

Tâhir avec tous ceux que ce chef lui désignerait.

§ 2683. — Lorsque arriva la nuit [prévue pour] l'évasion (nuit du jeudi au vendredi[1] 25 muharram 198/25 septembre 813), et que Muhammad se disposa à sortir, ceux de ses défenseurs [qu'on nommait] les *sa'âlîk*[2], braves soldats choisis parmi les *abnâ'* et d'autres troupes, se présentèrent chez lui et lui tinrent ce langage: « Commandeur des Croyants, il ne te reste plus de partisans dévoués; mais » nous sommes sept mille hommes aptes au combat; tu as sept mille chevaux dans » tes écuries[3]. Chacun de nous montera à cheval, nous ouvrirons quelques-unes des » portes de la ville et sortirons cette nuit même. A la faveur de la nuit, nous » prendrons de l'avance sur l'ennemi et nous arriverons dans la Djazîra et le Diyâr » Rabî'a où tu recueilleras de l'argent et recruteras de nouvelles troupes; puis, » traversant la Syrie, tu pénétreras en Égypte; là, tu trouveras en abondance troupes » et argent, et ton autorité connaîtra un nouvel essor ». Al-Amîn accueillit favorablement cette proposition; il l'adopta, la mûrit et parut décidé [VI,476] à l'exécuter. Mais dans l'intérieur même de son palais se trouvaient des *ghilmân* et des eunuques de la chambre [vendus] à Tâhir et qui, d'heure en heure, le tenaient au courant de ce qui se passait; ce chef d'armée apprit immédiatement la nouvelle, mais en conçut de l'inquiétude, ne doutant pas du succès de ce plan, s'il était suivi d'exécution. En conséqunce, il adressa un message à Sulaymân b. al-Mansûr, à Ibn Nahîk et à as-Sindî b. Shâhak qui étaient tous du parti du Muhammad, en leur disant: « Si vous ne triomphez d'une pareille résolution, je jure de ravager vos » maisons et vos terres, de détruire votre fortune et de vous faire mourir ». Ceux-ci coururent, cette nuit-là, chez al-Amîn et le détournèrent de son dessein.

§ 2684. — Sur ces entrefaites, Harthama arriva en bateau devant la Porte du Khorassan. Muhammad fit seller un cheval brun, marqué de blanc aux pieds et au front, et à la queue coupée, qu'il nommait az-Zuhayrî; il appela ses deux fils, Musà et 'Abd Allâh, les pressa sur son cœur, les couvrit de baisers et de larmes, et leur dit: « Que Dieu me remplace auprès de [VI,477] vous! j'ignore si je vous reverrai » jamais ». Puis il sortit vêtu de blanc et coiffé d'un voile de tête noir; un flambeau guidait ses pas. Arrivé devant le quai de la Porte du Khorassan, il trouva le bateau tout prêt et y descendit, après avoir coupé les jarrets de son cheval. Harthama le reçut en le baisant au front. Cependant Tâhir, prévenu de l'évasion du calife, avait fait charger, près de la berge, plusieurs barques d'hommes de Hérat et d'autres ainsi que de matelots. Harthama n'avait avec lui qu'un petit nombre d'hommes; dès que

---

1 Le 25 muharram était un dimanche; voir d'ailleurs *infra*, § 2684.

2 *ṣa'ālīk*.

3 D'après Ṭabarī, III, 911, ils n'étaient que 700, et le nombre des chevaux est réduit à 1 000.

son bateau eut démarré, les hommes de Tâhir, se déshabillant, plongèrent sous le bateau et le renversèrent avec tous ceux qui s'y trouvaient. Harthama n'eut rien de plus pressé que de sauver sa vie: ils s'accrocha à une barque et sortit de l'eau; puis il regagna son camp dans la ville orientale. Muhammad déchira ses vêtements, se jeta à la nage et gagna as-Sarât[1], près du camp de Quraysh ad-Dandânî, un *ghulâm* de Tâhir. Un palefrenier, remarquant sur le fugitif une odeur de musc et de parfums, l'arrêta et le conduisit auprès de Quraysh. [VI, 478] Celui-ci envoya demander des instructions à Tâhir, puis, sur un ordre reçu, alors qu'il emmenait son prisonnier auprès du général, il le mit à mort. Tandis que les sabres le frappaient, il criait: « Nous appartenons à Dieu, nous retournons vers Dieu. Je suis le cousin du Prophète, » le frère d'al-Ma'mûn! ». Quand il ne fut plus qu'un cadavre inerte, on sépara la tête du tronc. Selon quelques-uns, ce meurtre aurait été commis dans la nuit du [samedi au] dimanche 25 muharram de cette année 198/25 septembre 813.

§ **2685.** — Ahmad b. Sallâm, qui se trouvait avec al-Amîn sur le bateau lorsqu'il chavira, se jeta à la nage et fut pris par un des soldats de Tâhir, qui l'aurait tué s'il n'en avait été détourné par l'appât d'une somme de dix mille dirhams que son prisonnier s'engagea à lui remettre dès le lendemain matin. On me conduisit, rapporte-t-il, dans une chambre très obscure. Bientôt après je vis entrer un homme presque nu; il n'avait qu'un caleçon, un turban qui lui couvrait le visage, et sur les [VI,479] épaules un lambeau d'étoffe. On l'emprisonna avec moi, après avoir recommandé aux gens de la maison de veiller sur nous. Dès qu'il fut entré, il écarta le turban qui dissimulait ses traits, et je reconnus Muhammad. Je ne pus retenir mes larmes et je murmurai tout bas la prière: « Nous sommes à Dieu, » etc. » Il se mit à me considérer et me dit: « Qui es-tu? — Moi, Seigneur, répondis-je, je suis ton *mawlà*. » Lequel? — Ahmad b. Sallâm. — Je t'ai déjà vu, reprit-il; ne venais-tu pas me voir à Rakka? — Oui, » lui dis-je. — Ahmad, s'écria-t-il bientôt après en m'appelant. — Maître, me voici. — Viens ici près, » reprit-il, et serre-moi contre ta poitrine; car j'éprouve une grande terreur ». j'obéis et je sentis que son cœur battait avec violence. Il continua: « Donne-moi des nouvelles d'al-Ma'mûn, mon frère; vit-il » encore? — S'il ne vivait plus, répondis-je, qui serait donc l'auteur de cette guerre? — Que Dieu les » punisse! s'écria al-Amîn; ils me disaient qu'il était mort. — Oui, répliquai-je, que Dieu punisse tes » vizirs: ce sont eux qui t'ont mis dans cette triste situation. — Ahmad, reprit-il, [VI, 480] ce n'est pas » ici le lieu de semblables reproches. Ne parle de mes ministres qu'en bien, car ils ne sont pas en faute. » Je ne suis pas le premier qui ait poursuivi un but sans pouvoir l'atteindre ». Je l'engageai alors à prendre mon *izâr* et à jeter les guenilles qui le couvraient. « Ahmad, me dit-il, pour un homme qui est » dans la situation où je me trouve, elles sont plus que suffisantes ». Et il ajouta: « Je ne doute pas qu'ils » ne me conduisent chez mon frère; penses-tu qu'il ordonnera ma mort? — Certainement non, répliquai- » je; la voix du sang parlera en ta faveur. — Hélas, répondit le calife, la royauté est [une femme] stérile, » sans entrailles! » Je lui donnai l'assurance que l'*amân* qui lui avait été accordé par Harthama serait ratifié par son frère; après cela, je lui suggérai de prier Dieu et d'implorer Son pardon.

§ **2686.** — Nous en étions là, lorsque la porte de la chambre s'ouvrit: un homme armé entra, regarda Muhammad en face avec la plus sérieuse attention, et quand il fut sûr de bien le reconnaître, il

---

[1] aṣ-Ṣarât.

sortit en tirant le verrou. j'avais reconnu Muhammad [b. Humayd] at-Tâhirî[1] et je ne doutai plus que la mort d'al-Amîn [VI, 481] ne fût décidée. Il me restait, de ma prière, à m'acquitter du *witr*; craignant d'être exécuté avec al-Amîn avant de l'avoir accompli, j'allais me mettre en devoir de le faire, lorsque Muhammad m'appelant encore: « Ahmad, me dit-il, ne t'éloigne pas, et prie à côté de moi; car je ressens » une grande frayeur ». Je me rapprochai de lui. Quelques instants après, nous entendîmes des pas de chevaux: on frappa à la porte, elle s'ouvrit et donna passage à une troupe de Persans, le sabre à la main. Muhammad, les sentant approcher, se leva et dit: « Nous appartenons à Dieu et nous retournons à Lui. » Je perds la vie dans le sentier de Dieu. Que puis-je faire? Personne ne viendra-t-il à mon secours? » Les soldats s'arrêtèrent sur le seuil de la chambre où nous étions, s'encourageant à entrer et se poussant les uns les autres. Muhammad s'empara d'un coussin et leur cria: « Je suis le cousin de l'Apôtre de Dieu! » je suis le fils de Hârûn! le frère d'al-Ma'mûn. Dieu... Dieu [vous demandera compte de] mon sang! » Un homme[2], un *mawlà* de Tâhir, vint droit à lui et lui porta un coup de [VI, 482] sabre au sommet de la tête; Muhammad le frappa au visage avec le coussin qu'il tenait à la main et se pencha sur lui pour lui arracher son sabre. Le soldat se mit à crier en persan: « Il m'a tué! il m'a tué! ». Ses compagnons accoururent; l'un d'eux plongea son sabre dans les flancs d'al-Amîn; alors ils le renversèrent, lui coupèrent le cou et allèrent présenter sa tête à Tâhir.

§ 2687. — Il existe plusieurs relations de la mort d'al-Amîn, outre celles que nous venons de rapporter; nous en avons noté les différences dans notre *Livre Moyen*.

§ 2688. — On arrêta ensuite un de ses esclaves, un nommé Kawthar, qui avait été son mignon: il avait avec lui l'anneau, le manteau, le sabre et le bâton. Le lendemain, par l'ordre de Tâhir, la tête fut exposée jusqu'à midi sur une des portes de Bagdad qu'on nommait Bâb al-Hadîd[3] et qui était située près de Qutrabbul, dans la ville occidentale. On enterra le corps dans un jardin du voisinage. Tâhir, quand on déposa devant lui la tête de Muhammad, prononça le verset[4]: « Seigneur, maître de la » royauté, Tu la [VI,483] donnes à qui Tu veux et Tu l'arraches à qui Tu veux. Tu » élèves qui Tu veux et Tu abaisses qui Tu veux. En Ta main est le bonheur. Sur » toute chose, Tu es omnipotent ».

§ 2689. — La tête fut ensuite envoyée à al-Ma'mûn, au Khorassan, dans une étoffe entourée de coton et enduite de certains vernis. Al-Ma'mûn s'écria: « Nous » sommes à Dieu et c'est vers lui que nous retournerons », versa des larmes et manifesta un violent chagrin; mais al-Fadl b. Sahl lui dit: « Commandeur des Croyants, » remercions Dieu de cette faveur insigne: Muhammad aurait voulu te voir dans la » situation où Dieu te le montre en ce moment ». Al-Ma'mûn fit planter la tête sur une perche, au milieu de la grande cour du château; ensuite il distribua la paye. Chaque homme devait, en touchant sa solde, maudire la tête exposée; tous obéirent.

---

1 Muḥammad b. Ḥumayd aṭ-Ṭāhirī.
2 Il s'agirait d'un nommé Khumārawayh.
3 Bāb al-Ḥadīd; Bāb al-Anbār, d'après Ṭabarī, III, 924.
4 Coran, III, 25/26.

Un soldat persan se présenta pour être payé; on lui rappela l'ordre du calife; il prononça les paroles suivantes: « Que Dieu le maudisse, lui, ses deux parents et leur » postérité! Qu'Il les introduise dans ceci et cela de leurs mères! — Mais c'est le » calife lui-même que tu viens de maudire », lui fit-on observer. [VI,484] Al-Ma'mûn, qui entendait ces paroles, sourit et parut ne pas s'en soucier; cependant il fit enlever la tête, et défendit qu'on prononçât le nom du détrôné. La tête fut embaumée, placée dans une caissette et renvoyée en Irak, où on l'enterra près du corps. C'est ainsi que Dieu, prenant en pitié le peuple de Bagdad, le délivra des horreurs du siège, de la famine et de la mort.

§ 2690. — Au nombre des poèmes à la mémoire du calife défunt, on cite celui de sa mère Umm Dja'far Zubayda. En voici un fragment:

Celui qui n'épargne personne a frappé l'être qui m'était cher; que ce meurtre plonge à jamais mon cœur dans le désespoir!

Depuis que j'ai vu la mort fondre sur al-Amîn et le frapper au fond du cœur et à la tête,

j'ai passé mes nuits dans l'affliction et la contemplation des étoiles, croyant lire son souvenir sur la page de la nuit.

Le trépas planait sur lui; le chagrin ne le quitta jamais jusqu'à l'heure où [son meurtrier] lui versa le breuvage mortel.

Celui qui n'est plus n'avait jamais mérité mes reproches: pourquoi lui en adresserait-on de ma part?

[VI, 485] *Je pleure en comparant les autres hommes à ce qu'il était, car j'avais fondé sur lui mon espérance en ce monde.*

§ 2691. — Son épouse Lubâba bint 'Alî ibn al-Mahdî avec laquelle il n'avait pas encore consommé le mariage, lui a consacré ces vers:

Je déplore ta perte, non pas pour le bonheur et l'intimité, mais pour la gloire, pour le sabre et le bouclier.

Je pleure le chevalier dont on m'annonce la mort et qui me laisse veuve avant la nuit d'hymen.

Pauvre roi étendu sur la terre nue, la lie de ton peuple[1] t'a trahi de concert avec tes gardes!

Un grand nombre de poètes ont aussi célébré la mémoire d'al-Amîn.

§ 2692. — Après le meurtre de ce calife, un des eunuques de Zubayda se présenta chez sa maîtresse et lui dit: « Pourquoi demeurer tranquillement assise,

---

[1] *ashrāṭ;* peut-être veut-elle aussi parler de la police, *shurṭa.*

» lorsque le Commandeur des Croyants vient de périr? — Eh bien, que puis-je faire? » demanda-t-elle. — Sors, répondit cet homme, et réclame vengeance pour le sang » versé, comme fit 'Â'isha pour celui de 'Uthmân. — Va-t'en, bâtard! s'écria Zubayda. » Sied-il donc [VI,486] aux femmes de réclamer le prix du sang et de se mesurer » aux héros? ». Elle demanda des habits de deuil et revêtit un cilice de bure; ensuite elle se fit apporter un encrier et une feuille de papier, et adressa les vers suivants à al-Ma'mûn[1]:

Au meilleur des imâms, issu de la meilleure origine, au plus noble de ceux qui ont gravi les degrés de la chaire,

A l'héritier de la science des anciens et de leur gloire, au roi al-Ma'mûn de la part d'Umm Dja'far.

Je t'écris, ô fils de mon oncle, alors que des pleurs inondent mes paupières et mes joues.

Je suis frappée dans celui qui était ton parent le plus proche, celui dont la mort laisse un vide dans mon cœur et épuise mon courage.

Tâhir a accompli son meurtre; que Dieu lui refuse Ses bénédictions! Tâhir ne se purifiera jamais d'un tel forfait[2].

Il m'a exposée aux regards tête nue, sans qu'un voile protégeât mon visage; il a pillé mes biens, incendié mes domaines.

Hârûn eût réprouvé les rigueurs que m'a fait subir cet homme laid et borgne.

Mais si mon infortune émane d'un ordre de toi, je me soumets à la volonté d'un souverain tout-puissant.

[VI, 487] Al-Ma'mûn pleura en lisant ces vers, et il s'écria: « Mon Dieu, je dis, comme » autrefois le Commandeur des Croyants 'Alî, lorsqu'il apprit le meurtre de 'Uthmân: » Dieu sait que je n'ai pas accompli ce meurtre, que je ne l'ai ni ordonné ni approuvé ». Seigneur, remplissez de douleur le cœur de Tâhir! ».

§ 2693. — Les autres traits de l'histoire de la vie du Makhlû' que nous avons passés sous silence sont rapportés en détail dans deux de nos ouvrages, les *Akhbâr az-zamân* et le *Livre Moyen;* C'est ce qui nous dispense d'y revenir dans ce livre. — C'est de Dieu que vient l'assistance.

---

1 D'après Ṭabarî, III, 946, ces vers ont été composés par Khuzayma b. al-Ḥasan au nom de Zubayda.

2 L'auteur des vers joue sur les mots Ṭâhir « pur » et *muṭahhar* « purifié ».

[VII, 1] *CHAPITRE CXIV*

CALIFAT D'AL-MA'MÛN

§ 2694. — Al-Ma'mûn,'Abd Allâh b. Hârûn — dont la *kunya* était Abû Dja'far ou, dit-on, Abû l-'Abbâs, et dont la mère, originaire de Bâdghîs, se nommait Marâdjil — fut proclamé calife à l'âge de vingt-huit ans et deux mois. Il mourut à al-Budandûn, près de 'Ayn al-'Ashîra, source d'où sort la rivière connue sous le nom d'al-Budandûn (Podendon); on dit que le nom de cette source [VII, 2] est aussi Raqqa. Le corps d'al-Ma'mûn fut transporté à Tarse et enterré dans cette ville, à gauche de la mosquée (218/833). Il mourut âgé de quarante-neuf ans, après un règne de vingt et un ans, y compris les quatorze mois qu'il passa à combattre son frère Muhammad ibn Zubayda, comme nous l'avons raconté ci-dessus; d'autres disent que cette guerre dura deux années et cinq mois. Pendant toute cette lutte, al-Ma'mûn fut salué du titre de calife par les populations du Khorassan, et l'on joignit son nom aux prières publiques dans les grandes villes, à Médine et à La Mekke, ainsi que dans les provinces et districts des pays de plaines et de montagnes que Tâhir [b. al-Husayn] avait soumis au profit d'al-Ma'mûn, tandis que Muhammad [al-Amîn] n'était reconnu calife qu'à Bagdad seulement, et nulle part ailleurs.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE; APERÇU DES ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2695. — Al-Ma'mûn se laissa dominer par al-Fadl b. Sahl à un tel [VII, 3] point que ce ministre le contraria dans l'acquisition d'une esclave; al-Ma'mûn le mit donc à mort ou, comme le prétendent quelques personnes, il aposta des gens qui le tuèrent. Son autorité fut alors pleinement reconue par les ministres qui succédèrent à al-Fadl, notamment Ahmad b. Abî Khâlid al-Ahwal[1], 'Amr b. Mas'ada, Abû 'Abbâd[2], qui reçurent officiellement le titre de *wazîr*. 'Amr b. Mas'ada étant mort en 217/832,

---

1 al-Aḥwal.
2 Thâbit b. Yaḥyà.

al-Ma'mûn confisqua ses biens, mesure qu'il ne prit à l'égard d'aucun autre ministre. Enfin al-Ma'mûn subit, en dernier lieu, l'influence d'al-Fadl b. Marwân et de Muhammad b. Yazdâd.

§ 2696. — Sous son règne, 'Alî ar-Ridâ[1] mourut empoisonné à Tûs[2] et fut enterré dans cette ville; il était âgé de quarante-neuf ans et six mois, mais ce chiffre est contesté.

§ 2697. — Al-Ma'mûn dirigea des vers satiriques contre son oncle paternel Ibrâhîm ibn al-Mahdî, surnommé Ibn Shikla; le calife, qui manifestait des sympathies pour le Shî'isme, avait critiqué en ces termes Ibrâhîm, qui était sunnite:

[VII, 4] *Veux-tu avoir le bonheur de voir un Murdji'ite expirer sur le coup et avant l'heure [assignée à] sa mort?*

Répète devant lui la mention du nom de 'Alî, et prie pour le Prophète et pour les membres de sa famille.

Ibrâhîm riposta en ces termes:

Lorsqu'un Shî'ite balbutie dans son jargon, veux-tu avoir le bonheur de lui faire rendre l'âme?

Prie pour le Prophète et pour ses deux compagnons[3] qui furent ses ministres et qui reposent dans la tombe auprès de lui.

Le récit très intéressant des rapports d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî avec al-Ma'mûn se trouve dans l'ouvrage consacré à l'histoire de ce personnage[4].

§ 2698. — Abû Dulaf al-Qâsim b. 'Îsà al-'Idjlî se trouvant un jour chez al-Ma'mûn, ce dernier lui dit: « Qâsim, tu as décrit en beaux vers la guerre, le goût » que tu as pour elle, et l'éloignement que t'inspirent les chanteuses. — Commandeur » des Croyants, demanda-t-il, quels sont ces vers? »; al-Ma'mûn lui cita le suivant[5]:

[VII, 5] Tirer le sabre hors du fourreau, fendre les rangs ennemis, faire voler la poussière et abattre les têtes...

— « Que vient-il ensuite, ô Qâsim? » — Le poète poursuivit ainsi:

Disparaître dans des tourbillons de poussière, alors que le trépas se montre à

---

1 'Alî b. Mûsà ar-Riḍâ.
2 Ṭûs.
3 Allusion à Abû Bakr et 'Umar.
4 Voir *infra*, § 2755.
5 Ces vers sont attribués par Mubarrad (I, 364) à Isḥâq b. Khalaf al-Buhrânî.

la pointe des lances vacillantes,

La mort, hideuse fiancée, surgissant du milieu des flammes, montre ses dents aiguës,

Et s'avance lentement, alors que ses enfants[1] *semblent illuminés des feux de l'aurore.*

Muette, elle parle quand on l'y invite; barbare, elle frappe aveuglément ceux qui se montrent barbares.

Demandée en mariage, elle réclame pour sa dot les têtes qui tombent en foule au milieu de la mêlée:

Voilà ce qui me charme et m'attire plus que la voix des chanteuses, plus que les beuveries d'une journée rafraîchie par la pluie;

Car je suis le fils du glaive, le champion des combats, je suis la mort qui menace, et le destin qui s'approche.

§ **2699.** — « Oui, Commandeur des Croyants, ajouta le poète, voilà ce qui fait » ma joie en face de tes ennemis, ma force au milieu de tes partisans [VII, 6] et » [dirige] mon bras pour [défendre] ta [cause]. Que d'autres recherchent les plaisirs de » l'orgie; ce qui m'attire, moi, c'est la guerre, c'est la lutte sans trêve ». Al-Ma'mûn lui répondit: « Puisque ce genre de poésies est le tien, puisque ton seul bonheur est » la guerre, que laisses-tu donc à cette [belle] endormie que tu chantais avec une » ardeur à peine dissimulée? — Dans quel passage de mes poésies, Commandeur des » Croyants? demanda Abû Dulaf. — Dans celui-ci:

Ô toi qui dors et condamnes mes yeux à l'insomnie, savoure en paix les douceurs du sommeil;

Dieu sait pourtant combien mon cœur souffre du crime que tes beaux yeux ont commis!

§ **2700.** — « Commandeur des Croyants, s'écria Abû Dulaf, c'est une erreur » causée par une veille! D'un côté, il y a un vieux serment, de l'autre, une idée plus » récente. — Qâsim, reprit le calife, qu'il est éloquent l'auteur de ce distique:

[VII, 7] *Je maudis à cause de toi les jours qui nous séparent: les nuits n'ont pas d'excuse, qui nous retiennent loin l'un de l'autre.*

Lorsque deux amants ne se voient qu'à travers la pensée d'une félicité qui n'est plus, le souvenir s'efface bientôt.

« Oui, Commandeur des Croyants, répondit Abû Dulaf, grande est l'éloquence de ce » seigneur de la famille hâshimite, de ce souverain 'abbâside qui a composé ces » vers ». Al-Ma'mûn demanda: « Comment ta pénétration d'esprit est-elle amenée à

---

[1] C'est-à-dire les combattants.

» conclure que je suis l'auteur de ces vers, et cela sans hésiter, sans concevoir le » moindre doute? — Commandeur des Croyants, répondit le poète, la poésie est » [semblable à] un tapis de laine; quand on mêle aux fils ordinaires une laine plus » belle et plus fine, sa beauté se distingue au milieu du tissu et brille d'un plus vif » éclat dans l'ensemble de l'ouvrage ».

§ 2701. — Al-Ma'mûn disait souvent: « Un roi peut tout pardonner, excepté » l'atteinte portée à sa puissance, la divulgation de ses secrets et un outrage fait à » ses femmes ». Il disait encore: « On doit différer autant que possible de livrer » bataille, et, si elle devient inévitable, il faut en donner le signal à la fin [VII,8] de » la journée »; mais cette maxime est attribuée aussi à Anouchirvân. Voici une autre parole d'al-Ma'mûn: « Tous les stratagèmes sont impuissants à éloigner la fortune » quand elle arrive, et à la retenir quand elle s'éloigne ». C'est le même souverain qui disait quand l'autorité ne lui fut plus contestée: « Quelle grande chose, si elle » n'était néant! Quelle royauté, si elle ne devait finir par la mort! Quelle félicité, si » elle ne devait être déçue! Quelle journée, si l'on pouvait être sûr du lendemain! » Il disait encore: « l'affabilité [consiste en] un extérieur aimable, un caractère qui » réchauffe et féconde les cœurs; en un abord facile, une bienveillance étendue, une » large distribution d'éloges. Cette qualité est, pour les gens de mérite, un don et » une force; elle est la première des qualités morales, la porte de la popularité et la » clef de la sympathie ». — « Les rois des hommes dans ce monde, disait-il aussi, ce » sont les généreux et, dans l'autre monde, les hommes pieux. Une grande fortune » dans des mains qui ne savent en faire usage, c'est un [VII, 9] festin placé au bord » d'un égout. Si l'avarice était un chemin, je ne le suivrais pas, une tunique, je ne » m'en vêtirais point ».

§ 2702. — Al-Ma'mûn, assistant à une célébration de fiançailles entre membres de sa famille, fut prié par l'assemblée de prononcer une allocution et s'exprima en ces termes: « Gloire à Dieu! Toute louange revient à Dieu; l'apôtre de Dieu est » Son élu; le meilleur guide est le livre divin. Le Très-Haut a dit[1]: "Mariez les cé- » libataires vivant parmi vous, ainsi que ceux de vos esclaves, hommes et femmes, » qui sont honnêtes. S'ils sont besogneux, Allah les fera se suffire, par Sa faveur. » Allah est large et omniscient". Si, à défaut d'un verset positif et d'une coutume » constamment suivie, le mariage n'avait reçu de Dieu que le seul avantage d'unir » des créatures étrangères ou proches, l'homme bien inspiré et de bon sens devrait y » courir, l'homme intelligent et sage devrait y tendre avec empressement. Un tel, » dont vous connaissez parfaitement la généalogie, vous demande la main d'une telle, » votre noble demoiselle, et lui apporte une dot de tant. Exaucez le vœu de celui

---

1 Coran, XXIV, 32.

» [VII, 10] qui nous prie d'intervenir, consacrez l'union qu'il sollicite, et ne prononcez » que de bonnes paroles afin d'être remerciés et récompensés. Je termine en » implorant la miséricorde de Dieu pour moi et pour vous ».

§ **2703.** — Thumâma b. Ashras raconte le fait suivant. Nous étions un jour, dit il, dans le salon d'al-Ma'mûn, lorsque Yahyà b. Aktham s'y présenta; celui-ci voyait avec peine le crédit dont je jouissais auprès du calife. Nous discutions un point de jurisprudence: dans le cours de la discussion, Yahyà citant l'opinion de 'Umar b. al-Khattâb, de 'Abd Allâh b. Mas'ûd, d'Ibn 'Umar et de Djâbir, je lui répondis qu'ils s'étaient tous trompés et que la véritable solution leur avait échappé. Ému et scandalisé par ces paroles, Yahyà dit au calife: « Commandeur des Croyants, » cet homme ose accuser d'erreur tous les Compagnons du Prophète à la fois. — » Louange à Dieu, serait-ce vrai, ô Thumâma? me demanda le calife. — Commandeur » des Croyants, répliquai-je, cet [homme] ne s'inquiète ni de ce qu'il soutient, ni de » ce qu'il condamne » , et, me tournant vers mon adversaire, j'ajoutai: « N'as-tu pas » prétendu qu'aux yeux [VII, 11] de Dieu la vérité était dans la bouche d'un seul » homme? ». Yahyà en convint; je continuai: « Ainsi, selon toi, neuf d'entre eux se » sont trompés et le dixième a dit vrai. Eh bien, moi, j'ai affirmé que le dixième » s'est trompé et tu n'as pas dit le contraire ». Al-Ma'mûn me regarda en souriant et me dit: « Abû Muhammad[1] ne se doutait pas que tu lui ferais une semblable » objection ». Yahyà me pressant de m'expliquer, je continuai ainsi: « N'as-tu pas » avancé qu'un seul était dans le vrai? — Assurément, dit-il. — Dieu, ajoutai-je, peut- » il permettre que la vérité ne soit pas proclamée par un des Compagnons de » l'Apôtre? — C'est impossible. — Celui qui combat son avis et n'adopte pas son » opinion, n'a-t-il pas, selon toi, méconnu la vérité? ». Yahyà en convint. « Donc, » m'écriai-je, tu adoptes l'opinion que tu rejetais et tu affirmes ce que tu as d'abord » repoussé et réprouvé. Ma déduction est plus rigoureuse que la tienne; en effet, j'ai » considéré que tes autorités étaient dans l'erreur quant à la forme de leur assertion; » mais chacune d'elles, aux yeux de Dieu, a atteint la vérité; je les ai donc » repoussées parce qu'elles étaient en désaccord. Ensuite le raisonnement m'a amené » à adopter [VII, 12] l'opinion de l'un d'eux et j'ai rejeté comme erronées celles qui » en différaient, tandis que toi, tu as incriminé tes adversaires et quant au sens » extérieur et [quant au fond, c'est-à-dire] en ce que Dieu approuve ».

§ **2704.** — Une députation étant venue de Koufa à Bagdad et s'étant présentée chez al-Ma'mûn, celui-ci lui tourna le dos; un vieillard qui était au nombre des délégués lui tint alors ce langage: « Commandeur des Croyants, il n'y a pas de main » plus digne de nos baisers que la tienne, parce qu'il n'y en a pas de plus haut

---

1 *Kunya* de Yaḥyà b. Aktham.

» placée pour le bien, ni de plus éloignée du mal. Ton pardon enveloppe tous les » coupables. Dieu fasse que ceux qui te veulent du mal soient fauchés par ton » glaive, chassés par ton effrayante [colère], écrasés par ta puissance ». Le calife dit alors à 'Amr [b. Mas'ada]: « L'orateur de cette troupe est le plus éloquent des » orateurs; veille à ce que leur requête soit accueillie ». Et en effet ils reçurent satisfaction.

§ 2705. — Au rapport de Thumâma b. Ashras, on dénonça un jour à al-Ma'mûn dix habitants de Bassora comme étant des *zindîq*s qui professaient la doctrine de Manès et les deux [VII, 13] principes de la lumière et des ténèbres. Après qu'il se les fut fait nommer un par un, il ordonna qu'on les lui amenât. Un pique-assiette, qui les aperçut au moment où on les réunissait, se dit: « Voilà des gens qui » s'assemblent pour quelque bombance »; il se glissa donc au milieu d'eux et les accompagna, sans savoir de quoi il s'agissait, jusqu'au bateau où leurs gardiens devaient les embarquer. « Plus de doute, c'est une » partie de plaisir » s'écria notre parasite, et il monta avec eux à bord de l'embarcation. Mais bientôt on apporta des chaînes avec lesquelles on attacha toute la troupe, y compris l'intrus, qui se disait à lui-même: « Mon parasitisme a fini par me faire mettre aux fers! ». Puis s'adressant aux anciens de la bande: « Pardon, leur dit-il, qui êtes-vous? — Dis-nous plutôt qui tu es et lequel de nos frères? — Dieu » sait que je ne vous connais guère, répliqua-t-il. Quant à moi, sans mentir, je suis parasite de mon » métier. En sortant de chez moi aujourd'hui, je vous rencontrai. Frappé de votre extérieur agréable, de » votre bonne mine, de votre apparence confortable, je me suis dit: "Voici des [VII,14] vieillards, des » hommes mûrs, des jeunes gens qui s'en vont festiner"; en conséquence, je me mêlai à vous, et pris » place à côté de l'un de vous comme si j'étais des vôtres. En arrivant dans cette embarcation, la » trouvant ornée de coussins et de tapis et voyant ces plateaux, ces sacs, ces paniers [bien garnis], » j'ajoutai: "Ils vont se récréer dans quelque château et parc de plaisance: voici pour moi une heureuse » journée". J'étais encore tout à ma joie, lorsque est survenu ce gardien qui vous a enchaînés et moi avec » vous. Cette aventure confond mon esprit, dites-moi enfin ce qui se passe ».

§ 2706. — Ces paroles amusèrent et firent sourire les prisonniers; mis en gaieté et belle humeur, ils lui dirent: « Maintenant que tu es sur la liste et que tu as ta chaîne, [apprends que] nous » sommes des Manichéens qu'on a dénoncés à al-Ma'mûn; on nous conduit en sa présence; il nous de- » mandera qui nous sommes, nous questionnera sur notre croyance et nous exhortera au repentir et à » l'abjuration en nous soumettant à différentes épreuves; il nous montrera, par exemple, une image de » [VII, 15] Manès en nous ordonnant de cracher dessus et de la renier; il nous forcera à sacrifier la poule » d'eau appelée *tadrudj*: quiconque y consentira aura la vie sauve, quiconque s'y refusera sera mis à » mort. Quand tu seras appelé et soumis à l'épreuve, tu diras qui tu es et quelle est ta croyance, d'après » ce que ton esprit te suggérera. Mais ne te disais-tu pas parasite? Or les parasites ont une ample » provision de contes et de récits; abrège donc notre traversée jusqu'à Bagdad par quelques bonnes » histoires ».

§ 2707. — Une fois arrivés à Bagdad, les prisonniers furent conduits en présence d'al-Ma'mûn; il les appela par leur nom et à tour de rôle; il demanda à chacun d'eux quelle était sa doctrine religieuse et lui parla de l'Islam, le questionnant et l'invitant à renier Manès en lui montrant son image avec ordre de cracher sur elle et de la désavouer, etc. A mesure qu'ils refusaient de s'y soumettre, il les livrait au bourreau. On arriva enfin au parasite. Mais comme on en avait fini avec les dix prisonniers, et la [VII, 16] liste étant épuisée, al-Ma'mûn demanda aux gardes quel était cet homme: « En vérité nous » n'en savons rien, répondirent-ils. Nous l'avons trouvé parmi eux et nous l'avons amené. — Qui es-tu?

» lui dit le calife. — Commandeur des Croyants, je répudie ma femme si je comprends quelque chose à » leurs dogmes. Je ne suis qu'un pauvre parasite », et il lui conta son histoire du commencement à la fin. Le calife s'en amusa beaucoup; puis il lui fit présenter l'image de Manès. Non content de la maudire et de la renier, le parasite ajouta: « Donnez-la moi, que je la décore d'une belle ordure. Par Dieu, je ne » sais si ce Manès était juif ou musulman ». Cependant al-Ma'mûn donna ordre de le châtier à cause de son parasitisme effréné et de sa témérité.

§ **2708.** — Ibrâhîm ibn al-Mahdî, qui se tenait debout devant le monarque, lui dit: « Commandeur des Croyants, accorde-moi la grâce de cet homme et je te conterai une singulière » aventure de parasite dont j'ai été le héros ». Ensuite, sur l'invitation du calife, il poursuivit en ces termes: Commandeur des Croyants, j'étais sorti un jour et me promenais en désœuvré à travers les rues de Bagdad, lorsque [VII, 17] j'arrivai devant l'avant-toit[1] d'une haute maison d'où s'exhalaient un parfum d'aromates et d'épices, un fumet de casseroles, dont je fus singulièrement alléché. Je m'adressai à un tailleur et lui demandai à qui appartenait la maison. — « A un marchand de la corporation de la » toile, me dit-il. — Son nom? — Un tel, fils d'un tel ». Je levai les yeux sur l'avant-toit; du treillis en bois qui en garnissait la fenêtre, je vis sortir une main et un poignet comme je n'en avais jamais vu d'aussi beaux. Le charme de cette apparition me fit oublier le parfum de la cuisine et je demeurai là troublé, éperdu. Je demandai enfin au tailleur si le maître du logis se permettait de boire du *nabîdh*. « Oui vraiment, me dit-il, et je crois même qu'il traite aujourd'hui; mais ses convives sont des » marchands, gens aisés comme lui ». Nous en étions là lorsque deux cavaliers de bonne mine se montrèrent au bout de la rue venant de notre côté. — « Voilà ses deux invités », me dit le tailleur. — « Comment se nomment-ils? » Il me renseigna là-dessus; aussitôt je [VII, 18] poussai ma monture et me plaçai entre les deux cavaliers en disant: « Que ma vie soit votre rançon! un tel (Dieu le récompense!) » vous attend avec impatience ». Je les escortai jusqu'à la porte; ils me précédèrent et j'entrai sur leur trace. Le maître de la maison m'aperçut et, ne doutant pas que je fusse introduit par ses amis, il m'accueillit gracieusement et me fit asseoir à la place d'honneur. Alors on apporta la table, qui était couverte de pains appétissants, puis furent servis des plats dont la saveur l'emportait encore sur le fumet. « Voici déjà le festin de gagné, me dis-je; reste [le mystère de] la main et du poignet ». La table enlevée et les ablutions terminées, on se dirigea vers le salon de conversation: c'était une grande et belle pièce, richement ornée. Mon hôte redoubla de politesse et se tourna de mon côté en causant; les deux convives ne doutaient plus alors que je lui fusse de quelque façon apparenté, tandis que l'hôte ne me traitait de la sorte que parce qu'il me croyait amené par ses deux amis. Nous avions déjà vidé quelques coupes, lorsqu'une jeune esclave se présenta [VII, 19] gracieuse et souple comme une branche de saule, et nous salua sans timidité. On lui offrit un coussin, on lui apporta un luth que l'on plaça sur ses genoux, et elle l'accorda avec une habileté dont je fus frappé.

§ **2709.** — Elle se mit alors à chanter l'air suivant[2]:

J'ai essayé de la déshabiller du regard, mais ce regard lui a fait mal à la joue et y a laissé une empreinte.

Mon cœur lui a frôlé la main et lui a fait mal; la caresse de mon cœur a laissé sur sa main une blessure.

Une idée d'elle a traversé mon cœur et je l'ai blessée; je n'avais jamais rien vu qu'une pensée

---

1 *djanāḥ*.

2 Les vers sont attribués à Abū Nuwās; voir *Dīwān*, 730.

pût blesser.

Vraiment, Commandeur des Croyants, la beauté et la perfection de ce chant m'avaient troublé et ému. Elle reprit son luth et chanta:

D'un signe, je lui ai demandé: Sais-tu à quel point je t'aime, Et elle m'a répondu dans une œillade: je suis fidèle [à ton amour].

J'ai su cacher scrupuleusement son secret, et elle aussi a veillé à ce qu'il ne fût pas divulgué.

[VII, 20] Je me mis à crier, demandant grâce. Mon émotion était si vive que je n'étais plus maître de moi et ne pouvais me contenir. L'esclave continua son chant[1]:

N'est-il pas surprenant que, réunis dans le même lieu, nous ne puissions ni demeurer seuls, ni même nous adresser la parole?

Nos yeux seuls peuvent, à la dérobée, exprimer la passion qui nous torture, le feu qui dévore nos entrailles.

Nous n'avons pour nous comprendre que le frémissment de nos lèvres, le mouvement de nos sourcils, nos regards à demi voilés et notre cœur, qui échange un salut.

En vérité, Commandeur des Croyants, l'habileté et la science de cette chanteuse, le talent avec lequel elle avait su trouver le thème poétique qui convenait et ne point s'écarter du genre choisi en commençant, tout cela m'inspira un mouvement de jalousie: « Jeune fille, lui dis-je, il te reste encore [à » apprendre] ». Ces paroles l'irritèrent, elle jeta son luth et s'écria; « Depuis quand admettez-vous dans » votre intimité d'aussi fâcheux [convives]? » Je me repentis de ce que j'avais fait en voyant les dispositions de l'auditoire changer à mon égard. « Y a-t-il un luth ici? [VII, 21] demandai-je. — Oui, » Seigneur, me répondit-on ». Dès qu'on me l'eut apporté, je l'accordai à ma guise et je chantai les paroles suivantes:

Pourquoi ces demeures ne répondent-elles pas à ma douleur? Sont-elles sourdes? Sont-elles si anciennes qu'elles sont tombées en poussière?

[Hélas! Ceux que j'aimais] sont partis au déclin du jour, et l'on m'annonce leur départ. S'ils meurent, je mourrai; s'ils vivent, je vivrai!

§ **2710.** — Je n'avais pas encore terminé mon chant, que la belle esclave apparut et, se précipitant à mes pieds, les couvrit de baisers en disant: « Seigneur, pardonnez-moi, au nom du ciel. Je » n'avais jamais entendu chanter cet air avec une telle perfection ». Son maître et tous ceux qui étaient présents se levèrent et suivirent son exemple; la joie venait de renaître, les coupes circulaient plus rapidement, on buvait à pleines rasades. Je continuai ainsi:

Dis-moi, je t'en supplie, pourrais-tu m'oublier, lorsque ton souvenir me fait répandre des larmes de sang?

[VII, 22] *Je me plains à Dieu de l'avarice de cette belle et de ma prodigalité; je lui offre du miel, et elle ne me présente que de la coloquinte.*

Je me plains de son éloignement, moi qui ne veux vivre que pour lui prodiguer ma tendresse.

Rends à la vie un amant dont tu as brisé le cœur; ne l'abandonne pas ivre, affolé d'amour!

L'enthousiasme de mes auditeurs devint si vif que je craignis qu'ils ne perdissent la raison; je me tus un moment pour leur laisser le temps de se remettre, puis, reprenant mon luth pour la troisième fois, je

---

1 Vers d'Abū Dahbal; voir *Aghānī* (Beyrouth), VII, 118.

chantai:

Ton amant est en proie à des douleurs poignantes; un fleuve de larmes inonde son corps.

Une de ses mains se lève suppliante pour demander au ciel la fin de ses souffrances, l'autre main s'appuie sur son cœur.

Oh! venez voir un pauvre amoureux que le désespoir fait délirer et dont le trépas est dans les yeux et les mains!

« Grâce! s'écria l'esclave, voilà, maître, ce qui s'appelle chanter » .

§ 2711. — Cependant l'ivresse [VII, 23] commençait à tourner les têtes: le maître du logis qui supportait, mieux que ses deux convives, l'influence du vin, les confia aux soins de ses propres domestiques et des leurs, et les fit reconduire chez eux. Je demeurai seul avec lui; après avoir encore vidé quelques coupes, il me dit: « En vérité, Seigneur, je considère comme perdus les jours passés sans te » connaître. Dis-moi qui tu es, cher maître ». Ses instances devinrent si vives que je finis par me nommer. Aussitôt il se leva et me baisa sur la tête en disant: « J'aurais été surpris, Monseigneur, que, » dans un rang inférieur au tien, on possédât de pareils talents. Ainsi donc le califat était chez moi » depuis tantôt et je l'ignorais ». Pressé par lui de raconter mon aventure et le motif qui m'avait attiré, je lui fis connaître l'histoire du repas qu'on apprêtait et l'apparition de la main et du bras à la fenêtre. Il appela une de ses esclaves et lui dit: « Va dire à une telle de descendre ». Il me fit ainsi amener toutes ses esclaves l'une après l'autre. Après avoir examiné leurs mains, je m'écriai: « Ce n'est pas cela. » — Par Dieu, me dit enfin mon hôte, il ne reste [VII, 24] plus que ma mère et ma sœur, je vais les faire » conduire en ta présence ». Une telle générosité, une telle largeur d'esprit me laissaient tout surpris; je lui dis alors: « Que ma vie soit ta rançon! avant d'appeler la mère, commence par la sœur; c'est peut-» être celle que je cherche. — C'est vrai », répondit-il, et il donna des ordres en conséquence. Dès que je vis sa main et son poignet, je m'écriai: « C'est elle, mon cher hôte, c'est elle! ».

§ **2712.** — Sans perdre un instant, il ordonna à ses gens de réunir dix vieillards choisis parmi les notabilités du quartier. Il se fit ensuite apporter deux bourses (*badra*) contenant vingt mille dirhams, et [s'adressant aux nouveaux venus]: « Voici ma sœur une telle, leur dit-il, je vous prends à » témoins que je la marie au seigneur Ibrâhîm ibn al-Mahdî, et que je lui constitue, aux lieu et place » [de son mari], une dot de vingt mille dirhams ». Nous donnâmes l'un et l'autre notre consentement au mariage: après quoi je présentai une des bourses à ma jeune femme et partageai l'autre entre les témoins, en leur disant: « Excusez-moi, c'est tout ce dont je puis disposer en ce moment ». [VII, 25] Ils acceptèrent mon présent et se retirèrent. Mon hôte me proposa alors de faire préparer dans sa propre maison un appartement pour moi et ma jeune épouse. En vérité, Commandeur des Croyants, tant de générosité et de bonté d'âme me rendait tout confus; je le priai seulement de me procurer une litière (*'ammâriyya*) pour conduire ma femme chez moi. Il y consentit avec la même complaisance, fit préparer une litière qui nous transporta dans ma demeure et je te jure, Commandeur des Croyants, qu'il m'envoya un trousseau si magnifique qu'une de mes maisons ne pouvait en contenir les splendeurs ».

§ **2713.** — Al-Ma'mûn fut émerveillé de la générosité de cet homme; il donna d'abord la liberté et un riche cadeau au parasite, et il ordonna ensuite à Ibrâhîm de lui présenter son beau-frère; celui-ci devint un des courtisans du calife, un de ses familiers, et fut admis, avec les marques de la plus flatteuse bienveillance, aux réceptions intimes, comme en toute autre occasion.

§ **2714.** — Al-Mubarrad et Tha'lab racontent que Kulthûm al-'Attâbî faisait

antichambre chez al-Ma'mûn lorsque Yahyà b. Aktham vint à passer. Al-'Attâbî lui dit: « Voudrais-tu informer [VII, 26] le calife de ma présence? — Je ne suis pas » huissier, répondit Yahyà. — Je le sais, répliqua le poète, mais tu es homme de » mérite et tu peux à ce titre m'apporter une aide efficace. — Mais tu me détournes » de mon chemin. — Dieu, reprit al-'Attâbî, t'a accordé le rang et la fortune; ces » deux biens s'acroîtront si tu en es reconnaissant; ils diminueront si tu es ingrat. Je » suis plus généreux pour toi aujourd'hui que tu ne l'es envers toi-même, puisque je » t'offre l'occasion d'augmenter ta fortune et que tu la refuses. Toute chose, » d'ailleurs, est soumise à la dîme; l'homme puissant s'en acquitte en employant son » crédit en faveur de celui qui le sollicite ». Yahyà se décida enfin à aller prévenir le calife.

§ 2715. — Al-'Attâbî fut introduit. Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî était présent à l'audience. Al-Ma'mûn invita le nouveau venu à s'asseoir, il s'informa de sa santé et de ses affaires; celui-ci lui répondit avec un à-propos et une élégance qui charmèrent le calife. Celui-ci s'étant mis à le plaisanter, le vieillard[1] crut que le calife faisait peu de cas de lui et il lui dit: « Commandeur des Croyants, il faut cajoler » avant de [VII, 27] traire ». Al-Ma'mûn ne comprit pas bien l'intention du poète et regarda Ishâq, qui lui fit un signe du coin de l'œil. Le calife se fit alors apporter mille dinars et ordonna qu'on les déposât devant al-'Attâbî; puis il reprit la conversation [sur un ton familier], et excita Ishâq à se jouer malicieusement de son hôte. Ishâq se mit donc à le contredire sur tous les sujets de la conversation, sans lui laisser jamais le dernier mot. Al-'Attâbî en fut tout surpris et, ne sachant pas qu'il avait affaire à Ishâq, il demanda au calife la permission d'interroger son interlocuteur sur son nom et sa famille. En ayant reçu l'autorisation, il lui demanda: « Qui » es-tu et comment te nommes-tu? — J'appartiens à la race humaine, répondit » Ishâq, et mon nom est *Kul basal*[2]. — Quant à ta race, reprit al-'Attâbî, c'est chose » connue; mais je ne comprends rien à ton nom. d'ailleurs on ne s'appelle pas *Kul* » *basal* — Oh! que tu es injuste! riposta Ishâq, est-ce que *Kulthûm* n'est pas un » nom? Or l'oignon vaut mieux que l'ail. — Maudit homme, s'écria le poète, quel sel » dans tes propos! non, je n'ai jamais vu un plus agréable causeur. Le Commandeur » des Croyants veut-il me permettre de lui [VII, 28] offrir le cadeau dont j'ai été » honoré, car en vérité je suis vaincu? — Non, lui répondit al-Ma'mûn, garde ta part » entière et nous allons lui faire donner pareille somme ». Ishâq retourna ensuite dans sa demeure, et il y garda le poète le reste de la journée.

§ 2716. — Ce 'Attâbî était originaire de la région du *djund* de Qinnasrîn et des places fron-

---

1 C'est toujours d'al-'Attâbî qu'il s'agit.

2 *Kul baṣal* « mange des oignons »; le nom du poète est Kulthûm, plaisamment décomposé en *kul thûm* « mange de l'ail ».

tières[1], et habitait Rakka, dans le Diyâr Mudar; il excellait dans les sciences religieuses et la lecture du Coran, dans les belles-lettres et les connaissances profanes, dans l'art épistolaire et la poésie; sa vaste érudition, l'élégance de ses manières, la pureté de son élocution, sa parole éloquente, la [distinction] royale de sa compagnie, son talent d'épistolier, le charme de sa conversation, la perfection de son écriture et enfin son talent naturel, toutes ces qualités le plaçaient au-dessus de la plupart de ses contemporains. On cite de lui cette sentence: « L'homme a pour secrétaire sa langue, pour chambellan son visage, » et son ami intime [révèle] toute sa [personnalité] ». Il a versifié cette même sentence ainsi qu'il suit:

[VII, 29] *L'homme a pour langue son secrétaire; pour visage son chambellan;*
Son ami intime est tout lui, et toutes ces choses lui sont nécessaires.

§ **2717.** — On lui attribue aussi ces paroles: « Quand tu es investi d'une fonction officielle, » choisis avec soin ton secrétaire, car ceux qui sont éloignés ne jugeront de ta valeur que par lui. » Prends un chambellan intelligent, puisque les solliciteurs, avant d'arriver à toi, te jugeront d'après ce » qu'il est lui-même; recherche chez tes confidents et tes intimes un caractère noble et sympathique, car » on mesure un homme à son entourage ».

§ **2718.** — Un secrétaire, se targuant de sa supériorité sur un courtisan, disait à ce dernier: « Je suis un auxiliaire, tu n'es qu'une charge; on m'emploie aux affaires sérieuses, tu ne sers qu'aux » futilités; on nous recherche, moi pour la rigueur, toi pour le plaisir; moi pour la guerre, toi pour la » paix ». Le courtisan lui répliqua: « Je suis fait pour la faveur, tu l'es pour la disgrâce; je suis fait pour » être considéré, et toi, pour servir; tu restes debout quand je suis assis; tu trembles tandis qu'on me » traite en ami. C'est pour me satisfaire que [VII, 30] tu travailles, et tes laborieux efforts contribuent à » mon bonheur. Je suis un associé, tu n'es qu'un aide; je suis un égal, tu es un subalterne, et si l'on m'a » dénommé *nadîm*, c'est parce qu'on regrette (*nadam*) de me quitter ». Mais nous ne pourrions rapporter les faits intéressants ni citer les beaux ouvrages d'al-'Attâbî sans nous écarter de notre plan et nous éloigner du but vers lequel nous nous dirigeons; nous n'avons même inséré ici ces fragments que parce que l'enchaînement du discours et les développements de la narration nous y ont entraîné.

§ **2719.** — Le fait suivant est raconté par al-Djawharî d'après al-'Utbî, qui le tenait de 'Abbâs [b. Muhammad] ad-Dayrî[2]. Un homme adressa une requête à al-Ma'mûn, dans laquelle il sollicitait une audience et [la faveur] d'être entendu. Sa requête ayant été accueillie, il se présenta chez le calife, le salua et, invité à faire connaître l'objet de sa demande, il s'exprima ainsi: « Sache, Commandeur des » Croyants, que les rigueurs du sort, les caprices et les calamités de la destinée se » sont acharnés contre moi et m'ont enlevé ce que la fortune m'avait [VII, 31] » accordé; il ne me reste pas un domaine qui ne soit ravagé, pas un canal qui ne soit » ensablé, pas une maison qui ne tombe en ruine, un capital qui ne soit dissipé. » Aujourd'hui je n'ai plus ni sou ni maille[3]; j'ai de lourdes dettes, une nombreuse » famille, des garçons et des filles en bas âge; je suis vieux, les besoins m'assiègent » et je n'ai plus la force d'y satisfaire par le travail. Il faut donc qu'un regard

---

1 al-'Awâṣim.

2 La forme habituelle de sa *nisba* est Dawrî.

3 Text.: « ni poil ni laine ».

» généreux du Commandeur des Croyants tombe sur moi ». Tandis qu'il parlait, il ne put retenir un vent: « Commandeur des Croyants, s'écria-t-il aussitôt, voici encore » une preuve de l'acharnement inouï du sort contre moi; jamais, je le jure, pareille » chose ne m'était arrivée qu'en temps et lieu ». Al-Ma'mûn, s'adressant à ses courtisans, leur déclara qu'il n'avait jamais vu un homme d'un cœur plus robuste, de plus de sang-froid et d'une âme plus résolue, et il lui fit compter une avance de cinquante mille dirhams.

§ 2720. — Voici ce que raconte Abû l-'Atâhiya: al-Ma'mûn m'ayant fait appeler, je me rendis auprès de lui. Je le trouvai la tête basse, songeur et triste; je n'osais m'approcher de lui [VII, 32] dans les dispositions où je le voyais, lorsqu'il leva la tête et me fit signe de la main d'approcher; j'obéis. Il redevint pensif pendant un moment; puis, relevant le front, il me dit: « Ismâ'îl, l'ennui et le désir de la » nouveauté sont une des dispositions naturelles de l'âme; elle s'accoutume à » l'isolement aussi bien qu'à la société. — C'est vrai, Commandeur des Croyants, lui » répondis-je, et j'ai exprimé ce sentiment dans un vers. — Quel est-il? » demanda le » calife. Je repris[1]:

L'âme, quand elle est bien réglée, ne se plaît qu'à passer d'une situation dans une autre.

Al-Ma'mûn admira ce vers et me dit de continuer; mais je lui avouai que je ne pouvais rien y ajouter. Je passai le reste du jour auprès de lui; après quoi il me fit un présent, et je me retirai.

§ 2721. — On raconte qu'une nuit, ce calife ordonna à l'un de ses eunuques favoris de sortir et de lui amener le premier passant qu'il rencontrerait en route, noble ou manant, quel qu'il fût. Cet esclave s'éloigna et revint bientôt avec un [VII, 33] homme du peuple. Auprès du calife se trouvaient alors al-Mu'tasim[2] son frère, Yahyà b. Aktham et Muhammad b. 'Amr ar-Rûmî; chacun d'eux faisait cuire un plat de sa façon. Muhammad b. Ibrâhîm at-Tâhirî dit au bonhomme: « Ce sont les intimes du » Commandeur des Croyants que tu vois réunis ici; réponds à toutes leurs questions. » — Où donc allais-tu à cette heure, lui demanda al-Ma'mûn, alors qu'il reste encore » trois heures de nuit? ». Cet homme répondit: « Le [clair de] lune m'a trompé, et, » entendant le *takbîr* d'un imâm, j'ai cru, à n'en pas douter, que c'était l'appel à la » prière ». Al-Ma'mûn invita le pauvre homme à s'asseoir; il prit place et, quand on fut parvenu à le mettre à l'aise, le calife continua en ces termes: « Chacun de nous » vient d'accommoder un mets; on va t'apporter un échantillon de chaque plat; tu le

---

1 Voir *Dīwān*, 223.
2 al-Mu'taṣim.

» goûteras, puis tu nous en diras les mérites et ce que tu y trouves de bon. — Soit, » répondit-il; apportez ».

§ **2722.** — On lui présenta les plats sur un grand plateau, sans rien qui les distinguât; seulement [VII, 34] chaque cuisinier avait mis à son œuvre un signe particulier. Notre homme goûta d'abord le plat préparé par al-Ma'mûn: « Bravo! » fit-il; et après en avoir avalé trois bouchées, il ajouta: « On croirait que c'est tout musc; » celui qui a cuisiné cela ne peut être qu'un savant cuisinier, propre, ingénieux et » élégant ». Il passa au plat d'al-Mu'tasim et dit: « Par Dieu! on jurerait qu'il est » sorti de la même main que l'autre et qu'il a été accommodé avec autant de » science ». Puis il goûta celui de Muhammad b. 'Amr ar-Rûmî: « Pour celui-ci, dit- » il, c'est l'œuvre d'un cuisinier de race, qui réussit tout ce qu'il apprête ». Mais quand il eut goûté au plat du cadi Yahyà b. Aktham, il détourna la tête et s'écria: « Pouah! celui qui a cuisiné cela y a mis une ordure au lieu d'oignon ». Chacun de rire à gorge déployée; notre homme en fit autant; il se mit à plaisanter et à divertir par ses propos l'assemblée, qui le trouva fort amusant. Aux premières lueurs de l'aurore, al-Ma'mûn, qui avait compris que l'étranger savait maintenant à qui il avait affaire, lui recommanda de ne pas divulguer le secret de l'occupation dans [VII, 35] laquelle il les avait trouvés; il lui fit donner quatre mille dirhams, obligea chacun des "cuisiniers" d'y ajouter une quote-part proportionnée au rang de chacun et dit à cet homme: « Gare à toi si tu sors, une autre fois, à pareille heure! ». A quoi celui-ci répondit: « Que Dieu ne nous empêche pas, vous de faire la cuisine, moi de sortir! ». On s'informa de son métier, on prit son adresse et il fut admis au service du calife et de la cour dont il fit désormais partie.

§ **2723.** — Abû 'Abbâd al-Kâtib, qui fut un des familiers d'al-Ma'mûn, raconte ce qui suit: Le calife me disait un jour: « Rien ne m'a jamais embarrassé » comme la réponse de trois personnes. La première est la mère de Dhû r-ri'âsatayn[1], » lorsque j'allai lui exprimer mes regrets de la mort de son fils et que je lui dis: "Ne » te désole pas et cesse de pleurer la mort de ton fils; Dieu l'a remplacé en te » donnant en moi un enfant qui te tiendra lieu de celui qui n'est plus; à la » confiance que tu lui témoignais en toutes choses, veuille ne pas substituer de la » réserve à mon égard". Elle pleura et me répondit: "Commandeur [VII, 36] des » Croyants, comment ne regretterais-je pas mon fils, quand je lui dois un autre fils » tel que toi?" ».

§ **2724.** — « En second lieu, ce fut quand on m'amena un homme qui se » faisait passer pour prophète: "Qui es-tu? lui demandai-je. — Moïse, fils d'Amran. —

---

[1] al-Faḍl b. Sahl.

» Prends garde! continuai-je; Moïse avait des signes et des preuves manifestes de sa » mission: par exemple, le bâton qu'il jeta et qui dévora les sortilèges des magiciens; » sa main qu'il retira toute blanche de son sein[1]"; et je me mis à lui énumérer les » preuves qui furent accordées à Moïse pour confirmer son caractère de prophète: » "Eh bien, lui dis-je, si tu me montres un seul des signes, un seul des miracles qu'il » a accomplis, je serai le premier à croire en ta mission; sinon tu mourras. — Tu as » raison, me répondit cet homme; seulement je n'ai produit les signes de ma mission » que lorsque Pharaon eut dit[2]: "Je suis votre seigneur suprême"; si tu veux en dire » autant, je suis prêt à te montrer les miracles que j'ai accomplis devant lui" ».

§ **2725.** — « La troisième circonstance est celle-ci: les habitants de Koufa [VII, » 37] étant unanimes à se plaindre de leur gouverneur, homme dont la conduite et » le comportement avaient toute mon approbation, je leur fis répondre ceci: » "Quoique je sois édifié sur le compte de cet agent, j'ai résolu néanmoins de vous » donner audience demain dès le matin; choisissez donc un délégué qui soutiendra le » débat en votre nom, car je redoute votre loquacité". Ils me firent la réponse » suivante: "Le seul homme qui nous paraisse digne de discuter en présence du » Commandeur des Croyants est affligé de surdité; si, cependant, le calife veut bien » le tolérer, qu'il nous fasse l'honneur de [nous en informer]". Je m'engageai à » accepter patiemment leur délégué, et, dès le lendemain, la députation arriva. Je fis » introduire le sourd et, quand il fut devant moi, j'invitai les [assistants] à s'asseoir; » puis je lui demandai quels étaient ses griefs contre leur gouverneur. "Commandeur » des Croyants, répondit-il, c'est le plus détestable agent qu'il y ait au monde. » L'année où tu l'as nommé, nous avons dû vendre nos biens meubles et immeubles; » l'année suivante, nos épargnes et nos biens-fonds; et la troisième année, nous voici » forcés de sortir de [VII, 38] chez nous et d'implorer le Commandeur des Croyants » pour que, touché de nos doléances, il nous fasse la faveur d'ordonner sa » destitution. — Tu mens, bâtard! m'écriai-je; c'est un homme dont j'admire la » conduite et le comportement, dont j'honore la piété et la sagesse; je l'ai choisi » expressément pour vous, parce que je connais vos fréquentes révoltes contre ceux » qui vous gouvernent. — Commandeur des Croyants, me répondit l'orateur, tu dis » vrai et c'est moi qui ai menti; mais puisque tu admires la piété, la loyauté, les » sentiments intègres, la justice, l'équité de cet agent, pourquoi nous l'avoir » exclusivement laissé pendant plusieurs années, au détriment de tant de provinces » dont Dieu a confié les intérêts à ta sollicitude, comme Il t'a confié les nôtres? » Place-le donc à la tête de ces contrées pour qu'il leur accorde à leur tour les » trésors d'équité et de justice qu'il nous a prodigués. — Va-t'en, lui dis-je, et que

---

1 Cf. Coran, XXVIII, 31-2.
2 Coran, LXXIX, 24.

» Dieu te refuse Sa protection! Je consens à éloigner de vous ce gouverneur" ».

§ **2726.** — Au rapport de Yahyà b. Aktham, al-Ma'mûn présidait une conférence de jurisprudence tous les mardis. [VII, 39]. Quand les légistes et les tenants de toutes les doctrines se présentaient pour discuter avec lui, on les introduisait dans une pièce ornée de tapis et on les invitait à se débarrasser de leurs bottes. Ensuite on présentait plusieurs tables; on les priait alors de se servir de nourriture et de boisson, de se laver à nouveau les mains et d'ôter leurs bottes si elles les gênaient[1], ou leur bonnet (*qalansuwa*) s'il leur paraissait trop lourd. Le repas terminé, on apportait les cassolettes d'encens; ils en respiraient les aromes et se parfumaient. Ils se rendaient ensuite chez al-Ma'mûn, qui les invitait à s'approcher et entamait avec eux la discussion la plus courtoise, la plus modérée, la plus dépourvue de morgue et d'arrogance. Elle se prolongeait jusqu'au coucher du soleil; on leur servait alors un second repas, et, après s'être rassasiés, ils s'éloignaient.

§ **2727.** — [Yahyà continue ainsi] son récit: Le calife était, un jour, en séance, lorsque son chambellan, 'Alî b. Sâlih, se présenta et lui dit: « Commandeur des » Croyants, un homme habillé de vêtements blancs d'un tissu grossier, qu'il porte » retroussés, est au seuil du palais; il demande à être admis afin de prendre part à » [VII, 40] la discussion ». Je compris que c'était quelque Soufi, et je voulais faire signe au calife de ne pas l'admettre; mais il me prévint et donna l'ordre de le faire entrer. Parut un homme dont la robe était relevée dans la ceinture et qui tenait ses sandales à la main; il s'arrêta sur le bord du tapis et dit: « Salut! que la miséricorde » de Dieu et Ses bénédictions soient sur vous! ». Al-Ma'mûn lui rendit son salut. L'étranger lui demanda la permission de s'approcher; il la lui accorda et l'invita à s'asseoir. Une fois assis: « Me permets-tu, dit-il au calife, de t'adresser la parole? — » Parle de ce que tu connais, lui répondit al-Ma'mûn, car cela plaît à Dieu ». L'inconnu continua ainsi: « Ce trône sur lequel tu es assis, le dois-tu à l'accord » unanime, au plein consentement des Musulmans, ou bien à la violence que tu as » exercée sur eux, en usant de ta force et de ton pouvoir? ». Al-Ma'mûn lui répondit: « Je ne le dois ni à leur suffrage, ni à l'emploi de la violence. Un souverain » qui dirigeait avant moi les affaires des Musulmans, et qu'ils supportaient [VII, 41] » de gré ou de force, m'a transmis à moi et à un autre[2] l'exercice de cette autorité » après sa mort; il a fait jurer à ceux qui étaient présents de le reconnaître; il a » exigé pour moi et pour un autre avec moi le serment des pèlerins réunis à la » Maison Sacrée de Dieu, et ils l'ont prêté, de bon ou de mauvais gré. Celui qui avait » été investi du pouvoir avec moi a suivi la route que l'on sait; devenu le maître du

---

1 On remarquera qu'ils les avaient déjà ôtées.
2 Allusion à al-Amîn.

» pouvoir, j'ai senti la nécessité d'être reconnu par le suffrage unanime et librement » exprimé des Musulmans, dans toute l'étendue de l'empire. Mais, après y avoir » réfléchi, j'ai pensé que si je les abandonnais à eux-mêmes, l'Islam serait mis en » péril, la foi du serment disparaîtrait, l'État serait démembré. [J'ai compris que] le » désordre et la révolte domineraient; qu'au sein des discordes civiles, les lois de » Dieu resteraient sans vigueur; que le pèlerinage à la Maison Sacrée serait délaissé » et la guerre contre les infidèles abandonnée, les sujets n'étant plus réunis sous une » autorité qui les dirige; [VII, 42] enfin, que le brigandage infesterait les routes, et » que le faible serait livré sans défense à l'oppresseur. En conséquence, j'ai assumé le » califat afin de protéger le peuple, de combattre ses ennemis, d'assurer la sécurité » des routes et de conduire les Musulmans par la main, jusqu'à ce que, leur suffrage » et leur volonté unanime se réunissant sur un chef de leur choix, je puisse résigner » entre ses mains mon autorité pour devenir un simple sujet. Sois donc mon » représentant auprès de la communauté musulmane et, lorsqu'elle se sera mise » d'accord sur ce choix, j'abdiquerai le pouvoir. — Salut, répondit l'inconnu; que » Dieu t'accorde Sa miséricorde et Ses bénédictions! ». Et il s'éloigna.

§ 2728. — Al-Ma'mûn chargea 'Alî b. Sâlih de le faire suivre pour savoir où il irait; le chambellan accomplit sa mission et revint en rendre compte en ces termes: « Commandeur des Croyants, j'ai dépêché quelques émissaires sur les traces de cet » homme: il s'est dirigé vers une mosquée où quinze individus de même apparence » et mis comme lui étaient réunis. "Eh bien, tu l'as vu? lui ont-ils demandé. — Oui, » a-t-il répondu. — Que t'a-t-il [VII, 43] dit? — Rien que de sages paroles; il m'a dit » qu'il retenait entre ses mains le gouvernement des Musulmans pour assurer la » sécurité des routes, pour maintenir le pèlerinage et la guerre sainte, pour protéger » le faible contre l'oppresseur et empêcher la violation des lois [divines]; mais que, » lorsque le peuple réunirait ses suffrages sur un chef unanimement élu, il » remettrait le pouvoir à ce dernier et abdiquerait en sa faveur. — Nous ne voyons » aucun mal à cela" ont répondu ceux qui l'écoutaient; puis il se sont séparés ». Al-Ma'mûn, se tournant alors vers moi, me dit: « Abû Muhammad, nous avons donné » satisfaction à ces gens-là en employant le langage le plus simple ». Je lui répondis: « Commandeur des Croyants, je rends grâce à Dieu, qui t'a inspiré la sagesse et la » droiture dans tes paroles comme dans tes actions ».

§ 2729. — Yahyà b. Aktham exerçait les fonctions de cadi à Bassora avant son étroite liaison avec al-Ma'mûn; les habitants de la ville se répandirent en accusations contre ce magistrat; dans une requête adressée au calife, ils dénoncèrent ses mœurs particulières et la corruption que ses goûts semaient parmi les [VII, 44] jeunes gens de la ville. Al-Ma'mûn se borna à répondre qu'il aurait accueilli leur plainte si elle eût été dirigée contre les jugements rendus par Yahyà; mais ils répliquèrent en ces

termes: « Commandeur des Croyants, sa conduite honteuse, ses fautes capitales se » produisent au grand jour et sont de notoriété publique. C'est lui, Sire, qui, dans » une poésie [trop] célèbre, chante la beauté des mignons et les range en différentes » classes, selon leurs qualités ». Le calife voulut connaître cette poésie; on lui présenta une *qasîda* qui justifiait l'accusation portée contre le cadi et les bruits qui couraient sur son compte à cet égard. Voici les vers en question:

Ils sont quatre dont le regard fascinateur condamne à l'insomnie les yeux de leur amant:

L'un a les joies de ce monde devant lui, hypocrite sans espérance d'une autre vie;

Le deuxième a les portes de ce monde ouvertes, et derrière lui une large part aux plaisirs de l'autre;

Le troisième, possédant ces deux biens, réunit le monde d'ici-bas à l'autre monde;

[VII, 45] *Le quatrième s'est perdu au milieu d'eux et n'est plus possesseur ni de ce monde ni de l'autre.*

Al-Ma'mûn réprouva de pareils vers et en fut scandalisé: « Quelqu'un de vous les lui » a-t-il entendu réciter? leur dit-il. — Commandeur des Croyants, répondirent ses » accusateurs, il est notoire parmi nous qu'il en est l'auteur ».

§ **2730.** — Le calife les congédia et révoqua Yahyà de ses fonctions. C'est de ce juge et de sa conduite à Bassora qu'il est question dans les vers suivants d'Ibn Abî Nu'aym[1]:

Plût au ciel que Yahyà n'eût pas reçu la vie de son Aktham et qu'il n'eût jamais foulé le sol d'Irak!

Ce cadi, le plus pédéraste que nous connaissions en Irak, dans quelle écritoire n'a-t-il pas trempé son calame?

Dans quel trou n'a-t-il point glissé son serpent venimeux?

§ **2731.** — Les vicissitudes de la destinée conduisirent Yahyà chez al-Ma'mûn qui fit de lui son intime, un de ceux auxquels il accordait le plus de privilèges. Le calife lui demanda un [VII, 46] jour: « Abû Muhammad, quel est donc l'auteur de ce » vers:

Un cadi qui condamne l'adultère et qui ne trouve pas un mot de blâme contre un pédéraste!

---

1 Aḥmad b. Abī Nu'aym d'après Ibn Khallikān, n° 764.

« C'est Ibn Abî Nu'aym, répondit Yahyà, et voici ses propres paroles:

Notre amîr *est prévaricateur et notre juge sodomite. Oh! les piètres chefs que ceux qui nous conduisent!*

Un cadi qui condamne l'adultère et qui ne trouve pas un mot de blâme contre un pédéraste!

Je n'espère pas la fin de l'injustice, tant qu'un fils de 'Abbâs gouvernera la nation.

Al-Ma'mûn baissa la tête avec confusion, et, quand il la releva, ce fut pour exiler Ibn Abî Nu'aym dans le Sind.

§ **2732.** — Lorsque Yahyà escortait le calife à cheval, il portait, si c'était pendant l'été, une ceinture (d'or ou d'argent), un manteau (*qabâ'*), un sabre orné de sa dragonne et un turban de mousseline (*shâshiyya*); pendant l'hiver, des *qabâ'*s de soie [VII, 47] écrue, des bonnets en martre zibeline, et il se servait de selles découvertes. Il était si peu soucieux de cacher ses honteux penchants que, chargé par al-Ma'mûn de former une troupe personnelle de cavaliers destinés à l'escorter et à exécuter ses ordres, il la composa de quatre cents adolescents imberbes choisis parmi les plus beaux, et se déshonora en leur compagnie.

§ **2733.** — C'est à cette circonstance qu'il est fait allusion dans les vers suivants de Râshid b. Ishâq:

Ô mes deux amis! contemplez avec admiration le spectacle le plus rare qui se soit offert à nos regards:

Un escadron où l'on n'accepte que de jolis minois et de beaux yeux.

Les pages akthamites au frais visage, aux joues à peine veloutées d'un léger duvet, y sont seul admis.

Chacun y a l'honneur de se tenir devant ses deux maîtres, en raison de sa beauté et de leur laideur.

Celui qui les conduit à la mêlée est un cadi dont la lance rudaynite porte des coups terribles.

Il les dirige avec sa science et sa prudence dans une lutte de plaisir, et non vers un désastre.

[VII, 48] *Lorsque l'un de ces braves prend part à l'action, son front et ses mains se courbent vers la terre,*

Tandis que, penché sur lui, le shaykh agite une flèche qui dépasse ses genoux.

Ceux qu'il a subjugués, il les laisse gisant par terre et tous atteints d'une blessure secrète.

Le même poète a dit de lui ailleurs[1]:

Nous espérions que la justice se manifesterait à nos yeux; mais la déception a succédé pour nous à l'espérance.

Le monde et ses habitants pourraient-ils prospérer lorsque le juge suprême des Musulmans se livre au vice le plus infâme?

§ 2734. — Yahyà b. Aktham b. 'Amr b. Abî Rabâh[2] était originaire du Khorassan, de la ville de Merv. Sa famille appartenait à la tribu de Tamîm. En 215/830, il s'attira le ressentiment d'al-Ma'mûn, qui était en Égypte, et il fut envoyé disgrâcié en Irak. Il avait recueilli par écrit des traditions et étudié la jurisprudence auprès des docteurs de Bassora, tels que 'Uthmân al-Battî et [VII, 49] d'autres; il composa plusieurs traités sur les principes et les applications du droit, et se distingua par un ouvrage intitulé l'*Avertissement (Kitâb at-Tanbîh)*, dans lequel il réfute les doctrines de l'école d'Irak; il soutint aussi de nombreuses controverses contre Abû Sulaymân Ahmad b. Abî Du'âd b. 'Alî.

§ 2735. — Sous le règne d'al-Ma'mûn, ash-Shâfi'î[3] mourut dans la nuit du vendredi [30] radjab 204/20 janvier 820, au moment où le jour commençait à poindre; il était âgé de cinquante-quatre ans. La prière des funérailles fut accomplie par as-Sarî b. al-Hakam, qui gouvernait l'Égypte à cette époque. Telle est la tradition rapportée par 'Ikrima[4] ainsi que par Muhammad b. Sufyân b. Sa'îd al-Mu'adhdhin et par d'autres [VII, 50] traditionnistes d'après ar-Rabî' b. Sulaymân. Ash-Shâfi'î fut inhumé à Misr[5] dans le quartier des Tombeaux des Martyrs[6], dans le cimetière et au milieu des tombes des Banû 'Abd al-Hakam. Une grande colonne en pierre est placée du côté de la tête et une autre colonne du côté des pieds; sur la plus grande, celle qui est au-dessus de la tête, a été pratiqué un cartouche dans lequel se lit cette inscription, gravée sur la pierre: « Ici est le tombeau de Muhammad b. Idrîs ash-» Shâfi'î, le confident de Dieu ». Le fait que nous signalons est parfaitement connu en Égypte. La généalogie d'ash-Shâfi'î concorde avec celle des Banû Hâshim et des Banû Umayya au delà de 'Abd Manâf puisqu'il descendait d'al-Muttalib b. 'Abd Manâf. Le Prophète disait: « Nous et les enfants d'al-Muttalib nous sommes comme » ceci » , et il montrait ses deux doigts réunis. On sait, en outre, que les Qurayshites

---

1 Vers attribués à Ibrâhîm b. Abî Muḥammad par l'*Aghânî* (Beyrouth), XX, 224.

2 Rabâḥ.

3 Mas'ûdî donne son nom et sa généalogie: Abû 'Abd Allâh Muḥammad b. Idrîs b. al-'Abbâs b. 'Uthmân b. Shâfi' b. as-Sâ'ib b. 'Ubayd b. 'Abd Yazîd b. Hâshim b. al-Muṭṭalib b. 'Abd Manâf.

4 'Ikrima b. Muḥammad b. Bishr < ar-Rabî' b. Sulaymân al-Mu'adhdhin.

5 Miṣr, le Vieux-Caire actuel.

6 Il est enterré au cimetière de Qarâfa.

assiégèrent les Banû l-Muttalib en même temps que les Banû Hâshim, dans le Shi'b[1].

§ 2736. — La tradition suivante m'a été transmise par Faqîr b. Miskîn d'après al-Muzanî[2], dont il recueillit l'enseignement; [VII, 51] il me l'a transmise à Syène (Uswân), ville de la Haute-Égypte: Al-Muzanî m'a rapporté qu'il visita ash-Shâfi'î dans la matinée, [la veille] de sa mort et lui dit: « Abû 'Abd Allâh, comment te » trouves-tu? — Ash-Shâfi'î lui répondit: [Comme un homme qui] va quitter ce » monde, prendre congé de ses frères et boire à la coupe de la mort. Je ne sais si, » mon âme étant destinée au paradis, je dois la féliciter, ou si, étant condamnée au » feu éternel, je dois la plaindre »; et il ajouta ces vers:

Depuis que mon cœur s'est endurci et que ma route est devenue étroite, je fais de l'espérance l'échelon qui me conduira vers Ton pardon.

Mes péchés me paraissent grands; mais lorque je les compare à Ta miséricorde, ô mon Dieu, celle-ci est plus grande encore!

§ 2737. — L'année de la mort d'ash-Shâfi'î (204/820) vit mourir aussi Abû Dâwûd Sulaymân b. Dâwûd at-Tayâlisî[3], à l'âge de soixante et onze ans[4], et Hishâm b. Muhammad b. as-Sâ'ib al-Kalbî.

§ 2738. — [VII, 52] Al-'Umarî rapporte qu'un homme qui se faisait passer pour prophète à Bassora, sous le règne d'al-Ma'mûn, fut chargé de fers et conduit devant le calife. Quand il fut en sa présence, al-Ma'mûn lui dit: « Tu es donc » prophète et chargé d'une mission divine? — Pour le moment, chargé de chaînes, lui » répondit cet homme. — Malheureux, reprit le calife, qui t'a séduit? — Est-ce ainsi » qu'on parle aux prophètes? répliqua l'autre; en vérité, si je n'étais garrotté, » j'ordonnerais à Gabriel de vous anéantir. — Mais la prière d'un captif n'est pas » exaucée. — Les prophètes surtout, lorsqu'ils sont dans les fers, leurs vœux ne » montent plus [jusqu'au ciel] ». Al-Ma'mûn se mit à rire et ajouta: « Qui t'a » enchaîné? — Celui qui est devant toi ». Le calife reprit: « Nous te ferons délier; » mais tu ordonneras à Gabriel d'exécuter ta menace; s'il t'obéit, nous croirons en toi » et à la vérité de ta [mission] ». Le prisonnier s'écria: « Dieu a eu raison de dire[5]: » "Et qu'ils se refusent à croire, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux!" » Et maintenant, si tu le veux, fais ce que tu dis » . Le calife lui fit enlever ses liens. Heureux [VII, 53] de se sentir libre, cet homme s'écria: « Ô Gabriel! » et en haussant la voix [comme s'il s'adressait au ciel]: « Envoyez qui vous voulez, et qu'il

---

1 Voir *supra*, § 1485.

2 Il s'agit d'Ismâ'îl b. Yahyà al-Muzanî, mais le personnage nommé Faqîr b. Miskîn « pauvre, fils d'indigent » n'a pas été identifié.

3 at-Ṭayâlisî.

4 Ou 91 ans, mais ce chiffre est probablement faux.

5 Coran, X, 88.

» n'y ait plus rien de commun entre vous et moi; un autre possède les biens de ce » monde, et moi je n'ai rien! Il faut être un proxénète pour se charger de vos » affaires ». On lui rendit la liberté, et il fut généreusement traité, sur l'ordre du calife.

§ 2739. — J'étais à une réception chez al-Ma'mûn, raconte Thumâma b. Ashras, lorsqu'on lui amena un homme qui se donnait pour Abraham, l'Ami [de Dieu] — « Je n'ai jamais entendu, s'écria al-Ma'mûn, une pareille insolence à l'adresse de » Dieu. — Le Commandeur des Croyants me permet-il de parler à cet homme? lui » dis-je. — Je te l'abandonne. — Tu sais, dis-je au prétendu prophète, qu'Abraham » (sur qui soit le salut!) attesta sa mission par des miracles. — Lesquels? — On » alluma un grand feu dans lequel on le jeta et il y trouva[1] "froid et salut". Nous » allons allumer un bûcher et t'y précipiter; si le feu te traite comme il a traité » Abraham, nous croirons en toi et à tes paroles. [VII, 54] — Demande-moi des » preuves plus faciles. — Eh bien, repris-je, les preuves fournies par Moïse. — Quelles » sont-elles? — Il jeta son bâton "et ce fut un serpent qui rampait" et dévorait[2] les » stratagèmes [des magiciens]; il frappa avec ce bâton[3] "la mer, et elle s'entr'ouvrit"; » enfin sa main devint toute blanche[4] sans qu'il eût mal. — C'est encore trop » difficile, cite-moi quelque chose de plus commode. — Les miracles de Jésus? — » Quels sont ces miracles? — Il ressuscita les morts[5] ». Notre homme ne me laissa pas continuer la série de ces miracles et s'écria: « J'apporte[6] "la Grande Catastrophe", » laisse-moi donc tranquille avec les preuves de cet [homme]! — Non, répliquai-je, il » nous faut absolument des preuves. — Je n'ai rien de tout cela, dit-il; j'avais » pourtant dit à Gabriel: Puisque vous m'envoyez chez des démons, donnez-moi du » moins quelque preuve que je puisse emporter, sinon je ne bouge pas. Mais l'ange » s'est fâché et m'a répondu: Tu emportes [une catastrophe] plus terrible que » l'Heure; [VII, 55] pars toujours, et vois ce que ces gens-là te répondront ». Al-Ma'mûn se mit à rire et dit: « Voilà un de ces prophètes qui sont faits pour servir » de commensaux ».

§ 2740. — En 198/813-814, al-Ma'mûn dépouilla son frère al-Qâsim ibn ar-Rashîd de ses droits d'héritier présomptif. — En 199/815, Abû s-Sarâyâ as-Sarî b. Mansûr ash-Shaybânî se révolta en Irak, y forma un parti puissant et se réunit à

---

1 Cf. Coran, XXI, 69.
2 Voir Coran, XX, 21/20, 72/69.
3 Coran, XXVI, 63.
4 Coran, 32/33.
5 Coran, II, 43/49, V, 110, etc.
6 Coran, LXXIX, 34.

Muhammad Ibn Tabâtabâ[1]. A Médine, éclata la révolte de Muhammad b. Sulaymân b. Dâwûd b. al-Hasan b. al-Hasan b. 'Alî; à Bassora, 'Alî b Muhammad b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî et Zayd b. Mûsà b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî s'insurgèrent et se rendirent maîtres de cette ville. Après la mort d'Ibn Tabâtabâ, qui eut lieu en cette même année, Abû s-Sarâyâ, qui s'était fait le promoteur de sa cause, [VII, 56] proclama à sa place Muhammad b. Muhammad b. Zayd b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî. Enfin, dans la même année 199/815, le Yémen fut soulevé par Ibrâhîm b. Mûsà b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî.

§ 2741. — En 200/815-6, sous le règne d'al-Ma'mûn, La Mekke et le territoire du Hidjâz s'insurgèrent sous les ordres de Muhammad b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî, qui se proclama *Imâm*. Les Shumaytiyya[2], qui sont une secte shî'ite, embrassèrent sa cause et reconnurent son titre d'*Imâm*; mais ils se séparèrent en plusieurs partis, les uns tenant à leurs croyances avec un zèle exagéré, les autres, plus modérés, suivant la doctrine des Imâmites. C'est ce que nous avons expliqué dans nos *Discours sur les principes des religions*[3] et dans nos *Akhbâr az-zamân*[4], à la trentième section (*fann*) de ce livre consacrée à l'histoire des califes 'abbâsides et des insurrections [VII, 57] des Tâlibites sous leur règne.

§ 2742. — On prétend que ce même Muhammad b. Dja'far commença, au début de sa manifestation, par embrasser la cause de Muhammad b. Ibrâhîm Ibn Tabâtabâ, que soutenait Abû s-Sarâyâ; après la mort d'Ibn Tabâtabâ, Muhammad se porta prétendant et prit le titre de Commandeur des Croyants. Aucun des descendants du Prophète qui se levèrent pour la revendication du droit, avant ou après lui, ne s'arrogea ce titre, excepté le susdit Muhammad b. Dja'far; sa beauté, le charme de sa personne et ses qualités accomplies lui valurent le surnom de Dîbâdja (brocart). Les événements qui se passèrent alors à La Mekke et dans le pays environnant le conduisirent auprès d'al-Ma'mûn, qui se trouvait à Merv, dans le Khorassan; le calife lui accorda l'amnistie et l'emmena avec lui. Quand ils arrivèrent à Djurdjân, Muhammad mourut et fut enterré dans cette ville. Nous avons donné les détails de sa mort, son histoire et celle de plusieurs autres Tâlibites avec le récit de leur mort en différentes contrées, dans notre [VII, 58] livre intitulé *Jardin des intelligences* ou *Histoire de la famille d'Abû Tâlib*[5].

---

1 Muḥammad b. Ibrāhīm b. Ismā'īl b. Ibrāhīm b. al-Ḥasan b. al-Ḥasan b. 'Alī b. Abī Ṭālib, Ibn Ṭabāṭabā.
2 Shumayṭiyya.
3 *al-Maqālāt fī uṣūl ad-diyānāt.*
4 Mas'ūdī indique encore ici le titre complet de l'ouvrage; voir § 1.
5 *Ḥadā'iq al-adhhān fī akhbār Āl Abī Ṭālib.*

§ 2743. — Une autre manifestation eut lieu à Médine, sous le règne d'al-Ma'mûn, celle d'al-Husayn b. al-Hasan b. 'Alî b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî, connu sous le nom d'Ibn al-Aftas[1]. On dit qu'il travailla d'abord à la cause d'Ibn Tabâtabâ, mais, après la mort de ce dernier, il fit valoir ses propres droits et son titre d'*Imâm*. Il surprit La Mekke et se présenta devant les pèlerins qui étaient à Minà sous la conduite de Dâwûd b. 'Îsà b. Mûsà al-Hâshimî; Dâwûd ayant pris la fuite, les pèlerins se dirigèrent vers 'Arafa et firent la "station" à Muzdalifa sans plus aucun chef représentant la maison d'al-'Abbâs. Ibn al-Aftas arriva au *mawqif* pendant la nuit, et ensuite à Muzdalifa. Comme les pèlerins n'avaient plus d'imâm, il dirigea la prière, se rendit ensuite à Minà, y accomplit la cérémonie du sacrifice, puis il entra à La Mekke et dépouilla la Ka'ba de sa *kiswa* à l'exception des voiles blancs de fabrication égyptienne[2].

§ 2744. — [VII, 59] En l'année 200/815-6, Hammâd, surnommé al-Kundghûsh, s'empara d'Abû s-Sarâyâ al-Hâshimî et l'envoya à al-Hasan b Sahl, qui le mit à mort et le fit pendre au gibet sur le pont de Bagdad; nous avons raconté dans les *Akhbâr az-zamân* les faits concernant Abû s-Sarâyâ, sa révolte, ses guerres, comment il tua 'Abdûs b. Muhammad b. Abî Khâlid avec plusieurs officiers des *Abnâ'* et comment il anéantit leur armée.

§ 2745. — En la même année, al-Ma'mûn députa Radjâ' b. Abî d-Dahhâk[3] et l'eunuque Yâsir auprès de 'Alî ar-Ridâ[4] pour le conduire auprès de lui; ils escortèrent ar-Ridâ en lui témoignant le plus grand respect. Al-Ma'mûn ordonna, également en 200/815-6, de faire le recensement des descendants d'al-'Abḅâs, hommes et femmes, enfants et vieillards: leur nombre s'éleva à 33 000.

§ 2746. — Abû l-Hasan 'Alî b. Mûsà, ar-Ridâ, rejoignit al-Ma'mûn [VII, 60] dans la ville de Merv, où le calife lui fit le meilleur accueil; ayant réuni les principaux de ses partisans, il leur déclara qu'après avoir passé en revue les descendants d'al-'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib et ceux de 'Alî b. Abî Tâlib, il n'avait pas trouvé parmi ses contemporains un homme plus distingué et plus digne du pouvoir que 'Alî ar-Ridâ[5]; en conséquence, il le fit reconnaître comme son héritier et fit graver son nom sur la monnaie d'or et d'argent. Il donna sa propre fille Umm al-Fadl à Muhammad, fils d'ar-Ridâ; il interdit le noir sur les vêtements et les drapeaux et le remplaça par la couleur verte, etc. Quand ces nouvelles parvinrent aux descendants

---

1 Ibn al-Aṭṭas.
2 *qabāṭī*.
3 Radjā' b. Abī ḍ-Ḍaḥḥāk.
4 'Alī b. Mūsà b. Dja'far b. Muḥammad b. 'Alī b. al-Ḥusayn b. 'Alī, ar-Riḍā.
5 En 201, d'après Ṭabarī, III, 1012.

d'al-'Abbâs qui résidaient en Irak, ils en furent vivement émus, parce qu'ils se virent ainsi exclus du pouvoir. Le pèlerinage fut conduit, cette année-là, d'ordre d'al-Ma'mûn, par Ibrâhîm b. Mûsà b. Dja'far, frère d'ar-Ridâ[1]. Tous les 'Abbâsides qui se trouvaient à Bagdad, leurs *mawâlî* et leurs [VII, 61] partisans, furent unanimes à prononcer la déchéance d'al-Ma'mûn et à prêter serment à Ibrâhîm ibn al-Mahdî, surnommé Ibn Shikla, qu'ils proclamèrent le jeudi[2] 5 muharram 202/24 juillet 817, ou, dit-on, 203[3]/818.

§ 2747. — En 202/818, Dhû r-ri'âsatayn al-Fadl b. Sahl fut surpris et assassiné dans son bain, à Sarakhs, ville du Khorassan, et dans l'hôtel même d'al-Ma'mûn, pendant que ce dernier se rendait en Irak. Le calife parut très affecté de cet événement; il fit périr les meurtriers, puis il continua sa route. 'Alî b. Mûsà al-Ridâ mourut à Tûs[4] en safar 203/août-septembre 818, d'une indigestion de raisin; on prétend que ce fruit était empoisonné; al-Ma'mûn accomplit la prière des funérailles. Ar-Ridâ était âgé de cinquante-trois ans, ou, d'après une autre version, de quarante-neuf ans et six mois; il était né à Médine en 153/770. Al-Ma'mûn lui avait donné en mariage sa fille Umm Habîb, de sorte que, des deux sœurs, l'une avait épousé [VII, 62] Muhammad b. 'Alî et l'autre, le père de ce [jeune homme], c'est-à-dire 'Alî ar-Ridâ.

§ 2748. — Le règne d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî fut pour Bagdad une ère de troubles. La pègre des faubourgs[5], prenant le nom de volontaires[6], se révolta à la tête de la lie du peuple et de la valetaille. Lorsque al-Ma'mûn arriva dans le voisinage de la capitale, Ibrâhîm ibn al-Mahdî présida encore à la prière le jour du Sacrifice, et disparut le lendemain de cette fête (203/9 juin 819); le peuple proclama alors sa déchéance. En 204/819, al-Ma'mûn fit son entrée à Bagdad, étant encore vêtu de vert; mais il quitta cette couleur et revint au noir lorsque Tâhir b. al-Husayn, venant de Rakka, le rejoignit dans la capitale.

§ 2749. — Même année, famine dans les contrées orientales [de l'Islam]; peste dans le Khorassan et d'autres pays. Bâbak al-Khurramî se révolte dans la région d'al-Badhdhayn à la tête des partisans de Djâwîdhân b. Shahrak[7]; nous avons mentionné déjà la patrie de Bâbak, al-Badhdhayn, qui fait partie de l'Azerbaïdjân, de l'Arrân et

---

1 Voir *infra*, § 3649.
2 C'était un vendredi.
3 Ṭabarī, III, 1015, opte pour 202; le 5 muḥarram 203/13 juillet 818 était un mardi.
4 Ṭūs.
5 *ar-ruwaybiḍa/rubaydiyya.*
6 *muṭṭawwi'a.*
7 Sahl, dans Ṭabarī, III, 1015.

du Baylaqân[1] [VII, 63] dans un des chapitres précédents, celui où nous décrivons le Caucase, le Bâb al-Abwâb et le fleuve Araxe, qui passe sous al-Badhdhayn.

§ 2750. — Al-Ma'mûn mit ses émissaires à la recherche d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, dans la ville de Bagdad, où il le savait caché, et s'empara de sa personne, dans la nuit du dimanche 13 rabî' I 207[2]/6 août 822. Caché sous des vêtements de femme et escorté de deux suivantes, Ibrâhîm fut arrêté par un Noir de la police dans la rue nommée ad-Darb at-tawîl. Conduit devant le calife, qui l'apostropha avec ironie, il lui adressa ces paroles: « Commandeur des Croyants, l'offensé est juge du » châtiment, mais le pardon est[3] "plus voisin de la piété". L'homme qui est le jouet » de la fortune et la proie de l'illusion [quand il s'agrippe étourdiment] aux perches » du malheur qui lui sont tendues, se livre tout entier aux attaques du destin. Dieu » t'a mis au-dessus de tout ce qui est clément, comme il a placé tout pécheur au- » dessous de moi[4]; si tu me punis, tu seras juste; [VII, 64] si tu me pardonnes, tu » seras grand. — Oui, c'est le pardon que je choisis! » s'écria al-Ma'mûn, puis il prononça le *takbîr* et se prosterna pour prier.

§ 2751. — Il voulut néanmoins qu'on laissât sur la poitrine d'Ibrâhîm le grand fichu de femme dont il s'était couvert, pour que chacun pût voir dans quel accoutrement il avait été arrêté; il ordonna aussi qu'on exposât publiquement le prisonnier dans la salle des gardes; puis il le confia à la surveillance d'Ahmad b. Abî Khâlid; enfin, après quelques jours de détention, il lui rendit ses bonnes grâces. Ibrâhîm l'en remercia dans une poésie dont voici un fragment:

Celui qui fait le partage des vertus les a recueillies des flancs d'Adam pour en orner le septième imâm.

Celui qui réunira les hommes a réuni tous les cœurs autour de toi; ton amitié rassemble tous les biens.

Tu prodigues des vertus que le cœur le plus généreux pourrait à peine contenir;

Et tu absous un coupable que nul autre n'aurait absous, et pour lequel aucune voix n'intercédait.

§ 2752. — [VII, 65] Au mois de sha'bân 209/décembre 824, al-Ma'mûn descendit [le Tigre] jusqu'à Fam as-Silh[5] pour célébrer son mariage avec Khadîdja bint al-Hasan b. Sahl, celle que l'on connaît sous le nom de Bûrân. A cette occasion, al-Hasan

---

1 Voir *supra*, §§ 506, 2398.
2 En 210 d'après Ṭabarī, III, 1974; le 13 rabī' I 207 était un mercredi.
3 Coran, II, 238/237.
4 Ṭabarī, III, 1076: « Dieu t'a placé au-dessus de tout pécheur, comme il a placé tout pécheur au-dessous de toi ».
5 Fam aṣ-Ṣilḥ.

se signala par des largesses telles qu'aucun roi n'en avait jamais fait avant ou depuis la prédication de l'Islam. En effet, il distribua aux membres de la famille hâshimite, aux généraux, secrétaires et autres notables, des avelines de musc renfermant un billet où se trouvaient inscrits des noms de terres ou d'esclaves, la désignation de chevaux, etc. Chacun ouvrait l'aveline qui lui était échue en partage, prenait connaissance du billet et y trouvait un lot plus ou moins riche, selon que le sort l'avait plus ou moins favorisé; il se présentait alors à l'agent préposé à la distribution et lui disait: « [Je viens prendre possession de] telle ferme située dans tel canton » dépendant de tel district, ou de l'esclave une telle, avec tel surnom, ou bien un » cheval désigné de telle et telle façon ». Outre cela, on jeta au peuple des pièces d'or et d'argent, des vessies de musc et des œufs d'ambre gris. [VII, 66] Al-Hasan pourvut, pendant toute la durée de leur séjour, non seulement aux dépenses d'al-Ma'mûn, de ses généraux, de sa suite et des troupes qui l'accompagnaient, mais aussi à l'entretien des moucres, des matelots, des portefaix[1], des hommes de tout grade, mercenaires ou autres, que comprenait l'armée. Pas un soldat n'eut à acheter sa nourriture ni le fourrage des bêtes.

§ 2753. — Pendant qu'il se disposait à remonter le Tigre pour rentrer dans sa capitale, al-Ma'mûn dit à al-Hasan: « Abû Muhammad, as-tu quelque demande à » m'adresser? — Commandeur des Croyants, répondit celui-ci, je te prie de me » conserver dans ton cœur la place que j'y occupe, car je ne puis la garder que par » ta [grâce] »; le calife lui accorda l'impôt foncier du Fars et de la Susiane pendant une année. Les poètes prodiguèrent leurs vers et les orateurs déployèrent leur éloquence à l'occasion de cet événement. Parmi ces poésies de circonstance, une des plus fines est ce distique d'Ibn Hâzim[2] al-Bâhilî:

> [VII, 67] *Que Dieu bénisse al-Hasan et Bûrân en la personne du gendre.*
> *Fils de Hârûn, tu triomphes, et de la fille de qui!*

Al-Ma'mûn, lorsqu'on lui rapporta ces paroles, s'écria: « Je ne sais si je dois les » prendre en bonne ou en mauvaise part ».

§ 2754. — Ibrâhîm ibn al-Mahdî se présenta un jour chez le calife, quelques temps après être tombé entre ses mains; al-Ma'mûn lui dit en désignant al-Mu'tasim, son frère, et al-'Abbâs, son fils: « Ces deux-là me conseillaient de te faire » mourir ». Ibrâhîm répondit: « C'est ainsi qu'ils devaient parler à un souverain tel » que toi, mais sacrifie tes craintes à tes espérances »; et il ajouta ces vers:

---

1 Var.: « des chameliers ».
2 [Muḥammad] b. Ḥāzim.

Tu m'as rendu mes biens sans te montrer avare envers moi, et avant de me les rendre, tu as épargné ma vie;

Tu l'as épargnée sans exiger de compensation, et tu me l'as rendue deux fois, puisque tu m'as sauvé de la mort et de la misère.

Ton âme généreuse m'a facilité l'excuse de mes fautes, et tu ne m'as adressé ni un blâme ni un reproche.

[VII, 68] *Ton indulgence, plaidant ma cause devant toi-même, m'a servi de témoin sincère et exempt de tout soupçon.*

§ 2755. — Les traits intéressants de la vie d'Ibrâhîm, ses poésies remarquables, ses aventures lorsqu'il se cachait à Bagdad [dans le quartier de] Suwayqat Ghâlib où il devait constamment changer de place, les événements de la nuit où il fut arrêté, tous ces détails se trouvent dans nos ouvrages déjà cités, dont le présent volume n'est que le complément et l'index. Yûsuf b. Ibrâhîm al-Kâtib, ami d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, est l'auteur de plusieurs ouvrages, entre autres d'un livre intitulé *Récits de médecins et de rois*[1], concernant les aliments, les boissons, les vêtements, etc., d'un recueil d'anecdotes connu sous le titre de *Livre d'Ibrâhîm ibn al-Mahdî*, et d'autres ouvrages.

§ 2756. — Un des plus curieux, parmi les récits relatifs à Ibrâhîm lorsqu'il errait incognito dans Bagdad, est celui de son aventure avec le barbier. Al-Ma'mûn, quand il entra dans cette ville, mit des émissaires à la poursuite d'Ibrâhîm, comme nous [VII, 69] l'avons déjà raconté dans ce même chapitre[2], et promit une riche récompense à qui indiquerait sa retraite. Laissons parler Ibrâhîm. « Je sortis, un jour d'été, à l'heure de midi, sans savoir où j'allais; je m'engageai dans une ruelle sans issue et remarquai un Noir qui se tenait devant la porte d'une maison. J'allai droit à lui et lui demandai s'il pouvait me loger dans un coin de sa demeure pour un moment. Il y consentit et me fit entrer; la salle était garnie de nattes et de coussins en cuir très propres. Puis il me laissa seul, ferma la porte sur moi et s'éloigna. Un soupçon me traversa l'esprit: cet homme savait que ma vie était mise à prix et il était allé me dénoncer. Pendant que je me livrais à ces [tristes pensées], il rentra escorté d'un porteur chargé d'une ample provision de pain et de viande, d'un chaudron neuf avec ses accessoires, d'une jarre et de poteries, le tout [reluisant de] propreté. « Que ma vie soit ta rançon! me dit-il, je suis barbier et je sais » la répugnance [VII, 70] que t'inspire ma profession; dispose donc de ces objets; ma main n'y a pas » touché ». La faim me pressant, je me levai et me préparai un ragoût tel que je ne me souviens pas d'en avoir mangé d'aussi bon. « Que dirais-tu d'un peu de *nabîdh*? me demanda-t-il. — Volontiers » répondis-je. Observant la même réserve que pour les aliments, il me présenta des objets d'une grande propreté, auxquels sa main n'avait jamais touché. Il me dit alors: « Puisse ma vie être la rançon de la tienne. » Veux-tu me permettre de m'asseoir près de toi, et de boire à ta santé du *nabîdh* que j'apporterai? ». J'y consentis.

§ 2757. — Après avoir vidé trois coupes, il entra dans un réduit (*khizâna*) et en ressortit avec un luth. « Seigneur, me dit-il, il ne sied pas à un homme de ma condition de te prier de chanter, mais » je me suis acquis auprès de toi quelques droits: si tu daignes y consentir, ce sera beaucoup d'honneur

---

1 *Akhbâr al-mutaṭabbibîn ma'a l-mulûk.*

2 Voir *supra*, § 2750.

» pour ton esclave. — Comment sais-tu que je suis bon chanteur? » lui demandai-je. Il reprit d'un air étonné: « Dieu soit loué! Ta réputation est trop [VII, 71] grande pour que je ne te connaisse point; tu es » Ibrâhîm ibn al-Mahdî, et une récompense de cent mille dirhams est promise par al-Ma'mûn à qui te » dénoncera ». A ces mots, je pris le luth et j'allais commencer lorsqu'il ajouta: « Seigneur, voudrais-tu » chanter d'abord le morceau que je choisirai? ». Sur mon consentement, il fit choix de trois airs dans lesquels je n'avais pas de rival. Je lui dis alors: « Que tu me connaisses, je le veux bien, mais ces airs, » où as-tu appris à les connaître? — Je suis, me répondit-il, au service d'Ishâq b. Ibrâhîm al-Mawsilî, et » je l'ai bien souvent ouï parler des grands artistes et des morceaux dans lesquels ils excellaient; mais » qui m'eût dit que je t'entendrais toi-même et dans ma propre demeure! ». Je chantai et demeurai en sa compagnie, ravi de son caractère avenant. La nuit venue, je pris congé de lui; j'avais emporté avec moi une bourse pleine de pièces d'or que je lui offris pour subvenir à ses dépenses en lui promettant qu'il recevrait un jour une récompense plus grande, si Dieu le voulait bien. « Chose étrange, me dit-il, c'est » moi qui voulais t'offrir [VII, 72] tout ce que je possède en te conjurant de me faire l'honneur » d'accepter, mais le respect seul m'a retenu ». Il refusa donc de rien recevoir de moi; puis il sortit avec moi et me mit sur le chemin de l'endroit où je voulais aller; alors il s'éloigna, et je ne l'ai jamais revu.

§ **2758.** — En 206/821-2, sous le califat d'al-Ma'mûn, mourut Yazîd b. Hârûn b. Zâdân al-Wâsitî[1], à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, car il était né en 117/735. C'était un *mawlà* des Banû Sulaym; son père avait servi dans les cuisines de Ziyâd b. Abîh, de 'Ubayd Allâh b. Ziyâd, de Mus'ab b. az-Zubayr et d'al-Hadjdjâdj b. Yûsuf. Ce Yazîd est considéré par les traditionnistes comme l'un des plus grands et des plus éminents parmi eux; il mourut dans la ville de Wâsit al-'Irâq. Dans la même année, moururent Djarîr b. Khuzayma b. Khâzim, Shabâba b. Sawwâr al-Madâ'inî, le *faqîh* al-Hadjdjâdj b. Muhammad al-A'war, 'Abd Allâh b. Nâfi' as-Sâ'igh[2] al-Madanî, *mawlà* des Banû Makhzûm, [VII, 73] Wahb b. Djarîr, Mu'ammal b. Ismâ'il, Rawh[3] b. 'Ubâda, al-Haytham b. 'Adî, dont la généalogie est douteuse, ce qui a fait dire à un poète[4]:

Quand tu rattaches 'Adî aux Banû Thu'al, écris le dâl *avant le* 'ayn[5]

§ **2759.** — En 209/824-825, mourut al-Wâqidî, Muhammad b. 'Amr b. Wâqid, *mawlà* des Banû Hâshim; il est l'auteur d'ouvrages sur la biographie et les expéditions [du Prophète]; son autorité comme traditionniste est faible. Ibn Abî l-Azhar[6] raconte le fait suivant d'après Abû Sahl ar-Râzî, qui le tenait des personnes auxquelles al-Wâqidî lui-même l'avait raconté en ces termes: J'avais deux amis, dont l'un était de la famille de Hâshim, et nous ne formions, pour ainsi dire, qu'une seule âme. Aux approches de la fête [du sacrifice], je me trouvais dans une gêne extrême; ma femme me dit: « S'il ne s'agissait que de » nous, nous pourrions supporter la misère et les privations, mais nos pauvres enfants! Ils me font [VII, » 74] pitié et me déchirent le cœur; ils verront les enfants du voisinage parés et habillés de neuf pour » leur fête, tandis qu'ils conserveront, eux, leurs misérables guenilles. Ne pourrais-tu, par un expédient » quelconque, trouver de quoi les habiller? ». J'écrivis à mon ami le Hâshimite, et le priai de me venir

---

1 al-Wāsiṭī.
2 aṣ-Ṣā'igh.
3 Rawḥ.
4 Vers attribués à Dhuhl b. Tha'laba dans *Aghānī* (Beyrouth), XIX, 307.
5 C'est-à-dire: *da'ī* « imposteur ».
6 [Muḥammad] b. Abī l-Azhar.

en aide dans la mesure de ses moyens. Il m'adressa aussitôt une bourse cachetée, en m'informant qu'elle contenait mille dirhams. J'étais à peine remis de mon [émotion] que je reçus de mon autre ami une lettre renfermant les mêmes doléances que celles que je venais d'adresser à mon compagnon hâshimite. Je lui envoyai la bourse telle qu'elle m'était parvenue, et je me rendis à la mosquée où je passai la nuit, n'osant plus me présenter devant ma femme. Celle-ci, cependant, lorsque je rentrai, approuva ma conduite et ne me fit pas le moindre reproche. Nous en étions là, quand l'ami hâshimite entra portant avec lui la bourse toujours intacte et me dit: « Avoue-moi franchement l'usage que tu as fait de ce que je t'ai » envoyé ». Je lui racontai la chose telle [VII, 75] qu'elle s'était passée, et il reprit en ces termes: « Au » moment où ton message m'est parvenu, je ne possédais au monde que la somme que je t'ai fait remettre; » j'écrivis donc à notre ami [commun] pour le prier de me venir en aide et il m'envoya ma propre » bourse portant encore mon sceau ». Nous fîmes alors trois parts et nous les partageâmes entre nous trois, après avoir, au préalable, mis de côté une somme de cent dirhams pour ma femme. Cependant le bruit de cette aventure était parvenue jusqu'à al-Ma'mûn; il me fit appeler, et je dus la lui raconter de vive voix. Il nous accorda une récompense de sept mille dinars, c'est-à-dire deux mille dinars pour chacun de nous et mille pour ma femme. Al-Wâkidî mourut âgé de soixante dix-sept ans.

§ 2760. — En cette même année 209/824-825, Yahyà b. al-Husayn b. Zayd b. 'Alî b. al-Husayn mourut à Bagdad, et al-Ma'mûn accomplit la prière des funérailles. Nous avons raconté son histoire dans nos ouvrages précédents.

§ 2761. — Azhar as-Sammân mourut aussi cette année. Il avait été l'ami d'Abû Dja'far al-Mansûr, sous le règne des Umayyades; ils avaient voyagé et recueilli [VII, 76] ensemble des traditions; al-Mansûr lui témoignait beaucoup d'affection, et il passa de longues années dans son intimité. Quand al-Mansûr devint calife, as-Sammân vint de Bassora à la cour; le calife lui demanda des nouvelles de sa femme et de ses filles qu'il connaissait par leur noms, le reçut avec distinction et lui accorda une gratification de quatre mille dirhams en lui recommandant toutefois de ne plus se présenter en solliciteur. Une année plus tard, as-Sammân reparut. « Ne t'ai-je pas recommandé, lui dit le calife, de ne pas » venir auprès de moi pour solliciter? — Je ne viens, répondit celui-ci, que pour te saluer et renouer » connaissance. — Je veux bien te croire », répliqua al-Mansûr. Et, en lui faisant compter quatre mille dirhams, il ajouta: « Ne reviens plus, ni pour saluer ni pour quémander ».

§ 2762. — Une année plus tard, as-Sammân se présenta de nouveau chez le calife et lui dit: « Je » ne viens ni pour l'une ni pour l'autre des raisons que tu m'as interdites; mais, ayant appris que le » Commandeur des Croyants était malade, j'ai voulu savoir de ses nouvelles. — Je crois bien, répliqua » al-Mansûr, que c'est l'appât d'un présent qui [VII, 77] t'attire », et il lui donna une pareille somme de quatre mille dirhams. Une autre année s'écoula; la femme et les filles d'as-Sammân lui répétaient: « Le » calife est ton ami, retourne chez lui. — Malheureuses, répliquait celui-ci, que lui dirai-je donc? Je lui » ai déjà avoué que j'étais venu pour solliciter sa générosité, pour le saluer, pour le visiter quand il » était malade, que lui dire, quelle raison alléguer maintenant? ». Mais elles ne voulurent pas en démordre; le pauvre vieux se rendit derechef chez al-Mansûr et lui tint ce discours: « Je ne viens ni te » solliciter, ni te saluer, ni prendre de tes nouvelles, mais uniquement recueillir de ta bouche un » certain *hadîth* que nous avons ensemble entendu en tel lieu de la bouche de tel [docteur]; il renferme » un de ces noms de Dieu qui font accueillir et exaucer la prière de celui qui le prononce. — Ne le » recherche pas, s'écria al-Mansûr, j'en ai fait l'épreuve, il est inefficace; depuis que tu m'assièges de tes » visites, je m'en sers pour demander à Dieu de ne pas te ramener chez moi, et pourtant tu reviens » toujours avec tes éternels mots: saluer, prendre des nouvelles, [VII, 78] visiter ». Ce disant, il lui fit

encore donner quatre mille dirhams, et ajouta: « Comme je ne vois plus aucun moyen de t'en » [empêcher], reviens désormais quand bon te semblera ».

§ 2763. — En 209/824-825, al-Ma'mûn se rendit en grand cortège à la prison, durant la nuit, pour faire mourir Ibn 'Â'isha; ce personnage, de la descendance d'al-'Abbâs b. 'Abd al-Muttalib, s'appelait Ibrâhîm b. Muhammad b. 'Abd al-Wahhâb b. Ibrâhîm "al-Imâm", père d'Abû l-'Abbâs [as-Saffah] et d'al-Mansûr. En même temps que lui périrent Muhammad b. Ibrâhîm al-Ifrîqî et d'autres. Ibn 'Â'isha est le premier descendant d'al-'Abbâs qui ait été pendu au gibet depuis la venue de l'Islam. En ordonnant son supplice, al-Ma'mûn prononça cette sentence du poète:

Le feu se cache dans la pierre, mais sous le choc [du fer] il jaillit et s'allume.

§ 2764. — Il y avait à Bagdad un rejeton d'al-'Abbâs b. 'Alî b. Abî Tâlib, homme riche et opulent, ayant du crédit et de l'autorité, distingué par son esprit et son éloquence; il [VII, 79] se nommait al-'Abbâs b. al-Hasan al-'Alawî. Al-Mu'tasim, qui ne pouvait le souffrir à cause d'un différend survenu entre eux, fit pénétrer dans le cœur d'al-Ma'mûn la conviction que cet homme le détestait, lui et son gouvernement, et qu'il en voulait à sa vie. Or, durant cette même nuit, al-'Abbâs rencontra le calife sur le pont. « Eh bien, lui dit al-Ma'mûn, ce que tu attendais est » enfin arrivé! — Commandeur des Croyants, répondit al-'Abbâs, que Dieu me » préserve d'une telle pensée! Au contraire, je répétais cette parole du livre divin[1]: » "Quelle raison avaient les habitants de Médine et les Bédouins d'alentour pour » rester en arrière de l'Apôtre de Dieu et pour préférer leur existence à la » sienne?" ». Cette réponse fit un excellent effet sur al-Ma'mûn, qui permit à son interlocuteur de l'accompagner jusqu'à la prison. Après l'exécution d'Ibn 'Â'isha, al-'Abbâs demanda au calife la permission de lui adresser quelques paroles, et, après l'avoir obtenue, il s'exprima ainsi: « Je te conjure par le nom de Dieu d'épargner le » sang humain; un roi, s'il s'accoutume à [VII, 80] le verser, ne peut plus y résister » et n'épargne aucun de ses sujets ». A quoi al-Ma'mûn répondit: « Si tu m'avais » tenu ce langage avant que je fusse monté à cheval, je serais resté, et le sang » n'aurait pas coulé ». Et il lui fit donner trois cent mille dirhams. — Nous avons raconté, dans les *Akhbâr az-zamân* l'histoire d'Ibn 'Â'isha, du complot qu'il ourdit contre al-Ma'mûn et des autres faits qui le concernent.

§ 2765. — En 211/826-827[2], Abû 'Ubayda Ma'mar b. al-Muthannà, qui professait les doctrines des Khâridjites, mourut à Bassora presque centenaire; personne n'assista à ses funérailles, et il fallut louer des porteurs pour transporter sa dépouille,

---

1 Coran, IX, 121/120.

2 Il mourut en réalité en 209 ou 210.

car, de son vivant, personne, parmi les grands ou le peuple, n'échappait à ses médisances. Il a laissé de beaux ouvrages sur les *Ayyâm al-'Arab* et sur d'autres sujets. On lui doit aussi le livre intitulé *Kitâb al-Mathâlib*, où il donne les généalogies des Arabes, en démontre les altérations, et formule contre eux des accusations que les convenances ne permettent pas de mentionner car elles sont pénibles à entendre. Le poète [VII, 81] Abû Nuwâs al-Hasan b. Hâni' ne lui épargnait pas les traits satiriques; ainsi Abû 'Ubayda avait coutume de s'asseoir contre un pilier de la mosquée de Bassora; le poète, profitant de son absence, écrivit sur ce pilier le distique suivant, où le savant n'est pas ménagé[1]:

1.– Que Dieu bénisse Lot et tous ses sectateurs! Allons, Abû 'Ubayda, prononce le mot amen;

2.– Car, selon moi, depuis que tu es pubère, tu es leur digne rejeton et te voilà plus que nonagénaire.

En venant prendre sa place contre le pilier où il s'adossait, Abû 'Ubayda aperçut l'inscription et s'écria: « C'est l'œuvre de cet effronté, de ce pédéraste qui a nom » Abû Nuwâs. Qu'on efface ces lignes, bien qu'elles renferment une bénédiction en » l'honneur d'un prophète! ».

§ 2766. – En la même année 211/826-827, mourut le poète Abû l-'Atâhiya Ismâ'îl b. al-Qâsim, qui menait une vie austère et avait revêtu le froc de bure. Nous avons raconté précédemment quelques épisodes curieux de ses [VII, 82] rapports avec ar-Rashîd[2], ajoutons-y cette anecdote. Ar-Rashîd ordonna, un jour, qu'on lui amenât le poète avec défense de lui parler en route et de lui dire pourquoi on le faisait venir. Cependant un de ses compagnons parvint, pendant le trajet, à tracer sur le sol ces mots: « On ne t'appelle que pour te faire mourir »; Abû l-'Atâhiya improvisa ces vers[3]:

1.– Il se peut que tes craintes s'évanouissent et que tes vœux se réalisent bientôt;

2.– Peut-être que ce qui te semblait aisé ne le sera pas et que les difficultés que tu redoutais s'aplaniront.

§ 2767. – Il accompagnait ar-Rashîd dans un de ses pèlerinages; le calife mit pied à terre et marcha quelque temps, puis, se sentant fatigué, il proposa au poète de se reposer à l'ombre d'une borne milliaire. Après s'être assis, il se tourna vers Abû l-'Atâhiya et lui demanda quelques vers propres à ex-

---

1 Voir *Dīwān*, 531.
2 Voir *supra*, §§ 2448-2457, 2535-2542.
3 Voir *Dīwān*, 273.

citer [sa piété]; celui-ci improvisa les suivants[1]:

[VII, 83] *1.— Suppose que la fortune te sourie, la mort ne doit-elle pas, un jour, te surprendre?*

2.— Ô toi qui recherches les biens de ce monde, néglige-les pour t'occuper de tes [vrais] intérêts.

3.— Que ferais-tu de ces biens passagers, puisque l'ombre d'une pierre te suffit?

Les faits intéressants de la vie d'Abû l-'Atâhiya et bon nombre de ses vers sont cités dans nos ouvrages précédents, où l'on trouvera un choix de ses poésies; nous en avons donné aussi des fragments dans ce livre, en racontant l'histoire des califes 'abbâsides.

§ **2768.** — Voici encore une belle pièce du même poète:

Ahmad, ignorant ce que j'éprouve, me disait: « Ton amour pour 'Utba est-il sincère? ».

Et je lui ai répondu en soupirant: « Oui, [je l'aime] d'un amour qui s'est infiltré goutte à goutte dans mes veines ».

Je voudrais que la mort mît un terme à mes tourments, car, tant que je vivrai, je serai le jouet de cette [cruelle].

[VII, 84] *Mais, je le sens, je ne puis vivre longtemps; quand on souffre comme moi des angoisses de l'amour, on ne survit pas [à ses souffrances].*

Que ma compagnie te compte dans l'autre vie et dis: « Dieu prenne en pitié notre ami que l'amour a tué! »

Je veux être son esclave, dussé-je — le ciel en soit loué! — ne jamais être son affranchi.

Citons encore parmi ses plus belles poésies le passage suivant:

'Utba, que se passe-t-il entre nous? Ah, puissé-je ne t'avoir jamais vue!
Je suis ton bien, accable-moi, à ton gré, de tes rigueurs.
Je passe mes nuits dans l'insomnie, les yeux fixés sur la voûte étoilée,
Étendu sur un lit de braises de tamarix et enveloppé du hasak[2] *aux pointes aiguës.*

§ **2769.** — Et cet autre fragment remarquable par la singularité de la rime et la beauté de la poésie:

Amis, je souffre d'un mal qui vous est étranger, car l'homme est exempt des souffrances d'autrui.

[VII, 85] *L'amour me brûle comme la braise du tamarix; mais, malgré ses ardeurs, sa flamme est douce au cœur qu'elle consume.*

L'amour a fait fondre mon corps, mes os, ma vigueur et, dans ce corps décharné, il ne reste que le souffle.

Il n'est pas une beauté qui ne fût fière d'inspirer une passion aussi sincère.

Celle que j'aime est loin de mes yeux, et sans elle il n'y a pour moi ni doux propos, ni plaisirs.

Je refuse à mes amis, à mes frères, ce qui me reste de tendresse pour le lui donner, et elle en a même le superflu.

---

1 Voir *Dīwān*, 191.
2 *hasak*.

§ 2770.— Voici un autre fragment, généralement admiré et retenu:

Plaignez mon cœur des dédains dont il est l'objet; quelle faute croyez-vous qu'elle puisse me reprocher?

Grand Dieu! quelle injustice est la sienne depuis que je l'aime, et combien sa conduite est coupable!

Je suis venu la voir, mais elle n'a pas rempli ses promesses quand j'étais près d'elle, et n'en a tenu aucun compte.

Dieu sait combien de dettes elle avait contractées envers moi, qu'elle n'a point payées à l'échéance.

[VII, 86] Elle ne m'a accordé une promesse [de bonheur] que pour me reprendre tout ce qu'elle m'avait donné.

Quel bien, quel avantage peut-on espérer d'une coquette qui renverse le lait qu'elle vient de traire?

Dieu jugera entre moi et cette [beauté] injuste, puisqu'elle me refuse le bonheur que je sollicite d'elle.

Que lui importent les messages qu'elle m'adresse, les lettres qu'elle m'écrit?

Quand je brûle de la voir, 'Utba s'y refuse et demeure insensible à mes désirs.

§ 2771. — Abû l-'Atâhiya [rachetait] sa laideur par la grâce de ses manières, la douceur de son élocution et la vivacité de ses sentiments. Une de ses plus charmantes poésies est celle-ci:

Que d'autres ignorent la saveur de l'amour, je la connais, moi, de science certaine.
J'ai donné honnêtement ma tendresse et je vois qu'on m'en fait un crime.
'Utba, tu n'as laissé à mon corps ni sa chair ni ses os.
'Utba, ne crois pas que je m'aveugle sur ta conduite à mon égard, mais l'amour est aveugle.
[VII, 87] *Que celui qui ignore mes souffrances en lise les traces sur mon visage.*

Quelques-unes de ses poésies sortent des mètres ordinaires; tels sont ces vers[1]:

Le cadi n'a de soucis que pour un vers provocant, et, si on le blâme, il répond:
Le monde n'est peuplé que de pécheurs. Telle est l'excuse du cadi mais retournez [le mot][2].

La mesure de ces vers [comporte les pieds] *fi'lun fi'lun* [- - - -] répétés quatre fois; or, d'après certains, les Arabes n'ont jamais employé ce mètre, et il n'est cité ni par al-Khalîl ni par d'autres prosodistes.

§ 2772. — Certains poètes cependant ont ajouté [des mètres] au système d'al-Khalîl b. Ahmad; le *madîd*, par exemple, qui se compose chez cet auteur de trois genres[3] et de six espèces[4], a reçu plus tard un quatrième genre composé de deux espèces. La première espèce de ce quatrième genre, qui est de création plus moderne, se retrouve dans le vers suivant:

[VII, 88] *Pourquoi mes yeux privés de sommeil répandent-ils un déluge de larmes?*[5]

Et la deuxième espèce du même genre dans ce vers:

---

1 Voir *Dīwān*, 333; le mètre est le *mutadārik*.
2 En changeant les points diacritiques du mot *'udhr*, on obtient *ghadr* « trahison ».
3 *'arūḍ*, pl. *a'ārīḍ*.
4 *darb*, pl. *durūb*.
5 De droite à gauche, le mètre *(madjzū' ar-ramal)* est le suivant: - - u - | - - u - || - - u - | - - u -.

Famille de Bakr, ne faiblissez pas, car ce n'est pas le moment de la faiblesse[1].

Ces additions au système prosodique et d'autres du même genre traitées par différents auteurs ont déjà été l'objet d'une mention particulière dans nos *Akhbâr az-zamân*.

§ **2773.** — Abû l-'Abbâs 'Abd Allâh b. Muhammad an-Nâshî al-Kâtib al-Anbârî a composé contre al-Khalîl b. Ahmad un livre sur la prosodie, où il traite de diverses questions dans lesquelles al-Khalîl, sortant du système [primitif] des Arabes pour partir à l'aventure en se livrant à des spéculations et en recherchant les arguments nécessaires à sa discussion, est arrivé à un résultat qui prouve contre lui-même et détruit ses propres assertions. Le même Nâshî a laissé un grand nombre de beaux vers, entre autres un [VII, 89] poème d'une seule pièce en quatre mille vers terminés par une seule et même rime en *-nâ*, dans lequel il passe en revue les systèmes philosophiques et religieux, les sectes et les croyances diverses; on a de ce même auteur plusieurs poésies et de vastes compositions relatives à différentes sciences.

§ **2774.** — Un des morceaux les plus réussis de ses poésies est celui-ci, qu'il composa lors de son départ d'Irak pour l'Égypte où il mourut en 293/905-906, comme nous l'avons dit [ailleurs]:

Ô demeures de nos amis, trouverez-vous une voix pour calmer l'ardeur dévorante d'un absent?

Elles ne répondent pas; mais, dans leur silence, quel enseignement profond pour ceux qui les interrogent!

Ce désert horrible fut jadis animé et riant, cette solitude morne fut le séjour [de ceux que nous aimons].

Longtemps nous y avons goûté les plus charmants plaisirs: nos récits unissaient une veillée à l'autre;

Nous vidions gaiement la coupe matinale, aux sons de la flûte et des cithares,

[VII, 90] *Au milieu des roses, des narcisses, de la lavande, de la violette, de l'iris, du buphtalme,*

Des marguerites, des fleurs de grenadier et de toutes sortes de fleurs si agréables à cueillir.

Puis, dans une heure d'insouciance et d'illusion, la destinée a détruit notre félicité parfaite;

Elle nous a séparés après notre longue intimité et a dispersé nos demeures, autrefois si voisines.

§ **2775.** — En 212/827-828, al-Ma'mûn fit proclamer par le héraut que serait considéré comme anathème et exclu de la communauté musulmane quiconque accompagnerait de quelque formule pieuse le nom de Mu'âwiya, ou placerait ce dernier au-dessus des Compagnons du Prophète, quiconque déclarerait que certaines parties [seulement] du Coran sont créées, etc. On n'est pas d'accord sur les motifs qui lui inspirèrent cette mesure à l'égard de Mu'âwiya. Selon une des versions qui ont couru sur ce sujet, elle eut pour origine une tradition qu'un des courtisans admis aux veillées cita au calife, sur l'autorité de Mutarrif[2] b. al-Mughîra b. Shu'ba [VII, 91] ath-Thaqafî, tradition qui est rapportée par az-Zubayr b. Bakkâr dans son livre intitulé

---

1 Encore de droite à gauche: - u u | - - u - | | - u - | - - u -.

2 Muṭarrif.

al-Muwaffaqiyyât, parce qu'il l'a dédié à al-Muwaffaq. Voici ce que dit az-Zubayr: d'après ce que m'a transmis al-Madâ'inî, Mutarrif b. al-Mughîra b. Shu'ba racontait le fait suivant: j'accompagnais al-Mughîra, mon père, chez Mu'âwiya; mon père se rendait en effet auprès du calife, conversait avec lui et, à son retour, il me parlait de lui, de son esprit et citait avec complaisance ce qu'il avait vu. Mais, un soir, il revint et refusa de souper. Frappé de sa tristesse, et croyant qu'elle était motivée par quelque accident survenu parmi nous ou dans notre gouvernement, j'attendis un peu, puis je me décidai à lui en demander l'explication: « Mon enfant, » me répondit- il, je sors de chez l'homme le plus scélérat du monde. — Comment » cela? — Profitant de ce qui nous étions seuls, j'ai dit à Mu'âwiya: "Commandeur » des Croyants, puisque tu es maintenant notre chef, pourquoi ne pas manifester ta » justice et étendre tes bienfaits? Puisque tu es âgé, pourquoi ne pas jeter tes » regards sur tes frères des Banû Hâshim et [VII, 92] resserrer avec eux les liens du » sang, car assurément tu n'as plus rien à craindre de cette famille. — Doucement, » doucement, m'a-t-il répondu; l'homme de la tribu de Taym[1] est devenu roi, sa » justice et ses actes sont connus; il n'en est pas moins mort et sa gloire avec lui; on » dit Abû Bakr, et c'est tout. Son successeur, l'homme de la tribu de 'Adî, a fait du » zèle et s'est épuisé en efforts pendant dix ans; par Dieu, lui aussi est mort, sa » gloire est morte avec lui et il ne reste que son nom de 'Umar. 'Uthmân notre frère » lui a succédé; certes, par la naissance, il n'avait pas d'égal; il a fait ce qu'il a fait » [et on l'a traité comme chacun sait]; mais il est mort et avec lui le souvenir de sa » gloire et du traitement qu'on lui avait infligé. En vain on crie cinq fois par jour en » l'honneur du Hâshimite: 'J'atteste que Muhammad est l'apôtre de Dieu!' que reste- » t-il de tout cela, bâtard? la tombe, rien que la tombe" ».

§ 2776. — Ce serait donc après avoir entendu cette tradition qu'al-Ma'mûn aurait fait la proclamation dont il est question ci-dessus. Des dépêches furent rédigées pour tout l'empire vouant à l'exécration le nom de Mu'âwiya du haut des chaires; [VII, 93] mais cet ordre provoqua le mécontentement et l'indignation de tous; déjà la populace commençait à s'agiter, et al-Ma'mûn, cédant au conseil qu'on lui donnait d'abandonner cette entreprise, dut renoncer aux projets qu'il méditait.

§ 2777. — Sous son règne, mourut Abû 'Âsim[2] an-Nabîl dont le nom est ad-Dahhâk[3] b. Makhlad b. Snân ash-Shaybânî, en 212/827-828. — Même année, mort de Muhammad b. Yûsuf al-Fâryâbî. — En 215/830, sous le même règne, moururent Abû l-Ashhab Hawdha b. Khalîfa b. 'Abd Allâh b. Abî Bakra; décédé à Bagdad, à l'âge de

---

1 Allusion à Abū Bakr.
2 Abū ʿĀṣim.
3 aḍ-Ḍaḥḥāk.

soixante-dix ans, il fut enterré près de Bâb al-Baradân, dans la partie orientale de la ville. — Muhammad b. 'Abd Allâh b. al-Muthannà b. 'Abd Allâh b. Anas b. Mâlik al-Ansârî. — Ishâq b. at-Tabba'[1], à Adana, dans la marche syrienne. — Abû 'Amr Mu'âwiya b. 'Amr. — Abû 'Âmir Qabîsa[2] [VII, 94] b. 'Uqba, des Banû 'Âmir b. Sa'sa'a[3].

§ 2778. — En 217/832, al-Ma'mûn se rend en Égypte et y fait mourir 'Abdûs, qui régnait despotiquement sur cette contrée. En 218, il conduit une expédition contre les Byzantins. Il avait entrepris la [re]construction d'at-Tuwâna[4], ville grecque à l'entrée du défilé, sur la route de Tarsous. Il proposa une capitulation à toutes les places fortes des Byzantins en les invitant à embrasser l'Islam, et leur laissa le choix entre la religion nouvelle, la capitation ou le sabre; le Christianisme fut abaissé, et un très grand nombre de Byzantins se soumirent à la capitation.

§ 2779. — Le cadi Abû Muhammad 'Abd Allâh b. Ahmad b. Zayd ad-Dimashqî nous a raconté à Damas ce qui suit: Lorsque al-Ma'mûn (que Dieu ait son âme!), poursuivant son expédition, vint camper sur le Podendon (al-Budandûn), un ambassadeur du roi de Byzance lui apporta le message suivant: « Le roi te propose » ou de [VII, 95] rembourser tous les frais de guerre depuis que tu as quitté ton » pays jusqu'à ton arrivée dans cette contrée, ou de restituer, sans rançon ni » paiement d'aucune sorte, les prisonniers qui se trouvent internés en pays byzantin; » ou bien de réparer et de remettre en bon état les pays musulmans ravagés par les » Chrétiens, à la condition que tu mettes fin à la guerre ». Al-Ma'mûn se leva, entra dans sa tente, fit une prière de deux *rak'as*, et, après avoir consulté la volonté de Dieu, il revint et répondit à l'envoyé: « Dis à ton maître de ma part: Relativement à » ton offre de payer les frais de la guerre, je me suis rappelé les paroles que Dieu, » en Son saint livre, place dans la bouche de Balqîs[5]: "Je leur enverrai des présents, » et j'attendrai la réponse de mes envoyés". Lorsque ceux-ci se présentèrent chez » Salomon, celui-ci leur dit: "Vous m'apportez des richesses, mais ce que Dieu m'a » donné vaut mieux que les biens qu'il vous a accordés; mais vous, vous vous » réjouissez de vos présents". A ta proposition de rapatrier tout prisonnier musulman » interné chez les Byzantins, je [VII, 96] réponds: Tu n'as en ton pouvoir que deux » sortes de prisonniers: les uns ont combattu pour Dieu et pour leur salut, et ils ont » atteint leur but; les autres, pour les biens de ce monde, et ils ne méritent pas que » Dieu brise leurs fers. Quant à ton offre de réparer les dégâts commis par les » Byzantins sur le territoire musulman, sache que, quand bien même j'aurais arraché

---

1 aṭ-Ṭabbā'.
2 Qabīṣa.
3 Ṣa'ṣa'a.
4 aṭ-Ṭuwāna.
5 Coran, XXVII, 35-6.

» la dernière pierre de la dernière de tes forteresses, je n'aurais pas encore assez » vengé la pauvre femme qui, trébuchant sous le poids de ses chaînes, s'écriait: "Ô » Muhammad, Muhammad!". Retourne chez ton maître: entre moi et lui il n'y a que » le sabre. Page, qu'on sonne [le départ]! ».

§ 2780. — Et, continuant sa marche, il ne s'en détourna plus avant d'avoir pris quatorze places fortes. C'est alors qu'il revint sur ses pas et campa sur le Podendon, plus connu sous le nom d'al-'Ashîra, comme nous l'avons dit dans les pages précédentes[1]; il s'y arrêta en attendant que les envoyés reviennent des places fortes, et il campa sur les bords et à la [VII, 97] source même de cette rivière. Captivé par cette eau fraîche, pure et limpide, par la beauté et la riante végétation du pays, il fit couper et étendre au-dessus de la source de longues poutres, sur lesquelles on construisit une sorte de portique en planches et en feuillage, et il s'établit sous cet abri rustique (*kanîsa*) au-dessous duquel coulait la source. On y jeta une belle pièce d'argent, et il put en lire la légende au fond de la rivière tant l'eau était limpide; cette eau était si fraîche que personne ne pouvait s'y baigner. Sur ces entrefaites apparut un poisson long d'une coudée et brillant comme un lingot d'argent. Une prime fut promise à qui le prendrait; un valet de pied se hâta de descendre, attrapa le poisson et remonta sur la berge; mais, comme il s'approchait de la rive ou des poutres sur lesquelles était al-Ma'mûn, le poisson s'agita, glissa de ses mains et retomba comme une pierre au fond de la source. L'eau rejaillit sur la poitrine, le cou et les épaules du calife et mouilla ses vêtements. Le valet redescendit, rattrapa le poisson et le plaça tout frétillant dans une serviette devant le calife qui ordonna de le faire frire sur l'heure.

§ 2781. — [VII, 98] A ce moment, al-Ma'mûn fut pris d'un frisson subit et ne put bouger de place; on eut beau l'envelopper de couvertures et de pelisses, il tremblait comme une feuille et criait: « J'ai froid! j'ai froid! ». On l'emporta dans sa tente, on le couvrit de vêtements, on alluma un grand feu, mais il continuait à se plaindre du froid. Quand le poisson fut apprêté, on le lui apporta, mais il n'y goûta pas et ne put y toucher tant sa souffrance était grande. Son état empirant, al-Mu'tasim interrogea alors Bakhtîshû' et Ibn Mâsawayh sur l'état du malade, qui était déjà à l'agonie; il leur demanda ce que la science en concluait et si elle pouvait encore lui rendre la santé. Ibn Mâsawayh prit une des mains du malade, Bakhtîshû' l'autre, et ils lui tâtèrent le pouls en même temps: ses pulsations irrégulières annonçaient une fin prochaine. Leurs mains se collaient à sa peau par l'effet d'une sueur qui sortait de tout son corps et coulait comme un sirop ou la bave d'une [VII, 99] vipère. Al-Mu'tasim, instruit de cette circonstance, en demanda l'explication aux

---

[1] Voir *supra*, §§ 769, 2694.

deux médecins; ils ne purent la lui donner, parce qu'ils ne l'avaient trouvée dans aucun de leurs livres, mais ils déclarèrent qu'elle annonçait une prompte décomposition de l'organisme.

§ 2782. — A ce moment, al-Ma'mûn reprit connaissance et sortit de sa torpeur; il ouvrit les yeux, fit appeler des gens du pays et les interrogea sur le nom de la source et de la localité. Des prisonniers et des guides auxquels on demanda ce que signifiait le nom de cette rivière, qui est al-'Ashîra[1], le traduisirent par "Étends tes pieds" (c'est-à-dire: meurs). Le moribond s'émut de cette réponse et en conclut de tristes pressentiments; il voulut ensuite connaître le nom arabe du pays: on lui répondit qu'il s'appelait ar-Raqqa. Or l'horoscope tiré au moment de la naissance d'al-Ma'mûn annonçait qu'il mourrait dans une localité de ce nom; voilà pourquoi ce calife évita toujours soigneusement de résider dans la ville de Rakka, craignant d'y trouver la mort. Quand [VII, 100] il entendit la réponse que lui firent ces Byzantins, il ne douta plus que ce ne fût le lieu même prédit par son horoscope. — D'après une autre version, c'est le mot Budandûn, qui signifierait "Étends tes pieds". Dieu sait mieux la vérité.

§ 2783. — Al-Ma'mûn fit appeler ses médecins, espérant qu'ils le guériraient; mais, se sentant plus mal, il demanda qu'on le portât hors de sa tente, afin de promener ses regards sur son camp et d'examiner encore une fois ses soldats et son royaume. C'était pendant la nuit. Quand sa vue plongea sur ces tentes, sur ces nombreuses troupes qui couvraient un vaste terrain, sur ces lumières qui brillaient au loin, il s'écria: « Ô Toi dont le règne ne finira pas, prends en pitié celui dont le » règne va finir! ». On le rapporta sur son lit. Al-Mu'tasim, voyant que son état s'aggravait, chargea quelqu'un de réciter à son oreille la profession de foi musulmane; comme cet homme élevait la voix pour qu'al-Ma'mûn répétât ses paroles, Ibn Mâsawayh lui dit: « Ne crie donc pas, car en vérité il ne saurait maintenant » distinguer [VII, 101] entre son Dieu et Manès ». Le moribond ouvrit les yeux; ils étaient démesurément grands et extraordinairement rouges; ses mains cherchèrent à saisir le médecin; il fit un effort pour lui parler et ne put y réussir; ses yeux se tournèrent vers le ciel et se remplirent de larmes; enfin, sa langue se déliant, il prononça ces mots: « Ô toi qui ne meurs pas, prends en pitié celui qui va mourir! » et il expira aussitôt; c'était le jeudi[2] 17 radjab 218/8 août 833. Son corps fut transporté à Tarsous et inhumé dans cette ville, comme nous l'avons dit au

---

1 Ce serait plutôt al-Budandûn = Podendon; voir d'ailleurs la fin du §.
2 C'était un vendredi.

commencement du chapitre[1].

§ **2784.** — Les beaux traits de l'histoire et de la biographie d'al-Ma'mûn, ses conférences, ses poésies remarquables, ses belles qualités se trouvant rapportés en détail dans nos ouvrages précédents, nous n'avons pas à y revenir ici. C'est à lui que se rapportent les vers suivants d'Abû Sa'îd al-Makhzûmî:

As-tu vu les astres protéger al-Ma'mûn et son trône si solidement établi?

[VII, 102] *Non, ils l'ont abandonné entre les deux places de Tarsous, comme ils avaient abandonné son père à Tûs.*

§ **2785.** — Al-Ma'mûn répétait fréquemment ces vers:

Quand les disgrâces de la fortune s'acharnent contre l'homme, le jour vient où elles le renversent.

Elles peuvent le manquer une fois, mais elles ne tardent pas à réparer leur faute;

Et tandis qu'il se détourne pour éviter leur atteinte, elles le préviennent et l'accablent avant qu'il ait pu s'y soustraire.

---

1 Voir *infra*, §§ 2878-80.

CHAPITRE CXV

CALIFAT D'AL-MU'TASIM

§ 2786. — Al-Mu'tasim fut proclamé le jour même où al-Ma'mûn mourait près de la source du Podendon, c'est-à-dire le jeudi[1] 17 radjab 218/8 août 833. Son nom était Muhammad b. Hârûn, et sa *kunya*, Abû Ishâq. Un dissentiment, dont le trône était l'objet, s'éleva d'abord entre lui et al-'Abbâs ibn al-Ma'mûn, mais son compétiteur finit par [VII, 103] lui prêter serment. Al-Mu'tasim, à son avènement, était âgé de trente-huit ans et deux mois; sa mère se nommait Mârida bint Shabîb. Quelques-uns placent son avènement au trône en l'année 219. Il mourut à Sâmarrâ en 227/842, âgé de quarante-six ans et dix mois, après un règne de huit années et huit mois. Son tombeau est dans le Djawsaq de cette même ville.

RÉSUMÉ DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE; APERÇU DES ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2787. — Al-Mu'tasim, malgré l'influence que le cadi Ahmad b Abî Du'âd exerçait sur son esprit, conserva son vizir Muhammad b. 'Abd al-Malik az-Zayyât jusqu'à la fin de son règne. Ce dernier remplit ses fonctions de ministre, non seulement sous le règne d'al-Mu'tasim, mais encore sous son successeur al-Wâthiq, et jusqu'à l'avènement d'al-Mutawakkil, lequel, satisfaisant au ressentiment [VII, 104] qu'il avait conçu contre lui, le fit périr. Nous toucherons un mot de ce meurtre, plus loin, au chapitre d'al-Mutawakkil[2], bien que nous en ayons déjà donné un récit résumé dans le *Livre Moyen.*

§ 2788. — Al-Mu'tasim favorisa l'exploitation du sol (*'imâra*) qui, disait-il, renferme de nombreux avantages: en premier lieu, c'est l'agriculture qui féconde la terre, mère nourricière du genre humain; c'est elle qui permet le prélèvement du

---

1 C'était un vendredi.
2 Voir *infra*, §§ 2878-80.

kharâdj; elle développe la richesse publique, elle nourrit les animaux domestiques, abaisse le prix des denrées, augmente les sources du commerce et accroît le bien-être. Aussi disait-il à son vizir Muhammad b. 'Abd al-Malik: « Quand tu trouveras » une terre qui, pour une dépense de dix dirhams, me donnera au bout d'un an un » rendement de onze dirhams, il est inutile que tu prennes mes ordres à cet égard ».

§ 2789. — Ce calife était doué d'une vigueur, d'une force corporelle peu communes, et d'une grande énergie morale. Voici ce que raconte Ahmad b. Abî Du'âd, qui fut un de ses favoris: A l'époque où al-Mu'tasim [VII, 105] jugeait que sa santé et ses forces n'étaient pas satisfaisantes, je me présentai un jour chez lui et le trouvai avec [son médecin] Ibn Mâsawayh; le calife sortit un moment, après m'avoir recommandé de ne pas m'éloigner jusqu'à son retour. « Mon cher, dis-je à Yahyà b. » Mâsawayh, il me semble que le Commandeur des Croyants a les traits altérés; ses » forces baissent, sa vivacité diminue. Comment le trouves-tu toi-même? — Certes, » répliqua le médecin, il est solide comme une barre de fer, mais il a dans les mains » une hache dont il frappe sans cesse cette barre. — Comment cela? lui demandai- » je. — Auparavant il ne mangeait du poisson qu'en l'assaisonnant d'une sauce faite » de vinaigre, de carvi, de cumin, de rue, de céleri, de moutarde et de noix; or, en » faisant usage de cette sauce, il évitait les inconvénients de la chair de poisson et » les dangers auxquels elle expose le système nerveux. S'il se faisait servir des têtes » [de mouton], il les arrosait aussi de sauces qui rendaient cette nourriture » inoffensive et plus légère; enfin, en toute circonstance, il se ménageait aux repas » et me consultait fréquemment. Mais [VII, 106] aujourd'hui, dès que je lui défends » quelque mets, il me désobéit et dit: j'en mangerai au nez et à la barbe d'Ibn » Mâsawayh. Que puis-je faire à cela? ».

§ 2790. — Le narrateur ajoute: Al-Mu'tasim, caché derrière le rideau, nous écoutait. — Je répondis au médecin: « Eh bien, mon cher Yahyà, il faut lui faire » violence. — Que ma vie soit la rançon de la tienne, reprit celui-ci, je ne peux le » contredire et je n'ose lui tenir tête ». Il achevait à peine de parler que le calife se présenta devant nous et me dit: « De quoi parlais-tu avec Ibn Mâsawayh? — » Commandeur des Croyants, je discutais avec lui sur l'altération de ton visage et sur » ton peu d'appétit, ce qui me mine et me fait dépérir. — Et que t'a-t-il répondu? — » Il s'est plaint de ce qu'après avoir accepté ses conseils et suivi ses prescriptions » dans ton régime, tu lui désobéis maintenant. — Qu'as-tu répondu à cela? me » demanda le calife ». J'essayais de biaiser, mais il ajouta en riant: « Bien, mais est- » ce après ou avant qu'il m'aura fait violence? ». Une sueur froide me parcourut le [VII, 107] corps; je compris qu'il avait surpris notre entretien; mais il remarqua mon trouble et me dit: « Ahmad, que Dieu te pardonne! Tu as pris gaiement ce que je » croyais que tu n'apprendrais qu'avec tristesse; mais je ne trouve dans tes paroles

» qu'une sorte de franchise et de familiarité ».

§ **2791.** — Al-Mu'tasim admettait dans son intimité 'Alî b. al-Djunayd al-Iskâfî, homme étrange dans son extérieur, étrange dans ses discours, et doué de cette simplicité qui est particulière aux habitants du Sawâd. Un jour, le calife dit à Muhammad b. Hammâd: « Va demain chez Ibn al-Djunayd et dis-lui qu'il se prépare » à me faire contre-poids dans ma litière ». Muhammad se rendit chez celui-ci, lui fit connaître les ordres d'al-Mu'tasim et l'invita à se préparer [pour répondre] aux conditions exigées de celui qui a l'honneur d'équilibrer la litière d'un calife. « Quels » préparatifs? demanda al-Djunayd. Dois-je me procurer une autre tête, acheter une » fausse barbe, ajouter à ma taille, Je suis tout prêt, et plus qu'il ne faut. — » Comment, lui dit son interlocuteur, tu ne connais pas encore les conditions » requises pour [VII, 108] accompagner les califes en leur faisant contre-poids! — » Quelles sont-elles? reprit 'Alî, dis-moi ce que tu sais ». Ibn Hammâd, homme poli, élégant et chargé d'ailleurs des fonctions de chambellan, lui répondit en ces termes: « Voici quelles sont ces règles: il faut intéresser par sa conversation et les sujets » qu'on aborde; on ne doit ni cracher, ni tousser, ni éructer, ni se moucher; il faut » monter avant le maître et le laisser descendre le premier, de peur que la litière ne » penche. Le compagnon de voyage qui néglige ces règles ne vaut pas mieux que le » lest de plomb dont on se sert pour équilibrer le palanquin. Il ne doit pas » s'abandonner au sommeil, même si son maître dort; il faut au contraire qu'il se » tienne éveillé et observe les égards dus à son compagnon et les exigences de la » place qu'il occupe à côté de lui, car s'ils dormaient en même temps et que la » litière vînt à pencher sans qu'aucun des voyageurs s'en aperçut, tu n'ignores pas » [l'accident] qui pourrait en résulter ». 'Alî b. al-Djunayd le regardait attentivement; [ennuyé] des explications et du cérémonial déroulés [VII, 109] par le chambellan, il l'interrompit et, après s'être servi de l'exclamation[1] favorite des gens du Sawâd, il s'écria: « Va dire à ton maître que pour voyager avec lui, il faut être un bâtard et » un cornard! ».

§ **2792.** — Ibn Hammâd alla rapporter ces paroles au calife. Celui-ci se mit à rire, fit appeler Ibn al-Djunayd et lui dit: « Eh quoi! 'Alî, je t'envoie chercher pour » voyager à mes côtés, et tu refuses? ». 'Alî répondit: « C'est que ton envoyé est un » sot, un crétin, qui est venu m'imposer des conditions pareilles à celles de Djassâs » ash-Shâshî ou de Khalawayh le mime: ne crache pas, ne fais pas ceci, fais cela ». Et il se mit à allonger les syllabes, à faire claquer ses doigts[2], à remuer les mains en ajoutant: « "Ne tousse pas, n'éternue pas!". Non, tout cela ne me va pas et je ne

---

1 *āh ḥarrahā*, qui doit avoir à peu près le sens de : malheur !

2 Text. : « ses [lettres] *ṣād* », c'est-à-dire le pouce et le médius.

» puis le supporter; si tu veux que je voyage à ton côté, il faut me permettre vents » et pets de toute sorte, et t'en permettre tout autant à l'occasion, sinon nous ne » ferions pas affaire ensemble ».

§ 2793. — Là dessus, al-Mu'tasim éclata de rire au point d'en trépigner; après avoir donné [VII, 110] libre cours à son hilarité, il lui dit: « Soit, accompagne-moi à » ces conditions. — Bien volontiers » , répondit l'autre. Et il se plaça côte à côte avec le calife dans un palanquin chargé sur le dos d'un mulet. Au bout d'une heure de route, et tandis qu'ils traversaient la plaine: « Commandeur des Croyants, dit 'Alî, » voilà la "chose" qui se prépare; qu'en dis-tu? — A ton aise, et quand tu voudras, » répondit le calife. — Fais appeler Ibn Hammâd ». Le calife donna des ordres en conséquence. « Viens ici, dit 'Alî, j'ai un secret à te confier ». Ibn Hammâd s'approcha, 'Alî ne se retint plus et, lui tendant sa manche: « Je sens quelque chose » qui se promène là-dedans, vois donc ce que c'est ». Le chambellan y fourra sa tête, et suffoqué par une puanteur intolérable, il répondit: « Je ne vois rien, mais je ne » savais pas qu'il y eût des latrines dans le fond de ta tunique ». Cependant al-Mu'tasim se bouchant le nez avec sa manche, riait à gorge déployée; 'Alî, continuant ses bordées sans désemparer, dit alors à Ibn Hammâd: « Tu m'as recommandé de ne » pas tousser, cracher, ni me moucher, je me suis gardé [VII, 111] de le faire; mais, à » mon tour, je vais c... sur toi ». Et s'adressant à al-Mu'tasim qui, suffoqué par ces vesses incessantes, sortait la tête hors de la litière: « La marmite est cuite à point, » lui dit-il, et je vais me satisfaire ». Al-Mu'tasim ne pouvant plus y tenir, se mit à crier: « Page, qu'on me descende sur-le-champ, ou je meurs! ».

§ 2794. — Le même 'Alî b. al-Djunayd al-Iskâfî se présenta un jour chez al-Mu'tasim; après l'avoir plaisanté et avoir badiné avec lui pendant un moment, le calife lui dit: « Eh bien, 'Alî, pourquoi ne te voit-on plus? Mon cher, tu négliges tes » amis, et tu oublies les devoirs de l'amitié ». 'Alî lui répondit: « Ce que je voulais te » dire, c'est toi qui me le dis; tu es donc le diable en personne? ». Al-Mu'tasim se mit à rire et lui demanda: « Pourquoi ne viens-tu plus chez moi? — Hélas, répliqua » 'Alî, que de fois je suis venu sans pouvoir te joindre! Tu es maintenant un grand » personnage, on te croirait de la famille des Banû Mârimma (il s'agit d'une famille » du Sawâd dont l'orgueil est proverbial dans la région) — Voici Sindân le [VII, 112] » Turc » lui dit le calife en désignant un page qui agitait un chasse-mouche au-dessus de sa tête; et, s'adressant à ce page: « Lorsque 'Alî se présentera, lui dit-il, tu » me le feras savoir; s'il te confie un billet, tu me le feras parvenir; s'il te charge » d'un message, tu m'en instruiras. — Oui, sire » répondit le page. 'Alî s'éloigna.

§ 2795. — Quelques jours après, il revint et demanda Sindân; on lui répondit qu'il dormait, et il se retira. Il revint à la charge, on lui dit: « Sindân est dans [le

» harem], tu ne peux le voir ». Il revint encore; cette fois on lui dit que le page était auprès du calife. 'Alî parvint cependant à pénétrer chez al-Mu'tasim par un autre moyen; le calife lui adressa quelques plaisanteries et réprimandes amicales, et lui dit ensuite: « As-tu une requête à me présenter? — Commandeur des Croyants, répondit » 'Alî, si tu vois Sindân, salue-le de ma part. — Qu'y a-t-il donc? demanda le calife » en riant. — Il y a que tu as placé entre toi et moi un homme plus difficile à voir » que toi-même; or je suis impatient de le rencontrer et je te prie de lui transmettre » mes salutations ». Al-Mu'tasim céda à son hilarité; il aboucha [VII, 113] ensuite 'Alî et Sindân pour la seconde fois et recommanda à ce dernier la plus grande déférence à son égard; aussi 'Alî eut-il désormais ses libres entrées chez le calife.

§ **2796.** — Al-Mu'tasim passait une fois par le quartier occidental de Sâmarrâ; il pleuvait et il avait plu pendant la nuit précédente; le calife s'était écarté de son escorte, lorsqu'il aperçut un âne qui venait de glisser [sur le sol détrempé] et avait laissé tomber sa charge de broussailles, c'est-à-dire de ces broussailles épineuses dont on se sert en Irak pour chauffer les fours. Son maître, un pauvre vieillard débile, se tenait auprès, attendant qu'un passant l'aidât à redresser le baudet; al-Mu'tasim s'arrêta et lui demanda ce qui lui était arrivé. — « Pardon, répondit cet homme, c'est » mon âne qui vient de laisser tomber sa charge, et j'attends que quelqu'un m'aide à » le relever ». Al-Mu'tasim mit pied à terre et il se disposait à tirer l'âne de la boue, quand le vieillard ajouta: « Puissé-je être ta rançon! est-ce pour ce baudet que tu » vas salir tes vêtements et souiller les parfums qui s'en exhalent? — Que t'im- » porte? » répondit le calife. Et, [VII, 114] descendant, il souleva l'animal d'une seule main et le tira de l'ornière boueuse. Le vieillard était stupéfait et regardait avec admiration le calife, sans plus s'occuper de l'âne. Ensuite al-Mu'tasim, se serrant la taille avec les rênes de son cheval, se baissa vers la charge de broussailles qui étaient liées en deux fagots, les souleva et les replaça sur le dos de l'animal; puis il se dirigea vers une mare, s'y lava les mains et se remit en selle. Le vieillard du Sawâd le remercia et ajouta des mots[1] signifiant en langue nabatéenne: « Puissé-je être ta » rançon, ô jeune homme! ». Les cavaliers de l'escorte venaient d'arriver; le calife dit alors à un de ses courtisans: « Donne quatre mille dirhams à ce vieillard, et » accompagne-le jusqu'à ce qu'il ait dépassé les postes de garde et qu'il ait regagné » son village ».

§ **2797.** — En 219/834, moururent Abû Nu'aym al-Fadl b. Dukayn, *mawlà* de la famille de Talha b. 'Ubayd Allâh à Koufa; — Bishr b. Ghiyâth al-Marîsî; — 'Abd Allâh [VII, 115] b. Radjâ' al-Ghudânî. La même année, al-Mu'tasim condamna Ahmad b. Hanbal à trente-huit coups de fouet, pour le contraindre à professer la doctrine du

---

1 *shĕqŭl găremī tĕkhūtĕkā*: « prends mon corps sous toi, à la place du tien ».

Coran créé.

§ 2798. — Même année[1] mort de Muhammad b. 'Alî b. Mûsà b. Dja'far b. Muhammad b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib, le 5 dhû l-hidjdja 219/11 décembre 834; il fut enterré à Bagdad, quartier occidental, dans le cimetière des Qurayshites, auprès de son aïeul Mûsà b. Dja'far, après qu'al Wâthiq eut accompli la prière des funérailles; il mourut âgé de vingt-cinq ans, et il n'avait que sept ans et huit mois à la mort de son père 'Alî ar-Ridâ; mais il y a d'autres opinions à cet égard. On a prétendu aussi qu'il fut empoisonné par Umm al-Fadl, fille d'al-Ma'mûn, lorsqu'elle le conduisit de Médine à la cour d'al-Mu'tasim. Nous ne donnons ici ces détails que parce que les Imâmites ne s'accordent pas sur l'âge qu'il avait au moment de la mort de son père; nous avons réuni d'ailleurs les différentes versions qui ont cours sur ce point parmi les Shî'ites [VII, 116] appelés Qittî'iyya[2], dans notre traité intitulé: *Risâlat al-Bayân fî asmâ' al-a'imma* ou *Exposé des noms des Imâms.*

§ 2799. — Durant la même année 219/834, al-Mu'tasim menaça la vie de Muhammad b. al-Qâsim b. 'Alî b. 'Umar b. 'Alî b. al-Husayn b. 'Alî b. Abî Tâlib, qui vivait pieusement à Koufa et se signalait par une austérité et une gravité de mœurs au-dessus de tout éloge. Sentant ses jours menacés, Muhammad s'enfuit au Khorassan, dont il parcourut plusieurs districts, tels que Merv, Sarakhs, Tâlaqân[3] et Nasâ; il y fit la guerre, y éprouva différentes aventures et vit sa qualité d'Imâm reconnue par de nombreux prosélytes. Enfin, livré à al-Mu'tasim par 'Abd Allâh b. Tâhir, il fut emprisonné dans un donjon construit au milieu d'un jardin de Sâmarrâ. Ici les versions diffèrent sur le compte de Muhammad b. al-Qâsim: selon les uns, il serait mort empoisonné; selon les autres, quelques-uns de ses partisans, venus de Tâlaqân, réussirent à pénétrer dans ce jardin, où ils se firent employer aux plantations et à la culture. [VII, 117] S'étant munis d'échelles de cordes et de feutres fabriqués à Tâlaqân et ayant percé le donjon, ils délivrèrent le prisonnier et s'enfuirent avec lui. On ignore jusqu'à ce jour ce qu'il est devenu.

§ 2800. — Il a encore aujourd'hui, en 332/943, de nombreux adhérents parmi les Zaydites, qui acceptent son imamat et prétendent pour la plupart qu'il n'est pas mort, mais qu'il vit nourri [par Dieu], qu'il apparaîtra un jour et remplacera ici-bas le règne de l'iniquité par celui de la justice; en un mot, ils le considèrent comme le *mahdî* de la communauté musulmane. Le plus grand nombre de ces sectaires habitent dans le district de Koufa, dans les montagnes du Tabaristân et du Daylam,

---

1 Cf. *infra*, § 2855.
2 Qiṭṭī'iyya / Qaṭ'iyya.
3 aṭ-Ṭālaqān.

et dans plusieurs districts du Khorassan; leur croyance relativement à ce Muhammad ressemble à celle des Râfidites kaysânites touchant Muhammad ibn al-Hanafiyya et à la croyance des Wâqifiyya touchant Mûsà b. Dja'far; ces derniers sont distingués des autres sectes shî'ites par l'épithète de *mamtûra*[1]. Dans notre livre intitulé *Discours sur les principes des religions*, nous avons exposé leurs [VII, 118] doctrines; en outre, celles des sectaires extrémistes nommés Mughîriyya, les opinions des Muhammadiyya et d'autres Bâtinites[2] qui croient à la transmigration des âmes dans le corps d'animaux et d'autres corps sont mentionnées dans notre livre *Du secret de la vie*[3].

§ 2801. — Al-Mu'tasim recherchait avec empressement les [esclaves] Turcs et les achetait à ses *mawâlî*[4]; il réunit ainsi une troupe de quatre mille esclaves, qu'il habilla d'étoffe de brocart, de ceintures et d'ornements dorés, en les distinguant par le costume du reste de son armée. Il affecta à son service un corps composé de soldats originaires des deux Hawfs[5] d'Égypte, de celui du Yémen et de celui de Qays, et les appela les Maghribins; il équipa aussi des hommes venus du Khorassan, et en particulier de Farghâna et d'Ushrûsana. Ces Turcs formèrent bientôt une armée nombreuse; ils molestaient la population de Bagdad et lançaient leurs chevaux au galop au milieu des marchés, au grands préjudice des faibles et des enfants. Les habitants en tirèrent [VII, 119] plus d'une fois vengeance et tuèrent plus d'un cavalier qui avait renversé une femme, un vieillard, un enfant ou un aveugle. Al-Mu'tasim prit alors la résolution de s'éloigner de sa capitale pour s'établir dans une vaste plaine. Il campa d'abord à al-Barâdân, à quatre parasanges de Bagdad; mais ne trouvant ce pays ni assez salubre, ni assez vaste, il poursuivit ses pérégrinations en explorant les différentes localités situées sur les bords du Tigre et aux alentours.

§ 2802. — Il arriva ainsi dans un pays nommé al-Qâtûl[6], dont le climat lui convint; il y avait là un village habité par des Djarâmiqa et par des Nabatéens, sur les bords du nahr al-Qâtûl, qui est un des dérivés du Tigre; il y bâtit un château, et bientôt les habitants de Bagdad, répondant à son appel, émigrèrent en masse auprès de lui, et laissèrent la capitale presque déserte. C'est cette circonstance que rappelait un poète des 'Ayyârûn dans une pièce où, reprochant à al-Mu'tasim sa désertion, il disait:

[VII, 120] *Ô toi qui habites al-Qâtûl au milieu des Djarâmiqa, tu n'as laissé*

---

1 *mamṭûra.*
2 *ahl al-bâṭin.*
3 *Sirr al-ḥayât.*
4 Var.: « à leurs propriétaires ».
5 Ḥawf.
6 al-Qâṭûl.

à Bagdad que d'orgueilleux patrices.

§ 2803. — Cependant les troupes qui avaient suivi le calife souffraient cruellement de la froide température de ce pays; le sol en était dur et peu propice aux travaux de construction; un des soldats de sa suite a dit à ce propos:

On nous annonce qu'al-Qâtûl sera notre campement d'hiver; mais nous comptons sur l'intervention de Dieu, notre Seigneur.

Les hommes forment entre eux maints projets; mais chaque jour, Dieu suscite quelque événement nouveau.

§ 2804. — Découragé par les inconvénients de cette localité et par les difficultés d'y bâtir, al-Mu'tasim s'en éloigna, et, continuant son exploration, arriva dans le pays de Sâmarrâ. Il y avait en cet endroit un antique (*'âdî*) couvent chrétien; le calife demanda à l'un des moines qui l'habitaient comment se nommait ce lieu. « Sâmarrâ, répondit celui-ci. — Et que signifie ce nom? reprit le calife. — Nous le » trouvons, dit le moine, dans nos anciens livres et dans les traditions du passé » comme [VII, 121] signifiant la ville de Sem, fils de Noé. — Quel est ce pays et de » quelle province dépend-il? — Il fait partie d'at-Tîrhân[1] et en est une dépen- » dance ». Al-Mu'tasim examina la contrée: de vastes plaines se déroulaient sous ses yeux, l'air y était salubre et le sol fertile. Frappé de ces avantages et de la douceur du climat, il s'y arrêta pendant trois jours, qu'il passa à la chasse; il remarqua que son appétit était plus vif et qu'il mangeait mieux que de coutume, ce qu'il ne manqua pas d'attribuer à l'influence du climat et à la salubrité du pays. Il s'y plut; alors, faisant venir les gens du couvent, il acheta leur territoire au prix de quatre mille dinars; il fit choix d'un emplacement pour y construire son château, et en jeta les fondations. c'est le quartier de Sâmarrâ connu sous le nom d'al-Wazîriyya; de là le qualificatif de *wazîrî* donné à une qualité de figue supérieure aux autres par sa douceur, la finesse de sa peau et la petitesse de sa graine; ni les figues de Syrie, ni celles d'Arradjân et de Hulwân[2] ne peuvent être comparées à cette figue.

§ 2805. — L'édifice [VII, 122] commençait à s'élever; le calife fit venir des maçons, des ouvriers et des artisans de toutes les métropoles, et se procura des semis et des plantations de toute provenance. Il distribua aux Turcs des lots de terrain distincts, et leur donna pour voisins les soldats originaires de Farghâna, d'Ushrûsana et du Khorassan, en tenant compte du voisinage respectif de leur contrée natale. Ashnâs le Turc et ses compagnons reçurent en fief le territoire nommé Karkh Sâmarrâ; quelques-uns des Farghâniens furent établis dans le quartier nommé al-'Umarî et al-

---

1 aṭ-Ṭirhān.
2 Ḥulwān.

Djisr. On traça le plan de la ville; on délimita les propriétés foncières, les quartiers et les rues; chaque métier, chaque branche de commerce eut son marché distinct. Chacun se mit à bâtir sa maison; de tous côtés s'élevèrent des constructions, des hôtels et des châteaux solidement bâtis; le pays se couvrit de plantations, on fit jaillir de l'eau et l'on en amena du Tigre et d'ailleurs. Les populations, apprenant qu'une capitale nouvelle s'élevait, y accoururent en foule, apportant avec elles les marchandises de tout genre et les approvisionnements [VII, 123] immenses qui sont nécessaires à la vie de l'homme et des animaux. La vie devint abondante et facile; enfin, grâce aux bienfaits d'un gouvernement équitable pour tous, la prospérité et le bien-être se répandirent dans tout le pays. Le calife al-Mu'tasim commença les travaux dont nous venons de parler en 221/836.

§ 2806. — La puissance de Bâbak al-Khurramî s'était accrue dans les provinces de l'Arrân et du Baylaqân; ses troupes, formées de la plèbe du pays, s'étaient répandues dans toutes les contrées et elles marchaient vers les grandes villes; Bâbak avait séparé ses armées, mis en fuite l'armée régulière d'al-Afshîn, massacré les chefs et semé partout le carnage. Al-Mu'tasim fit marcher contre le rebelle une nouvelle armée sous les ordres d'al-Afshîn. Après une série de combats acharnés, al-Afshîn bloqua Bâbak dans son pays, si bien que ses troupes se débandèrent et rentrèrent chez elles; le rebelle se retrancha, au cœur de l'Arrân, dans la montagne nommée al-Badhdhayn, qui était son pays natal, et qui, maintenant encore, en 332/943, a conservé le nom de pays de Bâbak. Lorsqu'il se rendit compte [VII, 124] de sa situation et qu'il vit l'étendue de son désastre, Bâbak quitta sa retraite et s'enfuit secrètement, n'emmenant avec lui que son frère, ses femmes, ses enfants et quelques officiers de sa suite, cachés sous des déguisements de voyageurs, de marchands et de caravaniers.

§ 2807. — Arrivés sur le territoire d'Arménie, dans les États de Sahl b. Sunbât[1], un des patrices arméniens, ils s'arrêtèrent près d'un point d'eau; non loin de là, un berger faisait paître son troupeau; ils lui achetèrent un mouton et voulurent se procurer quelques provisions à prix d'argent. Cet homme conçut des soupçons et, sans perdre un instant, il courut chez Sahl b. Sunbât l'Arménien et l'instruisit de ce qui se passait en affirmant que l'inconnu était certainement Bâbak. Or dès que le rebelle, prenant la fuite, était sorti de la montagne où il se cachait, al-Afshîn craignit qu'il ne se fortifiât dans quelque forteresse au milieu de ces montagnes inaccessibles, ou bien que, se joignant à quelque population de ces contrées, il ne formât une nouvelle troupe et que, rassemblant les débris de son armée, il ne [VII, 125] reconquît son ancienne puissance; c'est pourquoi il fit garder toutes les routes, noua des

[1] Sunbāṭ.

intelligences avec les patrices qui gouvernaient les places fortes et les principales localités de l'Arménie, de l'Azerbaïdjân, de l'Arrân et du Baylaqân, et se les attacha par des promesses.

§ 2808. — Dès que Sahl reçut les révélations du berger, il monta à cheval avec quelques officiers et une faible escorte. Arrivé dans le lieu où se trouvait Bâbak, il mit pied à terre, s'approcha de lui, le salua du titre de roi et lui dit: « Sire, viens » dans le château qui t'appartient et où se trouvent tes partisans; Dieu t'offre en ce » lieu un abri contre tes ennemis ». Bâbak le suivit; lorsqu'il arriva dans ce château, le prince arménien le fit asseoir sur son trône, le combla d'honneurs et lui offrit sa propre demeure, à lui et à ceux qui l'accompagnaient. On servit un repas; comme Sahl prenait place à ses côtés, Bâbak, avec sa rudesse et son orgueil ordinaires, et ne comprenant ni sa situation, ni la gravité des circonstances, dit à son hôte: « Est-ce » que tes pareils mangent à côté de moi? ». Sahl quitta la table et répondit: « Sire, » je suis en faute, et personne [VII, 126] n'a plus que toi le droit de se plaindre de » son esclave, car mon rang ne m'autorise pas à m'asseoir à la table des rois ». Ensuite, faisant venir un forgeron, « Sire, dit-il à Bâbak, veuille étendre tes pieds ». Et il l'attacha avec de lourdes chaînes de fer. « Sahl, s'écria le prisonnier, c'était donc » une trahison? — Fils de prostituée, répliqua l'Arménien, tu n'es bon qu'à garder les » vaches et les moutons; quel droit avais-tu de gouverner un royaume, de faire des » lois et de commander une armée? ». Il fit enchaîner tous les prisonniers et dépêcha sur-le-champ un message à al-Afshîn pour l'instruire de ces nouvelles et de la capture de son ennemi.

§ 2809. — Au reçu de la dépêche, al-Afshîn l'envoya chercher par une troupe de quatre mille hommes sous les ordres d'un de ses lieutenants nommé Bûmâdeh[1]. Dès qu'on leur eut remis Bâbak et ses compagnons, ils les conduisirent à al-Afshîn; Sahl b. Sunbât les accompagnait. Al-Afshîn accueillit ce dernier avec une grande considération; il lui donna une robe d'honneur, une couronne et un cheval, qu'il mena [VII, 127] lui-même par la bride; en outre, il l'exempta de l'impôt foncier. On envoya au calife des pigeons porteurs de lettres de victoire. La nouvelle fut accueillie par une explosion d'actions de grâces; la joie, l'allégresse éclatèrent partout; des dépêches firent connaître dans toutes les villes la capture du rebelle qui avait détruit les armées du gouvernement. Enfin al-Afshîn, suivi de toutes ses troupes, arriva à Sâmarrâ avec son prisonnier (223/838); il fut reçu par Hârûn, fils d'al-Mu'tasim, par les princes du sang et les grands du royaume et campa au lieu dit al-Qâtûl[2], à cinq

---

1 Le nom de cet officier n'est pas établi avec certitude.
2 al-Qāṭūl.

parasanges de Sâmârrâ.

§ **2810.** — On lui envoya un éléphant gris qu'un roi de l'Inde avait offert autrefois à al-Ma'mûn. Cet animal, d'une taille colossale, était recouvert de brocart vert et rouge et de différentes étoffes de soie de couleurs variées; une chamelle bactrienne, de haute taille et aussi richement parée, l'accompagnait. Al-Afshîn reçut aussi une *durrâ'a* de brocart rouge brochée d'or, dont le plastron était brodé de pierreries et [VII, 128] de joyaux; une seconde robe d'une valeur moindre; un bonnet haut de forme, semblable à un *burnus*, avec des franges multicolores et enrichi de toutes sortes de perles et de pierres précieuses. On revêtit Bâbak de la plus riche des deux robes; l'autre fut donnée à son frère; on couvrit la tête de Bâbak du bonnet, et un autre tout semblable fut placé sur la tête de son frère. On fit avancer, en même temps que la chamelle destinée à celui-ci, l'éléphant qui devait porter Bâbak; ce dernier ne put dissimuler son étonnement et demanda ce que c'était que ce monstre gigantesque. Il admira la beauté de la *durrâ'a* et dit: « C'est une marque de la » munificence d'un grand et puissant monarque envers un prisonnier déchu de son » pouvoir, trahi par le destin, abandonné de la fortune, foulé aux pieds par l'adversité » et dont le bonheur devait nécessairement être suivi d'une grande disgrâce ».

§ **2811.** — L'armée fut mise sur deux files, cavalerie et infanterie, avec armes et armures, drapeaux et bannières déployés s'étendant sur une ligne ininterrompue d'al-Qâtûl à Sâmarrâ. Bâbak, suivi [VII, 129] de son frère, que portait la chamelle, s'avançait entre les deux rangées de troupes au pas cadencé de son éléphant; il regardait à droite et à gauche, observait ces soldats et cet appareil militaire et manifestait ses regrets et son désespoir de n'avoir pu répandre leur sang; mais la vue de ces forces immenses ne lui causa aucune surprise. Ce fut le jeudi[1] 2 safar 223/17 septembre 847 que ce spectacle d'une magnificence inouïe fut donné au peuple. Al-Mu'tasim reçut al-Afshîn avec considération et lui accorda une place d'honneur; Bâbak fut conduit et promené devant lui: « Es-tu bien Bâbak? » lui demanda le calife; pas de réponse. Il répéta plusieurs fois sa question; le prisonnier continuait à se taire; al-Afshîn se pencha vers lui et lui dit: « Malheureux, le Commandeur des » Croyants t'adresse la parole et tu gardes le silence! ». Il répondit enfin: « Oui, je » suis Bâbak ». Al-Mu'tasim se prosterna, puis il lui fit couper les mains et les pieds.

§ **2812.** — Voici ce que j'ai trouvé dans le *Kitâb Akhbâr Baghdâd*: Lorsque Bâbak lui fut amené, al-Mu'tasim demeura [VII, 130] silencieux pendant un moment; il lui demanda ensuite s'il était Bâbak. « Oui, répondit celui-ci, je suis ton » esclave et ton serviteur ». Le vrai nom de Babak était al-Hasan, et celui de son

---

[1] C'était un samedi.

frère, 'Abd Allâh. Le calife ayant ordonné de le mettre à nu, les valets lui enlevèrent les vêtements magnifiques qui le couvraient; on lui coupa la main droite et l'on souffleta son visage avec cette main; on fit de même avec la main gauche, et, en troisième lieu, on lui coupa les pieds. Le supplicié se tordait sur le tapis de cuir des exécutions dans une mare de sang; il parlait avec volubilité et offrait spontanément de grandes richesses. Comme on ne l'écoutait pas, il se frappait le visage avec ses deux moignons. Al-Mu'tasim ordonna au bourreau d'enfoncer son sabre entre deux côtes au-dessous du cœur, afin de prolonger le supplice, ce qui fut fait. Enfin il donna l'ordre de trancher la tête; les membres furent réunis au tronçon du corps et attachés au gibet; quant à la tête, portée d'abord à Bagdad et exposée sur le pont de cette ville, elle fut ensuite envoyée au Khorassan [VII, 131] et promenée dans les villes et les districts de cette contrée, aux yeux des populations encore impressionnées par les succès rapides de Bâbak, par sa puissance, le nombre de ses armées, et qui le croyaient prêt à détruire un royaume, à renverser et révolutionner une nation entière.

§ 2813. — 'Abd Allâh, son frère, fut conduit à Bagdad, dont le gouverneur, Ishaq b. Ibrâhîm, lui infligea le supplice que Bâbak avait subi à Sâmarrâ. Le cadavre de Bâbak resta attaché à un long gibet construit au milieu des dernières maisons de Sâmarrâ; l'emplacement conserve encore aujourd'hui le nom de *Khashabat Bâbak*, quoique la ville elle-même soit presque déserte et abandonnée actuellement, à l'exception de quelques îlots encore occupés par un petit nombre d'habitants.

§ 2814. — Après l'exécution de Bâbak et de son frère, à la suite des événements que nous venons de raconter, les orateurs célébrèrent cette victoire en présence d'al-Mu'tasim, et les poètes la chantèrent à l'envi. Ce jour-là, Ibrâhîm ibn al-Mahdî récita, en guise de *khutba*, les vers qui suivent:

[VII, 132] *Commandeur des Croyants, redisons sans cesse: Louange à Dieu!*
Ta victoire est accomplie, que Dieu ne cesse de t'accorder la victoire;
Et puisses-tu toujours trouver en Lui un auxiliaire contre tes ennemis!
Reçois des félicitations pour ce triomphe éclatant que Dieu t'a préparé,
Un triomphe tel que les hommes ne peuvent rien lui comparer.
Qu'al-Afshîn, le serviteur de Dieu, ait pour sa récompense bonheur et prospérité,
Car Bâbak lui a dû une journée funeste[1].
Ce mawlà *dont tu as toujours éprouvé la force et la constance,*
Son sabre a enfin inondé de sang un visage florissant,

[1] Allusion à Coran, LXXVI, 10.

Et le coup qu'il a frappé attache au front d'al-Afshîn une auréole éternelle.

§ 2815. — Al-Afshîn reçut une couronne d'or enrichie de pierres précieuses et un diadème dont tous les joyaux étaient des rubis et des émeraudes enchâssés dans de l'or; il fut décoré aussi de [VII, 133] deux colliers de perles et de pierreries. Son fils al-Hasan obtint d'al-Mu'tasim la main d'Utrudjdja[1] bint Ashnâs: sa fiancée fut conduite chez lui en grand cortège; l'éclat et la magnificence de cette fête nuptiale dépassèrent toute limite. Cette jeune fille était célèbre par sa beauté et ses perfections; le soir même de ses noces, tandis que les grands personnages et beaucoup de gens de condition inférieure prenaient part aux réjouissances, le calife chanta la beauté et les grâces des époux, et célébra leur union dans les vers que voici:

L'épouse est conduite chez son époux, fille d'un grand capitaine, elle va retrouver un grand capitaine.

Lequel des deux, je le voudrais savoir, l'emporte par son sang et sa noblesse?

Est-ce celui qui porte à son côté un sabre étincelant de pierreries, ou celle qui est parée de deux ceintures magnifiques et de [plaques brillantes comme le] soleil?

§ 2816. — Dans cette même année 223/838, le roi de Byzance Théophile, fils de Michel, se mettant à la tête de son armée, à laquelle se [VII, 134] joignirent les rois des Burdjân, des Bulgares, des Slaves et d'autres nations voisines, vint assiéger la ville de Sozopétra[2] dans la marche djazîréenne, la prit d'assaut, tua la population ou la réduisit en esclavage, et attaqua ensuite la ville de Mélitène[3]. La terreur se répandit partout, les mosquées et les maisons retentirent de cris de détresse. C'est alors qu'Ibrâhîm ibn al-Mahdî, se présentant devant al-Mu'tasim, lui récita un long poème dans lequel il décrivait ces désastres et l'appelait au secours de ses sujets et à la guerre sainte. En voici un passage:

Ô Dieu jaloux, tu as vu tout cela, venge donc ces femmes et [punis] les forfaits dont elles sont victimes:

Il se peut que les hommes aient trouvé dans la mort le châtiment de leurs fautes, mais que dire de leurs pauvres enfants, qui périssent égorgés?

Ibrâhîm est le premier qui ait employé, en poésie, l'expression "ô Dieu jaloux".

§ 2817. — Al-Mu'tasim se mit aussitôt en campagne et partit vêtu d'une *durrâ'a* en laine blanche et [VII, 135] coiffé du turban des *ghâzîs*; il vint camper sur

---

1 Ou Utrundja (cf. Ṭabarī, III, 1300).
2 Zibaṭra.
3 Malaṭya.

la rive occidentale du Tigre, le lundi[1] 2 djumâdà I 223/14 décembre 847. Les enseignes furent déployées sur le pont [de Bagdad], et la levée en masse, avec ordre de rejoindre le calife, fut proclamée dans les grandes villes. De tous les points de l'empire musulman accoururent les troupes régulières et les volontaires. L'avant-garde fut donnée à Ashnâs at-Turkî suivi de Muhammad b. Ibrâhîm; l'aile droite, à Aytâkh at-Turkî; l'aile gauche, à Dja'far b. Dînâr al-Khayyât[2]; l'arrière-garde, à Bughâ l'aîné, suivi de Dînâr b. 'Abd Allâh, et le centre à 'Udjayf. Le calife, passant par les marches syriennes, entra par la passe d'as-Salâma, al-Afshîn par la passe d'al-Hadath[3], et le reste de l'armée, par les autres passages. Le chiffre de cette armée était immense, et il n'a pu être évalué avec certitude; les opinions varient en plus ou en moins: le calcul le plus élevé porte à cinq cent mille hommes, le calcul le plus faible à deux cent mille.

§ **2818.** — Le roi [VII, 136] de Byzance attaqua al-Afshîn, mais il fut repoussé et mis en fuite; il perdit la plupart de ses patrices et ses principaux officiers, et ne dut la vie qu'à la protection d'un néo-Chrétien, nommé Nusayr[4], aidé de quelques-uns de ses compagnons. D'ailleurs al-Afshîn négligea l'occasion qui s'offrit à lui, ce jour-là, de prendre son ennemi fugitif: « C'est un roi, dit-il, et les rois se doivent sauvegarder mutuellement ». Al-Mu'tasim s'empara de plusieurs places fortes, puis il assiégea Amorium (Ammûriyya), dont Dieu lui ouvrit les portes. Un patrice nommé Léon (Lâwî) vint lui-même lui livrer cette place; Aetius[5], patrice qui commandait en chef, fut fait prisonnier, et trente mille hommes furent tués. Al-Mu'tasim livra la ville au pillage et à l'incendie pendant les quatre jours qu'il y demeura; il voulut ensuite marcher sur Constantinople, en occuper le détroit [des Dardanelles] et aviser aux moyens de prendre cette capitale par terre et par mer; mais une [nouvelle] inquiétante le força de renoncer à ce projet: al-'Abbâs ibn al-Ma'mûn venait d'être salué [VII, 137] calife par un certain parti, et il entretenait une correspondance avec l'empereur de Byzance. Al-Mu'tasim se hâta de revenir sur ses pas et fit emprisonner al-'Abbâs et ses partisans. Ce fils d'al-Ma'mûn mourut pendant cette même année.

§ **2819.** — En 225/839-840, al-Mâzyâr b. Qârin b. Bandâr Hurmus, chef de la contrée montagneuse du Tabaristân, fut conduit à Sâmarrâ. Ce chef, qu'al-Ma'mûn avait comblé de faveurs, se révolta sous le règne d'al-Mu'tasim; fier du nombre de ses troupes et de leur force, il refusa d'obéir au calife, qui lui avait écrit de se rendre à la cour. Al-Mu'tasim chargea donc 'Abd Allâh b. Tâhir de le combattre, et 'Abd Allâh

---

1 C'était un mercredi.
2 al-Khayyâṭ.
3 darb al-Ḥadath.
4 Nuṣayr.
5 Yâṭis.

fit marcher contre lui son oncle paternel al-Hasan b. al-Husayn b. Mus'ab. Ce général, partant de Nichapour, pénétra jusqu'à as-Sâriya, ville du Tabaristân, après avoir livré plusieurs batailles à al-Mâzyâr; enfin, ayant été informé par ses espions que Muhammad b. Qârin — c'est-à-dire al-Mâzyâr — était allé à la chasse avec peu de monde, il le surprit, l'attaqua hardiment et le [VII, 138] fit prisonnier.

§ **2820.** — Quand il fut amené à Sâmarrâ, al-Mâzyâr déclara qu'il avait été poussé à la révolte et à la rébellion par al-Afshîn, dans l'intérêt de leur religion commune et de la croyance qui les attachait l'un et l'autre aux doctrines du dualisme et du mazdéisme. Al-Afshîn avait été arrêté un jour avant l'arrivée d'al-Mâzyâr, sur la dénonciation de son secrétaire, un certain Sâbûr. Al-Mâzyâr mourut sous le fouet après avoir été promené par la ville, et son cadavre fut pendu au gibet à côté de celui de Bâbak. Al-Mu'tasim, à qui al-Mâzyâr avait promis des trésors s'il consentait à le laisser vivre, les refusa et cita à propos ce vers:

Les lions, hôtes des fourrés épais, veulent, au jour du combat, leur ennemi même et non pas ses dépouilles.

§ **2821.** — Le gibet d'al-Mâzyâr s'était peu à peu incliné du côté de celui de Bâbak, de sorte que les deux corps s'étaient rapprochés; en outre, le cadavre d'Aetius, patrice d'Amorium, accroché au même endroit, s'inclina vers les [VII, 139] deux autres, par suite d'une déviation de la potence; cette circonstance inspira les vers que voici à Abû Tammâm Habîb b. Aws[1]:

45.— Les angoisses de mon cœur ont cessé lorsque Bâbak est devenu le voisin de Mâzyâr[2].

46.— Et son second dans le vide; mais il n'eût pas été le second « quand ils étaient deux dans la caverne»[3].

47.— On dirait qu'ils se penchent ensemble pour recueillir un secret de la bouche d'Aetius.

§ **2822.** — Al-Afshîn mourut dans sa prison, après avoir été confronté avec al-Mâzyâr, qui déposa contre lui; son cadavre fut ensuite pendu au Bâb al-'Âmma. Les idoles qui, dit-on, lui avaient été envoyées, furent jetées devant le cadavre, puis on y mit le feu, et tous ces vestiges périrent en même temps dans les flammes.

§ **2823.** — En 226/840-841, mourut Abû Dulaf al-Qâsim b. 'Îsà al-'Idjlî, le *sayyid* de sa famille, le chef de la tribu de 'Idjil et [VII, 140] d'autres branches de

---

1 Voir *Dīwān*, 362.

2 On a écrit Māzyār, mais, dans ce vers d'Abū Tammām, il convient de lire Māziyyār.

3 Allusion à Coran, IX, 40.

Rabî'a; poète distingué, guerrier dévoué aux siens, funeste à ses ennemis, il disait [de lui-même]:

Au jour [du combat], monté sur un cheval généreux, on me voit inspirant l'épouvante aux montagnes immobiles,

Et au jour du plaisir, agitant une coupe de vin, tandis qu'une branche de myrte est posée sur mon oreille.

§ **2824.** — On raconte qu'il asséna un coup de lance si vigoureux à un cavalier, que le fer, traversant le corps de celui-ci, alla percer un autre cavalier placé derrière le premier et les tua tous les deux. Bakr b. al-Nattâh[1] dit à ce sujet dans une de ses poésies:

On disait, lorsque au milieu de la mêlée il enfila deux cavaliers d'un seul coup sans paraître fatigué:

« N'en soyez pas surpris; si sa lance était longue d'un mille, elle enfilerait les cavaliers sur tout son parcours ».

§ **2825.** — 'Îsà b. Abî Dulaf raconte que son frère Dulaf, [VII, 141] à cause de qui leur père avait reçu la *kunya* d'Abû Dulaf, critiquait et dépréciait 'Alî b. Abî Tâlib ainsi que ses partisans, qu'il traitait d'ignorants. Étant un jour dans le salon de son père et en l'absence de celui-ci, il tint le propos suivant: « Ces Shî'ites prétendent que pour critiquer 'Alî il faut être un bâtard; or vous savez si l'*amîr* » (il parlait de son propre père) est jaloux et s'il souffre la moindre médisance sur le compte de ses » femmes; eh bien, je déclare que j'exècre 'Alî ». 'Îsà poursuit ainsi son récit: Au même instant [notre père] Abû Dulaf se montra et nous nous levâmes devant lui. — « J'ai entendu, nous dit-il, les paroles de » Dulaf, la tradition [qu'il raillait] ne peut être démentie, et son autorité ne souffre aucune » contradiction. Je jure que cet enfant est le fruit d'une union illégitime et impure. Apprenez que ma » sœur m'envoya, pendant que j'étais malade, une esclave pour laquelle j'avais de l'inclination; je ne pus » réprimer mes désirs, quoiqu'elle fût en état de menstruation, et je la rendis mère de cet enfant. Plus » tard, ma sœur me fit don de cette esclave, lorsque sa grossesse [VII, 142] devint apparente ».

§ **2826.** — L'inimitié, la haine fanatique que les préférences d'Abû Dulaf pour le Shî'isme et son penchant pour 'Alî avaient inspirées à Dulaf devinrent si véhémentes qu'il alla jusqu'à maudire la mémoire de son père. Ce fait est affirmé par Muhammad b. 'Alî al-Qûhistânî[2] qui rapporte en ces termes le propre récit de Dulaf: Quand mon père mourut, je rêvai qu'un inconnu se présentait devant moi et me disait: « l'*amîr* t'appelle ». Je le suivis; il m'introduisit dans une maison déserte et d'un aspect désolé; il me fit gravir plusieurs marches, puis il me conduisit dans une chambre haute dont les murailles portaient des traces de feu et dont le sol était jonché de cendres: un homme entièrement nu s'y tenait accroupi, la tête appuyée sur ses genoux. — « Dulaf? fit-il comme pour me demander mon » nom. — Dulaf », répondis-je. Il continua ainsi:

Si, une fois morts, nous étions oubliés, la mort serait le repos pour tout ce qui a vécu;

Mais à la mort succède la résurrection, et nous avons ensuite à répondre de toutes [nos œuvres].

---

1 an-Naṭṭāḥ.

2 Non identifié.

[VII, 143] Et il ajouta: « M'as-tu compris? — Oui, répondis-je, et je m'éveillai ».

§ **2827.** — Sous le califat d'al-Mu'tasim, en 224/838-839, moururent plusieurs traditionnistes et célèbres rapporteurs de *hadîth*: 'Amr b. Marzûq al-Bâhilî al-Basrî; — Abû n-Nu'mân 'Ârim, c'est-à-dire Muhammad b. al-Fadl as-Sadûsî; — Abû Ayyûb Sulaymân b. Harb al-Wâshihî[1] al-Basrî (des Azd); — Sa'îd b. Abî Maryam al-Hakam al-Misrî; — Ahmad b. 'Abd Allâh al-Ghudânî; — Sulaymân ash-Shâdhkûnî; — 'Alî al-Madanî.

§ **2828.** — En 227/842-843: Bishr al-Hâfi[2], décédé à Bagdad; il était originaire de Merv; — Abû l-Walîd Hishâm b. 'Abd al-Malik at-Tayâlisî[3], décédé à Bassora, à 93 ans; — 'Abd Allâh b. 'Abd al-Wahhâb al-Djumahî[4]; — Ibrâhîm b. Bashshâr ar-Ramâdî. On place aussi à cette date la mort de Muhammad b. Kathîr al-'Abdî, mais la vérité est qu'il mourut en 223/837-838.

§ **2829.** — [VII, 144] Al-Mu'tasim mourut dans son château nommé al-Khâqânî, sur le Tigre, le jeudi 18 rabî' I 227/5 janvier 842 et, dit-on, dans la deuxième heure de la nuit; il était âgé de quarante-huit ans, ou, selon d'autres, de quarante-six, comme nous l'avons indiqué au début de ce chapitre[5]. Il était né au Khuld, à Bagdad, dans le huitième mois de l'année 180/octobre 796; il fut le huitième calife ['abbâside], le huitième descendant d'al-'Abbâs, et laissa en mourant huit fils et huit filles.

§ **2830.** — Le règne intéressant d'al-Mu'tasim, la part qu'il prit à la conquête d'Amorium, les combats qu'il livra avant d'être nommé calife, à l'époque de ses missions en Syrie, en Égypte, etc., la suite de son histoire après son avènement, les belles actions et les traits de vertu de ce prince racontés par le cadi Ahmad b. Abî Du'âd et par Ya'qûb b. Ishâq al-Kindî dans différents passages de son épître [VII, 145] intitulée *Routes des mérites*[6], tous ces détails, en un mot, se trouvent dans nos *Akhbâr az-zamân* et dans notre *Livre Moyen*. Ce que nous avons raconté ici n'est qu'un aperçu, un index de nos ouvrages précédents, destiné à donner le goût d'étudier des événements déjà anciens. En Dieu est notre appui!

---

1 al-Wāshiḥī.
2 al-Ḥāfī.
3 aṭ-Ṭayālisī.
4 al-Djumaḥī.
5 Voir *supra*, § 2786.
6 *Subul al-Faḍā'il*.

CHAPITRE CXVI

CALIFAT D'AL-WÂTHIQ BI-LLÂH

§ 2831. — Hârûn b. Muhammad b. Hârûn al-Wâthiq bi-llâh, dont la *kunya* était Abû Dja'far et dont la mère était une esclave byzantine du nom de Qarâtîs[1], fut proclamé calife le jour même de la mort d'al-Mu'tasim, le jeudi 18 rabî' I 227/5 janvier 842; il était âgé alors de trente et un ans et neuf mois. Il mourut à Sâmarrâ, à l'âge de trente-sept ans et six mois, après un [VII, 146] règne de cinq ans, neuf mois et treize jours. On dit aussi qu'il mourut le mercredi[2] 24 dhû l-hidjdja 232/11 août 847 à l'âge de trente-quatre ans; son vizir était Muhammad b. 'Abd al-Malik [az-Zayyât], comme nous l'avons déjà dit[3] dans le chapitre consacré à al-Mu'tasim. Les chroniques présentent de notables différences de plus ou moins, relativement à l'âge et au règne des califes.

APERÇU DE SON HISTOIRE ET DE SA VIE
PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS DE SON TEMPS

§ 2832. — Al-Wâthiq était grand mangeur et grand buveur, large dans ses bienfaits, plein de bienveillance pour sa famille et de sollicitude pour ses sujets. Il suivait, en matière de foi, les doctrines de son père et de son oncle relativement à la justice [divine]. Entièrement dominé par Ahmad b. Abî Du'âd et par Muhammad b. 'Abd al-Malik az-Zayyât, il ne prenait aucune décision sans les consulter, et ne [VII, 147] trouvait rien à redire à leurs points de vue; en un mot, il les investit de toute l'autorité et leur abandonna le gouvernement.

§ 2833. — Le fait suivant est raconté par Abû Tammâm Habîb b. Aws at-Tâ'î[4] al-Djâsimî - du nom de Djâsim, village du ressort de Damas, entre cette ville et la

---

1 Qarâṭîs.
2 Le 24 dhû l-ḥidjdja était un jeudi.
3 Voir *supra*, § 2787.
4 aṭ-Ṭâ'î.

province du Jourdain; cette localité, située dans une région appelée al-Djawlân et aussi Djâsim, est à quelques milles d'al-Djâbiya et du territoire de Nawâ nommé Pâturages de Job (Marâ'î Ayyûb)[1]. — Je me rendais à Sâmarrâ, [raconte Abû Tammâm], dans les premiers jours du règne d'al-Wâthiq; aux abords de cette ville, je rencontrai un Bédouin, j'eus l'idée de l'interroger sur l'armée du calife et je lui demandai: « Bédouin, quelle est ta tribu? — Les Banû 'Âmir, répondit-il. — Que sais-tu » de l'armée du Commandeur des Croyants? — Celui qui connaît le monde le » subjugue[2]. — Quelle est ton opinion sur le Commandeur des Croyants? — Il met sa » confiance en Dieu et Dieu lui suffit: [VII, 148] il a vaincu la révolte et brisé ses » ennemis; juste envers ses sujets, il hait ceux qui font le mal. — Que penses-tu » d'Ahmad b. Abî Du'âd? — Un roc qu'on n'ose gravir, une montagne inaccessible. » C'est en vain qu'on aiguise les poignards, qu'on tend lacs et filets sur sa route; » lorsqu'on le croit perdu, il s'élance avec l'impétuosité du loup ou se glisse » furtivement comme le lézard. — Que dis-tu de Muhammad b. 'Abd al-Malik az- » Zayyât? — Sa méchanceté enveloppe le voisin, comme sa rigueur atteint l'absent; » chaque jour tombe une de ses victimes, que ni la dent ni la griffe ne semblent » avoir déchirée ».

§ **2834.** — « Et 'Amr b. Faradj? — Un gros homme, vorace et qui aime la vue » du sang; on le place en guise de bouclier dans la mêlée. — Quelle opinion as-tu » d'al-Fadl b. Marwân? — Celui-là est un déterré; il ne compte plus parmi les » vivants, et il est muet comme la tombe. — Et Abû l-Wazîr, qu'en dis-tu? — On le » prendrait pour le fameux bélier des *zindîq*s. Vois-tu, si le calife l'oublie, il mène » vie joyeuse et plantureuse; [VII, 149] s'il le pousse en avant, il trouve la pluie » féconde et les gras pâturages. — Quelle opinion as-tu d'Ahmad b. al-Khasîb[3]? — » Pour celui-là, il mange comme un glouton et fiente, avec peine, comme un oiseau. » — Et son frère Ibrâhîm? — "[Ces divinités][4] mortes et non pas vivantes, elles ne » savent quand elles seront ressuscitées". — Que dis-tu d'Ahmad b. Isrâ'îl? — Que » Dieu le récompense! Quel homme bon et patient! il s'est fait de la patience un » manteau et de la générosité un vêtement intérieur. — Que penses-tu de Sulaymân » b. Wahb? — C'est l'homme du gouvernement et la parure du Divan. — De son frère » al-Hasan? — [C'était] un rameau verdoyant planté dans le sol de la générosité; » quand il s'est couvert de feuillage, ils l'ont coupé ».

---

1 Toponyme non identifié.

2 Maydânî, II, 54-55, indique les deux sens de ce proverbe employé pour faire l'éloge de la science et, d'autre part, pour indiquer que le succès attend ceux qui entreprennent une action en connaissance de cause.

3 al-Khaṣîb [al-Djardjarâ'î].

4 Coran, XVI, 21-2.

§ 2835. — « Quelle opinion as-tu d'Ibrâhîm b. Rabâh[1]? — C'est un homme que » sa générosité a enchaîné et que sa bienfaisance a trahi, mais ses prières ne le » trahiront pas, son Dieu ne le trompera pas, et le calife, son maître, ne sera point » injuste [VII, 150] envers lui. — Que dis-tu de Nadjâh[2] b. Salâma? — Que Dieu le » récompense. Comme il sait poursuivre l'objet de sa haine et atteindre sa vengeance! » C'est une flamme qui brille. La familiarité que lui témoigne le calife a tari les » bienfaits et déchaîné les vengeances. — Bédouin, lui dis-je alors, où est ta » demeure? Je veux aller te voir. — Que Dieu te pardonne! répondit-il, de demeure, » je n'en ai pas, je m'enveloppe de ma tunique, le jour, et de mon manteau, la nuit; » partout où le sommeil me surprend, je dors. — As-tu à te louer de ces troupes? — » Je ne m'abaisse pas jusqu'à solliciter leur générosité, je ne remercie pas ceux qui » me donnent, je ne blâme point ceux qui me repoussent. N'as-tu pas entendu ce » Tâ'î lorsqu'il disait:

Je ne fais pas la différence (et rien ne vaut la franchise) si tu protèges mon honneur ou si tu épargnes mon sang.

» — C'est moi qui ai dit cela, m'écriai-je. — Quoi, tu serais at-Tâ'î? — Oui, vraiment. » — Que ton père soit au nombre des élus! reprit-il; alors tu es aussi l'auteur de ce » vers:

[VII, 151] *Les bienfaits de ta main, (et peu m'importe) qu'elle soit généreuse ou avare, ne me consoleraient pas de l'injure que tu fais à mon honneur.*

» — C'est moi, répondis-je. — Eh bien, répliqua le Bédouin, tu es le plus grand poète » de ton siècle ».

§ 2836. — Je le ramenai avec moi chez Ibn Abî Du'âd, auquel je racontai cette aventure; ce ministre le présenta à al-Wâthiq qui, non content de gratifier cet homme de mille dinars, lui fit donner aussi, par ses secrétaires et ses officiers, une somme qui l'enrichit, lui et ses héritiers. L'anecdote précédente provient d'Abû Tammâm. Si elle est authentique, et je ne le crois pas, elle fait honneur au talent descriptif du Bédouin; si elle a été fabriquée par Abû Tammâm et attribuée par lui à ce nomade, le style n'en est que médiocrement réussi et l'on pouvait attendre mieux de son talent.

§ 2837. — Abû Tammâm mourut à Mossoul en 228/842-843; il eut quelques écarts de conduite et un certain déréglement de mœurs qui l'amenèrent à négliger ses

---

1 Rabāḥ.
2 Nadjāḥ.

devoirs religieux, plutôt par libertinage que par incrédulité.

§ **2838.** — 'Abd Allâh [b. al-Husayn] [VII, 152] b. Sa'd al-Kâtib et Ibn Abî l-Azhar tiennent du grammairien Muhammad b. Yazîd al-Mubarrad le fait suivant que raconte al-Hasan b. Radjâ': Abû Tammâm vint me trouver pendant mon séjour en Perse et demeura longtemps chez moi. Il me revint de différents côtés qu'il ne faisait pas la prière; je chargeai donc quelqu'un de l'observer et de le surveiller aux heures canoniques, et je trouvai que cette information était exacte. Comme je censurais sévèrement sa conduite, il me répondit: « Crois-tu qu'après être accouru de Bagdad jusque chez toi, après avoir » supporté les fatigues de cette longue route, je négligerais quelques génuflexions faciles, si je croyais » qu'une récompense est réservée à qui les accomplit et une peine à qui les néglige? ». J'eus envie de le tuer, ajoute le narrateur et je ne renonçai à ce projet que dans la crainte qu'on ne l'attribuât à un autre mobile .

§ **2839.** — Al-Mubarrad fait à ce propos les réflexions suivantes: « C'est pourtant le même poète » qui a dit[1]:

[VII, 153] *De tous les hommes, le plus astreint au paiement de sa dette est celui qui doit à Dieu.*

« Quelle différence entre cette parole et le fait cité plus haut! Abû Tammâm a donné naissance à deux » partis diamétralement opposés: l'un, celui de ses fanatiques, lui accorde plus qu'il ne lui est dû, » l'exalte au-dessus de son mérite et estime sa poésie supérieure à toute autre. Le parti opposé dédaigne » et repousse ce poète, lui dénie tout mérite, critique ce qu'il y a de meilleur chez lui et dénigre les » thèmes les plus originaux qu'il a été le premier et le seul à aborder ».

§ **2840.** — 'Abd Allâh b. al-Husayn b. Sa'd rapporte qu'al-Mubarrad lui a fait le récit suivant. Al-Mubarrad se trouvait dans le salon du cadi Abû Ishâq Ismâ'îl b. Ishâq avec plusieurs personnages dont il cite les noms, et entre autres al-Hârithî contre lequel 'Alî b. Djahm as-Sâmî a composé ce vers[2]:

C'est toujours pour annoncer une catastrophe qu'on voit apparaître al-Hârithî ou une comète.

[VII, 154] (Ce vers n'est cité qu'en passant, car c'est d'Abû Tammâm et de sa poésie que nous avons été amené à parler). Al-Hârithî cita une plainte en vers fort remarquable de ce poète; mais al-Mubarrad n'osa pas le prier de la redire ou de la lui dicter, par respect pour le cadi. Ibn Sa'd poursuit ainsi sa narration: J'appris à al-Mubarrad que je savais ces mêmes vers par cœur, et les lui récitai; il les loua fort et me les fit répéter jusqu'à ce qu'ils fussent gravés dans sa mémoire. Ce sont les suivants[3]:

1 — Que ma vie soit ta rançon! 'Abd Allâh est chez moi après une longue et lointaine absence!

2 — Il est entouré de nobles jeunes gens qui s'acquittent des devoirs d'une amitié sincère.

7 — Je les appelle en comptant sur toi[4], car tu es de ceux dont j'invoque [le secours] dans les circonstances pénibles.

---

1 *Dīwān* d'Abū Tammām, éd. Mūṣallī, 258.
2 Voir *Dīwān*, 113.
3 Voir *Dīwān* (éd. Qūzmā), 284-5.
4 Il s'adresse à al-Ḥasan b. Wahb.

§ **2841.** — Je demandai à al-Mubarrad [ajoute Ibn Sa'd] quel était le meilleur poète d'Abû Tammâm ou d'al-Buhturî[1]. — Voici sa réponse: « Abû Tammâm se distingue par des inventions » gracieuses et des pensées délicates; là où il est excellent, il [VII, 155] l'emporte sur al-Buhturî et sur » tous ceux qui l'ont précédé parmi les modernes. Mais la poésie d'al-Buhturî est d'un ton plus soutenu » et plus égal; ce poète composait une *qasîda* tout entière sans laisser la moindre prise au blâme ni aux » sévérités de la critique, tandis qu'Abû Tammâm, après avoir trouvé un vers d'une beauté rare, le fait » suivre d'un vers banal. Je ne saurais mieux le comparer qu'au plongeur qui retire du fond de la mer » perles et fucus et les enfile en un même collier. Si Abû Tammâm n'était coupable, comme beaucoup » d'autres poètes, d'aimer ses productions en avare, il faudrait éliminer de ses poésies, quelque » nombreuses que soient les pièces de valeur, tout ce qui choque le goût, et il resterait le plus grand » parmi les poètes de sa classe ». Cette appréciation [poursuit Ibn Sa'd] m'engagea à lire les œuvres d'Abû Tammâm sous la direction d'al-Mubarrad; après avoir supprimé les passages fautifs et tout ce qui était répréhensible, en ne laissant que le bon, je trouvai que les vers devenus classiques et cités non seulement par les gens lettrés, mais même par le peuple, s'élevaient à cent cinquante; je [VII, 156] ne connais pas de poète du paganisme ou de l'Islam dont on cite dans la conversation un pareil nombre de vers. Al-Mubarrad ajoutait qu'al-Buhturî avait mis le sceau à la [grande] poésie, et il me récita ces deux vers qui, disait-il, s'ils étaient insérés dans les œuvres de Zuhayr, passeraient pour lui appartenir[2]:

L'emportement de l'insensé, si excessif qu'il soit, n'agit pas contre toi avec plus d'efficacité que la longanimité[3] du sage.

Quand tu as irrité un bienfaiteur généreux, il peut commettre contre toi quelque action blâmable.

§ **2842.** — Ibn Sa'd ajoute: Au nombre des vers d'al-Buhturî cités dans cet entretien, que Muhammad b. Yazîd plaçait au-dessus de ceux des poètes ses émules, sont les suivants à l'adresse des deux fils de Sâ'id[4] b. Makhlad[5]:

Quand tu vois les nuages [de la générosité] des deux fils de Sâ'id, des signes analogues t'annoncent celle des deux fils de Makhlad;

Comme ces deux étoiles de la petite Ourse que l'œil observe sans distinguer si l'une s'élève au-dessus de l'autre.

[VII, 157] Et ceux-ci[6]:

Qui transmettra au calife mes remerciements pour les faveurs et les bienfaits dont il m'a comblé?

Sa générosité m'a rendu généreux, et j'indique à mon tour la route de la munificence, comme il me l'a indiquée.

Ses mains ont enrichi les miennes, sa bonté m'a dépouillé de mon avarice, mais en me faisant riche, il m'appauvrit;

Car, assuré de sa part d'un prompt remplacement, j'ai déjà donné ce qu'il m'a offert.

---

1 al-Buḥturī.
2 *Dīwān* de Buḥturī, éd. Beyrouth, 662.
3 Var.: « la haine ».
4 Ṣā'id.
5 *Dīwān*, I, 172.
6 *Dīwān*, I, 25-6.

Et cet autre passage[1]:

J'aurais préféré, quand tu m'as rencontré, qu'un glaive brillât sur ma tête plutôt que des cheveux blancs.

Ainsi que ces vers[2]:

Humble par ta modestie et grand par ton mérite, ton sort est de descendre et de monter,
Comme le soleil qui, en s'élevant, s'éloigne, tandis que ses rayons lumineux se rapprochent.

§ **2843.** — [VII, 158] Et ceux-ci en l'honneur d'al-Fath[3] b. Khâqân qui était descendu [dans une fosse] et avait tué un lion[4]:

Tu lèves ton sabre sur lui, et ta résolution ne fléchit pas; ton bras ne tremble pas; la pointe du sabre ne s'émousse point.

[Le lion] refuse le combat parce que tu déjoues sa férocité; il résiste parce qu'il ne sait comment t'éviter.

Et lorsque ton bras s'unit à ta majesté pour le frapper, rien ne s'offre plus aux coups de ton sabre (c'est-à-dire que le lion est déjà anéanti).

Et celui-ci:

Les caprices de la fortune ont ruiné mon commerce à ce point que j'ai mis ma jeunesse en gage pour mes vieux jours.

Cet autre passage adressé à al-Muntasir[5]:

En vérité 'Alī tient à vous de plus près; et sa main vous paraît plus pure que celle de 'Umar;

A chacun son mérite; mais, au jour du marché aux chevaux les balzanes valent moins que les pelotes en tête.

§ **2844.** — [VII, 159] Ce vers:

Les belles me reprochent d'avoir les cheveux blancs: à qui devrai-je de jouir de ma vieillesse?

Après lequel, rappelant la rupture de la paix dans sa propre tribu, il continue en ces termes[6]:

Aux jours de concorde, ils avaient raccommodé ces blessures et ces cicatrices.

Mais fermer une plaie que la gangrène ronge, c'est, pour le médecin, faire preuve de négligence.

La flèche bien lancée fait plus de plaisir à l'archer que celle qui atteint le but.

Enfin les vers que voici:

Ce n'est pas al-Fadl b. Khâqân qui refuse ses bienfaits, mais les destins les accordent ou les

---

1 *Dīwān*, I, 48-50.
2 *Dīwān*, I, 147.
3 al-Fatḥ.
4 *Dīwān*, éd. Beyrouth, 84.
5 al-Muntaṣir; *Dīwān*, éd. Beyrouth, 101.
6 *Dīwān*, éd. Beyrouth, 84, 390.

suppriment à leur gré.

Sa bonté est un nuage bienfaisant qui a passé sur moi sans m'atteindre; sa munificence est une mer immense qui s'est éloignée de moi.

Comme la lune, il éclaire le monde de l'orient à l'occident, mais le lieu où se pose mon pied est noir et ténébreux.

[VII, 160] *Puis-je accuser sa générosité lorsqu'elle s'étend sur le genre humain? Et qui ne serait blâmable d'accuser la pluie?*

§ **2845.** — Voici ce que rapporte Muhammad b. Abî l-Azhar: Malgré sa science distinguée, son esprit cultivé et ses talents, Ibrâhîm b. al-Mudabbir avait une opinion défavorable d'Abû Tammâm et jurait que ce poète n'avait jamais rien composé de bon. Je lui demandai un jour ce qu'il pensait de l'auteur de ces vers[1]:

12.— La vieillesse a tracé des sillons dans les boucles de mes tempes et par là ouvert à la mort un chemin spacieux jusqu'à mon âme.

13.— [Ces cheveux blancs] sont un visiteur qu'on évite, un compagnon détesté, un ami haï, un objet neuf [qui paraît] rapiécé.

14.— La vieillesse peut paraître briller d'une blancheur éclatante, au fond du cœur, c'est le noir le plus profond.

15.— Et pourtant, bon gré, mal gré, nous devons l'accepter; un nez fait encore partie du visage, même s'il est mutilé.

Et ceux-ci:

[VII, 161] *Si tu cherches à atteindre le but en évitant 'Amr, il t'abuse jusqu'à ce que tu n'aies plus d'issue;*

Et tu es comme un sabre qui rencontre un obstacle, le brise, puis fléchit et tombe brisé en morceaux.

§ **2846.** — Que dis-tu de l'auteur de ce vers[2]:

C'est une gloire supérieure à celle des plus grands, mais la véritable gloire est dans une action généreuse.

Et de celui-ci[3]:

Tandis que les autres recherchent la puissance sans les bienfaits, tu mets ta gloire à faire le bien.

Et des vers suivants[4]:

Tu répands sur moi les dignités et les richesses. Je ne t'ai jamais rencontré qu'intercédant en ma faveur ou me donnant,

Et tu deviens à ton gré ou la corde qui sert à puiser ou le puits lui-même.

---

1 Voir *Dīwān*, éd. Qūzmā, 431.
2 *Dīwān*, éd. Mūṣallī, 259.
3 *Dīwān*, éd. Mūṣallī, 223.
4 *Dīwān*, éd. Qūzmā, 95; vers adressés à Abū Sa'īd Muḥammad b. Yūsuf ath-Thaghrī.

Qui est aussi l'auteur de ces vers[1]:

[VII, 162] *18 — Ils plient devant ta puissance car elle est pour eux comme la mort qui arrive d'un pas rapide et assuré:*

23.— Craignant ta vengeance, leur marche est un glissement furtif, leur appel un signe, leurs paroles un murmure.

58.— Grâce à toi, nos journées brillent comme des sabres[2] et nos nuits sont aussi éclatantes [de lumière] que l'aurore.

59.— Tes solliciteurs peuvent faire des largesses, et tes visiteurs reçoivent aussi, chez toi, des visiteurs.

Et du vers que voici:

Si tu descends dans une plaine qui a su te plaire, nous n'irons pas camper sur les hauteurs.

§ 2847. — Il semblait, ajoute Ibn Abî l-Azhar, que j'avais attisé la colère d'Ibn al-Mudabbir contre Abû Tammâm, car il se répandit en invectives et en malédictions. contre ce poète. Puisque tu agis ainsi, lui dis-je, écoute le récit que m'a fait un certain Abû 'Amr ibn al-Hasan ar-Râwiya at-Tûsî[3]. Son père l'avait envoyé chez Abû 'Abd Allâh ibn al-A'râbî pour étudier sous sa direction le *dîwân* des Hudhaylites. On [VII, 163] vint à parler des poèmes du mètre *radjaz*, raconte Abû 'Amr, et je récitai à Ibn al-A'râbî une de ces pièces composées par Abû Tammâm, sans toutefois lui en nommer l'auteur; c'est la suivante[4]:

Plus d'un censeur auquel je reproche sa critique croit, dans sa sottise, que je suis un ignorant.

L'homme n'est jamais mieux trompé que par lui-même. Qui donc sera un jour entièrement ton frère?..

Je suis revêtu d'une étoffe neuve, laisse-moi l'user... Roi par sa fierté et son rang illustre,

Homme du peuple par son langage et sa conduite, je lui ai prodigué mes louanges, comptant sur ses largesses.

Mais il a tranché le fil de l'espérance qui me rattachait à lui, après m'avoir captivé par ses vaines promesses.

Puis il est venu s'excuser de son erreur, le cou tendu vers des éloges dont il ne peut plus se passer.

Sérieux ou folâtre, il me regarde de l'air d'un prisonnier captif dans les anneaux de sa chaîne;

Et quand je vais lui adresser des reproches, il s'étonne que son avarice excite ma surprise...

[VII, 164] *Objet unique, toi qui te distingues par ta justice, je t'ai donné la richesse (en te louant), ne la dédaigne pas.*

A quoi bon le fourreau sans la lame, et la louange lorsqu'elle ne va pas à celui qui en est digne?

§ 2848. — Ibn al-A'râbî ordonna à son fils d'écrire ces vers et il les copia sur la couverture d'un de ses livres. « Que ma vie soit la rançon de la tienne! lui dis-je, ils sont d'Abû Tammâm. —

---

1 *Dīwān*, éd. Qūzmā, 345; vers adressés au même personnage.

2 Text.: « Leurs extrémités sont fourbies ».

3 Non identifié; var.: Abū 'Amr ibn Abī l-Ḥusayn aṭ-Ṭūsī.

4 Cette pièce serait adressée à Ṣāliḥ b. 'Abd Allāh al-Qurashī.

» Déchire-les! » dit-il à son fils, et la copie fut mise en morceaux. Tout savant qu'était Ibn al-Mudabbir, sa conduite fut répréhensible en cette occasion, car on ne doit jamais dénigrer le mérite en quelque lieu qu'il se trouve, chez un ennemi ou chez un ami, et il faut accepter un service aussi bien des petits que des grands. La tradition a conservé les paroles suivantes du Commandeur des Croyants 'Alî: « La science » est la brebis égarée du vrai croyant; reprends ta brebis, même chez les infidèles ». On attribue la sentence que voici à Buzurdjmihr, fils de Bakhtakân, l'un des principaux sages de la Perse, dont nous avons parlé précédemment[1] en racontant l'histoire de la dynastie de Sâsân, rois de la seconde époque. [VII, 165] « J'ai recueilli, disait-il, ce qu'il y a de meilleur partout où je l'ai trouvé, même chez le » chien, le chat, le porc et le corbeau. — Qu'as-tu pris au chien? lui demanda-t-on. — Sa familiarité et » la vigilance avec laquelle il défend son maître. — Qu'as-tu pris au corbeau? — Son extrême prudence. » — Et au porc? — L'empressement avec lequel il pourvoit à ses besoins. — Et au chat? — Sa voix » caressante et ses cajoleries quand il veut obtenir quelque chose ».

§ **2849.** — On ne peut donc critiquer des vers comme ceux-ci, qui charment le cœur, émeuvent l'âme, flattent l'oreille et aiguisent l'esprit, des vers dont l'auteur, de l'aveu de tout homme bien doué, impartial et instruit, a atteint les limites du beau et le dernier terme de la perfection, on ne peut, dis-je, les critiquer, à moins d'être plein de soi-même et de faire tort à son propre savoir et à son goût. Ibn 'Abbâs, ainsi que la tradition nous l'enseigne, disait de la passion: « C'est une divinité qu'on adore », et il appuyait [VII, 166] cette sentence sur ce passage du livre de Dieu[2]: « Que penses-tu de celui qui a fait » un dieu de ses passions? ». Abû Tammâm a produit de belles poésies, des pensées délicates, et a obtenu des résultats merveilleux. Un bon juge en matière de vers, auquel on demandait son avis sur ce poète, disait: « Il semble qu'il ait recueilli tout ce qu'il y a de poésie dans le monde, et qu'il en ait choisi la » quintessence ».

§ **2850.** — Abû Tammâm est l'auteur d'un livre intitulé *Kitâb al-Hamâsa*[3] que quelques personnes dans le public nomment *Kitâb al-Khabya*. Cet ouvrage, qui est une sélection de poésies de différents auteurs, parut après sa mort. Abû Bakr as-Sûlî[4] a consacré un livre spécial à l'histoire d'Abû Tammâm, à ses poésies, à ses connaissances diverses et à ses croyances en s'appuyant, pour tracer son portrait, sur ses propres œuvres; c'est ainsi qu'il cite ce vers, où il est dit au sujet du vin[5]:

13.— Il a les traits des Djahmiyya, mais ils l'ont surnommé "l'essence des choses".

§ **2851.** — [VII, 167] La mort d'Abû Tammâm fut pleurée par les poètes et les hommes de lettres ses amis. Citons ce passage d'al-Hasan b. Wahb al-Kâtib, poète élégant qui a réussi aussi bien en prose qu'en vers:

Les nuages qui arrosent ce précieux tombeau à Mossoul gémissent douloureusement;
Quand ils passent au-dessus de cette tombe, ils répandent à larges ondées leur pluie bienfaisante.
L'éclair en soufflette les parois et la foudre les déchire;
Car la terre de ce monument recouvre un Habîb qui était pour moi un ami;

---

1 Voir *supra*, §§ 626-630, 645-646.
2 Coran, XLV, 22/23; cf. XXV, 45/43.
3 *al-Ḥamāsa*.
4 aṣ-Ṣūlī.
5 Voir *Dīwān*, 47.

Homme de cœur, poète, esprit pénétrant et cultivé, jugement solide, lumineux et fin;
Dès qu'on le voyait, sa grâce et sa bonté laissaient une impression heureuse.
Abû Tammâm at-Tâ'î, ta mort nous a plongés dans une stupeur profonde,
Car nous avons perdu en toi un maître que nous ne saurions remplacer dans le monde entier.

[VII, 168] *Tu étais pour nous comme un frère qui nous témoignait une amitié sincère, une tendresse de parent.*
Depuis que tu n'es plus, les nuits de tes amis présents et éloignés sont pleines d'amertume.
La fortune se présente à nous sous son aspect le plus laid; elle nous montre un visage chagrin, sombre et sévère.
Il est juste que tu sois mort doucement, comme il est juste que la vie pour nous n'ait plus de douceur.

§ **2852.** — Des poésies d'al-Hasan [b. Wahb] se distinguent par leur élégance et par leur inspiration élevée; en voici un fragment:

Dans l'excès de ta douleur, tes paupières ne veulent plus goûter le repos, ni les douceurs du sommeil.
Tes yeux n'ont plus droit au sommeil, depuis que ton cœur est ravi et retenu comme otage.
Tes flancs recèlent un mal mystérieux, une douleur qui, je le jure, est invisible et cachée.
Mais dois-tu chaque jour prolonger ta visite à ces demeures que tu salues tout bas, à ces traces de campement qui font couler tes larmes?
Interrogeant cette demeure sur ceux qui l'habitaient et pleurant ceux qui sont partis?
[VII, 169] *On dirait que tu n'as jamais vu, durant les jours qui ne sont plus, un amant victime de sa passion.*
Tu as été trompé par les temps heureux où ta jeunesse se parait de branches verdoyantes;
Puis elle s'est éloignée de toi comme une ombre, elle a fui comme si elle n'avait jamais existé.
La vieillesse, en lui succédant, a jeté sur ta tête un voile dont la blancheur égale celle du coton.
Tu blesses le regard des belles jeunes filles qui te trompent sans respect pour ta fidélité;
Elles s'éloignent de toi quand tu les appelles, de toi qui les charmais autrefois.
Mais tu n'as pas d'excuse, car tu es un homme intelligent et tu sais ce qui peut te sauver.

§ **2853.** — Sous le règne d'al-Wâthiq, en 230/844-845, mourut 'Alî b. al-Dja'd, *mawlà* des Banû Makhzûm et important traditionniste et transmetteur de *hadîth*s. — En 231/845-6, al-Wâthiq fit périr Ahmad b. Nasr[1] al-Khuzâ'î, lors de l'inquisition sur [la nature] du Coran.

§ **2854.** — [VII, 170] Il y avait, parmi les courtisans officiels d'al-Wâthiq, un jeune homme qui assistait aux réunions, mais se tenait debout à cause de sa jeunesse, n'étant pas encore autorisé à s'asseoir dans les rangs des personnes plus âgées; mais, comme il était spirituel, on lui permettait de prendre part à la conversation avec les autres convives, de parler de tout ce qui lui venait à l'esprit, de citer tout ce que sa mémoire lui fournissait de proverbes courants, de vers rares et de récits intéressants

[1] Naṣr.

et de répondre promptement. Al-Wâthiq, dont l'appétit et la gourmandise sont choses connues et notoires, demandait un jour à ses convives quelles friandises ils préféraient [pour s'exciter à boire]. L'un d'entre eux cita la canne à sucre; l'autre, la grenade; un troisième, la pomme; un autre, la canne à sucre arrosée d'eau de rose; un autre, rejetant tout cela au nom de la "philosophie", préférait du sel ébouillanté; celui-là choisissait des petits poissons salés afin d'avoir le gosier sec, comme le font les buveurs de *nabîdh*, et pour mieux supporter la force du vin et l'amertume des excitants à la boisson. — « Vous n'y êtes pas, répondit le » calife; et toi, jeune homme, quel est ton avis? — Je préfère le [VII, 171] » *khushkanândj musayyar*[1] », répliqua celui-ci. Cette réponse s'accordait parfaitement avec le sentiment du calife et touchait juste sa préférence secrète: « C'est bien, c'est parfait, s'écria-t-il, que Dieu t'accorde Ses bénédictions! ». Et le jeune homme fut autorisé, pour la première fois, à s'asseoir parmi les courtisans.

§ **2855.** — On dit qu'Abû Dja'far Muhammad fils de 'Alî b. Mûsà ar-Ridâ mourut sous le règne d'al-Wâthiq, à l'âge que nous avons indiqué ci-dessus dans le chapitre consacré à al-Mu'tasim[2]. On cite ce fragment d'une lettre adressée par lui à al-Wâthiq: « Commandeur des Croyants, l'homme, même le plus favorisé de la » destinée, ne peut obtenir quelque jouissance qu'entre deux afflictions. Quiconque » abandonne un acompte immédiat pour attendre les échéances lointaines se voit » enlever par la fortune l'occasion favorable, car la loi du destin est d'apporter des » malheurs et la règle de la fortune, de dépouiller ».

§ **2856.** — En l'année 230, sous le califat d'al-Wâthiq, [VII, 172] Abû l-'Abbâs 'Abd Allâh b. Tâhir b. al-Husayn mourut pendant le mois de rabî' I/novembre-décembre 844. Voici un passage d'une pièce de vers relative à ce personnage lorsqu'il gouvernait l'Égypte[3]:

On dit que l'Égypte est bien loin: non elle n'est pas éloignée, si le fils de Tâhir y réside.

Plus loin de nous que l'Égypte sont ceux dont la personne est ici et dont la bonté est toujours absente.

Cœurs morts à la bienveillance, celui qui les visite dans sa détresse pourrait aussi bien visiter les hôtes du tombeau.

§ **2857.** — Autant al-Wâthiq aimait la libre recherche et honorait ceux qui s'y adonnaient, autant il haïssait la routine (*taqlîd*) et ses partisans; il suivait d'un œil

---

1 Biscuit sec à base d'amandes pilées et de sucre.

2 25 ans, en 219; voir *supra*, § 2798.

3 Vers attribués à Muḥallim ash-Shaybānī.

curieux le développement de la science et les doctrines tant des philosophes que des docteurs orthodoxes, parmi les anciens et les modernes. Un jour que plusieurs philosophes et médecins étaient réunis à sa cour et discutaient en sa présence sur différentes questions physiques et métaphysiques, le calife leur parla en ces [VII, 173] termes: « Je voudrais savoir comment on acquiert la connaissance de la » médecine et des principes d'où cette science est tirée? Est-ce le [témoignage des] » sens? Ou bien l'analogie et la tradition? Est-elle perçue *a priori* par l'intelligence, » ou, au contraire, cette science et sa méthode reposent-elles sur l'enseignement oral, » ainsi que le prétendent plusieurs docteurs orthodoxes? ». Bakhtîshû', Ibn Mâsawayh et Mîkhâ'îl [son fils] se trouvaient à cette réunion; on cite aussi parmi les assistants Hunayn[1] b. Ishâq et Salamawayh.

§ **2858.** — L'un d'eux répondit ainsi au calife: « Commandeur des Croyants, » plusieurs médecins, surtout parmi les anciens, ont prétendu que la seule route qui » conduit à la connaissance de la médecine est l'expérience; la médecine est définie » par eux comme une science due à l'observation réitérée des sens sur un objet » sensible et unique, étudié dans ses différentes manières d'être. Grâce à cet » examen, la dernière de ses manières d'être se révèle comme la première aux sens » qui l'observent, et celui qui retient la série de ces observations [VII, 174] est dit » expérimenté (empirique). Cette école ramène l'expérience à quatre principes qui » en forment les prémisses et l'introduction, qui lui donnent le caractère d'étude » scientifique, la partagent en différentes sections et en sont comme les parties » intégrantes. Le premier de ces principes est naturel[2], parce qu'il embrasse les » phénomènes naturels qui se produisent dans l'état de santé ou de maladie, comme » le saignement de nez, la transpiration, la diarrhée, le vomissement et les » conséquences bonnes ou mauvaises qu'ils révèlent à l'observateur. Le second » principe est dit accidentel[3], parce qu'il consiste dans l'étude des accidents fortuits » qui se présentent dans tout être créé; par exemple, l'hémorragie plus ou moins » abondante qui se détermine chez l'homme à la suite d'une blessure ou d'une chute, » l'eau froide ou toute autre boisson absorbée par un sujet sain ou malade, et les » résultats salutaires ou nuisibles qui se manifestent ensuite. Le troisième principe » est nommé rationnel (*irâdî*), parce qu'il dérive de l'âme raisonnante; par exemple, » le médecin rêve qu'il soigne une maladie déjà observée et qui se [VII, 175] déduit » de symptômes parfaitement connus, et qu'il guérit cette maladie; ensuite, le » médecin évoque ce souvenir, le médite, le retourne dans son esprit et soumet à la » réflexion l'opération spontanée de son intelligence. Il expérimente alors le

---

1 Ḥunayn.
2 *ṭabî'î.*
3 *'aradî.*

» traitement tel qu'il l'a vu en songe: ou le résultat est conforme à sa vision, ou il y » est contraire, et, dans ce second cas, il renouvelle le traitement jusqu'à entière » réussite. En dernier lieu, le principe dit de translation (*naqîl*), lequel est de trois » espèces, à savoir: l'application d'un seul et même traitement d'une maladie à une » autre maladie analogue, par exemple de l'anthrax pestilentiel à la tumeur bénigne » surnommée *namla* (formicatio); ou bien la translation du traitement d'un membre » à un autre membre similaire, comme du bras à la cuisse; ou bien enfin le passage » d'un remède à un autre remède analogue, comme celui du sirop de coing au sirop » de néflier sauvage (ou azerole) dans le relâchement des voies intestinales. Or tout » cela, d'après les médecins précités, est fondé sur l'expérience.

§ 2859. — « Mais il y [VII, 176] a, Commandeur des Croyants, une autre école » qui soutient que, pour faire de la médecine une science pratique et facile, il faut » ramener les faits pathologiques et les organes où ils prennent naissance aux » principes qui les comprennent et les réunissent tous, puisque leurs différentes » manifestations n'ont pas de limites. Cette école déduit le mode de traitement de la » nature elle-même et de la maladie prise sur le fait et dans son état actuel, sans » tenir compte ni des causes génératrices qui n'existent plus, ni des considérations » de temps, de mœurs et d'âge; enfin sans étudier la nature et les limites de chaque » organe, sans observer ni recueillir l'ensemble des faits que présente chaque maladie » constatée ou non. Ils appuient leur système sur le raisonnement suivant: C'est un » axiome évident et incontestable que deux principes contraires ne peuvent » coexister et qu'ils s'excluent mutuellement. "N'en est-il pas de cela, disent-ils, » comme d'une chose extérieure, d'où l'on puisse déduire l'existence d'une chose » interne et cachée? Or la chose extérieure, quoique supposant [VII, 177] l'existence » (d'une chose cachée), contredit cependant les déductions qu'on en tire et, par » conséquent, infirme la certitude de la conclusion". Telle est, Commandeur des » Croyants, l'opinion de plusieurs habiles médecins dans l'ancienne école grecque, » tels que Nâmûnîs, Sâsâlîs (Thessalus de Tralles) et d'autres médecins connus » sous le nom de méthodiques ».

§ 2860. — Al-Wâthiq demanda ensuite à tous les docteurs réunis quel était le système qui avait prévalu dans la majorité. Ils répondirent: « C'est l'analogie » et, à la demande du calife, ils ajoutèrent d'un commun accord les explications suivantes: D'après l'opinion de cette école, la méthode et la règle des études médicales ont pour point de départ certaines connaissances qui en forment les préliminaires, par exemple, la notion de l'idiosyncrasie des corps, celle des membres et de leurs fonctions, celle des corps dans l'état de santé et de maladie; la connaissance des variations climatériques; celle des faits et gestes et de la profession du malade, ses habitudes, son alimentation, sa [VII, 178] boisson et son âge; enfin la connaissance des forces de la

maladie. Il est établi par l'observation, disent ces médecins, que les différences de forme et de tempérament qui existent chez l'animal se présentent également dans ses organes. Les corps des animaux varient entre eux en raison de l'atmosphère ambiante, du mouvement ou du repos, des aliments et des boissons qu'ils absorbent, du sommeil ou de l'état de veille, des matières qu'ils expulsent ou qu'ils retiennent, enfin en raison des accidents moraux, comme le chagrin, la crainte, la colère et l'inquiétude. La médecine, en gouvernant les corps, a pour but de leur conserver la santé dont ils jouissent ou de la rendre à ceux qui l'ont perdue; or la conservation de la santé suppose la connaisance des causes qui peuvent concourir à ce résultat. C'est donc un devoir pour le médecin qui entreprend une cure non seulement de posséder ces premières connaissances positives, mais, en outre, d'examiner la nature des maladies et celle des corps, l'alimentation, les habitudes, les circonstances de temps, en un mot l'ensemble des causes qui doivent le guider.

§ 2861. — « Ces [VII, 179] doctrines, Commandeur des Croyants, sont celles » d'Hippocrate, de Galien et de beaucoup de médecins anciens et modernes. Ces » médecins ne s'accordent pas, il est vrai, sur un grand nombre d'aliments et de » remèdes, tout en étant d'accord sur les principes que nous venons d'établir. Ces » divergences d'opinion résultent de leurs procédés différents de déduction. Ainsi les » uns croient qu'on arrive à connaître la nature des remèdes et des aliments en se » guidant d'après leur saveur, leur odeur, leur couleur, leurs vertus, l'action et » l'influence qu'ils exercent sur le corps; ils soutiennent donc que la seule méthode » de déduction qui mérite confiance consiste dans l'analyse des substances, puisque » les couleurs, les saveurs et le reste sont soumis aux quatre éléments, selon qu'ils » exercent sur elles une impression de chaleur, de froid, de sécheresse, etc. Un autre » système, au contraire, prétend que le témoignage le plus sûr, le jugement le plus » solide que l'on puisse établir sur la nature des remèdes ou des aliments, consiste » dans la connaissance de leur action sur le [VII, 180] corps, abstraction faite de leur » saveur, de leur odeur, etc.; et qu'en dehors de cette observation des influences et » effets, il ne peut y avoir ni solution ni jugement infaillibles sur la nature d'un » remède soit simple, soit composé ».

§ 2862. — Al-Wâthiq, s'adressant alors à Hunayn, parmi tous les médecins réunis, lui demanda quel était le premier instrument de la nutrition chez l'homme; Hunayn répondit en ces termes: « Le premier instrument de la nutrition est la » bouche, et les dents qu'elle renferme. Celles-ci sont au nombre de trente-deux: » seize dans la mâchoire supérieure et seize dans la mâchoire inférieure. Dans chaque » mâchoire se trouvent quatre dents larges et pointues que les médecins grecs ont » nommées "incisives", parce qu'elles servent à couper les aliments mous comme ils » pourraient être coupés par le couteau: c'est ce que nous nommons *thanâyâ* et

» *rubâ'iyyât.* A côté de celles-ci, dans chacune des deux mâchoires, se placent deux » dents aiguës à leur extrémité et [VII, 181] larges à leur base: ce sont les "canines" » (*nâb*, pl. *anyâb*), qui servent à briser les aliments durs. A côté des deux canines se » trouvent, dans chaque mâchoire, cinq autres dents larges et massives: ce sont les » *adrâs*[1], que les Grecs ont nommées "molaires", parce qu'elles servent à moudre les » aliments. Tandis que les incisives et les canines n'ont qu'une seule racine, les » molaires de la mâchoire supérieure ont trois racines, à l'exception des deux » molaires du fond, qui en ont parfois quatre; quant aux molaires de la mâchoire » inférieure, elles ont chacune deux racines, mais les deux molaires du fond en ont » parfois trois. Le nombre plus grand des racines appartenant aux molaires est » nécessité par le travail plus pénible que font ces dents, et les molaires supérieures » sont pourvues de plus de racines parce qu'elles sont comme suspendues à la voûte » du palais ».

§ 2863. — Al-Wâthiq félicita ce médecin de la description qu'il venait [VII, 182] de lui donner de ces organes; après quoi il l'invita à composer pour son propre usage un traité dans lequel il réunirait les notions médicales les plus nécessaires; c'est à cette occasion que Hunayn rédigea pour le calife un ouvrage en trois parties (*maqâlât*) contenant divers renseignements sur les aliments, sur les purgatifs et sur les organes du corps humain. D'autres rapportent qu'al-Wâthiq fit à Hunayn différentes questions dans cette conférence, et dans d'autres réunions semblables, et que ce savant, après y avoir répondu, réunit toutes ses explications dans un traité qu'il intitula *Livre des questions naturelles*[2], ouvrage où il touche à différentes sciences.

§ 2864. — Au nombre des questions adressées par al-Wâthiq à Hunayn (d'après une autre version, un courtisan était chargé de l'interroger en présence du calife, lequel écoutait avec admiration les questions et les réponses) se trouvait celle-ci: « Combien y a-t-il de causes qui déterminent les changements atmosphériques? » — Il y en a cinq, répondit Hunayn, à savoir les saisons, le lever et le coucher des » [VII, 183] étoiles, les vents, les [conditions respectives des] pays et les amas d'eau. » — Combien y a-t-il de saisons? continua le questionneur. — Quatre: le printemps, » l'été, l'automne et l'hiver. L'"humeur" du printemps est un mélange tempéré de » chaleur et d'humidité; l'été est chaud et sec; l'automne, froid et sec; l'hiver, froid » et humide. — Comment les étoiles peuvent-elles exercer une influence sur les » variations atmosphériques? — Lorsque le soleil se rapproche des étoiles ou celles-ci » du soleil, le temps devient plus chaud, et la chaleur est d'autant plus intense que » l'étoile est plus grande; au contraire, lorsque le soleil s'éloigne d'elles ou qu'elles

---

1 *aḍrās.*
2 *Kitāb al-Masā'il aṭ-ṭabī'iyya.*

» s'éloignent de cet astre, la température devient plus froide ».

§ **2865.** — « Combien compte-t-on de vents? — Le vent du Nord, le vent du » Sud, le vent d'Est et le vent d'Ouest. L'action du vent du Nord est froide et sèche; » celle du vent du Sud est chaude et humide; celle des vents d'Est et d'Ouest » tempérée, avec cette différence que le vent d'Est tend plutôt à la chaleur et à la » sécheresse, le vent d'Ouest au [VII, 184] froid et à l'humidité. — Comment classe-t- » on les pays? — En quatre groupes [en raison]: 1. de leur situation géographique[1]; 2. » de l'altitude ou de la dépression; 3. du voisinage des mers ou des montagnes; 4. de » la nature du sol. Les quatre "régions" sont le Sud, le Nord, l'Est et l'Ouest. La » chaleur domine dans le Sud et le froid dans le Nord; le climat de l'Est et de » l'Ouest est modéré. Les pays diffèrent entre eux par leur degré variable » d'élévation, ce qui veut dire que, s'ils sont plus élevés, ils sont plus froids, et plus » chauds s'ils sont plus déprimés. Quant à la différence établie par le voisinage des » montagnes, en voici la loi: tout pays dominé au Sud par une montagne est plus » froid, parce qu'il est séparé du vent du Sud et exposé seulement au vent du Nord; » si, au contraire, la montagne est située au Nord, la température de ce pays est » plus élevée ».

§ **2866.** — Le questionneur poursuivit ainsi: « Je voudrais savoir quelles [VII, » 185] sont les différences que le voisinage de la mer établit entre les pays. — Si la » mer baigne une contrée au Sud, répondit Hunayn, la température est chaude et » humide; si la mer est au Nord, le climat est plutôt froid. — Quelles sont les dif- » férences qui proviennent de la nature du sol? — Si le sol est rocheux, l'air est froid » et sec; si le sol est pierreux, l'air est sec et chaud; si le sol est argileux, le froid et » l'humidité dominent. — Quelle est l'influence des amas d'eau sur l'atmosphère? — » Le voisinage des eaux stagnantes, des corps ou des végétaux en décomposition, et » de tout ce qui est susceptible de se putréfier, corrompt l'atmosphère envi- » ronnante».

§ **2867.** — Cet échange de questions et de réponses se poursuivit ainsi longtemps, jusqu'à ce que le calife, dont l'attention se lassait, y mît un terme. Il fit un présent à tous les savants qui s'étaient trouvés à cette conférence, après quoi il invita chacun d'eux à citer de mémoire quelques sentences sur le renoncement à ce monde où tout passe et s'anéantit, [VII, 186] et ils racontèrent l'un après l'autre tout ce qu'ils savaient sur le renoncement des anciens philosophes et des sages de la Grèce, comme Socrate et Diogène. Al-Wâthiq leur dit ensuite: « Vous avez développé » ce sujet et vous l'avez orné du charme de votre éloquence; je désire maintenant

---

[1] Text.: « des régions » *(an-nawâḥī)* du monde, déterminées par les quatre points cardinaux.

» que l'un d'entre vous me cite la plus belle sentence qui fut proclamée par les sages » qui entouraient le cercueil d'or rouge où Alexandre venait d'être déposé ».

§ 2868. — Un des docteurs répondit ainsi au calife: « Toutes leurs paroles » sont dignes d'admiration, mais la plus belle sentence prononcée parmi les sages » convoqués à cette cérémonie fut celle de Diogène, sentence que d'autres attribuent » à un sage de l'Inde; la voici[1]: "Alexandre était hier moins silencieux qu'aujourd'hui; » mais aujourd'hui il nous instruit mieux qu'hier" ». — Abû l-'Atâhiya a fait passer l'aphorisme de ce philosophe dans les vers suivants[2]:

[VII, 187] *5 — La vue de ta tombe en ce lieu suffit pour m'accabler de douleur lorsque je secoue mes mains pleines de la terre de ta fosse.*

6 — Vivant, tu me prodiguais de sages conseils, mais tu m'instruis mieux encore aujourd'hui que pendant ta vie.

§ 2869. — Al-Wâthiq répandit des larmes abondantes et sanglota avec force, et tous les assistants mêlèrent leurs larmes aux siennes. Puis il se leva brusquement et dit:

Dans les vicissitudes capricieuses de la destinée, il y a des chutes et des effondrements.

L'homme était au faîte de sa fortune, et le voilà qui tombe et demeure immobile au fond de l'abîme.

Les jouissances humaines sont éphémères, la vie de l'homme n'est qu'un vêtement d'emprunt.

§ 2870. — Le récit intéressant des événements qui se produisirent sous le règne d'al-Wâthiq, l'exposé des discussions auxquelles se livrèrent les jurisconsultes et les théologiens qu'il réunissait en conférence pour disserter sur les principes et les corollaires des sciences rationnelles et [VII, 188] traditionnelles, tous ces détails sont rapportés dans nos ouvrages antérieurs. Plus loin, dans le chapitre consacré au califat d'al-Qâhir bi-llâh ibn al-Mu'tadid[3] bi-llâh, nous rapporterons encore quelques traits du caractère des califes 'abbâsides, pour éclaircir un fait que nous aurons à mentionner dans l'histoire de ce souverain[4].

§ 2871. — Al-Wâthiq étant tombé malade, ce fut le grand-cadi Ahmad b. Abî Du'âd qui dirigea la prière publique le jour de la fête des Sacrifices; ce magistrat mêla à son prône des vœux pour le calife et prononça ces paroles: « Ô mon Dieu,

---

1 *supra*, § 676, la parole du septième sage correspond vaguement à la sentence citée ici.
2 *Dīwān*, 339.
3 al-Mu'tadid.
4 Voir *infra*, §§ 3444 et suiv.

» sauvez-le de l'épreuve que Vous lui avez infligée! ». Quant à la date de la mort d'al-Wâthiq, nous en avons parlé au début de ce chapitre[1], il est donc inutile d'y revenir.

1 Voir *supra*, § 2831.

IMPRIMERIE A. BONTEMPS
LIMOGES (FRANCE)
N° imprimeur : 3540-89
Dépôt légal : Novembre 1989